This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

A213

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

UNIV. OF CALIFORNIA

TOME XVII. — ANNÉE 1898.

AVIGNON
FRANÇOIS SEGUIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
11, rue Bouquerie, 11

1898

Digitized by Google

DC611
V356A+
v.17

Digitized by Google

ACADÉMIE DE VAUCLUSE

FONDÉE LE 20 JUILLET 1801.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR : MM. MORDON et SAGNIER.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1898.

Président	MM.	CARRE.
Vice-présidents		LAVAL.
		EYSSÉRIC.
Secrétaire-général		LABANDE.
Présidents de section		DE VISSAC.
		CHOBAUT.
		BOURGES.
Secrétaire		M. MÉRITAN.
Trésorier		BONNECAZE.
Bibliothécaire		BAUER.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

L'ARCHEVÊQUE d'Avignon.
Le GÉNÉRAL commandant la 30e division militaire.
Le PRÉFET de Vaucluse.
Le MAIRE de la ville d'Avignon.
ALLMER, ✻, épigraphiste, à Lyon.
BAYLE, G., ✪ I., sous-bibliothécaire au Musée-Calvet, à Avignon.
FABRE, ✻, docteur ès sciences, à Sérignan.
FUZET (Mgr), évêque de Beauvais.
GUILLAUME, G. O ✻, sculpteur, à Rome.
JULLIAN, CAMILLE, professeur à l'Université de Bordeaux.
MISTRAL, FRÉDÉRIC, O ✻, à Maillane.
MORTILLET (De), GABRIEL, professeur à l'École d'anthropologie.
REVOIL, O. ✻, inspecteur des monuments historiques, à Nimes.

Digitized by Google

G21295

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

ABRIC, Maurice, négociant, à Avignon.
AINAUD, O. ✻, commandant en retraite, à Avignon.
ALPHANT, O. ✻, docteur en médecine, à Avignon.
ANSELME (D'), à Avignon.
APPUHN, professeur de philosophie au Lycée d'Avignon.
ARNAUD DE FABRE, ✪ A., docteur en médecine, à Avignon.
ARNAUD, notaire, à Arles.
ARNAUD, notaire, à Barcelonnette.
AUROUZE (Abbé), à Avignon.
AUTRAN, pasteur de la religion réformée, à Avignon.
AZÉMAR, docteur en médecine, à Avignon.
BARRÈS, ✪ I., ancien bibliothécaire, à Carpentras.
BAUER, rabbin, à Avignon.
BAYOL, dessinateur à la chefferie du 7e génie, à Avignon.
BELLADEN, Louis, artiste peintre, à Avignon.
BIRET, ✪ A., serrurier, à Avignon.
BONNECAZE, banquier, à Avignon.
BONNEFILLE (Abbé), supérieur du Petit Séminaire d'Avignon.
BONNET, Julien, ancien conseiller de préfecture, à Avignon.
BONNET, Léon, avocat, à Avignon.
BONNET, Victor, docteur en médecine, à Oppède.
BOURGES, ✪ I., professeur de dessin au Lycée d'Avignon.
BRUGUIER-ROURE, à Avignon.
BRUN, Pierre, avocat, à Avignon.
BRUNEL, Léon, à Avignon.
BRUNSCHWIG, docteur en médecine, à Avignon.
CAILLOL, Henri, notaire, à Marseille.
CAPEAU, Edmond, publiciste, à Avignon.
CARRE, docteur en medecine, à Avignon.
CASSIN, Paul, docteur en médecine, à Avignon.
CAUCANAS, ingénieur du canal de Pierrelatte, à Orange.
CHAMPS (De), directeur des contributions directes, à Troyes.
CHANSROUX, A., pharmacien, à Beaucaire.
CHARASSE, notaire, à Avignon.
CHASSANG (Abbé), professeur au Petit Séminaire d'Avignon.
CHATELET, ✪ A., directeur de l'École profession., à Avignon.
CHOBAUT, docteur en médecine, à Avignon.
CLÉMENT (Abbé), aumônier du Lycée, à Avignon.

Digitized by Google

MM.

CUSSAC (Abbé), directeur des études aux Petits Séminaires, à Avignon.
DAUVERGNE, avoué, à Avignon.
DELALY, ALFRED, ingénieur de la Cie P.-L.-M., à Avignon.
DELEUZE, avocat, à Avignon.
DEYDIER, MARC, notaire, à Cucuron.
DUCOMMUN, ANDRÉ, électricien, à Avignon.
DUCOS, O. ✻, député de Vaucluse.
DUHAMEL, ✪ I., archiviste du département de Vaucluse.
DURAND, ancien professeur, à Bonnieux.
DURAND (Abbé), professeur au Petit Séminaire, à Beaucaire.
DURBESSON, docteur en médecine, à Avignon.
DUSSAUD, propriétaire, à Courthézon.
ESPÉRANDIEU, É., ✪ I. ✻, capitaine professeur à l'École militaire de Saint-Maixent.
EYSSÉRIC, JOSEPH, artiste peintre, à Carpentras.
FAUCHIER, notaire, à Orange.
FÉLIX (Comte de), propriétaire, à Avignon.
FICHAUX, O. ✻, lieutenant-colonel d'artillerie, à Avignon.
FICHOU, commandant du Bureau de recrutement, à Avignon.
FLORENT, président du Tribunal de commerce, à Avignon.
FRAISSE, ÉMILE, propriétaire, à Tresques (Gard).
FRUTIÈRE (Abbé), curé de Saze (Gard).
GILLES, archéologue, à Eyragues.
GINET, capitaine au 7e génie, à Avignon.
GLEIZAL, ALBERT, ingénieur civil, à Avignon.
GOUDAREAU, JULES, à Avignon.
GOUELLE, médecin en chef de l'hôpital militaire d'Avignon.
GRAILLY (De), inspecteur général du Crédit foncier, à Paris.
GRANET, LÉONCE, propriétaire, à Roquemaure.
GRÉGOIRE, instituteur, à Cheval-Blanc.
GRIMAUD (Abbé), ✪ A., directeur de l'Institut des sourds-muets, à Avignon
GRIOLET, sous-intendant militaire, à Avignon.
GRIVOLAS, PIERRE, ✪ I., directeur de l'école des Beaux-Arts, à Avignon.
GROSLONG, capitaine au 7e génie, à Avignon.
GUENDE (Mlle), BLANCHE, à Cavaillon.
GUÉRIN, CLAUDE, professeur à l'École normale, à Avignon.
GUÉRIN, JOSEPH, propriétaire, à Bonnieux.

Digitized by Google

MM.

GUIBERT, avoué, à Avignon.
HAGUENOT, M.-A., littérateur, à Marseille.
JURAND (Abbé), vicaire, à Avignon.
LABANDE, L.-H., ✪ A., conservateur du Musée-Calvet, à Avignon.
LAJARD, propriétaire, à Avignon.
LALO, ingénieur des mines, à Avignon.
LARCHÉ, ✪ A., docteur en médecine, à Avignon.
LASSALLE, capitaine trésorier au 7e génie, à Avignon.
LAURIN, officier d'administration, à Mascara (Algérie).
LAURONT, propriétaire, à Avignon.
LAVAL, ✪ A. ✻, médec.-major de 1re classe au 7e génie, à Avignon.
LEVEZOU (Abbé), curé de la Barthelasse.
LIMASSET, docteur en droit, à Avignon.
MAILLOT, ✻, chef d'état-major, à Montpellier.
MARCHAND, ✪ I., inspecteur d'Académie, à Avignon.
MARTIN, propriétaire à Thouzon (Le Thor).
MASSE, inspecteur de la Compagnie P.-L.-M., à Avignon.
MEFFRE (Abbé), économe de Saint-Louis-des-Français, à Rome.
MEISSONNIER, Paul, sous-directeur à l'Institut des sourds-muets d'Avignon.
MÉRITAN (Abbé), Jules, à Avignon.
MÉRITAN (Abbé), Marius, à Avignon.
MEUNIER (Mgr), évêque d'Évreux.
MICHEL, photographe, à Avignon.
MICHEL, Fernand fils (Antony RÉAL fils), à Orange.
MICHEL-BÉCHET, docteur en médecine, à Avignon.
MORDON, ancien trésorier-payeur général, à Angoulême.
MOUZIN, ✪ I., receveur municipal, à Avignon.
NICOLAS, ✪ A., conducteur des ponts et chaussées, à Avignon.
NIEL, architecte, à Avignon.
PALUN, négociant, à Avignon.
PAMARD, O. ✻ ✪ I., docteur en médecine, à Avignon.
PANSIER, docteur en médecine, à Avignon.
PARROCEL, Pierre, ✪ I., docteur en droit, substitut du procureur de la République, à Marseille.
PATRAS, commis principal des contributions directes, à Avignon.
PELLAT, Edmond, ✻, à Saint-Étienne-du-Grès (B.-du-R.).
PELLECHET (Mlle), Marie, ✪ I., à Paris.
PERNOD, Jules, négociant, à Avignon.
PERRIN, instituteur, à Avignon.

Digitized by Google

MM.

PLÉDRAN, PAUL, avoué, à Uzès.
PROTON, PIERRE, fabricant de meubles, à Avignon.
REQUIN (Abbé), ✪ I., archiviste diocésain, à Avignon.
RIPERT, professeur de musique, à Avignon.
ROCHETIN (Mme), à Arpaillargues (Gard).
ROUIS, inspecteur adjoint des forêts, à Nimes.
ROUVIÈRE, avoué, à Avignon.
ROUVIÈRE, pharmacien, à Avignon.
ROUX, notaire, à Cavaillon.
ROUX, REMY, docteur en médecine, à Avignon.
RUAT, ✻, ancien président du Tribunal de commerce, à Avignon.
SAGNIER, docteur en droit, à Avignon.
SAINT-MARTIN, JEAN, avocat, à Carpentras.
SEYNES (De), propriétaire, à Paris.
TARDIEU, ✻, docteur en médecine, à Arles.
TAULIER, ✻, sénateur de Vaucluse.
TERRIS (De), notaire, à Avignon.
THOMAS, JOSEPH, négociant, à Avignon.
TOURTET, ✪ A., architecte départemental, à Avignon.
VALABRÈGUE, ROGER, avocat, à Avignon.
VALAYER, LOUIS, propriétaire, à Avignon.
VALENTIN, architecte, à Avignon.
VALLA (Abbé), LOUIS, curé doyen d'Aramon.
VALLENTIN, juge au tribunal de Montélimar.
VALLENTIN, ROGER, ✪ A., recev. des Domaines, à Saint-Péray.
VERDET, ERNEST, ✻, négociant, à Avignon.
VERDET, GABRIEL, ✻, négociant, à Avignon.
VERDET, MARCEL, négociant, à Avignon.
VERNET, ✪ A., sculpteur, à Avignon.
VILLARS, ✻, docteur en médecine, à Avignon.
VISSAC (De), directeur du Crédit foncier pour le département de Vaucluse, à Avignon.
XAVIER (R. P.) DE FOURVIÈRES, au monastère de Frigolet.

Digitized by Google

MEMBRES ASSOCIÉS.

MM.

ARBAUD, Paul, bibliophile, à Aix.
ARTOZOUL, avoué, à Lyon.
AUBERT, juge de paix, à Chénerailles (Creuse).
AUGUIOT, docteur en médecine, à Lyon.
AVON, Émile, propriétaire, à Avignon.
BLANC, Léon, instituteur en retraite, à Serviers-Labaume.
BOUDIN (Abbé), curé d'Aumessas (Gard).
BOULAY (Abbé), professeur de Faculté, à Lille.
BOUNIN, instituteur, à Jonquerettes.
CHAMBRE DE COMMERCE d'Avignon.
CHRESTIAN, ancien maire, à Sault.
DELACOUR, Théodore, à Paris.
DELORME, sculpteur, à Uzès.
DESTANDAU, pasteur, à Mouriès (B.-du-Rh.).
ESPÉRANDIEU (D'), Antoine, propriétaire, à Marseille.
FAUCHER (De), Paul, propriétaire, à Bollène.
FILLET (Abbé), curé d'Allex (Drôme).
GAP, Lucien, instituteur, à Mérindol.
GARCIN, ancien greffier du tribunal, à Apt.
GÉRIN (Vicomte de), au château de Valdonne (B.-du-Rh.).
GUIGNARD de BUTTEVILLE, à Chouzy (Loir-et-Cher).
HONORAT, Bastide, à Digne.
JUST, Martin, huissier, à Orange.
LEMAIRE, contrôleur des manufactures de tabac, à Toulouse.
MANIVET, Paul, ✪ A., juge de paix, à Bollène.
MARIÉTON, Paul, chancelier du Félibrige, à Paris.
MEISSONNIER, Paul, notaire, à Cabanes.
MONIER, à Paris.
MUNTZ, Eugène, conserv. à l'École des Beaux-Arts, à Paris.
RÉGUIS, docteur en médecine, à Villeneuve-lez-Avignon.
RENCUREL, conseiller de préfecture, à Avignon.
REYNAUD, Gustave, directeur des contrib. directes, à Aurillac.
RICHARD, professeur à l'École primaire supérieure de Beaucaire.
SALLUSTIEN (Frère), directeur des Écoles chrétiennes, à Uzès.
SAUREL, Ferdinand, ✪ I., chanoine titulaire, à Montpellier.
SAUVE, Fernand, à Apt.
SAVINIEN (Frère), inspecteur des Frères des Écoles chrétiennes, à Avignon.
VAYSSIÈRES, docteur ès sciences, à Marseille.
VÉRAN, architecte, à Arles.

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

ASTRUC, architecte, à Paris.
AULTS (Dumesnil d'), docteur en médecine, à Abbeville.
BACOURT (Comte Fourier de), à Paris.
BARTHELEMY (De), A., ✻, membre de l'Institut, à Paris.
BEAUREGARD, professeur au Muséum, à Paris.
BERLUC-PÉRUSSIS (De), à Aix.
BLANCARD, ✻, archiviste des Bouches-du-Rhône, à Marseille.
BOISLISLE (De), ✻, membre de l'Institut, à Paris.
BOURGOINT-LAGRANGE, ancien sous-préfet, à Bordeaux.
CAZALIS DE FONDOUCE, géologue, à Montpellier.
CHARVET, Léon, ✪ I., inspecteur de l'enseignement des arts du dessin et des Musées, à Paris.
COURBET, Jules, à Lyon.
DESCHAMPS, Eugène, explorateur, à Marseille.
DUPUY (Abbé), à Auch.
FABRE, Cyrille, conducteur des ponts et chaussés, à Roquemaure.
GAUDRY, Albert, ✻, membre de l'Institut, à Paris.
GOSSE (Dr), H.-J., professeur, à Genève.
GUILLAUME (Abbé), archiviste des Hautes-Alpes, à Gap.
JEANDET, employé à la bibliothèque, à Mâcon.
KOZIOROWICZ, à Annecy.
LACROIX, ✻, archiviste de la Drôme, à Valence.
LAPIERRE, ancien archiviste et bibliothécaire de la ville, à Toulouse.
LAUGIER, conservateur des médailles au Musée de Marseille.
LECOMTE, adjoint au génie, à Commercy.
LEENHARD, à Montpellier.
LENTHÉRIC, ✻, ingénieur, à Nimes.
LETHIRRY, entomologiste, à Lille.
LIEUTAUD, Victor, à Volonne (Basses-Alpes).
LOCARD, à Lyon.
LOUBET, ancien magistrat, à Carpentras.
LUNEL, conservateur du Musée d'histoire naturelle, à Genève.
MARION, ✻, professeur à la Faculté des sciences, à Marseille.
MARSY (De), ✻, directeur de la Société française d'archéologie, à Paris.
MARTIN, numismate, à Orange.

Digitized by Google

MM.

MAS, professeur, à Montpellier.
MORTILLET (De), fils, à Paris.
PARDIGON, Émile, employé des ponts et chaussées, à Digne.
PONS D'HAUTERIVE, à Espalion (Aveyron).
RICHARD, président du tribunal, à Tarascon.
SAINT-VENANT (De), inspecteur des forêts, à Nevers.
TAMIZEY DE LAROQUE, correspondant de l'Institut.
TESTU, professeur d'anatomie, à Lille.
VILLEFOSSE (Héron de), ✲, conservateur au Musée du Louvre, membre de l'Institut, à Paris.
YUNG, professeur à l'Université de Genève.

Sociétés avec lesquelles l'Académie échange ses Mémoires.

Alpes (Basses.)..... — Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, à Digne.
Alpes (Hautes.)..... — Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Alpes-Maritimes..... — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
Alsace..... — Société pour la conservation des monuments historiques, à Strasbourg.
Ardèche..... — Société des sciences naturelles et historiques du département de l'Ardèche, à Privas.
Aude..... — Société des arts et sciences de Carcassonne.
Bouches-du-Rhône.... — Académie des sciences, arts et belles-lettres d'Aix.
Académie des sciences, lettres et arts de Marseille.
Société de géographie de Marseille.
Société d'horticulture et de botanique de Marseille.
Société de statistique de Marseille.
Calvados..... — Société d'archéologie pour la conservation des monuments historiques, à Caen.
Côtes-d'Or..... — Académie de Dijon.

Digitized by Google

Doubs ..... — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Drôme..... — Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.

Bulletin d'histoire ecclésiastique des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, à Romans.

États-Unis d'Amérique.— The Missouri botanical garden.

Gard..... — Société scientifique et littéraire d'Alais.

Société d'étude des sciences naturelles, à Nimes.

Académie du Gard, à Nimes.

Comité de l'art chrétien, à Nimes.

Garonne (Haute-).... — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Société archéologique du midi de la France, à Toulouse.

Gironde..... — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Société archéologique de Bordeaux.

Hérault..... — Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Société archéologique de Montpellier.

Société languedocienne de géographie, à Montpellier.

Société pour l'étude des langues romanes, à Montpellier.

Isère..... — Académie delphinale, à Grenoble.

Société de statistique de l'Isère, à Grenoble.

Italie..... — Accademia di conferenze storico-giuridiche di Roma.

Annales de Saint-Louis-des-Français, à Rome.

Loire..... — Bulletin de la Diana, à Montbrison.

Lot-et-Garonne..... — Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.

Lozère..... — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, à Mende.

Digitized by Google

Marne..... — Académie de Reims.
Puy-de-Dôme..... — Société d'émulation de l'Auvergne, à Clermont-Ferrand.
Pyrénées (Basses-)... — Soc. des sciences, lettres et arts de Pau.
Pyrénées-Orientales.. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.
Rhône..... — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Bibliothèque de l'Université de Lyon.
Société de géographie de Lyon.
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.
Société linnéenne de Lyon.
Saône-et-Loire..... — Société éduenne des lettres, sciences et arts, à Autun.
Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Châlon-sur-Saône.
Savoie..... — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, à Chambéry.
Seine..... — Ministère des Beaux-Arts. Archives du service des Monuments historiques.
Ministère de l'Instruction publique.
Bibliothèque de l'Université de Paris.
Société des antiquaires de France.
Musée d'ethnographie, au Trocadéro.
Société de géographie.
Société géologique de France.
Feuille des jeunes naturalistes.
Somme..... — Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.
Suisse..... — Société neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel.
Tarn..... — Société des sciences, belles-lettres et arts du Tarn, à Albi.
Tarn-et Garonne.... — Société archéologique du Tarn-et-Garonne, à Montauban.
Var..... — Académie du Var, à Toulon.
Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.
Vienne (Haute-)..... — Société des amis des sciences et arts de Rochechouart.

Digitized by Google

INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU.

En sa séance du 6 janvier 1898, l'Académie de Vaucluse, conformément à ses statuts, a procédé à la nomination des membres de son bureau, qui auront à exercer pendant les années 1898 et 1899.

Ont été élus :

MM. Dr Carre, *Président.*
Dr Laval, Eysséric, *Vice-Présidents.*
Abbé Méritan, *Secrétaire.*
Bonnecaze, *Trésorier.*
Bauer, *Bibliothécaire.*
Labande, *Secrétaire général.*
Dr Chobaut, Bourges, de Vissac, *Présidents de section.*

L'installation du nouveau Bureau a eu lieu le 3 février. En remettant ses pouvoirs à son successeur, M. Mouzin, président sortant, a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs et chers collègues,

Nous avons la joie de laisser à nos successeurs la direction d'une société florissante ; ils sauront la faire prospérer davantage. Parmi eux, plusieurs ont déjà soumis à votre examen des projets qui peuvent donner à l'Académie de Vaucluse une expansion nouvelle. Ils les mèneront, j'en suis sûr, à bonne fin.

L'avignonais à la fois savant et lettré, à qui j'ai l'honneur de

Digitized by Google

céder cette présidence, où vous m'aviez appelé pour récompenser peut-être exagérément mes essais littéraires, gardera au milieu de nous la bonne tradition. Avant nos suffrages, il avait eu, lui aussi, celui du rénovateur de notre chère compagnie, du regretté docteur Yvaren, l'inoubliable président honoraire, dont M. Mordon et M. Sagnier sont les dignes continuateurs.

Les nouveaux vice-présidents comptent au nombre de ceux à qui notre société doit beaucoup et espère devoir plus encore.

Les présidents de sections, spécialistes d'une compétence éprouvée, coliaboreront efficacement à notre œuvre, qui, si je ne me trompe, tend à synthétiser en un groupe la petite patrie.

Cette ambition, si haute qu'elle paraisse, j'avoue qu'elle fut la nôtre; j'ai été encouragé à la concevoir, messieurs, en vous écoutant.

Il m'a paru aussi que, puisque des personnalités marquantes entre toutes dans Vaucluse n'avaient pas dédaigné d'être avec nous dans l'ancien bureau, puisque d'autres également notables ont consenti à former le bureau d'aujourd'hui, notre tâche n'est point vaine, ni puérile.

Nous nous y emploierons avec le même zèle sous une autre direction.

D'ailleurs, l'esprit de notre institution ne change pas; je dirais volontiers qu'il s'incarne en notre secrétaire général indéfiniment rééligible et inépuisablement dévoué aux travaux qui intéressent son pays d'adoption.

Je tiens à lui exprimer, — en même temps qu'à notre trésorier et à notre bibliothécaire, — les justes remerciements du bureau sortant, dont les fonctions, grâce à eux, furent faciles; personne ne s'étonnera que j'insiste sur la part tout exceptionnelle qui revient à M. Labande dans ces remerciements.

Vous-mêmes enfin, chers collègues, vous nous avez rendu agréable notre mission par une cordialité constante et nous allons reprendre place parmi vous avec un sentiment de plus étroite confraternité.

M. le Dr Carre, en prenant place au fauteuil de la présidence, a répondu en ces termes :

Mes chers collègues,

Ma première pensée, comme mon premier devoir, devrait être de vous remercier de l'honneur insigne que vous m'avez fait, en m'élevant à la présidence de votre compagnie. Cependant, je me

Digitized by Google

suis demandé pourquoi vous aviez bien voulu penser à moi, quand vous aviez parmi vous tant de collègues éminents qui s'imposaient à vos suffrages par leur science, par leurs travaux, par leurs talents.

L'Académie semblait ne pas devoir réclamer le choix d'un médecin. Si elle a eu quelques défaillances passagères, elle a reconquis sa force et sa vigueur, grâce au concours de toute une pléiade de travailleurs qui n'ont ménagé ni leur peine ni leur intelligence. Je me suis demandé si, lorsque vous m'avez élu, votre pensée ne s'est pas reportée vers un de mes maîtres, dont le souvenir est resté présent à votre esprit comme au mien. Si le docteur Yvaren n'a pas été président de l'Académie de Vaucluse, il en a été presque le père, tant il a fait pour sa résurrection. C'était un vrai poète, un ami éclairé des arts; il avait conservé l'esprit du XVIII^e^ siècle et ces bonnes manières qui tendent, hélas! à disparaître chaque jour de notre monde actuel. Peut-être, en souvenir du maître, avez-vous pensé à l'élève, sans prévoir les désillusions que pouvait entraîner votre indulgence pour lui.

C'est qu'en effet, en parcourant la liste de mes prédécesseurs, je n'y trouve que des hommes distingués, qui tous ont laissé des traces durables de leur passage, et j'ai compris de quel poids vous aviez chargé mes épaules. C'est surtout en pensant à mon prédécesseur immédiat, que j'ai redouté la loi des contrastes. Je ne saurais faire l'éloge de Mouzin. Depuis longtemps son mérite a franchi les bornes de cette enceinte trop étroites pour lui. Dans ce beau pays de Provence, tout enfiévré de soleil et de mistral, s'il est né de glorieux poètes, pour chanter, dans les idiômes locaux, la nature et ses beautés, d'autres, comme Mouzin, ont prouvé, par des œuvres solides, qu'ils savaient parler la véritable langue française, la langue de Racine et de Corneille.

Je serais inexcusable d'avoir accepté des fonctions qui dépassent mes forces, si je ne me sentais entouré et soutenu par une élite de collaborateurs, où je suis fier de retrouver ce hardi explorateur dont le patriotisme égale la science, et dont les récentes conférences ont révélé un maître dans l'art de bien dire; où je revois avec plaisir mon ami Laval, dont les travaux de bénédictin (pardonnez-moi cette expression pour un confrère) ont fait revivre une partie de notre histoire locale. Je voudrais nommer tous les membres du bureau : vous les avez choisis, c'est dire que vous les avez déjà appréciés.

Grâce à eux, grâce à vous tous, mes chers collègues, l'Académie

Digitized by Google

de Vaucluse poursuivra sa marche en avant, redevable à tous d'une partie de ses progrès. Car, Messieurs, nous sommes une vraie république, une république sage, athénienne, à l'abri de toute révolution, une république de l'esprit, où il sera facile à chacun d'apporter sa part.

Digitized by Google

VOYAGE D'EXPLORATION

A LA COTE D'IVOIRE

(BASSIN DU BANDAMA).

Organisation du voyage. — Grand Bassam.

Il faut environ quinze jours de navigation pour aller de France à la Côte d'Ivoire. Parti de Bordeaux, à bord du *Chili*, le 5 novembre 1896, j'arrivai à Dakar le 12. Après un court séjour au Sénégal, je prenais la *Ville de Maceio*, qui fait le service de la côte occidentale d'Afrique, et je débarquais à Grand Bassam le 26.

Le but que je me proposais était de couper, par un itinéraire transversal, la région complètement inconnue qui s'étend entre le Bandama moyen et le Cavally, puis de revenir à la côte en suivant ce fleuve frontière.

C'est à Grand Bassam que je commençai à organiser mon voyage projeté dans l'hinterland de la colonie. J'engageai comme second un français du Sénégal, M. Coroyé, dont le concours dévoué me fut très utile. Mais il me fut impossible de recruter une escorte de tirailleurs. Les troupes indigènes de la colonie étaient trop peu nombreuses et trop occupées (1) pour que le Gouverneur pût me faire accompagner par une petite escouade de Sénégalais. D'ailleurs, comme je ne recevais du Ministère des Colonies aucune subvention, — la mission dont j'étais chargé étant « gratuite » — l'administration ne me devait qu'un appui moral ; le concours bienveillant qu'elle m'apportait ne l'engageait pas au fond.

Je me décidai donc à me passer d'escorte, comptant bien faire

(1) Il y avait quelques mouvements inquiétants parmi les indigènes de Dabou (sur la lagune) et de Tabou (sur la côte ouest).

Digitized by Google

un voyage absolument pacifique, malgré les mauvais renseignements qu'on me donnait.

J'avais acheté en France toute une pacotille destinée aux échanges. Dans l'intérieur, en effet, la monnaie est pour ainsi dire inconnue ; cadeaux et payements se font en marchandises : étoffes diverses, perles, corail, coutellerie, miroirs, etc. A ces colis se joignaient les instruments, la pharmacie, les cartouches pour nos deux carabines et pour le fusil de chasse, quelques hardes, quelques effets de campement, du thé, du café, des conserves (mais en faible quantité, car nous devions vivre sur le pays).

Ces impedimenta furent envoyés par mer à Grand Lahou, pendant que je faisais connaissance avec le pays en poussant une pointe à *Alépé*, sur le Comoé, puis au-delà, à *Pétépré*, où se trouvent les premiers rapides du fleuve.

Enfin, nous quittions Grand Bassam le 15 décembre, pour gagner Grand Lahou par la lagune et la plage. Si le trajet en chaloupe à vapeur est charmant, sur la nappe d'eau calme, le long d'un rivage bordé de forêts merveilleuses, il n'en est pas de même de la longue marche que l'on fait dans le sable à partir de *Krafy*, en suivant le bord de la mer. Cette étape de début fut peut-être la plus pénible de tout le voyage.

A Lahou, il fallut encore s'occuper des bagages, les répartir par charges de 25 à 30 kilos, en vue du portage ultérieur. Tout d'abord, nous devions remonter le Bandama.

De Grand Lahou a Toumodi.

Le 23 décembre, installés dans une belle pirogue à quatorze pagayes, nous commençions une navigation fluviale assez agréable, malgré le manque absolu du confort. Tout le jour, on allait, tantôt à la pagaye, tantôt à la perche, suivant la profondeur du fleuve. Le soir, on s'amarrait près d'un village et on passait la nuit dans une case indigène ; c'était un premier apprentissage de la vie de brousse.

Le 26, il fallut débarquer les bagages pour les transborder dans deux pirogues plus petites, au-delà du *Saut de Broubrou*. En amont de cette petite chute se trouvent les premiers rapides ; à cette époque d'étiage, ils ne paraissent pas bien dangereux, mais nos hommes durent développer beaucoup d'efforts pour arriver à franchir ces passes étroites où l'eau se précipite entre les écueils.

Le soir même, sans avoir perdu un colis, nous arrivions à *Tiassalé*, siège d'un poste administratif et de deux factoreries.

Digitized by Google

A partir de là commence le voyage à pied ; on ne trouve, en effet, dans le pays aucune bête de somme, aucune monture. Tous les bagages doivent être transportés à tête d'homme, par des sentiers étroits tracés en pleine forêt ou dans les hautes herbes.

Les porteurs, engagés provisoirement, étaient des Sénoufos (1); ils devaient transporter ma pacotille au poste de Toumodi, où je comptais recruter les porteurs définitifs.

Notre caravane se mettait en route pour l'intérieur le 29 décembre. D'abord, à travers la prodigieuse forêt vierge, puis en pays presque découvert, elle gagnait successivement *Singorobo*, *Ouossou* et arrivait à *Toumodi* le 1er janvier 1897.

A Toumodi, où résident un chef de poste et l'administrateur du Baoulé, il me fut possible d'obtenir quelques renseignements sur les routes de l'ouest et sur les moyens d'aborder la région inexplorée.

Grâce au concours de l'administration, je recrutai 34 porteurs Sénoufos, venus de Kouadiokofi. Par contrat en règle, je devais payer les porteurs (un franc par jour), les nourrir suivant les ressources du pays, leur fournir du sel, et enfin les rapatrier. Outre ces hommes, j'avais aussi deux boys, cuisiniers-interprètes parlant le baoulé et le français-nègre.

Échec a Zangué. — Voyage a Tombo.

Ainsi organisée, la mission quittait le poste de Toumodi le 10 janvier. Mon projet était de pénétrer en pays Gouro par *Zangué*, point déjà reconnu par le capitaine Marchand, mais où aucun blanc n'était retourné depuis.

Je me dirigeai donc vers *Kokombo*, centre d'une région aurifère, puis sur *Kumou-krou*. Par l'intermédiaire du chef, j'engageai des pourparlers avec le deuxième chef de Zangué, Kouassi, qui me facilita l'entrée du pays Gouro. Nous passions le Bandama en pirogue, le 20 janvier, et nous arrivions à Zangué le même jour, après une étape pénible, à travers la forêt dense; il fallait parfois tailler le passage à coups de « machettes » (sabres d'abatis) et souvent marcher courbés sous des berceaux de lianes.

Le premier chef Guié nous reçut fort bien et nous installa dans un compartiment de son immense case circulaire.

(1) Ces populations noires, pourchassées par Samory, sont venues se réfugier sous notre protection. Les Sénoufos, la plupart musulmans, ne sont nullement fanatiques; ils fournissent à la colonie d'excellents porteurs.

Digitized by Google

On échangea des cadeaux assez importants; mais, quand je demandai à continuer le voyage vers l'ouest, les Gouros refusèrent de me donner la route, affirmant « qu'il n'y avait plus de villages » (il en existe sûrement au-delà). Je tentai alors, sous prétexte d'aller chasser le singe, de reconnaître quelques sentiers des environs; aucun ne conduisait à un point habité; tous ceux que je suivis se terminaient en impasse, dans la forêt absolument inextricable.

Après cinq jours de vaine attente et de palabres décourageants, nous dûmes revenir en arrière, et, le 27 janvier, nous étions de retour à Kokombo.

Cette première tentative ayant échoué, je me portai plus au nord pour essayer de trouver un passage du côté de *Tombo*.

Quittant Kokombo le 30 janvier, la mission se dirigea vers *Trikasso,* par *Dibokrou,* en suivant une route entièrement nouvelle (à partir de *Sorémé*). La région présente à peu près le même aspect que le Baoulé central, avec ses plaines entrecoupées de parties boisées.

A Trikasso, nous retrouvions un itinéraire du capitaine Marchand, et nous le suivions jusqu'à *Zoukrou* et *Tombo*. Près de ces villages, j'allai reconnaître le cours du Bandama, qui est obstrué par d'énormes amoncellements de blocs granitiques (voir Appendice, note A). Sans trop de difficultés, le chef de Tombo me promit des guides pour nous conduire au-delà du Bandama Blanc.

En pays inconnu.

Nous passions le fleuve le 8 février à l'aide de trois pirogues, et pénétrions en pays absolument inexploré, chez les Yo-Ouré.

Le sentier sous bois contourne un massif de collines, aperçues par Marchand, puis traverse une région de hautes herbes, de cultures, avec quelques belles forêts; cependant, les parties très boisées sont plutôt à l'état d'exception. Des travaux d'exploitations aurifères se rencontrent fréquemment.

La population parle encore le baoulé, mais le gouro devient la langue dominante à mesure que l'on s'éloigne du Bandama Blanc.

Dans tous les villages Yo-Ouré, nous avons été fort bien accueillis. La mission, n'ayant pas un seul homme d'escorte, n'inspirait pas de crainte aux habitants qui, leur surprise passée, revenaient vite nous voir avec curiosité.

Au-delà d'une forêt épaisse, sillonnée par des traces d'éléphants,

Digitized by Google

nous rentrions en pays Gouro, et nous arrivions au gros village de *Bouavéré,* situé à un kilomètre environ du Bandama Rouge. Cette branche du fleuve s'incline beaucoup plus vers l'ouest qu'on ne le supposait.

On ne fit aucune difficulté pour nous donner des guides. En deux jours de marche, à travers une région presque inhabitée, la mission arrivait à *Gouropan.*

J'espérais franchir près de là le Bandama Rouge et continuer vers le sud-ouest, mais on refusa de me conduire dans cette direction. Après avoir tenté de me faire revenir vers le Baoulé, on finit par me laisser remonter à distance le cours du fleuve, vers le nord-ouest.

Ces difficultés ne furent pas les seules ; dans la nuit du 14 au 15, une agitation insolite nous tint en éveil ; la population commençait à fuir dans la brousse. Nous eûmes un palabre avec le chef à deux heures du matin, et tout ne rentra dans l'ordre qu'après de longues explications.

Au-delà de Gouropan se trouve encore une région découverte — prairie et petits bois — véritable territoire de chasse où abondent les antilopes et les éléphants. Puis, à la suite d'une autre bordure de forêt dense, s'étendent de vastes et fertiles plantations qui alimentent un groupe de villages. Le principal est *Zérégui ;* mais les guides nous le firent dépasser pour nous faire bivouaquer à *Waguié* (voir Appendice, notes B et C).

Le lendemain, nous arrivions à *Favéra* où le chef Balo nous reçut très bien.

J'allai immédiatement, à un kilomètre environ, reconnaître le Bandama Rouge qui est facilement guéable en cette saison.

J'espérais le lendemain passer le fleuve et continuer ma route vers le Cavally. Malheureusement, dans la nuit du 16 au 17 février, une première alerte très grave vint détruire ces projets.

Vers minuit, des hommes armés, arrivant de la brousse, entourèrent notre case pendant que retentissaient dans la forêt les longs cris de guerre des Gouros. J'essayai de palabrer, tout en me préparant à une attaque. On finit par nous expliquer, à l'aide d'un interprète Bambara, que les gens de Zérégui et de Waguié s'étaient réunis pour nous piller et qu'ils nous attendaient au passage du fleuve ; les hommes de Favéra s'étaient armés pour empêcher cette agression et nous protéger dans leur village ; le chef me promettait pourtant des guides et une escorte pour continuer la route (voir la note D). Toute la journée, il nous fallut attendre l'escorte promise et les guides.

Digitized by Google

Le 18, nous quittions Favéra, escortés par dix fusils du village; mais, au lieu de nous conduire au Bandama, on nous dirigea vers le nord-ouest, en suivant à distance la rive gauche du fleuve. Dans un palabre immédiat, le chef Balo me dit qu'il m'envoyait à *Élengué,* chez son père, chef de ce grand village, et que là on me donnerait la route de l'Ouest.

Très inquiet, j'acceptai pourtant le détour. Je ne pouvais tenter un coup de force; j'espérais d'ailleurs obtenir un meilleur résultat par une longue patience.

Captivité chez les Gouros.

La réception à *Élengué* (1), sans être mauvaise, fut plutôt froide. Des guerriers en armes surveillaient sans cesse notre case; il me fut possible pourtant de commencer une série d'observations astronomiques.

Le lendemain 19, nous allions partir quand le chef nous pria de séjourner encore; en même temps, il nous apportait des cadeaux.

Nous étions là à discuter le départ, quand la situation devint rapidement très grave.

Des groupes d'hommes armés arrivaient de toutes parts, en poussant leurs cris de guerre. Nous étions cernés, entourés par ces bandits qui convoitaient notre pacotille, une vraie richesse pour eux.

Le vieux chef Bou nous dit alors de rentrer les bagages dans la case, — une case circulaire, avec des ouvertures tout autour, — et d'attendre encore. Impossible de passer outre; sans escorte, nous en étions réduits à la plus extrême défensive.

Cependant, les groupes de guerriers s'organisaient en ordre autour de nous; mais, effrayés par le prestige du blanc, par la puissance de leurs fétiches, impressionnés par nos armes,— qu'ils ne connaissaient pas, mais qu'ils savaient redoutables, — ils différaient l'attaque. Les femmes et les enfants avaient fui dans la brousse, indice très mauvais dans ces régions.

Cette situation d'attente était bien plus énervante que l'action. Nous pensions que nous étions perdus.

(1) *Élengué* est situé à environ 20 kilomètres (?) au sud de *Séguéla,* où fut tué le capitaine Ménard en 1892. (La route de Ménard, venant du nord-est, et la mienne, venant du sud-est, convergent vers cette région : Séguéla-Élengué).

Digitized by Google

Ici, comme à Favéra, les gens du village paraissaient être pour nous; c'était une chance de salut bien aléatoire, mais à ne pas négliger.

Les journées du 20 et du 21 furent aussi mouvementées; sans cesse des alertes, avec des intervalles de calme. Les nuits surtout étaient atroces; nous nous relevions, M. Coroyé et moi, pour faire le quart, de deux en deux heures, car nous ne pouvions compter sur nos porteurs pour une défense quelconque.

On peut évaluer à 250 *au minimum* le nombre des guerriers qui nous cernaient; un seul groupe, bien en ordre par cinq rangs, comptait 125 hommes; plus de la moitié étaient armés de fusils de traite; les autres portaient des lances courtes, des javelots barbelés, de longs couteaux, des pieux durcis au feu, etc... Il y avait là certainement les contingents de plusieurs villages.

Cependant, malgré les avis du grand chef résidant à *Goron* (?), qui conseillait de nous massacrer, l'attaque, toujours imminente, était sans cesse différée. Mais nous étions exténués par le manque de sommeil; M. Coroyé, atteint de dysenterie depuis deux semaines, ne se soutenait que par un effort d'énergie. Ainsi, la situation ne pouvait se prolonger davantage sans un danger extrême.

Le 21 au soir, après avoir pris l'avis de mon second, je décidai que nous tenterions une retraite dès le lever du jour, en abandonnant une partie des bagages et en essayant de sauver les instruments, les papiers et quelques marchandises d'échange pour le retour.

La nuit se passa à préparer ces abandons; nous étions serrés de près, entourés par un cercle de feux de bivouac et gardés à vue; l'insomnie surtout devenait intolérable.

Or, le 22, un peu avant le lever du soleil, au moment où l'ordre de départ allait être donné, coup de théâtre : le vieux chef demande à *faire fétiche* avec nous; désormais, nous serons en sûreté dans le village. Le chef nous prenait, dit-il, pour des gens de Samory, et reconnaissait maintenant son erreur! Il n'y avait pas à hésiter : accepter la proposition de paix et attendre.

Aussitôt, les groupes armés se dispersent, évacuent le village, et nous respirons; mais nous ne pouvons encore sortir, car les pillards nous attendent hors du territoire d'Élengué.

Alors commença une véritable captivité armée, pleine de péripéties et terriblement énervante. On venait nous voir de divers

Digitized by Google

côtés; parfois, j'espérais pouvoir continuer le voyage, grâce à l'action des marabouts bambaras; parfois la situation se tendait. Le grand chef des Gouros, qui poussait à notre massacre, tenait essentiellement à nous couper la route.

Il ne restait plus qu'une chose à faire, surtout en tenant compte du découragement des porteurs, qui parlaient de m'abandonner : essayer de revenir par la route d'aller; mais la traversée des territoires hostiles de Waguié et de Zérégui paraissait des plus dangereuses.

Enfin, le 7 mars, à la suite de palabres plus énergiques, le vieux chef se décida à nous laisser partir en nous donnant une petite escorte et après avoir *brisé le fétiche*, — ce qui voulait dire qu'il déclinait toute responsabilité de ce qui pourrait arriver.

En bon ordre, nous parvenions dans la matinée à Favéra, où il nous fallut attendre encore un jour.

Le 8, on voulait encore nous retenir; mais toutes les dispositions étaient prises, et nous partions quand même.

Le chef vint vite nous rejoindre et nous escorter jusqu'à Waguié; là, il refusa de nous servir de guide. Je dus prendre la tête de la caravane pour conduire la petite troupe à travers les plantations où les embuscades étaient si faciles; cette marche émotionnante dura une heure et demie; mais aucune alerte ne se produisit, — à peine quelques cris lointains, en arrière. Sans doute, les Gouros nous attendaient à l'ouest ou bien avaient-ils jugé une attaque trop risquée? En résumé, nous étions sauvés, après une captivité de trois semaines. Aussi, quelle joie de se trouver libres!

Le soir, nous campions en brousse, près de Gouropan.

Le 9, nous rentrions à *Gouropan*, où nous fûmes bien accueillis. Je demandai à être conduit vers le Bandama, mais le chef me refusa de nouveau la route. Nous eûmes en outre beaucoup de peine à acheter les deux jours de vivres nécessaires pour retourner à Bouavéré.

Le 10, nous campions au même point qu'à l'aller, tout près du fleuve qui forme là une chute peu élevée.

Le 11 au soir, nous arrivions à Bouavéré.

Je palabrai encore vainement pendant deux jours pour essayer de passer le fleuve et tâcher de revenir par le Sassandra. En désespoir de cause, je demandai un guide pour retourner vers l'est par une route différente de celle de l'aller. On me promit de me conduire de ce côté à *Kami*.

Mais, au moment de partir, le 14 mars, le chef refusa de me

Digitized by Google

donner le guide promis, en me disant de rentrer par le chemin que nous connaissions.

Retour par Kami-Kouadiokofi.

Je ne renonçai pas cependant à trouver le sentier de Kami ; d'après des renseignements, je me dirigeai vers le nord-est ; bientôt, nous rencontrions des indigènes isolés qui nous mettaient en bonne voie. Après avoir traversé une zone de forêt dense, nous arrivions à un gros village Yo-Ouré, *Korotono*, où nous recevions le meilleur accueil. (On commence ici à parler le baoulé.)

A partir de là, le voyage devint facile, à travers un pays très peuplé, où nous étions toujours bien reçus.

Le 15, nous arrivions à *Kami*, centre principal de cette région montagneuse et aurifère.

Continuant vers l'est, puis vers le nord, nous passions le Bandama Blanc le 18 mars, au-dessus d'un barrage rocheux ; le fleuve est facilement guéable, en cet endroit, pendant la période d'étiage.

Nous nous dirigeâmes alors vers *Kouadiokofi* par un itinéraire entièrement nouveau jusqu'à *Didiéwi*, mais qui coupe à *Tiévissou* et à *Kotoko* des itinéraires récents de M. Nebout et de M. du Paty de Clam.

La mission arrivait à Kouadiokofi le 23 mars. Nous étions très fatigués ; depuis Élengué, il y avait dix-sept jours que nous battions en retraite.

Kouadiokofi est notre poste extrême du Baoulé ; nous y reçûmes un accueil excellent.

On avait été très inquiet sur notre compte peu de temps avant notre retour ; le bruit avait couru avec persistance que la mission avait été massacrée à Tombo par les Akoués, et les indigènes donnaient même des détails circonstanciés sur notre mort. D'après ces récits, j'aurais été tué dès le début de l'attaque ; mon compagnon aurait résisté longtemps, et après avoir détruit une foule d'assaillants, aurait succombé à son tour. On racontait aussi que mes porteurs auraient été massacrés en partie et les survivants réduits en esclavage.

Dès qu'il apprit cette nouvelle, l'administrateur de Toumodi donnait ordre aux chefs de poste de se tenir prêts à toute éventualité, en vue d'une répression, et demandait d'urgence des cartouches pour ses tirailleurs. En même temps, il envoyait à Tombo un émissaire (du village d'*Ébli*), pour contrôler les dires des indigènes.

Digitized by Google

On apprit bientôt par cet intermédiaire que nous avions été parfaitement reçus à Tombo; que nous avions passé le fleuve depuis longtemps; que, s'il nous était arrivé malheur, c'était bien loin dans l'ouest...

Il y avait réellement quelque chose de fondé dans les bruits alarmants que l'on faisait courir sur notre sort. Mais, avec leur imagination, les indigènes avaient brodé des récits fantaisistes sur une vague nouvelle, en désignant aussi un point géographique inexact comme lieu de l'attaque.

C'est égal, il est assez piquant de relever soi-même l'annonce officielle de son propre massacre sur le journal d'un poste avancé!

Après un repos de quelques jours à Kouadiokofi, nous nous mettions en marche vers le sud, avec une caravane réduite.

Le 5 avril, nous étions à Toumodi, où se fermait le polygone décrit par notre itinéraire. Nous rentrions alors en suivant le même chemin qu'à l'aller par Tiassalé et le Bandama; puis nous arrivions à Grand Lahou le 20 avril.

Enfin, le 28 avril, nous nous embarquions à bord du *Tibet*, qui nous ramenait à Marseille le 14 mai (1).

RÉSULTATS.

En résumé, le but principal que se proposait la mission n'a pu être atteint, par suite des circonstances relatées plus haut.

Cependant, nous avons parcouru à pied environ 800 kilomètres, sur lesquels 300 kilomètres en pays complètement inexploré, et nous sommes parvenus à mi-route environ du haut Cavally (ou, du moins, de son cours supposé).

Un premier résultat du voyage a été l'excursion *pacifique* à Zangué. Depuis notre séjour, des Gouros sont venus par groupes de 10 à 40, soit à Toumodi, soit à Tiassalé pour travailler et pratiquer des échanges. Ces relations doivent contribuer à accroître le commerce de la colonie et à faciliter le recrutement d'interprètes gouro-baoulé, ce qui aiderait singulièrement les explorations ultérieures.

(1) J'ai trouvé souvent un accueil très cordial, soit à bord, soit parmi les fonctionnaires ou les agents des factoreries. Si je ne cite systématiquement aucun nom, pour ne pas allonger cette relation par des formules de remerciments, je ne conserve pas moins une vive reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé de leurs encouragements et de leurs conseils.

Digitized by Google

Mais le résultat peut-être le plus intéressant est d'avoir reconnu l'existence d'une *route transversale* allant du Bandama vers le haut Sassandra, et probablement vers le haut Cavally.

Cette route suit en partie le cours du Bandama Rouge, qui s'incline assez fortement à l'ouest et favorise le passage vers les bassins du Sassandra et du Cavally. Un sentier principal va certainement d'Élengué dans cette direction, et il existe très probablement d'autres passages partant de Gouropan et de Bouavéré.

D'ailleurs, des sentiers nombreux s'entrecroisent dans cette région que l'on croyait couverte de forêts impénétrables et peu habitée, tandis qu'elle est, au contraire, *en grande partie découverte et très peuplée dans certaines zones.* Une expédition d'une centaine d'hommes, par exemple, trouverait largement à se ravitailler dans les villages Yo-Ouré et Gouro.

La mission a reconnu en outre la région aurifère de Kami, qui paraît très fertile et dont les populations accepteraient avec plaisir la tutelle des blancs; notre administration, très simplifiée là-bas, assure en effet aux indigènes plus de sécurité et de justice. Il y a là pour notre colonie une région d'*expansion pacifique* tout indiquée.

Quant aux documents rapportés par la mission, ils comprennent principalement :

1° Un Levé détaillé de l'itinéraire nouveau, dressé à l'échelle de 1 : 80.000 (et formant une carte de 2^m25 sur 1^m50). Ce levé se base aussi sur de nombreuses observations astronomiques.

2° Un Journal de route rédigé chaque soir à l'étape (voir Appendice, p. 17). Ce journal s'appuie sur les notes des carnets tenus au fur et à mesure du cheminement. Il est complété par un *registre de comptes* et de renseignements relatifs aux cadeaux échangés, aux payements, aux prix des vivres, aux marchandises ayant cours dans la contrée, etc...

3° Un Carnet de 102 observations astronomiques portant sur trente stations (1).

D'une manière générale, les observations ont été souvent gênées par l'*état nébuleux du ciel.*

Quelques latitudes ont été déterminées par des observations croisées avec une approximation qui doit être d'environ 15".

(1) Les instruments dont je disposais étaient les suivants : 1° un théodolite d'Hurliman, n° 71, cercle de 10 c/m de diamètre permettant de lire les 15"; 2° une lunette de 3 pouces, construite par Mailhat; 3° une montre-torpilleur de Leroy, n° 2640. Enfin, deux baromètres métalliques et divers thermomètres.

Digitized by Google

Les autres doivent être approchées à environ 30" près. Ces données apportent des rectifications assez sérieuses aux cartes en usage, même pour des localités bien connues.

Quant aux longitudes, le problème est, comme on le sait, plus délicat. Mes observations d'angles horaires reposent sur la marche d'une seule montre, de sorte qu'elles sont douteuses. Je comptais beaucoup sur les occultations d'étoiles par la lune, ce qui aurait donné aux longitudes obtenues ainsi une approximation voisine de 4 secondes, en temps. Malheureusement, ces observations, assez rares en somme, ont été presque sans cesse empêchées par la ***nébulosité du ciel;*** je n'ai pu en observer que deux, et encore, dans un tel état de fatigue et dans des conditions si mauvaises, que je conserve des doutes sur leur exactitude.

4° Une série de CINQ CARTES résumant mes observations sur les sujets suivants :

(*a*) *Géologie,*
(*b*) *Forêt dense,*
(*c*) *Langues,*
(*d*) *Habitation,*
(*e*) *Ravitaillement.*

5° Un ALBUM de 230 croquis ou aquarelles et 25 esquisses peintes.

6° Environ 300 PHOTOGRAPHIES de 8/9. Un certain nombre de ces clichés, développés à Paris dès mon retour, ont donné de bons résultats.

7° Quelques renseignements très restreints sur l'HISTOIRE NATURELLE, comprenant : diverses mesures anthropométriques, des données géologiques et minéralogiques, une petite collection de mollusques terrestres et d'eau douce (1).

8° Une ÉTUDE SUR LE COURS DU BANDAMA, comprenant d'abord un levé au loch de rivière (plus de 200 mesures) entre Grand Lahou et Tiassalé, contrôlé par deux séries d'observations de latitude aux stations extrêmes. Ce travail apporte des modifications assez importantes aux levés précédents.

Ensuite, diverses observations sur le défaut de navigabilité du fleuve supérieur peuvent contribuer à éclairer la question du *Transnigérien.*

J. EYSSÉRIC.

(1) Achatina, bulimus, ampullaria, lanistes, néritina, ætheria, galathea.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE.

EXTRAITS DU *JOURNAL DE ROUTE.*

NOTE A.

Zoukrou, 4 février, 10 h. soir.

... Le Bandama, dont les eaux limpides sont fort basses en ce moment, montre ici de prodigieux amoncellements d'écueils. La roche granitique, morcellée par le courant, se dresse en embâcles colossales, avec des croupes lisses monstrueuses, des pointes découpées, des aiguilles, des blocs bizarres qui semblent façonnés au tour. Sur chaque rive, la bordure merveilleuse de la forêt se réfléchit en noir dans le miroir calme du fleuve, à peine ridé d'argent par quelques minces remous.

Nous prenons deux pirogues pour visiter ce chaos géologique. Excursion étrange et charmante qui me laissera d'inoubliables souvenirs. Rien de plus imprévu que cette navigation remplie d'obstacles, où la pirogue frôle parfois le gravier de bancs, tandis qu'ailleurs elle contourne les énormes blocs qui plongent à pic dans l'eau profonde. La nuit arrive, presque brusquement, avant que nous ayons pu atteindre le confluent des deux bras du fleuve. Alors, nous revenons à tâtons, en butant souvent contre les écueils.

Quand nous débarquons, l'obscurité absolue rendrait le sentier sous bois impraticable. Mais nos noirs ont vite allumé de poignées de bois sec qui leur servent de torches ; comme des photophores de bronze vivant, ils illuminent les berceaux verts des lianes sous lesquels nous nous glissons pour rentrer au village.

NOTE B.

Au campement entre Bouavéré et Gouropan,
12 février 1897, 9 h. soir.

... Pendant que M. Coroyé fait installer la bâche, je vais vite avec quelques hommes reconnaître le point d'eau, qui n'est autre que le *Bandama Rouge*.

Digitized by Google

A travers une lisière d'arbres très touffue, nous débouchons sur le fleuve par une trouée qui sert de passage aux bêtes altérées. Les eaux basses laissent à découvert un large banc de sable ; vers l'amont, un barrage rocheux, échelonné en gradins, détermine plus qu'un rapide, une véritable chute analogue à celle de Broubrou.

Sur le banc de sable s'entrecroisent des empreintes innombrables. Il semble que tous les fauves de la forêt se sont donné un incroyable rendez-vous à l'abreuvoir. On distingue les lourdes et profondes traces laissées par les éléphants et les hippopotames, à côté des pas élégants de la panthère et des empreintes plus légères des antilopes.

A mon retour, le campement est terminé ; nous serons très bien sous l'abri de toile. Nos hommes bivouaquent tout autour; le bois ne manque pas, et des feux nombreux brillent déjà dans le crépuscule écourté. Ces foyers sont indispensables aux porteurs, qui dorment presque nus à la belle étoile, car la température s'abaisse sensiblement après le coucher du soleil.

En ce moment, tout est tranquille au bivouac. Vers le *nord,* la lune brille sur un ciel laiteux; la forêt impénétrable ne laisse entendre que le bruissement des insectes nocturnes, soutenu au loin par la basse monotone des batraciens. Les feux de campement tombent au rouge ; de temps en temps, un homme se lève pour les secouer, et les tisons jettent une courte flambée dans la nuit claire...

Note C.

Au bivouac de Waguié, 15 février, 9 h. soir.

... Alors, après ces palabres, commence une tardive et pénible étape, avec plusieurs fausses routes qui nous conduisent trop au nord...

Des barrières de forêt dense marquent, dans une plaine ondulée, les lits des cours d'eau. Tous sont à sec. Nous marchons, sous un soleil de feu, jusqu'à 2 h. 1/4 pour trouver dans une dépression une mare d'eau rousse, contaminée par les déjections des éléphants, dont les traces nombreuses convergent vers ce rare point d'eau. Atroce purin avec lequel nous faisons du thé ; un biscuit de marine complète ce « five o'clock » hâtif. Nos hommes se partagent quelques poignées de riz cru. Quand la chaleur tombe enfin, nous nous remettons en route. Nous traversons une belle forêt, comparable à celles du sud, puis nous arrivons à des plantations magnifiques. Bananiers, manioc, maïs, palmiers à huile, poussent plan-

Digitized by Google

tureusement dans un sol fertile. La topographie du terrain, l'heure crépusculaire, le décor toujours prodigieux de la lisière boisée, donnent au paysage un charme assez puissant pour étonner des blasés comme nous. Et nous marchons toujours, sans trouver la grande agglomération indiquée par ces cultures. A peine quelques abris annoncent l'approche d'un centre habité. Et nous marchons encore, éclairés maintenant par la pleine lune.

Décidément, nous avons dépassé le grand village, et cela, par la volonté des guides. Un indigène parlant baoulé nous avait dit que c'était *Zérégui*....

Il nous faut absolument un gîte ; nous le trouvons à *Waguié*, misérable village composé de deux grandes cases. On nous donne de l'eau bourbeuse et quelques ignames, mais pas d'abri. Nous installons nos couchettes en plein sentier, et, couverts par la moustiquaire et le plaid, nous défions l'abondante humidité de la nuit.

Note D.

Favéra, 17 février 1897, soir.

La journée du 16 ne s'est pas terminée sans un grave incident.

A 11 h. 1/2 du soir, notre premier sommeil est brusquement interrompu par des clameurs de guerre, de formidables appels auxquels répondent des cris lointains, hurlés dans la forêt, longuement.

Nous avons à peine le temps de sauter sur nos carabines que des hommes armés arrivent de toutes parts. Avec leurs dents limées en pointe, leur coiffure en cornes, leur long fusil, ils ont un aspect des moins rassurants. Pourtant, ils ne sont pas agressifs et nous font signe de nous reposer.

Impossible de nous entendre, puisque nous n'avons pas d'interprète gouro ; attendons patiemment !

A 2 h. 1/2 du matin seulement, arrive un Bambara qui va nous servir d'interprète gouro-bambara ; le chef des porteurs, Daoua, parlant le bambara et le baoulé, traduira les phrases à notre cuisinier Kouakou, qui nous les répètera en français-nègre.

Nous voilà donc encore en palabre nocturne. On nous explique la réunion des fusils en nous disant que les villages traversés hier avaient combiné une attaque pour nous piller. Le chef de Favéra, Balo, avait alors réuni ses hommes pour nous protéger.

Balo me promet des guides et une escorte pour demain, et le palabre se termine par une audition de la boîte à musique !

Digitized by Google

Note E.

Élengué, 19 février 1897, 7 h. soir.

Nuit d'insomnie, affreuse journée d'alerte, d'attente anxieuse et énervante. Sans être désespérée, notre situation reste très grave et je n'en vois guère l'issue.

J'ai essayé d'utiliser la veille forcée de la nuit dernière pour observer d'abord une éclipse du premier satellite de Jupiter, puis l'occultation d'υ du Lion. Mais des volées de nuages viennent couvrir le ciel par intermittence, et les observations ne réussissent pas. C'est mon moindre souci en ce moment!

— Ce matin, nous préparions le départ vers 6 heures, quand le vieux chef nous fait dire de rester encore la journée. Il doit nous faire des cadeaux et nous assure qu'il nous mettra en bonne route demain.

J'essaye de lui faire comprendre que nous voudrions partir aujourd'hui même... Impossible d'obtenir les guides. Le chef m'offre un cabri et je lui rends un joli cadeau en échange.

Mais pendant que nos porteurs tuent la bête et préparent leur repas, la situation devient rapidement très grave

8 h. 3/4. Des hommes armés de fusils à pierre, de lances, de pieux affilés, de machettes ou de coutelas, arrivent de divers côtés. Ils palabrent bruyamment et se rangent en deux groupes. Tous convoitent nos bagages, qu'ils essayent même de compter. D'après ce que nous croyons comprendre, les gens d'Élengué ne voudraient pas risquer un combat.

Nous nous préparons sérieusement à être attaqués. Les cartouches sont disposées à portée de la main (il nous en reste 180, soit 90 pour chacun; c'est plus qu'il n'en faut; quoi qu'il arrive, nous ne les brûlerons jamais toutes!)

Les porteurs, accroupis ou couchés derrière nous, attendent les événements en fatalistes.

Nous restons ainsi sur la défensive une bonne partie de la matinée. Un moment, le groupe de guerriers qui nous fait face se prépare au combat en enlevant la gaîne de cuir qui protège le bassinet des fusils à silex; nous attendons, prêts à riposter, mais absolument résolus à ne pas tirer les premiers, suivant les instructions très sages que j'avais reçues... Puis, il se produit une accalmie; les groupes armés se dispersent sans avoir osé tenter une attaque.

Digitized by Google

Notre espoir de partir après midi est encore déçu. Il nous faut passer une longue demi-journée dans la case chaude, entourés par les habitants d'Élengué et des villages voisins, qui nous examinent comme deux animaux rares. Il y a là des crânes très curieux, des coiffures originales qu'il serait si intéressant d'étudier et de dessiner. Mais dans la demi-obscurité de la case, à peine éclairée par un jour d'en bas, plus aveuglant qu'utile, tout travail graphique est interdit. Les heures passent lentement.

La situation paraît toujours aussi incertaine. Nous nous sommes enferrés, par une série de mauvaises chances, un peu trop au nord. Ah ! si j'avais dix tirailleurs ! . . . . . .

. . . . . .

Élengué, 22 février, 9 h. soir.

Quelle différence entre la lugubre soirée d'hier, où tout paraissait désespéré, et celle d'aujourd'hui !

Cette nuit du 21 au 22 a été atroce. Il fallait préparer l'abandon partiel des colis et réunir à la hâte les instruments, les papiers, les marchandises précieuses, les quelques vêtements indispensables pour le départ subit projeté et décidé, malgré tous ses risques.

Or, nous étions gardés à vue, et les reflets des feux de veille éclairaient notre case ; de plus, il fallait se préoccuper des alertes continuelles, des appels de guerre farouches, échangés d'un poste à l'autre. On pouvait redouter aussi une fusillade concentrique de la case, car nous étions cernés à quelques mètres de distance, par des groupes de guerriers pillards.

Pour essayer de nous reposer, nous nous relevions de deux heures en deux heures avec M. Coroyé. C'était notre quatrième nuit passée ainsi, la carabine en main, et nous étions exténués. Rien de plus lamentable aussi que de laisser là ses collections, ses objets usuels, déjà attachants par leurs souvenirs....

J'avais passé le quart à mon compagnon, à 4 heures du matin, et je dormais un moment en attendant le départ, lorsque, vers 5 heures, on vient me dire que le chef Bou demande à *faire fétiche* avec Daoua, notre chef de caravane ; que désormais, nous n'aurions rien à craindre du village ; que le chef nous avait pris pour des gens de Samory (« pour Samory et son fils ! ») et qu'il reconnaissait son erreur, etc.

Cette cérémonie du fétiche est trop grave pour qu'un noir viole la parole donnée dans ces conditions. Aussi, après une réflexion

Digitized by Google

rapide, je décide qu'il faut accepter la proposition de paix et différer le départ si chanceux que nous devions tenter une heure plus tard. Nous trouvions là une issue inespérée à une situation des plus critiques.

. . . . . .

J. E.

Digitized by Google

FAUNE ICHTHYOLOGIQUE

DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

III.

GENRE IV. — ABLETTE. — ALBURNUS, BÉLON.

Bouche fendue obliquement; mâchoire supérieure protractile, égale à la mandibule ou même moins longue; mandibule saillante; dents pharyngiennes comprimées, crochues à leur extrémité, au nombre de sept de chaque côté, placées sur deux rangées. Corps plus ou moins allongé et comprimé, garni d'écailles minces; entre l'insertion des ventrales et l'anus, la carène de l'abdomen est tranchante et n'a pas le bord couvert d'écailles imbriquées; ligne latérale bien marquée, à courbure convexe en bas, rapprochée du profil du ventre; dorsale courte, dépourvue d'aiguillons et s'insérant en arrière de l'attache des ventrales; anale généralement assez longue; caudale fourchue.

Dix-huit espèces, trois appartenant à la faune française et deux se trouvant dans la région.

Ligne latérale non placée entre deux lignes de points noirs.	A. commune.
Ligne latérale placée entre deux lignes de points noirs..	A. spirlin.

20.— 1. Ablette commune. Alburnus lucidus, Heckel et Kner.

N. prov. : *Ablet, Ableto, Argentado, Blanquet, Nablo, Nadèlo, Pichot-lusent; Ravanenco* (Gard).

Tête généralement plus longue que haute, longueur comprise de cinq fois et demie à six fois et quart dans la longueur totale qui égale $0^{m}173$; museau court; bouche assez grande, ouverte obliquement, légèrement protractile; mâchoire supérieure moins allongée que l'inférieure, présentant en avant une échancrure dans laquelle est reçu le tubercule de la symphyse de la mandibule;

Digitized by Google

diamètre de l'œil compris de trois fois à trois fois et demie dans la longueur de la tête, ordinairement un peu plus grand que l'espace préorbitaire et que l'espace interorbitaire; iris jaune argenté ; orifices des narines voisins l'un de l'autre et placés dans une petite fossette située au milieu de l'espace préorbitaire ; opercule et sous-opercule bien développés, d'un blanc argenté fort brillant, ainsi que le préopercule ; ouïes largement ouvertes; dents pharyngiennes, de chaque côté, au nombre de sept, disposées sur deux rangées 5-2, minces, plus ou moins crochues à leurs extrémités, finement dentelées sur le bord concave. Corps effilé, comprimé latéralement, couvert d'écailles brillantes, fort minces, assez peu adhérentes, et dont la forme est des plus caractéristiques ; hauteur du tronc comprise de cinq fois et quart à six fois et quart dans la longueur totale; profil du dos presque droit, celui du ventre arqué ; carène abdominale, entre les ventrales, à bord très étroit,

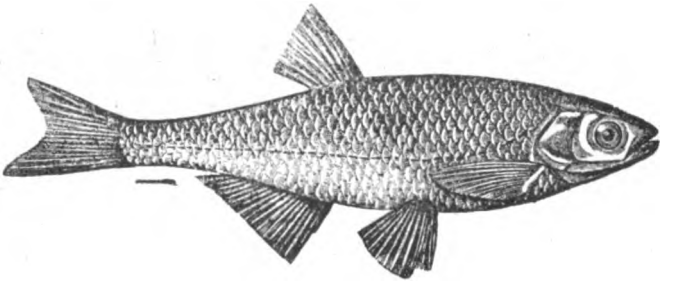

FIG. 22. — Ablette commune (*Alburnus lucidus*, Heckel et Kner).

tranchant, placé entre deux rangées d'écailles ne se recouvrant pas et non pliées en chevron; ligne latérale décrivant en avant une courbure à concavité supérieure, qui la rapproche du profil abdominal, et non placée entre deux séries de points noirs ; de 48 à 59 écailles en long, de 11 à 14 en travers ; dorsale courte, trapézoïde, reculée, commençant au-dessus de la moitié postérieure de la longueur des ventrales ; anale prenant naissance sous la fin de la dorsale, sa longueur et sa hauteur sont à peu près égales; une écaille triangulaire à l'aisselle de la ventrale. Dessus de la tête et dos d'un gris verdâtre, quelquefois le dos bleu foncé ; côtés, ventre et joues d'une teinte argentée à reflets très brillants ; dorsale grise; caudale brunâtre, bordée de noir ; anale et nageoires impaires pâles.

L'Ablette commune se trouve dans toute l'Europe centrale; on la pêche dans la plupart des rivières de France ; elle n'est pas rare dans notre région. Très sociable, elle vit toujours en grandes

Digitized by Google

troupes, nageant près de la surface de l'eau, chassant les insectes par les temps chauds et calmes ; elle est peu craintive, curieuse et vorace, de telle sorte que, si l'on jette quelque chose dans son voisinage, elle se retourne après avoir fui un instant, revient et se porte sur ce qui vient de tomber, l'abandonnant s'il ne lui convient pas.

Elle quitte souvent la surface de l'eau pour sauter à une hauteur énorme vu sa taille; elle renouvelle ce manège à chaque instant et parcourt ainsi les rivières, qu'elle anime de son mouvement perpétuel. L'Ablette passe sa vie, en effet, à chasser sans relâche, courant, avec une rapidité toujours égale, après chaque petite mouche qui paraît à sa portée. Aussi ardente à l'attaque que si elle avait la force pour elle, l'Ablette mord sur toutes les amorces que le pêcheur met à l'eau : c'est pourquoi, si cette gloutonnerie fait la joie du jeune pêcheur novice, et cela depuis fort longtemps, puisque le poète Ausone nous dit :

... Quis non et virides solatia tincas
Norit, et alburnos *praedam puerilibus hamis?*

elle est un des fléaux que redoute le pêcheur émérite, fléau devant lequel il est quelquefois obligé de plier bagage, malgré toutes ses ruses et toutes ses précautions. Munie de petites dents aiguës, l'Ablette attaque une esche aussi grosse qu'elle ; elle n'en enlève qu'une parcelle, mais cette parcelle lui suffit; elle recommence, elle s'acharne ; dix, vingt, cent Ablettes se joignent à elle et tiraillent le malheureux appât jusqu'à ce que, réduit en miettes ou en charpie, il disparaisse peu à peu sous des coups de dents sans cesse multipliés.

Par un beau soir d'été, quand les rayons du soleil glissent obliquement sur la surface du fleuve, l'Ablette semble une étincelle d'argent qui s'allume à chaque instant au dehors des eaux pour mourir en y retombant. Parmi les insectes qui se posent sur l'eau, un semble à l'abri des attaques de ce petit poisson si vorace : c'est l'Araignée d'eau ou Nèpe glauque, que l'Ablette ne cherche point à saisir. Soit que les mouvements de l'insecte soient plus rapides encore que les siens et qu'une longue expérience infructueuse lui ait appris qu'il n'y a rien à faire de ce côté, soit que les grandes pattes sèches et poilues de l'insecte ne lui semblent qu'un médiocre régal, « le fait, dit M. H. de la Blanchère, n'en a pas moins attiré souvent mon attention et provoqué mes réflexions sans que j'aie pu lui trouver une solution bien satisfaisante ».

La ponte a lieu en mai, mais elle commence souvent fin mars

Digitized by Google

pour se prolonger jusque vers juillet. A ce moment, les Ablettes se rassemblent en troupes serrées et remontent les rivières à la recherche d'un endroit propice. Elles choisissent pour frayer un fond pierreux ou garni de plantes aquatiques ; elles sont à ce moment très vives, très surexcitées, et on les voit fréquemment s'élancer hors de la surface de l'eau. La ponte aurait lieu en trois périodes plus ou moins longues ; les animaux les plus âgés commencent à pondre les premiers, et ce sont les plus jeunes qui finissent. La multiplication est extrême, mais les nombreux ennemis qui s'emparent de l'Ablette les détruisent en grand nombre ; l'habitude qu'ont les Ablettes de se tenir en troupe près de la surface de l'eau les expose à la chasse des poissons aussi bien que des oiseaux. Lorsqu'une Perche vorace se précipite au milieu d'une bande d'Ablettes, il arrive assez souvent que celles-ci s'élancent hors de l'eau et échappent ainsi.

L'Ablette, écrit M. E. Blanchard, donne lieu en France à une industrie particulièrement exercée à Paris, qui est loin d'être sans importance. Tout le monde sait que les brillantes écailles de ce poisson fournissent le produit connu sous le nom d'*essence d'Orient*, employée à la fabrication des fausses perles. Les écailles du ventre sont détachées à l'aide d'un couteau, puis lavées et triturées pour en détacher leur pigment d'aspect métallique, qui se précipite au fond du vase sous la forme de particules microscopiques. On traite ensuite cette matière pulvérulente par l'ammoniaque pour l'isoler de tout ce qui pourrait rester de substances organiques. Alors, avec de la colle de poisson, on forme de cette poudre une sorte de pâte facile à étendre sur le verre.

Les Chinois, s'il faut s'en rapporter à certaines assertions, connaîtraient, de temps immémorial, le parti que l'on peut tirer de la couche argentée qui revêt les écailles de certains poissons. D'un autre côté, on assure que, dès le XVI^e^ siècle, les Vénitiens conçurent l'idée d'enduire à l'intérieur de petits globes d'une couche d'essence d'Orient, et réussirent à imiter si parfaitement les véritables perles, que des gouvernements en vinrent à prohiber ce nouveau produit qui, plusieurs fois, avait été l'occasion de fraudes iniques. Réaumur fixe la date de l'emploi de l'essence d'Orient en France à l'année 1656 ; d'autres la font remonter au règne d'Henri IV. On fabriquait alors des globules de plâtre ou d'une matière analogue que l'on recouvrait ensuite d'une couche de la substance qui imite si bien les perles.

D'abord, on s'émerveilla à la vue de ces joujoux ; mais, bientôt,

Digitized by Google

quelle fut la désillusion! La chaleur, la moiteur de la peau des belles dames, pendant les soirées, déterminait un changement d'adhérence de la matière nacrée; cette matière abandonnait le plâtre et s'attachait au cou, aux blanches épaules, en formant les dessins des plus incohérents. Les fausses perles étaient condamnées, et elles étaient tombées dans l'oubli le plus profond, lorsque, en 1680, un industriel de Paris, du nom de Jacquin, fabricant de chapelets ou *patenôtrier*, suivant l'expression du temps, ayant observé de nouveau que les Ablettes lavées dans un vase laissaient déposer au fond des particules argentées ayant l'éclat des plus belles perles, eut la bonne pensée d'enduire avec l'essence d'Orient de petites boules de verre, c'est-à-dire de confectionner les fausses perles à peu près comme on les fabrique aujourd'hui.

Il répandait la nacre uniformément sur les parois internes de la bulle, et l'on faisait sécher rapidement au-dessus d'un poêle. Alors on remplissait la bulle avec de la cire fondue, qui fixe la nacre contre les parois et donne de la solidité à la perle. C'était une industrie véritablement créée. Des fabriques s'établirent sur les rives de la Seine, de la Loire, de la Saône et du Rhône. Après avoir bien décliné, cette industrie a repris faveur; elle occupe, à Paris, bon nombre d'ouvriers et surtout d'ouvrières, et elle exporte annuellement pour plus d'un million de francs de ses produits. On a cité de fausses perles figurant à l'exposition de 1855, d'une beauté si parfaite qu'il eût été impossible de les distinguer des véritables perles, sans un examen attentif.

Dans plusieurs de nos départements du Nord et de l'Est et en Allemagne, on fait la pêche des Ablettes pour en arracher les écailles. Comme on compte qu'il faut environ quatre mille Ablettes pour fournir un demi kilogramme d'écailles, donnant à peine le quart de son poids d'essence d'Orient, les fabricants de fausses perles doivent être reconnaissants envers la Providence, qui a doué les Ablettes d'une merveilleuse fécondité. La valeur des écailles varie de vingt à vingt-quatre francs le kilogramme. Un pêcheur de Metz estime que les Ablettes prises dans la Moselle, en 1860, ont produit 50,000 francs. Siébold nous apprend que dans la région du Rhin moyen, il faut de dix-huit à vingt mille Ablettes pour obtenir cinq cents grammes de brillant argenté par le lavage. Dans cette région, les Ablettes sont si communes qu'il est facile d'en recueillir de grandes quantités. Dans le lac de Constance, par exemple, on aurait pris de ces poissons en telle abondance, que d'un seul coup de filet on pût en remplir dix tonneaux.

Digitized by Google

La chair de l'Ablette est molle, fade, et par conséquent peu recherchée pour la table; les pêcheurs l'emploient parfois pour amorcer les lignes destinées à prendre des anguilles, des truites, des brochets, des perches, mais à défaut d'autres poissons plus vivaces, gardon, goujon, loche, etc., qui tous vivent plus longtemps qu'elle attachés à l'hameçon, et souvent se transportent plus loin dans le bidon ou sceau approprié à la pêche au vif.

La pêche de l'Ablette se fait toute l'année aux filets; c'est principalement au printemps, lorsque les eaux sont hautes, qu'on en prend une grande quantité au verveux, à la senne, à l'échiquier, à la truble, au tramail; on capture ce poisson à la ligne pendant l'été. La pêche à l'hameçon est une des plus faciles; c'est celle à laquelle s'exercent les gamins au bord de toutes les rivières et de tous les ruisseaux.

On peut dire de l'Ablette que c'est la gourmandise faite poisson. Elle mord à tout ce qu'elle peut avaler, et même attaque et tourmente des amorces aussi grosses qu'elle, mais dont elle espère détacher quelques bribes à son profit. Par un temps sec, en été, on prend l'Ablette avec l'asticot entre deux eaux; avec la mouche naturelle ou les mouches artificielles, de surface. Il faut même déployer un soin continuel, quand on pêche à la surprise les Chevaines, Gardons, etc., pour garantir sa mouche naturelle des attaques de ce petit rapace acharné et endiablé.

L'Ablette saute à un décimètre hors de l'eau, puis saisit au vol la mouche friande que vous laissez imprudemment approcher d'elle, et, ce qui est vraiment curieux comme miracle d'adresse, c'est qu'elle ne la manque pas et se manque toujours. Elle est un des poissons les plus vifs, les plus lestes et les plus adroits à dépouiller un hameçon sans y rester accrochés.

Aussi peut-on, avec vérité, certifier aux apprentis dans le noble art de la pêche que, lorsqu'ils sauront bien piquer une Ablette à la mouche, ils auront dix fois plus de facilité à prendre un poisson vingt fois plus gros, mais dont le *ferrer* est moins rapide et l'attaque moins fugitive. En effet, l'Ablette s'est élancée, a dévoré l'insecte et fui au loin, avant que votre main ait pu transmettre au scion le mouvement qui doit enfoncer le dard dans les chairs de la gourmande petite bête.

Il est d'ailleurs assez difficile d'indiquer les lieux qu'affectionne l'Ablette; elle se tient partout : en été, à la surface de l'eau, où elle chasse sans cesse; en hiver, au fond, parmi les roseaux et dans les sources d'eau vive, qui restent plus chaudes que la masse

Digitized by Google

de la rivière. Au premier rayon de soleil, vous la voyez remonter à la surface et commencer sa chasse.

On doit cependant remarquer que ce petit poisson se tient de préférence dans les endroits où un courant rapide et l'eau qui se renouvelle peuvent lui apporter les parcelles animales et végétales qu'il recherche pour sa nourriture. Près des moulins, on le trouvera au-dessous des déversoirs, dans les filets d'eau que les vannes ou les pierres de l'écluse laissent passer.

Au dessus des moulins, il se tiendra en foule dans le fil de l'eau qui marche à *la herse*, la tête ordinairement tournée vers le courant, qu'il remonte doucement et constamment en s'aidant d'un petit mouvement ondulatoire de la queue. Si quelque part on lave des peaux, de la laine, etc., les Ablettes y viendront en foule pressée, et alors on verra apparaître les géants de l'espèce, la variété alburnoïde, que représentent de très jolis poissons, presque de la taille du hareng.

Il faut se servir, pour pêcher l'Ablette, de très petits hameçons numéros 16 à 20, montés sur un simple crin de cheval. La flotte peut être comparativement grosse, parce que le toucher de ce poisson est brutal, quoique d'une extrême rapidité; et, cependant, il est préférable de se servir d'une simple plume, qui indique l'attaque d'une manière plus rapide et plus sûre.

En mettant trois ou quatre hameçons à la même ligne, on prend souvent plusieurs Ablettes d'un seul coup; dans ce cas, il n'est pas rare que la flotte soit *relevée* hors de l'eau, parce que ces poissons, au lieu de s'enfoncer quand ils ont pris l'esche, jouent avec elle et remontent à la surface de l'eau.

On les prend aussi, sans flotte, avec un hameçon numéro 16, monté sur un crin de cheval. On amorce avec une mouche ordinaire, dont elles sont fort friandes, et on laisse aller la mouche entre deux eaux. Le *toucher* est si intense que l'Ablette entraîne la ligne. En ferrant légèrement de côté, on rapporte, à tout coup, un de ces petits poissons.

Ablette de Fabre. — Alburnus Fabræi, E. Blanchard.

« L'Ablette de Fabre, dont le corps est assez médiocrement allongé et le dos arrondi comme chez le Spirlin, la tête assez courte, la bouche un peu ascendante, les mâchoires égales, l'opercule plus court que chez l'Ablette commune.

« Les écailles assez grandes, au nombre d'une cinquantaine dans

Digitized by Google

la plus grande longueur du corps, sont un peu plus longues que chez l'Ablette commune, plus arrondies, d'une texture un peu moins délicate avec leurs canalicules plus saillants et ainsi beaucoup plus distincts à la vue simple.

« La nageoire dorsale, médiocrement élevée, est extrêmement reculée en arrière; elle a huit rayons rameux à la suite des rayons simples ; l'anale, chez tous les individus observés, a présenté dix-sept ou dix-huit rayons branchus.

« Cette espèce, d'un aspect bien différent de celui de nos autres Ablettes, a la même coloration que l'Ablette commune. Les dents pharyngiennes ont une forme particulière ; elles sont plus courtes et plus faiblement dentelées.

« L'Ablette de Fabre se pêche dans le Rhône aux environs d'Avignon. Le savant auquel elle est dédiée m'en a fait parvenir plusieurs individus ayant une longueur de $0^{m}10$ à $0^{m}12$. Les pêcheurs du département de Vaucluse appellent ce poisson, ainsi que l'Ablette commune, la *Nablo* (1). »

De l'avis des ichthyologistes les plus autorisés, notamment de M. E. Moreau, l'Ablette de Fabre n'est pas spécifiquement distincte de l'Ablette commune.

21. — 2. Ablette spirlin. Alburnus bipunctatus, Bloch.

N. prov. : *Sófio*, *sófio plato* (Avignon); *Rougeto* (Alais).

Tête relativement petite, un peu aplatie en dessus, sa longueur contenue de cinq fois à cinq fois et demie dans la longueur totale, qui varie de $0^{m}08$ à $0^{m}15$; museau court, obtus; bouche fendue obliquement, légèrement protractile ; d'ordinaire la mâchoire supérieure un peu moins avancée que la mandibule ; œil grand, arrondi, rapproché du profil supérieur de la tête, son diamètre égale à peu près le tiers de la longueur de la tête, un peu plus grand que l'espace préorbitaire, égal à l'espace interorbitaire; iris jaune argenté assez clair; narine rapprochée de l'orbite, ses deux ouvertures voisines l'une de l'autre; fente des ouïes s'avançant jusque sous le bord inférieur du préopercule ; opercule légèrement échancré sur le bord postérieur; pharyngiens munis de dents minces, parfois légèrement dentelées sur le bord interne, au nombre de sept, sur deux rangées 5-2, rarement il y a seulement quatre dents à la grande rangée. Corps comprimé, couvert d'écailles minces, à peine striées; profil du dos et du ventre arqués ; hauteur du tronc com-

(1) E. Blanchard, *Les poissons des eaux douces de la France*, Paris, 1880, p. 370.

Digitized by Google

prise de quatre à cinq fois dans la longueur totale; entre les ventrales et l'anus, le bord de la carène abdominale porte chez certains sujets quelques écailles pliées en chevron, mais non imbriquées; ligne latérale bordée sur tout son trajet, d'une double série de petites taches ou de traits noirâtres et dessinant, du côté du ventre, une forte courbe; de 44 à 54 écailles en long et de 12 à 15 en travers; dorsale commençant en arrière de l'insertion des ventrales, et se terminant au-dessus de l'origine de l'anale, rarement un peu plus en avant; anale généralement moins haute que longue, son bord légèrement convexe; caudale fourchue; pectorale pointue, un peu plus allongée que la ventrale. Coloration variable suivant la saison, le sexe de l'animal et la nature des eaux; dos gris verdâtre; côtés et ventre argentés; chez certains individus, une bande cuivrée ou brunâtre s'allonge au dessus de la ligne latérale, limitant un segment argenté pointillé de noir; une tache

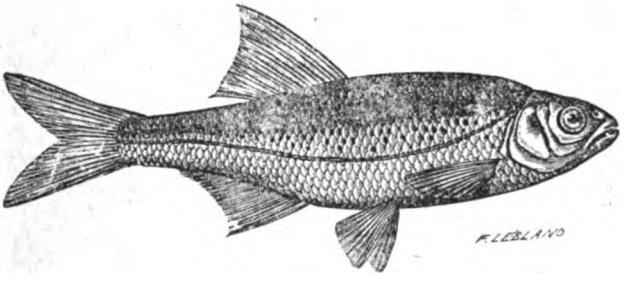

Fig. 23. — Ablette Spirlin (*Alburnus bipunctatus*, Bloch).

vert-de-gris sur chacun des opercules; aisselle de la pectorale d'un jaune orangé; base de l'anale jaunâtre.

Le Spirlin, surtout caractérisé par la présence sur les écailles de la ligne latérale de deux points ou plutôt de deux petites lignes noires situées aux deux côtés du conduit de la mucosité, et formant ainsi deux raies interrompues qui règnent sur toute la longueur du corps, est abondamment répandu dans le Centre et l'Est de la France. Il est commun dans le cours inférieur du Rhône et de ses affluents. Souvent les individus pris dans les Sorgues offrent une coloration jaune doré. Malgré sa petite taille, il est très vorace, se nourrissant de vers, d'insectes, de petits mollusques, d'œufs de divers animaux aquatiques, mais ne dédaignant pas pour cela une nourriture végétale. La ponte a lieu pendant les mois de mai et de juin. Sa chair molle et fade est peu appréciée. Les écailles servent aussi pour préparer l'essence d'Orient.

Digitized by Google

GENRE V. — ROTENGLE. — SCARDINUS, BONAPARTE.

Mâchoire supérieure un peu moins avancée que l'inférieure ; dents pharyngiennes au nombre de huit de chaque côté, placées sur deux rangs, l'un formé de trois dents, l'autre de cinq ; ces dents sont plus ou moins comprimées, dentelées sur le bord interne, terminées en crochet ; corps ovale, comprimé, couvert de larges écailles ; nageoire dorsale commençant en arrière de l'insertion des ventrales.

Une espèce.

22. — 1. Rotengle ou Gardon rouge. *Scardinius erythrophthalmus,* Bonaparte.

N. prov. : *Chivalot, Rouget* (Avignon) ; *Sangar, Estranglo-Varlet* (Gard).

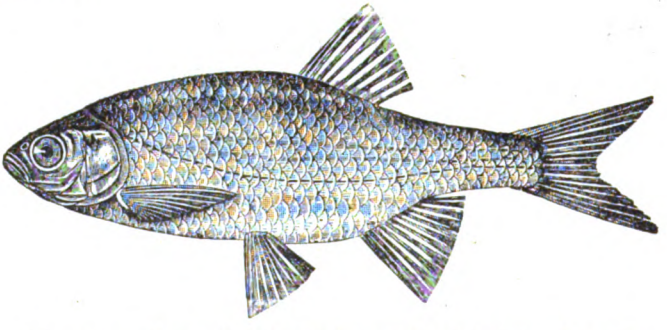

Fig. 24. — Rotengle (*Scardinius erythrophthalmus,* Bonap.)

Tête contenue de cinq fois et quart à six fois dans la longueur totale, qui varie de 0^m15 à 0^m30 ; région supérieure du crâne convexe ; bouche assez petite, légèrement protractile, fendue obliquement ; museau obtus ; mâchoire supérieure un peu moins avancée que la mandibule ; iris généralement d'un rouge éclatant, parfois jaune doré ; diamètre de l'œil contenu de trois fois et demie à quatre fois et quart dans la longueur de la tête, à peu près égal à l'espace préorbitaire, plus petit d'un tiers ou de moitié que l'espace interorbitaire ; opercule portant des stries assez fines ; de chaque côté, dents pharyngiennes au nombre de huit sur deux rangées, 5-3 ; parfois à la grande rangée ou série externe, il y a six dents au lieu de cinq ; à la longue rangée, la dent antérieure à peu près droite, légèrement crochue ; dents suivantes ayant la couronne

Digitized by Google

comprimée, très dentelée sur le bord interne et terminée en crochet; ces dentelures moins prononcées sur la dent antérieure et sur les dents de la courte rangée. *La forme seule des dents suffirait pour caractériser le Rotengle.* Corps semblable à celui du Gardon, mais plus élevé et plus comprimé ; le profil du dos est aussi beaucoup plus convexe; le corps couvert d'écailles grandes ; hauteur du tronc contenue de trois fois à trois fois et deux tiers et même quatre fois chez les jeunes, dans la longueur totale ; *carène abdominale garnie, entre les ventrales et l'anus, d'écailles imbriquées, pliées en chevron ;* ligne latérale courbe rapprochée du profil inférieur à l'aplomb des ventrales; de 40 à 45 écailles en long, de 11 à 14 en travers; dorsale plus reculée que chez le Gardon et ne commençant guère qu'au-dessus de la moitié postérieure des ventrales et d'un tiers environ plus haute que longue; anale prenant naissance au-dessous, ou plus souvent en arrière de la fin de la dorsale; caudale fourchue. Dos brun verdâtre; flancs plus clairs; ventre argenté, brillant souvent de reflets dorés ou rougeâtres; dorsale gris bleuâtre à la base, rouge à l'extrémité de ses rayons; anale et ventrales rouges; caudale grisâtre vers la base, rougeâtre dans le reste de son étendue; pectorales souvent d'un gris rosé assez pâle, parfois jaunâtre.

Le Rotengle ou Gardon rouge, que les pêcheurs de la vallée du Rhône confondent souvent avec le Gardon blanc sous les noms de *Rouget* et de *Chivalot*, se distingue de ce dernier par son corps plus élevé et plus comprimé, par la couleur de l'iris, qui est souvent d'un rouge éclatant, et surtout par la forme de ses dents pharyngiennes et la position très reculée de sa nageoire dorsale.

Bien que vivant également dans les eaux courantes et dans les eaux stagnantes, le Rotengle, le plus joli peut-être de nos poissons blancs, préfère les eaux calmes et dormantes; on le trouve jusque vers 1.600 mètres d'altitude dans les lacs et les étangs. Il est prudent, craintif, très agile; il se nourrit de matières végétales et animales, de vase, de vers, d'insectes, de diverses plantes aquatiques. Il est très vorace, et la facilité avec laquelle il se jette sur les appâts lui donne un certain attrait aux yeux des pêcheurs à la ligne. On le prend avec l'asticot et très tard, en novembre, alors que les autres espèces sont descendues au fond de l'eau pour passer la saison d'hiver,

Ce poisson est surtout commun dans les lones voisines du Rhône, et il est des jours où on en prend une centaine. Il n'atteint jamais une taille bien considérable, la plupart des individus

Digitized by Google

mesurent de $0^{m}15$ à $0^{m}30$ et pèsent de 20 à 250 grammes ; on parle pourtant de Rotengles pesant un kilogramme, mais ils doivent être rares. Bien qu'ayant beaucoup d'épines il n'en constitue pas moins une friture passable, mais on s'en sert surtout pour amorcer les lignes à brochet ; il se conserve bien en vie et supporte le transport.

Le Rotengle fraye fin avril et au commencement de mai ; à ce moment ses couleurs s'assombrissent. La ponte dure plusieurs jours ; elle a lieu dans les endroits herbeux. Les œufs en nombre considérable sont déposés sur les plantes aquatiques. La période d'incubation est de huit à dix jours. On a remarqué que pendant le frai les écailles sont chargées de petites excroissances pointues.

Walton pense que le Rotengle et la Brême mêlent leurs œufs, et les fécondent souvent ainsi, d'où naissent des métis ne devenant pas aussi gros que la Brême, mais qui dans certains endroits sont en nombre considérable. On peut douter de ces hybrides naturels, car, en général, c'est à la domestication seule des espèces qu'on doit ces produits, et cependant l'opinion de Walton — et celle des pêcheurs, — se prononcent pour l'affirmative. D'un autre côté, les espèces sont bien voisines... le point n'est pas encore élucidé.

GENRE VI. — GARDON. — LEUCISCUS, RONDELET.

Mâchoire supérieure généralement plus avancée que l'inférieure ; dents pharyngiennes disposées sur un seul rang, le plus souvent au nombre de six du côté gauche, de cinq du côté droit, les antérieures affectent une forme conique, tandis que les postérieures sont comprimées, crochues à l'extrémité et très finement entaillées sur leur bord ; corps ovalaire, plus ou moins comprimé, couvert d'écailles assez grandes ; nageoire dorsale commençant au-dessus de l'insertion des ventrales.

Une seule espèce.

23.— 1. Gardon commun, *Leuciscus rutilus*, Linné.

N. prov. : *Chivalot, Rouget, Cabès, Chevanèu, Sangar.*

Tête assez forte, presque aussi longue que haute, sa longueur comprise de cinq fois et quart à cinq fois et trois quarts dans la longueur totale qui varie de $0^{m}15$ à $0^{m}30$; museau arrondi, un peu saillant ; bouche protractile ; mâchoire supérieure plus avancée

Digitized by Google

que l'inférieure, son extrémité placée au-dessous du prolongement du diamètre horizontal de l'œil ; mandibule légèrement ascendante ; dents pharyngiennes placées de chaque côté sur une seule rangée, généralement six à gauche et cinq à droite ; d'autres fois il y en a cinq, rarement six, sur chaque pharyngien ; enfin, certains individus n'ont que quatre dents à gauche ou à droite ; la première dent conique, légèrement pointue à la pointe, la seconde tuberculeuse, les suivantes un peu comprimées avec l'extrémité de leur couronne échancrée ou arquée, terminée en petit crochet ; iris jaune doré, parfois jaunâtre ; diamètre de l'œil contenu de trois fois et demie à quatre fois et demie dans la longueur de la tête, presque égal à l'espace préorbitaire et mesurant les deux tiers environ de l'espace interorbitaire. Corps ovale, comprimé, couvert d'assez grandes écailles ; hauteur du tronc contenue de trois fois et trois quarts à quatre fois et deux tiers dans la longueur

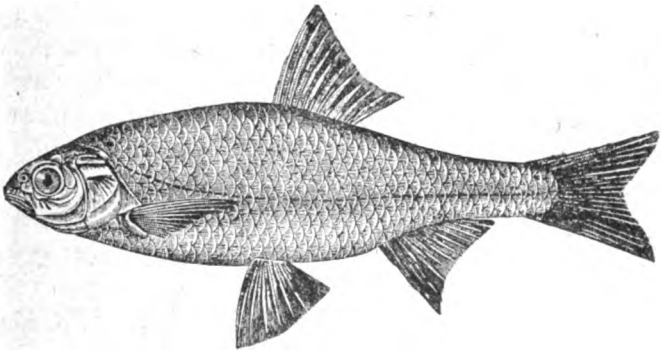

Fig. 25. — Gardon commun (*Leuciscus rutilus*, Linné).

totale ; ligne latérale courbe, rapprochée du profil inférieur ; entre cette ligne et l'insertion de la ventrale il y a d'ordinaire trois grandes écailles, plus une petite ; de 42 à 45 écailles en long et 12 en travers ; dorsale plus haute que longue, commençant au-dessus du milieu de l'insertion des ventrales et finissant avant l'origine de l'anale ; anale assez courte ; caudale fourchue ; ventrale ayant à son aisselle une écaille bien développée. Dos verdâtre à reflets dorés, ventre argenté ; dorsale et pectorales d'un vert grisâtre ; caudale verdâtre, teintée de rouge à son extrémité et le long du bord interne de ses lobes ; anale et ventrales le plus souvent d'un rouge jaunâtre.

Rien n'est joli comme le Gardon se jouant dans les eaux vives

Digitized by Google

et limpides qu'il recherche de préférence. Les nageoires rouges tranchent sur la teinte argentée de ses flancs, tandis que son dos présente les couleurs variables des mousses dont les touffes mobiles tapissent le fond des rivières. Aussi, quand mollement bercé par ces tiges onduleuses qui cachent ses flancs, on ne l'aperçoit que par le dos, serait-il difficile à distinguer, si ses grands yeux couleur de sang ou d'or bruni, cerclés de jaune, ne le décelaient à l'observateur.

Le Gardon est un des poissons blancs les plus communs dans les lacs et les rivières ; il aime les eaux claires et les fonds sablonneux ; cependant, on le trouve aussi en grande quantité dans certains marais. Il se tient toujours en troupe et on a observé que lorsque les Gardons remontent les rivières, ils se suivent par troupes séparées, composées alternativement de mâles et de femelles, et que si l'ordre de leur marche est interrompu par une cause quelconque, ils ne tardent pas à la reprendre.

Il nage avec aisance, est vif dans ses mouvements, craintif, et aime à se mêler aux troupes des autres poissons ; redoutant son pire ennemi, le Brochet ; à sa vue, il s'empresse de fuir dans toutes les directions. Sa nourriture se compose d'insectes aquatiques, de matières végétales en décomposition ; l'animal fouille le fond de l'eau pour trouver des vers. Le Gardon est susceptible d'acquérir un volume assez considérable ; on en voit qui pèsent un kilogramme. D'ordinaire les beaux spécimens se cantonnent dans les fonds de 2 mètres au plus, et il n'est pas rare d'en prendre de grande taille qui ont poussé une reconnaissance dans ^{om} 30 d'eau et y happent les mouches, parmi lesquelles celle du pêcheur caché vient le ravir à son élément.

C'est en octobre que ce poisson présente sa plus belle couleur et qu'il est de meilleure condition amenée probablement par la variété et l'abondance de la nourriture qu'il a trouvée pendant la longueur de l'été. Sa chair est blanche, légère et facile à digérer, mais remplie d'arrêtes petites et fourchues ; la cuisson donne quelquefois une teinte rouge à la chair. Les individus qui ont été pêchés dans les étangs, sont moins estimés que ceux que l'on prend dans les rivières. On les emploie surtout quand la taille le permet, pour pêcher au vif, car tous les poissons carnassiers en sont friands.

La ponte a lieu dès le mois d'avril, et se continue pendant tout le mois de mai, parfois même de juin ; le Gardon abandonne alors en troupes les lacs dans lesquels il a passé l'hiver, remonte les

Digitized by Google

cours d'eau et dépose ses œufs de couleur verdâtre, dans les endroits herbeux; on compte jusqu'à 85,000 œufs dans le corps d'une seule femelle; la durée de l'incubation est de dix à quatorze jours. A ce moment, les Gardons remontent le cours d'eau en trois troupes séparées, une de mâles, une de femelles, et enfin la dernière de mâles. Pendant cette période, les écailles du Gardon deviennent rudes au toucher, rugosité qui existe aussi chez les Brêmes, au temps du frai.

Un certain nombre de proverbes s'appliquent aux poissons: Vif comme un Gardon, frais comme un Gardon; en Provence nous disons, frais comme un Barbeau, *fres coume un barbèu*. M. H. de la Blanchère a recherché l'origine de ces dictons. Malgré l'autorité, ajoute cet auteur, que présentent tous les aphorismes échappés à la sagesse des nations, le Gardon, pour l'observateur, n'est ni plus vif ni plus pétulant que les autres habitants des eaux douces qui l'entourent. Au contraire, à moins qu'il ne s'effraye subitement d'un objet plus ou moins insignifiant, auquel cas il disparaît comme l'éclair, le Gardon est nonchalant et promeneur, flâneur même. Il se montre presque toujours entouré de ses pareils, il marche en troupe, les petits formant cortège aux gros. Aussi, quand le pêcheur veut le prendre, il faut qu'il change de place jusqu'à ce qu'il ait rencontré ce que, dans son langage expressif, il appelle une *moulée*, et comme il sait en outre que messire Gardon est casanier et maniaque, il va le chercher toujours aux mêmes endroits, près de la même touffe d'herbe, et c'est là qu'il le rencontre, invariablement occupé à se promener doucement en long et en large, ou à dormir paresseusement au soleil en hiver et à l'ombre en été. Tel est le poisson que le dicton populaire représente comme le modèle de la vivacité. Ce serait le cas de s'écrier : et c'est ainsi qu'on écrit l'histoire.... naturelle !

Vif comme un Gardon doit se dire de la manière dont ce poisson attaque l'amorce ou l'esche, que lui offre le pêcheur au bout de sa ligne. Le Gardon aime tout ce qui remue, tout ce qui a une couleur tranchante. Présentons-lui un petit ver à tête noire, bien frétillant, un asticot blanc, un ver de vase à la couleur de sang vermeil, une boulette de mie de pain, un morceau de crêpe, — on en fait exprès pour lui, — le Gardon accourra ; il tâte, il lâche, il revient, il est déjà parti. Pendant tout ce manège, c'est à peine si, dans l'eau la plus calme, la plume a tressailli. Rien n'égale l'habileté de ce petit larron. Il a enlevé l'amorce et se rit du pêcheur à quelques pas de lui, attendant une nouvelle tentative

Digitized by Google

dont presque toujours il sortira vainqueur et triomphant au profit de son estomac. Mais le pêcheur, désappointé et averti, se tient sur ses gardes ; au premier mouvement de la plume, il ferre légèrement, vivement, et le pauvre Gardon vient sur l'herbe attendre son tour d'aller dans la poêle. Aussi, la pêche du Gardon est-elle un assaut de finesse et de ruse entre le pêcheur et le pêché, et fort souvent, quand le vent se mêle de la partie, c'est le pêché qui a le dessus et le pêcheur qui revient bredouille.

Pour expliquer le second proverbe : frais comme un Gardon, on a fait appel à l'étymologie, c'est dire que nous sommes en pleine cacophonie. En effet, les Anglais disent : « As sound as a Roach », aussi sain qu'un *Roach*. Or, qu'est-ce que Roach ? Le langage usuel d'aujourd'hui dit : *Roach* est *Gardon*. Mais, dit Yarrel, il ne faut pas oublier que dans le vieux langage ichthyologique, le nom de ce poisson était : *Roche*, mot probablement dérivé du français. La pensée alors se manifeste et nous devons alors dire : « As sound as a *Rock* », aussi sain qu'un Roc ! Voilà un modèle de déduction étymologique qui n'est pas de nature à nous donner grande estime de cette science. Certes, le brave naturaliste anglais a besoin de toute notre admiration de ses œuvres, pour qu'un fou rire ne détruise pas la gravité magistrale avec laquelle il échafaude de pareilles sornettes.

Il y a cependant au fond de tout ceci une idée comparative qui se retrouve dans toutes les langues. Les Anglais disent : Sain comme une Truite. Les Italiens eux se servent de l'idée générale : *È sano come il pesce !* Imitant en cela Juvénal qui, dès longtemps, a dit : *Sanior in pisce.* Quoiqu'il en soit, le Gardon n'a pas plus de droits que ses autres compagnons au titre de *frais* ou de *sain*. Il semble que par une élision de mots qui se remarque dans beaucoup de dictons, la phrase *frais comme un Gardon*, rappelle l'idée : *frais comme l'eau qu'habite le Gardon.* Voilà une étymologie de plus.

Le Gardon blanc, encore nommé Rosse ou Able Rosse, est vif, très méfiant, et s'il entend du bruit près de la rive, il ne quitte pas le fond de l'eau, ou bien il fuit ; aussi pour le pêcher à la ligne faut-il de l'adresse et de la patience. C'est un poisson d'un caractère indécis et porté à la controverse, car très souvent il s'élance sur l'esche, au moment où le pêcheur retire sa ligne, soit pour le rejeter dans le coup, soit pour changer de place, il mord, il ne mord pas, on ne sait jamais pourquoi, mais, avec lui, le pêcheur doit avoir l'œil subtil et la main leste, voilà la règle. Le

Digitized by Google

Gardon ne fait qu'effleurer l'appât, vous ferrez, il est déjà loin, non il est revenu, il attaque encore rapidement, quitte... preste !... ou vous ne le tiendrez jamais !

Quand il est cantonné dans les fonds, le Gardon se laisse prendre assez bien aux pelotes de terre glaise ; mais pour le pêcher, il faut toutes sortes de précautions, car s'il est curieux, il est aussi extrêmement craintif. Il a peur de tout bouchon, de toute flotte un peu volumineuse, aussi ne doit-on jamais se servir avec lui que d'une simple plume, la plus petite possible.

On le pêche aussi très bien au coup, avec un simple asticot ; on règle la ligne de façon qu'elle porte l'hameçon à 0^m05 à 0^m06 du fond qui sera le plus possible dégarni d'herbes, car c'est entre elles que le Gardon se cache, c'est autour d'elles qu'il fait de la gymnastique, en laissant miroiter son ventre blanc ; mais ce n'est pas là qu'il faut lui présenter l'esche, car elle se cache parmi les feuilles et il ne la voit pas bien, tandis que si elle passe entre les touffes d'herbes, après lesquelles il est comme suspendu, il les quittera pour courir après et se fera prendre.

On devra soutenir la ligne en la mettant à l'eau, afin qu'elle ne fasse aucun bruit ; alors, on la laisse obéir au courant qui l'entraîne, et on maintient en le suivant sa bannière moyennement tendue et la plus courte possible, pour pouvoir ferrer au premier mouvement. Arrivé au bout du coup, il faut toujours ferrer, car très souvent on prend ainsi un Gardon qui s'en allait dérivant en suçant l'esche et qui ne s'attendait point à ce brusque réveil dans sa gourmandise de contrebande : or, il ne faut jamais oublier que le Gardon mord à peine, lâche vite, revient, attaque, quitte, le tout en une minute et avec une légèreté sans pareille.

Ce poisson est encore friand d'épine-vinette, on le prend parfaitement au blé cuit, quand il veut y mordre ; cela en été, juillet et août ; aux vers rouges au printemps ; au cherfaix — larve de la Frigane jaune ou portefaix — en septembre et octobre. Quand on pêche le Gardon dans un étang, il ne mord guère qu'au ver rouge ; on amorce aussi avec des insectes vivants, tels que sauterelles vertes ; cette dernière pêche se fait avant le lever ou après le coucher du soleil. Dans certains endroits, il donne bien au ver de vase. Enfin on le prend en été, à la mie de pain, à la pâte, à la crêpe, etc.

En somme, le Gardon est un poisson omnivore s'il en est, et presque toujours, s'il ne veut pas mordre au blé, au ver, au cherfaix, on est sûr de le prendre à la mouche naturelle, en

Digitized by Google

pêchant *à la surprise;* il s'y laisse constamment attraper, mais il faut bien se cacher et ne faire aucun bruit ni en pêchant, ni en marchant. C'est pour cette pêche surtout que le silence le plus absolu est strictement indispensable.

Ce poisson aime, à certains jours, se délecter de crêpes. M. H. de la Blanchère nous a donné l'histoire de ce spécimen de cuisine appropriée aux goûts somptueux de messieurs les Gardons. « C'est à Essonne, dit ce charmant conteur, que j'appris cette préparation merveilleuse, et mon précepteur, hélas! fut un gamin de la fabrique. Je voyais ce petit scélérat enlever à côté de moi Gardon sur Gardon et les mettre dans son sac d'un petit air narquois qui me donnait fort à penser ; le coquin regardait en pitié mes amorces diverses et mes vers de vase, qui n'avaient ce jour-là aucun succès près des Gardons. Au contraire, ils semblaient se disputer son amorce, et, à chaque minute, je voyais ces pauvres poissons voltiger en l'air et décrire une courbe gracieuse qui les amenait sur le gazon. J'aurais bien voulu savoir de quel appât merveilleux se servait le môme et je l'observai. Il avait dans sa poche une espèce de plaque mince et blanche dont il prenait un petit morceau, remettant sans façon le reste dans l'endroit où il l'avait tiré.

« J'étais, je l'avoue, fort intrigué ; mais je tenais bon contre ma curiosité, et je n'aurais pas demandé un renseignement pour tout au monde, tant j'étais humilié et vexé de voir cet enfant me damer le pion d'une si furieuse manière. Heureusement le hasard vint à mon secours ; la vérité sort de la bouche des enfants ; celui-ci appelle un ami qui passait à portée : « Hé, Zidore! hé! dis donc à m'man qué m' fasse un' crêpe, la mienne est f'nie !... » Je compris ... que je ne comprenais pas encore ; mais que, du moment qu'il s'agissait d'une crêpe et que la mère était mêlée là dedans, je pourrais savoir le mot de l'énigme. Je me levai ; car dans mon découragement, je m'étais laissé aller sur l'herbe ; je gagnais la maison voisine et je trouvai la bonne femme en train de confectionner la pâtisserie gardonnière. On prend une cuillerée de farine que l'on délaye avec un peu d'eau, on ajoute une pincée de sel et on met cette colle dans une poêle un peu graissée ; on chauffe, on retourne, et l'on sert chaud, la crêpe est faite. Elle doit être blanche et non rissolée.

« Je m'en fis faire une, et je revins modestement faire concurrence à mon gamin, auquel je fis voir que j'en savais, la crêpe aidant, tout autant et même plus que lui. Aussi, pour lui montrer

Digitized by Google

la supériorité du limerick sur les hameçons ordinaires, je lui en donnais deux des premiers, dont il fut aussi content que moi de la recette qu'il m'avait par hasard fournie, et que je vous donne non par hasard, mais avec préméditation. Essonne est le pays de prédilection du Gardon, et grâce à l'hospitalité charmante que le directeur de la papeterie me donnait dans son jardin si magnifique, j'y ai fait des pêches miraculeuses avec la crêpe et surtout avec la mouche naturelle et le ver de vase. Tous les jours ne se ressemblent pas! »

GENRE VII. — CHEVAINE. — SQUALIUS, BONAPARTE.

Tête de forme variable; mâchoire supérieure généralement plus avancée que la mandibule; dents pharyngiennes un peu comprimées, crochues à leur extrémité, ordinairement au nombre de sept de chaque côté, placées sur deux rangées 5-2. Corps allongé, plus ou moins fusiforme, légèrement comprimé; nageoires dorsales et anales courtes; la dorsale commence au-dessus de l'insertion des ventrales.

Trois espèces :

Tête fort épaisse; huit rayons rameux à la dorsale; écailles d'apparence un peu mâte; dents pharyngiennes relativement minces; pas de bande brune sur les flancs, diamètre de l'œil faisant la moitié de l'espace interorbitaire. . . . . C. commune.

Tête plus effilée; sept rayons rameux à la dorsale; écailles très brillantes; dents pharyngiennes plus épaisses; pas de bande brune sur les flancs; diamètre de l'œil faisant les deux tiers de l'espace interorbitaire. . . . . C. vandoise.

Tête courte et obtuse; huit rayons rameux à la dorsale; écailles délicates avec les rayons en éventail plus nombreux que dans les espèces ci-dessus; dents pharyngiennes comme celle de la Vandoise; une bande brune bien dessinée sur les flancs; diamètre de l'œil presque égal à l'espace interorbitaire.. . . . C. soufie.

24. — 1. Chevaine commune ou Meunier, *Squalius cephalus*, Linné.

N. prov. : *Arestou, Bourno, Cabès, Cabot, Mounié.*

Tête grosse, large en dessus; sa longueur est contenue de quatre fois et trois quarts à cinq fois dans la longueur totale, qui varie de

Digitized by Google

0^m30 à 0^m50; bouche assez petite, légèrement oblique; sa fente s'arrête en arrière sous l'orifice postérieur de la narine; mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure, son extrémité placée sur le prolongement du diamètre horizontal de l'œil; le dernier sous-orbitaire est le plus développé; diamètre de l'œil contenu de cinq fois à cinq fois et demie dans la longueur de la tête. Chez l'adulte il mesure environ la moitié de l'espace préorbitaire, qui est un peu moins grand que l'espace interorbitaire; chez le jeune, le diamètre de l'œil fait les deux tiers de l'espace préorbitaire et la moitié de l'espace interorbitaire; iris jaunâtre, teinté d'argent dans ses deux tiers inférieurs; ouvertures de la narine rapprochées de l'orbite; l'orifice antérieur est arrondi et moins large que l'orifice postérieur, qui est ovale. En général, l'opercule est finement strié;

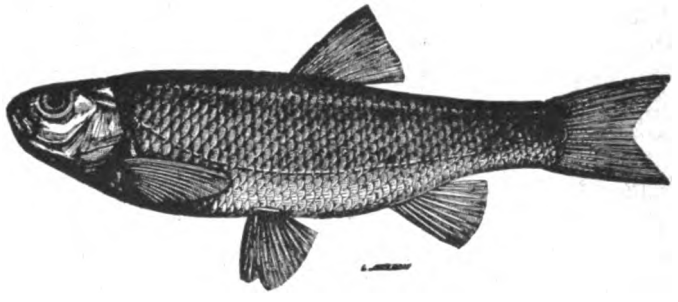

Fig. 26.— Chevaine commune ou Meunier (*Squalius cephalus*, Linné.)

son bord inférieur dessine une courbe légère; dents pharyngiennes de chaque côté, au nombre de sept, disposées sur deux rangées 5-2; elles sont assez longues, un peu comprimées, crochues à leur extrémité; quelques-unes d'entre elles, principalement la deuxième de la grande rangée, portent de petits tubercules sur le bord interne ou supérieur. Corps assez épais dans la région dorsale et légèrement comprimé sur les côtés, couvert d'assez grandes écailles marquées de stries radiées; hauteur contenue de quatre fois et un tiers à cinq fois et quart dans la longueur totale; ligne latérale décrivant une courbe la rapprochant du profil inférieur; elle est séparée de la base de la ventrale par trois écailles, quelquefois par quatre, souvent l'écaille inférieure est plus étroite que les autres; il y a de quarante-trois à quarante-huit écailles en long et de onze à treize en travers; dorsale commençant au-dessus et en arrière du milieu de l'insertion des ventrales; elle est formée de trois rayons simples et de huit rayons branchus; caudale échan-

Digitized by Google

crée ; à l'aisselle de la ventrale est une écaille pointue, de moyenne longueur. Dos d'un brun verdâtre, plus ou moins foncé ; ventre argenté ; côtés grisâtres ; ceinture scapulaire assez souvent marquée d'une bande noirâtre qui descend jusqu'à l'aisselle de la pectorale ; écailles du dos et des flancs bordées de brun ; dorsale et caudale d'un vert sombre teinté de noirâtre ; pectorales d'un gris verdâtre ; anale et ventrales rosées.

« La Chevaine commune ou Meunier, dit M. de la Blanchère, est le poisson le plus commun des eaux douces ; il n'y a pour ainsi dire pas de petite rivière où il ne se trouve. Souvent même il parvient à de très belles dimensions dans des ruisseaux où l'on ne soupçonnerait point la présence d'un poisson semblable. J'ai pris à la mouche, dans un petit bras de rivière rempli de nénuphars et d'herbes, où l'eau, quoique vive, n'avait pas soixante centimètres de profondeur sur deux mètres de largeur, des Chevaines en grand nombre, du poids d'un kilogramme. C'est peu pour un poisson dont le poids atteint souvent trois à quatre kilogrammes, mais c'est beaucoup pour le volume d'eau du ruisseau où je pêchais.

« On voit ces poissons se tenir autour des moulins, d'où leur vient leur nom de *Meunier*. Combien de fois, assis à l'ombre près de la roue, n'avons-nous pas laissé couler les heures en observant les mœurs de ces patriarches de l'espèce ! Généralement ils choisissent pour habitation les trous que forment les eaux des déversoirs quand elles emportent le fond, par les grandes crues de l'hiver. Ces trous sont le plus souvent tapissés de grosses pierres ou de roches, qui rendent toute pêche au filet impossible ; aussi le gros Meunier y élit-il domicile et s'y promène-t-il gravement avec l'assurance d'être chez lui. Et, en effet, rien n'est plus difficile que de se rendre maître d'un de ces doyens du pays, parce qu'étant fort âgés, ils ont échappé à beaucoup d'attaques, sont devenus rusés, défiants, et aussi savants en tours divers que le pêcheur qui les attaque et a grande envie d'en parer son carnier. »

Dans les rivières tranquilles et profondes, il est bien rare de ne pas apercevoir une ou plusieurs grosses Chevaines qui se promènent gravement au milieu du fretin, happant l'un aujourd'hui, demain l'autre, et vivant sans souci, car leur taille respectable les met à l'abri des tyrans des eaux — sauf la Loutre — et le lieu de leur habitation, au milieu des pieux et des pierres éboulées, empêche le filet de l'homme de parvenir jusqu'à eux. Quant à la ligne, inutile de dire qu'elles ne s'y laissent que bien rarement

Digitized by Google

prendre. Leur défiance et leur expérience sont grandes. Secondement, elles ont peu d'appétit ; s'étant placées, comme le sage animal d'Ésope, au milieu du fromage. Enfin, plongées dans une eau claire, limpide et tranquille, elles voient le fil, la ficelle, et détournent dédaigneusement la tête. Mais, vienne le vent, vienne une crue, vienne un peu d'eau trouble... adieu prudence. On globe la provende à droite et à gauche, mais le perfide hameçon est dans un de ces bons morceaux. . et l'on fait enfin un saut sur le pré. C'est alors la pêche la plus intéressante à faire du haut des ponts, autour des arches desquels il se tient toujours en troupes nombreuses renfermant de fort beaux individus.

Omnivore par essence, la Chevaine commune a la gueule grande, comme il convient à un animal qui passe sa vie à gober, à happer tous les objets qui passent au courant de l'eau. C'est le grand nettoyeur des cours d'eau : tout lui est bon. On en voit d'énormes remonter du fond de l'eau pour engloutir de petits chats naissants, dont, comme disent les enfants, on avait fait des matelots. Elle est très friande de petits poissons qu'elle chasse comme si sa bouche était armée de dents ; elle y supplée par son ampleur et comme son œsophage possède une série de dents crochues, elle broie dessus la tête de sa victime frappée et aspirée au fond de cette cavité fort respectable. Ce n'est sans raison qu'on lui reproche de détruire le frai et les petits poissons : une petite Chevaine de 0^{m} 12 de long — ce n'est guère gros ! — mange déjà des Ablettes et de petits Gardons de 4 à 5 centim., qu'elle ne peut pas avaler d'un seul coup. Aussi passe-t-elle en beaucoup d'endroits pour un animal qu'il ne faut pas trop propager.

Ce poisson passe tout le printemps à faire la chasse aux hannetons et à ramasser à son profit tous ceux que le vent de la nuit ou l'épuisement de leurs forces précipitent dans la rivière, et Dieu sait si le nombre en est immense ! Mais la Chevaine a un appétit de circonstance ; elle vient de frayer, elle a besoin de se refaire, et elle gobe sans relâche jusqu'à ce que le pêcheur, usant des mêmes moyens, attache un hanneton à sa ligne et prenne la gourmande à son profit. Après le hanneton, la Chevaine recherche la cerise, qu'elle aime beaucoup. Quand la saison des cerises est passée, elle chasse aux sauterelles et aux papillons de nuit, ce qui la conduit à la fin de l'été ; alors elle entre en vendange, car elle aime beaucoup le raisin. N'oublions pas qu'elle ne dédaigne pas non plus les groseilles à l'occasion, que les entrailles de poulet lui tiennent lieu d'andouillettes et qu'elle fait un très bon repas de sang, quoi-

Digitized by Google

que non préparé comme pour l'homme, en boudin appétissant ! Aussi tous ces appâts sont-ils employés avec succès; mais celui que nous leur préférons, c'est la mouche simple.

L'époque du frai arrive du 10 au 20 avril ; la ponte dure huit jours, elle a lieu sur le gravier et dans les petits cours d'eau ; le frai pèse 15 grammes et contient un nombre énorme d'œufs, car ceux-ci sont à peine gros comme un grain de pavot.

La chair du Meunier n'est guère estimée pour la table, bien qu'elle soit grasse et d'assez bon goût, mais elle est molle, remplie d'arêtes et prend une couleur jaunâtre par la cuisson.

La pêche de la Chevaine varie selon la saison. *Le nouveau Dictionnaire général des pêches*, des M. H. de la Blanchère, renferme des détails que tout amateur devrait connaître. De novembre en mars les eaux étant grandes, froides et rapides, les gros Meuniers, les seuls que l'on puisse capturer, gagnent le fond des grands courants. Ils s'établissent sous les ponts, dans les huis des piles, et y font la chasse aux particules végétales et animales qui, soulevées par le courant, y viennent tomber par leur propre poids là où l'eau perd sa force. C'est le moment de pêcher le Meunier avec des tripes de volailles ou avec la cervelle crue de veau ou de mouton.

Au printemps, la Chevaine recherche différentes esches : vers les premiers beaux jours, on voit apparaître les petits et moyens Meuniers, qui mordent bien au ver rouge, et qui se prennent de même manière que la Brême, le Gardon, et souvent pêle et mêle avec eux. Quant aux plus gros et aux plus vieux individus, ils commencent à monter à la surface, attirés par le plaisir de jouer au soleil bienfaisant. Si la rivière est large, sans arbres sur les rives, les gros Meuniers gagnent les grands courants, où il faut les aller chercher, avec la grande volée, la ligne étant chargée d'un hanneton, d'un grillon ou de tout autre insecte de printemps.

Si les rivières portent des arbres touffus s'étendant sur les eaux, c'est au-dessous d'eux qu'il faudra aller chercher les gros Meuniers, qui attendent là, en se promenant, que le vent — leur ami pourvoyeur — secoue pour eux une moisson de hannetons et de papillons dont ils font curée, sans autre peine que d'ouvrir la bouche. O heureux poissons, trop heureux vivants, si dans ces hannetons ne se cachait quelquefois le perfide hameçon de l'homme ! En effet, il faut alors aller chercher la Chevaine dans sa retraite de sybarite : on insinue sa canne sous les branches, et l'on fait belle et bonne capture. Tous les insectes alors parus sont bons, surtout les papillons blancs nocturnes qui élisent domicile sur

Digitized by Google

les ormes et les épines noires. Dès les premiers soleils, on peut aussi faire usage de la pêche à rouler, qui consiste à se placer dans un bateau et à laisser aller derrière soi une ligne de florence qui a trois fois au moins la longueur de la canne, c'est-à-dire de 12 à 15 mètres. On jette de temps en temps, à côté de sa main, en dehors du bateau, quelques pincées de terre, crottin ou asticots.

En été, les eaux sont limpides, le poisson voit de loin, il se tient à la surface et au fond, un peu partout, suivant le genre de nourriture que lui apporte le courant. Dans une rivière où se trouvent des tanneries et des lavages de laine, la Chevaine se tiendra au fond, parce que les parties lourdes des chairs seront portées en cet endroit par les eaux. Si la rivière est ombragée d'arbres, elle restera à la surface pour gober les fruits et les insectes qui tombent.

Déjà, vers la fin du printemps et des premières cerises, on a commencé à la pêcher au moyen de ces fruits qu'elle affectionne. Quand les cerises manquent, on prend les groseilles rouges à maquereau, et l'on ramène encore de fort belles Chevaines. A la suite de ces pêches vient celle au sang ; quant cet appât est bien préparé, celle-ci n'a rien de répugnant et procure une très belle quantité de Chevaines. Elle doit être faite dans le fil de l'eau au moyen d'un bateau ou du haut d'une jetée, ou encore près d'un abreuvoir, dans un fleuve où l'eau rapide vient former un remous. Cette pêche réussit d'autant mieux que le cours d'eau est plus limpide et plus considérable.

Il faut que le poisson ne soit pas gorgé de nourriture, comme dans les petites rivières sans courant, où les Chevaines énormes se promènent gravement sans se préoccuper d'aucune espèce des appâts que vous pouvez leur présenter, ou bien, si elles se décident à se déranger pour une cerise vermeille ou pour un papillon bien dodu, elles l'entament avec une nonchalance de sybarite bien différente de la vigueur d'attaque qui caractérise la Chevaine des grands fleuves, où la manne peu abondante laisse passer de grands jours où l'on ne mange pas grand' chose.

Pendant l'été, la pêche à la grande volée se continue toujours ; elle est alors fatigante, et l'on peut lui substituer la pêche à la surprise, qui réussit admirablement, et procure souvent de très belles pièces. Pendant cette belle saison, il faut employer aussi, contre les Chevaines, la mouche artificielle, soit en fouettant à la surface, soit en la promenant doucement dans les bouillons d'eau d'un moulin ou d'un barrage, car ce sont là des places que ce

Digitized by Google

poisson affectionne. On le prend encore en plusieurs endroits à la pêche à rouler, qui s'emploie dès le premier printemps. A cette époque, il n'est pas rare de voir la grosse Chevaine faire sa proie du petit Véron vivant, avec lequel le pêcheur attirait la Perche ou la Truite.

En automne, le raisin mûrit; la Chevaine l'affectionne comme un gourmet qu'elle est. Le raisin rouge réussit à l'automne aussi bien que la cerise vermeille au printemps, même mieux; en hiver on peut lui offrir des raisins secs et être récompensé de cette attention délicate par la capture d'un gourmand émérite. Pendant cette saison, on continue la pêche au sang quand il fait chaud, ou celle à la mouche naturelle ou artificielle. Si le temps est froid, on peut se servir de rate cuite ou crue, de cervelle, de queue d'écrevisses crues, etc. Il ne faut pas omettre un des meilleurs appâts pour la Chevaine dans les pays où l'on élève le ver à soie; ce sont les cocons, c'est-à-dire les vers échaudés que l'on a débarrassés de leur charmante enveloppe. Ce gros ver succulent est un des plus friands régals de la Chevaine et lui offre un appât auquel sa gourmandise ne sait pas résister.

Ne pas oublier que la Chevaine, surtout quand elle est un peu grosse, est un poisson vigoureux qui ne se défend pas longtemps, mais dont la première défense est terrible. Enfin, comme ce poisson présente souvent un poids de 3 à 4 kilogrammes, il faut une ligne solide. D'un autre côté, la Chevaine est aussi défiante que gourmande, ce n'est pas peu dire; de sorte que prendre une ligne forte, c'est lui donner une trop belle partie et lui montrer la moitié de son jeu. Si l'eau est claire, il faut choisir une ligne qui se termine par six brins de crin au moins : prendre garde que la florence plus solide, mais trop brillante, la fait souvent fuir par le reflet du soleil. Cependant, si l'eau est un peu trouble, ou si l'on pêche en hiver, il faut se monter hardiment sur une bonne florence, en un ou deux brins bien choisis et cordonnés avec soin. On ne devrait jamais pêcher la Chevaine sans une canne à moulinet. S'il est un poisson dont la défense exige ce genre d'instrument, c'est certainement celui-là.

On recommande de pêcher la Chevaine avec de très gros hameçons, ce que l'on conçoit jusqu'à un certain point, si l'on considère la grandeur de sa gueule. D'un autre côté, la gueule est charnue et facile à piquer, ce qui semblerait permettre l'emploi d'hameçons plus petits. Une nombreuse série d'observations a prouvé que la Chevaine, en saisissant sa proie, la serre, la *palpe* pour

Digitized by Google

ainsi dire au moyen de ses lèvres énergiques ; si elle y sent un corps suspect, elle rejette de suite, en ouvrant les lèvres, cette proie peu rassurante, et, dans ce mouvement, les hameçons de certaines espèces sont presque toujours rejetés sans avoir accroché les organes buccaux ; de ce nombre sont les Limericks droits, qui ne piquent la Chevaine qu'à condition que le pêcheur puisse ferrer au moment précis où le poisson essaye l'appât. Or, quand on pêche de dessus un pont, avec une ligne de 20, 30 ou 40 mètres, ce moment, fugitif comme l'éclair, n'est pas facile à saisir ; il serait donc désirable d'être armé d'un hameçon que la Chevaine ne pût toucher sans la piquer. Tous les hameçons qui ont beaucoup d'avantage, tels que les limericks courbes, sont meilleurs, mais, à moins de les prendre très gros, ils manquent encore quelquefois leur effet.

Ces observations ont conduit à adopter le grappin pour la pêche de la Chevaine. Avec un grappin — et le plus petit est le meilleur — la défiance de ce poisson tourne à son détriment ; plus il palpe l'esche, plus il la fouille des lèvres, mieux il est pris, car à la première pression, un vif mouvement de sa queue a indiqué au pêcheur que l'acier du dard a pénétré. Ferrez un coup sec et pas trop fort, il est à vous sans peine, car trois hameçons le tiennent à la fois, et quoique petits, très petits même, ils supportent l'effort ensemble, et *l'union fait la force.*

Aussi, malgré le surcroît de précaution que demande l'emploi du grappin, l'usage de l'aiguille à amorce, etc., malgré tout cela, si on est un pêcheur soigneux et si on s'attaque à des Chevaines de taille respectable, même si on pêche au papillon, on doit se servir d'un petit grappin et on prendra toutes les Chevaines qui attaqueront, ce qui n'est rien moins que sûr avec un gros hameçon simple, suivant la méthode ordinaire.

25. — 2. Chevaine vandoise, *Squalius leuciscus*, Linné.

N. prov. : *Gandoise, Landoise, Sofio, Turgan.*

Tête étroite, profil supérieur courbe, longueur contenue de quatre fois et trois quarts à cinq fois et demie dans la longueur totale qui varie de 0^m20 à 0^m35 ; museau avancé, terminé en pointe mousse ; bouche en dessous, protractile, sa fente assez petite, à peu près horizontale ; mâchoire supérieure plus longue et plus large que l'inférieure ; son extrémité est au-dessous du prolongement du diamètre horizontal de l'œil ; lèvre supérieure assez épaisse formant un bourrelet qui entoure la mandibule, quand les mâchoires

Digitized by Google

sont rapprochées ; premier sous-orbitaire généralement plus développé que le dernier ; diamètre de l'œil contenu de quatre fois et un tiers à quatre fois et trois quarts dans la tête et faisant les deux tiers de l'espace interorbitaire ; iris doré ; de chaque côté il y a sept dents pharyngiennes sur deux rangées 5-2, elles sont assez fortes, légèrement crochues à leur extrémité, non dentelées ; interopercule étroit ; bord inférieur du préopercule presque droit. Corps arrondi vers le dos et vers le ventre, légèrement comprimé sur les côtés, couvert d'écailles médiocres moins arquées sur le bord postérieur que dans le Meunier ; hauteur contenue de quatre fois et quart à cinq fois et demie dans la longueur totale ; ligne latérale légèrement courbe, de quarante-sept à cinquante-quatre écailles en long et de douze à quinze en travers ; quatre ou cinq écailles entre la ligne latérale et la base de la ventrale ; dorsale à sept rayons rameux commençant au-dessus de l'insertion des ventrales, elle est, ainsi que l'anale, plus haute que longue ; caudale échancrée. Dos gris verdâtre lavé de bleu ; flancs d'un vert pâle argenté ; ventre d'un blanc fort éclatant ; dorsale et caudale grisâtres ou d'un gris verdâtre teinté de jaune ; anale d'un jaune rosé à la base, plus clair vers la pointe des rayons ; nageoires paires de couleur chair.

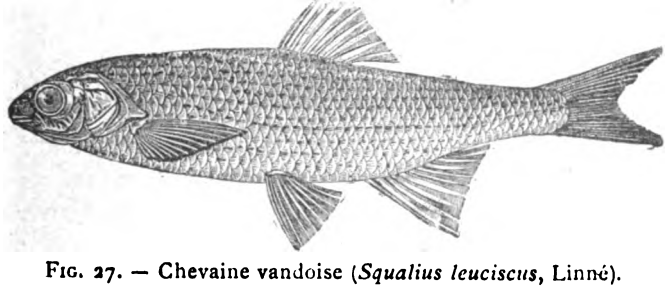

FIG. 27. — Chevaine vandoise (*Squalius leuciscus*, Linné).

Ce poisson, dont la grosseur n'est jamais bien considérable et ne dépasse guère le poids de 500 grammes, est extrêment commun dans les rivières et fleuves à fond sableux et à eau courante de l'Europe centrale ; il est plus rare vers le sud. Sa taille et ses mœurs en font un type de transition entre l'Ablette et la Chevaine commune, participant à la vivacité de l'une et à la voracité mêlée de défiance de l'autre. Il affectionne les eaux claires et limpides ; mais il ne semble pas redouter l'eau saumâtre, car, d'après E. Moreau, on en pêche dans le port de Bayonne à marée montante.

Digitized by Google

Il se tient habituellement vers la surface, sa nourriture se composant principalement de diptères qui volent en rasant la surface de l'eau, mais il mange aussi des vers, des insectes et surtout des larves de phryganes.

Il est possible à première vue de distinguer la Vandoise de la Chevaine commune encore jeune, parce que la Vandoise a la tête plus petite, plus pointue et la queue plus fortement fourchue. D'ailleurs, la Vandoise marche ordinairement en troupes qui se suivent le long des bords. En effet, tandis que la Chevaine commune habite le milieu de la rivière, la Vandoise recherche les rives, sans doute parce que les petites mouches, les petits insectes tombent plus près du bord que les hannetons et autres grosses mouches que leurs ailes portent plus loin. Mais, que ce soit cette cause ou une autre, le fait est facile à vérifier, sans pour cela être exclusif, car les poissons de surface se disséminent dans toutes les parties d'un cours d'eau.

La Vandoise fraye après la Chevaine commune, c'est-à-dire vers la fin de mai ou les premiers jours de juin. A ce moment, les Vandoises, comme tous les poissons de surface, se rassemblent en troupes innombrables sur les bancs de sable qui interrompent le lit de certains fleuves, comme le Rhône ou la Loire, et là, au soleil du premier printemps, ils restent immobiles, le dos presque hors de l'eau, car ils remontent le long du banc de sable jusqu'au point où l'eau leur couvre à peine les ouïes. Les braconniers de rivières en font alors des hécatombes effroyables.

Sa chair est agréable au goût, mais un peu molle et remplie d'arêtes, ce qui fait qu'elle est peu recherchée ; elle forme cependant une bonne friture. On la fait souvent servir d'appât aux poissons carnassiers. La propagation de la Vandoise est cependant à souhaiter, car elle est très prolifique et sert de nourriture à d'autres espèces voraces plus utiles.

On prend la Vandoise en même temps que le Gardon, lors des grandes chaleurs, pendant juillet et août, le matin surtout, par $1^{m}20$ à $1^{m}60$ de fond, dans l'eau légèrement courante, et très bien dans les eaux vives et tournantes, auprès de la chute des moulins. On se sert comme appât du sang caillé, de la larve de la phrygane, des boulettes de terre grasse mêlée de bouse de vache, de l'orge bouillie, etc. Il faut amorcer abondamment : ligne fine, hameçon n° 14 ou 15, flotte légère, empile fine et peu luisante, bas de ligne en crin simple, hameçon empilé en blanc, avoir la main leste et piquer vivement et finement dans le plan vertical,

Digitized by Google

car le toucher de la Vandoise est d'une excessive rapidité ; traîner légèrement et employer l'épuisette à cause de la finesse des engins.

26.— 3. Chevaine soufie, Squalius souffia, Risso.

N. prov. : *Sòfi, sòfio, sòfio raiado.*

Tête obtuse ; museau court arrondi ; bouche plus ou moins oblique, légèrement protractile ; mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure ; diamètre de l'œil égalant le quart de la longueur de la tête, presque égal à l'espace interorbitaire, qui est égal à l'espace préorbitaire ; fossette des narines large et profonde ; dents pharyngiennes de chaque côté placées sur deux rangées au nombre de sept 5-2, parfois les rangées n'en sont pas complètes et ont une dent en moins soit des deux côtés, soit d'un côté seule-

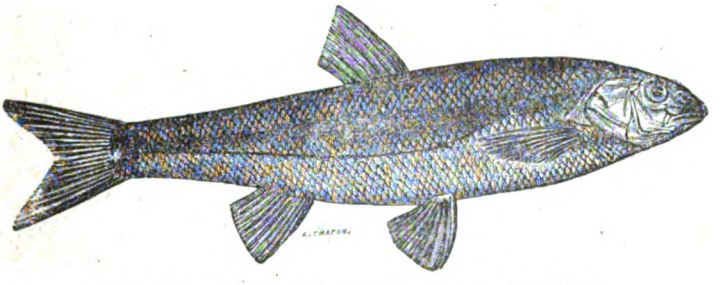

Fig. 28. — Chevaine soufie (*Squalius souffia*, Risso).

ment : 4-1, 4-1, 5-2, 4-2 ; 5-1, 5-1 ou 4-1. Corps plus ou moins allongé couvert d'écailles assez petites ; profil du dos presque droit, celui du ventre plus arqué ; longueur du tronc comprise de quatre fois à cinq fois et demie dans la longueur totale qui varie de 0^m12 à 0^m20 ; ligne latérale légèrement courbe, de teinte jaunâtre ; de quarante-cinq à cinquante-six écailles en long, de treize à quinze en travers ; nageoire dorsale commençant au-dessus de l'insertion des ventrales, elle a huit rayons rameux ; caudale fourchue. Dos gris cendré ou violacé, ventre argenté ; une large bande brunâtre s'étend de l'opercule à la base de la caudale ; elle est, excepté en avant, placée au-dessus de la ligne latérale, quelquefois on observe une bande jaunâtre assez peu marquée commençant un peu au-dessus de la fente branchiale et finissant sur le tronçon de la queue ; dorsale et caudale pâles, légèrement teintées de gris ; anale et pectorales pâles, nuancées de jaune très clair ; au moment du frai la base

Digitized by Google

des nageoires est d'un jaune rougeâtre chez les femelles, d'un rouge assez éclatant chez les mâles; péritoine noir. La ponte a lieu de mars en avril; les œufs sont gros, de couleur blanc grisâtre.

Cette espèce, que l'on confond souvent avec la Vandoise, a une aire de dispersion plus limitée. Je l'ai autrefois pêchée dans l'Ouche à Dijon. Elle est commune dans presque tous les cours d'eau de la région du Sud-Est : Rhône, Durance, Gardon, Sorgue, fontaine de Vaucluse, Var, etc. Les mœurs et les qualités de sa chair rappellent la Vandoise; mais elle fraye plus tôt, de mars en avril, et se nourrit principalement de petits animaux et de matière en décomposition.

SOUS-FAMILLE III. — CHONDROSTOMINIENS, CHONDROSTOMINI.

Pas de barbillons à la bouche, ni de rayon dentelé à la nageoire anale; lèvres cartilagineuses.

Un seul genre.

GENRE VIII. — CHONDOSTROME. — CHONDROSTOMA, AGASSIZ.

Tête petite, museau saillant, obtus et en pointe aplatie; bouche en dessous à fente transversale et arquée; mâchoires à bord tranchant, couvert d'un étui corné ou cartilagineux; dents pharyngiennes sécuriformes, sans dentelures, au nombre de cinq à sept de chaque côté, placées sur une seule rangée. Corps allongé, garni d'écailles assez grandes; nageoires, dorsale et anale courtes; caudale fourchue.

La faune française compte deux espèces :

Six dents pharyngiennes de chaque côté. . . C. nase.
Cinq dents pharyngiennes de chaque côté.. . C. de Gené.

27.— 1. Chondrostome nase, Chondrostoma nasus, Linné.

N. prov. : *Oumbret, Bourno, Caboto, Sofio roussenco; Musard* à Valence.

Tête petite, contenue six fois dans la longueur totale, qui varie de 0^m20 à 0^m40; museau gros, avancé, arrondi; bouche placée tout à fait en dessous, transversale et arquée; mâchoire supérieure un peu protractile, située non au-dessus, mais plutôt en avant de la mandibule, toutes deux ont le bord mince, tranchant, couvert d'un étui corné se détachant facilement après la mort; man-

Digitized by Google

dibule présentant un peu la figure d'un fer à cheval, élargi en avant et portant en dedans, sur la symphyre, une petite carène formée par la saillie du bord interne de chacune de ses branches ; premier sous-orbitaire développé et cachant une partie du maxillaire supérieur ; les autres sous-orbitaires sont étroits, même le dernier ; diamètre de l'œil compris de quatre à cinq fois dans la longueur de la tête. Chez l'adulte, il est d'un tiers environ moins grand que l'espace préorbitaire ; iris argenté, parfois jaunâtre, teinté de brun dans sa partie supérieure ; chaque pharyngien porte une rangée de six dents ; on compte parfois sept dents à gauche ou seulement cinq à droite ; ces dents sont comprimées, surtout chez les jeunes, sécuriformes, sans dentelures sur le bord interne ; elles s'engrènent ou plutôt les dents d'un côté s'enfoncent dans les intervalles séparant les dents du côté opposé ; corps allongé, de forme assez élégante, couvert d'écailles minces, finement striées,

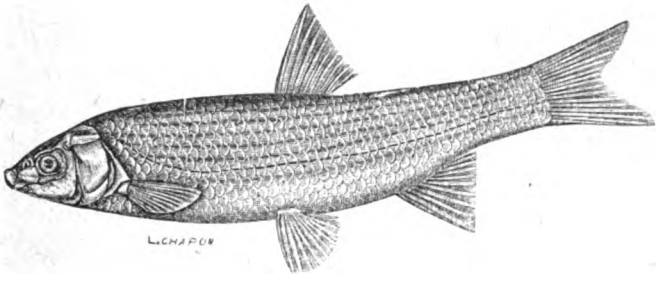

FIG. 29. — Le Nase (*Chondrostoma nasus*, Linné).

assez grandes ; dos peu arqué ; ventre plus convexe ; hauteur du tronc contenue de quatre fois et un tiers à cinq fois et demie dans la longueur totale ; ligne latérale légèrement courbe, se rapprochant du profil inférieur au-dessus de l'insertion des ventrales et remontant ensuite pour se placer sur le milieu du tronçon de la queue ; de 54 à 62 écailles en long et de 14 à 16 en travers ; dorsale commençant au-dessus et un peu en avant de l'insertion des ventrales, d'un tiers ou d'un quart plus haute que longue ; caudale fourchue ; écaille de l'aisselle de la ventrale développée ; dos gris foncé, parfois brunâtre ; côtés d'un gris assez clair ; ventre argenté ; dorsale brune, marquée parfois de points rougeâtres ; caudale ordinairement rougeâtre vers la base, noirâtre ou brunâtre sur les bords ; anale et nageoires paires d'une teinte rougeâtre, passant parfois au jaune, la teinte est plus claire à l'extrémité des nageoires ; péritoine d'un noir très foncé.

Digitized by Google

Ce poisson, que les pêcheurs de la vallée du Rhône appellent *Oumbret,* est connu sur différents points de la France sous les noms de : Hotu, Nez, Écrivain, Chiffe, Seuffle, Siège, etc. Il vit en troupe, se tenant le plus souvent vers le fond, couché sur le sable et restant immobile pendant assez longtemps. Il se roule fréquemment contre le sol, de telle sorte que dans les cours d'eau peu profonds on voit briller ses écailles au soleil. Pendant l'été, le Nase se rapproche de la rive et vient se frotter contre les pierres recouvertes d'une mince couche d'eau ; il se plaît alors dans les courants à fond graveleux ou rocailleux. Il se tient là, immobile, faisant juste l'effort nécessaire pour n'être pas entraîné et se maintenir aux mêmes endroits. On le rencontre surtout aux abords des abattoirs, des fonderies de suif, partout enfin où pullule l'asticot, sa nourriture préférée.

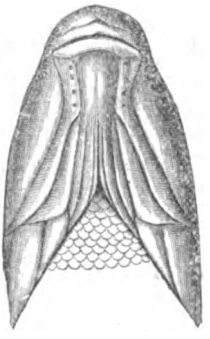

Fig. 30. — Tête du Nase, vue en dessous.

Le régime du Nase est suffisamment indiqué par ses dents pharyngiennes remarquablement longues et crochues, s'enchevêtrant profondément dans l'état de vie et formant un appareil de lacération très puissant, plus propice à triturer les insectes et les vers que les graines. Il se nourrit aussi de frai et cause de ce chef de grands ravages dans nos cours d'eau ; il sait aussi, faute de mieux, mettre les plantes aquatiques à contribution et, grâce à la disposition si particulière de sa bouche, il peut parfaitement les arracher et les saisir. A Wurtzbourg, d'après Sielbold, ce poisson a reçu le nom de *cracheur,* parce qu'il rejette toujours beaucoup de limon au moment ou on le prend, limon qui était sans doute retenu entre les dents pharyngiennes.

L'époque du frai arrive en avril et en mai; à ce moment les Nases se rassemblent en troupes et remontent les grands cours

Digitized by Google

d'eau dans leurs affluents, souvent même dans les petits ruisseaux ; ils recherchent avant tout les endroits dont le fond est couvert de gravier sur lequel l'eau s'écoule rapidement. Les œufs sont nombreux, à peine gros comme un grain de millet, disposés en masses compactes, agglutinés au contact de l'eau ; ils se fécondent difficilement par les méthodes artificielles. Les petits éclosent vers le quinzième jour après la ponte. A ce moment les jeunes mâles sont souvent couverts, surtout sur la tête, de taches noires à centre saillant, par une éruption analogue à celle que l'on constate sur la Brême, à la même époque.

Depuis une trentaine d'années le Nase a envahi nos eaux, au grand détriment de la pisciculture naturelle et si on ne s'occupe à le diminuer, dans un avenir qui n'est pas très éloigné, il aura détruit toutes les autres espèces. Ainsi à Avignon, dans le Rhône, il représente déjà — les poissons de passage, comme les Aloses, mis hors du nombre — les huit dixièmes de la faune ichthyoloque. Nos pêcheurs ont bien remarqué que l'invasion du Nase, qui semble nous arriver d'Allemagne par le canal du Rhin au Rhône, coincidait avec une diminution notable et fort appréciable des autres poissons, mais insouciants ils ne s'en sont pas autrement préoccupé. Il y a pourtant là, pour notre fleuve, un danger sérieux de dépopulation.

Comment combattre ce danger? Depuis quinze ans j'étudie la question et je n'ai trouvé encore que deux solutions pratiques, la pêche du Nase en temps de frai ou l'introduction dans nos eaux d'une espèce plus vigoureuse, et dont la chair fût plus délicate. En effet, pendant le frai, le Nase va par bandes visiter les eaux calmes et peu profondes, se repaissant des œufs qui, déposés par les femelles, attendent le passage fécondant des mâles. C'est ce moment qu'il faudrait choisir pour le supprimer au risque même de nuire à l'éclosion d'une certaine quantité de germes, quantité négligeable comparée à celle que le Nase détruit. On pourrait aussi introduire dans notre Rhône soit le Saumon de Californie, soit surtout le Poisson chat, espèce rustique à chair très estimée et que M. Grosjean, inspecteur général de l'enseignement agricole, a observée aux États-Unis.

La chair du Nase est molle, fade, remplie d'arêtes ; de plus, elle se putréfie très rapidement et est toujours imprégnée d'une saveur repoussante de vase. Pourtant les Avignonais la trouvent excellente, car pour eux c'est l'*Oumbret;* or, l'Ombre a une chair fort recherchée et à juste titre. O pouvoir suggestif des mots! On

Digitized by Google

pêche ce poisson à la ligne, amorcée avec des mouches d'appartement; on laisse traîner sa ligne sur le sable, à fleur d'eau, et le Nase particulièrement glouton s'y laisse prendre. L'asticot, le ver de terre, le noquet ou petit cube de pain de chènevis constituent aussi d'excellentes amorces pour ce poisson. Se rappeler que la conformation de la bouche du Nase veut qu'on le pêche avec de petits hameçons n° 12 qui ne peuvent s'accrocher qu'à une portion restreinte des lèvres qui, chez lui, se déchirent avec la plus grande facilité.

Sous le nom de Chondrostome du Rhône *(Chondrostoma Rhodanensis)*, E. Blanchard a décrit comme forme spécifique distincte, une simple variété du Nase « que l'on pêcherait dans le Rhône, l'Ouvèze, la Durance, et qui porterait, à Avignon, le nom de *Sòfio*. Cette variété rappellerait beaucoup par ses formes

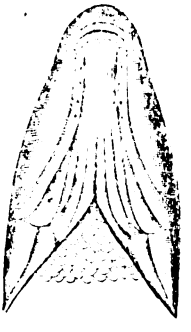

Fig. 31. — Tête du Chondrostome du Rhône, vue en dessous.

le Chondrostome de Gené, mais chez ce dernier il n'y a que cinq dents pharyngiennes de chaque côté, et ces dents sont beaucoup plus massives. »

28. — 2. Chondrostome de Gené, Chondrostoma Genei, Bonaparte.

Dents pharyngiennes massives, au nombre de cinq de chaque côté, parfois six d'un côté et cinq de l'autre; diamètre de l'œil contenu de trois fois et demie à quatre fois dans la longueur de la tête, à peu près égal à l'espace préorbitaire; hauteur du tronc sensiblement égale à la longueur de la tête et comprise de cinq fois et trois quarts à six fois dans la longueur totale, qui varie de 0^m14 à 0^m30; de 52 à 57 écailles en long et de 14 à 16 en travers; nageoire dorsale presque aussi haute que la hauteur du tronc et

Digitized by Google

commençant très peu en arrière de l'aplomb de l'origine de la ventrale. Coloration d'un gris assez pâle ; dorsale et caudale d'un gris pâle ; les autres nageoires d'un jaune très clair.

Le Chondrostome de Gené n'a encore été cité que dans le Var, il est donc à rechercher dans les eaux de notre région.

FAMILLE II. — COBITIDÉS, COBITIDAE.

Tête nue ; bouche en dessous, petite, entourée de six à dix barbillons ; lèvre supérieure épaisse ; mâchoires non dentées ; bords de la mâchoire supérieure formée par les intermaxillaires ; dents pharyngiennes aiguës, disposées de chaque côté sur une seule rangée ; ouverture des ouïes peu fendue, presque verticale ; trois rayons branchiostèges. Corps très allongé, couvert de très petites écailles ; vessie natatoire enfermée complètement ou en partie dans une capsule osseuse formée aux dépens de la première vertèbre ; canal intestinal court, sans appendices pyloriques ; nageoire dorsale unique, sans rayon osseux, insérée au-dessus des ventrales.

Cette famille ne comprend pour la faune française qu'un seul genre.

GENRE IX. — LOCHE. — COBITIS, ARTEDI.

Ce genre qui a fait son apparition vers le milieu des terrains tertiaires peut être subdivisé en trois sous-genres :

Les Misgurnes, représentées dans notre région par la Loche d'étang, ont de dix à douze barbillons, dont quatre s'insèrent à la mandibule ; il n'existe pas d'épine au sous-orbitaire.

Les Nemachilus, dont le type français est la Loche franche, ont six barbillons à la mâchoire supérieure, mais pas à la mandibule ; le sous-orbitaire n'est pas épineux.

Les Cobitis, dont on connaît plusieurs espèces, parmi lesquelles se trouve la Loche de rivière, portent en dessous de l'œil une épine petite, bifide, érectile. Il y a six barbillons à la mâchoire supérieure, la mandibule en étant dépourvu.

Les Loches vivent souvent dans les endroits marécageux, tandis que certaines espèces préfèrent, au contraire, les eaux limpides, d'autres même les eaux torrentueuses. Toutes se tiennent habituellement vers le fond, cachées dans la vase ou sous les pierres,

Digitized by Google

et ne se mettent en chasse que vers le coucher du soleil ou par un temps sombre.

Ces animaux présentent un fait physiologique des plus remarquables : chez eux, au moins dans certains cas, la respiration branchiale paraît être insuffisante et le canal intestinal peut remplir, en quelque sorte, la fonction d'un second organe respiratoire. Dans ce but, les Loches viennent à la surface de l'eau, et sortant le museau hors du liquide, avalent une certaine quantité d'air qu'elles font pénétrer dans le tube digestif, qui est court et en ligne droite, en comprimant fortement leur opercule ; en même temps des bulles de gaz sortent par l'orifice anal ; or, il a été reconnu que ces bulles de gaz étaient surtout composées d'acide carbonique.

Les anciens ichthyologistes avaient remarqué que les Loches de nos pays émettent de l'air par l'anus avec une sorte de sifflement ; Bloch, entre autres, mentionne le fait. D'après Schneifler, les Loches rendent des bulles d'air par la bouche, en faisant entendre un bruissement très variable.

En 1808, Erman démontra, par des expériences bien conduites, que l'air qui a traversé le canal intestinal de la Loche d'étang ou Misgurne, a subi les mêmes modifications que s'il avait été réellement en contact avec l'appareil respiratoire. G. Bischoff a constaté le même fait ; les expériences ont été reprises par Siebold.

D'après ce naturaliste, nos trois espèces de Loches peuvent se servir de leur canal intestinal comme organe de respiration supplémentaire ; elles le font rarement dans une eau fraîche, riche en oxygène et lorsqu'elles sont en liberté ; en captivité toutefois et si l'eau n'est pas constamment renouvelée, on voit les Loches venir prendre de l'air en nature.

Le Misgurne, qui se trouve souvent dans les bourbiers les plus vaseux et les plus infects, doit certainement entretenir sa respiration surtout en avalant de l'air et en respirant au moyen de son appareil digestif. Jëickel a vu que les Loches privées d'eau fraîche et que l'on empêchait de venir prendre de l'air périssaient beaucoup plus rapidement que des Tanches et que des Rotengles placés dans les mêmes conditions.

La table dichotomique des Loches de la région peut s'écrire :

1.	Dix barbillons.	L. d'étang.
	Six barbillons.	2.
2.	Sous-orbitaire épineux.	L. de rivière.
	Non.	L. franche.

Digitized by Google

29. — 1. Loche d'étang ou Misgurne, Cobitis fossilis, Linné.
N. prov. : *Palmo*.

Tête légèrement comprimée, moins haute que longue; longueur contenue de sept à huit fois dans la longueur totale, qui varie de

Fig. 32. — Loche d'étang (*Cobitis fossilis*, Linné).

0^m15 à 0^m35; museau avancé; bouche en dessous, entourée de dix barbillons. Il y a de chaque côté deux barbillons à la lèvre supérieure, et un autre vers l'angle de la bouche; ils sont bien développés, surtout celui qui est placé près de la commissure des lèvres; lèvre inférieure fortement échancrée dans son milieu, et

Digitized by Google

chacun de ses lobes est divisé en deux appendices, qui forment de petits barbillons, le barbillon interne est plus court que l'externe. Yeux petits, leur diamètre est compris de six fois à sept fois et quart dans la longueur de la tête ; chacun des pharyngiens porte de dix à douze petites dents fines et crochues. Corps en forme de prisme très allongé, plus haut qu'épais ; hauteur du tronc contenue de sept fois et demie à neuf fois et quart dans la longueur totale ; peau couverte d'écailles très petites et distinctes à l'œil nu. Ligne latérale non marquée. Dorsale placée généralement tout entière sur la seconde moitié de la longueur totale et commençant au-dessus de la base des ventrales ; caudale arrondie ; pectorale plus longue que la ventrale. Région dorsale d'un brun verdâtre, avec des taches noires formant parfois des zigzags, parfois disposées latéralement en séries continues ; au-dessous une bande d'un jaune assez terne, souvent tacheté de noir, allant de l'angle supérieur de la fente branchiale à la racine de la caudale ; le long des flancs une large bande noire s'étendant de la ceinture scapulaire à la nageoire de la queue, et séparée par une bande jaune d'une autre bande noire assez étroite suivant le profil inférieur du corps ; ventre jaunâtre, marqué de taches noires plus ou moins nombreuses ; dorsale et caudale semées de points noirâtres. La mue aurait lieu tous les huit jours.

La Loche d'étang ou Misgurne habite une partie du nord et de l'ouest de l'Europe ; elle est rare en France et ne se rencontrerait guère qu'en Alsace et en Lorraine, aux environs de Toul. On l'a également signalée dans l'étang de Saint-Nicolas (Maine-et-Loire) et dans les marais d'Aubigny, près de Douai. M. Blanchard ne croit pas qu'elle ait jamais été observée dans le midi de la France ; pourtant Crespon affirme que le Misgurne se trouve dans les marais de notre région et dans le canal du Languedoc. Il serait intéressant de vérifier l'assertion du naturaliste nimois.

Ce poisson ne se trouve que dans les cours d'eau et les lacs dont le fonds est vaseux ; il se cache habituellement dans des trous et sous les pierres ; en hiver, il s'enfouit dans la vase ; il a la vie très dure, pouvant rester longtemps sans manger, lorsque les eaux dans lesquelles il se tient viennent à se dessécher. On trouve des Loches qui sont ainsi enterrées depuis plus d'un mois ; elles reprennent rapidement toute leur vitalité aussitôt qu'on les porte dans l'eau. Pendant les grandes chaleurs, on peut rencontrer le Misgurne en fouillant dans les endroits marécageux, que cette espèce habite.

Digitized by Google

Vivant à la manière de l'Anguille, le Misgurne se nourrit comme elle de petits poissons, de vers, d'insectes ; il avale aussi de la vase qui contient des matières organiques en décomposition, ce qui lui a fait donner en Allemagne le nom de *Schlammbeiner*, mangeur de vase. Lorsqu'on le blesse ou qu'on le prend, il fait entendre une espèce de petit cri ou de bruissement, d'où le nom de *Mürgrundel*, *Goujon grondant*, que ce poisson porte dans certaines parties de l'Alsace.

La ponte a lieu au printemps, principalement au mois de mai ; bien que le nombre des œufs soit considérable, environ cent quarante mille, le Misgurne se multiplie peu, car il a de nombreux ennemis, étant souvent la proie des Brochets, des Perches, et, lorsqu'il est jeune, des Grenouilles et des Écrevisses.

On prend le plus habituellement la Loche d'étang avec des nasses, mais on peut la pêcher aussi à la ligne amorcée avec des vers ou des grillons. Elle nous sert surtout comme appât très recherché par les poissons carnassiers, Anguille, Brochet, etc., car sa chair est molle, fade et sent presque toujours fortement la vase, de telle sorte qu'elle est à peu près immangeable ; on peut cependant l'améliorer beaucoup en gardant ce poisson pendant plusieurs jours dans un réservoir à eau courante.

La Loche d'étang paraît être fort sensible aux influences atmosphériques ; lorsque le temps se met à l'orage, elle se montre inquiète, sort de la vase et remonte vers la surface de l'eau. Cette habitude, écrit Lacépède, l'a fait garder avec soin dans des vases par plusieurs observateurs. On l'a placée dans un vaisseau rempli d'eau de pluie ou de rivière, et garni dans le bas d'une couche de terre glaise. On a eu le soin de changer la terre et l'eau tous les trois ou quatre jours pendant l'été, et tous les sept jours pendant l'hiver. On l'a mise pendant les froids dans une chambre chaude, auprès de la fenêtre. On l'a gardée ainsi pendant plus d'un an. On l'a vue rester tranquille pendant le calme, sur la terre humectée, mais se remuer fortement pendant la tempête, même 24 heures avant que l'orage n'éclatât, monter, descendre, remonter, parcourir l'intérieur du vase en différents sens et en troubler le fluide. C'est d'après cette observation qu'elle a été comparée à un baromètre et qu'elle a été nommée baromètre vivant.

30. — 2. Loche franche, Cobitis barbatula, Linné.
N. prov. : *Locho, loco, lioucho, leoucho, viouchet, dourmiho.*

Digitized by Google

Tête large, aplatie en dessus ; longueur comprise de cinq fois à cinq fois et demie dans la longueur totale, qui varie de $0^{m}08$ à $0^{m}12$; museau mousse ; bouche en dessous, entourée de six barbillons, quatre sur la lèvre supérieure, deux de chaque côté, rapprochés l'un de l'autre ; le premier barbillon court ; le second beaucoup plus allongé ; le troisième barbillon ou le barbillon de la troisième paire est à l'angle de la bouche, plutôt attaché à la lèvre supérieure qu'à l'inférieure ; il est aussi grand, parfois même plus grand que le barbillon de la deuxième paire, dont il est éloigné ; yeux un peu saillants ; leur diamètre contenu de cinq à sept fois dans la longueur de la tête, beaucoup plus petit que l'espace préorbitaire ; iris grisâtre ; sous-orbitaire sans épine faisant saillie à travers la peau ; ouverture antérieure de la narine entourée d'un appendice tubuleux, coupé obliquement d'avant en arrière, de bas en haut, taillé comme une plume à écrire ; orifice postérieur qui est voisin de l'antérieur, assez grand et circulaire ; fente des ouïes presque

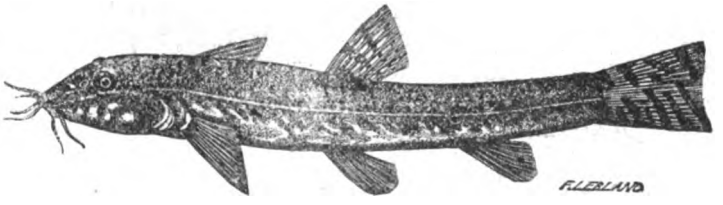

Fig. 33. — Loche franche (*Cobitis barbatula*, Linné).

verticale ; isthme de la gorge large ; dents pharyngiennes excessivement fines, crochues, sur une seule rangée au nombre de huit à dix, de chaque côté. Corps arrondi en avant, comprimé en arrière de la dorsale, couvert d'écailles excessivement petites ; hauteur du tronc contenue de six à huit fois dans la longueur totale ; ligne latérale droite, composée d'écailles plus visibles que les autres ; dorsale haute, commençant au-dessus de l'insertion des ventrales ; caudale coupée à peu près carrément ou à peine échancrée ; pectorales d'un tiers environ plus longues que les ventrales. Coloration très variable ; tantôt le corps est gris jaunâtre, marqué de taches d'un brun très foncé sur le dos et les côtés, tantôt jaune rougeâtre avec des taches nuageuses mal définies et d'un brun assez pâle ; quelquefois les taches brunes disposées par rangées écartées les unes des autres et formant des bandes transversales descendant de la région dorsale sur les flancs ; ventre blanchâtre ; barbillons jaunâtres, parfois orangés ; à la base de la caudale il y

Digitized by Google

a souvent une ligne noire perpendiculaire à l'axe du corps, avec une tache noire au-dessus et une autre au-dessous; dorsale et caudale pâles, semées de petites taches brunes disposées ordinairement par séries; anale pâle; nageoires paires d'un jaune rougeâtre assez clair; très souvent les pectorales pointillées de noirâtre.

La Loche franche ou Nemachile est très commune dans les ruisseaux, les étangs et les parties peu profondes et pierreuses des rivières; elle préfère les eaux courantes, mais qui ne sont pas cependant trop agitées ni battues. Très craintive, elle se réfugie habituellement sous les pierres ou entre les roches et se tient comme collée sur le sable ou le gravier. J'en ai pris des quantités dans les eaux d'un pont qui traverse la route de Tarascon, près de la vieille ferme de l'École d'agriculture. Sa nourriture se compose d'insectes, de vers, de petits mollusques qu'elle attire, assure-t-on, en faisant mouvoir ses barbillons. La chasse commence vers le coucher du soleil et dure probablement une partie de la nuit; la mutation est rapide, mais se fait principalement par bonds, et l'animal n'aime pas à parcourir de grandes distances. Si l'on soulève lentement une pierre, sous laquelle une Loche franche est cachée, l'animal reste pendant quelque temps tranquille, puis s'élance comme une flèche, fait un détour, plonge vers le fond et va se cacher à nouveau sous une pierre.

Ce petit poisson est aimé des amateurs, qui se plaisent à l'entretenir dans des vases ou dans des bocaux de cristal, pour le plaisir d'épier ses mouvements gracieux et agiles, de voir son corps si bien tacheté, si agréablement moucheté, si finement pointillé, miroitant des reflets dorés lorsque la lumière joue à sa surface, ou encore de posséder un baromètre vivant. Dans l'opinion populaire, la Loche est très habile à marquer les mouvements de l'atmosphère. Elle monte, en effet, vers la surface de l'eau, si l'orage se fait sentir. La cause de cette manœuvre, ignorée de beaucoup de personnes, est simple et témoigne, de la part du petit animal, un curieux instinct, peut-être une lueur d'intelligence. Dans les temps chauds et orageux, les insectes ailés volent, on le sait, en rasant la surface des étangs et des rivières; le petit poisson se tenant à fleur d'eau, se trouve alors admirablement placé pour les happer au passage. C'est, du reste, un instinct qui existe chez beaucoup d'espèces.

L'époque du frai tombe en mars et en avril; les œufs sont très petits et très nombreux, de telle sorte qu'en juin et juillet certai-

Digitized by Google

nes parties des ruisseaux fourmillent d'alevins récemment éclos. D'après Lennis, le mâle creuse dans le sable un trou, dans lequel vient pondre la femelle, puis il surveille le nid jusqu'à l'éclosion des petits. Les Loches franches, convenablement soignées, peuvent vivre longtemps en captivité.

On remarque qu'elles restent au fond de l'eau pendant la plus grande partie du jour et ne se montrent guère à la surface que pendant le mauvais temps ; elles remontent alors presque verticalement, à l'aide de mouvements puissants de la queue, sortant le museau hors de l'eau pour respirer de l'air en nature, pendant que des bulles de gaz s'échappent par l'orifice anal, restent un certain temps à la surface, puis se laissent pesamment retomber au fond, où elles se reposent à nouveau. En captivité, elles se montrent très voraces, s'attaquant aux vers de vase plus particulièment. Sitôt qu'elle s'est emparée d'une proie, la Loche franche agite violemment, à l'aide des mouvements de ses nageoires paires, le fond sur lequel elle repose, et trouble l'eau à ce point qu'elle devient invisible ; c'est alors qu'elle dévore sa proie, puis, s'élançant avec la rapidité d'un trait, elle se cache sous quelque pierre.

Bien que de petite taille, la Loche franche est estimée, car elle est grasse, très délicate, surtout vers la fin de l'automne et vers le printemps. « La chair de la Loche, écrivait Gesner au milieu du seizième siècle, est agréable, saine, appétissante et d'une facile digestion ; on peut la permettre à beaucoup de malades ; on l'estime surtout depuis Noël jusqu'à Pâques. » D'après Baudrillat, « les gourmets assurent que ce poisson devient un mets exquis, si on le fait mourir dans du vin ou dans du lait. On le mange ordinairement frit ou accommodé à la sauce blanche, et sans être vidé. » On le conserve pendant longtemps en vie, en le renfermant dans une sorte de huche trouée que l'on met au milieu du courant d'une rivière ; mais il meurt très vite si on le place dans un vase dont l'eau est en repos.

Bloch indique le moyen de multiplier la Loche dans une rivière ou dans un ruisseau. Ce moyen est mentionné comme étant employé en Allemagne. On pratique une fosse dans un endroit ayant un fond de cailloux ou recevant l'eau d'une source ; on donne, à cette fosse deux ou trois pieds de profondeur, sept à huit pieds de longueur et trois ou quatre pieds de largeur ; on la revêt de planches percées ou de claies, de manière qu'il y ait un demi-pied d'intervalle entre ces planches et les côtés de la fosse, et l'on entasse du fumier de mouton dans cet intervalle. On ménage deux ouvertu-

Digitized by Google

res, une pour l'arrivée de l'eau, et l'autre pour la sortie du courant. On garnit ces deux ouvertures d'une plaque de métal, qui est percée de plusieurs trous pour laisser passer l'eau courante, mais qui ferme l'entrée de la fosse à tout corps étranger, et à tout animal destructeur. On place dans le fond de la fosse des cailloux ou des pierres jusqu'à la hauteur de quatre à sept pouces, afin de faciliter la ponte et l'éclosion des œufs. Les Loches qu'on introduit dans la fosse, s'y nourrissent des sucs du fumier et des vers qui s'y engendrent ; on leur donne néanmoins du pain de chènevis et de la graine de pavot ; elles multiplient quelquefois à un si haut degré, qu'on est obligé de construire trois fosses, une pour le frai, une seconde pour l'alevin ou les jeunes Loches, une troisième pour les Loches parvenues à leur développement ordinaire.

Au reste, on peut conserver longtemps ces poissons et les envoyer au loin, en les faisant mariner ; mais il faut beancoup de précautions pour les transporter en vie. L'eau des vases qui les contiennent doit être agitée continuellement, et on doit choisir pour le transport un temps frais, tel que la fin de l'automne. C'est en employant des moyens semblables que Frédéric 1^er^, roi de Suède, fit naturaliser dans son royaume des Loches qu'il avait fait venir d'Allemagne.

A Saint-Jean-du-Gard on prend la Loche franche avec un engin local appelé *Pistolet,* ou à la balance quand les eaux sont troubles. Les pêcheurs du Gardon estiment qu'une friture de Loches et de Vérons constitue un excellent plat.

31. — 3. Loche de rivière, Cobitis taenia, Linné.

N. prov. : *Tencho, Loco-tenco.*

Tête étroite, longueur comprise de cinq à six fois dans la longueur totale, qui varie de 0^m^ 08 à 0^m^ 12 ; museau abaissé ; bouche très petite, garnie de six barbillons ; les barbillons de la paire antérieure, fort voisins l'un de l'autre, placés vers l'extrémité du museau ; le barbillon de la seconde paire est rapproché de celui de la troisième paire, qui est à l'angle de la bouche ; ces barbillons sont plus grands que les barbillons antérieurs ; lèvre inférieure échancrée sur le milieu ; diamètre de l'œil compris de cinq à six fois dans la longueur de la tête ; en arrière et au-dessous de l'orifice postérieur de la narine, est une petite fente qui livre passage, au gré de l'animal, à une épine fourchue, constituant l'extrémité de l'os sous-orbitaire qui jouit d'une assez grande mobilité ; cette épine constitue une arme fort peu redoutable ; chaque pharyn-

Digitized by Google

gien est armé de huit à dix petites dents aiguës ; corps comprimé surtout en arrière de la dorsale ; hauteur du tronc contenue de six fois et demie à neuf fois dans la longueur totale ; peau couverte d'écailles excessivement petites ; ligne latérale peu accusée et située sur le milieu de la hauteur du corps ; dorsale assez haute commençant au-dessus de l'insertion des ventrales, vers le milieu de la distance séparant le haut du museau de la base de la caudale ; caudale à peu près carrée avec les angles arrondis ; mâle ayant le deuxième rayon de la pectorale beaucoup plus développé que chez la femelle et portant à la face interne, vers la base, une production osseuse, en forme d'écaille, qui manque chez la femelle ou n'est que rudimentaire. Dos gris verdâtre avec des taches noirâtres plus ou moins rapprochées ; côtés et ventre grisâtres, pointillés de brun ; le long des flancs est une série de douze à dix-huit taches noirâtres, commençant à la ceinture scapulaire et finissant à la base de la caudale ; ordinairement une tache noire plus ou moins arquée existe à la base des rayons supérieurs de la cau-

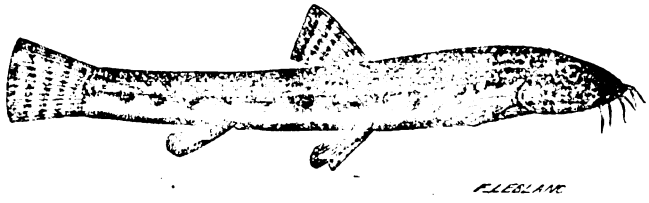

FIG. 34. — Loche de rivière (*Cobitis taenia*, Linné).

dale qui est, comme la dorsale, marquée de taches foncées en séries plus ou moins régulières ; nageoires paires d'un jaune blanchâtre.

Cette Loche, la plus petite, est la plus vive des espèces de notre pays ; elle a les mœurs encore mal connues, mais qui paraissent différer peu de celles de la Loche franche. Elle se trouve particulièrement dans les eaux courantes, où elle se tient sous les rochers ou cachée dans les étroits interstices qui se trouvent entre les pierres. On la trouve aussi, bien que plus rarement, dans les fossés, les étangs et les lacs. Sa nourriture se compose de vers, d'insectes aquatiques, de petits mollusques. La ponte a lieu au printemps, en avril et en mai ; les femelles paraissent être beaucoup plus nombreuses que les mâles. La chair de la Loche de rivière est dure et de mauvais goût, aussi ce poisson n'est-il que rarement pêché, à moins qu'on ne veuille s'en servir comme appât. Quand on le touche, il émet un son particulier. Il est ennuyeux à garder dans les aquariums, car il se montre difficile et vorace ; d'ailleurs il n'y vit pas longtemps.

(A suivre.) Dr J.-M.-F. RÉGUIS.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

APPLIQUÉE

A LA TOPOGRAPHIE ET A L'HISTOIRE

DES VILLES ANTIQUES DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

VIII.

VAISON (1).

Le ville de Vaison, malgré le rang considérable qu'elle occupa dans les temps gallo-romains, et malgré la juste renommée que dans les temps modernes lui ont value les restes de ses monuments antiques, et surtout les innombrables objets d'art et d'ar-

(1) BIBLIOGRAPHIE. — AUTEURS CONSULTÉS.

Strabon, lib. IV, chap. 1 et 6. — Pomponius Mela, lib. II, chap. 5. — Pline, *Histoire naturelle*, trad. Littré. — Ptolémée, *Géographie*, texte grec, Tauchnitz, 1843. — *Notitia dignitatum*, sect. xxxvi, imp. royale, 1651. — Sidonius Apollinaris, trad. Grégoire et Collombet, 1836. — Aymari Rivallii, *de Allobrogibus*. — Aymard du Périer, *Discours historique sur le Dauphiné et la Provence*, 1609. — Suarez, Joseph Marie, *Chorographia dioecesis Vasionensis*, dans l'histoire du P. Boyer. — Le P. Colombi, *Histoire de Vaison*. — Le P. Boyer, *Histoire de la cathédrale de Vaison*, 1731. — Le président Moreau de Vérone, le Dr Calvet, l'abbé de Saint-Véran, notes et correspondances manuscrites, musée Calvet. — Le Dr Long, *Recherches sur les antiquités du pays des Voconces* dans les *Mémoires de l'Institut*, imprimé en 1849. — Jules Courtet, *Dictionnaire des communes de Vaucluse*, vo Vaison, 1857. — Herzog, *Galliae Narbonnensis hist.*, 1864, pars II, cap. 1 et II, appendice, p. 90. — Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. I, cap. 1 et t. II, cap. 2 et 3. D'Arbois de Julainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2e édition. — A. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*. — Orelli, *Inscript. latin. collectio*, 1828. — Hirchsfeld, *Corpus inscript. latinarum*, t. XII. — Edmond Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*. — Fustel de Coulanges, *Histoire des Institutions politiques de la France. La Gaule romaine*, 1891. — Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France*, passim.

Ouvrages numismatiques : de Lagoy, ses *Mémoires*, de 1826 à 1856. — De La Saussaye, *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, 1842. — Mommsen, *Histoire de la monnaie romaine*, trad. de Blacas, 1865. — Cohen, *Description des monnaies impériales*, 2e édit., 1880. — Babelon, *Description des monnaies consulaires*, 1885. — Sabatier, *Numismatique byzantine*. — Ch. Robert, *Numismatique de la province du Languedoc*, 1874. — Muret et Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, 1889. — De Latour, *Atlas de monnaies gauloises*, 1892. — François Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, 1878.

Digitized by Google

chéologie exhumés de son sol, n'a été jusqu'à présent le sujet d'aucune histoire vraiment digne d'elle. Au XVI^e^ siècle, Aymard du Rivail et Aymard du Périer, vieux historiens, ne l'ont mentionnée qu'incidemment et sans aucun commentaire ; au XVII^e^ siècle, le P. Colombi, jésuite ; au XVIII^e^, le P. Boyer, dominicain, n'ont écrit que son histoire religieuse ; ils se sont bornés à faire une biographie de ses évêques et une mention très sommaire des principaux événements que sa population a eu à traverser dans le moyen âge ; mais ils sont restés presque muets sur ses origines, ses institutions, sa topographie, sur le rôle qu'elle a rempli dans le sud de la Gaule, ainsi que sur les causes et les circonstances de sa ruine. Avant eux, son évêque, le docte Joseph-Marie Suarez, avait fait, dans une série de 123 distiques latins, une description plus ou moins poétique ou fantaisiste de sa ville épiscopale et des villages qui dépendaient de son diocèse. Ce travail tout à fait futile ne saurait être d'aucun secours. Le président Moreau de Vérone, mort à la fin du siècle dernier, n'a traité dans ses diverses publications que de ses monuments épigraphiques. Après lui, le docteur Calvet et l'abbé de Saint-Véran ont laissé dans leurs mémoires manuscrits existant aux musées d'Avignon et de Carpentras des indications qui ont trait plutôt aux temps du moyen âge qu'aux temps plus anciens, et qui fourniraient peu d'éléments pour un corps d'histoire. En 1846, le docteur Long a publié sur les antiquités romaines du pays des Voconces trois mémoires que l'Institut a récompensés d'une médaille d'or. Ce travail de haute valeur traite de l'ensemble du peuple voconce ; mais s'il présente des développements sur la ville de Die, patrie de l'auteur, il est extrêmement sobre en ce qui concerne celle de Vaison. Enfin, Jules Courtet dans son *Dictionnaire des communes de Vaucluse*, a consacré plusieurs pages à la ville de Vaison. Mais ce travail, fait avec soin, est trop laconique sur ses origines. Dans les conditions qu'exigent aujourd'hui les études historiques, on peut donc affirmer que l'histoire de Vaison reste encore à faire. J'ai appris que depuis quelques années un de ses citoyens avait entrepris cette tâche et réunissait les documents à cet effet. Je fais des vœux pour la prompte publication de cette œuvre patriotique.

En cet état, il me semble que les trouvailles et les études numismatiques doivent être d'un grand secours pour éclairer les origines et reconstituer le passé de la vénérable cité ; elles y donnent la main à l'épigraphie, cette autre auxiliaire de l'histoire, presque aussi riche à Vaison qu'à Nimes, à Vienne, à Lyon. J'apporte

Digitized by Google

ma contribution en évoquant les trouvailles numismatiques qui, à ma connaissance personnelle, ont eu lieu dans ces dernières années, et que j'ai en ma possession.

Lorsque du haut du pont antique on contemple l'ensemble du pays, on voit du côté du midi, sur la rive gauche de l'Ouvèze, se dresser la grande colline escarpée, où s'étagent en gradins l'enceinte et les maisons du Vaison moyen âge, dominées par les ruines du château des comtes de Toulouse. Du côté du nord, sur la rive droite, se trouve une autre colline ou rocher de moindre importance, appelé la montagne d'Auge, qui paraît avoir été jadis un contrefort adhérant à la grande colline, et devait alors faire barrage ou déversoir aux eaux de la rivière. De ce rocher descend et s'étale en éventail la ville neuve dans une vallée ou petite plaine en hémicycle, appelée la villasse ; c'est dans cette même plaine qu'a existé jadis la ville romaine et que se retrouvent les restes de ses monuments antiques. Du côté du levant, on a devant soi le cours supérieur de l'Ouvèze, qui, à travers une série de petites vallées accidentées, s'échappe des Alpes dauphinoises. Au couchant, la rivière écumeuse s'enfuit par un défilé plus ou moins étroit jusqu'au village de Roaix, où elle rencontre, au voisinage de l'Aigues, l'immense plaine qui s'étend vers Orange et Avignon.

La première impression que j'avais eue, comme tant d'autres, en visitant ces lieux si chers à l'archéologie, c'était que dans les temps primordiaux, les eaux de l'Ouvèze en amont devaient former, à partir d'Entrechaux, un étang ou petit lac, comme il s'en trouve encore dans les régions alpestres ; que ces eaux, retenues jadis par le barrage naturel, ne pouvaient s'écouler en aval que par une chute ou cataracte ; que la peuplade voconce, primitivement, avait son habitat sur l'emplacement actuel du vieux château ; que les Romains, ces merveilleux constructeurs de grands ouvrages d'utilité publique, avaient, dès leur arrivée dans le pays, fait disparaître le barrage et élargi le goulet par des travaux de main d'homme dont on remarque les traces, et qu'ils avaient alors édifié le beau pont qui subsiste encore aujourd'hui ; que les Voconces, conviés par la civilisation romaine, étaient descendus de leur habitat de la rive gauche, et s'étaient installés vis-à-vis dans la plaine de la rive droite, où bientôt s'éleva une ville élégante, peuplée de beaux édifices et d'œuvres d'art ; qu'après cinq siècles de prospérité, survinrent d'épouvantables revers ; que, la ville ayant

Digitized by Google

été dévastée et incendiée, les gallo-romains se réfugièrent dans les montagnes ; que, pendant une accalmie, ils regagnèrent le sol de la patrie et y cherchèrent un asile sur la grande colline qui jadis avait porté l'oppidum des aïeux ; qu'enfin, dans les temps modernes, la population avait encore une fois délaissé ces hauteurs pour reprendre dans la plaine une installation plus commode : tout cela de prime abord m'avait paru d'une évidence incontestable.

Eh bien ! cette hypothèse, ce système historique que je m'étais fait et qui était si plausible, si conforme d'ailleurs à une multitude de faits analogues dans la région, n'était pas complètement vrai, ou du moins n'était vrai qu'en partie. Des explorations plus attentives, mes investigations chez les habitants, mes recherches dans les anciens documents, et par dessus tout la nature et les circonstances des trouvailles numismatiques m'ont obligé d'apporter des changements dans cette manière de voir.

Tandis que presque partout ailleurs, à la suite des grandes invasions barbares des V^e^ et VI^e^ siècles, les antiques habitats des ancêtres sur telle ou telle hauteur étaient devenus de nouveau l'asile tutélaire des populations, et avaient formé le noyau des villes du moyen âge, les gallo-romains de Vaison n'avaient point regagné l'ancien habitat ; ils en avaient choisi un autre, plus étendu, mieux défendable, plus sûr. En d'autres termes, l'habitat primitif des anciens Voconces n'était point, comme je l'avais cru, sur l'emplacement du Vaison moyen âge, c'est-à-dire du vieux château ; il était de l'autre côté ; il se trouvait sur le mamelon ou petite colline de la rive droite, aujourd'hui appelée la montagne d'Auge. D'autre part, la ville romaine n'avait pas été entièrement détruite par les barbares des grandes invasions ; sa destruction totale et le déplacement de sa population n'avaient été irrévocablement consommés que sous les comtes de Toulouse.

A première vue on peut s'étonner. La colline d'Auge, oppidum ou habitat primitif, était bien moins étendue et elle était moins sûre pour la défense ; au contraire, le Vaison du moyen-âge, avant l'invention de l'artillerie à longue portée, n'a cessé d'être un site stratégique de premier ordre ; il était une des clés du Comtat ; les papes avaient soin d'y tenir une garnison.

Il m'a été affirmé par des personnes sûres, et autant qu'il était possible, j'ai constaté par moi-même, que sur la grande colline de la rive droite il ne s'était découvert aucune antiquité antéhistorique ou autre, silex, pierres polies, et non plus aucune trace d'oppidum ou d'habitat gaulois, ni aucun objet d'antiquité gallo-romaine, tandis

Digitized by Google

que ces divers témoignages, en plus ou moins grande quantité, s'étaient trouvés et se trouvaient encore sur la colline ou mamelon d'Auge. Il faut donc nécessairement en conclure, conformément à la tradition, que la population de Vaison, antérieure aux Romains, avait son habitat sur cette petite colline. Mais l'exiguïté de l'emplacement démontre combien elle avait dû être de minime importance. Néanmoins le lieu n'était pas trop mal choisi pour la résidence de quelques familles ; il était agréablement situé à côté de la rivière, et dominait de fertiles terrains d'alluvions, tandis que la grande colline vis-à-vis était aride, rocheuse et dépourvue de végétation.

Après la conquête romaine, il s'opéra une subite et complète transformation. A la voix des vainqueurs, l'humble peuplade voconce descendit de la colline d'Auge dans la vallée, et avec de nouveaux arrivants, qui affluaient de toutes les parties de la région, elle fut le noyau d'une ville riche et prospère, qui grandit rapidement ; elle reçut le titre de *Julia Augusta* et les privilèges des villes de droit latin. En Algérie, à la suite de notre conquête, des faits analogues se sont produits plusieurs fois. Dans la province d'Oran, sous la féconde impulsion du maréchal Bugeaud, la jolie ville de Sidi-Bel-Abbès s'est créée presque de toutes pièces, et a réuni en peu de temps une population d'environ 12,000 habitants. Plus récemment encore, dans la province de Constantine, les villes de Bathna, de Soukkaras, de Biskra se sont formées comme par enchantement.

Les trouvailles numismatiques, concurremment avec les trouvailles épigraphiques, viennent apporter leur lumineuse démonstration sur les origines et sur l'histoire véritable de Vaison. Je tiens pour certain que Vaison n'a jamais été une cité gauloise, encore moins une ville grecque marseillaise ; elle a été exclusivement une ville gallo-romaine, un produit de la civilisation romaine, le résultat de la révolution économique qui s'opèra lorsque, sous les principats de Jules César et d'Auguste, Rome entreprit la transformation de la Gaule Narbonnaise. Ainsi donc, avant les Romains elle n'existait pas, à la différence de tant d'autres cités voisines, Nimes, Beaucaire, Avignon, Orange, Cavaillon, Cadenet, et aussi Barri-Aéria, Vindalium, le Pègue, Urban, Venasque. Les Voconces, qui constituèrent sa population, auparavant étaient épars en diverses peuplades disséminées de la région qui est devenue plus tard le diocèse de Vaison, formant la partie sud du Dauphiné.

Digitized by Google

Cette création, relativement récente, de la ville de Vaison n'exclut en rien l'antiquité du peuple voconce. Pour ne pas trop m'écarter du cadre que je me suis tracé, je me borne à rappeler ici que, d'après les travaux ethniques de la science moderne, les Voconces étaient d'origine indo-européenne, ligure probablement ; de cette race qui vers le IVe siècle avant l'ère chrétienne, fut subjuguée par l'invasion des peuples volkes, rameaux de la grande race celtique ou germanique, qui descendit des bords du Rhin et du nord de la Gaule et par la conquête s'implanta au milieu des peuples ligures, formant ainsi les peuples appelés par certains auteurs les celto-ligures. Les Cavares, nos ancêtres, qui s'établirent dans la vallée du Rhône, dans la région faisant aujourd'hui la plus grande partie de notre département de Vaucluse, étaient pareillement de race volke ; mais ils expulsèrent de nos riches plaines les anciens ligures au lieu de se mêler avec eux, et c'est sans doute ce qui différencia le peuple cavare du peuple voconce. Dans des temps plus reculés, les Ligures avaient eux-mêmes expulsé de nos régions du sud-est la race ibérienne, et l'avaient refoulée vers les Pyrénées. Au IIe siècle avant l'ère chrétienne, les Voconces furent subjugués par Valerius Flaccus et Sextius Calvinus. Pendant la guerre contre Sertorius ils restèrent fidèles aux Romains, et dès lors ne furent pas compris dans les mesures de rigueur que le dictateur Pompée déploya contre les peuples gaulois de la vallée du Rhône qui avaient défectionné. Par contre, ils furent honorés du titre de *Foederati*, c'est-à-dire alliés du peuple romain, et d'après Strabon, ils se gouvernaient par leurs propres lois. Au reste, dès l'arrivée des Romains, ils paraissent avoir été un peuple riche et prospère. Protégés par leurs montagnes fertiles en pâturages, alors que l'élevage des bestiaux, au dire du géographe grec, se trouvait être une des principales sources de la fortune agricole, ils avaient échappé aux pillages et aux invasions des Volkes, et plus tard aux continuelles exactions des proconsuls.

Les vieux auteurs des XVIe et XVIIe siècles, fidèles à l'habitude qu'on avait alors de rechercher et au besoin de supposer des parchemins, des titres de noblesse pour les villes tout comme pour les personnages importants, ont avancé que Vaison devait son origine aux Grecs. L'évêque Suarez a prétendu qu'elle avait eu pour fondateur un capitaine grec. Pas le moindre document écrit ou matériel, pas le moindre indice n'est apporté à l'appui de cette allégation. Au contraire, tout ce qui nous reste des auteurs de l'antiquité classique au sujet de Vaison vient à l'appui de mon opinion,

Digitized by Google

directement ou indirectement. Strabon, le plus éminent des géographes de l'antiquité, et qui vivait vers la fin du règne d'Auguste, en traitant des Voconces, ne fait nullement mention de Vaison, tandis que dans son livre nous le voyons citer des villes de peu d'importance dans notre région : Cavaillon, Beaucaire, Tarascon, *Vindalium,* etc., ce qui doit faire supposer que Vaison n'était pas connue de lui, ou qu'à ses yeux elle ne valait pas encore la peine d'être signalée. Au contraire, Pomponius Mela, qui vivait sous le règne de Claude, c'est-à-dire environ trente ans après le temps de Strabon, la met au premier rang dans son énumération des villes les plus opulentes de la Gaule Narbonnaise, à côté des villes de Narbonne, de Vienne, de Nimes, etc. Ne faut-il pas en conclure que c'est sous le règne d'Auguste et de Tibère qu'elle a pris son existence comme ville et a atteint en peu d'années la plus grande prospérité ? Pline l'ancien, qui vivait sous le règne de Vespasien, c'est-à-dire environ vingt-cinq ans après Pomponius Mela (1), dit que les Voconces ont deux capitales : *Vocontiorum duo capita, Vasio et Lucus Augusti.* Cette possession de deux capitales, de deux chefs-lieux était chose très rare chez les peuples soumis à l'administration romaine. En outre du privilège accordé aux Voconces, on peut l'expliquer ici par les conditions particulières des deux villes. Vaison était la ville moderne, toute neuve, opulente, jouissant de toutes les faveurs, de tous les avantages de la nouvelle civilisation, mais aussi elle était tout à fait à l'extrémité du territoire voconce et en dehors du réseau des grandes voies romaines. *Lucus Augusti* était enfoncé dans les montagnes et au milieu de ce vaste territoire. Comme il était plus ancien, par égard pour les droits acquis, Rome lui avait laissé les prérogatives des chefs-lieux. Mais, dans le siècle suivant, on lui substitua la ville de Die, qui était plus considérable et non moins centrale : c'est chez nous l'histoire de Montbrison et de Saint-Étienne. Lorsque le christianisme fut devenu la religion de l'État, les deux capitales devinrent le siège des deux diocèses, qui se sont continués jusqu'à la Révolution.

(1) Jules Courtet, dans son *Dictionnaire des communes de Vaucluse,* a avancé qu'avant l'arrivée des Romains, la civilisation Phocéenne avait déjà pénétré à Vaison, qui était un bourg considérable et un des chefs-lieux de la confération, et il cite à l'appui le texte de Pline. Mais Pline, qui vivait environ un siècle après Jules César et Auguste, n'a parlé que de l'état de choses de son temps. D'autre part, les Voconces n'étaient pas une confédération de peuples. La science moderne a démontré que le mot *foederata* n'indiquait point une confédération, mais un traité particulier d'alliance avec les Romains, qui devait dater sans doute du temps de Pompée. Les Voconces, peuple d'agriculteurs et de pasteurs, n'avaient pas eu besoin de villes importantes.

Digitized by Google

Vaison a-t-elle été une colonie romaine ? Elle en a parfois porté le titre honorifique ; mais rien n'indique, d'après Fustel de Coulanges et Hirchsfeld, qu'elle ait été au nombre des colonies composées de citoyens romains venus du dehors, *coloniae deductae.* Comme tant d'autres, elle dut être une ville, dite de droit latin, ayant ses institutions et son administration propre sans jouir des droits politiques des citoyens romains ; telles étaient notamment dans notre région les villes d'Avignon et de Cavaillon, dans les premiers temps de l'empire. Elle avait dû être administrée par ses quatuorvirs et son collège de décurions.

J'ai cru nécessaires ces considérations avant d'aborder les faits numismatiques. On va juger maintenant combien les trouvailles ont été suggestives et combien elles concordent avec les diverses circonstances que j'ai déjà signalées. Dans leur ensemble, elles m'ont paru constituer un repère, au-delà duquel on ne saurait faire remonter la fondation de la cité. Dans les voyages que j'ai faits à Vaison, mes recherches et mes investigations m'ont mis sous les yeux environ plusieurs centaines de monnaies antiques recueillies dans l'emplacement de la ville ou dans sa banlieue et disséminées ou formant des collections. J'y ai constaté l'absence de monnaies gauloises à partir des origines du monnayage gaulois jusqu'au temps de Pompée et de Jules César, même des monnaies aux Dioscures, les plus récentes relativement. Les seules que j'ai rencontrées sont quelques monnaies de bronze des Volkes Arécomiques, avec la légende Volc. Arec. D'après M. de La Saussaye et aujourd'hui d'après l'opinion générale, ces monnaies, fort communes dans notre vallée du Bas-Rhône, remontent au temps des guerres de Sertorius, c'est-à-dire vers l'an 75 avant l'ère chrétienne et quarante ans après les victoires de Domitius Ahenobarbus et de Fabius contre les Allobroges et les Arvernes. Mais je ferai remarquer dès l'abord et une fois pour toutes qu'il convient de laisser en moyenne une marge de quelques années, cinq ou dix ans au moins entre l'époque de l'émission d'une monnaie et celle de son enfouissement dans le sol, d'où les trouvailles sont venues de nos jours la retirer. Point de monnaies massaliotes, si ce n'est deux de ces petites oboles à la roue, si communes partout dans notre Midi, et deux ou trois de ces petites monnaies de bronze au taureau cornupète, qui se trouvent en nombre dans toutes les collections. Encore n'a-t-on pas pu me donner la certitude que les unes et les autres provenaient de Vaison et non point du bourg de Mirabel (Drôme), lieu fécond en trouvailles, situé sur une

Digitized by Google

ancienne voie conduisant aux Alpes Cotiennes et en Italie. Point de drachmes massaliotes au lion; et, d'autre part, point de monnaies consulaires antérieures au second triumvirat, si ce n'est un seul as paraissant remonter au temps de Sylla ou de Pompée. Je l'avouerai: c'est l'absence ou l'excessive et exceptionnelle rareté de divers genres de monnaies que je viens d'indiquer, non moins que l'exiguïté du mamelon d'Auge, qui m'ont fait ouvrir les yeux sur l'origine relativement récente de la ville de Vaison.

Avec le principat des Césars un épanouissement subit se manifeste à Vaison. Tout à coup, les monnaies romaines viennent y affluer avec une abondance vraiment démonstrative. Monnaies du divin Jules, monnaies d'Auguste et d'Agrippa de la colonie de Nimes avec le crocodile, monnaies de la colonie de Vienne avec la proue de vaisseau, monnaies de Lyon avec l'autel d'Auguste, etc., etc., on voit bien que dès les temps de Tibère et de Claude a dû commencer son apogée, et cette brillante situation monétaire presque sans interruption se continuera pendant plusieurs siècles.

Si la ville de Vaison m'a paru tout à fait dénuée de ces monnaies gauloises que Barri, Cavaillon, Cadenet, le Pègue m'ont plus ou moins largement fournies; si les monnaies massaliotes, si abondantes dans les localités de haute antiquité de notre département, font ici presque complètement défaut; si les monnaies consulaires que j'ai trouvées même à Caumont, n'y apparaissent qu'à partir du principat de Jules César; si, d'autre part, les monnaies impériales à partir d'Auguste s'y montrent si nombreuses et si variées qu'elles pourraient suffire pour une histoire du monnayage impérial ou pour une chronologie de l'empire, que faut-il conclure de tout cela, sinon qu'à l'époque des monnaies gauloises et des monnaies massaliotes, c'est à-dire aux III^e^ et II^e^ siècles, avant l'ère chrétienne, la ville de Vaison n'existait pas encore ou du moins ne consistait qu'en une chétive peuplade; qu'elle se développa tout à coup sous les premiers Césars, présentant un de ces merveilleux exemples de la puissance d'une civilisation avancée qui vient s'implanter dans un pays neuf et fécond?

Au point de vue technique et pratique, j'aurais à vous faire à présent le dénombrement, la numération des diverses monnaies que j'ai acquises ou constatées provenant de Vaison. Je reporte cette aride nomenclature à la fin de mon travail. Il n'existe aucune monnaie autonome de la cité de Vaison; c'est qu'au temps où Nimes, Béziers, Avignon, Cavaillon, etc. émettaient leurs monnaies autonomes, Vaison n'était pas encore une ville, et que plus

Digitized by Google

tard, lorsqu'elle eut acquis l'importance qu'a signalée Pomponius Mela, le droit de monnayage avait été enlevé aux diverses cités de la Gaule Narbonnaise. Par exception, les villes de Nimes et de Lyon obtinrent la faveur d'émettre des monnaies de bronze, l'une avec les têtes d'Auguste et d'Agrippa, et au revers le crocodile et le palmier ; l'autre avec la tête d'Auguste, et au revers l'autel de Lyon. Ces monnaies furent assimilées aux monnaies de l'État pour avoir cours dans toute la Gaule. La grande quantité qu'on en a trouvé à Vaison n'est donc point un témoignage de ses relations plus particulières avec ces deux villes, mais elle indique combien y était active la circulation du numéraire.

A-t-il existé du moins des monnaies autonomes du peuple voconce lui-même ? En l'état de la science on ne peut l'affirmer sûrement. Seules, dans la région du Sud-Est de la Gaule, les monnaies des Volkes Tectosages, des Volkes Arécomiques, des Arvernes, des Allobroges sont aujourd'hui hors de contreverse. Le marquis de Lagoy, et après lui le docteur Long et M. de La Saussaye, ont bien attribué aux Voconces une petite monnaie d'argent, qui porte au revers un cheval au galop et la légende *Vooc*. Le mot *Vooc* serait la racine du mot voconce. Mais l'unique exemplaire de cette monnaie qui soit connu jusqu'à présent, était placé dans le médailler du Musée Calvet au nombre des incertaines ; il est mal frappé et de mauvaise conservation ; il reste douteux et ne saurait faire autorité. J'ai acquis moi-même à Cavaillon une petite monnaie de bronze, parfaitement conservée et de bonne facture, qui, au revers, présente une figure de chamois bondissant ; ce type, rare du reste, ne se trouve guère que dans notre région. Le catalogue Muret de la Tour, sans aucun motif, le range parmi les monnaies des Allobroges. Or, comme les Allobroges ont des types différents, les hippocampes, et une exécution différente, je serais porté à attribuer ma monnaie aux Voconces, qui, comme les Allobroges, occupaient une région montagneuse. Malheureusement, elle est anépigraphe, c'est-à-dire, sans légende, et dès lors son attribution est bien difficile à consacrer.

Que je dise combien j'ai été frappé de la beauté de la plupart des grands bronzes du haut empire, recueillis à Vaison. Il y a des exemplaires magnifiques, à fleur de coin, merveilleusement gravés, véritables monuments attestant les grandeurs et le luxe romain pendant les deux premiers siècles qui ont suivi l'avènement d'Auguste. Ce sont de véritables objets d'art, dignes de figurer comme médaillons dans le cabinet de l'amateur, non moins

Digitized by Google

que dans le médailler du collectionneur ou du savant. Je n'ai pas besoin d'ajouter que là, comme partout, les trouvailles d'argent se sont faites de plus en plus rares et celles de monnaies d'or encore davantage, toutes proportions gardées.

A Vaison, plus qu'ailleurs, j'ai pu constater la réalité de ce phénomène numismatique, si je puis m'exprimer ainsi, qui vient confirmer matériellement les vérités de l'histoire ; on rapporte qu'un ministre des finances disait à la Chambre des députés : « Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. » Assurément, il émettait là une vérité de tous les temps. Pendant les temps héroïques de l'empire romain, c'est-à-dire à partir du règne d'Auguste jusqu'après le règne de Marc Aurèle, où, malgré les défaillances de quelques mauvais empereurs, les finances n'avaient cessé d'être administrées régulièrement et vigoureusement, le monnayage romain s'est recommandé par sa loyauté, sa régularité de titre et de poids, par l'élégance et la beauté de la fabrication. Lorsqu'avec l'indigne fils de Marc Aurèle et Caracalla commença la série des dilapidations, des révolutions de palais, des émeutes militaires, qui amena la décomposition, la destruction de cet empire romain à qui l'éternité avait été promise, une rapide décadence se déclara dans la richesse publique et dans les ateliers monétaires. Autant la prospérité s'était accrue avec Auguste et ses successeurs durant les deux premiers siècles, autant la presque totalité de l'empire était devenue misérable sous le règne de Gallien. Alors, au lieu d'élever comme jadis de merveilleux monuments, il fallut entreprendre des ceintures de remparts pour se protéger contre les invasions. Tandis que l'empereur Valérien était retenu prisonnier chez les Perses, tandis que les gouverneurs révoltés se disputaient les lambeaux des provinces, que des bandes de pillards d'au-delà du Rhin venaient assiéger même Avignon et Arles, le trésor impérial était entièrement épuisé, et alors, aux majestueux grands bronzes, aux riches monnaies d'or et d'argent d'autrefois, se trouvaient substituées de chétives monnaies d'un métal indéfinissable, pas plus grandes que nos pièces de dix sous et guère mieux frappées que les antiques monnaies gauloises. Le gouvernement était si pauvre, si besoigneux, qu'il se faisait faux-monnayeur ; ses monnaies d'argent étaient de petits morceaux de cuivre, de fer, de plomb revêtus d'une très mince lame d'argent de mauvais aloi ; les monnaies de bronze étaient d'un alliage sans nom.

Mais les désastres des invasions et des guerres civiles n'étaient

Digitized by Google

pas permanents ; parfois ils passaient comme des cyclones et ils étaient suivis de périodes de calme et de prospérité relative. Le gouverneur de la Gaule, Posthumus, qui s'était déclaré indépendant de Gallien, rendit à ses États une tranquillité et une sécurité relatives. La régularité et la bonne fabrication de ses monnaies révèlent sa bonne administration et font contraste avec celle de Gallien. Le règne de Dioclétien et surtout celui de Constantin le Grand furent bienfaisants et réparateurs, et on vit alors les monnaies s'améliorer et se rapprocher d'un état normal. Remarquons combien elles sont de meilleur titre et de meilleure exécution que celles qui les ont précédées ou suivies. Mais remarquons aussi sous Constantin ce caractère spécial qui témoigne de la transformation religieuse et sociale qui s'opérait et des changements dans le style, le costume et l'ornementation. L'impulsion venait alors de l'Orient ; le monde grec était en honneur ; le monde latin baissait ; Constantin, homme de progrès et de longue vue, désertait Rome pour Byzance. Alors, sur la face des monnaies, au lieu de la couronne de laurier d'origine républicaine, le front de l'empereur était ceint du diadème, coiffure des rois de l'Orient ; alors sur le revers, au lieu de la figure de quelque divinité ou de quelque emblème païen, apparaissait le labarum. Mais ce n'est pas sans étonnement que sur le revers des monnaies des successeurs de Constantin on remarque des types qui contrastent singulièrement avec la mansuétude que comportait l'idée chrétienne. Tantôt c'est l'empereur qui traîne par les cheveux un malheureux captif, tantôt il le chasse devant lui à grands coups de pied, tantôt il transperce de sa lance un ennemi blessé et renversé par terre.

Les trouvailles à Vaison reproduisent les diverses variations du monnayage impérial. S'il y a abondance de monnaies du haut empire, il y a pas mal de ces méchantes petites monnaies dont je viens de parler. L'énorme quantité de numéraires des temps de la dynastie flavienne vient ensuite révéler quelle était la prospérité de Vaison durant cette période. Mais cette prospérité prend fin brusquement au moment de la conquête mérovingienne. La riche et élégante cité devait bien avoir sa part de la détresse commune. Toutefois, il faut remarquer qu'un peu à l'écart du théâtre habituel des ravages des barbares, protégée d'ailleurs par sa situation dans la montagne, et d'un abord difficile pour les bandes qui infestaient la vallée du Rhône, elle dut avoir bien moins à souffrir que les villes de la plaine ; elle n'eut pas le sort de Carpentras, d'Alps (*Alba Helviorum*), de Saint-Paul-Trois-

Digitized by Google

Châteaux et d'Orange, qui furent incendiées et détruites par les grandes invasions du Ve siècle. Elle conserva encore une certaine importance : nous en avons la preuve par les lettres de Sidoine Apollinaire, célèbre littérateur de ce temps-là, par le grand nombre de ses inscriptions tumulaires chrétiennes, par l'histoire de ses évêques, notamment par le dramatique récit que l'hagiographe de saint Quenin a fait de la rencontre de cet évêque avec Mummol, patrice du roi Gontran ; enfin, par les trois conciles qui y ont été tenus, le premier en 337, sous le règne de l'empereur Constance, fils de Constantin ; le second, en 442 ; le troisième, en 529. Néanmoins, l'extrême rareté des trouvailles de monnaies témoigne de la misère et de la disette de numéraire de ces temps.

Ce n'est que dans le XIIe siècle que vint le jour de la destruction totale. A cette époque de renaissance où la France romane se reconstituait, où les républiques d'Arles et d'Avignon étaient florissantes, la malheureuse cité, à la suite de longs débats entre ses évêques et les comtes de Toulouse, ses seigneurs féodaux, fut incendiée et détruite de fond en comble par le comte Raymond V. L'évêque et les habitants s'étaient réfugiés au Crestet et à Entrechaux. Au seizième siècle, l'évêque Joseph-Marie Suarez a pu dire dans sa chorographie du diocèse de Vaison :

.... Supremum
Raymundus princeps intulit exitium
Atque ubi surgebat fanis ac turribus altis
Nunc segetes crescunt Villatiamque vocant.

La population qui avait émigré revint peu à peu, soit volontairement soit par force, s'établir sur la rive gauche de l'Ouvèze, où elle constitua autour du château fort le Vaison moyen âge, et d'où elle est descendue dès le commencement de ce siècle-ci dans la plaine de la Villasse pour y constituer le Vaison moderne.

Dans cette période de six siècles entre les invasions germaniques et la destruction par le comte de Toulouse, la numismatique à Vaison a apporté bien peu de lumière à l'histoire. Les monnaies des rois francs et de leurs vassaux sont rares, mal frappées, et d'ailleurs leur très petit module les a rendues fort difficiles à trouver. Jusqu'à présent, je n'ai pu en recueillir à Vaison aucun exemplaire. Je possède dans mes tablettes une petite monnaie d'or de l'empereur byzantin Anastase, mort en l'année 518. Cette monnaie est fourrée. Le flan en est de cuivre revêtu d'une très mince lamelle d'or. Il est constant que les rois francs employèrent fréquemment les monnaies des empereurs byzantins, et plus particu-

Digitized by Google

lièrement celles de cet empereur Anastase. Le plus souvent ils les contrefaisaient en altérant le titre. Je suis presque certain que mon exemplaire vient de Vaison ; mais je n'ai à l'appui que l'allégation d'un marchand, qui me l'a vendue à Avignon. Je n'ai acquis à Vaison aucune monnaie des temps carlovingiens et seulement deux petites monnaies d'argent des comtes de Toulouse du XII^e^ siècle. Enfin, j'en ai rapporté quelques monnaies des papes et des rois de France, qui se rapprochent des temps modernes.

Si, pour l'histoire de Vaison, la numismatique fournit peu de lumière depuis l'extinction de l'empire romain, l'épigraphie, son auxiliaire naturelle, vient attester l'importance relative que la ville avait encore sous les Mérovingiens. Le *Corpus inscriptionum latinarum* imprimé à Berlin, et l'ouvrage de M. Edmond Le Blanc sur les inscriptions chrétiennes de la Gaule, relèvent un grand nombre d'inscriptions chrétiennes de ces temps-là provenant de Vaison. Quelques-unes peuvent servir de repère pour l'histoire ou la chronologie, telle l'inscription du prêtre Pagatus qui reporte au consulat de Paulus, c'est-à-dire à l'an 515 de l'ère chrétienne, sous le règne de Childebert. Elle se trouve au Musée Calvet.

Pour les temps antérieurs, le *Corpus inscriptionum latinarum* relève environ deux cents inscriptions tumulaires, dédicatoires ou autres trouvées à Vaison ou dans son territoire. Elles constatent notamment : 1° que les citoyens romains de Vaison faisaient partie de la tribu Voltinia ; 2° que la cité était administrée par un préteur ; 3° et aussi par des quatuorvir ; 4° qu'il y avait un temple d'Auguste desservi par des flamines ; 5° qu'il y avait un collège ou corporation de *centonarii* ; 6° une corporation d'*opifices lapidarii*. Il faut remarquer aussi : 7° celle dédiée au dieu Mars et à la divinité topique de Vaison ; 8° celle dédiée au dieu Vulcain ; 9° celle dédiée au dieu Sylvain ; 10° celle dédiée aux nymphes ; 11° celle dédiée à l'empereur Gallien par les habitants de Vaison, singulier témoignage de basse flatterie, si elle n'était peut-être pas une insulte ou une ironie ; 12° enfin une inscription gauloise écrite en caractères grecs, qui paraît contemporaine des conquêtes de Jules César. Dans le siècle suivant, la langue gauloise était tombée en désuétude dans notre région. Ces inscriptions se trouvent pour la plupart dans les galeries du Musée Calvet.

En finissant, je dois dire que les trouvailles de monnaies, tout comme celles des autres objets antiques, statues, inscriptions, bronzes, poteries, etc., n'ont pas eu lieu seulement dans la *Villasse*, périmètre de la ville romaine, mais encore dans les terrains

Digitized by Google

suburbains et dans les villages voisins, Roaix, Séguret, Saint-Marcellin et même Malaucène et Mirabel (1).

Le catalogue ci-après des monnaies que j'ai recueillies à Vaison, pour servir de document historique et de démonstration, doit être pris dans son ensemble. Autrement, il serait téméraire de tirer argument de l'absence accidentelle de telle ou telle monnaie. Depuis les temps de l'évêque Suarez et de Peyresc, c'est-à-dire depuis environ trois siècles, Vaison et son territoire n'ont cessé d'être le champ de trouvailles qui ont formé de nombreuses collections, lesquelles ont été ensuite dispersées ou transportées ailleurs. La moisson est finie ; il n'y reste plus qu'à glaner. Mais du moins l'authenticité de la provenance est certaine, et, en général, j'ai pleine confiance dans les affirmations qui m'ont été données à Vaison par les agriculteurs ou autres détenteurs. Il n'y a pas à craindre là, comme il peut l'être dans les grandes villes, que le produit des trouvailles ait été importé d'autres localités.

A. SAGNIER.

(1) Je ne puis mentionner que pour mémoire le bourg de Mirabel, situé dans le département de la Drôme, sur le bord de l'Aigues et à 10 kilomètres environ de Vaison. S'il eût fait partie du département de Vaucluse, je lui aurais consacré une notice spéciale. Son territoire se recommande par de nombreuses trouvailles de monnaies, de poteries et autres objets antiques. Sur une montagne, à une altitude de 300 mètres, il conserve les vestiges d'un *oppidum*, qui en différents temps a servi d'observatoire, *signum*, d'où on pouvait observer la vallée de l'Aigues, depuis les abords de Nyons jusqu'à Orange. Il y a là des restes d'anciens murs et une grande mosaïque de bonne conservation. A trois kilomètres de Mirabel, dans le lit d'un torrent qui, la plus grande partie de l'année, sert de chemin ou raccourci entre Mirabel et le village de Châteauneuf-de-Bordette ; il a été exhumé tout récemment une belle épée antique de bronze qui a été acquise par le Musée Calvet. Les origines de Mirabel me paraissent tout à fait distinctes de celles de Vaison et de beaucoup antérieures. Cette localité a dû être visitée par les trafiquants carthaginois et massaliotes qui, pour se rendre de la vallée du Rhône dans les Alpes et la haute Italie, profitaient de la voie commode et facile que sur une partie du parcours leur offrait le large lit de l'Aigues, à sec pendant une grande partie de l'année. C'est sur le territoire de Mirabel et non point dans celui de Vaison ni de la banlieue, qu'ont été recueillies parfois des monnaies massaliotes : oboles à la roue, bronzes au taureau cornupète, et des petits bronzes des Volkes Arécomiques. M. le curé de Mirabel, amateur érudit et dévoué à la science, a réuni une riche collection d'objets antiques trouvés dans le pays.

Digitized by Google

CATALOGUE

DES MONNAIES ANTIQUES QUE J'AI ACQUISES A VAISON

1	As oncial.....	G B	36	Faustine	M B
2	Marc Antoine.....	A R	37	Faustine jeune.....	G B
3	Marc Antoine.....	A R	38	Didius Julianus.....	G B
4	Octave César.....	A R	39	Septime Sévère.....	G B
5	Augusta et Agrippa...	M B	40	Septime Sèvère.....	G B
6	Auguste et Agrippa..	M B	41	Caracala.....	G B
7	Auguste et Agrippa..	M B	42	Crispina.....	G B
8	Agrippa.....	M B	43	Macrin	M B
9	Divvs Avgvstvs.....	M B	44	Alexandre Sévère....	G B
10	Tibère.....	M B	45	Philippe	A R
11	Néron.....	G B	46	Philippe.....	G B
12	Néron.....	G B	47	Otacilia.....	G B
13	Vespasien.....	G B	48	Volusien	A R
14	Vespasien.....	G B	49	Valérien	M B
15	Titus.....	G B	50	Gallien	P B
16	Domitien	G B	51	Gallien	P B
17	Domitien.....	G B	52	Gallien	P B
18	Divvs Avgvstvs.....	M B	53	Gallien.	P B
	R. Nerva.		54	Salonine.....	P B
19	Trajan	G B	55	Salonin.....	P B
20	Trajan.	G B	56	Victorien	P B
21	Trajan	G B	57	Victorien fils.....	P B
22	Trajan.	G B	58	Posthume.....	P B
23	Adrien	G B	59	Tetricus fils.....	P B
24	Adrien	G B	60	Claude le gothique...	P B
25	Adrien	G B	61	Claude le gothique...	P B
26	Adrien	A R	62	Aurélien.....	P B
27	Antonin....	M B	63	Dioclétien	P B
28	Antonin.....	M B	64	Maxence	P B
29	Antonin.....	G B	65	Constantin.....	P B
30	Antonin.....	M B	66	Constantin....	P B
31	Aelius Vérus.....	G B	67	Constantin.....	P B
32	Marc Aurèle.....	M B	68	Constantin.....	P B
33	Marc Aurèle.....	G B	69	Constantin	P B
34	Marc Aurèle.....	G B	70	Constantin.....	P B
35	Faustine	G B	71	Crispus.....	P B

Digitized by Google

72 Constance ..... P B
73 Constance ..... P B
74 Décentius..... P B
75 Gratien..... M B
76 Gratien..... P B
77 Gratien..... P B
78 Théodose..... P B
79 Théodose..... P B
80 Arcadius ..... P B

Il faut y ajouter une soixante de monnaies romaines de bronze frustes ou presque frustes, mais paraissant appartenir la plupart aux III[e] et IV[e] siècles.

D'autre part.

81, 82, 83 Deux monnaies massaliotes au taureau cornupète, et une monnaie des Volkes Arécomiques : Vol.-Arec.
84 Raymond VI, comte de Toulouse..... A R
85 Raymond VI, comte de Toulouse..... A R

Digitized by Google

Digitized by Google

GLACIERS DU MONT VENTOUX

ET

BLOCS DE BELLE-VUE [1].

GLACIERS DU MONT VENTOUX. — Par son élévation, par la place qu'il occupe à l'extrémité d'une des ramifications importantes du massif alpin, il nous semblait, à priori, que le Mont Ventoux, relié par le plateau de St-Christol aux crêtes des montagnes de Lure, qui, elles, se rattachent directement aux Alpes, avait dû être compris dans les immenses glaciers du début de notre époque quaternaire, et faire partie, quoique paraissant isolé, de cet ensemble si étendu de notre période glaciaire, à son maximum de développement.

Malgré cette certitude, rien ne permettait encore de le considérer à ce nouveau point de vue; il fallait, avant tout, reconnaître si les traces évidentes de cette phase glacée sur notre sommet Vauclusien existaient encore, si elles s'accusaient et sur quels points elles se montraient.

C'est là le but que nous nous étions proposé, que nous avons poursuivi, cherché à résoudre, ce sont donc les résultats de ces tentatives que nous donnons et qui nous fixent absolument sur cette question, en nous montrant ce sommet méridional comme le point le plus avancé des glaciers alpins.

Sans remettre en mémoire l'extension glaciaire se manifestant avec toute sa puissance, au loin, dans les montagnes des Alpes sur un vaste rayonnement, nous n'avons plus à démontrer maintenant que les glaciers franchissaient de partout leurs cimes éle-

(1) Largement exposé dans ses grandes lignes par un aperçu sommaire, j'avais présenté à l'Académie de Vaucluse, ce mémoire sur les glaciers du Mont Ventoux, dans la séance du 1er avril 1897.

Digitized by Google

vées qu'ils encombraient et couvraient de notre côté le Dauphiné (Grande Chartreuse), qu'ils passaient sur les hauteurs de la Croix-Rousse à Lyon, pour s'étaler et rejoindre ceux qu'envoyait à leur rencontre le plateau central ; qu'ainsi de proche en proche ils s'avançaient dans nos régions.

L'Isère torrentueuse versait alors dans le Rhône les produits encombrants d'un charriage caillouteux, détritus morainiques, où venait aboutir, à Valence, une traînée de ces graviers roulés, qui fixait l'écoulement de cette rivière, pendant que la Durance débordante, débouchant alors à la mer, remplissait complètement, obstruait, recouvrait la plaine de la Crau de tous ses galets, puis déplaçait son confluent, et pendant que tous les graviers de notre région : Belle-Vue, Avignon, Bellegarde, etc., sur la droite ; Châteauneuf-de-Gadagne, Saint-Remy, etc., sur la gauche, avaient la même origine, tous graviers atteignant une altitude bien supérieure à celle des cours d'eau actuels qui les avaient transportés.

Nous savons en outre, pour la Durance, que les glaciers du Briançonnais descendaient jusqu'à Château-Arnoux et même à Manosque ; c'est là, pense-t-on, que se terminait le pied de la moraine frontale à 400 m. d'altitude environ, où ces glaciers imposants n'avaient pas moins une épaisseur de 500 m., ce qui leur donne 900 m. d'altitude.

Par déduction, et par Valence si le Mont Ventoux ne pouvait participer, au besoin, et se relier avec les glaciers de l'Isère, en était-il de même pour ceux de la vallée de la Durance ? Certes non ! et cela d'autant, ainsi que nous venons de le dire, que là, c'est à 900 m. d'altitude que règnent les glaciers ; puis vis-à-vis, tout à côté, par les montagnes de Lure, à 1,700 m. on arrive facilement, au Mont Ventoux, à 1,950 m. Or les causes qui créaient, formaient les glaciers à 900 m. d'altitude, devaient, à plus juste raison, les déterminer sur des points plus élevés, tels que Lure et Mont Ventoux. Il y avait certainement déjà de fortes présomptions pour reconnaître que les glaciers envahissaient toute cette région et la recouvraient d'un vaste manteau de glace.

Mais toutes ces déductions purement théoriques paraîtraient quelque peu harsardées, hypothétiques, si elles ne s'appuyaient sur des faits et des preuves de la présence des glaciers, quoique la difficulté fût plus grande pour les reconnaître et les constater chez nous.

En effet, nous ne pouvions invoquer ni nous appuyer sur les blocs erratiques pris dans ce sens strict ; ils manquent absolu-

Digitized by Google

ment sur ces hauteurs de Lure, Mont Ventoux, et il ne faut pas espérer retrouver jamais ces matériaux bien connus, provenant des sommets alpins, entraînés à la descente, emportés au loin sur le dos des glaciers, et qui précisément par leur nature différente firent songer à rechercher ailleurs leur point initial de départ ; sans cela, la période glaciaire n'eût jamais été soupçonnée en dehors d'autres caractères qui devaient la manifester et l'attester.

Il est évident qu'aucun de ces blocs, disséminés de partout, ne pouvaient échouer sur le Mont Ventoux à 1950 m. et provenir de la moraine frontale de Château-Arnoux à 900 m., où ils existent, pour s'élever à cette altitude supérieure. Il fallait donc renoncer au témoignage des blocs erratiques, qui descendent toujours sans pouvoir jamais remonter les pentes glissantes qui les entraînent.

Mais il y a d'autres traces que laissent le séjour prolongé des glaces sur le roc dépouillé, d'autres indices qui persistent, qui restent de leur passage, bien que lointain et si éloigné de nous.

Au désert de la Platée, sur les hauteurs de Servox, près Chamonix, à Aix-les-Bains, où les blocs erratiques enlèvent toutes craintes d'erreur, les rochers ont leur surface errodée, ils portent des corrosions profondes, singulièrement creusées, qui manifestent hautement des causes qui les ont produites. C'est là où des rochers granitiques engagés dans ces curieuses aspérités (1) tranchent singulièrement sur les couches urgoniennes crevassées qui les supportent, et viennent affirmer cette action naturelle qu'exerçait l'accumulation des neiges et des glaces sur ces points particuliers.

Eh bien! au Mont Ventoux, près du sommet, nous avons observé cette même façon d'user la roche, de la sculpter aussi originalement; à la Gabelle de même; aux Isnards, aux Abeilles à 1000 m. et plus d'altitude, des étendues considérables de terrains offrent cette même disposition. Rien n'est plus remarquable que cette similitude, la comparaison en est facile, frappante, convaincante, et l'on est amené à voir, à reconnaître que les mêmes effets conduisent aux mêmes causes, et ne peuvent que leur être attribués ici comme là-bas.

Mais où l'analogie est encore plus saisissante, c'est que là aussi, en l'absence de blocs erratiques étrangers à la région, ce sont alors des roches locales qui les remplaçent, tous matériaux provenant

(1) A Aix-les-Bains, c'est dans l'étage Urgonien ; au désert de la Platée, ce serait dans les schistes de Pernant ; mais l'Urgonien fait immédiatement suite.

Digitized by Google

du sommet du Mont Ventoux, entraînés en bas et reposant dans ces étranges dentelures du roc. Blocs erratiques par le fait, qui ne pouvaient différer de la roche, tout ce versant du Mont Ventoux étant constitué par les assises de l'Urgonien fortement inclinées (1).

Si partout dans les Alpes le même fait se fût produit, si tous les blocs entraînés avaient été de la même nature que les couches sur lesquelles ils reposaient, nous le répétons, il est évident que la période glaciaire aurait passé inaperçue, incomprise. C'est à la diversité des roches en contact, à cette différence si tranchée entre elles qu'est due sa découverte.

Les glaciers du Mont Ventoux s'accusent donc avec la dernière évidence, car non seulement on pouvait prévoir qu'ils avaient dû exister, sans avoir recours à une démonstration absolue, mais encore fallait-il s'assurer si l'examen des lieux donnait le même résultat, conduisait à la même certitude, laissait la même conviction. Aujourd'hui tous les doutes sont levés, l'incertitude n'est plus possible ; à des suppositions arbitraires s'impose la preuve visible des faits, puisque le temps n'a pu effaeer les marques qui existent, indestructibles, de l'action des glaciers.

Ce sont là les témoignages à invoquer qui subsistent sur le roc, accusant leur occupation, indiquant leur séjour, démontrant leur passage.

BLOCS ERRATIQUES ET BLOCS GLACIAIRES. — Il pourra paraître superflu que nous cherchions à distinguer les *blocs erratiques* bien connus de ceux que nous désignons *blocs glaciaires*, puisque, au fond, les uns et les autres résultent du même phénomène atmosphérique, le froid ; qu'ainsi reliés étroitement, ils ne peuvent être séparés. Cependant, pour si subtile qu'elle soit, une distinction s'impose dans le sens que nous leur prêtons.

Les blocs erratiques dans le sens absolu, sont ceux que les glaciers entraînent avec eux et transportent au loin de leur point de départ à une grande distance de leur origine, sans cesser d'appartenir aux glaciers qui le retiennent dans leur masse ; tandis que les blocs glaciaires, pris dans le sens restrictif, sont ceux qui, détachés du corps des glaciers sur des banquises flottantes, glaçons, icebergs, etc., sont ensuite portés par les courants, ou poussés au large par les vents dominants.

Dans les régions du nord où les glaciers aboutissent à la mer,

(1) Voir l'étude géologique de la région du Mont Ventoux par M. Leenhardt, 1883.

Digitized by Google

ces deux modes de déplacement, de dispersion sont effectués, s'opèrent en même temps. Les blocs descendent d'abord des hauteurs continentales jusqu'au rivage marin avec les glaciers qui les recèlent ; puis la dislocation du pied des glaciers s'accomplissant, ces glaçons détachés, formant banquises, dérivent en plein océan, emportant tous les matériaux arrachés aux roches qui leur ont donné naissance. Ici pas de moraines frontales, leur distribution se fait de partout au gré des flots, dans les profondeurs des eaux marines.

Pour les glaciers des Alpes, ce deuxième procédé ne peut s'appliquer. Tous ces matériaux, que la fonte des glaces dégage, s'accumulent pour constituer ces amas de pierres, ces barrières de blocs qui limitent leur étendue extrême (1) et fixent leur plus grand développement.

Si, d'une façon générale, nos blocs glaciaires diffèrent et ne peuvent s'identifier pour tout avec ceux des mers du nord, nous pouvons du moins les définir en modifiant légèrement la description qui les concerne, ce qui ne changera rien au principe admis et dire que ceux que nous qualifions de *blocs glaciaires* sont ceux qui, soudés aux glaces des cours d'eaux congelés, voyagent avec elles, sont entraînés par le courant au moment de leur débâcle.

Comme exemple n'avons-nous pas le Rhône dans les hivers rigoureux ? Ne présente-t-il pas ce spectacle amoindri, mais reflétant tout à la fois, imposant et grandiose, celui des temps passés que nous évoquons, que nous rappelons ? N'a-t-il pas, paysages réduits des mers polaires, quelques rapprochements avec eux ?

Nous avons pu suivre et étudier les effets surprenants et très instructifs dans bien des débâcles (2) de ce fleuve où tous les matériaux, soudés aux glaçons qui se détachent des bords, sont entraînés au loin et laissent sans défense les berges qu'il faut garantir et protéger. Défilent alors des banquises surchargées d'enrochements arrachés aux berges du fleuve, que rien n'arrête, auxquelles rien ne résiste, que les courants poussent toujours irrésistiblement devant eux, déboisant les rives, fauchant la végétation qui les encombre, à mesure que les glaçons s'entassent et se dressent sur elles pour dériver après l'embâcle.

(1) Les glaciers du nord de la Russie, de la Norvège ont couvert de blocs erratiques, des plaines immenses jusqu'à Moscou.

(2) Pendant l'hiver 1891 ou 1893, une banquise haute de quelques mètres, s'étant échouée en aval du pont suspendu d'Avignon, où le Rhône est profond de 7 à 8 mètres, resta stationnaire pendant quelques jours ainsi arrêtée ; elle fut l'objet de l'attention des curieux, qui ne cessaient de l'observer.

Digitized by Google

Quelquefois même, les graviers (1) sont labourés profondément par les sillons que creusent au-dessous les rocs soudés aux glaçons, comme un soc de charrue formidable qu'une force puissante entraînerait lourdement.

On le voit, nos blocs glaciaires ne peuvent être confondus, ils se séparent, mais il n'est nullement nécessaire, ni absolument indispensable de les faire provenir de glaciers, pas plus que n'en proviennent ceux que nous voyons de nos jours naviguer, emportés par les glaçons du Rhône, pressés sur ses eaux.

Puisque actuellement nous pouvons observer de tels phénomènes en raccourci, aussi remarquables par leur résultats que significatifs dans leur enseignement, peut-on refuser au Rhône glaciaire d'avoir emprunté quelque peu de l'aspect d'un fleuve boréal et présenter tous les caractères de cette époque, et cela au moment où le Mont Ventoux portait dans les nues (2) son éblouissante calotte de glace ? L'énergie de telles circonstances réunies devait suffire pour le produire.

Quant à songer un seul instant que notre intention était de faire provenir directement ces glaçons des glaciers du Mont Ventoux, il faut y renoncer ; nous ne pouvions penser une seule minute que telle fut leur origine pour leur faire suivre le cours du Rhône et transporter à leur passage nos blocs de Belle-Vue ; car alors bien d'autres matériaux d'origines diverses, quoique de la région, se retrouveraient aujourd'hui mélangés, associés avec eux. Rien n'autorisait donc cette supposition un peu arbitraire. Une pareille idée ne pouvait même venir à notre esprit, car il fallait supposer que le niveau des eaux du Rhône pouvait baigner le pied de ce massif, et cette première difficulté insurmontable s'y opposait absolument, et voici pourquoi :

Puisque l'extrémité la plus méridionale des glaciers dans la vallée de la Durance laissait une moraine frontale à Château-Arnoux à 400 m. d'altitude, le Rhône à Belle-Vue n'étant qu'à 80 m. de hauteur à cette époque, ne pouvait forcément s'avancer et côtoyer la base du Mont Ventoux, où les glaciers de beaucoup plus élevés s'arrêtaient à très peu près à 400 m. d'altitude comme

(1) Cette observation a été relevée dans une de nos tournées sur les graviers de l'île de Carlaméjean, près Aramon.

(2) Comme le Mont Blanc, qui a perdu de sa hauteur par suite des glaciers qui le couronnent et désagrègent sa masse, il nous paraît que le Mont Ventoux a dû subir la même altération, toute proportion gardée ; que son altitude a dû se réduire, son versant nord se prêtant admirablement à cet abaissement.

Digitized by Google

ceux du Briançonnais, à Sisteron et Château-Arnoux ci-dessus. Il y avait donc impossibilité matérielle, aucune communication n'étant possible, même par les rivières de l'Ouvèze et de l'Aygues, qui s'en rapprochent le plus.

Nous voulions seulement pour mieux nous fixer sur les faits, faire remarquer qu'à l'époque glaciaire le Rhône était autrement important, que la région subissait des hivers autrement rigoureux à cause du voisinage des glaciers, que de ce fait notre fleuve offrait probablement un caractère bien autrement saisissant, plus imposant dans ses débâcles que celui qu'il présente de nos jours.

Pour s'en convaincre, il faut surtout bien se représenter le Rhône de cette époque de froid intense, occupant toute la largeur de la plaine qui sépare le plateau de Belle-Vue, où se montre le gravier de sa rive droite, de celui de Gadagne et plus à l'est encore, sur sa rive gauche où ces mêmes graviers existent, fleuve boueux, largement étendu, roulant ses eaux, dont nous ne saurions déterminer ni apprécier le volume, à 80 m. (1) au-dessus de son niveau actuel. Un pareil cours d'eau pouvait-il transporter des blocs glaciaires ? C'est probable.

Nous avons insisté sur cette période glaciaire pour faire connaître toutes les conséquences qu'elle entraînait, qu'elle a pu déterminer chez nous, nous avons fait ressortir les conditions de climat et de perturbation qu'elle nous imposait et indiqué son existence au Mont Ventoux (2), suite du prolongement des glaciers Alpins qui atteignaient nos régions et couvraient toutes ces hauteurs d'un manteau glacé. Nous concevrons ainsi beaucoup mieux maintenant tous les résultats, suite des causes multiples qui se manifestèrent dans les environs.

Blocs de Felle-Vue.— Nous sommes ainsi conduit aux blocs des Belle-Vue recouverts de graviers sur ce plateau élevé qui, tout en attirant notre attention, restèrent longtemps sinon mystérieux, du moins énigmatiques.

Peu nombreux, restreints, encore moins connus, seuls de grands travaux de déblais devaient nous les montrer en plus grande abondance, car jusqu'à ce moment, ils n'étaient représentés en faible quantité que par ceux qui s'aperçoivent encore sur le bord de la route, exploités à la mine lors de sa construction.

(1) A cette hauteur, les eaux passaient au-dessus des tours de Notre-Dame. Cette vallée était comblée pour se creuser lentement par la suite des siècles.

(2) Voir *La Provence préhistorique*, p. 15, par M. Prosper Castagnier.

Digitized by Google

L'un d'eux, surtout, couché à droite sur le talus, ressemblait vaguement à une immense tortue, en repos là depuis des siècles, où il excite encore la curiosité des passants. En outre, divers propriétaires (1) des environs en rencontraient sous les graviers qu'ils creusaient pour divers travaux de plantations et autres. Nous en avions aperçu d'autres en dessus de ceux qui viennent d'être énumérés, en contact avec le schlier.

Évidemment, ils accusaient une phase intéressante pour notre localité et offraient un sujet d'étude géologique particulier pour Avignon, qui manquait à nos annales.

Tous ces blocs portaient les traces certaines d'une longue erro-sion et montraient des marques profondes d'usure sur leur face, qu'on ne pouvait attribuer qu'aux courants qui avaient accumulé sur eux les graviers sous lesquels ils sont enfouis.

Tout d'abord on pouvait reconnaître :

Qu'ils n'étaient pas en place, que dès lors il fallait chercher ailleurs leur origine plus au nord à l'ouest;

Que, soit par ablation ou démantellement, ils avaient été détachés préalablement des couches de l'étage, retrouvés, puis repris et amenés là par un moyen de transport naturel (2), autre qu'un courant;

Que seulement alors l'usure commençait à agir avec énergie sur eux, résultant du passage des graviers entraînés où ils sont noyés ;

Que ces blocs énormes quelquefois appartiennent à une molasse marine jaunâtre, formée d'éléments grossiers (Helvétien).

Pour répondre rapidement à quelques géologues qui pensaient qu'ils résultaient simplement d'une dislocation des couches produite sur les lieux mêmes, qu'ils étaient en place et qu'on ne pouvait ainsi les considérer comme ayant subi un transport quelconque, nous devons ajouter que, cette objection nous ayant vivement préoccupé, nos recherches en principe s'étaient portées spécialement sur elles en vue de résoudre cette importante question sur laquelle je m'étais concentré. Il fallait, en résumé, retrouver tout bonnement ces couches, ne serait-ce qu'en lambeaux, ayant résisté; le moindre vestige rencontré intact était plus que suffisant, comme indice, pour fixer sur leur existence.

(1) MM. Biret, Palun, Verdet surtout les avaient mis en évidence lors de la construction de leurs villas, ou lors de travaux agricoles, sur ce même plateau.

(2) Aux allées couvertes de Provence, à Fontvielle, Montmajour, montagne de Gordes, près Arles, les hommes du Bronze transportaient des blocs énormes de molasse pour recouvrir leurs hypogées, pris dans les carrières de molasse, non loin de là. Ces allées couvertes sont entièrement taillées dans cette molasse.

Digitized by Google

Nos efforts n'amenèrent aucun résultat, ils ne nous conduisirent jamais à cette solution qui aurait tout tranché si elle avait été résolue dans ce sens.

Puisque les couches qui donnèrent ces blocs sont introuvables à Belle-Vue, que conclure? Qu'il fallait abandonner cette hypothèse et voir plus loin si on les rencontrerait.

Par contre, si rien n'accuse les couches là où sont les blocs, elles s'observent en place, dans leur position normale, à quelques kilomètres en amont, à Sauveterre, au château Linsolas, couronnant les hauteurs où elles sont supportées par le schlier.

Ce sont bien là des assises helvétiennes de même nature que nos blocs, qui se montrent stratifiées sur cette colline à l'ouest et adossées au Néocomien dans cette direction.

Ces couches ont là une grande puissance, elles sont très importantes; mais, en supposant qu'elles se fussent prolongées et continuées jusqu'à Belle-Vue, comme l'avançaient des stratigraphistes, supposition tout à fait gratuite que rien ne démontrait, elles auraient dû alors laisser sur place beaucoup plus de blocs, le démantellement qui s'exerçait sur elles les fractionnant.

Tel serait le résultat de cet effondrement général, tandis que ceux que nous rencontrons sous la couche de graviers sont relativement rares.

Nous avons ensuite, pour ne rien laisser de vague ni d'incertain, envisagé s'il n'y aurait pas lieu d'invoquer le cas d'un glissement opéré sur le schlier pouvant expliquer un déplacement à courte distance, un transport réduit. Mais, là encore, la pente devenait insuffisante, elle n'aurait pu entraîner ni déterminer un pareil mouvement. Il fallait y renoncer.

Tout semble donc nous ramener à un autre mode plus conforme à la situation des lieux, plus en rapport avec l'époque. Nous n'invoquerons d'ailleurs que des causes naturelles qui ont pu agir et mettre en relief les seuls agents qui pouvaient rentrer en jeu pour le déterminer.

Le schlier qui supporte ces couches de l'Helvétien, placées juste au-dessus, était soumis à l'action destructive des violents courants de la fin du Pliocène (époque glaciaire). Il se trouvait raviné, délayé, décomposé et entraîné par ces eaux abondantes, laissant sans appui les couches plus résistantes qui le surmontaient. C'est alors que ces bancs helvétiens dégarnis par la base profondément affouillée, creusée en dessous par la disparition du schlier, leur seul appui, s'ébranlaient, se disloquaient enfin, et par leur propre poids,

Digitized by Google

masse suspendue, s'écroulaient de partout sur les points les plus atteints, les plus exposés, tantôt ici, tantôt là, pour tapisser de blocs énormes les bords où ils s'éboulaient.

Ce démantellement, véritable démolition, est incontestable. Ce mode de destruction est d'ailleurs pris sur le vif à Sauveterre, où les talus des hauteurs qui dominent ce village sont presque recouverts et encombrés d'énormes matériaux abattus par ce procédé, qui n'ont pu que descendre de plus en plus, parsemer ces pentes, les recouvrir de débris à mesure que l'argile du schlier qui les soutenait se trouvait délavée, enlevée et manquait sous eux.

Mais ainsi isolés, séparés, détachés de la couche mère, ces blocs seraient restés sur place, si alors un transport intervenant ne les eût conduits et amenés plus loin.

Or, les courants qui provoquaient ainsi cette chute en détail d'assises helvétiennes, en détruisant et entraînant le schlier qui les supportait, ces courants qui accumulaient tous nos cailloux roulés dits des hauts plateaux, sont précisément ceux qui sont dus à la période glaciaire en voie de décroissance que la fonte des neiges accélérait. C'est aussi pendant cette période de glaciation où les glaçons intervenant alors, que le déplacement de nos blocs, leur charriage a pu se produire et s'effectuer sans autre intervention.

Sans invoquer toute la possibilité d'une pareille interprétation des faits, nous pensons que cette solution est admissible, non sans contrôle toutefois, comme en ont besoin toutes les théories, comme le réclament toutes les hypothèses, comme l'exigent les suppositions invoquées tendant à expliquer un fait géologique quelconque.

Les glaces flottantes seraient le véhicule le plus en rapport, le seul même pour enlever ces blocs d'un volume quelquefois considérable et les porter ailleurs. Jusque-là, ces blocs n'avaient subi aucune altération notable ; rien ne les avait attaqués. Une fois abandonnés, leur usure commençait, soumis qu'ils étaient aux graviers que ces courants entraînaient ; ce sont tous nos cailloux roulés qu'emportaient les eaux glaciaires, qui rapidement les polissaient par frottement, les amincissaient, adoucissaient leurs arêtes, arrondissaient leurs angles, les creusaient même de cavités en forme de marmitte que l'on obtient que par un mouvement giratoire d'une grande activité, par un tourbillonnement continuel entraînant le tournoiement rapide d'un corps dur, d'une pierre agitée par un fort courant (1). Tel est le résultat.

(1) Aux gorges du Fier, et partout où des courants violents agissent, on observe ces trous creuses sur les rochers exposés, au fond desquels un galet est engagé. A ce galet

Digitized by Google

Quelquefois même le bloc est perforé complètement, percé à jour, usé par ce moulinet prodigieux et perpétuel.

Ce sont ces traces manifestes d'une longue exposition aux débordements glaciaires alimentant ce fleuve torrentiel de galets, le Rhône d'alors, qui s'observent sur ces blocs de Belle-Vue.

La grande tranchée ouverte dans ces graviers de Belle-Vue que vient d'exécuter M. Fernand Verdet, pour ouvrir un chemin donnant accès à sa villa, a mis maintenant bien d'autres blocs à découvert, les plaçant en évidence, facilitant d'autant cette étude. Sans les énumérer tous, l'un d'eux avait plus de 4 m. de longueur, sur autant de largeur et près de 1 m. 50 d'épaisseur, d'après les informations que nous avons recueillies. Pour s'en débarrasser, la mine a eu raison de cette pierre monstrueuse, tant elle obstruait le chantier.

Un autre plus réduit, fortement incliné, enfoui dans les graviers, a fait la culbute par un mouvement de bascule en perdant son équilibre ; et, tandis que par un de ses bouts il repose encore sur le schlier, celui opposé est supporté, retenu par le morceau d'argile qui, détaché et se renversant, a déterminé sa chute en manquant sous lui. Il explique à lui seul l'action mécanique de ces courants fluviaux glaciaires qui s'accusent ici de la façon la plus énergique dans leurs effets.

Tout fait donc supposer que nos blocs de Belle-Vue ont dû flotter et dériver sur des banquises au moment de ces grandes débâcles du Rhône glaciaire.

Une pareille interprétation de nos blocs de Belle-Vue, aussi nouvelle qu'inattendue, devait faire naître bien des contradictions, entraîner des solutions diverses et soulever bien des doutes, cela ne pouvait manquer d'arriver, ce mode de transport par sa simplicité même ayant échappé à toute appréciation.

Diverses hypothèses furent émises, sans rappeler celle du démantellement sur place ; mais aucunes d'elles ne nièrent la possibilité des glaciers du Mont Ventoux à l'époque glaciaire. C'était déjà une grande concession faite à cette théorie de l'existence des glaciers Vauclusiens, et on peut la considérer comme définitivement acquise à nos connaissances scientifiques sur la région par l'exposé que nous en avons fait.

Ces blocs de Belle-Vue nous sont familiers depuis plus de

réduit par l'usure en succède un autre, et ainsi de suite l'œuvre se poursuit. A la Fontaine de Vaucluse et surtout au Colorado, c'est ce même principe.

Digitized by Google

quinze ans, et même dans notre enfance, nous les admirions, non sans étonnement ni sans stupéfaction, puisque, nous disait-on, c'étaient là de menus graviers, gênant quelque peu sa marche, que Gargantua enlevait de ses souliers. Telle était la légende.

Nous les avons examinés depuis, étudiés avec le plus scrupuleux souci de la vérité. Nous avons attiré sur eux l'attention de bien des savants, et nous pensons non sans raison avoir probablement résolu cette question, sans vouloir en rien imposer cette théorie des banquises.

Nous ne voudrions donc pas, malgré notre profonde conviction, éloigner toutes les explications qui pourront être formulées à l'appui et empêcher une discussion qui reste toujours largement ouverte, quoi qu'on en dise. Nous donnons sans hésitation notre appréciation du fait, et nous ajoutons que nous serions heureux d'en provoquer d'autres pour élargir le débat, tendant toutes sinon à donner, du moins à approcher le plus possible de la solution vraie de ce problème local.

En résumé, nous tenions tout simplement à établir : Que la période glaciaire non contestée pouvait être invoquée pour nous la représenter comme un des moyens les plus propices, des plus efficaces pour résoudre la question de ces blocs. Que, conséquemment, les froids qui sévissaient alors pendant les hivers les plus rigoureux, sans doute, congelaient les eaux du Rhône, mais que la force nécessaire pour accomplir ces transports de gros matériaux enlevés aux rives et soudés aux glaces, dont l'énergie est incontestable, était suffisante pour les entraîner avec le départ des banquises qui s'en détachaient, le dégel survenant.

Avec un tel agent, le Rhône ; de tels véhicules, les glaçons ; le concours d'une telle période, l'époque glaciaire ; un tel outillage, appareil formidable, était bien le seul capable de réaliser ce travail colossal et de l'effectuer sans effort. C'est bien là l'unique procédé que la nature utilisait, car tout *traînage, court charriage* (1) de pareils blocs par un courant, fût-il des plus impétueux, n'aurait jamais pu aboutir et amener ce résultat.

Époque Moustérienne (2). — La période glaciaire, fort longue, s'est avancée progressivement pendant un temps considérable pour

(1) Mes contradicteurs admettent ce *court charriage*, je ne vois pas pourquoi ils le limitent. La force qui le produit pendant un certain temps n'a pas de raison pour s'arrêter après. Ces causes ne durent pas qu'un instant.

(2) De Moustier, commune de Peyrac (Dordogne).

Digitized by Google

occuper une vaste étendue de terrain dont nous avons tracé quelques limites dans notre région, et, s'il nous est bien difficile de déterminer exactement son point de départ parmi les étages tertiaires, nous savons que son maximum de développement s'est produit à la fin de ces âges, en faisant précisément cesser ceux-ci, pour ouvrir l'ère nouvelle dite quaternaire, qui se poursuit encore. Elle termine de ce fait cette série des mouvements géologiques et vient se placer parmi les époques préhistoriques en se soudant avec elles.

Or, l'époque *Moustérienne*, qui coïncide avec la plus grande extension des glaciers, serait celle qui s'accuserait chez nous par le transport de ces blocs de Belle-Vue, puisqu'elle correspond à ce moment de la période glaciaire.

Nous ne donnerons pas tous les caractères qui précisent ici l'époque *Moustérienne,* d'autant que nous n'avons rencontré chez nous que fort rarement les traces (1) de cette phase reculée des débuts de l'humanité ; mais il est reconnu seulement qu'elle coïncide, dans d'autres régions, avec l'extrême limite de l'invasion des glaciers, de leur occupation dans le Midi, au moment où cette expansion était la plus accusée, la plus considérable.

Son climat est froid et humide (2), comme il fallait s'y attendre. L'espèce humaine en lutte avec les animaux où prédominent l'*Elephas primigenius* (3), *Rhinoceros tichorhinus, Ursus spelaeus,* n'a comme armes pour se défendre ou pour attaquer que des éclats de pierre en lames larges et retouchées sur une seule face ; des pointes, des râcloirs, des disques constituent ce mobilier si primitif de cette industrie lithique rudimentaire. Comme habitat, ce sont les cavernes et abris sous roches qui sont recherchés, et néanmoins les stations en plein air sont très nombreuses.

Nous avions avant une température refroidie et humide, elle est à ce moment froide et humide ; nous l'avons après radoucie et sèche, pour accuser au quaternaire supérieur un retour au froid maintenu sec. C'est par le fait une recrudescence de froid qui se fait sentir avec le *Moustérien* ou quaternaire moyen.

C'est ainsi que M. d'Ault-du-Mesnil nous le représente, et sur le tableau suivant on saisira mieux encore cette gradation, cet enchaînement des époques, cette succession de climats pour le quaternaire.

(1) Grotte de la Masque. Association française pour l'avancement des sciences. 1877, Toulouse.

(2) Voir Age de la pierre, par Ph. Salmon, années 1891 et 1894.

(3) Dents à lames larges et écartées.

Digitized by Google

QUATERNAIRE	Supérieur..	Froid et sec (retour du froid.		3 Magdalénienne.
	Moyen	Supérieur..	Radouci et sec.	2 Moustérienne (1).
		Moyen.	Froid et humide. Grande extension des glaciers. Blocs de Belle-Vue.	
		Inférieur..	Refroidi et humide.	
	Inférieur...	Chaud et humide.		1 Chelléenne.

Conclusion. — Comme conclusion, ces rapprochements nous permettent ainsi de placer au double point de vue géologique et préhistorique nos blocs pierreux de Belle-Vue, qui, pareils aux Sphinxs, menaçaient de garder longtemps encore leur secret.

Avignon, 25 juillet 1897.

H. Nicolas.

(1) Les principales stations sont : le bassin de la Somme ; la région d'Othe, Aude ; Yonne ; bassin du Rhône, Vaucluse ; bassins de la Loire, de la Garonne, Charente, de l'Adour, etc.; puis en Belgique, Spy, Mons, Mesvin, etc.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE.

Séance du 6 janvier 1898. — Présidence de M. Mouzin, président.

Présents : MM. Mouzin, Nicolas, Sagnier, Fichaux, de Vissac, Ginet, Aurouze, Azémar, Belladen, Laval, Bauër, Marchand, Remy Roux, Brunschwig, Grimaud, Limasset, Gap, Arnaud de Fabre, Gleizal, Autran, Requien, Méritan, Griolet, Bayol et Labande. — Excusé : M. Bonnecaze.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. Ginet, Aurouze, Azémar, Belladen et Bayol, qui, pour la première fois, assistent aux séances de l'Académie; il espère pouvoir compter sur leur collaboration à nos travaux et les remercie par avance du concours qu'ils voudront bien nous apporter.

Sont présentés comme membres titulaires : M. Edmond Capeau, par MM. Laval, Mouzin et Labande; M. d'Anselme, par MM. Niel, Sagnier et Bonnecaze; M. Pierre Brun, par MM. Bonnecaze, Alphant et Labande.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Préfet de Vaucluse, transmettant une communication de M. le Maire de Villelaure relative à la découverte d'une mosaïque en cette localité. L'Académie désigne une commission, dont font partie MM. Sagnier, Requin et Labande pour examiner quelle suite comporte cette communication.

A ce propos, M. Bauër annonce à l'Académie qu'il a été chargé par le Musée du Louvre d'acheter l'inscription phénicienne qui a été trouvée récemment à Avignon. Il déclare qu'il ne fera aucune démarche auprès du propriétaire si un Musée de la région a l'intention de l'acquérir. A ce propos, M. Nicolas indique le résultat de l'enquête qu'il a faite lui-même pour établir si cette inscription a existé réellement et a bien été trouvée là où l'indique l'inventeur. Il est persuadé qu'on doit apporter toute confiance aux déclarations qui ont été faites à ce sujet.

Lecture est faite de la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative au prochain congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira le mardi 12 avril 1898.

M. Labande, au nom de M. Bonnecaze absent, donne ensuite communication du résumé des comptes du trésorier de la Société pour l'année 1897. Les recettes, y compris l'encaisse de 687 fr. 54 au 1er janvier 1897, se sont élevées à la somme de 2.785 fr. 64; les dépenses à 2.680 fr. 33, parmi lesquelles les frais d'impression s'élèvent à 1.852 fr. 89. Restent donc comme excédent de recettes 105 fr. 31. Le budget de l'année 1898 prévoit 2.348 fr. 11 de recettes et 2.318 fr. 05 de dépenses; les frais d'impression y sont compris pour 1.700 fr. M. le Président se fait l'interprète de l'Académie en remerciant M. Bonnecaze du zèle qu'il apporte dans ses fonctions et demande à ses collègues de désigner les membres de la commission chargée de la vérification des comptes. MM. Limasset, Grimaud et Griolet sont priés de vouloir bien accepter cet office.

Digitized by Google

Conformément aux statuts, dont M. le Président donne lecture, il est procédé au renouvellement du bureau et à l'élection au scrutin secret des membres qui devront en faire partie pendant les années 1898 et 1899. Sont nommés :

Président, M. le Dr Carre, à l'unanimité de 25 votants.

Vice-présidents, MM. le Dr Laval, à l'unanimité.

— Eysséric, par 24 voix sur 25 votants.

Présidents de section, MM. le Dr Chobaut pour les sciences, à l'unanimité de 24 votants.

— Bourges, pour les arts et les lettres, par 23 voix.

— De Vissac, pour l'histoire, par 21 voix.

Secrétaire général, M. Labande, par 24 voix sur 25 votants.

Secrétaire, M. l'abbé Méritan, par 21 voix.

Trésorier, M. Bonnecaze, par 21 voix.

Bibliothécaire, M. Bauër, par 19 voix.

L'installation du nouveau bureau aura lieu réglementairement en la prochaine séance, c'est-à-dire le jeudi 3 février.

M. Sagnier, dont l'étude sur les épées de bronze du musée Calvet était portée à l'ordre du jour, décrit ces armes d'une façon tout à fait scientifique, surtout celle qui a été trouvée près de Mirabel et acquise récemment. Après un historique rapide de l'emploi du bronze dans la confection des épées, M. Sagnier émet l'hypothèse que les différentes armes exhumées du sol de notre région depuis le commencement de ce siècle sont le produit d'une fabrication marseillaise.

Avant la fin de la séance, MM. Capeau, d'Anselme et Pierre Brun sont nommés membres titulaires de l'Académie.

Le Secrétaire général
faisant fonctions de secrétaire,
L.-H. Labande.

Le Président de l'Académie,
Mouzin.

Séance du 3 février 1898.— La séance est ouverte sous la présidence de M. Mouzin.

Sont présents : MM. Mouzin, Carre, Nicolas, Laval, Labande, Brunschwig, Barrès, Remy Roux, Sagnier, de Félix, Ginet, Limasset, Eysséric, Marchand, Fichaux, Aurouze, Jurand, Bayol, Chassang, de Vissac, Grimaud, d'Anselme, Niel, Bonnecaze, Requin, Valla, Pierre Brun, abbé Clément, Belladen, Bourges, Capeau, M. Méritan.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. Jurand et d'Anselme, qui assistent pour la première fois à nos séances. Il exprime les regrets qu'a laissés le décès de M. Poncet. Collaborateur de M. le docteur Yvaren, M. Paul Poncet avait été l'un des plus zélés membres de l'Académie, lors de sa reconstitution ; aussi son souvenir sera conservé précieusement parmi nous. M. le Président adresse les condoléances de l'Académie à M. le docteur Alphant à l'occasion du décès de sa mère. Il confirme ensuite la nouvelle de sa nomination d'officier de la Légion d'honneur, déjà annoncée dans une précédente séance et réitère les félicitations de l'Académie tout entière. Des félicitations sont encore adressées à M. P. Manivet pour sa nomination d'officier d'académie.

Sont présentés comme membres titulaires :

M. le docteur Pansier, par MM. Carre, Laval et Eysséric ;

M. l'abbé Jules Méritan, par MM. l'abbé Requin, Labande et Marius Méritan.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Lecomte. En quittant Avignon, notre collègue tient à exprimer toute la joie qu'il eut à faire partie de l'Académie, et, pour ne pas rompre les liens qui l'attachent à nous, demande à être inscrit comme membre correspondant. A l'unanimité, M. Lecomte est admis en cette qualité.

La commission nommée par l'Académie pour vérifier les comptes de M. le trésorier

Digitized by Google

a déposé son rapport pleinement approbatif. M. le Président en donne acte et remercie au nom de tous M. Bonnecaze.

M. le Secrétaire général communique une lettre de M. le Maire de Villelaure au sujet de la mosaïque découverte dans sa propriété. Les retards apportés à répondre à sa demande ont obligé M. le Maire à recouvrir sa trouvaille. Il la tient cependant à la disposition de l'Académie : la commission nommée par elle pourra l'examiner à loisir au moment de l'enlèvement des récoltes.

Avant de céder le fauteuil de la présidence à M. le docteur Carre, M. Mouzin en quelques paroles d'une exquise modestie, remercie les membres du bureau sortant du concours éclairé et dévoué qu'ils lui ont prêté dans l'accomplissement de sa tâche et fait l'éloge du nouveau bureau. Il a une mention spéciale pour M. le Secrétaire général, dont le dévouement, dit-il, nous garde intact l'esprit de notre Académie. Après ce discours vivement applaudi, M. le docteur Carre prend la présidence de la séance, assisté de MM. Laval et Eysséric, vice-présidents. Il remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui font. Il sent davantage, dit-il, le poids de sa charge à succéder à un président tel que fut M. Mouzin. Il compte sur le concours des vice-présidents pour l'aider et sur celui du bureau, qu'il sait d'avance lui être tout acquis.

M. le Président dépose sur le bureau pour être placée dans notre bibliothèque une brochure de M. Artozoul, avocat à Lyon, *Biographie de Jean Fauvety*. Notre collègue est remercié de son hommage.

La parole est donnée à M. le docteur Laval pour une étude sur l'état du département de Vaucluse en l'an VIII, d'après le rapport du général Radet. Peu flatteur pour les mœurs de nos pères, ce rapport établit de nombreux faits de brigandage et d'assassinat et indique les moyens de les réprimer. Notre collègue rappelle la place occupée par le général Radet dans la gendarmerie dès sa création et signale son rôle dans l'enlèvement de Pie VI et dans la capitulation de Lapalud.

Après lui, M. l'abbé Requin lit une étude sur le sculpteur Le Moiturier. Ressuscité déjà par lui, il y a quelques années, Le Moiturier devra à M. l'abbé Requin une nouvelle vie : né à Avignon et l'une des plus pures gloires artistiques de notre cité, l' « Ymagier » du tombeau des ducs de Bourgogne méritait ce public hommage.

MM. le docteur Pansier et l'abbé Jules Méritan sont ensuite élus membres titulaires.

La séance est levée.

Séance du 3 mars. — Présidence de M. Laval, vice-président.

Sont présents : MM. Laval, Labande, Grimaud, de Vissac, Bonnecaze, Jurand, Bayol, Aurouze, Chassang, Jules Méritan, Capeau, Mouzin, Michel, Ainaud, Michel-Béchet, Sagnier, Nicolas, Limasset, Griolet, Gap, Bourges, Delaly, Gleizal, M. Méritan.

M. le docteur Carre, retenu hors d'Avignon par ses obligations professionnelles, se se fait excuser de ne pouvoir présider la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président fait part du récent décès de M. le comte de Villeneuve-Bargemon et exprime en ces termes les regrets de l'Académie : « M. de Villeneuve-Bargemon était un de ces hommes qui, par la dignité de leur vie et la juste considération dont ils jouissent, honorent profondément le pays et les corps auxquels ils appartiennent. Ces titres auraient suffi pour lui faire une bonne place dans notre société qui se flatte d'accueillir dans son sein avec un égal empressement tous ceux que recommande le culte du beau, du bon et du vrai. Mais notre collègue était encore une intelligence d'élite, un esprit cultivé, fin, délicat, ouvert à tout ce qui intéresse la science, les belles-lettres et l'art dans leurs expressions recommandables. C'est ce qui explique son assiduité à nos séances, le plaisir qu'il éprouvait à entendre les communications de ses collègues, son amour enfin pour l'Académie. Notre société dépose l'hommage

Digitized by Google

de ses regrets sur cette tombe déjà refermée et prend une large part à la douleur d'une famille si cruellement éprouvée. »

M. le Président annonce que l'Académie a reçu de Mlle Pellechet un don de 150 fr. Le bureau propose, pour remercier la généreuse donatrice, de lui offrir une place parmi nous. A l'unanimité et par acclamation, Mlle Pellechet est admise en qualité de membre titulaire. La somme versée par elle est affectée au rachat de ses cotisations annuelles.

Sont présentés comme membres titulaires :

MM. le chef de bataillon Fichou, par MM. Laval, Alphant et Griolet ;

l'ingénieur des mines Lalo, par MM. Requin, Bonnecaze et Labande ;

le docteur Gouelle, médecin chef de l'hôpital militaire d'Avignon, par MM. Laval, Alphant et Griolet ;

Ruat, ancien président du tribunal de commerce, par MM. Carre, Fichaux et Laval ;

Patras, premier commis de la direction des contributions directes, par MM. Carre, Laval et Labande.

M. le Président dépose sur le bureau, au nom de M. le commandant Ducos, député de Vaucluse, ancien président de l'Académie, le volume de vers : *Poèmes romanesques*, que notre distingué collègue vient de publier sous le pseudonyme littéraire A. Gisaide. M. Mouzin est chargé de présenter un rapport sur cet ouvrage dans une des prochaines séances de l'Académie.

Le Jardin-Botanique de Missouri et la Société des monuments historiques de l'Alsace demandent à échanger leurs publications avec nos Mémoires. L'Académie, heureuse d'étendre ses relations, vote cet échange avec empressement.

M. le Secrétaire général lit un mémoire destiné au dossier nécessaire pour la déclaration d'utilité publique de notre Société. Il fait l'histoire de l'Académie depuis ses origines, indique le but qu'elle poursuit et rappelle les différents travaux publiés par ses soins. L'Académie adopte ce mémoire et vote les modifications nécessaires aux statuts. Les articles modifiés sont les suivants :

Chapitre III. — *Art. 15.* — Complété par ces mots : Les comptes et le projet de budget seront ensuite adressés au Préfet du département et au Ministre de l'Intérieur.

Chapitre V. — *Art. 28.* — Ainsi complété d'après une décision de l'Académie du 16 juin 1894 : Les travaux lus en séance qui seront imprimés dans les Mémoires ne devront pas dépasser 80 pages. Un même auteur, à moins de circonstances exceptionnelles, ne peut occuper plus de 40 pages dans un même fascicule. Le surplus des 80 pages restera à la charge des auteurs. Les compte-rendus des ouvrages présentés à l'Académie devront se borner, autant que possible, à une page d'impression en petit texte ; en tout cas, ils ne dépasseront pas trois pages.

Chapitre VII. — *Art. 35.* — Augmenté de : 6° Du revenu de ses biens et valeurs de toute sorte.

Les articles 39 et 40 deviennent art. 41 et 42, et il est inséré deux nouveaux articles 39 et 40.

Art. 39. — Les fonds disponibles seront placés en rentes nominatives sur l'État ou en obligations nominatives des Chemins de fer dont le minimum d'intérêt est garanti par l'État.

Art. 40. — Il est constitué un fonds de réserve, qui comprend :

1° Les sommes versées pour le rachat des cotisations ;

2° Le 10me de l'excédent des ressources annuelles ;

3° La moitié des libéralités autorisées sans emploi.

Ce fonds est inaliénable ; ses revenus sont applicables aux dépenses courantes.

La parole est donnée à l'abbé M. Méritan pour une Étude sur les abbés et le monastère de Saint-André.

M. Sagnier lit ensuite un compte rendu plein de verve sur le travail de M. l'abbé Constantin : *Aëria*. Malgré les arguments confiants de ce dernier juge, l'opinion de

Digitized by Google

M. Sagnier n'a pas varié; Barri a toujours ses préférences. Le nom de la cité mystérieuse soulève une rapide discussion, à laquelle prennent part MM. Bourges et Gleizal.

En vue d'une restauration de l'église de Saint-Symphorien de Caumont, M. le Secrétaire général communique des notes historiques et archéologiques très intéressantes sur cette église. Il invite notre Société à contribuer à cette restauration, dont les premiers frais sont déjà couverts par une généreuse souscription. L'Académie prend cette œuvre sous ses auspices, et vote en principe sa collaboration financière, se réservant de fixer la somme à souscrire dans la prochaine séance, après avis de M. le trésorier.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. Revoil promettant son concours et attirant l'attention de l'Académie sur les ruines de l'abbaye de Saint-Ruf.

MM. Fichou, Lalo, Gouelle, Ruat et Patras sont élus membres titulaires.

La séance est levée.

Le Secrétaire,
M. MÉRITAN.

Le Président,
CARRE.

Digitized by Google

VOLUMES ET FASCICULES
REÇUS PAR L'ACADÉMIE
Pendant le premier trimestre de 1898.

I. — Envois du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Revue des travaux scientifiques, t. XVII, nos 10 et 11.— Comité des travaux historiques et scientifiques. Comptes rendus du congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements tenu à la Sorbonne en 1897 (section des sciences). — Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques, 1896, 3e livraison.— Bulletin du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 1898, n° 1.

II. — Dons des auteurs.

1° A. Artozoul, membre associé de l'Académie : Biographie de Jean Fauvety, président du tribunal révolutionnaire d'Orange. — 2° J. Ducos, membre titulaire de l'Académie : A. Gisaide, Poèmes romanesques.

III. — Envois des sociétés correspondantes.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 124e livraison. — Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 2e série, n° 24, 4e trimestre 1897. — Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 2e série, t. 25 (1895-1896). — La Feuille des jeunes naturalistes, nos 326 à 331. — Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 1897, n° 12, 1898, nos 1, 2. — Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nimes, n° 4; — recherches bactériologiques sur les eaux d'alimentation de la ville de Nimes, par M. le Dr Auguste Marrel. — Revue horticole, nos 521 à 523. — Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, n° 20. — Bulletin de la Société de géographie, 3e trimestre 1897; comptes rendus des séances, 1897, nos 18, 19 et 20; 1898, n° 1.— Bulletin de la Société les Amis des sciences et arts de Rochechouart, t. VII, n° v. — Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Béziers, 1896. — Revue du département du Tarn, n° 6. — Spelunca, bulletin de la Société de spéléologie, 1897, n° 12. — Société languedocienne de géographie, bulletin, 4e trimestre, 1897. — Mémoires de l'Acadé...ie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, t. IX.— Missouri Botanical garden. Eighth annual report (1897). — Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. XXXVI. — Revue épigraphique, n° 87. — Mémoires de la Société éduenne, t. XXIII. — Société archéologique du département de Constantine : tables générales des 30 premiers volumes. — Revue des langues romanes, 1897, nos 11, 12. — Bulletin de la Diana, t X, n° 1. — Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1897, nos 1 et 2. — Cartulaire du chapitre de la cathédrale d'Amiens. — Bulletin archeologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, t. XXV.

Digitized by Google

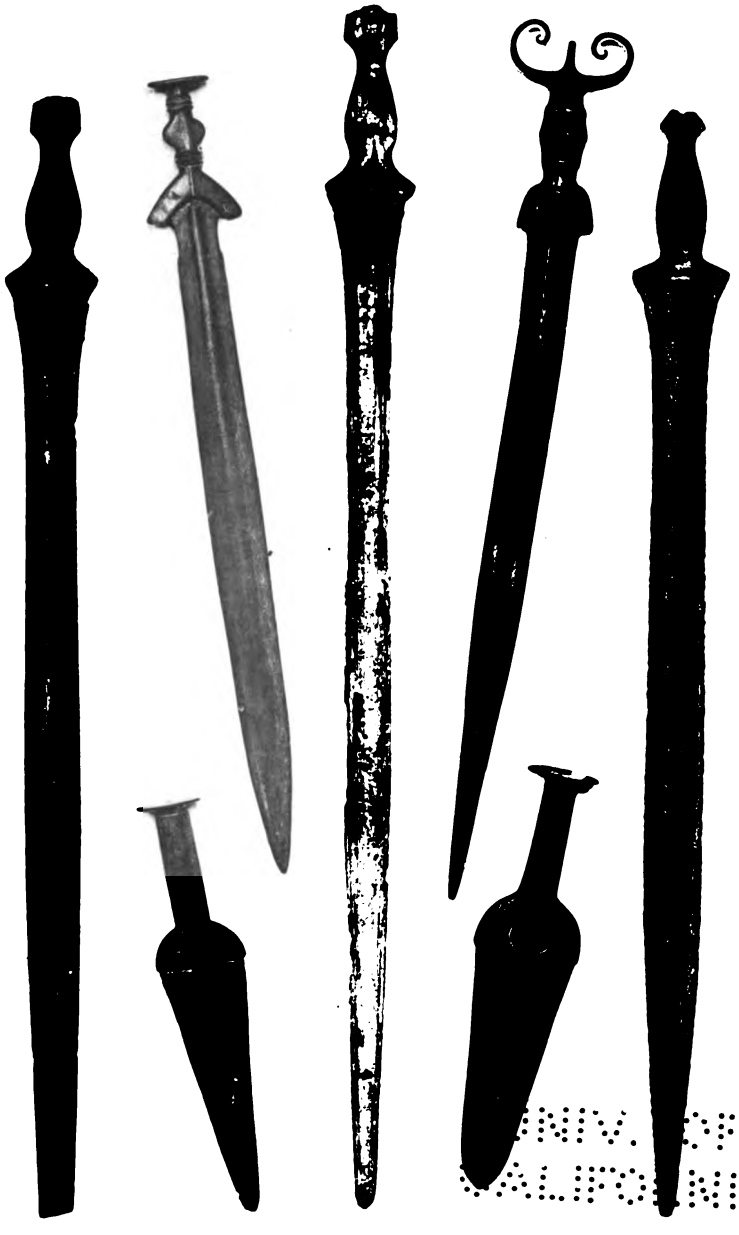

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LES

ÉPÉES DE BRONZE DU MUSÉE-CALVET (1).

Le Musée-Calvet a fait tout récemment une acquisition d'une certaine importance archéologique et artistique; il s'est empressé de mettre à profit une belle occasion qui s'est présentée. On sait combien depuis quelques années ces belles occasions sont devenues rares, et je n'ai pas besoin de dire non plus combien, par des causes toutes spéciales et inattendues, l'administration du musée traverse des circonstances difficiles, obligée qu'elle est de défendre pied à pied l'intégralité et même l'existence de ses collections, ainsi que le patrimoine destiné à les alimenter.

L'acquisition dont j'ai aujourd'hui à faire part provient du territoire de Mirabel, arrondissement de Nyons, département de la Drôme. J'ai déjà eu plusieurs fois à exposer qu'il fallait renoncer à des recherches archéologiques dans les environs d'Avignon. Notre pays est trop peuplé, ses terrains ont été trop

(1) Bibliographie des auteurs consultés. — Hérodote, *Histoires*. — Polybe, *Histoire générale*. — Tite-Live, *Histoire romaine*. — Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*.— Strabon, *Géographie*.— Rossignol, *Les métaux dans l'antiquité*, 1863. — Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 1863. — Noel Desvergens, *L'Étrurie et les Étrusques*, 1864 — De Rougemont, *L'âge du bronze*, 1866. — Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne d'Orient*, 2e édit., 1869. — Chantre, *L'âge du bronze dans la vallée du Rhône*, 1872. — Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, 1875. — Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 1875. — Vivien Saint-Martin, *Histoire de la géographie*, 1875. — A. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, 1876 ; — Id , *La Gaule avant les Gaulois*, 1884. — S. Reinach, *Catalogue sommaire du musée de Saint-Germain*. — Schliemann, *Ilios*, 1885 ; — *Mycènes*, 1879. — — Martha, *L'archéologie étrusque*, s. d. — Maindron, *Les armes*, s. d. — Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VI. — Castanier, *La Provence dans l'antiquité*, 1896. — De Mortillet, *Formation de la nation française*, 1897.— Lagneau, *Anthropologie de la France*, 1879.

Digitized by Google

souvent défoncés par la culture, pour conserver des vestiges et des souvenirs des générations qui l'ont occupé dans les temps lointains. Ajoutons que les alluvions recouvrent d'une couche profonde une grande partie de notre territoire. Le rayon en deçà duquel on ne peut plus espérer des trouvailles s'est allongé de plus en plus ; ce n'est plus guère que dans les montagnes autour de Vaison, ou bien dans les parties montagneuses et reculées des départements de la Drôme, des Basses-Alpes, de l'Ardèche ou du Var, qu'on peut encore espérer quelques résultats. La grande épée de bronze qui nous vient de Mirabel, si elle n'a pas la même valeur artistique que les grandes statues qui sont l'ornement de nos galeries du rez-de-chaussée, a une valeur scientifique au moins égale.

Elle est de beau bronze antique et se recommande par son élégance et sa bonne exécution. Sa longueur est de 81 centimètres ; sa plus grande largeur est de 35 millimètres. Elle est droite, à double tranchant, renflée sur le dos de chaque face ; ses deux tranchants s'élargissent peu à peu vers le milieu de sa longueur, puis se rétrécissent pour se terminer en une pointe mousse. De chaque côté, deux nervures longent le dos de la lame jusqu'au voisinage de la pointe. La soie un peu plate est percée de cinq petits trous pour recevoir des rivets fixant la poignée, qui devait être en bois ou en os, peut-être même en quelque métal plus ou moins précieux ; et son extrémité encore plus mince et aplatie est de forme elliptique ou en forme de feuille de laurier. Cette arme est de bonne conservation et de belle apparence, si ce n'est que l'extrémité aplatie de la soie a été brisée dans la circonstance que je dirai tout à l'heure, mais il a été facile de la souder, et la cassure ne paraît presque pas. Ses tranchants sont un peu éraillés, ce qui est dû au frottement des sables et des eaux pluviales. Elle est néanmoins recouverte d'une belle patine verte, que les frottements n'ont pu entamer, ce qui est une condition d'authenticité. Car la vraie patine du bronze antique est inaltérable et ne saurait être contrefaite. Remarquons ici en passant que la poignée était courte, ce qui indique que cette épée ne pouvait être maniée que par une main relativement petite, comme l'avaient les Phéniciens, les Grecs, les Étrusques, les Ligures (1), et non par une large et grosse main, comme l'avaient les Scandinaves, les Germains et autres races du Nord.

Dès que ce vénérable souvenir d'une haute antiquité nous fut

(1) Lagneau, *Anthropologie de la France*, p. 612.

Digitized by Google

présenté, nous nous empressâmes de l'acquérir, toutefois après un examen scrupuleux, mais rapide et immédiat, car on nous faisait craindre qu'on irait l'offrir à quelque autre musée plus riche que le nôtre. Mais quelques jours après, j'ai fait moi-même le voyage de Mirabel pour constater la réalité et les circonstances de la découverte, et aussi pour m'enquérir s'il n'y aurait pas à Mirabel ou dans les environs quelque autre objet antique à acquérir pour le musée. Mirabel m'était déjà connu par la trouvaille d'une autre épée de bronze exhumée de son territoire et acquise par le musée en 1878, et par de fréquentes trouvailles de monnaies romaines et massaliotes, ainsi qu'il arrive dans d'autres localités peu éloignées de Vaison. Mais, tandis que j'ai fait remarquer dans un précédent mémoire qu'à ma connaissance on n'a trouvé dans l'emplacement de la ville de Vaison aucun vestige d'antiquité antérieur à l'occupation romaine, Mirabel et quelques autres territoires de l'arrondissement de Nyons se recommandent par des trouvailles d'objets préhistoriques ou protohistoriques.

Quelques mots sur ce dernier voyage à Mirabel, où j'ai trouvé chez M. le curé le concours le plus obligeant et une excellente et cordiale hospitalité.

J'y ai appris que la découverte de l'épée avait eu lieu vers la limite des territoires de Mirabel et du petit village de Châteauneuf-de-Bordette, à environ huit kilomètres de la ville de Nyons, à deux ou trois kilomètres du lit de la rivière d'Aigues.

Le découvreur, un agriculteur de Mirabel, revenant de Châteauneuf par un ravin, qui en temps de pluie sert pour l'écoulement des eaux de la montagne, et quand il ne pleut pas, sert de sentier ou de chemin de raccourci, heurta du pied contre un objet qui émergeait de quelques centimètres du milieu des sables et des rocailles scoriées par les pluies d'automne. Ce choc ayant attiré son attention, il s'efforça d'extraire en entier l'objet de métal. C'était l'épée. Mais pendant l'opération l'extrémité de la soie se cassa. Il céda l'épée à un de ses voisins pour un prix modique, et celui-ci à son tour la céda à un habitant de Vaison, qui, mieux au courant de l'importance des trouvailles, l'a portée à Avignon et nous l'a vendue.

Comment cette arme vénérable s'était-elle trouvée cachée pendant de longs siècles en ces lieux solitaires et sauvages ? Était-ce à la suite d'un combat ? Avait-elle été enfermée dans une sépulture, suivant l'usage des anciens Celtes ou Ligures, et la fonte des neiges ou le torrent, dans un temps quelconque, avait-il mis à

Digitized by Google

nu cette sépulture et fait rouler son contenu dans le ravin ? Ou bien encore avait-elle été perdue par quelque voyageur ou quelque marchand se rendant de la vallée du Rhône dans les Alpes, par les vallées de l'Aigues ou de l'Ouvèze, ou bien au contraire venant d'Italie ? C'est un mystère que nous ne saurions pénétrer.

Profitant de mon voyage, j'ai voulu aussi m'enquérir sur le lieu et les circonstances de la découverte d'une autre épée de bronze acquise en 1878 et provenant pareillement des environs de Mirabel. Mais comme il s'est déjà écoulé plus de vingt ans, mes investigations sont restées jusqu'à présent sans résultat utile.

Les épées de bronze sont rares en France et considérées comme des objets de haute valeur archéologique. Notre musée est un des plus riches de France en ce genre. Avant notre dernière acquisition il en possédait déjà quatre : une acquise en 1878 au même lieu de Mirabel ; une autre acquise en 1845, venant des environs de Lagnes (Vaucluse) ; une autre en 1835, venant des environs de Vaison-Malaucène ; enfin une autre avait été achetée par M. Calvet lui-même et provenait des bords du lac de Trasymène, en Toscane : c'est dire que celle-ci lui avait paru de provenance parfaitement étrusque. Le musée national de Saint-Germain, d'après le catalogue dressé par M. Salomon Reinach il y a sept ans, n'en possédait que trois, sans compter des fragments et des moulages (1). Le musée d'artillerie de Paris en possède une fort belle provenant des environs d'Uzès. M. Maindron, dans son livre intitulé *Les armes*, la considère comme un spécimen qui atteint la perfection et qui pourrait lutter sans désavantage avec les plus belles épées de la Grèce ou de l'Italie (2). M. Morel, notre ancien collègue de l'Académie de Vaucluse, ancien receveur des finances de Carpentras, archéologue et collectionneur très distingué, en avait acquis une qui venait d'être trouvée, il y a de cela environ quinze ans, sous un petit tumulus, au territoire de Joncquières, près Orange, dans le domaine de Pécoulette, appartenant aujourd'hui à M. Félix Digonnet. Quelques-uns d'entre nous se souviendront qu'à une de nos séances, M. Morel vint nous montrer cette épée et nous donna communication du travail qu'il avait fait sur ce sujet et sur la bouterole ou bout de fourreau qui l'accompagnait. Or, cette épée est de même forme et de même dimension que nos deux épées

(1) Salomon Reinach, *Catalogue sommaire du musée Saint-Germain*, p. 135 et suiv.
(2) *Les armes*, par M. Maindron, p. 37. (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts.)

Digitized by Google

de Mirabel ; elle n'en diffère que par l'extrémité de sa soie, qui au lieu d'être elliptique se trouve de forme carrée. M. Morel la rattachait au type dit de Halstadt ; on la trouve gravée dans les Mémoires du Congrès de la Société archéologique de France de 1882 (1).

M. Vallentin, père de notre collègue, en possède une autre qui est parfaitement identique à celle de M. Morel. Elle provient du village de la Laupie (Drôme), à 22 kilomètres de distance de Mirabel. Cette conformité presque complète de nos deux épées de Mirabel et de l'épée de la Laupie est à retenir, elle semble déceler une communauté d'origine et une contemporanéité. En même temps, M. Morel présentait une autre épée antique qu'il avait acquise alors tout récemment au village de la Rochette (Drôme), à environ 24 kilomètres de Mirabel. Celle-ci était de fer, avait une longueur de 81 centimètres, était à soie plate, à nervures longitudinales et à pointe mousse, et comme les épées de bronze ci-dessus, elle présentait un léger renflement à son milieu. D'après M. Alexandre Bertrand, les épées de fer dans ces conditions sont le type le plus ancien dans les Gaules, dérivant des plus belles épées de bronze (2).

Nos deux épées de Mirabel se trouvent pareilles de forme, de proportions, de style, de qualité de métal : on dirait deux sabres de soldats d'un même régiment. Seulement celle de 1878, qui est tronquée à la pointe par suite de cassure, devait avoir dans son entier environ deux centimètres de plus de longueur et sa soie plate, au lieu de cinq trous, en a sept pour recevoir les rivets. Sans cela l'identité serait complète. On peut donc les considérer à la fois comme ayant une commune origine, comme contemporaines, et comme ayant été introduites dans le sol à une même époque, et peut-être même à la suite d'un même événement. Comme malgré l'élégance du galbe, la finesse des nervures, la pureté de toutes les lignes, elles sont de structure fort simple et dépourvue d'ornements, on doit supposer qu'elles n'étaient point destinées à de hauts personnages, qu'elles n'étaient pas non plus des armes de parade, mais de véritables armes de combat. Emmanchées à une main vigoureuse, elles devaient être redoutables, non moins qu'une épée d'acier qui aurait été faite sur leur modèle. On sait que dans l'antiquité les épées d'acier ont été modelées sur les épées de bronze, auxquelles elles ont succédé.

(1) P. 132.

(2) A. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, p. 295 et suiv. et passim ; — *La Gaule avant les Gaulois*, introduction des métaux en Occident, IVe et VIe leçons.

Digitized by Google

Tout autre est l'épée acquise par Calvet et provenant d'après lui des bords du lac de Trasymène. Celle-ci est d'une élégance, d'une richesse de forme tout exceptionnelle et vraiment remarquable comme œuvre d'art. Il n'est pas besoin d'être profondément initié dans les caractères de l'art étrusque, pour reconnaître qu'elle est un spécimen de cet art le plus raffiné et le plus habile. Mais aussi cette élégance, cette délicatesse, je dirais cette étrangeté de forme, non moins que la beauté du métal, démontrent qu'elle n'a pu être une arme de combat, mais seulement une arme de cérémonie ou d'apparat. Telles les élégantes épées des gentilshommes du XVIII^e^ siècle, telles les épées inoffensives de nos hauts fonctionnaires de l'ordre administratif. Les deux antennes qui s'échappent de la soie à son extrémité supérieure et forment un croissant d'une grandeur inusitée, auraient été fort embarrassantes dans un combat corps à corps. Et cependant, comme elle est courte, que sa longueur n'est que de 40 centimètres, elle semblerait plutôt propre à un combat de cette nature qu'à une charge en ligne de bataille. Elle n'est guère plus grande que la dague du moyen âge ou que l'ancienne épée ibérienne. Mais peut-être, au lieu de cela, était-elle un objet réservé au culte, une épée pour les sacrifices et pour l'immolation des victimes. Lorsque le fer ou l'acier eurent remplacé le bronze pour les armes, pour les outils, pour les ustensiles, celui-ci resta le métal consacré aux cérémonies religieuses. Le fer était vil et impur ; c'eût été un sacrilège que de l'y employer. Je ne dirai rien de plus pour le moment de cette épée, dont l'origine étrusque est certaine, mais qui peut servir de document pour aider à déterminer l'origine des autres.

Au contraire, l'épée trouvée à Vaison-Malaucène et celle trouvée à Lagnes me paraissent toutes les deux de vraies épées de combat. La première est fort élégante et a dû appartenir à quelque chef. Un détail particulier semble la rattacher à l'épée étrusque. La lame, jusqu'à ce qu'elle se soit dégagée en fusée, reste resserrée par un prolongement de la soie qui la recouvre comme une espèce de cupule. Cette disposition est plus ornementale et semble apporter plus de solidité. Du reste, l'épée tout entière est fondue en une seule fusée. L'épée de Lagnes est de même forme, de même style et de même dimension que celle de Mirabel. Chez toutes les trois, la lame a l'aspect d'une belle feuille d'iris ou de glaieul, *gladiolus*. Mieux que ma description, la photographie ci-contre donne au lecteur le moyen de s'en rendre compte exactement.

Pour mémoire, j'ajoute ici qu'en outre des épées ci-dessus,

Digitized by Google

notre musée possède deux poignards ou dagues de bronze, l'un venant encore de Mirabel, l'autre du village de Laroche, qui est à quelques kilomètres plus loin. Ces deux poignards présentent encore les mêmes caractères que les épées de Mirabel, de Lagnes, de Vaison-Malaucène, de Joncquières. Je crois que le tout, conformément aux principes posés par M. de Mortillet (1) et aux données de la science préhistorique les plus récentes, doit être classé dans la période dite Halstadtienne ou dans la période Larnaudienne qui la précède.

Les divers auteurs qui ont traité de l'archéologie préhistorique et de l'archéologie protohistorique font remarquer que les épées et autres armes de bronze, rares en France, se trouvent particulièrement dans la vallée du Rhône. Il y a plus, les spécialistes de l'âge de bronze, MM. de Rougemont (2), Chantre (3), et avec eux notre ancien collègue, M. Castanier, dans son *Histoire de Provence et des temps préhistoriques et protohistoriques* (4), sont unanimes à signaler les environs de Nyons comme féconds en trouvailles d'armes et ustensiles de bronze.

Quoi qu'il en soit, dans les temps protohistoriques, c'est-à-dire aux premiers débuts de l'histoire, le bronze devait coûter cher et être un objet de luxe. Quant aux épées en particulier, elles étaient l'arme noble et aristocratique et le partage des chefs, ce qui en explique l'élégance et le beau travail, et elles n'ont dû être exécutées qu'à une époque où la métallurgie et les arts plastiques étaient déjà très développés. Le populaire, les simples soldats n'étaient armés que de la lance, de la hache ou du celt, ou bien de l'arc ou de la fronde. Il est à remarquer que dans l'antique Égypte des Pharaons l'usage de l'épée n'est venu que sur le tard. Durant les anciennes et les moyennes dynasties, on ne voit figurer l'épée nulle part, ni sur les monuments, ni sur les stèles, ni dans les tombeaux. Il en est de même dans la Chaldée et dans l'Assyrie. Au contraire, les Gaulois, dans les temps relativement récents, dans leurs guerres contre les Romains, étaient tous armés de grandes épées de fer, mais ces épées étaient mousses, mal fabriquées et se faussaient fréquemment dans la chaleur du combat ; les guerriers étaient obligés de s'arrêter pour les redresser avec le pied. D'autre part, l'épée ibérienne, *gladius*, était courte, droite,

(1) *Formation de la nation française*, p. 192.
(2) *L'âge du bronze*, p. 302 et suiv.
(3) *L'âge du bronze dans le bassin du Rhône.*
(4) T. I, p. 193 et suiv.

Digitized by Google

acérée et Jules César, maître des Gaules, la substitua à l'ancienne épée gauloise.

Il me reste maintenant à étudier, sinon à résoudre, les problèmes intéressants mais difficiles que soulèvent la découverte et l'examen des quatre épées du musée trouvées à Mirabel, Vaison-Malaucène et Lagnes et leur conformité avec les autres trouvées dans la région. Approximativement, quelle a été l'époque de leur fabrication ? Étaient-elles de travail indigène ou de travail étranger ? A quelle race appartenaient les métallurgistes dont elles sont l'ouvrage ? Par quelles causes et par quelles voies ont-elles été introduites dans le pays de Nyons ? Il y aurait témérité de ma part à promettre une solution absolue. Je ne suis pas complètement outillé pour cela. Et d'ailleurs l'archéologie préhistorique et même l'archéologie protohistorique sont l'une et l'autre de création récente ; elles ne datent que du milieu de ce siècle, et elles s'élaborent sans cesse par de nouvelles découvertes. Mais, si la science préhistorique peut se donner le luxe d'essayer de compter, comme la géologie, par milliers, par myriades d'années, la proto-histoire n'a qu'un champ beaucoup plus restreint, et plus elle veut s'avancer dans la haute antiquité, plus elle trouve obscurité et confusion.

Voici quelques données préliminaires qui pourront tout au moins servir de repères.

Dès l'aurore de la civilisation, les peuplades préhistoriques groupées autour du bassin de la Méditerranée avaient compris la nécessité de substituer, pour leurs armes et leurs ustensiles, l'emploi du métal à celui des silex et des pierres polies. Mais l'or et l'argent étaient trop rares et trop précieux et manquaient d'ailleurs de dureté et de solidité. Le fer, bien que très commun, exigeait des procédés de fabrication difficiles et compliqués qui restaient alors à peu près inconnus, et il était trop sujet à se décomposer par la rouille. Le cuivre, au contraire, était commun, de belle apparence, facile à extraire et facile à recevoir toutes les manipulations. Il fut donc préféré par la métallurgie dès le début, et l'archéologie préhistorique, toutefois après quelque hésitation, a reconnu l'existence d'un âge de cuivre pur. Mais cet âge n'a pas existé partout et il a été de courte durée, parce que bientôt après, au moyen de l'amalgame du cuivre avec une partie d'étain (9/10 de cuivre avec 1/10 d'étain environ), on obtenait un métal composé qui réunissait toutes les qualités désirées. Il était très beau, très solide, très dur, incorruptible à l'humidité, apte à recevoir toutes les for-

Digitized by Google

mes, soit par la fusion, soit par le martelage. Ce métal composé fut ce que les anciens ont appelé l'airain et que nous appellons le bronze. Dans les temps homériques il était encore le plus généralement employé (1).

C'est dans les montagnes du Caucase, fécondes en métaux divers, au voisinage de la mer Noire et pas bien loin du Bosphore, que paraissent avoir vécu les primitifs métallurgistes du bronze. Mais si les mines de cuivre y étaient abondantes, les mines d'étain y étaient assez rares et peu riches ; le bronze, malgré ses grands avantages, n'eut donc, dans les premiers temps, qu'une production fort limitée. Comme les ateliers étaient confinés dans les montagnes les plus sauvages, comme les travaux et les procédés étaient tenus cachés, les populations considéraient les ouvriers métallurgistes comme des êtres mystérieux, des magiciens ou des espèces de demi-dieux qu'on appelait Cabires, et leurs produits avaient un caractère mythologique et sacré (2). Plus tard, cette industrie des Cabires vint se propager au delà du Bosphore, dans les montagnes de la Thrace, au voisinage du Danube. Les migrations successives des Pélasges-Étrusques franchissant les montagnes transportèrent l'usage du bronze dans la Grèce et l'Italie, à l'époque où ces contrées se trouvaient encore à l'âge néolithique ou de la pierre polie, et que la science appelle l'âge de Robenhausen (3).

Tandis que les Pélasges, arrivant du nord, soit par terre, soit par eau, sous le nom d'Étrusques et de Tyrréniens, venaient civiliser ces belles contrées, et que le génie grec à son aurore communiquait déjà à ses voisins le sentiment de l'élégance et de la pureté de la forme, les Phéniciens ou Sémitiques, originaires de l'Asie du sud, s'installaient au bord de la Méditerranée, sur les côtes syriennes, que la nature avait dotées de bons ports, mais privées de terrains propres à l'agriculture (4). Ceux-ci tirèrent merveilleusement parti des con-

(1) Homère, *Iliade*, passim ; — Schliemann, *Mycènes* ; — *Ilios*, pp. 610 et 611 ; — Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. VI, pp. 786 et suiv., 976 et suiv. — Schliemann, dans ses fouilles à Mycènes, a exhumé des tombes royales un certain nombre d'épées de bronze qui diffèrent fort peu des nôtres. Mais, chose remarquable, il n'en a trouvé aucune dans ses fouilles à Troie : il faudrait en conclure que si l'épée était usitée pour les chefs au temps d'Homère, elle n'existait pas encore pour les Troyens à l'époque réelle de la prise de leur ville. Néanmoins, il y a trouvé plusieurs grands poignards de bronze d'un style à peu près pareil à celui des épées de Mycènes.

(2) Rossignol, *Les métaux dans l'antiquité*, p. 38 et passim.

(3) De Rougemont, *L'âge du bronze*, pp. 198 et suiv., 238 et suiv., 302 et suiv. ; — F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. II, pp. 96 et suiv., 224 et suiv.

(4) Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, liv. V, § 38.

Digitized by Google

ditions de leur nouveau territoire ; en peu de temps ils excellèrent dans la navigation, le commerce et l'industrie. Ils servirent d'intermédiaires entre les deux grandes civilisations d'alors, celle des bords du Nil et celle des bords de l'Euphrate, et les nations barbares du littoral de la Méditerranée. Profitant des mines de cuivre du Sinaï et de l'île de Chypre, ils se livrèrent aussi à la fabrication du bronze, autant que le permettait la quantité d'étain dont ils pouvaient disposer. Mais bientôt leurs navigateurs trouvèrent en Espagne de riches mines de cuivre et des mines d'étain. De ce moment, leur industrie du bronze prit un grand développement, égalant celle des Cabires de la Thrace et du Caucase. Plus tard, leurs navigateurs, de plus en plus entreprenants et hardis, contournèrent les côtes d'Espagne et, voguant en plein Océan, allèrent découvrir dans les Iles Britanniques des mines d'étain d'une fécondité inépuisable, et d'une qualité même supérieure à celle de l'étain d'Espagne. Alors leur industrie et leur commerce prirent une extrême importance, qui se continua pendant plusieurs siècles. Ils devinrent les pourvoyeurs de tous les peuples du littoral, à l'exception de ceux qui restèrent inféodés à l'influence étrusque. Toutefois, dans la suite des temps, ils changèrent leurs habitudes commerciales. Pour s'exonérer des labeurs et des dangers de la navigation océanique, ils firent exploiter les mines des Iles Britaniques par les Bretons eux-mêmes, et ils les chargèrent de transporter l'étain sur le continent par le cabotage. Les Bretons faisaient le cabotage dans des bateaux d'osier doublés de cuir, pareils sans doute à ceux que montaient les pirates normands dans les temps carolingiens. Le port principal du débarquement était le port actuel de Boulogne; le principal entrepôt était au mont Saint-Michel. Pour le transit de la Gaule, les Phéniciens employèrent le cours de la Seine et de la Loire, de la Saône et du Rhône par des bateaux plats. Les intervalles entre les fleuves étaient franchis à dos de mulets. A la remonte, leurs caravanes importaient chez les peuples riverains les objets de bronze ouvragé, les tissus et autres marchandises. Ce commerce phénicien avait pour auxiliaire le commerce de l'ambre, produit du Nord, précieux mais peu encombrant. Des comptoirs ou des entrepôts existaient à Arles, à Avignon, à Lyon et autres lieux.

Cet état de choses, qui avait pris naissance à une époque si reculée, que jusqu'aux découvertes scientifiques modernes il était regardé comme fabuleux, se prolongea pendant de longs siècles, nonobstant les révolutions qu'avait eues à subir la nation phéni-

Digitized by Google

cienne. La cité de Sidon, qui pendant les temps homériques était la capitale, et dont le patriarche biblique Job avait célébré les richesses, fut prise d'assaut et rasée. Mais alors la cité de Tyr lui succéda dans l'hégémonie et dans les relations et les possessions commerciales, et, lorsque la cité de Tyr à son tour fut détruite une première fois par Nabuchodonosor et une seconde fois par Alexandre le Grand, Carthage, qui était une colonie phénicienne, prit la place de Tyr (1). Lorsque la république de Carthage eut été détruite par Scipion, la république grecque de Marseille, amie et alliée des Romains, vint la remplacer. Mais alors les conditions du commerce n'étaient plus les mêmes, par suite des grands progrès de la civilisation. Le commerce du bronze avait beaucoup perdu de son importance. L'usage du fer s'était substitué peu à peu à celui du bronze, qui ne se conserva que pour les objets d'art et les rites religieux, et aussi chez quelques populations de l'intérieur restées plus ou moins fidèles aux anciens usages et rebelles aux nouveautés.

Pendant fort longtemps les Phéniciens et après eux les Carthaginois, leurs frères et successeurs, nécessairement avaient eu les Étrusques pour rivaux et concurrents dans leurs relations commerciales. Ceux-ci très probablement ne fabriquaient pas eux-mêmes le bronze, mais ils étaient les intermédiaires, les commissionnaires très actifs des métallurgistes du haut Danube et de la Thrace. On raconte qu'une fois, ils avaient envoyé un navire dans les mers océaniques pour surprendre le secret du commerce phénicien conservé avec un soin jaloux (2). Les Iles Britanniques étaient alors comme le bout du monde. Un pilote carthaginois, se voyant gagné de vitesse, changea résolûment de route et se dirigea vers des parages dangereux. On suppose que c'était vers les récifs de l'île d'Ouessant ; les deux navires firent naufrage, et le secret continua d'être bien gardé. Ce n'est que dans les deux ou trois derniers siècles qui précédèrent leurs conquêtes par les Romains que les Étrusques se mirent à fabriquer eux-mêmes le bronze en grande quantité et à ouvrager le bronze d'art pour leur commerce (3). S'ils étaient d'habiles commerçants et des pirates redoutables, ils n'en étaient pas moins de grands artistes, ainsi que témoignent les

(1) Strabon, liv. III ; — Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 433 et suiv.

(2) F. Lenormant, t. II, p. 225 : « Le gouvernement de la république de Carthage était si jaloux de son monopole et si résolu à empêcher par tous les moyens la concurrence, que les vaisseaux carthaginois avaient l'ordre de couler tout navire étranger qu'ils rencontreraient au delà des colonnes d'Hercule. »

(3) **Martha**, *L'archéologie étrusque*, p. 104.

Digitized by Google

belles œuvres que les fouilles ont révélées et qui font aujourd'hui la gloire des musées de Pérouse, de Florence, de Bologne, dignes des œuvres de leurs congénères, les artistes grecs. Les Phénico-Carthaginois, au contraire, s'ils ont été de grands navigateurs et de grands commerçants, ne se sont montrés que de médiocres artistes. Il leur a toujours manqué l'inspiration esthétique, le sentiment et le culte de la beauté. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter les musées de Carthage-Tunis et de Palerme. Quant aux populations indigènes, italiotes ou autres, quand elles voulurent tenter de faire ou d'ouvrer elles-mêmes le bronze, elles ne surent que le couler et produire des résultats informes.

En résumé, dans l'antiquité deux courants se disputaient l'industrie et le commerce du bronze. D'un côté, les Phéniciens de Sidon et de Tyr ou de Carthage, grands navigateurs industriels, commerçants, maîtres des mines d'étain des Iles Britanniques, étendaient leur trafic partout où leurs navires pouvaient aborder, et plus tard dans l'intérieur de la Gaule au moyen des fleuves, plus particulièrement par la vallée du Rhône. D'un autre côté, les Étrusques, associés d'abord aux anciens Cabires, puis aux métallurgistes de la Thrace, du haut Danube et de la Grèce, recevaient le bronze, ouvré ou non, soit au moyen des cols de la haute Italie, soit par la navigation aux îles de la mer Égée et au Bosphore. Après les uns et les autres, mais lorsque déjà l'usage du fer et de l'acier s'était en général substitué à l'emploi du bronze pour les armes et pour les outils, vinrent les Grecs marseillais, dont le trafic, mettant à profit la ruine de Carthage, alimenta notre Gaule du sud-est, surtout depuis les victoires d'Ahenobarbus et de Marius et la dictature de Pompée. On peut dire que les Marseillais ont clos le cycle de la civilisation et du commerce dans notre Gaule du sud-est, jusqu'au moment de la transformation par l'empire romain.

Le moment est venu de faire l'application des vérités historiques ci-dessus, pour déterminer l'origine des épées de bronze de notre musée, et indiquer par quelle voie elles étaient arrivées à Mirabel et dans les environs. Et d'abord, il est évident qu'elles ne sont pas le produit d'une industrie locale. Personne ne prétendra qu'elles sont de fabrication indigène, c'est-à-dire celto-ligure. La nature et la beauté du métal, l'absence de mines de cuivre ou d'étain dans notre région, ainsi que de vestiges de forges et d'ateliers, le

Digitized by Google

silence absolu de textes et de traditions à ce sujet ; d'autre part, une pureté d'exécution dénotant une grande habileté technique, incompatible avec un état de civilisation encore grossier, un style s'inspirant de l'art grec et en opposition avec le genre d'ornementation cher aux peuples gaulois : tout démontre que nos Celto-Ligures n'en sont point les auteurs et qu'ils les ont reçues d'une importation étrangère. Sont-elles d'origine punique, de Tyr ou de Carthage ? Dans ce cas, elles auraient été apportées par mer, puis sur le Rhône, puis en remontant la petite vallée de l'Aigues jusqu'à Mirabel, Nyons. Sont-elles d'origine danubienne ? Et dans ce cas, elles auraient été apportées par voie de terre par le commerce étrusque, à travers des cols et passages des Alpes qui relient le Dauphiné avec le Piémont et la haute Italie (1). Mais mon modeste travail n'est encore qu'une étude, et j'avoue que jusqu'à présent je ne me trouve peut-être pas encore suffisamment renseigné pour formuler une opinion ferme et précise.

A lire les historiens de l'antiquité classique et après eux les historiens ou archéologues modernes, Movers, Renan, François Lenormant, Rougemont, Maspéro, Chantre, Castanier, qui ont traité des antiquités des Phéniciens et de leur fabrication et commerce du bronze, il semblerait tout naturel d'attribuer aux armes dont il s'agit une origine asiatique et de supposer que les Phéniciens les ont introduites par la voie du Rhône au moyen de comptoirs qu'ils possédaient, dit-on, dans notre pays. Oui, mais les Phéniciens, c'est bien vieux ! Les Tyriens ont cessé d'exister après la conquête d'Alexandre ; les Carthaginois ont dû cesser leur industrie et leur commerce à la suite des désastres de la seconde guerre punique. Et puis, connaissons-nous réellement l'art du bronze phénicien ? Personnellement, je crois que je n'en ai jamais vu aucun spécimen, pas même en Tunisie ni en Sicile, provenant de ces temps reculés. Au musée français de Carthage, les antiquités carthaginoises sont presque toutes d'une époque relativement récente et proviennent de la Carthage romaine ; l'art y est lourd et sans élégance et n'a rien de commun avec le style dégagé de nos épées.

D'ailleurs, l'archéologie protohistorique officielle, si je puis

(1) D'après l'historien grec Théopompe, qui écrivait dans le IV[e] siècle avant l'ère chrétienne, il existait une voie, dite voie d'*Hercule*, qui conduisait d'Italie jusque chez les Celto-Ligures, les Celtes et les Ibères. Tout voyageur grec ou indigène était protégé par les habitants pendant son passage. Chaque peuplade était responsable des sévices exercés dans son territoire. (Noël Desvergens, *L'Étrurie et les Étrusques*, t. I p. 264.)

Digitized by Google

m'exprimer ainsi, c'est-à-dire le savant rédacteur du catalogue du musée de Saint-Germain, implicitement, mais d'une manière absolue, exclut toute hypothèse d'une origine phénicienne des armes de bronze (1). Le bronze phénicien y est à peine nommé ; tous les bronzes originaux ou en moulage sont catalogués comme d'origine danubienne ou germanique, sauf un très petit nombre indiqué comme étant d'origine grecque ou venant du nord de la France, ou bien de la Suisse (genres Morgien et Larnaudien). M. A. Bertrand a lumineusement exposé l'introduction du bronze dans le nord et l'est de la Gaule (2). Le style danubien de Halstadt, âge final des armes de bronze, c'est-à-dire du IV^e^ siècle avant l'ère chrétienne, y domine absolument, et ce n'est pas sans raison que M. Morel avait dit à l'Académie de Vaucluse que son épée de bronze et son épée de fer se rapprochaient toutes les deux du type de Halstadt. Moi-même, il y a une dizaine d'années, pour satisfaire une curiosité scientifique, j'ai visité les bords du haut Danube, la ville de Lintz, capitale de la haute Autriche, et le village de Halstadt qui en dépend. J'ai été émerveillé de l'immense quantité d'objets de bronze que j'avais sous les yeux, et dont les administrateurs du musée me firent les honneurs avec une courtoisie que je ne saurais oublier. La nécropole de Halstadt produit à elle seule près de sept mille objets antiques, tous ayant un style identique, et rappelant le IV^e^ siècle, époque où l'âge de bronze allemand se confondait avec l'âge de fer. On sait que les armes de bronze ont servi de modèle, de prototype, aux armes de fer et d'acier. Mes souvenirs sont déjà trop éloignés pour m'être bien utiles aujourd'hui ; mais je me borne à constater que, dans ces pays, qu'au IV^e^ siècle les Grecs et les Romains traitaient de barbares, une influence du génie grec régnait déjà. La beauté, l'élégance, la parfaite conservation, j'oserais dire la fraîcheur de tous ces objets, restés enfouis pendant vingt-deux siècles, étaient vraiment étonnantes. Je me serais cru devant les vitrines de Barbedienne, à Paris Du reste, les armes de fer, pareilles de forme à celles de bronze, s'y trouvaient presque en aussi grand nombre que celles-ci. Il est hors de doute que le nord et l'est de la Gaule ont été approvisionnés de bronzes du Danube, au moyen de la navigation du Rhin et de ses affluents, et il m'a paru aussi que le génie grec, héritage de la mystérieuse race des Pélasges, avait rayonné par là, des bords du Bosphore et des champs où fut Troie,

(1) S. Reinach, *Catalogue sommaire du musée national de Saint-Germain.*
(2) *Archéologie celtique et gauloise*, p. 190 et suiv.

Digitized by Google

favorisé par l'immense cours du Danube que la Providence semble avoir créé pour la civilisation de l'Europe centrale.

Quant aux Étrusques, leur puissance maritime, leur richesse industrielle et commerciale étaient bien déchues dès le début de ce IV^e^ siècle, qui vit s'accomplir leur ruine totale et leur conquête par les Romains. Mais même dans les siècles précédents, il ne paraît pas que leur trafic ait alimenté de bronze la Gaule du sud-est, qui était alors inféodée aux Carthaginois, tout au moins sur le littoral. Dans tous les cas, si le bronze était apporté par eux, il ne pouvait guère être introduit que par la voie de terre, au moyen des passages à travers les Alpes, par le mont Genèvre, par le mont Viso. Comme dans leurs territoires ils ne possédaient que les mines de cuivre de Populonia, trop peu considérables pour un grand commerce, leurs vaisseaux devaient s'approvisionner de matières premières dans le port d'Adria, ou dans les ports du Bosphore, ou bien ils recevaient ces matières par les caravanes à travers les Alpes Pennines. Ils étaient donc tributaires, et leur situation commerciale était moins avantageuse que celle des Carthaginois. Mais ils étaient bien supérieurs à ceux-ci pour l'industrie des ouvrages d'art et des objets du luxe, et sous ce rapport ils étaient les dignes rivaux des Grecs.

Il y aurait bien un autre système que je n'émets que comme une hypothèse, car, à ma connaissance, personne ne l'a indiqué jusqu'à présent, bien qu'il me semble parfaitement rationnel. La nationalité étrusque ayant péri par la conquête romaine au IV^e^ siècle, la nationalité carthaginoise par la destruction de Carthage dans le siècle suivant, le commerce et l'approvisionnement de la Gaule du sud-est passèrent entre les mains des Marseillais, sans aucune concurrence, les Romains d'alors n'ayant qu'un commerce maritime très peu important. Pendant environ cent cinquante ans, la république massaliote jouit d'une grande prospérité industrielle et commerciale, surtout à la suite de l'hégémonie que le dictateur Pompée lui avait conférée sur les peuples voisins, et cet état de choses dura jusqu'à la prise de Marseille par Jules César (1). Remarquons qu'à cette époque son monnayage autonome était très considérable et pouvait rivaliser avec les plus beaux de la Grèce et de la Sicile. Il paraît certain que c'était elle qui avait la frappe des

(1) D'après Strabon, liv. III, chap. 2, § 9, et sur le témoignage du géographe Posidonius, « Marseille tirait *beaucoup* d'étain des isles Britanniques et des isles Cassitérides » (trad. Tardieu). Il fallait donc qu'après la chute de Carthage, son industrie du bronze eût pris un grand développement.

Digitized by Google

monnaies autonomes de bronze de Nimes, Avignon, Cavaillon, de style marseillais. On peut donc être porté à lui attribuer la fabrication et le trafic des épées de bronze en ce temps-là.

Puisque la manipulation du bronze lui était familière, puisque sa fortune industrielle et commerciale lui permettait les travaux métallurgiques, puisque son génie grec, fécond et inventif, la dotait de bons artistes, soit indigènes, soit venus de la Grèce elle-même, la mère-patrie, avec laquelle elle entretenait des relations, n'est-il pas naturel de penser que, pour l'usage des populations montagnardes des bords de l'Aigues, qui pour leurs armes avaient gardé l'habitude du bronze et montraient de la répugnance pour les armes de fer, elle ait fabriqué elle-même des épées de ce métal, dans le genre que la science archéologique appelle aujourd'hui halstadtien et qui était resté en vogue en ce temps-là. C'était une imitation ou contrefaçon de ce genre d'épée de bronze le plus récent et qui touchait immédiatement aux épées de fer ou d'acier, pour lesquelles il avait servi de modèle (1). N'est-ce pas le même procédé qu'emploient aujourd'hui les Allemands, lorsqu'ils imitent nos produits pour les vendre aux populations peu civilisées de l'Afrique ou de l'Extrême-Orient. On accordera tout au moins qu'à défaut de la fabrication, les Marseillais, fidèles à leurs antiques traditions nationales, ont dû être les intermédiaires maritimes, les trafiquants entre les métallurgistes du Danube et les populations de la vallée de l'Aigues ; leurs vaisseaux allaient chercher le bronze à Adria ou au Bosphore, tout comme les Étrusques le faisaient auparavant, et comme les antiques Phocéens l'avaient fait jadis (2).

Je prévois les objections qui me seront opposées. On dira d'abord qu'au III^e^ siècle, dans la Gaule du sud-est, l'usage du fer avait depuis un certain temps remplacé l'usage du bronze ; que celui-ci n'était plus guère employé que pour les objets de luxe et pour les cérémonies religieuses ; que dès lors les épées d'acier avaient dû être substituées aux épées de bronze. La vérité est que l'usage des armes et autres objets de bronze n'a cessé que graduellement. Dans certains pays plus ou moins reculés, dans la mon-

(1) *Catalogue sommaire du musée de Saint-Germain*, passim.

(2) Hérodote, *le père de l'histoire*, qui vivait au V^e^ siècle avant Jésus-Christ, dit que les Phocéens, c'est-à-dire les ancêtres des Marseillais, avaient été les premiers qui eussent fait connaître à la Grèce Adria, l'Italie, les Tyrrhènes et Tartessus, c'est-à-dire les côtes d'Espagne qui étaient pour les Grecs le bout du monde en ce temps-là. (Hérodote, liv. I, § 163.)

Digitized by Google

tagne, les populations plus arriérées, plus réfractaires aux nouveautés, l'ont conservé plus longtemps, c'est-à-dire jusqu'à l'entière expansion de la civilisation romaine. Si les habitants de la vallée de l'Aigues plus particulièrement étaient en retard, est-ce qu'aujourd'hui encore on ne voit pas, dans certains cantons de la Bretagne ou des Alpes, les modes, les usages, pour les vêtements, les bijoux, retarder de plus d'un siècle (1).

On opposera encore qu'il y a toute raison de croire que les épées des environs de Nyons sont arrivées des bords du Danube par la haute Italie, c'est-à-dire par les cols du mont Genèvre, du mont Viso, qui dans l'antiquité, tout comme aujourd'hui, servaient de passage pour venir de l'Italie. Mais un des maîtres de la science, M. de Mortillet, dont la parole fait autorité à cet égard, a bien voulu, sur ma demande, me faire connaître qu'il avait lui-même fait des recherches spéciales dans les passages des Alpes ; il a constaté que nulle part on n'y avait trouvé des épées ou autres objets de bronze. Au contraire, quelques épées de bronze lui ont été signalées dans les parties basses, dans les plaines des départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes. Il en a conclu qu'elles étaient arrivées là de l'Occident, de l'intérieur de la Gaule et non point de l'Italie. D'ailleurs, il faut bien reconnaître qu'aux IV^e^ et III^e^ siècles, c'est-à-dire bien avant la création des grandes voies romaines, le transit des bords du Danube aux bords du Rhône, à travers les Alpes Rhétiennes et les grandes Alpes Piémontaises ou Savoisiennes, devait être autrement long et laborieux que par la navigation maritime.

Si les épées ne sont pas arrivées par les passages des Alpes, ne seraient-elles pas descendues de la Gaule du Nord ou de l'Est, par la vallée de la Saône et par la vallée du Rhône moyen, c'est-à-dire par la navigation fluviale ? Remarquons que c'est seulement dans la vallée de l'Aigues et dans les cantons adjacents, soit dans une région dont la ville de Nyons, ou pour mieux dire le bourg de Mirabel qui en dépend, est le centre, que les armes de bronze se sont trouvées en abondance relative. Cette circonstance a été relevée par plusieurs auteurs, notamment par MM. Chantre et Castanier. J'ai fait des recherches dans les livres ; en dehors de la

(1) Je crois avoir déjà démontré (*Numismatique appliquée à la topographie et à l'histoire des villes antiques du département de Vaucluse. VIII. Vaison,* dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse,* t. XVII, p. 67) que la cité de Vaison, qui est voisine de Mirabel, n'avait pris son existence comme ville que depuis la conquête et l'occupation romaine.

Digitized by Google

région, je ne connais d'autre épée que celle trouvée à Crussol, vis-à-vis de Valence, et celle d'Uzès (Gard). J'ai appris que, dans ces dernières années, il en avait été trouvé une autre dans le lit du Rhône, aux environs d'Avignon, et que celle-ci était de même style et à peu près de même dimension que les autres. Au-dessus, dans la vallée du Rhône moyen jusqu'à Lyon et au delà, je n'en connais pas; dans la vallée du bas Rhône, au-dessous d'Avignon, pas davantage : c'est que les populations plus avancées en civilisation n'étaient pas restées attardées à leurs anciens usages. La conquête par les Volkes ou Gaulois d'outre-Rhin, qui apportaient les armes de fer ou d'acier, avait changé les mœurs et les habitudes ; elle avait refoulé ou confiné dans les montagnes du Dauphiné ceux des Ligures qui avaient résisté. N'oublions pas que les épées trouvées sont, d'après les spécialistes, toutes du genre Halstadtien, c'est-à-dire du plus récent de tous, et non point des genres Morgien et Larnaudien, un peu plus anciens, et qui paraissent concentrés dans les Vosges, dans le Jura, dans la contrée du lac Léman. Or, à Mirabel on a fait et on fait encore de fréquentes trouvailles de monnaies massaliotes, de tous les temps et de tous les types, oboles à la roue, drachmes au lion, petits bronzes au taureau cornupète, et même des monnaies des Arécomiques ou de Cabellio de style marseillais. Y a t-il témérité à croire que les Marseillais avaient un comptoir à Mirabel, et que de là ils rayonnaient dans la région et y propageaient les épées de bronze ?

En finissant, je me borne à rappeler ce que j'ai dit au commencement de mon travail. L'archéologie protohistorique est une science jeune encore ; elle n'a pas dit son dernier mot et elle attend de nouvelles découvertes. Le musée national de Saint-Germain, destiné à centraliser les études sur les origines de la Gaule, n'a pas encore eu le temps, malgré la profonde science et le dévouement de ses directeurs, de faire explorer et d'interpréter les richesses archéologiques de nos départements du sud-est.

Pour les besoins de la séance de notre Académie, M. Bourges, notre collègue, professeur à l'école des beaux-arts, avait eu l'obligeance de figurer, avec son talent d'excellent dessinateur, l'épée de bronze qui a été le sujet principal de cette étude, et dans ses véritables dimensions. Pour la reproduction des cinq épées et des deux poignards dans le fascicule, j'ai eu recours à notre collègue, M. Michel, dont l'habileté pour la photographie des monuments et des objets antiques est si connue.

A. SAGNIER.

Digitized by Google

P.-S. — Cette étude était déjà sous presse lorsque ces jours derniers, dans les archives du Musée-Calvet, j'ai trouvé une notice descriptive, faite en 1878 par feu M. Deloye, le regretté conservateur, sur les deux poignards de bronze dont j'ai fait mention à la suite des épées. En voici le texte :

« Acquis de Mme V..., de Mirabel, un beau poignard gaulois en bronze. Il se compose d'une langue triangulaire à double tranchant, accompagnée de douze sillons qui se réunissent en angle aigu vers la pointe ; de fines stries décorent la lame de chaque côté, vers la poignée, disposées en deux rangées de dents de scie... La poignée forme un croissant évidé dans lequel s'engage la lame fixée au moyen de six clous à double rivure. La poignée forme un empatement saillant, dont le plat est de forme ogivale. Longueur totale, o m.282 ; longueur de la lame, o m.189 ; longueur de la poignée, o m. 08 ; largeur maxima de la lame, o m.56 ; diamètre de l'empatement, o m.31 et o m.41. La partie de la poignée qui va dans la main a o m.08, d'où l'on peut induire que le guerrier appelé à manier cette arme était remarquable par la petitesse des mains. La perfection du travail dénote une grande habileté chez les ouvriers. Les Gaulois connaissaient l'art de tremper le bronze. La lame du poignard, bien écrouie par le martelage et durcie par la trempe, a conservé un tranchant effilé qui coupe comme un couteau d'acier. La surface du métal est revêtue d'une belle patine d'un vert grisâtre. Le poignard et l'épée suivante avaient été achetés par Mme V... d'un paysan de Valdrome (1) ; il serait intéressant de connaître exactement le lieu de la découverte.

« Le musée possédait déjà un autre poignard à peu près semblable, acquis par M. Calvet et trouvé à la Roche, près du Buis (arrondissement de Nyons), en 1785. Celui-ci, au lieu d'être composé, comme l'autre, d'une lame rattachée à un manche par des clous, est tout d'une pièce ; les clous ne sont que simulés. Le manche de l'autre est en partie creux, le manche de celui-ci est moins fort, mais massif. Sa lame offre de chaque côté une arête médiane très prononcée ; l'arête de l'autre est renflée dans le milieu. Peu de différence dans les dimensions, mais la lame, au lieu de se prolonger dans toute sa longueur, présente celle d'un pentagone allongé ; les deux côtés se rapprochent vers le bout, formant une pointe mousse. On peut dire que l'un est fabriqué avec plus de solidité, l'autre avec plus d'élégance. »

(1) Valdrome est un village des environs de Nyons.

Digitized by Google

« Il est bon de noter que tous les deux viennent du pays des Voconces. M. Chantre a reproduit, dans ses études sur l'âge du bronze dans le bassin du Rhône, deux poignards à peu près semblables: l'un vient de Crussol, l'autre de la Savoie. »

« Acquis de même provenance une longue épée gauloise à deux tranchants, en trois pièces; la pointe manque. La lame offre un renflement au milieu, séparé des tranchants et de chaque côté par un sillon creux et un filet. La cassure indique que l'épée fut brisée. »

A. S.

Digitized by Google

LES

CONFISCATIONS DE FORÊTS D'ÉMIGRÉS

DANS LES DÉPARTEMENTS DE

VAUCLUSE, DU GARD ET DE L'ARDÈCHE

L'Assemblée législative, par une loi des 9-12 février 1792, votée presque à l'unanimité, avait frappé de séquestre les biens des émigrés. Le 14 août suivant, sur la proposition de François de Neufchâteau, elle ordonna la vente des biens des émigrés par petites portions. Une loi du 23 juillet 1793 détermina les formalités relatives à l'administration et à la vente de ces biens; elle fut suivie de décrets de la Convention, comportant des mesures rigoureuses contre les émigrés et leurs propriétés. Mais dès l'établissement du Consulat, une loi du 13 février 1800 stipula que la liste des émigrés demeurait fixée au 25 décembre 1799. Un décret du 6 floréal an X (26 avril 1802) accentua encore les tendances bienveillantes du premier Consul, et détermina la rentrée en France d'un grand nombre d'entre eux. Il fut stipulé que ceux de leurs biens qui se trouveraient encore entre les mains de la nation leur seraient rendus sans restitution des fruits : on en exceptait cependant, entre autres biens, les bois et forêts d'une contenance de plus de 400 arpents, qui étaient déclarés inaliénables. Cette dernière disposition ne reçut pas son exécution intégrale ; Napoléon ne voulait pas recréer la fortune d'une aristocratie qui lui restait au fond hostile. « J'arrêtai, dit-il, plus tard à Sainte-Hélène, en opposition à l'acte d'amnistie, la restitution des bois non vendus, toutes les fois qu'ils dépassaient une certaine valeur ». Ce fut le cas des forêts des départements qui nous occupent.

C'est seulement après le retour des Bourbons qu'une loi du 5 décembre 1814 prescrivit la restitution aux anciens propriétaires des biens entrés dans le domaine de l'État. Elle stipula que « tous les biens immeubles qui n'ont pas été vendus et font actuellement

Digitized by Google

partie du domaine de l'État seront rendus en nature. Sont exceptés de la remise les biens affectés à un service public, et dont par des lois ou actes d'administration, il a été définitivement disposé en faveur des hospices, maisons de charité et autres établissements de bienfaisance. »

Une commission spéciale était instituée à Paris, sous la présidence du Ministre d'État, pour prescrire la restitution, sur la requête des ayants-droit, après avis des préfets et des administrations des Domaines et des Forêts. Le directeur général des Forêts adressait, le 28 décembre 1814, la circulaire suivante aux Conservateurs des départements : « Vous connaissez la loi du 5 de ce mois, concernant la remise des bois séquestrés et non vendus. L'article 12 porte que MM. les préfets consulteront à cet égard les Conservateurs des Forêts ; le but de cette disposition est d'avoir une connaissance exacte de la dénomination, la contenance des bois, leur produit annuel, et leur valeur en capital. . Je ne saurais trop vous recommander de fournir promptement ceux qui vous seront demandés ; cet empressement est dû à la juste impatience des anciens propriétaires, et aux intentions bienfaisantes de Sa Majesté ».

L'exécution de la loi du 5 décembre 1814 fut suspendue pendant les Cent-Jours par décret du 16 mars 1815 ; elle fut définitivement poursuivie dès le retour des Bourbons.

*
* *

Dans le département de Vaucluse nous trouvons deux forêts qui ont été, après confiscation comme biens d'émigrés, incorporées au domaine et gérées par l'administration des Forêts.

C'est d'abord la forêt dite de la Renjade, provenant de l'ancienne baronnie de Sérignan, et confisquée avec d'autres cantons boisés, pour une contenance totale de 1,222 hectares. Au moment de la Révolution, ces immeubles étaient entre les mains de Casimir d'Egmont Pignatelli, comte d'Egmont. M. de Laincel a raconté (1) que la baronnie ne reçut jamais la visite de ses anciens seigneurs ; un comte d'Egmont, passant par Orange, son intendant vint lui apporter quelques rentes et l'engager à visiter Sérignan. « Sérignan, répondit-il, oui, je crois bien avoir vu cela dans mes vieux papiers. » Et il poursuivit sa route.

(1) *Avignon, le Comtat et la principauté d'Orange*, par L. de Laincel, 1872.

Digitized by Google

Le comte Casimir d'Egmont mourut à Brunswick en 1801. Au moment de la restitution qui fut prescrite le 14 septembre 1814, par arrêté de la Commission, ses biens revinrent à ses petits-neveux, le duc de Chevreuse, pair de France, et à la vicomtesse de Montmorency-Laval, née Albert de Luynes. La restitution comprenait, outre les bois de Sérignan, divers immeubles situés dans les départements de l'Aisne, du Nord et du Pas-de-Calais.

C'est ensuite, sur le territoire de la commune de Murs, le bois appartenant à la famille de Chabrillan, d'une contenance de 324 hectares. Le garde que l'État payait pour surveiller ce bois recevait un salaire annuel de 200 francs. Par arrêté du 11 septembre 1815, la Commission prescrivit la restitution de cette forêt à MM. de Moreton de Chabrillan, ainsi que celle du domaine de la Bourrade, qui y était enclavé et comprenait des bâtiments d'exploitation et un tènement de terre de vingt hectares.

*
* *

De l'autre côté du Rhône, dans le département du Gard, les forêts séquestrées furent les suivantes :

1° La forêt des Issards, sise en face d'Avignon, au terroir des Angles, séquestrée sur M. le marquis de Forbin, et d'une contenance de 149 hectares environ. Elle fut gérée par l'administration comme forêt nationale, et les coupes de taillis y furent assises et mises en vente régulièrement. La gestion de l'État paraît s'être exercée avec une large tolérance vis-à-vis des anciens détenteurs, qui, après avoir été rayés de la liste des émigrés, avaient été réintégrés dans une partie de leurs biens, et notamment dans les terres voisines du bois des Issards. Un rapport administratif de 1815 constate que l'ancien propriétaire « a toujours joui du droit de faire paître ses troupeaux dans ladite forêt, tout le temps qu'elle est restée sous la main de l'État, antérieurement au gouvernement royal, et que l'exercice de ce droit n'a été ni contesté, ni gêné. »

Il est intéressant de remarquer que les coupes vendues au profit de l'État, notamment de l'an XII à l'an XIV, furent presque toutes achetées par la famille dépossédée : c'est ainsi que, suivant procès-verbal d'adjudication du 17 brumaire an XIV, une coupe de 40 hectares était adjugée à 1,775 francs à M. Henri de Forbin.

La restitution du bois des Issards fut prescrite par arrêté de la

Digitized by Google

Commission spéciale, en date du 20 décembre 1814. L'arrêté déclarait aussi, sous certaines conditions, la famille de Forbin propriétaire de l'hôtel, sis à Avignon et occupé par la Préfecture.

2° Les bois confisqués sur M. le duc d'Uzès. Le plus important était le bois de Broussan, situé sur le territoire de la commune de Bellegarde, arrondissement de Nimes, d'une superficie de 1,200 hectares. La valeur de cet immeuble était portée à 214,000 francs. Au moment de la rétrocession l'hectare de coupe de taillis s'y était vendu en moyenne 137 francs pendant la période 1804-1814, prix élevé pour l'époque. L'administration s'occupa d'une manière suivie de la gestion de cet immeuble; nous avons eu sous les yeux les plans d'arpentage des coupes vendues de l'an XI à l'an XIII inclusivement.

Les autres bois séquestrés appartenant au duc d'Uzès sont ceux de Belvezet (149 hectares) et de Saint-Martin (100 hectares), arrondissement d'Uzès. On les évaluait à 25,000 francs pour les deux en 1815; il ne paraît y avoir eu de coupes vendues au profit de l'État, pendant la durée du séquestre, que dans le bois de Belvezet.

La restitution de ces divers immeubles à M. de Crussol, duc d'Uzès, fut ordonnée par délibérations de la Commission spéciale en date des 21 novembre 1815 et 26 mars 1816. Un procès-verbal de remise intervint régulièrement, et le propriétaire réintégré prit à sa charge les frais de garde à partir du 1er janvier 1815.

3° Le bois du Rufle, situé sur le territoire de la commune de Méjanes-le-Clap, arrondissement d'Alais. Ce bois, d'une superficie de 1,200 hectares, dépendait autrefois du comté de Lussan, et fut séquestré sur lord Maurice Drumond de Melfort, anglais naturalisé en France. La restitution de ce bois fut prescrite par arrêté de la Commission en date du 24 décembre 1814, et effectuée suivant procès-verbal de remise du 28 mars 1815; il y avait eu des coupes vendues au profit du Domaine, notamment en l'an XII, l'an XIII et en 1806.

***

Dans l'Ardèche, le Domaine eut à gérer l'importante forêt de Beauzon, sise au terroir de Mayres, arrondisement de Largentière, et appartenant à la famille de Vogüé. Elle fut rendue à M. de Vogüé avec le Comtat de Beauzon, en vertu d'un arrêté de la Commis-

Digitized by Google

sion spéciale, rendu le 21 décembre 1814. L'administration des Forêts avait géré régulièrement cette forêt, et y avait assis des coupes. La surveillance était effectuée par trois gardes; mais il paraît qu'elle était insuffisante ou impuissante, et les délits étaient nombreux. Le fondé de pouvoirs de M. de Vogüé, au moment de la remise en possession en 1816, présentait à l'agrément du gouvernement deux gardes particuliers, et insistait pour une décision immédiate, « afin que ces gardes puissent réprimer les innombrables et effrayants délits qui se commettent dans cette forêt de Beauzon ».

L'État administra aussi le bois de Fray (100 hectares), situé commune de la Souche, et 150 hectares de bois (forêt de Cuze), situés commune de Lachamp-Raphaël, le tout dans l'arrondissement de Largentière. Ces immeubles furent restitués à M. de Launay, comte d'Entraigues, en vertu d'un arrêté du 10 septembre 1816.

***

La loi du 5 décembre 1814 eut pour les grandes familles un effet singulier. En prenant les biens des émigrés, la République s'était chargée de leurs dettes. En rentrant, les émigrés se trouvèrent libérés. La loi ne tint pas compte de ce qu'elle avait dépensé pour opérer cette libération. A l'égard des immeubles, et surtout des forêts, qui avaient été réunis au Domaine, une administration prudente les avait préservés et améliorés ; les bois des communes livrés à toutes sortes de déprédations pendant la période révolutionnaire, puis en 1815, présentaient au contraire un aspect lamentable. En somme, l'État rendait aux émigrés plus et mieux qu'il n'avait pris.

Tels furent les principaux faits d'une gestion passagère, imposée par la loi. Il nous a paru qu'il y avait quelque intérêt à rappeler brièvement ces souvenirs pour la région avignonaise. Quelques rares et incomplets documents, épars et oubliés dans les archives administratives, nous ont permis de conserver la trace de faits, qui malgré leur importance secondaire, ont eu leur place dans l'histoire locale, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci.

E. Rouis.

Digitized by Google

Digitized by Google

VOYAGE CHEZ LES BENI-MZAB

(SUD DE LA PROVINCE D'ALGER)

Contribution a l'étude de la Faune entomologique du Sahara algérien.

Plusieurs voyages dans le sud de l'Algérie m'avaient déjà fait connaître ce merveilleux pays des oasis et m'avaient permis d'étudier leur faune si caractéristique. En 1894 et en 1895, j'avais exploré Biskra et ses environs, Biskra, cette riche contrée, d'où tant de naturalistes ont rapporté du nouveau dans toutes les branches de l'histoire naturelle. En 1896, le sud oranais m'avait initié aux formes remarquables des êtres que récèlent ses vastes plaines d'alfa, ses montagnes pelées, ses dunes gigantesques, qui, à Aïn-Sefra, par exemple, forment une véritable chaîne de collines de sable rouge, sur une longueur d'environ quarante kilomètres. Ayant donc déjà visité la partie méridionale des provinces de Constantine et d'Oran, il me restait à connaître le sud de la province d'Alger.

J'hésitais cependant à entreprendre un voyage qu'on dépeint comme fatigant et ennuyeux. S'il est pénible, en effet, quel plaisir n'en rapporte-t-on pas en revanche ?

Dans les provinces de Constantine et d'Oran, le chemin de fer s'avance assez loin dans le sud, jusqu'à Biskra dans la première et jusqu'à Aïn-Sefra dans la seconde. Par contre, dans le département d'Alger, la voie ferrée s'arrête encore à Berrouaghia, c'est-à-dire immédiatement après avoir franchi les montagnes de l'Atlas tellien. C'est en diligence, combien peu confortable, et sur des routes, combien mal tracées et mal entretenues, méritant plutôt le nom de pistes, qu'il faut franchir tout le reste du trajet. Attiré donc par le désir de compléter ma connaissance du sud algérien, j'avais une autre raison pour entreprendre ce voyage

Digitized by Google

l'année dernière. A Ghardaïa, dans le Mzab, se trouvait un de mes bons amis, M. B. Bayonne, receveur des postes et télégraphes, qui m'avait envoyé souvent de nombreux objets d'histoire naturelle, surtout des insectes, dont je m'occupe plus spécialement. A différentes reprises, il m'avait offert l'hospitalité dans ce pays lointain, où il n'y a plus ni hôtel, ni restaurant, ni café, rien pour héberger le malheureux voyageur égaré dans cette partie du Sahara. Je tenais à le remercier en personne de sa précieuse collaboration, et à l'engager à continuer ses recherches, qui ont été, en effet, de plus en plus fructueuses, en même temps qu'à profiter de sa gracieuse invitation, occasion pour moi unique. Aussi voilà pourquoi, le *samedi 1er mai 1897*, débarrassé des soucis de la clientèle, joyeux à la perspective d'un mois de liberté et de vie au grand air, le cœur un peu gros tout de même des adieux à ma petite famille, je quittais Avignon de bon matin, pour arriver à Marseille quelques heures après.

C'est le *Maréchal-Bugeaud* qui m'emmènera. J'ai de la chance, car ce marcheur émérite vient encore d'être remis à neuf, en l'honneur des ministres qui ont inauguré le mois dernier le port de Sfax. A midi 30, la sirène du navire mugit et fait longuement retentir les échos d'alentour. Pendant que nous démarrons, la cloche du bord nous invite à passer à table.

La mer étant très calme, je ne suis nullement indisposé et je fais honneur au déjeuner, tout en voyant défiler sous mes yeux, à travers les hublots, la *pointe d'Endoume*, hérissée de canons, les *bains des Catalans*, les riches villas et les bois de pins de la célèbre *Corniche*, la *plage du Prado*, les *rochers du cap Croisette*, puis l'*île de Maïre* avec ses dentelles de rochers blanchâtres qui la font ressembler à quelque gigantesque iceberg perdu dans ce coin de la Méditerranée. Après, c'est la pleine mer. Vers 3 heures, nous perdons la terre de vue. Je n'ai pas le mal de mer à vrai dire, mais je ne me sens pas bien et j'ai la tête un peu lourde. Je me réfugie dans ma cabine et je me plonge dans la lecture d'un roman qui vient de paraître. C'est un écrit de circonstance, car il s'agit dans ce livre d'un épisode de l'insurrection de 1871 en Kabylie. Son titre, *Le Maître de l'heure ;* son auteur, Hugues Le Roux.

Dimanche 2 mai. — De grand matin, je suis sur le pont. Quel admirable coup-d'œil que le lever du soleil en mer ! Le coucher est ravissant aussi, plus beau, plus émouvant peut-être encore. Je n'ai jamais pu assister sans émotion à la subite issue des flots de l'astre éblouissant du jour, comme à la plongée de son disque

Digitized by Google

sanglant, agrandi, déformé. Le premier de ces spectacles remplit l'âme d'une joie immense, le second d'une indéfinissable tristesse. O splendeur des spectacles de la nature, toujours émouvants, encore qu'il est difficile de dire pourquoi !

Mais je m'arrache à mon ravissement pour aller terminer la lecture de mon livre. A 1 heure de l'après-midi on commence à apercevoir sur la gauche les sommets des hautes montagnes de la Kabylie. Petit à petit, la terre se fait plus distincte. Je reconnais le panorama splendide déjà vu en 1893, lors d'un voyage dans le nord de la province d'Alger. Voici la vaste baie d'Alger. A droite, cette tache triangulaire blanche plaquée sur le flanc d'une colline, c'est la ville. Étendus à ses pieds, sur tout le pourtour du golfe, que de coquets villages, que de vastes bâtisses, que de blanches demeures ! Mais le vent souffle là-bas, et nous le voyons soulever des nuages de poussière. De nombreuses embarcations, bateaux de plaisance, bateaux de pêche, glissent d'une aile rapide autour de nous. Nous allons entrer dans le port. Tout à coup la sirène mugit lamentablement et le bruit de l'hélice s'arrête. Qu'est-il arrivé ? Là, à tribord, une barque vient de chavirer, et trois malheureux, accrochés à la coque, entraînés vers la pleine mer par un fort courant, nous font des signaux de détresse. Ils agitent désespérément les bras au-dessus des vagues et le bruit de leurs cris arrive jusqu'à nos oreilles. Le lourd paquebot est long à virer de bord. Une autre barque montée par cinq hommes, avertie par nos coups de sifflets répétés, poussée par un vent rapide arrive plus vite que nous. Les trois naufragés et leur chien sont sauvés. Il n'était que temps, car tous commençaient à manquer de forces. Quant à leur bateau, il ne tardait pas à sombrer.

Malgré le retard apporté à notre marche par ce tragique événement, à 3 heures nous débarquons. Vite à l'hôtel. Après une toilette sommaire, un tour de ville. Sur la place du Gouvernement, joue une musique militaire, la musique d'un régiment de zouaves. Le tout Alger élégant s'y est donné rendez-vous. Mais ce qui me plaît le plus, c'est d'admirer du haut de la balustrade qui longe un des côtés de la rue de la République, l'indescriptible panorama qui s'étale sous les yeux, le quai, le port, la rade, la pleine mer jusqu'aux limites de l'horizon. Retournons-nous. De blanches maisons, surmontées par des terrasses, s'étagent les unes au dessus des autres, jusque là-haut, jusqu'à la Kasbah, ancien fort qui couronne la colline. Sous un ciel d'azur, voltigent avec des cris étourdissants des milliers d'hirondelles et de martinets. A un

Digitized by Google

moment donné, des coups de canon éclatent à intervalles égaux. C'est un navire étranger qui, avant de lever l'ancre, salue la ville. Des nuages de fumée qui s'élèvent lentement dans l'air calme, maintenant que le vent est tombé, en formant d'immenses panaches, désignent le bâtiment qui se livre à ces exercices de pyrotechnie. Mille autres sujets divers attirent tour à tour l'attention, si bien que la nuit arrive sans qu'on y ait pris garde. Charmante soirée, passée avec un collègue et un ancien compagnon d'études, consacrée aux anciens souvenirs, aux vieux amis dont quelques-uns ont déjà disparu, hélas ! de la scène du monde.

Lundi 3 mai. — A 5 h. 1/2 du matin, je suis à la gare d'Alger, située à deux pas du port. Je compte coucher ce soir à *Médéah*, mais je veux m'arrêter entre deux trains dans les *gorges de la Chiffa*, dont on m'a dit grand bien, tant les livres que mes amis. Aussi, je ne prends mon billet que pour la station de *Sidi-Madani-les-Gorges*. Le temps est malheureusement à la pluie. De gros nuages noirs couvrent le ciel. La cime des montagnes avoisinantes est plongée dans le brouillard. Par intervalles il tombe des gouttes d'eau. Après avoir cotoyé le rivage de la mer pendant quelques kilomètres, la voie ferrée s'engage dans la plaine de la *Métidja*, jadis marécageuse, mais aujourd'hui d'une étonnante fertilité. A droite de la voie ferrée s'étend la *chaîne du Sahel* et à gauche, se dressent les hautes murailles de l'*Atlas tellien*. Mes regards s'arrêtent longuement sur un monument bizarre, situé au sommet des collines de droite. D'où je suis, on dirait une ruche d'abeilles formée de pierres. C'est le *Kouber-er-Roumia* ou *Tombeau de la chrétienne*. Il s'agit en réalité d'un monument énigmatique, très ancien, qui a longtemps exercé la sagacité des archéologues. Je me rappelle fort à propos la monographie très intéressante que vient de consacrer à son étude M. Gsell, professeur à l'école des lettres d'Alger, dans le dernier compte-rendu de l'Association française pour l'avancement des sciences (*Congrès de Tunis*, 1896, 2e partie, p. 767-778). D'après lui, c'est un mausolée élevé en l'honneur de Juba II, roi de Mauritanie, et datant à peu près de 25 à 30 ans après Jésus-Christ. Je ne donne là que la conclusion de ce travail, qui est à lire en entier. On ne le regrettera pas, j'en réponds.

De chaque côté de la voie se trouve une rangée de magnifiques eucalyptus. En un certain point, des condamnés militaires sont occupés à les abattre. Ils sont surveillés par des soldats indigènes, le fusil chargé sur l'épaule et la baïonnette au canon. Quand l'un d'eux tente de s'enfuir, et cela n'est pas rare parmi ces disciplinaires, on

Digitized by Google

tire sur lui jusqu'à ce qu'il tombe, et il n'est pas besoin souvent, paraît-il, de deux coups de feu.

Le train se rapproche des hautes montagnes de gauche et entre dans une région d'innombrables jardins de mandariniers, d'orangers et de citronniers. De gros fruits jaunes ou rouges pendent dans la verdure à côté de fleurs blanches qui exhalent un suave parfum dont l'air est tout embaumé. Nous arrivons bientôt à *Blidah,* dite *la Coquette* (le sens arabe est autrement énergique) et qui est aujourd'hui une station d'hiver, aussi connue et aussi fréquentée des touristes de l'Europe entière que Cannes, Nice, Menton ou San-Remo. A mon grand regret, le temps est toujours de plus en plus sombre, de plus en plus menaçant.

A Blidah, il faut changer de train et de compagnie. On quitte la compagnie P.-L.-M. pour la compagnie de l'Ouest-Algérien, et le chemin de fer à voie normale pour celui à voie étroite. Première dégringolade. Mais, patience, nous en verrons bien d'autres au cours de ce voyage, car chaque fois que nous changerons, jusqu'au bout, ce sera pour être plus mal qu'avant.

Pour l'instant, après avoir fait emplette d'un modeste déjeuner dans un vagon-restaurant de la grande ligne, me voici assez confortablement installé dans un compartiment de première classe, qui ne laisse rien à envier à ceux du P.-L.-M. Réduite pour le moment à un mince filet d'eau qui serpente dans un lit immense, encombré de gravier et de lauriers-roses en fleurs, la rivière de *La Chiffa* est traversée sur un pont en fer d'assez grandes proportions. La voie ferrée s'engage bientôt, après un immense lacet, dans les fameuses gorges. Au bout d'un premier tunnel, à 9 heures du matin, le train s'arrête en face d'une petite maisonnette, qui est la gare de *Sidi-Madani-les-Gorges.* Aucun village en vue. Je laisse mes bagages en dépôt et, muni d'un filet et d'une ombrelle de chasse, me voilà parti dans la direction du *Ruisseau des Singes.* Le ciel est de plus en plus noir. Je n'ai pas fait un kilomètre que l'averse commence à tomber. Un hangar de cantonnier est là en contre-bas de la route. Je m'y refugie à la hâte et assis sur une borne à moitié ébauchée je regarde mélancoliquement la pluie tomber. Cependant sous mes yeux se déroule le remarquable spectacle des Gorges. On se croirait dans une vallée sauvage des Alpes ou des Pyrénées. Au bas de la vallée, le torrent qui mugit sourdement ; de chaque côté, de hautes montagnes à pentes raides, pierreuses, noirâtres, parsemées de touffes de genêts et de bouquets de lentisques ; sur la rive gauche, la route souvent en

Digitized by Google

surplomb au-dessus du gouffre, et, au-dessous, le chemin de fer qui sort d'un tunnel, pour rentrer souvent de suite dans un autre, non sans avoir parfois enjambé un ruisseau par-dessus un léger pont de fer.

En guise de passe-temps, je dévore mon maigre déjeûner, émerveillé par le féerique décor de ma salle à manger. Puis je prends un croquis des gorges et je me mets à soulever des pierres en fumant des cigarettes. J'examine d'abord celles qui parsèment le sol du hangar, puis celles situées aux environs. Mais la pluie ne cesse toujours pas. A la fin, exaspéré, je saisis mon ombrelle de chasse et sous ce frêle abri de toile, je m'en vais jusqu'à l'hôtel du Ruisseau des Singes. Là je vois, en cage, trois représentants adultes de ces animaux, peu rares dans cette région malgré la guerre sans pitié qu'on leur fait. Ils sont communs aussi dans toutes les contrées boisées de l'Algérie, et particulièrement en Kabylie. Sur les murs de l'auberge ont été peints, par un officier-artiste, M. Girardin, quelques-uns de ces quadrumanes. Donc, si, moins heureux que mon collègue M. Pic, qui a vu deux singes en liberté dans ces mêmes gorges il y a juste deux ans, je n'ai pas réussi à distinguer un de ces magots dans les touffes d'arbres, au milieu des rochers, j'en ai examiné à satiété, en nature et en peinture dans le petit hôtel.

Ces magots (*Pithecus innuus*, E. Geoffr.) sont faciles à voir quand il fait beau temps. Il suffit de grimper le sentier qui cotoie le Ruisseau des Singes et d'arriver, après quelques minutes d'escalade, à un énorme caroubier, rendez-vous habituel des quadrumanes de la région. On reste assis, sans bouger, au pied de l'arbre, et au bout de quelques instants on voit des singes surgir de chaque rocher et de chaque buisson.

L'hôtel est formé par une série de bâtiments bas, d'écuries et de remises construits dans une déchirure de la montagne, le long d'un clair ruisseau qui va tomber de cascade en cascade dans la rivière de La Chiffa. L'endroit est admirablement choisi. De tous côtés l'eau coule et murmure Par ce jour de pluie, elle ruisselle littéralement sur tous les points. L'hiver, il doit faire bon dans cette gorge abritée, et l'été avec quelles délices ne doit-on pas humer cet air pur et frais !

La pluie finie, le soleil reparaît, et je me remets en quête de mon menu gibier en chassant des deux côtés de la route. Plusieurs ondées successives m'obligent à chercher un refuge à la gare, où le chef m'accueille très aimablement. Il me fait place à son feu pour

Digitized by Google

sécher mes vêtements mouillés et m'offre l'inévitable absinthe. Je me contente d'un peu d'eau sucrée, aromatisée avec quelques gouttes d'alcool de menthe. Il me présente deux petites blondinettes superbes, auxquelles leur maman va bientôt donner un petit frère ou une petite sœur. J'opine pour le petit frère puisqu'il y a déjà deux filles, et je félicite cet heureux père de ses succès de famille. « C'est là, me dit-il, dans cette solitude, notre seule distraction ! » Je ris avec lui de cette saillie, tandis qu'arrive vers 4 heures le train qui doit me conduire dans la soirée à Médéah.

Voici la liste des insectes que j'ai récoltés dans cette première chasse :

Coléoptères.

Lebia cyanocephala var. *numidica* Luc.
Dromius linearis Ol.
Metabletus foveatus Fourcr.
Trechus 4-striatus var. *obtusus* Er.
Orthomus barbarus Dej.
Tachyporus nitidulus F.
Stenus similis Herbst.
Atheta pulchra Kr.
Astilbus memnonius Maerk.
Ocypus olens Müll.
Olibrus brunneus Baudi.
Meligethes picipes Sturm.
— *planiusculus* Heer.
— *exilis* Sturm.
Aeraphilus nasutus Chevrol.
Corticaria serrata Payk.
Thorictus laticollis Motsch. (en compagnie de *Monomorium Salomonis* L.).
Anthrenus verbasci L.
Phyllopertha algerica Reiche (var. *minor.*)
Anisoplia floricola F.
Hoplia bilineata F.
Leucocelis stictica L.
Aethiessa floralis L.
Silesis dimidiatipennis Reiche.
Cardiophorus rufipes Fourcr.
Cyphon pallidulus Boh.
Cantharis bicolor Panz.
Progeutes longipennis var. *nigripes* Bourg.
Malthinus inflavus Mars.
— *fuscipes* Bourg.
— *sp.?*
Malachius rufus Ol.
Axinotarsus brevicornis Kr.
Attalus barbarus Motsch. (= *gracilentus* Rey).
Ebaeus affinis Luc.
Dasytes algiricus Luc.
— *similis* Schil.
— *nigroaenus* Kust.
Haplocnemus Heydeni Schil.
Psilothrix nobilis Illig.
Dolichosoma smaragdinum Luc.
Lasioderma haemorrhoïdale Illig.
— *sp. ?*
Trichodes umbellatarum Ol.
Sinoxylon 6 - dentatum Ol.
Xylopertha pustulata F.
Pachychila impressifrons Sol.
Phylax variolosus Ol.
— *segnis* Muls.
Pseudocistela ferruginea Küst.
Heliotaurus caeruleus F.
Oochrotus unicolor Luc (en compagnie de *Stenamma barbara* L.)
Anaspis pulicaria Costa.
Anoncodes dispar Dufour.
Oedemera barbara F.
Lixus algirus L.
— *filiformis* F.
Larinus onopordi F.
— *planus* F. (= *carlinae* Oliv.)
— *jaceae* F.
Mecinus dorsalis Aubé.
Gymnetron algiricum H. Bris.
— *vestitum* Germ.
Apion violaceum Kirby.
— *tenue* Kirby.
Ceutorrhynchus Grenieri Bris (variété).
— *melanostictus* Marsh.
— *larvatus* Schultze (non *Andrae* Germ.)
Mylabris emarginata All.
— *seminaria* var. *picipes* Germ.
— *incarnata* Boh.
Agapanthia annularis Ol.

Digitized by Google

Agaprnthia cardui L.
Tituboea Illigeri Lacord.
Lachnaea vicina Lacord.
Chrysomela grossa F.
— *americana* L.
— *Banksi* F.
— *erythromera* Luc.
Cassida seladonia Gyll.
Longitarsus rufulus Foudr.
Rhizobins litura F.
— — var. *discimacula* Muls.
Pharus setulosus Chevrol.
Coccinella 7-punctata Ol.
Thea 22-punctata L.
Chilocorus bipustulatus L.
Scymnus interruptus Goeze.

Hémiptères.

Psacasta Marmottani Put.
Lygaeus punctatoguttatus F.
Monanthia cardui L.
Lyctocoris campestris F.
Lopus vittiventris Put. (variété).
Hysteropterum apterum F.
Tettigometra costulata Fieb.
— *brachycephala* Fieb.

Hyménoptères.

Tapinoma erraticum var. *nigerrima* Nyl.

Plus les deux fourmis citées plus haut avec les coléoptères. Les autres hyménoptères ne sont pas encore nommés.

Le temps s'est remis tout à fait au beau. Aussi puis-je admirer dans toute leur splendeur les gorges de la Chiffa. De *Sidi-Madani* à la station suivante, appelée *Camp des Chênes*, le spectacle est admirable. Malheureusement la vue est à chaque instant coupée par les huit à dix tunnels sous lesquels passe le train. Le chemin de fer suit tantôt la rive droite, tantôt la rive gauche de la rivière qu'il franchit sur de hardis ponceaux de fer, jetés au-dessus de l'abîme. J'éprouve de plus en plus l'impression de me trouver dans les Alpes ou les Pyrénées. La végétation est luxuriante sur tous les points où la roche n'est pas à nue. Partout des chênes, des lentisques, des genêts, des fougères, de hautes graminées à blanc panache. A droite le *Djebel Mouzaïa* se dresse imposant à plus de 1.600 mètres d'altitude.

Après le *Camp des Chênes,* la voie qui monte de plus en plus, passe dans des tranchées argileuses, où les éboulis sont fréquents à la suite des fortes pluies, et franchit encore de nombreux tunnels. On arrive ainsi à *Mouzaïa-les-Mines,* petit village au milieu d'oliviers séculaires. Après avoir traversé *Lodi,* village renommé pour ses excellents vins, le train arrive, sur les 6 heures, à *Médéah.* Un omnibus me conduit à l'hôtel d'Orient en une dizaine de minutes, la gare étant située assez loin et au-dessus de la ville. Un petit vent froid souffle et me gèle littéralement. Il est vrai que Médéah est à 920 mètres d'altitude, et que les dernières pluies ont notablement refroidi la température. Après dîner, j'ai vite fait mon tour de ville. Je grelotte dans mon lit.

Mardi 4 mai. — Un brouillard épais enveloppe le pays à l'heure où je me réveille. Malgré ce mauvais temps, malgré le froid, l'estomac réconforté par un petit verre d'élixir de kola, je descends

Digitized by Google

jusqu'au ruisseau qui passe au sud de la ville et le long de ses rives à l'aller, sur les bords de la route au retour, en battant des genêts épineux en fleurs et surtout des saules, je fais la maigre récolte suivante, qui donne cependant une idée de la faune des insectes dans les régions élevées du Tell algérien :

Coléoptères.

Lebia scapularis var. *4-maculata* Dej.
Dromius linearis Ol.
Calathus erratus Sahlb.
Tachyporus nitidulus F.
Philonthus ebeninus Grav.
Xantholinus punctulatus Payk.
Oxytelus inustus Grav.
Platystethus oxytelinus Fauv.
Stenus aerosus Er.
Antholium luteicorne Er.
— *brachiale* Fauv.
Atheta longicornis Er.
Homalota umbonata Er.
Oxypoda sericea Heer.
Stilicus orbiculatus Payk.
Olibrus affinis Sturm.
Brachypterus unicolor Küst.
Meligethes picipes Sturm.
Berginus tamaricis Woll.
Cryptophagus dentatus Herbst.
Atomaria cognata Er.
Ephistemus globulus Payk.
Enicmus minutus L.
Lathridius angusticollis Gyll.
Corticaria convexa Rttr.
Monotoma punctaticollis Aub.
Attagenus fallax var. *distinctus* Muls.
Anthrenus verbasci L.
Trachys reflexa Gené.
Cardiophorus rufipes Fourcr.
Cantharis mauritanica Luc.
Malthinus inflavus Mars.
— *sp?*
Malthodes picticollis Kiesw (espèce nouvelle pour l'Algérie).
Cyrtosus afer Ab.
Ebaeus affinis Luc.
Attalus jocosus Er.
Dasytes tibiellus Muls.
Psilothrix nobilis Illig.
Danacaea Leprieuri Pic?
Sinoxylon 6-dentatum Ol.
Bruchus Aubei Boield.
— *Lucasi* Boield.
Formicomus formicarius Goeze.
— — var. *atratulus* Rttr.
Anaspis pulicaria Costa.
Polydrosus chrysocephalus Chevrol.
Dorytomus taeniatus F.
Ramphus flavicornis Clairv.
Centorrhynchus carinirostris Schultze.
— *peregrinus* Gyll.
Rhynchites semicyanens Bed.
Brachytarsus scabrosus F.
Mylabris seminaria var. *picipes* Germ.
Apion radiolus Marsh.
— *fuscirostre* F.
Chrysomela Banksi F.
Lachnaea vicina Lacord.
Chalcoides formosa Guilleh.
Podagrica fuscicornis L.
Batophila aerata Marsh.
Galerucella xanthomelaena Sebrank.
Harmonia 15-punctata Scop.
Thea 22-punctata L.
Chilocorus bipustulatus L.
Epilachna angusticollis Reiche.
Pharus setulosus Chevrol.
Scymnus subvillosus var. *pubescens* Panz.

Hémiptères.

Monanthia nassata Put.
Phymata monstrosa F.
Camptobrochis lutescens Schill.

Hyménoptères.

Tapinoma erraticum, var. *nigerrima* Nyl.
Les autres hyménoptères ne sont pas encore nommés.

De l'endroit où je me trouve, Médéah a vraiment bel aspect avec ses hauts remparts, ses maisons à toits rouges, ses minarets, ses bâtiments militaires, ses casernes et sa tour d'horloge, tout cela estompé par un brouillard qui s'épaissit tout-à-coup sur les 9 heures,

Digitized by Google

A ce moment, la pluie se met à tomber. Mon ombrelle de chasse se transforme instantanément en parapluie. Mais je n'en dois pas moins rentrer de suite à l'hôtel. A 11 heures, départ pour la gare dans l'omnibus d'hier, qui m'a l'air d'être l'unique véhicule de la cité. Le froid est très vif. Je suis tout transi. Suis-je bien en Algérie? La campagne environnante pourrait m'en faire douter presque autant que le thermomètre. Partout des vignes, des champs de blé, des pâturages, des jardins, des ormeaux, des acacias, rien que des arbres et des plantes de France.

A *Damiette*, à *Hassen-ben-Ali*, le chemin de fer monte toujours en suivant le flanc de coteaux argileux, plantés de vignes encore jeunes ou recouverts de gras pâturages.

Après *Ben-Chikao*, la voie monte encore. Elle franchit le faîte de l'Atlas tellien, à près de 1.200 mètres de hauteur. Elle redescend ensuite sur l'autre versant, qui, moins bien cultivé, porte de verdoyantes forêts. Elle se termine dans une petite plaine fertile, au milieu de laquelle est un village à toits rouges. C'est *Berrouaghia*, point terminal de la ligne, où l'on arrive à 1 heure de l'après-midi. *Berrouaghia* vient du mot arabe *berouagh*, qui veut dire asphodèle. Le nom est bien choisi, car voici quantité de ces belles fleurs d'un blanc lilas, de tous côtés, jusqu'à perte de vue. J'avais d'abord l'intention de passer une ou deux journées dans cette localité, mais n'ayant qu'un mois de liberté, il importe avant tout de se hâter. Nous verrons au retour. Une fois mes bagages installés sous mes yeux sur l'omnibus qui va partir pour *Boghari*, je songe à mon estomac, qui est à vide depuis ce matin. Un breack m'emmène déjeûner en ville à l'hôtel des Voyageurs. Le courrier viendra m'y prendre tout à l'heure.

Je suis enchanté de faire plus ample connaissance avec un lieutenant de spahis, M. Cailleux, que j'ai déjà rencontré par deux fois dans le train. Comme il va rejoindre son poste à *Fort-Mac-Mahon*, dans l'extrême sud de la Province, entre *El-Goléah* et *In-Salah*, nous ferons ensemble une grande partie de la route. Je constate que l'appétit ne fait défaut ni à l'un ni à l'autre, bien que mon compagnon ait déjà déjeuné, m'avoue-t-il, à Médéah, avant de partir.

A 2 heures, la voiture se met en route. Nous sommes montés sous la capote, derrière le cocher, aux places dites de cabriolet, mais il fait tellement froid que nous sommes vite obligés de nous réfugier dans le coupé. La route suit la crête d'une chaîne de collines qui sépare les bassins de deux affluents de

Digitized by Google

l'*Oued Cheliff,* l'*Oued El-Haad* au nord, l'*Oued El-Hakoum* au sud. Là abondent le chêne-vert, le pin d'Alep, le genévrier, comme dans notre Provence. Le pays est peu cultivé. Les orges prédominent. Des genêts épineux en fleurs mettent leur note jaune dans ce paysage où dominent toutes les nuances du vert. Nous entrons bientôt dans une région forestière. La route descend une pente raide à l'aide de nombreux lacets. A cinq heures nous arrivons à *Aïn-Moudjerar* ou *Camp-des-Zouaves.* On change de chevaux. Sur un talus argileux je prends plusieurs exemplaires *d'Oochrotus unicolor* Luc., dans un nid de *Stenamma barbara* L.

Après quelques minutes d'arrêt, dont la plupart des voyageurs profitent pour aller boire la trop fréquente absinthe à l'inévitable cabaret, le véhicule se remet en marche. Depuis huit jours il pleut dans la contrée. Aussi la végétation est-elle d'une vigueur inouïe et d'une fraîcheur remarquable. La forêt règne toujours. Abondant doit être le gibier dans ces parages, car je vois voler de tous côtés des merles, des tourterelles, des geais bleus, des pies. Vers 6 heures nous arrivons dans la plaine de l'*Oued-Cheliff,* le grand fleuve de l'Algérie, pas encore bien imposant dans ces parages. Nous traversons l'*Oued El-Hakoum* sur un beau pont en fer. Le paysage change brusquement d'aspect dès qu'on a quitté les bois. La terre est de cendre brune, calcinée, fissurée. L'herbe qui la recouvre de place en place a été brûlée par quelques récents coups de sirocco, ce terrible vent du désert qui rôtit tout ce qu'il touche de son haleine de feu. Sur les bords du fleuve qui coule, mince filet d'eau, dans une profonde déchirure aux berges verticales, quelques maigres champs d'orge. Auprès d'eux, quatre ou cinq douars aux tentes noires rayées de brun. De l'autre côté du Cheliff, une tuilerie remplit l'air d'une fumée épaisse, qui traîne lourdement et longuement à l'horizon.

Un peu avant 7 heures, nous arrivons à *Boghari.* Tout est brûlé autour de nous. L'herbe des champs est jaune. Plus d'arbres. Le sol est de cendre. Les rochers, qui nous séparent du village indigène perché à leur sommet, sont d'un rouge brun, presque sanglant. Elle est sinistre cette arrivée à Boghari à la nuit tombante. C'est bien là l'antichambre qui convient au désert.

Mercredi 5 mai. — Un soleil resplendissant illumine le paysage. De belles fleurs, des plantes grimpantes ornent ma fenêtre. Je mets le nez dehors. Elle est moins triste qu'hier soir l'impression que je ressens. Je suis dans le *Boghari* moderne, composé de quelques maisons bâties de chaque côté de la route. A côté de l'hôtel

Digitized by Google

voici l'église neuve, pimpante, presque coquette. Vis-à-vis, c'est l'école, c'est la mairie avec une horloge qui constitue son plus bel ornement. Là-bas, à l'est, sur les rochers, à quelques cents mètres, c'est le village arabe, le *Ksar* de Boghari, tout éclatant de blancheur. Quelques jardins, hier soir perdus dans l'ombre, mettent un peu de fraîcheur à ses pieds. Au couchant, une plaine grillée s'étend jusqu'à l'Oued Cheliff. Au-delà, une montagne couronnée de bois, au milieu desquels se voit tout petit un blanc village. C'est *Boghar*. Quelques bâtiments militaires se profilent sur le ciel. Plus au sud, au sommet d'un mamelon, se dresse la tour d'un télégraphe optique. Au midi, des collines de cendre brune parsemées de rochers fauves bornent la vue. Au nord, les pentes boisées traversées hier. Tel est le pays que j'ai sous les yeux. Il offre un cachet désertique bien accentué et cependant il ne se trouve qu'à une faible distance de la mer. La région du Tell est franchie, et c'est celle des hauts plateaux qui commence. Mais ni dans la province de Constantine, ni dans celle d'Oran, cette dernière région n'est aussi sèche et aussi aride. Les steppes élevées de la province orientale renferment des pâturages immenses, égayés par des lacs pleins d'eau en toute saison ; celle de la province occidentale sont tapissées par une vétable mer d'alfa qui en masque la stérilité. Par contre, dans toute la haute partie de la province centrale, dominent les plaines de sable, les champs de cailloux, les collines de rochers. De l'eau presque nulle part, de la vie rien que dans les rares endroits où se rencontre cet élément. Accompagné d'un petit guide arabe qui me tient sous la main mes instruments de chasse, je consacre la matinée à explorer la plaine du Cheliff. Un sirocco, anormal au printemps, a déjà détruit presque toutes les récoltes ; toutes les herbes sont jaunes, sèches, rôties. Il n'y a plus qu'un peu de verdure dans le lit même du fleuve, où des nomades ont ensemencé quelques îlots de sable et d'argile. Campés sur la berge, ils surveillent nuit et jour leur future récolte. Mon jeune moricaud, gourmand et voleur comme tous ceux de sa race, profite de ma présence pour se gaver derrière mon dos de jeunes fèves et de grains de blé encore lactescents. Une femme arabe finit par l'apercevoir et l'admoneste d'importance du geste et de la voix. Je ne comprends pas bien tout ce qu'elle lui crie ; mais à en juger par la mimique expressive dont elle accompagne ses paroles, ce doit être énergique et véhément. Nous fuyons sous cette avalanche de reproches, où je suis probablement compris, nous traversons la plaine et allons parcourir les collines de

Digitized by Google

Boghari. Quelle aridité, quelle sécheresse règnent en ces lieux! Nous ne trouvons un simulacre de verdure qu'au fond des ravins qui découpent les côteaux.

L'après-midi, débarrassé de mon guide plus ennuyeux qu'utile, on l'a vu par l'aventure de ce matin, je traverse le Cheliff sur un pont de fer et je vais en exploration du côté de Boghar, qui est à huit kilomètres à l'ouest. Situé sur une hauteur qui domine toute la région, ce point a une importance stratégique considérable. Les Romains en avaient fait leur *Castellum Mauritanum*. Abd-el-Kader y avait créé un camp retranché, d'où il fut chassé le 23 mai 1841, par le général Baraguay-d'Hillier. Les Français n'ont pas manqué de s'y établir sérieusement. De là, nous surveillons en effet les mouvements des tribus qui évoluent sur les hauts plateaux de toute la province d'Alger.

Les pentes de la montagne sont moins dénudées qu'on ne le pense de loin. J'y vois des champs d'orge et quelques pâturages. Des nomades y sont installés avec de nombreux troupeaux de moutons. Chassés du sud par la sécheresse, ils viennent dans le Tell chercher un peu de pâture pour leurs bêtes affamées. Des marchands en costume européen circulent au milieu des campements indigènes. Ils viennent acheter des moutons qu'ils enverront se refaire à Médéah et qu'ils expédieront ensuite en France, le plus souvent avec d'importants bénéfices.

Mes récoltes sont maigres. Elles se ressentent de la sécheresse prématurée. En voici la liste :

Coléoptères.

Brachynus immaculicornis Dej.
Aristus clypeatus Rossi.
Zabrus farctus Zimm.
Amblystomus metallescens Dej.
Helophorus rugosus Ol.
Aleochara crassiuscula Sahlb.
— *nitida* Grav.
Philonthus ebeninus Grav.
Atheta gregaria Er.
Silpha Olivieri Bed. (= *granulata* Ol.)
Hister major L.
Tribalus scaphidiformis Illig.
Phalacrus maximus Fairm.
Ptenidium evanescens Marsh.
Brachypterus labiatus Er.
Meligethes elongatus Rosenh.
— *rotundicollis* Bris.
Anthremus pimpinellae F.
— *verbasci* L.
Ateuchus variolosus F.
Gymnopleurus Sturmi Mac Leay.
— *flagellatus* F.
Onitis Olivieri Illig.
— *Ion* Ol.
Onthophagus taurus L.
— *nuchicornis* L.
— *crocatus* Muls.
Aphodius granarius L.
— *barbarus* Fairm.
— *4-guttatus* Herbst.
Pleurophorus laevistriatus Perris (= *poricollis* Fairm.)
Geotrupes Douei Gory.
Rhizotrogus araneipes Fairm.
Hymenoplia Heydeni Rttr.
Anisophia floricola F.

Digitized by Google

Glaphyrus serratulae F.
Amphicoma meles F.
— var. *barbara* Rttr.
Aethiessa floralis F.
Leucocoeli funesta Poda (= *stictica* L.)
Epicometis squalida L.
Julodis albopilosa Chevrol.
Anthaxia confusa Lap. et Cast.
Trachys pygmaea F.
Drasterius bimaculatus Rossi.
Cebrio luteolus Fairm. ?
Lampyris sp.? (larve).
Progeutes longipennis var. *nigripes* Bourg.
Malthodes insularis Kiesw. (espèce nouvelle pour l'Algérie).
Rhagonycha barbara F.
Malachius insignis Buq.
— *rufus* Ol.
Ebaeus humilis Er.
— *collaris* var. *princeps* Ab.
Charopus nitidus Kust.
Dasytes posticus Sols.
— — var. *nigriceps* Rttr.
— — var. *testaceus* Schil.
Haplocnemus longulus Schil.
— *Heydeni* Schil.
Psilothrix nobilis Illig.
Dasyticus vestitus Kiesw.
Danacaea Leprieuri Pic.
— *Poupillieri* Bris. ?
Xyletinus pectiniferus Fairm.
Trichodes umbellatarum Ol.
— *amnios* F. (et variété).
Pimelia Boyeri Sol.
Adesmia microcephala var. *Solieri* Luc.
Blaps nitens Cast.
Pachychila impressifrons Sol.
— *tripolitana* Sol.?
Tentyria bipunctata Sol.
Adelostoma Bedeli Rttr.
Asida tuberculifera All.
Sepidium variegatum F.
Diastixus nitidicollis Luc.
— — var. ?
Catomus pygmaeus Illig.
Heliopathes batnensis Fairm.
Gonocephalum famelicum Ol.
Sclerum armatum Waltl.
Heliotaurus menticornis Rttr.
— *ovalis* Lap. et Cast.
Lagria Poupillieri Reiche.
Anthicus olivaceus Laf.
Larisia Chevrolati Muls.
Silaria abderoides Chob.
Stenalia testacea F.
Meloë majalis L.
Zonabris praeusta var. *apicalis* Chevrol.
— — var. *nigra* Mars.
— *Baulnyi* Mars (et variété).
— *oleae* Cast.
— *tricincta* Chevrol.
— *Schreibersi* Reiche.
— *Silbermanni* Chevrol.
Oenas afer L.
Larinus brevis Gyll.
Lixus junci Boh.
— *sp.* ?
Sitones discoideus Gyll.
Hypera Marmottani Cap.
— *Julini* Sahll. var.?
— *sp.?*
Tychius sericeus Db.
Sibynia primita Herbst.
— *attalica* var. *unicolor* Db. (sous-variété).
Thylacites argenteus var. *congener* Db.
Coniatus tamaricis F.
Ceutorrynchus aeneicollis Gr.
— *numidicus* Bris.
— *micans* Bris.
— *fallax* Bris.
— *nanus* Gyll.
— *Caroli* Db.
— *Grenieri* Bris. (et variété).
— *pilosellus* Gyll.
— *sp.* ?
Apion radiolus Marsh.
— *aeneum* F.
— *malvae* F.
— *galactidis* Wenck.
— *rufirostre* F.
Brachytarsus tessellatus Bohm.(= *pantherinus* Luc.)
Myelophilus piniperda var. *testaceus* F.
Mylabris cinerascens Gyll.
— *rufipes* Herbst.
— *obscuripes* Gyll.
Urodon pygmaeus Gyll.
Agapanthia irrorata F.
— *cardui* L.
Titubaea 8-punctata F.
— — var. *mecheriensis* Pic.
— *6-punctata* Ol. (et variété à deux points postérieurs effacés).
Lachnaea vicina Lacord.
Macrolenes ruficollis F.
Clytra hordei F.
Coptocephala chalybaea Germ.

Digitized by Google

Cryptocephalus rugicollis var. *virgatus* Suffr.
— *sindonicus* Mars.
Stylosomus apicatus Fairm.
— *bipartitus* Fairm.
Lema purpuricollis Reiche.
Timarcha rugosa L.
Chrysomela caliginosa Ol.
Colaspidema pulchellum Luc.
Entomoscelis rumicis F.
Galeruca elongata Brul.
Malacosoma lusitanica L.
Phyllotreta melaena Illig.
— *parallela* Boield.
Plectroscelis tibialis Illig.
— *Delarouzei* Bris.
Podagrica semirufa Kûst.
Psylliodes inflata Reiche.
— *circumdata* Redt.
— *obscura* Duft.
Longitarsus suturatus Foudr.
Coccinella 7-punctata Ol.
Scymnus Redtenbacheri Muls.

Orthoptères.

Forficula auricularia L.

Hémiptères.

Psacasta Lethierryi Put.
Trigonosoma falcatum Cyrill.
Crocistethus Waltlii Fieb.
Aelia cognata Fieb.
Carpocoris fuscispinus Boh.
Coryzus parumpunctatus Schill.
Therapha hyoscyami var. *flavicans* Put.
Nysius cymoides Spin. (= *thoracicus* Horw.)
Pyrrhocoris apterus L.
Leptopus echinops Duf.
Calocoris 6-punctatus F.
Conostethus roseus Fall.
Campylognathus nigrigenis Reut.
Hemitropis bipunctata Fieb.
Oliarus conoclor Fieh.
— *sp.* ? (deux exemplaires).
Tettigometra costuluta Fieb.
— *obliqua* Pz.

Hyménoptères.

Cleptes afra Luc.
Mutilla punctata Latr. (= *4-maculata* Luc.)
Myrmecocystus viaticus subsp. desertorum Forel.
Les autres hyménoptères sont encore innommés.

Après dîner, en compagnie du lieutenant qui avait passé la journée auprès d'amis à Boghar, je vais visiter le village indigène. Nous traversons d'abord une vaste place au pied de la colline. C'est là que tous les lundis se tient un marché très fréquenté par les populations des environs. C'est là que campa jadis le fameux peintre Fromentin. Dans l'obscurité, nous cherchons assez longtemps une porte pour pénétrer dans le Ksar, qui est entouré d'une enceinte de murs peints à la chaux. De cette porte partent plusieurs rues pavées, glissantes, étroites, tortueuses, coupées de nombreux escaliers. Il est dix heures du soir, mais personne n'est encore couché. Les marchands sont derrière leurs comptoirs, dans leurs petites boutiques, où s'entassent pêle-mêle les produits du Sahara et ceux de notre Europe civilisée. Les cafés maures regorgent de monde. Les musiciens nègres frappent à tours de bras sur leurs tambours de basque, ou s'époumonnent dans leurs grossières clarinettes, tandis que les filles des *Ouled-Naïls* livrées à la prostitution pour amasser leur dot, exécutent la

Digitized by Google

traditionnelle danse du ventre, danse presque chaste, mystique, hypnotisante, n'ayant rien de commun avec les lubriques pantomimes servies sous ce nom en France depuis la dernière exposition universelle de Paris. Cette animation, qui se prolonge assez avant dans la soirée, rappelle tout à fait les mœurs des villes du sud, qui sont plus vivantes la nuit, où l'on s'amuse, que le jour, où l'on dort. Boghari est décidément plus méridionale, plus saharienne que ne l'indiquent les cartes de géographie.

Demain matin, jour pair, le courrier des Messageries du Sud se mettra en route à la première heure. Il importe d'aller prendre quelques instants de repos avant de nous soumettre aux fatigues qui nous attendent. Tandis que Boghari est relié à Berrouaghia par un service bi-quotidien de diligence, c'est tous les deux jours seulement que part le courrier qui relie le sud du département d'Alger au reste du monde. Quand le mois a 31 jours, ce départ est même retardé de 24 heures pour la voiture qui suit celle du 30, et il faut l'attendre jusqu'au 2 du mois suivant.

Jeudi 6 mai. — Réveil à 2 heures. Une tasse de café bien chaud achève de nous ouvrir les yeux. On monte en voiture. Nous sommes trois, hélas ! à occuper le coupé. Il y a le lieutenant Cailleux, un négociant mozabite à gros ventre et à amples burnous accumulés les uns au-dessus des autres et moi, qui ne suis ni petit, ni maigre. Comment allons-nous nous caser tous les trois dans cette petite boîte, sur cette étroite banquette, encombrés de paquets et de menus colis ? Je monte le premier et m'installe tant bien que mal. Le mozabite s'écroule sur moi avec ses couffins à provisions et sa guerba pleine d'eau pour la route. Quant au lieutenant, il comprime le tout avec énergie pour se faire une place que tous ses efforts n'arrivent à rendre qu'à peine suffisante. Nos têtes touchent le plafond, nos poitrines sont serrées comme dans un étau à ne pouvoir presque plus respirer, nos jambes sont absolument immobilisées. La nuit est noire, les étoiles scintillent dans un ciel d'une admirable pureté, l'air est glacial. Vers 3 heures, le cocher fouette ses six chevaux, et nous partons au grand galop. Je suis si mal, j'éprouve tant de peine à faire jouer mon thorax qu'une envie folle me prend de crier : « Arrêtez ! je ne veux pas aller plus loin ! je vais descendre ! » Par un violent effort de volonté, j'étouffe ces exclamations au plus profond de ma gorge et je prends la ferme résolution de tout endurer pour arriver jusqu'au terme de mon voyage. J'ai cinq jours à voyager ainsi pour arriver à Ghardaïa et autant pour en revenir. N'im-

Digitized by Google

porte ! je les supporterai sans me plaindre. Peut-être que le plaisir dépassera la peine et la fera vite oublier. Pendant que je me livre à ces réflexions, nous filons à grande allure. Aux premières lueurs du jour, j'essaie d'apercevoir le pays environnant. Nous sommes dans une région accidentée, nue comme la main, brûlée comme de la terre à poterie, formée de marne brune et de rochers rougeâtres. A notre droite, le Cheliff coule dans un profond ravin plein d'ombre. Cette contrée sauvage remplit notre âme d'effroi. Plus loin le pays ne sera-t-il pas plus triste, plus morne encore ? Cela ne nous semble guère possible. Premier relai à *Bou-Rézoul*, vers 5 h. 1/2. Nous venons d'entrer dans une steppe immense de 100 kilomètres de longueur. Elle se termine au fond de l'horizon par le *Djebel Kaïder*, que dominent les cônes des *Sebâ-Rous* ou des *Sept-Têtes*. Le coup d'œil est imposant, plein de majesté. Ce soir nous dînerons et coucherons là-bas, au pied du Djebel Kaïder, au caravansérail de *Guelt-es-Stel*. A huit heures moins un quart, nous relayons pour la deuxième fois. Nous sommes à *El-Krachem*, caravansérail situé au milieu de maigres plaines d'alfa. Quelques minutes de recherches me mettent à la tête des trois espèces suivantes :

Amara simplex Dej.
Ateuchus Sacer L.
Adesmia microcephala var. *Solieri* Luc.

Nous prenons huit chevaux, car la route qui traverse des sables mouvants va devenir plus pénible. Les herbes sont desséchées par le violent simoun qui a déjà soufflé du désert. De loin en loin, se trouve un pauvre champ d'orge grillée, dont la récolte aura de la peine à payer la semence. Une simple piste indique le chemin que nous devons suivre. Tantôt à droite, tantôt à gauche, nous apercevons un remblai d'une rectitude parfaite, que nous traversons même de temps en temps par des sortes de passages à niveau. C'est la voie du futur chemin de fer qui reliera Berrouaghia à Laghouat dans un avenir plus ou moins éloigné. Pendant trois jours, nous allons ainsi en suivre pas à pas le tracé. Tous les travaux d'art sont finis. Le ballast est là, par tas, prêt à être étendu sous les traverses. Celles-ci manquent seules avec les rails. Mais quand les posera-t-on ? Quand la locomotive fera-t-elle retentir de son sifflet strident les échos de ces mornes solitudes ? Dieu seul le sait. Beaucoup trop d'intérêts plaident là en faveur du maintien du *statu quo*. Que de cabaretiers, d'aubergistes, d'hôteliers, d'entrepreneurs de

Digitized by Google

transports, de maîtres de diligences, de voituriers, de maquignons, de forgerons, de charrons, etc., sont pour la route contre le chemin de fer ! Vivant de l'un, ils savent bien qu'ils seront ruinés par l'autre. Aussi se défendent-ils avec l'énergie du désespoir. Tout homme politique, sénateur, député, administrateur, qui ferait avancer un peu trop vite les travaux du chemin de fer, serait leur ennemi. Comme ils sont légion, ils ne tarderaient probablement pas à faire retourner bien vite le pauvre homme à ses occupations privées. Pendant ce temps, à mesure qu'on la répare d'un côté, la voie se dégrade de l'autre. Le vent, le soleil, la pluie, les passants, les troupeaux, les caravanes, les voitures se chargent de ce dernier soin. Tous nos bons apôtres peuvent donc se livrer sans crainte à l'exploitation — exploitation est le mot — des voyageurs et des marchandises. De longtemps la locomotive ne sifflera sur le chemin de Boghari à Laghouat. D'ailleurs, avant de songer à relier ces deux points par un chemin de fer, ne valait-il pas mieux prolonger celui de Berrouaghia, construire la ligne jusqu'à Boghari ? Cette idée est simple, rationnelle. C'est justement pour cela qu'elle n'a pas été suivie. Entre Boghari et Berrouaghia, pas un coup de pioche n'a encore été donné. En vérité, c'est merveille de voir comment le Français sait coloniser. Tout pour l'intérêt personnel de quelques-uns, rien pour les intérêts généraux du pays. C'est, hélas ! l'éternelle histoire de nos colonies.

En face de nous, dans le lointain, tandis que je me livre à ces réflexions, dans l'immensité jaune de la plaine, se voit un point blanc entouré de quelques arbres verts. C'est le caravansérail d'*Aïn-Oussera,* où nous déjeunerons dans deux heures et demie. Il commence à faire chaud dans notre coupé. Nous prions le conducteur de laisser monter l'un de nous sur le siège, à côté de lui. Il refuse, pour éviter, dit-il, un trop fort ballant. C'est bien ! restons dans notre guérite pour abaisser le centre de gravité du véhicule. Mais pourquoi, rencontrant un ami sur la route, le cocher le fait-il monter et asseoir à son côté ? Le centre de gravité n'a-t-il rien à voir avec ce passager supplémentaire ? Tout serait pour le mieux encore si par malheur il n'avait un fusil. Or, le voilà qui, à un moment donné, le décharge contre une compagnie de *gangas*. Deux coups de feu retentissent. Une de ces belles perdrix des hauts plateaux a mordu la poussière. La voiture s'arrête pour permettre au roulier d'aller ramasser sa victime. Le plumage en est magnifique. Il est même recherché pour les cha-

Digitized by Google

peaux des dames. Mais la chair en est atrocement coriace. Pour rendre la bête mangeable il faut, dit-on, la dépouiller de sa peau et la faire bouillir.

Vers 9 h. 1/2, nous croisons un pistachier sauvage, le pistachier de l'Atlas, appelé *bétoum* par les Arabes. C'est le premier. Mais nous en verrons de plus nombreux et de plus beaux après avoir dépassé Laghouat. Au lointain se profile toujours le caravansérail, maintenant de plus en plus distinct. L'alfa a disparu. Il a été remplacé par des jujubiers sauvages, des armoises, des férules à fleurs jaunes, de petites fleurettes qui s'épanouissent au soleil ; une alouette de grosse taille égaie de ses chansons cette plaine solitaire. Le temps est magnifique ; le soleil commence à nous incommoder. Ce matin cependant nous avons grelotté pendant plusieurs heures. A 10 h. 20, nous mettons pied à terre. Nous sommes à *Aïn-Oussera*. Nous avons fait 56 kilomètres depuis notre départ. Le caravansérail est très vaste. Il peut être donné comme le type des constructions de ce genre. C'est un vaste quadrilatère à murs blanchis à la chaux, crénelés et percés de meurtrières. On peut s'y défendre et y résister à un coup de main. A l'intérieur est une cour centrale sur laquelle donnent les différents corps de bâtiments qui composent le caravansérail. Ils n'ont qu'un rez-de-chaussée afin de ne pas dépasser le mur protecteur. L'un renferme les écuries, l'autre les magasins à fourrage, paille, orge, etc.; un troisième sert d'habitation pour les tenanciers, un dernier de logement pour les voyageurs. Un puits ou une citerne complète cette sorte d'auberge fortifiée. Quelques habitations sont disséminées autour du caravansérail d'Aïn-Oussera, notamment au nord, où a lieu, à certaines dates, un marché assez important. A l'est et au sud, poussent dans le sable de nombreux tamaris arborescents. En les battant et en cherchant sur le bord de la route, je fais la petite récolte suivante :

Coléoptères.

Graphipterus Pelletieri Cast.
Phalacrus maximus Fairm.
Anthrenus verbasci L.
Ateuchus Sacer L. (avec son diptère parasite, *Limosina sacra* Meig.)
Necrobia rufipes Degeer.
Erodius tophosoides All.
Adesmia microcephala var. *Solieri* Luc.
Pimelia interstitialis Sol.
— *papulenta* Reiche.
Pimelia simplex Sol.
Anthicus tristis Schmt.
Geranorhinus rufirostris Chevr.
Coniatus tamaricis F.
Bagoides splendidulus F. (variété).
Nanophyes inconspicuus Bris.
— *tetrastigma* Aubé.
— *pallidulus* Grav.
— *tamaricis* Gyll.
— *posticus* Gyll (variété).
— *rubens* Aubé.
Apion Poupillieri Wenck.

Digitized by Google

Apion malvae F.
— *aeneum* F.
Cryptocephalus macellus Suffr.
Harmonia Doublieri Muls.

Hémiptères.

Megalodactylus maeularubra Muls.

Hyménoptères.

Scolia sp. ?

Au-delà des tamaris existent des marais fiévreux qui étaient bien plus considérables autrefois et qu'on dessèche petit à petit. Un immense abreuvoir permet de faire désaltérer les nombreux bestiaux du voisinage, moutons, chameaux, chevaux et ânes. Des rouliers, des voitures circulent de tous côtés dans la cour du caravansérail, indiquant une vie assez intense pour ce coin de désert.

A midi 20, nous nous remettons en route après un assez bon déjeuner. Les voyageurs européens de la diligence prennent leur repas ensemble. Nous faisons connaissance, car nous nous sommes à peine aperçus depuis le matin. Un bon curé va donner la confirmation à Djelfa. Il plaisante gentiment mon amour des petites bêtes qu'il comprend mieux que personne, car il a été collectionneur d'insectes dans son jeune âge. Je me rattrape amplement en le taquinant au sujet de son robuste appétit. Quant aux voyageurs mozabites, ils vont manger ensemble dans quelque coin de muraille, chacun muni de son couffin et de sa guerba. Nous sommes sur un plateau ondulé, parsemé de maigres touffes d'alfa. Au fond de chaque pli de terrain, il y a un peu plus d'humidité et, partant, un peu plus de végétation. Les pistachiers de l'Atlas n'y sont pas rares, mais toujours très disséminés. Un fil télégraphique unique supporté par des poteaux bizarrement tordus, suit pas à pas notre route. L'atmosphère est lourde, chaude. Huit chevaux et deux belles mules noires sont attelés à notre équipage qui file bon train. A 2 heures 5, nous arrivons à *Bou-Cedraïa*, c'est-à-dire *Belle-Vue*. Il n'y a point de vue du tout, car nous sommes dans un bas-fond, mais passons. A cette halte se trouvent deux auberges. Naturellement, le conducteur nous arrête à toutes deux, pour ne point faire de jaloux peut-être, mais plus sûrement pour y boire deux coups au lieu d'un seul. Quel robuste estomac que celui d'un cocher de diligence! A droite et à gauche sont disséminées quelques pauvres masures, quelques misérables gourbis qui abritent des coupeurs d'alfa. La récolte de cette plante doit être assez abondante dans la région, car nous croisons en route de lourdes charrettes chargées du précieux textile. Juchées sur des roues immenses, elles sont traînées lentement par des files de huit à dix chevaux ou mulets, au milieu de flots

Digitized by Google

épais de poussière. A 3 heures 1/2, nous passons près d'un chantier abandonné au fond d'un pli de terrain. On avait commencé là le forage d'un puits artésien. On a dû abandonner les travaux sans avoir rencontré l'eau, à une profondeur de 64 mètres, me dit-on. Le *Djebel-Kaïder* et les *Sebâ-Rous* deviennent de plus en plus proches. Bientôt nous sommes au pied de ces montagnes. Tournant à droite, nous nous engageons dans un col au milieu duquel est situé le caravansérail de *Guelt-es-Stel (mare de l'Écuelle)*, où nous arrivons à 5 heures. A droite et à gauche, sont des collines rocheuses où poussent quelques arbustes, surtout des chênes et des genèvriers. Au fond du col, un oued sans eau. Quelques champs jaunis près des bords. Dans les rochers, en face de l'entrée du caravansérail, un maigre jardin, et au-dessus, un barrage que je vais visiter. Il est recouvert d'une immense toile métallique toute rouillée. Personne ne doit être anémique à Guelt-es-Stel, car tout le monde y boit ainsi de l'eau ferrugineuse. Cette toile est destinée à empêcher les vols de criquets pélerins, qui s'abattent souvent sur la région, de venir se noyer dans le réservoir et souiller les eaux de leurs nombreux cadavres. Un barrage plus considérable est en construction un peu au-dessus du premier. J'aime à croire qu'on le protègera d'une façon plus efficace qu'avec ce grossier treillis de fils de fer. Ce pays de Guelt-es-Stel m'a semblé excellent pour les recherches entomologiques. Il avait produit la même impression à M. Pic, mon prédécesseur dans ces lieux. Deux à trois heures de chasse, tant à l'aller qu'au retour, m'ont mis à la tête des récoltes suivantes :

Coléoptères.

Amara chlorotica Fairm.
— *affinis* Dej.
Metabletus fuscomaculatus Motsch.
Blechrus maurus Sturm.
— *Brisouti* Fairm.
Atheta gregaria Er.
Aleochara cuniculorum Kr.
Phalacrus maximus Fairm.
— *corruscus* Payk.
Olibrus affinis Sturm.
Brachypterus labiatus Er.
Meligethes villosus Bris.
Leucohimatium elongatum Sturm.
Cryptophagus cellaris Scop.
— *hirtulus* Kr.
Atomaria unifasciata Er.
Enicmus minutus L.
Corticaria elongata Gyll. (variété ? selon Reitter).
Attagenus tigrinus F.
Anthrenus pimpinellae F.
— *verbasci* L.
Onthophagus taurus L.
— *crocatus* Muls.
— *Bedeli* Rttr.
— *nuchicornis* L.
— *nebulosus* Reiche.
Aphodius hieroglyphicus Klug.
Hymenoplia vulperula Rttr.
Aethiessa floralis F.
Progeutes sp.? (femelle voisine de *Chobauti* Bourg ; un seul exemplaire).
Ebaeus affinis Luc.
Attalus jocosus Er.

Digitized by Google

Axinotarsus nigritarsis Ab.
Cyrtosus mauritanicus Luc.
Dasytes variegatus var. *nigromaculatus* Luc.
— *subaenus* Schil.
— *croceipes* Keisenw.
Amauronia juniperi Bourg.
Tillus transversalis Charp.
Pachychila Germari Sol.
Heliotaurus distinctus Cast.
Anthicus Oberthüri Baudi.
Mordellistena stenidea Muls.
— *episternalis* var. *intersecta* Emery.
Silaria abderoïdes Chob.
— *3-fasciata* Chevr.
Zonaliris calida Pall.
— *circumflexa* Chevr.
— *12-punctata* Ol.
— *impressa* Chevr.
Coryna distincta Chevr.
Holcorhinus albomarginatus Luc.
Sitones sp.?
Larinus onopordi F.
— *cynarae* F.
Lixus filiformis Bohm.
Hypera variabilis Herbst.
— *plagia* Redt. (variété).
Sphincticraerus constrictus Mars.
Nanophyes transversus Aubé.
Tychius argentatus Chevr.
Baris corinthius Fairm.
Auletes tubicen Bohm.
Centorrhynchus pilosellus Gyll.
— *nigritarsis* Schultze.
Apion malvae F.
— *aeneum* F.
— *radiolus* Kirby.
— *rufirostre* F.
Mylabris biguttata Ol.
— *dispar* Germ.
Spermophagus cardui Stev.
— *variolosopunctatus* Gyll.
Urodon parallelus Kust.
— *rufipes* Ol.
Purpuricenus barbarus Luc.
— — var. *limbatus* Pic.
— *Desfontainesi* F.
Crisceris campestris L.
Labidostomis rubripennis Lacord.
Macrolenes ruficollis F.
Titubaea 8-punctata var. *mecheriensis* Pic.
Lachnaea vicina Lacord. (variété à deux points noirs huméraux seulement).
Coptecephala melanocephala Ol.
Cryptocephalus crassus Ol.
Pachybrachis incallidus Pic (espèce nouvelle).
Entonoscelis rumicis F.
Malocosoma lusitanica L.
Luperus fallax Joan.?
Psylliodes circumdata Redt (variété).
Adonia variegata Goeze.
— var. *carpini* Fourer.

Hémiptères.

Carpocoris fuscispinus Boh.
Nezara Heegeri Fieb.
Corizus hyalinus var. *sanguinens* Costa?
Lygaeus militaris F.
Macroplax fasciata H-S.
Lygus pratensis F.
Capsus punctum var. *nigerrimus* Put.
Laemocoris Reuteri Jakowl.
Chlamydatus?
Psallus anchorifer Reut (variété).
Hysteropterum liliimacula Costa.
— *Reiberi* Leth. (On n'en connaissait qu'un seul exemplaire, le type, originaire de Géryville.)

Hyménoptères.

Tapinoma erraticum var. *nigerrima* Nyl.
Tetramorium cespitum var. (faisant passage à) *semileve* André.
Les autres hyménoptères ne sont pas encore déterminés.

Le soir, à table, nous nous régalons d'un rôti d'outarde. Je n'avais jamais goûté à semblable mets. C'est délicieux; la chair est fine, tendre, succulente. Elle rappelle assez celle de la perdrix rouge, mais elle est plus exquise. M. Cailleux et moi couchons dans une chambre à deux lits. On ne peut en donner une à chacun, car on manque, paraît-il, de places.

Digitized by Google

Vendredi 7 mai. — A 2 heures 1/2 du matin on a la cruauté de nous réveiller. Je dormais si bien ! Mais vite en voiture, après avoir lesté notre estomac d'une tasse de mauvais café ! Seul, le *kaoua* des cafés maures, à condition de le commander avec peu de sucre (*mouse*) est délicieux. Celui des caravansérails est généralement détestable.

A trois heures nous partons. Couvrons-nous bien. Il fait très froid dehors. Au petit point du jour, nous faisons halte dans un endroit appelé *Bahbah*. Cette onomatopée, qui désigne le coassement du crapaud, indique que cet animal est abondant dans la contrée. Abrités contre un mur en ruines, des Arabes ont allumé du feu. Ils se chauffent en préparant le café du matin. C'est une scène à peindre. Quel joli tableau on pourrait en faire ! Mais il faudrait un Fromentin !...

Aux *Terres-Blanches*, on change de chevaux. Nous avions les mêmes qu'hier soir ; aussi n'avançions-nous guère vite. Quelques minutes d'arrêt me permettent de récolter :

Hister Lethierryi Mars.
Pimelia simplex Sol.
Saprinus grossipes Mars. var. ? (peut-être espèce nouvelle selon Théry).

Avec le soleil, le temps s'est radouci. M. Cailleux, pour être plus à l'aise, grimpe au sommet de la voiture. A deux, on est presque bien dans le coupé. Quel soulagement pour ma poitrine écrasée ! Nous nous étonnons de respirer maintenant à l'aise. Le Mozabite qui m'accompagne répond au doux nom de *Yahia*. Il rentre dans sa famille, à *Mélika*, une des cinq villes du *Mzab*. Fatigué de l'estomac, il va se reposer quelque temps au milieu des siens. Il arrive de Batna où il faisait du commerce. Presque tous les Mozabites s'expatrient ainsi une fois arrivé à l'âge adulte, pour aller faire du négoce dans les villes de l'Algérie et de la Tunisie. Fortune faite, ils rentrent chez eux, achètent des palmiers, un ou deux esclaves noirs qu'ils gardent en qualité de domestiques, quelques bêtes de somme, et vivent à l'abri du drapeau de la France, aussi heureux qu'homme peut l'être en ce monde.

De nouveau, nous sommes dans une grande plaine désertique, où ne poussent que des férules jaunes, des soudes, mais plus d'alfa. Le sol est jonché de milliers de petits monticules chacun coiffé de sa touffe d'herbe. La route emprunte la chaussée empierrée du chemin de fer, qui file en ligne droite à perte de vue. Elle passe entre les deux *Zahrez*, lacs salés à sec en ce moment et dont les cuvettes, garnies d'une couche cristalline, brillent au

Digitized by Google

soleil du matin ainsi que d'éblouissants miroirs. « Le Zahrez de l'ouest, dit notre guide, à 857 mètres d'altitude, a 32.000 hectares ; celui de l'est, à 840 mètres, en a 50.000. » Une chaîne de montagnes semble nous barrer la route, c'est l'*Atlas saharien* ou *grand Atlas,* qui sépare du Sahara la région des hauts plateaux. Dans ce massif est situé *Djelfa,* où nous déjeunerons ce matin et au-delà duquel nous coucherons ce soir. Au-devant de cette barrière montagneuse, on aperçoit des dunes de sable rouge. Nous traversons un véritable bois de tamaris. Un lièvre nous regarde curieusement et s'enfuit à toutes jambes. Où est notre chasseur d'hier matin ? Des alouettes, de la couleur de la terre, se lèvent apeurées à tout instant des bords du chemin. Par endroits, le sol est absolument blanc. Les armoises, les *Atriplex,* des orobanches à bouquets de fleurs jaunes abondent maintenant. A 6 heures 1/2, nous arrivons à *El-Mesrane.* C'est une belle et vaste ferme située sur le côté gauche de la route. Par la porte, j'admire dans la cour une gentille maison de maître aux gais volets verts. Des porcs, des volailles grouillent au-devant. De l'autre côté du chemin sont des puits et des abreuvoirs pour les nombreux troupeaux qui paissent dans les environs. Un bois de tamaris est à côté. Je n'ai le temps de récolter que :

Opatrum famelicum Ol. | *Apion aeneum* F.

Après El-Mesrane, nous traversons des dunes, sur lesquelles végètent des genêts du Sahara (*Genista retam*), des tamaris, diverses graminées. Ces dunes, que le vent déplace sans cesse, sont quelquefois très difficiles à traverser. Nous les franchissons sans encombre. Une grosse masse d'un gris sombre, légèrement bleuâtre, parsemée sur ses flancs de taches blanches ressemblant à des flaques de neige, déchiquetée, fissurée, ravinée, faisant songer à une énorme vague figée, se dresse alors devant nous : c'est le célèbre *Rocher de sel.* Le nom est bien impropre, car il ne s'agit pas d'un rocher formé de sel cristallin, comme le nom semble l'indiquer, mais d'un amas de marnes multicolores contenant toute la gamme des teintes grises. Du sel gemme est incorporé en grande quantité dans cette masse friable, facilement désagrégée par les éléments atmosphériques. Dissous par les pluies, desséché par le soleil, il s'étale sur les flancs étrangement découpés de la montagne, dans le lit sans eau des oueds qui en partent, et miroite de toutes parts sous les rayons du soleil. C'est un spectacle étrange, d'où les yeux ne se détachent qu'avec regret. Mais, comme

Digitized by Google

nous allons contourner le flanc occidental de cette masse imposante, nous aurons tout le temps de la contempler tout à l'heure. Pour le moment, nous croisons, à droite, un petit plateau sur lequel se détachent vigoureusement, peintes en blanc, deux gracieuses *koubas* entourées d'une innombrable quantité de pierres dressées. C'est un cimetière arabe perdu dans cette solitude. Chaque pierre indique une tombe, chaque kouba celle d'un saint personnage. Quelque nombreuse tribu a dû longuement séjourner là, y faisant peut-être la récolte et le commerce du sel. Mais aujourd'hui, aucune tente, aucun douar ne s'aperçoit dans ces parages. Seul, un petit berger indigène, qui fait paître ses chèvres au milieu des tombeaux, anime le paysage. Une rivière aux eaux claires, l'*oued-Mellah,* c'est-à-dire la *Rivière salée,* coule bientôt à notre droite, tandis qu'à gauche un monticule rocailleux nous cache la vue du Rocher de sel. La route traverse plusieurs petit oueds desséchés, tout blancs de sel cristallisé. Voici que nous traversons à gué l'oued-Mellah, appelé aussi *Rivière du Rocher de sel.* Les chevaux et la voiture font gaîment clapoter cette eau limpide. Il nous faut ensuite grimper une rampe très raide, que notre attelage gravit à pas comptés. A 9 heures 1/4, nous arrivons à l'auberge dite encore du *Rocher de sel.* Pendant qu'on change nos chevaux, j'admire à mon aise le paysage et j'ai même le temps de récolter sous les pierres voisines les coléoptères suivants :

Tachyporus nitidulus F.
Oxytelus nitidulus Grav.
Dilacra pruinosa Kr. (dans le nid de *Tetramorium cespitum* L. var.).
Scaurus dubius Sol.
Opatrum famelicum Ol.
Anthicus tristis Schmdt.
Rhytirhinus Saint-Pierrei Al.
Phytonomus variabilis Herbst.
Timarcha rugosa L.

Le cocher ne nous laisse pas moisir sur place. Il faut se remettre en route, car il a hâte d'arriver à *Djelfa.* Huit chevaux et un mulet sont attelés à notre véhicule. Nous traversons trois fois à gué l'oued-Mellah, qui coule capricieusement dans un vaste lit de sable. Au dernier passage, nous rencontrons une charrette profondément embourbée. Charitablement, notre cocher s'arrête, prête des chevaux, s'escrime de la voix et du fouet et finit par dépêtrer son malheureux collègue. Nous grimpons sur la rive droite de l'oued, traversons un terrain très accidenté et allons emprunter la voie du futur chemin de fer. Nous passons sur plusieurs remblais considérables jetés au-dessus de profonds ravins. En temps de pluie, ils sont parcourus par des torrents, qui vont se déverser un

Digitized by Google

peu plus bas dans l'oued-Mellah. Aussi la base de tous ces remblais est-elle percée de tunnels par lesquels se fait l'écoulement des eaux. Le moindre faux pas pourrait nous précipiter au bas de ces rampes formidables. Que le vertige épargne notre attelage !

A 10 heures, nous croisons la ferme de *Zmeïlat*, entourée de hauts et nombreux peupliers. Quelques champs cultivés sont disséminés aux environs. Un peu plus loin, nous devançons cinq lourdes charrettes qui vont à Djelfa, traînées chacune par dix, onze et douze chevaux ou mulets. A 11 heures, nous sommes dans un petit hameau qu'on appelle *Les Ruines*, à cause des ruines romaines qui ont été découvertes dans les environs. La route monte de plus en plus, traversant une suite de collines pelées. D'étonnants lézards (*Agama Biberoni* Dum.) étalent au soleil, sur les rochers voisins, les richesses de leur robe verte, orangée et grise. Un jeune prêtre à cheval vient à la rencontre du curé, qui est au nombre des voyageurs du courrier. Tout à fait à son aise sur sa petite monture blanche, il a l'air vraiment crâne d'un excellent cavalier. Au bout de quelques instants de conversation avec son collègue, il repart à fond de train dans la direction de la ville qui n'est plus très éloignée. A un détour de la route, apparaît soudain près d'un barrage de l'Oued-Mellah, qui s'appelle ici *Oued-Djelfa*, un assez vaste moulin construit par l'administration de la guerre et en ce moment arrêté. La rivière coule dans des rochers et forme par instants des cascatelles pittoresques pour cette région déjà bien avancée dans le désert. Bientôt *Djelfa* apparaît à nos yeux. Une église, svelte, élégante est perchée sur un plateau rocheux à notre droite. Vis-à-vis se dresse l'ancien *bordj* aux lourdes murailles. Un quadrilatère de remparts neufs l'enserre en un de ses angles. Deux rues se croisent à angles droits au milieu de cette enceinte carrée. Elles sont bordées par quelques chétives maisons et quelques mauvais cabarets, mais plus encore par des terrains vagues qui attendent les architectes de l'avenir. Tel est Djelfa. Quel séjour enchanteur!

Entre l'église catholique et le fort, tout près de la route, sous le canon des remparts, se tient le marché.

Nous sommes à 1.167 mètres d'altitude, ce qui explique la rigueur du climat pendant l'hiver. Un peu de végétation, des champs d'orge, quelques arbres se voient aux abords de la ville ; à l'ouest, les montagnes sont couvertes de forêts qui leur font un noir manteau. Une vaste tache plus claire, couleur de cendre, indique là-bas le point sur lequel eut lieu, une des dernières années,

Digitized by Google

un incendie formidable. Quoi qu'il en soit, on est assez étonné de rencontrer semblable manifestation de vie dans ces parages, alors que pendant plus de 150 kilomètres, on n'a trouvé qu'un petit coin réellement vert, Guelt-es-Stel, et qu'en outre la marche a eu directement lieu vers le sud.

Djelfa est la capitale de la célèbre tribu des *Ouled-Naïls*. Leurs femmes filent la laine comme nos arrière-grand-mères, et transforment en des burnous, des ceintures, des tapis, la toison du mouton. Leurs filles vont chercher une dot dans les ksours ou villes du sud, en se livrant à la prostitution sous l'œil même de leurs parents. Déjà vues au ksar de Boghari, nous allons les retrouver bientôt à Laghouat et à Ghardaïa. De longue date nous les connaissons pour les avoir admirées à Biskra, où elles miment supérieurement la danse du ventre. Mais il paraît qu'elles se retrouvent aussi dans tous les quartiers mal famés des villes du nord de l'Algérie. Quant aux hommes, ce sont des nomades qui vivent de leurs troupeaux ou qui s'occupent d'échanger les marchandises venues du nord contre celles tirées du sud.

A Djelfa, nous avons juste le temps de déjeuner et de nous occuper du transfert de nos bagages, car nous changeons de voiture. De nouveaux voyageurs remplacent les anciens, mais nous sommes toujours trois dans le coupé, le lieutenant, le mozabite et moi. A deux heures a lieu le départ. Dans quelle horrible patache nous trouvons-nous? Disloquée, disjointe, fendue de tous côtés, elle balance, elle oscille avec des grincements sinistres. Nous allons être écrasés sous le plafond de notre boîte ! Jamais nous n'arriverons entiers jusqu'à Laghouat ! J'ai le pressentiment de quelque malheur. Le fait est que les aventures ne nous ont point manqué dans cette satanée guimbarde.

Sortis de Djelfa par la porte opposée à celle de notre entrée, nous traversons d'abord une espèce de faubourg formé de quelques masures en ruine. Puis les champs disparaissent, la végétation s'éteint, et le désert, comme mécontent d'avoir perdu un peu de terrain, s'empresse de reprendre le dessus. La route monte graduellement pendant plus de deux heures, jusqu'au *Col des caravanes*, où l'on franchit le point culminant, pour entrer dans le bassin du Sahara. L'alfa, l'armoise tapissent le sol. La voie du chemin de fer serpente toujours non loin de notre route.

A 4 heures 1/2, nous croisons sans nous arrêter une ferme inhabitée et plusieurs maisons en ruines. A 5 heures, nous

Digitized by Google

sommes à l'auberge de la Grande-Halte, autrement appelée caravansérail de l'*Oued-Seddeur*. Nous nous y arrêtons quelques instants pour l'apéritif du soir. Tandis que mes compagnons boivent, je m'introduis dans une cour où deux femmes travaillent à la confection d'un burnous. Assises par terre, à une certaine distance l'une de l'autre, auprès d'un pieu de fer fixé dans le sol, elles se lancent à tour de rôle une pelote de laine qu'elles font rouler avec rapidité. Que d'heures doivent ainsi se passer à ce ravail ingrat ! Mais pour les Arabes le temps ne compte pas.

A droite, sur une colline, s'élève une tour carrée : c'est probablement un télégraphe optique. Le sommet de ses angles est muni d'une cage blindée pour protéger les tireurs en cas de guerre ou d'insurrection. Ce genre de construction est fréquent dans le sud Oranais, où je l'ai vu souvent l'année dernière. Un peu plus loin se trouve *Ksar-Zeïra,* remarquable par une abondante source d'eau magnésienne. Une ferme, entourée de quelques maigres cultures, se trouve sur ce point. Des murs en terre gâchée et couronnés de branches épineuses de jujubier sauvage, séparent les champs les uns des autres. Ces murs, fréquents dans les oasis, indiquent bien que déjà nous sommes au Sahara et que les palmiers ne tarderont pas à faire leur apparition. Une deuxième ferme, analogue à la précédente, se trouve un peu plus loin.

Enfin, à 6 heures 1/2 du soir, nous arrivons à *Aïn-el-Ibel,* ce qui veut dire *Fontaine des chameaux*. Un vaste caravansérail donne asile aux voitures et aux chevaux. Les voyageurs sont logés dans des bâtiments situés en dehors et en contre-bas du côté sud. Pour s'y rendre, il faut passer auprès d'un petit bassin ombragé par des saules pleureurs. C'est là la Fontaine des chameaux. Au levant, passe un ruisseau profondément encaissé, sur les bords duquel est un ksar en ruines, fondé par le général Margueritte, qui avait rêvé d'y retenir les Arabes. Beaucoup trop amoureux de liberté, d'espace et de grand air, ils n'ont pas tardé à quitter ces murs pour retourner à leurs tentes. Quelques palmiers se montrent déjà dans les jardins, comme je l'avais prévu tout à l'heure. Le temps est relativement froid. La nuit est vite venue. Quelques trop courts instants de chasse me donnent seulement les espèces que voici :

Digitized by Google

Coléoptères.

Chlaenius spoliatus Rossi.
Anisodactylus poeciloides Steph.
Bembidion Andreae F.
Tachys 4-signatus Duft.
— *micros* Fisch.
Tachyporus hypnorum F.
Atheta pellucida Fauv.
Phalacrus maximus Fairm.
— *corruscus* Panz.
Cryptophagus cellaris Scop.
— *hirtulus* Kr.
Hoplia chlorophana F.
Leucocelis pantherina Gory.
Epicometis squalida L.
Aethiessa floralis F.
Ebaeus collaris var. *princeps* Ab.
— *affinis* Luc.
Axinotarsus palliditarsis Ab.
— *nigritarsis* Ab. (espèce nouvelle pour l'Algérie).
Lasioderma thoracica Morav.
Pimelia simplex Sol.
Heliotaurus distinctus var. *plenifrons* Fairm.
Stenalia brunneipennis Muls.
Silaria abderoides Chob.
Zonabris impressa Chevrol.
— *calida* Pall.
Larinus cynarae F.
Baris opiparis Duv. (= *picturata* Mén.)
Apion aeneum F.
Apion radiolus Kirby.
— *malvae* F.
Ceutorrhynchus Caroli Db.
Urodon testaceipes Reiche.
Agapanthia irrorata F.
Pachyrachis incallidus Pic. (espèce nouvelle).
Phyllotreta aera All.
— *cruralis* Ab.
— *procera* Redt.
Aphthona laevigata Illig.
Podagrica semirufa Küst.
Psylliodes cuprea Koch.

Hémiptères.

Eurydema decoratum H.-S.
Coryxus hyalinus F.
Lygaeus punctatoguttatus F.
Nysius cymoides Spin. (= *thoracicus* Horw.)
Plinthisus major Horw.
Gonianotus barbarus Montand.
Triphleps albidipennis Reut.
Camptobrochis punctulata Fall.

Hyménoptères.

Mutilla maura L. (femelle).
— *continua* F. (femelle).
Holopyga chloroidea Dahlb.
Crematogaster Auberti var. *maura* Forel.
Les autres hyménoptères capturés dans cette localité ne sont pas encore nommés.

Les chambres à coucher, la salle à manger sont ornées d'oiseaux aquatiques empaillés, tués dans les environs pendant l'hiver. Je recommande cette station aux ornithologistes.

Samedi 8 mai. — Mes palmipèdes ne m'ont pas empêché de passer une excellente, mais bien courte nuit. A 1 heure 1/2 du matin, il faut en effet se lever, pour partir à 2 heures. L'air est glacial ; couvrons-nous bien. Quelle est cette lueur là-bas dans la nuit ? Nous nous en rapprochons peu à peu. C'est un détachement de quelques militaires qui, transis de froid, allument des touffes d'alfa pour se chauffer. Les mulets tout bâtés sont rangés en cercle autour de ces braves petits troupiers. J'emporte dans le souvenir ce merveilleux tableau qui, bien rendu, ferait sûrement la réputation d'un peintre.

Au lever du jour, des cris terribles sortent tout à coup de l'intérieur de la voiture : « Arrêtez ! arrêtez ! » hurle cette voix.

Digitized by Google

On s'arrête, on descend. Qu'y a-t-il? Un soldat du génie, envoyé comme télégraphiste à Fort-Miribel, dans la plus lointaine de nos possessions algériennes, nous accompagne depuis Boghari. Juché sur l'impériale de la diligence, il a dû recevoir, hier ou avant-hier, un coup de soleil. Il est devenu fou. Sombre pendant toute la journée d'hier, il n'a pas soupé le soir. Toute la nuit il a été agité et n'a pas dormi un seul instannt, ne faisant qu'aller et venir en parlant et gesticulant. Ce matin, il a des hallucinations terribles. Son père, dit-il, vient de tuer sa mère et ses sœurs. Sa famille est perdue, déshonorée. Son cousin court à cheval après le courrier pour lui apporter cette terrible nouvelle. Mais le cheval s'est cabré et a renversé son cavalier. Celui-ci a les deux jambes cassées, il appelle son parent à son secours. Notre malheureux aliéné affirme entendre le son de cette voix amie. Puis des poignards, des couteaux se dressent contre lui dans le fond de la voiture et le menacent. Il veut partir, il demande à fuir. Il a les yeux hagards, la face congestionnée; de la fièvre s'est déclarée, une sueur froide lui couvre le front. Que faire? Aucun remède n'est à ma disposition. Laghouat est encore loin. Nous n'y serons qu'à trois heures. Personne n'est là pour prendre une décision quelconque. Le lieutenant et moi nous nous concertons. Un de ses amis doit venir à sa rencontre. Il partira en avant avec lui et préviendra le médecin en chef de l'hôpital, qui enverra une voiture d'ambulance et des infirmiers prendre le plus tôt possible cet infortuné militaire. Pour le moment, tâchons de le faire rester tranquille. Je me fais passer auprès de lui pour un médecin de l'armée, et je l'engage à se calmer jusqu'à notre arrivée à Laghouat, où je le ferai bien soigner s'il est tranquille. Sinon, il sera au contraire sévèrement puni. Il eût mieux valu une douche, une saignée ou du bromure, je l'avoue. Mais comment user de cette médication dans le désert où nous nous trouvons? Grâce à mes conseils et à mes menaces, grâce aussi à l'influence des galons du lieutenant, un peu de calme revient dans cette pauvre cervelle détraquée, et nous pouvons repartir. Mais nous sommes encore obligés de nous arrêter plusieurs fois en route, à cause de ce malheureux fou. A un moment donné, notamment, il jette son képi par la portière. Ses compagnons de l'intérieur ne peuvent le retenir et il saute par terre à la recherche de son couvre-chef. Une fois qu'il l'a retrouvé, il s'en coiffe et continue bravement sa marche en arrière. Nous l'appelons, il se met à courir. Que va-t-il devenir en plein désert? Nous ne pouvons l'abandonner ainsi; on

Digitized by Google

se met à sa poursuite. L'un de nous a une idée géniale en lui criant qu'il n'a pas payé le conducteur. Il s'arrête alors, on accourt, on le saisit et on ne le lâche plus. Je le menace de le faire attacher avec des cordes s'il n'est pas plus tranquille, me promettant bien, à part moi, de n'avoir recours à ce moyen qu'à la dernière extrémité. Je n'ai heureusement pas eu à l'employer. Je donne tout au long le récit de ce cas médical, pour montrer ce qu'est la folie du désert, cette folie toute spéciale qui envahit le cerveau sous l'influence de divers facteurs, surtout de la chaleur, de la soif et de la fatigue. La plupart du temps elle n'est que passagère et guérit assez vite sous l'action d'un traitement bien dirigé.

Un peu après le lever du jour, nous arrivons au caravansérail en ruines de *Mokta-el-Oust,* après avoir laissé à notre droite le *Djebel-Tadmit* et franchi l'oued du même nom. Un café bien chaud nous remonte un peu l'estomac. Nous n'avons garde d'oublier notre pauvre télégraphiste, qui lui aussi absorbe son délicieux kaoua avec forces gesticulations, au grand étonnement du cafetier indigène qui n'y comprend rien tout d'abord, mais finit fort justement par le déclarer *maboul.* A Mokta-el-Oust, je n'ai pris que :

Adelostoma Bedeli Rttr.
Dilamus planicollis Frm.
Coccinella 7-punctata Ol.

Nous remontons dans notre véhicule et nous voilà encore en route. Nous sommes sur un plateau sablonneux, d'où les roches émergent à chaque instant. Sable et rocher sont d'un beau rouge de terre cuite. La végétation est de plus en plus sèche, bornée à quelques touffes d'alfa et d'armoise qu'on croirait mortes. Il n'a pas plu par ici depuis six mois. Aussi la poussière est-elle très abondante. A 6 heures 1/2, la voiture s'arrête quelques minutes pour déposer deux sacs de pain dans un misérable hameau formé de quelques gourbis en ruines. Quels sont les malheureux appelés à vivre dans ces taudis infects?

A 7 heures, nous arrivons au caravansérail de *Sidi-Maklouf,* situé sur le bord d'un plateau rocheux. Pendant qu'on prépare le déjeuner, je vais visiter les environs, et M. Cailleux, qui a trouvé son ami, prend les devants. Un petit ksar, dont toutes les maisons sont construites en briques de terre glaise gâchée avec de la paille et cuites au soleil, comme toutes les habitations du sud, est placée dans un endroit pittoresque, sur les

Digitized by Google

bords d'une source minuscule d'eau magnésienne, près d'un bois de gigantesques et vieux tamaris. Quelques champs bien maigres sont situés au bas du plateau. Des palmiers souffreteux, probablement par manque d'eau, sont disséminés de droite et de gauche. Un oued souterrain coulerait cependant par là, me dit-on. Il doit être à sec en ce moment, car la végétation est bien brûlée. Par des trous on atteindrait cette rivière hypogée, et on y pêcherait même d'excellentes truites, à ce que raconte sérieusement mon guide Joanne. Il ne s'agit, en réalité, que des singuliers poissons qui vivent dans les oueds souterrains, des *Chromis*, *Hemichromis*, *Cyprinidon* et *Atherina*. Je m'entends appeler pour me mettre à table. Filons. La région a l'air bonne à explorer cependant. En quelques minutes, j'ai recueilli à Sidi-Maklouf les espèces suivantes :

Coléoptères.

Thorictus Foreli var. *Bonnairei* Wasm.
Julodis deserticola Fairm.
Calotroglops bisignatus Ab.
Lasioderma haemorrhoidalis Illig.
Pimelia papulenta Reiche.
— *simplex* Sol.
Coniatus tamaricis F.
Sphincticraerus constrictus Mars.
Geranorhinus elegans Seidl.
Apion cretaceum Rosenh.
— *Poupillieri* Wenck.
Nanophyes tetrastigma Aubé.
Gonioctena sp ?
Stylosomus apicalis Fairm.
Coccinella Doublieri Muls.
Scymnus subvillosus var. *pubescens* Panz.

Hémiptères.

Geocoris luridus Fieb.
Psylla sp.?

Le grand scorpion jaune, la tarentule, l'ourane, la vipère cornue ne sont déjà pas rares dans les environs. Décidément, nous sommes bien en plein Sahara.

Au déjeuner, je prends avec moi le pauvre fou et j'essaie de lui faire absorber un peu de nourriture. Il ne fait que toucher aux mets qu'on lui sert, distrait, préoccupé, l'esprit hanté par d'effrayantes hallucinations.

A 9 heures, nous repartons. Des guêpiers aux brillantes couleurs s'ébattent dans les palmiers et viennent se poser jusque sur le fil télégraphique qui suit la route. Le paysage a un aspect de plus en plus désolé. Longtemps je contemple deux verts bétoums ou pistachiers de l'Atlas, dans le lointain, à droite, au pied d'une chaîne de montagnes que nous longeons à grande distance. A 11 heures moins un quart, nous passons devant une petite auberge, située à gauche, contre des rochers sauvages. Que de sable et de poussière par ici ! La route est très mauvaise et nous som-

Digitized by Google

mes horriblement cahotés. A droite maintenant se profile une montagne scandaleusement nue. Son extrémité sud-est est surmontée d'une tour qui est, à n'en pas douter, un télégraphe optique. Un chemin en lacet grimpe jusque là-haut, dans ce nid d'aigles, à 1.500 mètres d'altitude. Après avoir croisé ce poste aérien, nous ne sommes pas peu étonnés de voir que cette montagne se continue dans le sud par une suite de crêtes anguleuses, étagées les unes au-dessus des autres comme les marches d'un escalier gigantesque. Leur inoubliable couleur bleue violacée tranche sur un ciel bleu d'azur. C'est le *Djebel-Azereg* ou la *Montagne bleue*, appellation admirablement justifiée. De l'autre côté de la route, une chaîne de montagnes plus basse se rapproche petit à petit de la précédente. Et nous filons lentement sous un soleil de plomb, là-bas, vers leur point de jonction. Un épais nuage de poussière soulevé par les pieds de nos chevaux et par un léger mais étouffant sirocco nous environne, nous aveugle, nous étouffe. Pour respirer je suis obligé de mettre mon mouchoir bien serré devant la bouche. Sous peine d'être aveuglé, je suis forcé de fermer les yeux pendant de longs moments. Décidément, le voyage devient pénible et commence à manquer d'agrément.

A midi, nous arrivons au caravansérail de *Metlili*. Plus de poussière. Aussi quelle joie de pouvoir respirer librement et regarder à l'aise ! Une promenade de quelques minutes autour des blanches murailles du caravansérail me permet de récolter les quelques insectes suivants :

Erodius sp. ? (variété de *syriacus* Sol. ou de *laticollis* Sol. selon Vauloger).
Zophosis personnata Er.
Pimelia papulenta Reiche.
— *simplex* Sol.
Zonabris Baulnyi Mars.

La route suit maintenant la rive droite d'un oued caillouteux, à sec naturellement. C'est un affluent de gauche de l'*Oued-Mzi*, que nous allons traverser tout à l'heure. Nous sommes entre deux chaînes de collines parallèles. A 1 heure, nous débouchons dans la plaine de l'Oued-Mzi. Des sables blanchâtres s'étendent devant nous à perte de vue. Au milieu du tableau, devant nous, une surprenante colline rocheuse, qui affecte exactement le forme d'un chapeau de gendarme, si bien que tout le monde, et à sa suite les géographes, l'appellent de ce nom. A droite, au fond, des montagnes basses et bleues, avec des coulures de sable jaune le long de leurs flancs. A gauche, des collines de plus en plus basses, qui vont mourir dans la vaste plaine. C'est entre leur extrémité et le Cha-

Digitized by Google

peau de gendarme, que nous allons passer en obliquant vers le sud-est. A notre gauche, nous voyons alors un nouvel oued sans eau, l'*Oued-Mader-es-Sfa*, entre deux chaînes de collines parallèles. C'est la répétition du défilé que nous venons de traverser dans toute sa longueur. Nous franchissons cette vallée perpendiculairement. Les collines de la rive droite se terminent dans l'étendue plate par un véritable cap rocheux appelé *Ras-el-Aïoum* (*Tête des sources*). Ce promontoire franchi, devant nous s'allonge une immense étendue de sable. C'est le lit de l'Oued-Mzi. Au fond, une nouvelle chaîne de collines basses, avec une échancrure verdoyante au milieu. C'est au fond de cette échancrure que se trouve Laghouat. Il s'agit maintenant de traverser diagonalement l'Oued-Mzi, aussi sec que toutes les rivières que nous venons de rencontrer. A une certaine profondeur cependant, l'eau filtre lentement sous le sable. Deux kilomètres de dunes mouvantes, de fondrières, de parties humides alternant avec des endroits secs, nous séparent de ce blanc marabout perdu tout là-bas au-devant de l'échancrure verdoyante. Le passage est difficile, périlleux, sans trace de route. Aussi le cocher prie-t-il tous les voyageurs de mettre pied à terre, pour alléger la lourde patache. Les chevaux vont au petit pas. Nous suivons lentement, suant, soufflant, accablés par la chaleur de fournaise qui embrase ce bas-fond. Tout à coup, comme touchée par un coup de baguette magique, la voiture s'enfonce dans un trou de sable humide que n'avait pas remarqué notre automédon. Elle penche effroyablement à tribord, prête à se renverser tout à fait sur le côté. Les chevaux piaffent, s'enfoncent, s'enlisent, leur arrière-train disparaît jusqu'aux reins dans une boue sablonneuse. Je tremble pour mes bagages et pour les chères récoltes ramassées jusqu'ici. Cependant, on parvient à dételer les pauvres bêtes et à les faire sortir de cette fondrière. Mais il reste la pesante guimbarde à remettre d'aplomb. Il faut préalablement la décharger de tous les colis qui encombrent l'impériale. On enlève la bâche et tout le monde se met à l'œuvre. Nous voilà en plein soleil, par une température de 40°, dans le lit brûlant de cet oued désolé, occupés à nous passer des paquets, des valises, des caisses, des malles, des sacs et à les ranger méthodiquement sur le sable d'à côté, au milieu de nos rires et de nos quolibets. Ce travail, qui nous met tout en eau, est enfin terminé. On attelle de nouveau. Parmi nous, les uns poussent à la roue, les autres s'arcboutent contre la massive patache pour l'empêcher de verser tout à fait, on fouette vigoureusement l'attelage, et... rien ne bouge. Qu'al-

Digitized by Google

lons-nous devenir? Que faire? C'est notre pauvre fou qui va nous tirer de ce mauvais pas. En effet, nous voyons poindre à l'horizon une voiture d'ambulance, traînée par quatre superbes mulets. Elle arrive lentement. Elle est auprès de nous. Les braves artilleurs, après avoir ri de notre misérable situation, nous prêtent leurs bêtes et le secours de leurs muscles vigoureux. Les efforts de tous réunis finissent enfin par dégager, après quelques infructueux essais, le pesant véhicule. Je remets, avec une certaine satisfaction, notre encombrant télégraphiste aux mains des infirmiers de l'hôpital militaire. Puis, nous replaçons les bagages sous la bâche. Nous voilà de nouveau en route. Arriverons-nous maintenant? Oui, cet oued perfide est enfin franchi. Nous atteignons le marabout éclatant de blancheur. O profanation! c'est un cabaret, où chacun est bien aise de récupérer le liquide qu'une abondante transpiration vient de lui faire perdre.

L'endroit est agréable, on l'appelle *la Prise d'eau*. La rivière qui coule au-dessous des sables de l'Oued-Mzi devient superficielle sur ce point, grâce surtout à un barrage qui l'empêche d'aller se perdre plus loin. Précieusement recueillie, elle est dirigée par une *séguia* (canal) sur Laghouat, à qui elle donne littéralement la vie. Des palmiers, des figuiers, des lauriers-roses, des tamaris, des champs sont devant nous et reposent agréablement la vue, après le désert que nous avons traversé depuis ce matin. Encore deux ou trois kilomètres, et nous serons arrivés. Allons, en voiture! La route est encore sablonneuse pendant quelque temps, puis elle s'empierre et devient alors excellente; c'est un plaisir, maintenant, de rouler sans cahots ni secousses. La séguia, bordée de verdure, est à notre gauche; à droite, se trouve un vaste champ de manœuvres. Nous franchissons un bois de tamaris et nous nous engageons dans une longue rue, sorte de faubourg, bordée de chaque côté par des maisons indigènes aux murs de boue desséchée ou des villas européennes aux jardins remplis de fleurs. Une porte haute, percée dans l'enceinte de remparts qui environne Laghouat, est devant nous. Au delà, juchée sur la hauteur, dominant toute la ville, une magnifique mosquée, aussi éclatante de blancheur que la neige la plus pure. Le spectacle a quelque chose de féérique. Avant d'atteindre la grande porte qui nous ouvre béante sa large baie, nous passons devant de curieux bâtiments de style arabe en tuiles rouges, un hôtel, des écoles. Un grand boulevard planté de palmiers longe l'enceinte. Nous l'avons franchie maintenant. Il est 4 heures. Depuis longtemps nous devrions être

Digitized by Google

arrivés. A notre gauche, un grand jardin ombreux ; à notre droite, des cafés devant lesquels grouillent de nombreux consommateurs, curieux de contempler notre équipage ; devant nous, une esplanade avec une bordure de hauts palmiers. Nous tournons à gauche, nous suivons le côté gauche de cet espace découvert, et nous arrivons sur la place Randon, qui est comme le cœur de la ville. Là est situé notre hôtel et avec lui l'hôtel du commandant supérieur, le cercle militaire, le bureau arabe, la poste, le trésor, l'église catholique, des bazars, etc. Un brin de toilette, car un sable rouge très fin est collé sur notre peau et souille tous nos vêtements. Installation sommaire de nos bagages, qui n'ont heureusement point souffert.

Guidé par deux amis de M. Bayonne, MM. Laguerre et Beaulieu, agréables et joyeux émissaires venus de sa part à ma rencontre, je finis la journée par une visite de la ville et des jardins.

Laghouat a près de 5.000 habitants. Malgré l'altitude de 746 mètres où elle est située, son climat est terriblement chaud. En été, le thermomètre arrive souvent jusqu'aux environs de 50° ; mais par les nuits d'hiver, il n'atteint jamais 0°. Elle est bâtie entre deux mamelons rocheux du *Djebel-Tisgarin*, et elle s'étage en amphithéâtre sur les parties de leurs flancs qui se font face. L'un de ces mamelons est à l'est et l'autre à l'ouest. Ils sont couronnés par des bâtiments militaires, au milieu desquels se fait remarquer par son ampleur l'hôpital qui domine toute la ville et tout l'oasis. D'immenses casernes de style arabe, admirablement construites pour abriter les hommes contre la chaleur, reposent sur le versant nord de la colline ouest. C'est du côté nord que tend à s'étendre la ville européenne. Elle est entourée d'une ceinture d'épaisses murailles percée de cinq portes. Au-delà, le faubourg que nous avons traversé tout à l'heure et des champs de culture, avec des arbres de nos pays, peupliers, saules, mûriers, pins, etc., mais combien ratatinés et combien rabougris ! Quant à la ville indigène, elle est au sud, en dehors des remparts. Au-delà, vers le midi, s'étend une véritable forêt de sombres palmiers, au nombre de trente mille environ. Sous leurs voûtes s'abritent d'innombrables petits jardins séparés les uns des autres par des murs de terre glaise durcie au soleil, couronnés par les branches sèches et épineuses du jujubier sauvage. A fleur de terre, on y cultive tous les légumes d'Europe, et plus haut s'élèvent tous les arbres fruitiers des contrées méridionales, abricotiers gigantesques ressemblant aux platanes de notre Provence, figuiers, grenadiers, vignes grimpantes, etc. Trois

Digitized by Google

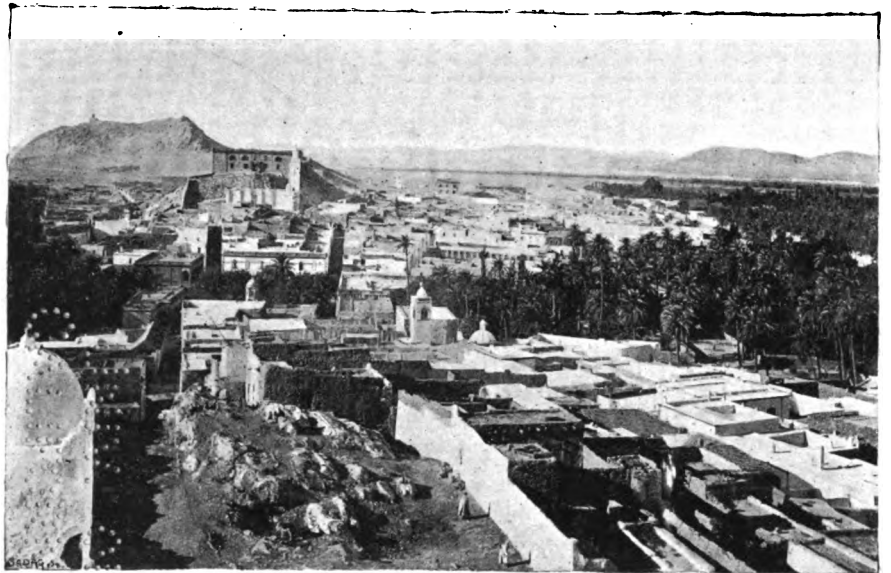

1. VUE DE LAGHOUAT.

(Reproduction d'une photographie achetée à Laghouat.)

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

étages de verdure s'élèvent donc l'un au dessus de l'autre : en bas les légumes; plus haut, les arbres fruitiers; au sommet, les palmiers qui balancent gracieusement, sous le feu d'un soleil tropical, leur panache de longues feuilles dentelées.

Les rues de la ville européenne sont bordées d'arcades, sous lesquelles on peut circuler, sans crainte d'insolation, en été, dans le milieu du jour. Toutes les maisons sont surmontées par des terrasses, où l'on couche la nuit dans la saison chaude. Elles sont construites, comme tous les monuments, d'après le style arabe, ce qui donne à la ville entière un cachet d'uniformité orientale bien accentuée. On s'y sent dans une autre patrie, sous un climat bien différent de celui de la France.

Après le dîner, sous la conduite d'un guide arabe, je me fais conduire au champ de manœuvres, dans un endroit découvert, non loin du bord de l'eau, pour capturer des insectes à la lumière. Il fait frais, le vent souffle légèrement, la lune donne. Dans ces conditions défavorables, pas un seul de mes petits amis ne se présente, ce qui ne m'étonne que médiocrement. Aussi je m'empresse de rentrer à l'hôtel pour m'y reposer des réelles fatigues de la journée.

Dimanche 9 mai. — Je suis levé de très bon matin et je quitte l'hôtel bien avant le lever des domestiques ou du propriétaire. Un petit arabe, élevé par les Pères, baragouine un peu le français et me suit en portant mes instruments de chasse. Nous explorons toute la plaine qui s'étend au nord de Laghouat. Mon jeune guide se gave des mûres du jardin d'essai, au mépris de tous les règlements et de tous les gardes-champêtres, s'il y en a par ici. Je ne puis jamais avoir sous la main les objets qui sont nécessaires à mes recherches. Sur le matin, le temps était froid. Mais au fur et à mesure que le soleil s'élève au-dessus de l'horizon, il devient de plus en plus chaud. Mon petit gredin, le ventre bien rempli, s'étale alors sur l'herbe et ne me suit plus que de loin. Voilà bien la race arabe, voleuse, gourmande, paresseuse. Avec quelques sous de monnaie, je le congédie et je continue seul ma promenade en me dirigeant du côté de la prise d'eau. Les bords de la séguia sont intéressants à explorer. Je les recommande aux entomologistes de l'avenir. L'eau qui coule dans le canal est celle qu'on boit dans toute la ville. Que de détritus cependant elle charrie! Aussi la fièvre typhoïde et la fièvre paludéenne sont-elles communes dans la population. Des myriades de petits gyrins tournoient par troupes à la surface de l'eau. J'en fais une abondante provision. Tout en les récoltant, je remarque le curieux fait suivant. Tant que ces

Digitized by Google

insectes sont sur la toile mouillée, exposés au soleil, ils sont des plus agiles et des plus remuants ; beaucoup même prennent leur vol et vont retrouver leur élément favori. Mais un certain nombre tombent par terre. A peine y sont-ils qu'ils sont pris de quelques mouvements convulsifs et meurent en cinq ou six secondes. Cette fin, aussi rapide que dans mon flacon cyanuré, je ne puis l'attribuer qu'à deux causes : la sécheresse du sol, qui les dépouille de suite de toute trace d'humidité, et sa chaleur excessive, qui ne me permet pas d'y appliquer longtemps la main.

Je marche depuis le matin, et la soif commence à me tourmenter. Le cabaret-marabout de la prise d'eau n'est pas loin. J'y vais demander un rafraîchissement. « N'avez-vous pas encore déjeuné ? me demande-t-on. — Non, hélas ! dis-je ; mais quelle heure est-il donc ? — Mais, monsieur, il est deux heures moins un quart. » Je maudis alors l'arrêt de ma montre et j'accepte le modeste repas que l'on m'offre. Quel cadre merveilleux, déjà admiré la veille, mais revu avec grand plaisir aujourd'hui !

A la nuit tombante, je suis de retour à mon hôtel. Mes amis inquiets ont déjà envoyé à ma recherche un cavalier du goum, mais du côté sud, c'est-à-dire du côté opposé à celui où je me trouvais. Un vent léger souffle comme hier soir, la lune brille au ciel, il est inutile de songer à la chasse à la lanterne. Allons voir les Ouled-Naïls. Je m'attendais à les retrouver comme à Biskra, assises dans l'ombre, sur les premières marches des rapides escaliers de bois menant à leur pauvre chambrette, une lanterne éclairée à leur porte, ou bien exécutant dans les cafés maures la gracieuse danse du ventre, au son d'une musique d'enfer. Quelle erreur de ma part ! Ici, dans leur propre pays, elles ne dansent pas, elles sont déchues. Je les vois dans les cabarets en train de boire et de fumer, ou dans les rues, occupées à lancer à droite et à gauche dans la foule qui circule bruyamment, leurs plus engageantes œillades. Je me trouve dans un bien vulgaire quartier de débauche, et ces femmes sont des prostituées de la dernière catégorie. Horreur ! Fuyons !

Lundi 10 mai. — Une bonne partie de la matinée se passe à des préparatifs de départ et à la mise de mes précédentes récoltes en lieu sûr. C'est demain matin que j'entreprendrai la dernière partie de mon voyage et que je me mettrai en route pour le Mzab, dont 189 kilomètres me séparent encore. Ma place est retenue. Une partie de mes bagages restera ici, et je n'emporterai avec moi que le strict nécessaire.

Digitized by Google

2. OULED-NAÏL EN COSTUME DE CÉRÉMONIE.

(*Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.*)

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Après déjeuner, accompagné de M. Beaulieu, je descends dans l'oasis. La chasse y est difficile à cause des nombreux murs qui séparent les jardins On se perd dans un dédale de sentiers et de séguias. Après les derniers palmiers, on est de suite dans le désert. Là pas de transition. A une forêt d'une exubérance inconnue sous nos climats, succède tout à coup l'aridité nue de la plaine désertique. Avec l'eau cesse la vie. Nous nous dirigeons à l'ouest, en traversant quelques misérables champs d'orge, vers ce qu'on appelle le *Rocher des chiens*, en raison des chiens qui étaient venus habiter là après la prise et le sac de Laghouat par les Français. Je me rappelle les belles pages que Fromentin a consacrées à ces animaux redevenus sauvages, dans son immortel livre sur l'Algérie (*Sahara et Sahel*).

Le Djebel-Tisgarin, où se trouvent les deux monticules entre lesquels est bâti Laghouat, est une chaine de collines rocheuses, allant du nord-est au sud-ouest. C'est le dernier pli de terrain, la dernière ondulation rencontrée dans notre marche vers le sud. A partir de là l'immensité plate du Sahara s'étend à l'infini. Or, le Rocher des chiens est un des points culminants du Djebel-Tisgarin. A son sommet est construite la tour carrée d'un télégraphe optique. Sur son versant méridional est une gigantesque coulée de sable, accumulée là par tous les vents qui depuis des siècles et des siècles ont soufflé sur la contrée. Seules quelques touffes d'une haute graminée, appelée *drinn* par les Arabes, poussent sur cette pente pulvérulente. J'espérais y faire une riche moisson. Mais le sirocco a soufflé de bonne heure cette année, et il a brûlé toutes les plantes sur ce versant exposé au midi. J'explore les rochers, je bats les buissonneux térébinthes qui poussent dans leurs interstices. C'est en vain! Ma récolte est des plus maigres. Assis dans le creux d'un rocher, à l'ombre, je me mets à rêver en contemplant la plaine sans bornes qui s'étale à mes regards et que je traverserai demain. Jaune devant moi, elle s'assombrit peu à peu et finit à l'horizon par une ligne bleue qui la fait ressembler à la mer. Quel est ce nuage de poussière qui s'avance lentement? C'est le courrier de Ghardaïa qui arrive. C'est la voiture qui m'emmènera demain. Mon ami a tôt fait de dévaler la pente et de grimper sur la voiture qui passe à nos pieds. Il viendra me prendre un peu plus tard, son service terminé, non sans se munir de liquides, car la chaleur et le vent m'ont terriblement desséché la gorge. Il m'arrive une heure ou deux après, avec de la bière et de la limonade, que nous dégustons ensemble, avec une indicible satisfaction, sur ce tapis de sables arides.

Digitized by Google

Ces deux jours passés à Laghouat ne m'ont donné que peu d'espèces. Cependant, cette contrée passe pour un véritable paradis entomologique. J'y suis arrivé trop tard, car tout était brûlé cette année, où, dès la fin du mois de mars, même en France, il a fait très chaud. Pressé d'arriver au Mzab, j'y ai aussi trop peu séjourné. Enfin, je n'ai pas chassé au meilleur endroit qui doit se trouver sur les bords de l'Oued-Mzi, un peu en amont de la prise d'eau, ainsi que nous l'apprend M. Pic, qui a fait le même voyage il y a deux ans. Quoi qu'il en soit, voici la liste de ce que j'ai récolté à Laghouat :

Coléoptères.

Cicindela flexuosa F.
Graphipterus luctuosus Dej.
Dromius nigriventris Thoms.
Tachys haemorrhoidalis Dej.
— — var. *socius* Schaum.
— — var. *unicolor* Ragusa.
— *bistriatus* Duft.
— *micros* Fisch.
Gyrinus concinnus Klug.
Xantholinus fulgidus F.
Oxytelus inustus Grav.
— *nitidulus* Grav.
— *intricatus* Er.
Bledius bicornis Germ.
Atheta gregaria Er.
— *pellucida* Fvl.
Falagria desertorum Fvl.
Oligota pusillima Grav.
Catops canellinus Fairm.
Saprinus Osiris Mars.
— *nitidulus* Payk.
Phalacrus maximus Fairm.
— *corruscus* Payk.
Olibrus bicolor F.
Atomaria unifasciata Er.
Enicmus minutus L.
— *transversus* Ol.
Corticaria illaesa Manh.
Telopes lynx Muls.
Trogoderma nobile Rttr.
Anthrenus fasciatus Herbst.
— *pimpinellae* F.
Onthophagus taurus L.
— *Bedeli* Rttr.
Aphodius granarius L.
— *lividus* Ol.
— *nitidulus* F.
Geotrupes Douei Gory.
Hybosorus Illigeri Reiche.
Glaphyrus viridicollis Luc.
Anisoplia pallidipennis Gyll.
Hoplia chlorophana F.
Phyllopertha Lucasi Fairm.
Leucocelis pantherina Gory.
Epicometis squalida L.
Aethiessa floralis F.
Potosia cardui Gyll.
Julodis setifensis Luc.
Anthaxia smaragdifrons var. *polychloros* Ab.
Sphenoptera scabra Gor. et Cast. (non *rotundicollis* Gor. et Cast., d'après Théry).
Acmaeodera 3-foveolata Luc.
Cylindromorphus pinguis Fairm.
Aphanisticus elongatus Villa.
Drasterius bimaculatus Rossi.
Agriotes sordidus Illig.
— — var. *Buyssoni* Pic.
— *modestus* var. *incognitus* Schwartz.
Cantharis mauritanica Luc.
Colotes Ogieri Fairm.
— *Javeti* Duv.
Ebaeus collaris var. *princeps* Ab.
Axinotarsus palliditarsis Ab.
Attalus jocosus Er.
Malachius marginellus Ol.
Melyris rubripes Luc.
Trichodes Saharae Chevr.
Erodius zophosoides Al.
— *bicostatus* Sol.
— *syriacus* Sol. (variété selon Vauloger).
Zophosis approximata Deyr.
— *personata* Er.

Digitized by Google

Adesmia Faremonti Luc.
Microdera sp.?
Micipsa velox Guér. ?
Tentyria longicollis Luc.
Pimelia simplex Sol
— *papulenta* Reiche (variété).
Hoplarion compactum Fairm.
Heliotaurus distinctus var. *plenifrons* Fairm.
Alphitophagus 4-pustulatus Steph.
Lagria hirta L.
— *Poupillieri* Reiche.
Scraptia ophthalmica Muls.
Formicomus caeruleipennis Laf.
— — var. *cyanopterus* Laf.
Mecynotarsus semicinctus Woll.
Anthicus Goebeli Laf.
— *instabilis* Schmt.
— — var. *sabuleti* Laf.
— *olivaceus* Laf.
— *tristis* Schmt.
Stenalia brunneipennis Muls.
Mordellistena stenidea Muls.
Silaria abderoides Chob.
Zonabris calida Pall.
— *gilvipes* Chevrol.
— *impressa* Chevrol.
— *18-punctata* Klug.
Ceroctis corynoides Reiche.
Coryna Bleusei Chob.
— *Allardi* Mars.
Nemognatha chrysomelina var. *nigripes* Sufr.
— — var. *atripennis* Chob. (variété nouvelle).
Anoncodes dispar Dufr.
Larinus onopordinis F.
Hypera parallelipennis Db.
— *guttipes* Cap.
— *plantaginis* Deg.
— *murina* F.
Sitones lineatus L.
— *seriesetosus* Fahrs. (et variété).
Coniatus tamaricis F.
Geranorhinus elegans Seidl.
Sphincticraerus constrictus Mars.
Tychius fuscolineatus Luc.
— *sericeus* Db. ?
— *fulvescens* Db. (espèce nouvelle).
Sibynia primita Herbst.
— *attalica* Gyll.
Nanophyes inconspicuus Bris.
Nanophyes tetrastigma Aubé.
— *pallidulus* Grav.
Ceutorrhynchus micans Bris.
— *rapae* Gyll.
— *nigritarsis* Schultze.
— *sp.* ?
Apion cretaceum Rosenh.
— *Poupillieri* Wenck.
— *galactidis* Wenck.
— *hipponense* Db.
— *malvae* F.
Spermophagus cardui Stev.
Mylabris 5-guttata Ol.
— *luteicornis* Illig.
— *cinerascens* Gyll.
Hylesinus carinaticollis Chob. (espèce nouvelle).
Cryptocephalus fulgurans Raffr.
— *sindonicus* Mars.
— *abdominalis* Weise.
— *rugicollis* var. *virgatus* Sufr.
Pachybrachis incallidus Pic (espèce nouvelle).
Stylosomus bipartitus Fairm.
— *biskrensis* Rey.
Crioceris campestris L. (type et plusieurs variétés insignifiantes).
Pachnephorus Brucki Fairm.
Pseudocolaspis Leprieuri Lefev.
Titubaea attenuata Fairm.
Coptocephala aeneopicta Fairm.
Timarcha punctella Mars.
Longitarsus picipes Steph.
Phyllotreta melaena Illig.
— *procera* Redt.
Podagrica semirufa Küst.
Aphtho ia laevigata Illig.
— *venustula* Kütch.
Hispa atra L.
Coccinella 7-punctata Ol.
Harmonia Doublieri Muls.
Epilachna chrysomelina F.
Adonia variegata Goeze.
— — var. *neglecta* Weise.
— — var. *biconstellata* Sajo.
— — var. *carpini* Fourcr.
— — var. *constellata* Laich.
— — var. *6-punctata* F.
Exochomus nigromaculatus var. *xanthoderus* Fairm.
Scymnus subvillosus var. *pubescens* Panz.
— *rufipes* F.

Digitized by Google

Scymmus interruptus var. *lactificus* Weise.
— — var. *basalis* Redt.
— *Kieseri weiteri* Muls.

Orthoptères.

Heterogamia livida Brunner.
Eremiaphila denticollis Luc.
Truxalis unguiculata Rambur.
Eremobia Claveli Luc.
Ochrilidia tibialis Fischer.
Gryllus hispanicus Rambur.

Hémiptères.

Odontoscelis dorsalis F.
Trigonosoma falcatum Cyrill.
Putonia torrida Stal.
Menaccarus arenicola Scholtz (variété ?)
Carpocoris fuscispinus Boh.
Phyllomorpha algirica Luc.
Coreus affinis H.-S.
Stenocephalus tunetanus Horw.
Coryxus hyalinus F.
— *tigrinus* Schill.
Berytus pilipes Put.
Lygaeus militaris F.
— *punctatoguttatus* F.
Geocoris siculus var. *occipitalis* Duf.
Henestaris laticeps Curtis.
Plinthisus major Horw.
Nabis viridulus Spin.
Calocoris instabilis Fieb. (variété).
— *longitarsis* Reut. (variété; le type, qui est de Biskra, a un dessin plus accusé).
— *sp.* ? (espèce probablement nouvelle, un seul exemplaire).
Camptobrochis punctulata Fall.
Roudairea crassicornis Put.
Auchenocrepis alboscutellata Put.
Haplacha Letourneuxi Leth.
Tettigometra obliqua Panz.
Thamnotettix fenestratus H.-S.
Deltocephalus sp. ?
Aphalacra sp. ? (espèce probablement nouvelle).

Hyménoptères.

Chrysis abbreviaticornis Buyss.
— *Fertoni* Buyss.
Holopyga gloriosa var. *ignicollis* Dahlb.
Mutilla maura L. (femelle).
— *Konigi* Rad. (mâle).
— *argentata* var. *bifasciata* Klug (femelle).
Apterogyna Olivieri Latr. (femelle).
Tapinoma erraticum var. *nigerrimum* Nyl.
Monomorium Salomonis L.
Myrmecocystus bombycinus Rog.
— *albicans* Rog.
— *viaticus* sous-espèce *niger* André.
— — sous-espèce *desertorum* Forel.
Chalicodoma sicula Rossi.
Halictus vestitus Lep.
Nomioides variegatus Ol.
Odynerus cruralis S.
— *tridens* Pérez (espèce nouvelle).
— *simplex* F.
Gorytes 5-fasciatus Panz.
— *pleuripunctatus* Costa.
Stizus melanopterus Dahlb.
Nectanebus Fischeri Spin.
Sphex sulcilabris Pérez (espèce nouvelle).
Tachytes oraniensis Lep.
— *nigritus* Lep.
Pompilus vagans Costa.
Scolia bidens Lep.
— *nigerrima* Pérez (espèce nouvelle).

Un certain nombre d'autres hyménoptères de cette localité n'ont pas encore été déterminés. Parmi eux, se trouvent encore plusieurs espèces nouvelles.

Mardi 11 mai. — Réveil à 2 heures 1/2 du matin. Départ à 3 heures. Au moment de monter dans le coupé, je le vois occupé par deux Mozabites et par un sac d'orge. Pas moyen d'y rien mettre de plus, tout l'espace libre est pris. Comme j'ai retenu et payé ma place à l'avance depuis Boghari jusqu'à Ghardaïa, avec deux jours d'arrêt convenus à Laghouat, je proteste énergiquement

Digitized by Google

auprès de l'indigène chargé de la répartition des voyageurs et des bagages. Ma réclamation est fondée et, chose plus surprenante, écoutée. Le sac d'orge est chargé sur le devant de la voiture. Un des deux Mozabites qui accompagnait son ami pour un bout de chemin est expulsé. Me voilà dans la place avec les honneurs de la victoire. Je m'installe à mon aise. Nous partons. Quelle bonne fortune de n'être que deux dans le coupé ! Aussi cette diligence me paraît-elle plus confortable que les précédentes, alors qu'en réalité elle est peut-être pire. Il fait nuit noire. Petit à petit le jour se lève. Au bout de neuf kilomètres, il faut mettre pied à terre, à cause du sable qui encombre le chemin. J'en profite pour récolter :

Microtelus Lethierryi Reiche.
Prionotheca coronata Ol.
Pimelia simplex Sol.
Scaurus dubius Sol.

Le mauvais passage est franchi, et nous réintégrons nos places respectives. Nous croisons une troupe de soldats en marche d'entraînement. C'est un bataillon d'Afrique. Les hommes se rangent sur les côtés pour nous laisser passer au milieu de flots de poussière. Ils sont pâles sous la clarté encore blafarde du jour levant, ils ont l'air fatigué. Vers 8 heures du matin, il nous faut encore faire un bon kilomètre à pied pour franchir une région par trop sablonneuse. Allons-nous faire ainsi une partie de la route sur nos jambes? Pendant cette marche, je recueille :

Graphipterus luctuosus Dej.
Microtelus Lethierryi Reiche.
Pimelia Valdani Guér.
Gonocleonus margaritifer Luc.

Nous arrivons maintenant dans la région des *dayas*. Cette région a une longueur d'environ cent kilomètres sur une largeur de deux à trois cents. Elle est formée par un immense plateau sans aucune espèce de pente. Seules, de loin en loin, des dépressions à peine sensibles en coupent la monotonie. Les eaux pluviales se réunissent depuis des siècles et des siècles dans ces sortes de cuvettes, en entraînant des limons, des débris végétaux et animaux, qui ont fini, avec le temps, par y former une couche assez épaisse de terre végétale. Ce sont les dayas. La façon dont elles se peuplent est vraiment curieuse. Elle a été exposée par notre grand géographe, Élisée Reclus, avec sa clarté habituelle. Des jujubiers sauvages ne tardent pas en effet à s'installer et à prospérer sur ce riche terrain Leurs épines meurtrières les protègent contre la dent de

Digitized by Google

toute la gent broutonnante. Aussi deviennent-ils rapidement robustes et vigoureux. Plus tard, une graine de pistachier (*Pistacia atlantica*), apportée par un oiseau migrateur ou roulée par le vent, rencontre l'abri protecteur du buisson épineux ; là elle germe, sort de terre ; humble comme la classique violette, elle ne demande qu'à vivre et à grandir dans l'obscurité, et surtout à échapper aux morsures du soleil, du sirocco et du chameau, ses trois ennemis mortels. Au bout de quelques années, sa tige robuste s'élève au-dessus du fourré ; et son premier soin, quand elle peut se suffire à elle-même, braver par sa taille la dent des troupeaux, est d'étouffer sous son ombre épaisse le pauvre buisson auquel elle doit la vie. La reconnaissance serait-elle aussi inconnue parmi les végétaux que chez nombre d'humains ?

Ces pistachiers de l'Atlas, appelés *bétoums* par les Arabes, ont tous une forme réellement étrange. Leur dôme de verdure dessine une demi-sphère parfaitement régulière, toutes les branches s'arrêtant à une distance du sol, qui est de 2 mètres 50 à 3 mètres. Le chameau seul est la cause de cette conformation bizarre, qui fait ressembler ces arbres à de gigantesques parasols, car il rase le feuillage par sa base jusqu'à la plus grande hauteur qu'il peut atteindre.

Quoi qu'il en soit, voilà comment les dayas arrivent à se garnir de grands arbres, qu'on est surpris de rencontrer dans ces parages si déserts. Mais leur croissance est lente et ils mettent des siècles pour arriver à une forte taille. Les plus gros ont jusqu'à 4 et 5 mètres de circonférence. Les bétoums et les jujubiers sauvages ne forment pas la seule végétation de ces bas-fonds. Ils sont en outre tapissés par toute une série de plantes demi-ligneuses et surtout par de nombreuses graminées, qu'aiment à brouter les gracieuses gazelles qui parcourent par petites troupes ces steppes quasi sans bornes. En dehors des dayas, le sol est horriblement sec, aride et désolé. Il est formé par un terrain argilo-calcaire, rouge, comme brûlé. De loin en loin, on aperçoit un chameau à la recherche d'une nourriture problématique. Sa silhouette déformée se profile bizarrement à l'horizon. On le dirait juché sur des échasses, avec un cou à n'en plus finir. Après des kilomètres de plateau nu, on croise une daya de quelques mètres, puis c'est encore le plateau. Une immense et vague tristesse se dégage de ce paysage désolé et horriblement monotone.

Mais le temps est couvert et chaud. Vers 10 heures, le sirocco se met à souffler. Il étend son voile de poussière sur ce morne

Digitized by Google

ensemble, comme un suaire sur un cadavre. C'est une angoisse à fendre l'âme que l'on éprouve alors. Vers 11 heures, nous faisons halte à *Nili*, pour y changer les chevaux et pour y déjeuner sur les provisions emportées par chaque voyageur. Nili est un misérable caravansérail tenu par un vieil indigène, sur le bord d'une assez belle daya, près d'un bordj en ruines. On n'y trouve qu'un peu d'eau saumâtre et du café maure. Notre repas est bientôt pris. Impossible de chasser aux environs à cause du mauvais temps. Autour des chevaux, dans la bouse fraîche, à l'abri d'un pan de mur, je capture cependant :

Thorictus mauritanicus Luc.
Saprinus Osiris Mars.
Onthophagus obsoletus Har.
Tentyria sp.? (espèce nouvelle selon Fairmaire).
Tentyria longicollis Luc.
Crypticus nebulosus Fairm.
Gonocephalum famelicum Ol.
Rhytirhinus horridus Luc.

Le sirocco continue à souffler en tempête toute l'après-midi. Il est aussi violent que le mistral de la basse vallée du Rhône. Mais tandis que celui-ci est un vent froid, l'autre est un vent horriblement chaud. On dirait qu'il sort de la bouche d'un four. De plus, il est chargé d'une fine poussière qui brûle les yeux, dessèche le nez et la gorge, pénètre dans les vêtements, dans les bagages et jusque dans le couffin aux provisions dont notre hôtelier a eu soin de nous munir au départ de Làghouat. Tout à l'heure, en y touchant, le sable nous faisait grincer les dents. Pour éviter l'ophtalmie, je suis obligé de tenir les yeux fermés pendant de longs moments. Quand je les ouvre, on dirait qu'on m'y lance du poivre, tant ils me cuisent. Comment les chevaux peuvent-ils voir leur chemin ? Comment notre postillon indigène arrive-t-il à les diriger ? Chez eux, il y a évidemment grande habitude de la route et accoutumance à ce phénomène atmosphérique. Quelle pénible journée de voyage !

Enfin, à 4 heures 1/2 du soir, nous arrivons au caravansérail de *Tilghemt*. Les cartes et les guides écrivent *Tilremt* et *Tilrem*, mais c'est *Tilghemt* que prononcent et comprennent tous les gens du pays. Depuis Laghouat, c'est après Nili le seul endroit habité que l'on rencontre. Le caravansérail est vaste, entouré d'épais murs crénelés, de construction évidemment récente. Il est situé sur une éminence, au milieu de la plus grande de toutes les dayas de la route. De plus de 100 hectares de superficie, elle contient environ 2 400 bétoums et une grande quantité de jujubiers sau-

Digitized by Google

vages. Le caravansérail est muni d'une citerne qui contient 10.000 hectolitres d'eau, la provision d'une année entière. Un puits néanmoins a été creusé à côté. Malgré ses 77 mètres de profondeur, il ne fournit qu'une médiocre quantité d'eau. Toujours est-il qu'on n'est pas exposé à mourir de soif à Tilghemt. Un général est de passage. Il arrive de Guerrara, une des cinq villes du Mzab, à une centaine de kilomètres dans le sud-est. Il paraît que lui aussi a beaucoup souffert du sirocco. Pendant que Ben-Laïd, un indigène fort intelligent, gardien du caravansérail et excellent cuisinier, nous prépare un repas de Lucullus, je vais explorer la daya, malgré la poussière et le vent. Je dois me borner à soulever des pierres. Le temps est si mauvais qu'il faut un vrai courage pour rester dehors. A chaque instant, je suis aveuglé par le sable. La maigre récolte suivante est la récompense de mes peines :

Orthoptères.

Graphipterus luctuosus Dej.
Amara simplex Dej.
Atheta gregaria Er.
Tachyporus nitidulus F.
Olibrus brunneus Baudi ?
Laemophloeus Perrisi Grouv.
Saprinus Osiris Mars.
Ateuchus sacer L.
Onthophagus nebulosus Reiche.
— *Bedeli* Rttr.
Aphodius hieroglyphicus Klug.
— *longispina* Kust.
— *lividus* Ol.
— *lucidus* Klug.
Leucocelis pantherina Gory.
Epicometis costata Luc.
Acmaeodera acaciae Mayet (espèce tunisienne non encore signalée en Algérie).
Troglops furcatus Ab.
Zygia scutellaris Muls.
Necrobia rufipes Deg.
Adesmia Faremonti Luc.
Tentyria sp. ? (espèce nouvelle d'après Fairmaire).
Pimelia Valdani Guér.
— *interstitialis* Sol.
— *simplex* Sol.
Ocnera hispida Forsk.
Scaurus dubius Sol.
Crypticus nebulosus Fairm.
Hionthis occidentalis Fairm.
Microtelus Lethierryi Reiche.
Opatrum famelicum Ol.
Anemia granulata Cast.
Hoplarion compactum Fairm.
Adelostoma longiceps Reittr.
Nephodes subdepressus Fairm.
Caristela megalops Fairm.
Scraptia ophthalmica Muls.
Anthicus tristis Schmidt.
— *sulcifer* Pic.
Coryna Allardi Mars.
Cossinoderus candidus Ol.
Gonocleonus margaritifer Luc.
Sphincticraerus constrictus Mars.
Tychius longiusculus Db.
Cassida Koechlini Mars.
Lithophilus cordicollis Guér.
Balanomorpha limbata All.

Hémiptères.

Monosteira unicostata Muls. et Rey.
Anthocoris Minki Dohrn.
Isometopus intrusus H.-S. (espèce européenne nouvelle pour l'Algérie).
Geocoris cardinalis Put.

Hyménoptères.

Messor barbarus var. *striaticeps* André.
Tetramorium cespitum var. *semileve* André.
Mutilla capitata Luc. (variété ; femelle).

Digitized by Google

J'ai vainement cherché le rare *Brachymus nobilis* Dej., déjà pris ici en nombre autrefois par mon honorable confrère, le Dr Ch. Martin, de Paris. Pas plus heureux que mes collègues de la Société entomologique de France, MM. Lesne et Pic, mes prédécesseurs en ces lieux, je ne réussis pas à mettre la main dessus. Mais cela n'a rien d'étonnant, car cette belle espèce, amie des bords de l'eau comme toutes ses congénères, ne doit se trouver qu'à l'époque où les pluies transforment la daya en un vaste marécage. Or, pour le moment, elle est d'une sécheresse désolante et l'herbe qui y a poussée est toute jaunie. A mon retour seulement, j'ai appris que ce rarissime coléoptère se prend, pendant la saison sèche, dans les interstices des pierres qui revêtent les parois du profond puits de Tilghemt.

En l'honneur du général, Ben-Laïd a mis les petits plats dans les grands. Nous profitons de la bonne aubaine et faisons un dîner qui eût fait honneur à la plus hospitalière des tables. Nous avons du lièvre, de la gazelle, des crêmes, etc. Au dehors, le sirocco souffle toujours brûlant; aussi étouffons-nous sous la lampe à pétrole suspendue au plafond. Un Arabe aveugle, qui gagne sa vie en jouant de la flûte et de la clarinette et qui se rend avec nous au Mzab, accroupi dans un coin de la pièce, nous charme avec ses mélopées tristes et monotones. Voilà un point du programme que Ben-Laïd, qui fait si bien les choses, n'avait cependant point prévu. Plus fortunés que le général, nous dînons en musique. Dans la salle à manger viennent voltiger, autour de la lumière, des Aphodiens et des Anthiçides que je m'empresse de recueillir.

Nous allons repartir à 10 heures du soir. Il est inutile de se coucher. Le temps passe vite avec quelques cigarettes et quelques tasses d'excellent kaoua. Le sirocco tombe petit à petit et la lune se lève à l'horizon. Quelle belle nuit! Montons en voiture maintenant et tâchons de dormir.

Mercredi 12 mai. — A 2 heures du matin, nous arrivons au relai de *Setaffa*. Le gardien et sa femme veillent encore avec deux militaires, alourdis par le sommeil, au milieu des verres vides. Nous ne trouvons à boire qu'une demi-tasse de café additionné de l'eau douteuse d'un fond de carafe. Je trouve qu'avec les 50 centimes demandés, c'est payer un peu cher un aussi détestable breuvage. Des *Aphodius* attirés par la lumière courent sur la table crasseuse. Tant à l'aller qu'au retour, nous avons pris dans cette localité les coléoptères suivants :

Digitized by Google

Saprinus Osiris Mars.
Thorictus Foreli var. *Bonnairei* Wasm.
Onthophagus obsoletus Har.
— . *Bedeli* Rttr.
Aphodius longispina Kust.
Zophosis personata Er.
Tentyria longicollis Luc.
— *sp* ? (espèce nouvelle d'après Fairmaire).
Pimelia Valdani Guér.
— *interstitialis* Sol.
— *simplex* Sol.
Ocnera hispida Forsk.
Scaurus dubius Sol.
Microtelus Lethierryi Reiche.

Il fait une nuit superbe, magnifiquement éclairée par une lune éclatante. A partir de Setaffa, on quitte la région des dayas, pour entrer dans celle de la *Chebka*. *Chebka* en arabe signifie *filet*. Nous sommes en effet dans les mailles d'un filet gigantesque. Au plateau uniformément aplati d'hier a succédé aujourd'hui un plateau raviné, fissuré, tourmenté. La roche est à nu presque partout. Ce ne sont que montées et descentes. Aussi, grands dieux ! que de cahots, que de secousses par ici ! La Chebka devait être primitivement un plateau uni. Mais les pluies qui y sont tombées depuis des milliers et des milliers d'années, l'ont creusé de ravins et d'oueds qui suivent la direction de sa pente, car il est incliné légèrement du nord-ouest au sud-est. Élevé au nord de sept à huit cents mètres, il n'en a plus au sud que deux à trois cents. Il se prolonge jusqu'au-delà d'El-Goléah, sur une longueur d'environ 350 kilomètres et une largeur de plus de 100. Le plateau de la région des dayas est à peu près horizontal, et c'est pourquoi il n'a pu être désagrégé par l'action des eaux. Une faible inclinaison est cause de la ruine lente de celui de la Chebka.

Le jour levant nous démasque un pays grisâtre, accidenté, pierreux, rocheux, couvert de mamelons, de crêtes, de ravins. La végétation est analogue à celle de la région des dayas, mais encore plus maigre et plus clairsemée, si possible. Triste, bien triste contrée. Dans l'intérieur de la voiture, la petite flûte du musicien indigène reprend sa chanson monotone et semble saluer l'astre du jour qui émerge d'un lointain monticule tout déchiqueté. Nous avons quitté la vallée de l'*Oued-Setaffa* et nous suivons celle de l'*Oued-Soudane*, de plus en plus profonde. Vers 7 heures du matin, nous apercevons, à droite, sur la montagne, une kouba blanche, carrée, formée de quatre arceaux supportés par des colonnettes, surmontée d'un toit pointu. Du sommet de la voûte intérieure pend une banderolle rouge qui flotte sous les efforts du vent. C'est le tombeau de quelque saint marabout. *Berriane*, la première ville du Mzab, ne doit pas être loin maintenant.

Digitized by Google

Tout à coup, après avoir contourné la montagne qui est à notre gauche, nous apercevons une vaste oasis et au-dessus des palmiers, dans le lointain, une colline couverte de masures carrées à trous noirs qui sont des maisons, surmontée d'une singulière tour tétragonale, haute, grêle, qui ressemble à une cheminée d'usine et qui est le minaret de la mosquée. Le contraste entre ce coin plein de vie et le désert mortel que nous venons de quitter est trop frappant pour ne pas impressionner vivement l'esprit. On éprouve ce qu'on a ressenti dans les gorges d'El-Kantara, quand, après avoir quitté les dernières pentes verdoyantes des hauts plateaux, on entre subitement, sans transition, dans le désert pierreux de Biskra. Ce sont des sensations qui ne s'oublient plus.

Nous longeons toujours le lit de l'Oued-Soudane. La route suit sa rive droite, et l'oasis commence sur sa rive gauche. Sous les palmiers sont des grenadiers, des figuiers, des vignes. De nombreux travailleurs sont occupés à moissonner l'orge dorée qui a mûri sous ces deux étages de verdure. Des tourterelles blanches et grises voltigent et roucoulent de tous côtés. Les poulies des puits grincent sous l'effort des cordes qui tirent l'eau des entrailles de la terre. Des murs en terre sèche couronnés d'épines séparent les jardins les uns des autres. Que ce spectacle repose agréablement la vue et comme il nous émeut profondément ! L'aveugle monte sur le siège à côté du cocher et se met à jouer, de toute la force de ses poumons, ses airs les plus entraînants. Aussitôt les portes des jardins s'ouvrent et toute la population est là pour contempler notre arrivée sensationnelle.

Nous passons près d'un cimetière situé à notre droite. La place de chaque corps y est indiquée par une pierre dressée et par des quantités d'objets plus disparates les uns que les autres : vieilles cruches cassées, boîtes de conserves défoncées, ossements blanchis de chameaux ou de chevaux, feuilles de palmiers flétries, etc.

La ville que nous avions perdue de vue est là maintenant devant nous. Nous franchissons triomphalement une porte de l'enceinte aux sons bruyants de la clarinette. On sort sur le pas des portes. Il y a foule bientôt autour de notre véhicule. Tel l'empressement autour d'une voiture de charlatan à orchestre sonore, un jour de foire ou un dimanche à la sortie de la messe, dans nos villages méridionaux. Un petit bout de rue est traversé. Nous nous arrêtons devant un café maure, auprès duquel se trouve l'écurie des chevaux du relai. Mais je n'ai pas de temps à perdre. Après avoir bu mon kaoua et jeté un coup d'œil sur les grossiers

Digitized by Google

dessins des murs représentant une locomotive, un bateau, et destinés à donner à ceux des indigènes qui n'ont pas voyagé une idée de ces singulières machines, je m'empresse de profiter de quelques instants de liberté pour capturer, sous un soleil de plomb, les insectes suivants, auxquels j'ajoute ceux qui ont été rencontrés par M. Bayonne, plus tard, au commencement de septembre, dans la même localité :

Coléoptères.

Sphaeridium bipustulatum F.
Saprinus chalcites, Illig.
Carpophilus hemipterus L.
— *mutilatus* Er.
— *ochropterus* Fairm. (espèce d'Obock, nouvelle pour l'Algérie).
Cybocephalus pulchellus Er.
Telopes lynx Muls. (variété ou espèce nouvelle).
Trogoderma nobile Rttr. (type et deux variétés).
Anthrenus x-nigrum Rttr.
Anthrenops bellulus Chob. (espèce nouvelle).
Anthrenodes umbellatarum Chob. (sous-genre nouveau et espèce nouvelle).
Anthrenodes umbellatarum var. *albidipennis* Chob. (variété nouvelle).
Aphodius granarius L.
— *longispina* Kust.
— *lividus* Ol.
Rhyssemus coluber Mayet.
Eremazus unistriatus Muls.
Phyllognathus Sialeus F.
Agrypnus notodonta Latr.
Melyris ruficolor Chob. (espèce nouvelle).
Cis striatulus Mell.
Zophosis personata Er.
Tentyria longicollis Luc.
Tentyria sp.? (espèce nouvelle d'après Fairmaire).
Micipsa cursor Guér.
Oxycara trapezicollis Chob. (espèce nouvelle).
Pimelia Valdani Guér.
— *interstitialis* Sol.
— *simplex* Sol.
Ocnera hispida Forsk.
Microtelus Lethierryi Reiche.
Scaurus barbarus Sol.
— *dubius* Sol.
Opatroïdes punctulatus Brull.
Himatismus Perraudieri Mars.
Formicomus cyanopterus Laf.
Anthicus quisquilius Thoms.
Decatoma argentifer Pic (= *Henoni* Fairm).
Sphincticraerus constrictus Mars.
Gymnetron Mauritii Db.
Hypera punctata F.
Tituhaea 8-punctata F.
Lithophilus cordicollis Guér.
Pharus varius Kirsch ?
Exochomus nigromaculatus var. *xanthoderus* Fairm.
Scymnus Reatenbacheri Muls.
— *interruptus* var. *rufescens* Weise.

Hémiptères.

Odontoscelis dorsalis F.
Tholagmus Chobauti Put. (espèce nouvelle).
Pyrrhocoris aegyptius L.
Coranus niger Ramb.

Hyménoptères.

Myrmecocystus viaticus sous-espèce *desertorum* Forel.
Pheidole pallidula Nyl.
Bembex oculata D.
Cerceris subannulata Pérez (espèce nouvelle).
Quelques autres hyménoptères sont encore innommés.

Digitized by Google

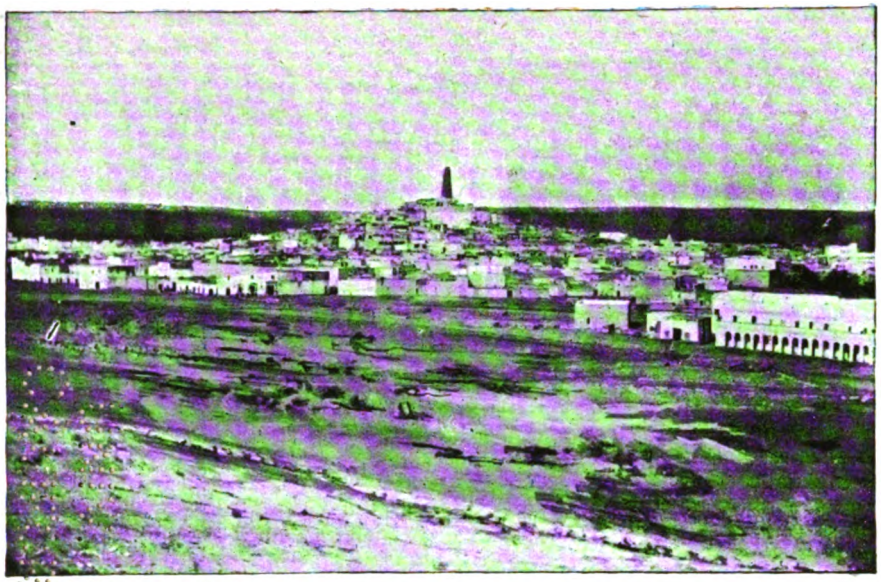

3. VUE DE GHARDAÏA.

(Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.)

Digitized by Google

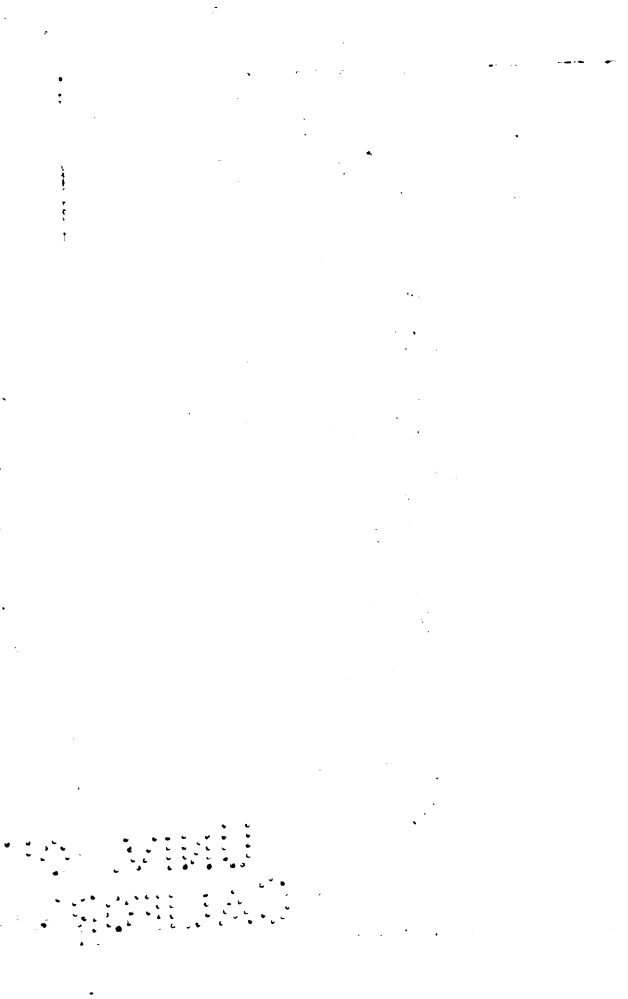

Digitized by Google

A 9 heures, il faut remonter en voiture. L'oasis a bientôt disparu. Nous entrons dans une région désolée, absolument identique à celle de ce matin. Tous les sommets des montagnes, formés d'une partie plate plus ou moins étendue, sont à même hauteur ; sur leurs flancs se voient les assises horizontales qui les composent. C'est la preuve qu'un plateau uni a primitivement existé dans cette région. Les gorges, les ravins que nous voyons sont l'effet de l'action érosive des eaux pluviales. Mais, ciel ! quels déluges, quelles cataractes n'a-t-il pas fallu pour désagréger à ce point cette immense étendue ?

De loin en loin des amas triangulaires de pierrailles se profilent sur les crêtes voisines. Leur but était, avant l'existence de la route, d'indiquer le chemin au voyageur égaré. C'était comme le fil d'Ariane de ce véritable labyrinthe. La végétation devient de plus en plus rare. Sur de nombreux points elle disparaît tout à fait. A partir de midi, le temps se couvre et le sirocco recommence à souffler. Cette Chebka déserte et triste prend alors un aspect lugubre. De brunes, les rocailles deviennent, par places, noires comme le charbon. Ce qui peut avoir poussé entre les pierres est brûlé, de la couleur du sol, indistinct. Le paysage est gris de cendre sur un ciel gris d'acier. Que la route est longue ! Nous n'arriverons jamais. La chaleur est suffocante. Les braves petites mules de notre attelage sont couvertes d'une boue grisâtre, formée de poussière et de sueur.

Vers 3 heures, un casque blanc point sur la route ; plus loin, un second casque blanc. Mon bon ami M. Bayonne est venu m'attendre. Son appareil photographique en main, il a tôt fait de croquer notre modeste équipage. Il monte à côté de moi dans le coupé. Que de choses à nous dire ! Mais le second personnage est bientôt rejoint. Il m'est présenté. C'est M. Aubert, commis des Postes et Télégraphes, compatriote et ami de M. Bayonne. La connaissance est vite faite.

Ghardaïa n'est pas loin. Au commencement d'une descente, on nous fait mettre pied à terre. Nous sommes brusquement arrivés sur le bord d'une profonde et large déchirure du plateau. Entre deux rives de rochers fauves et escarpés, un immense fleuve de sable jaune coule là, sinueux, sous nos pieds. De toutes parts des taches d'un vert sombre tranchent sur ce tapis éclatant ; ce sont des bouquets de palmiers. Auprès de chacun d'eux, la grossière bâtisse d'un puits. Devant nous, un peu à droite, perché sur un mamelon qui se dresse dans l'oued comme un îlot, la ville de

Digitized by Google

Ghardaïa avec le gigantesque minaret de sa mosquée en forme d'obélisque. En face de nous, sur un crête rocheuse, de l'autre côté de la découpure, le bordj français, et plus loin, sur le plateau d'en face, la tour carrée d'un *blockhaus* ou poste d'observation ; à gauche la ville de *Mélika*, juchée sur un escarpement ; plus loin, en aval, les villes de *Beni-Isguène* et de *Bou-Noura*. Perdues dans la plaine, de blanches constructions mauresques, parmi lesquelles mes amis me montrent l'hôtel des Postes et Télégraphes. Sur ce tableau, qu'on jette le voile transparent de la poussière que soulève le sirocco, et on aura une idée de la façon dont le Mzab s'est offert à mes regards surpris, étonnés, ravis.

Une route en colimaçon mène au bas de la rampe. Nous la suivons lentement à pied, émerveillés par le spectacle étrange et bien nouveau de ce Mzab que nous avions tant désiré voir. Derrière nous, le courrier grince et glisse sur ses roues entravées par de fortes chaînes de fer. A l'extrémité de la pente, nous remontons en voiture, mais pas pour bien longtemps, hélas ! Des dunes de sable poussées par le vent ont envahi la route. Notre véhicule a toutes les peines du monde à les franchir. Nous voici arrivés enfin. Nous débarquons juste devant la poste. Il y a douze jours que je suis parti d'Avignon. Neuf journées bien remplies ont été employées à faire la route. Je suis maintenant à 660 kilomètres d'Alger et à 1.600 kilomètres, en chiffres ronds, de chez moi.

Mes amis m'installent dans la petite habitation qu'ils m'ont préparée près de la poste et retournent à leurs travaux, un instant interrompus en l'honneur de mon arrivée. J'ai vite fait toutefois de m'échapper pour commencer mes recherches sans retard. Le sirocco, en me remplissant les yeux de poussière, m'empêche de chasser et oblige bien vite l'imprudent à rentrer. Néanmoins je suis satisfait, j'ai soulevé quelques pierres et j'ai déjà fait une petite récolte. La température maximum de la journée a été 37°. Hier il y a eu 39°. A 6 heures du soir le canon tonne et fait longuement retentir les échos de la vallée. Est-ce en mon honneur tout ce bruit ? Non, c'est demain l'*Aïd-el-Kebir* ou *fête du mouton*. C'est demain le premier jour d'une nouvelle année de l'hégire, le jour de l'an des Musulmans. La soirée passe vite en compagnie de mes amis, d'ailleurs fort occupés par leur bureau. Nous nous couchons sans nous être dit tout sur ce que nous avions à nous raconter.

Jeudi 13 mai. — A 6 heures du matin, vingt coups de canon viennent me rappeler au sentiment de la réalité. Le Mzab est en

Digitized by Google

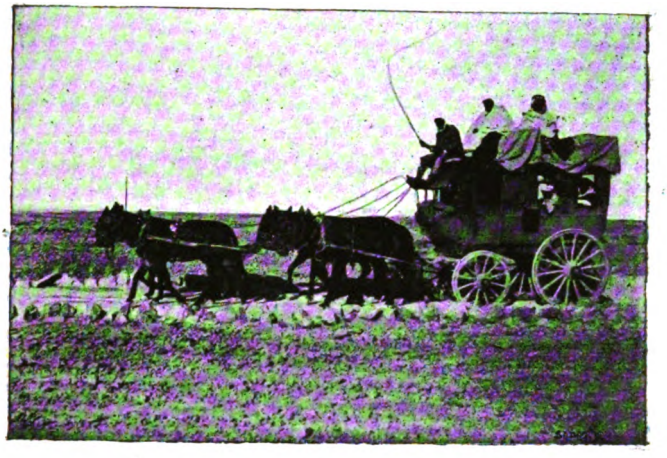

4. LE COURRIER DE LAGHOUAT A GHARDAIA.
(*Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.*)

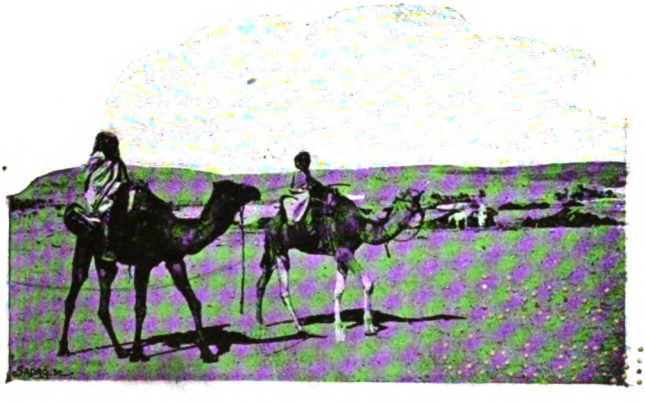

5. COURRIER D'OUARGLA ARRIVANT A GHARDAIA.
(*Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.*)

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

Digitized by Google

fête aujourd'hui. Dès le point du jour les hommes vont au cimetière prier sur la tombe de ceux qui ne sont plus ; l'après-midi, c'est le tour des femmes. Cette pieuse visite des tombes ne cesse qu'au milieu du jour, alors que la chaleur devient cuisante. Tout le monde met du linge propre et revêt ses plus beaux habits. En signe de réjouissance, les femmes et les fillettes se noircissent le bout du nez et se teignent largement en brun au henné le dedans des mains. A table, on fait bombance. Beaucoup de maisons retentisssent du matin au soir du son des *derboukas*, depuis de longs mois silencieuses, car les réjouissances, interdites par une religion sévère, sont rares au Mzab. Cette musique rythmée, qui se compose seulement de quelques notes, est terriblement monotone. Une fantasia à pied, où la poudre parle bruyamment, termine enfin la fête.

Le bâtiment de la poste, qui avait été primitivement installé dans une tour misérable de l'enceinte de Ghardaïa, est une construction carrée, percée de petites fenêtres, surmontée d'une terrasse, précédée d'une sorte de porche, où l'on est abrité du soleil et de la pluie..., quand il pleut. Cette minuscule villa est située dans le fond de l'Oued-Mzab, au milieu de jardins, à peu près à égale distance de *Ghardaïa* et de *Mélika* et à deux kilomètres seulement de *Beni-Isguène*, ce qui facilite beaucoup le service. A deux pas de la poste, se trouve une suite de trois ou quatre petits logements n'ayant qu'un rez-de-chaussée et composés de deux pièces. C'est l'un de ces confortables appartements que j'occupe. La fenêtre carrée de ma chambre est grande comme l'avant-bras. La croisée est dépourvue de carreaux de vitres. Une caisse renversée me sert de table de toilette. Quant à l'autre pièce, mieux éclairée, munie d'une fenêtre minuscule et d'une porte, elle me servira de cabinet de travail. MM. Bayonne et Aubert viendront y prendre leurs repas avec moi. Cette combinaison, fort bien comprise, me permettra de ne point mettre les pieds à la poste et évitera à mes amis tous ennuis pouvant résulter de ma présence en ce lieu consacré.

Mais j'ai hâte de sortir. Aussitôt après le premier déjeuner, escorté de mes deux amis que j'ai armés de flacons et de filets, je me mets en quête d'insectes. Nous nous dirigeons vers le côté par lequel je suis arrivé hier. Non loin de la route, est un cimetière analogue à celui de Berriane. Chaque tombe est marquée par une pierre brute plantée debout à l'endroit de la tête, sans aucune espèce d'inscription. De nombreux pots-à-eau cassés, des plats

Digitized by Google

fêlés, des morceaux de verre encombrent la place où repose le corps. Mais ici, plus de vieilles boîtes de fer blanc, plus d'ossements blanchis, plus de feuilles de palmier flétries. J'ai cherché à savoir quelle est la raison d'un si singulier usage. Il a tout simplement pour but, à défaut d'épigraphe, de faire reconnaître, par la famille du défunt, le tombeau d'un parent à l'aide d'objets usuels, sans valeur, faciles à reconnaître au premier coup d'œil. Sur le lieu de sépulture des personnages importants, on élève un petit monument carré, creusé d'une niche, peint à la chaux. Un mur bas, envahi par le sable, entoure le cimetière. Au nord, les dunes ont déjà recouvert un grand nombre de tombes. Ce lieu funéraire est un excellent endroit de chasse. Nombre de plantes y poussent en toute liberté, respectée par la dent des troupeaux. J'y fais une abondante moisson, qui me remplit d'une joie vraiment indécente dans ce champ de repos.

De là nous allons explorer les jardins voisins. A l'ombre de grands palmiers poussent des carottes, des fèves et quelques autres légumes de nos pays. Mais ici, sous un soleil de feu, l'air est excessivement sec, la terre est avide d'eau et rien ne pousserait sans un arrosage incessant. L'Oued-Mzab est sans valeur à ce point de vue, car il n'y coule un peu d'eau que tous les treize ou quatorze ans. Quant à la pluie, comme elle ne tombe que tous les trois ou quatre ans et en quantité très variable, il n'y faut guère compter. L'homme doit donc tirer du sol toute l'eau dont il a besoin.

Cette eau se trouve au fond du lit de l'Oued-Mzab, à une profondeur qui varie entre 35 à 40 mètres environ. De nombreux puits, revêtus à l'intérieur d'un enduit de pierres de taille, vont la trouver à ce niveau. Un système ingénieux d'outres, de cordes et de poulies l'amène à la surface. La traction animale, aidée par celle d'un domestique nègre ou du propriétaire, est la seule force motrice utilisée. De chaque côté de la margelle du puits s'élèvent deux solides montants en maçonnerie. Ces murs portent une poulie à leur partie supérieure et au ras de la margelle un rouleau de bois. Sur la poulie roule une corde à laquelle est suspendue une outre volumineuse appelée *delhou*, d'une contenance de 20 à 30 litres, tenue béante à son orifice supérieur par un cercle rigide et fermée en bas par une manche flexible qui vient s'appliquer contre ses flancs. Une corde qui passe sur le rouleau tient cette manche ainsi fortement relevée. Supposez que l'on tire avec ensemble sur ces deux cordes à la fois. L'appareil une fois plein remontera sans qu'une

Digitized by Google

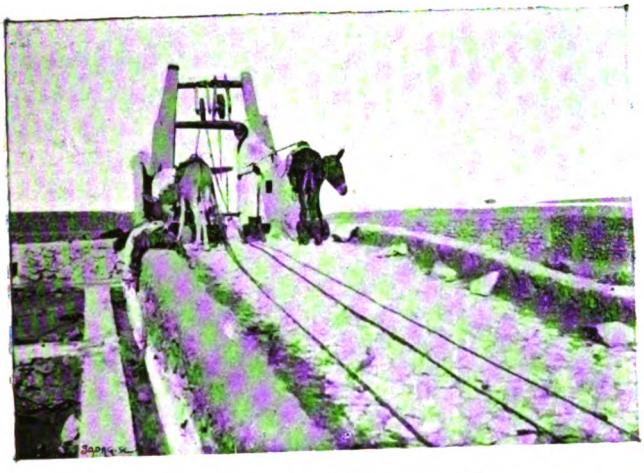

6. PUITS DANS LE MZAB.
(Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.)

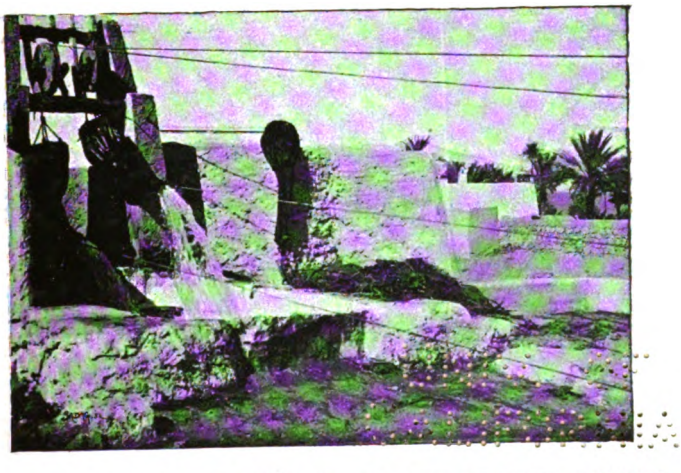

7. LES « DELHOUS » ARRIVÉS AU SOMMET DE LEUR COURSE ASCENSIONNELLE SE VIDENT AUTOMATIQUEMENT.
(Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.)

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

Digitized by Google

goutte d'eau soit perdue. Il arrivera ainsi entre les deux montants en pierre, où un dernier effort le hissera tout à fait. La corde qui tient l'outre suspendue l'élèvera jusqu'au-dessous de la poulie, mais celle qui tient la manche et qui passe sur le rouleau au niveau de la margelle attirera au contraire cette manche en avant et en bas. Toute l'eau s'écoule alors avec fracas dans un bassin, d'où elle passe dans d'autres bassins plus petits et finalement dans des rigoles en maçonnerie très bien comprises, pour aller s'étaler sur toute l'étendue de la propriété, mais principalement au pied des palmiers. Ces arbres sont, on le sait, de grands buveurs. Ils doivent avoir la tête dans le feu et les pieds dans l'eau. Le feu ne manque pas ici, ni l'eau non plus; mais un labeur incessant doit arracher celle-ci du sein de la terre. Il est accompli par des mulets, des chevaux, des ânes, des chameaux et quelquefois par des hommes seuls. Pour faciliter l'effort de la traction, un chemin pavé part en droite ligne du puits et plonge dans une tranchée profonde. Un esclave nègre, plus ou moins affranchi, guide généralement les différentes bêtes de somme employées à ce travail. Je le vois courbé sous l'effort, tirer de toutes ses forces sur les cordes tendues. Au son de sa voix, les animaux s'arrêtent, se retournent, évoluent avec une merveilleuse précision. On dirait qu'elles comprennent ce qu'elles font. Souvent deux outres sont montées à la fois. En voici une petite tirée par un âne et une autre plus grande tirée par un chameau, sous la conduite d'un nègre admirablement découplé. Dans ce cas, il y a deux poulies l'une à côté de l'autre et un seul rouleau. C'est merveille de voir la régularité et la rapidité avec laquelle ce travail s'accomplit. J'ai passé de longs moments à contempler ce spectacle. Les poulies grincent, l'eau bruit, les sabots ferrés frappent le pavé, le nègre commande d'une voix brève, tandis que de tous côtés roucoulent les tourterelles blanches et grises. Chaque pays a sa physionomie propre, ses sons particuliers, ses odeurs spéciales même. Avec l'ouïe seule, on reconnaîtrait sans peine celui-ci, tant les sons qui frappent l'oreille, du matin au soir, le caractérisent bien.

Près de ces puits, au pied de ces quelques palmiers, voici de singuliers bouchers. Ils sacrifient des chèvres et des boucs pour la fête de l'Aïd-el-Kébir. Tout le monde ne mangera pas du mouton ce soir au Mzab. D'un coup de couteau rapide, ils tranchent la gorge de ces pauvres bêtes, en leur tenant la tête tournée vers l'est, c'est-à-dire du côté de la Mecque. Le sang jaillit des carotides en fumant et va rougir le sable jaune. A l'aide d'un roseau intro-

Digitized by Google

duit obliquement dans une petite entaille, des enfants sont occupés à souffler de l'air de toute la force de leurs poumons dans le tissu cellulaire de ces cadavres pantelants. Puis la peau est rapidement enlevée, et tandis qu'elle trempe dans l'eau d'un bassin, l'animal est rapidement débité en morceaux. Un essaim de grosses mouches bleues tourbillonne autour des opérateurs. Mon ami Bayonne, qui ne voyage jamais sans son appareil photographique, prend plusieurs clichés de cet abattoir en plein vent.

Midi n'est pas loin. Retournons vite à la maison. Jusque vers dix heures du matin, la chaleur est à peu près supportable. Mais à partir de ce moment jusque vers quatre heures, elle devient intolérable. Le soleil a l'air d'être au zénith. Il nous darde de ses plus brûlants rayons. La sueur ruisselle sur notre corps. Mais elle est vite évaporée. Le froid produit par cette évaporation rapide, nous enlève un nombre considérable de calories et nous permet de lutter contre une chaleur vraiment tropicale. Quelle soif aussi à notre arrivée ! Les verres d'eau fraîche coupée d'une ou deux cueillerées à café d'absinthe, se succèdent à court intervalle, dans notre gosier altéré.

Il n'y a pas d'autre eau ici que celle des puits. Comme elle est fréquemment tirée, elle n'a aucun mauvais goût. Filtrée par le sable, elle est très saine. Aussi la fièvre paludéenne et la fièvre typhoïde sont-elles inconnues dans ce pays. La dysenterie et les affections du foie, assez souvent compliquées d'abcès, sont les seules maladies règnantes. La mortalité est faible au Mzab. Elle est seulement de 2 pour 100 et par an, ce qui donne à la vie humaine une durée moyenne de 50 années. Que de villes en Europe envieraient un semblable coefficient mortuaire ! Je crois que la salubrité de ce pays doit être attribuée en grande partie à la pureté de l'eau. Elle est très fraîche quand on la retire des puits. Mais elle ne tarderait pas à perdre cette agréable température, si l'on n'avait imaginé les *afrads*. Les afrads sont de petites outres en peau de bouc, des delhous en miniature, avec les poils de la fourrure tournés en dehors et l'intérieur séché, puis goudronné. On les suspend dans l'embrasure des portes et des fenêtres, partout où il peut y avoir un courant d'air. L'eau qui humecte leurs longs poils s'évapore activement, et il se produit pour cet ingénieux petit instrument ce qui se produit pour notre propre corps, une déperdition de calorique et par suite du refroidissement.

La nourriture que prennent mes amis, et qui est aussi soignée que possible en raison de ma présence, est en somme assez

Digitized by Google

agréable. Mais que d'ingéniosité ne doivent-ils pas déployer pour dresser les menus ! Ils n'ont à leur disposition que du mouton atrocement dur, de la chèvre plus coriace encore ou des poulets étiques. Quant aux légumes du pays, ils contiennent plus de fibres ligneuses que d'amidon. Pour donner une idée de cette pénurie de vivres, la pomme de terre, cette ressource des ménagères, ne pousse pas au Mzab. On a cherché à l'acclimater, mais sans succès. Aussi les conserves jouent-elles un grand rôle sur la table de MM. Bayonne et Aubert. Mais elles sont chères à Ghardaïa et pas très variées. Par contre, le sucre est bon marché ; il vient de Gabès, et des caravanes le transportent ici en contrebande, car les douaniers du Sahara n'existent pas encore. Le vin est excellent ; il est fourni à bon compte aux fonctionnaires par l'administration, qui les approvisionne aussi du pain quotidien. Quant à l'eau, elle leur est apportée tous les matins dans de petits tonnelets par deux soldats du train et deux mulets. Comme serviteurs, ils ont un cuisinier nègre, Messahoud, garçon honnête, intelligent, travailleur, et un petit domestique arabe, Saad, très dégourdi et très débrouillard.

Une partie de l'après-midi est consacrée par nous à l'histoire du Mzab, de ses mœurs et de ses coutumes, au courant desquels mes bons amis s'empressent de m'initier.

Les Beni-Mzab ou Mozabites sont des musulmans schismatiques. Ils sont pour les disciples du Coran à peu près ce que sont les protestants à l'égard des catholiques. On les appelle *kharedjites* ou *sortants,* parce qu'ils sont sortis de la bonne voie, et encore *kouimes* ou les *cinquièmes*, parce qu'ils forment une cinquième secte en dehors des quatre sectes orthodoxes de l'islanisme, qui sont les *Maleki, Hanafi, Ambeli* et *Chafaï.* De leur côté, les Mozabites prétendent avoir conservé la religion de Mahomet dans toute sa pureté primitive. Ils ont peut-être raison, car ils ont certainement une grande supériorité morale sur les autres Arabes.

Le schisme auquel se rattache la secte mozabite date de l'an 38 de l'ère musulmane. On l'appelle *ouhabisme,* du nom de son premier chef *Abd-Allah-ben-Ouhab.* Les *ouhabites* voulaient que le kalife, chef de la religion, fût nommé au choix unanime des musulmans, alors que cette dignité était héréditaire et ne pouvait être donnée qu'à un membre d'une certaine tribu à laquelle appartenait Mahomet. Cette doctrine, en somme fort juste, fut la cause de guerres et de persécutions qui ont duré plusieurs siècles et qui se sont terminées par l'écrasement des ouhabites.

Ce qui empêche les Mozabites d'être orthodoxes, c'est en somme

Digitized by Google

ce différend sur la manière de nommer le kalife. Mais aujourd'hui, où il n'y a plus de kalife, tout le monde devrait être d'accord. Il n'en est rien cependant, et les autres musulmans les considèrent toujours comme des hérétiques, bien que les coutumes et les pratiques de leur culte n'offrent aucune divergence fondamentale d'avec le leur.

Peu de temps après l'origine du schisme, les ouhabites se séparèrent en deux branches : les *ibadites*, disciples d'*Abd Allah-ben-Ibad*, et les *safrites*, disciples d'*Abd-Allah-ben-Safeur*. Les Beni-Mzab sont ibadites. Aussi l'expression de Mozabites est-elle une appellation géographique et non une dénomination religieuse. Aujourd'hui même, il y a encore des ibadites à Ouargla, dans le Nedjed et l'Oman, provinces de l'Arabie centrale et orientale, dans le djebel Nefousa au sud de Tripoli, dans l'île de Djerba en Tunisie et à Zanzibar.

L'ibadisme pénétra dans les pays barbaresques vers le milieu du huitième siècle de notre ère. Il s'étendit par Tripoli, Kairouan et le sud de l'Algérie jusqu'au Maroc, ralliant les tribus berbères de la race de *Zenata*, qui occupaient cette vaste région. La nouvelle secte se donna des chefs dont l'un, *Abd-er-Rahman-ben-Rousteur*, d'origine persane, fonda la ville de *Téhert*, aujourd'hui *Tiaret*, et y établit la capitale de son empire. Cent cinquante ans plus tard, en l'an 908 de notre ère, le dernier chef ibadite, *Yakoub-ben-Afelah*, descendant du fondateur de la dynastie, fut battu et chassé de Téhert. Il alla se réfugier à Ouargla, où il fut rejoint par tous ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur foi. Pendant de longues années, cette ville servit de capitale à l'ibadisme. Plusieurs bourgs, aujourd'hui en ruines, furent fondés à cette époque dans l'Oued-Mia, à peu de distance d'Ouargla.

Puis ce pays ne fut plus un asile assez sûr pour les ibadites, qui, en l'an 1012, allèrent fonder la ville d'*El-Ateuf* dans l'Oued-Mzab. Cette région n'était pas déserte. Elle était occupée par la tribu zénatienne des *Beni-Mzab*, qui y avait des cultures et des demeures. Cette tribu adopta les croyances ibadites, et, en revanche, elle donna son nom aux émigrés qui se fondirent avec elle. Trente-cinq ans plus tard, *Bou-Noura* fut fondé, puis, successivement, *Ghardaïa*, *Mélika* et *Beni-Isguène*, le long du lit de l'Oued-Mzab. Au siècle suivant seulement, *Berriane*, au nord de la Chebka, et *Guerrara*, à l'est, furent bâtis par les Beni-Mzab.

Les sept villes que nous venons d'énumérer existent encore aujourd'hui. Elles forment la *Confédération du Mzab* dont Ghardaïa

Digitized by Google

est la capitale. Elles sont toutes bâties sur le même plan et elles se ressemblent à s'y méprendre, ainsi qu'il sera facile de le constater par l'examen des gravures ci-jointes. Construites sur des hauteurs, elles sont entourées de murailles bastionnées, qui ne résisteraient pas à nos canons, mais qui les mettaient parfaitement à l'abri des pillards du désert, avant que nous les eussions placées sous la protection de notre drapeau. Les maisons sont bâties en pierres jaunâtres enduites de mortier et souvent peintes à la chaux. Le minaret carré de la mosquée, en forme de cheminée d'usine, construit en terre glaise durcie, domine tout l'ensemble. Le ksar a l'air d'une masse d'argile en train de cuire au soleil. Au pied de l'éminence sur laquelle la ville est construite, s'étend un oued sans eau où, grâce aux puits, prospèrent, par places, des palmiers et, à leur ombre, des jardins.

Ghardaïa en amont, Mélika et Bou-Noura sur la rive gauche, Beni-Isguène et El-Ateuf sur la rive droite, sont bâties le long de l'Oued-Mzab. Berriane est construit au confluent de l'Oued-Soudane avec l'Oued-Ben-Loth. Quant à Guerrara, il est situé sur l'Oued-Zéguerir. La carte qui se trouve à la fin de ce travail montre la position respective de ces différentes villes.

Toutes les sept réunies ont une population de plus de 30.000 âmes ; Ghardaïa, la plus importante, a 12.000 habitants ; Ben-Noura et Mélika, les deux plus petites, ont, la première, 1.500 habitants, et la seconde 1.200 seulement. Près de 200.000 palmiers, arrosés par plus de 3.000 puits, sont cultivés par les Beni-Mzab. Toutefois, l'agriculture n'est pas leur seule occupation. Des menuisiers, des forgerons, des cordonniers, des potiers, des armuriers, des marchands et surtout des commerçants qui envoient des dattes dans le Tell, en échange des indispensables céréales, se trouvent répandus dans la population. Quant aux femmes, elles travaillent dans l'intérieur des maisons à tisser des haïks, des burnous, des couvertures et des tapis. Très habiles dans cette industrie, elles livrent chaque année au commerce un produit estimé à près de 750.000 francs.

La terre est ingrate au Mzab. Elle ne produit que sous l'influence d'un labeur acharné. Aussi les habitants y seraient-ils tous misérables si une bonne partie de la population masculine ne s'expatriait pendant des années, à l'époque de l'âge adulte. Quiconque a un peu voyagé en Algérie y a vu partout des Mozabites. Semblables à nos Auvergnats, auxquels ils ont été assez justement comparés, ils se trouvent dans toutes les villes, où ils exercent, pour gagner leur vie,

Digitized by Google

les professions les plus variées. Ils excellent surtout dans celle de marchand d'étoffes et de tissus. Intelligents, laborieux, sobres, économes, ils finissent par ramasser un petit pécule. Leur fortune faite, ils reviennent au pays, achètent une maison, un jardin, des palmiers, prennent un ou plusieurs domestiques et finissent ainsi tranquillement leur vie, parvenant en général jusqu'à un âge assez avancé.

Cette existence lointaine ne les empêche pas de se marier dans leur pays. Ils ont le droit d'épouser quatre femmes, comme tous les musulmans ; mais ils ne profitent guère de cet avantage et sont généralement monogames. Comme aucune femme mozabite ne peut quitter la confédération, ils laissent leur épouse à la maison, ne revenant la voir que de loin en loin, souvent après des années. Quelquefois pendant cette longue absence, un enfant vient au monde. Il n'en est pas moins accueilli avec joie par la famille, car les Mozabites, comme les Arabes d'ailleurs, croient que le fœtus peut parfois s'endormir des mois et des mois dans le sein de sa mère. Si un Mozabite épouse une femme étrangère, il ne peut l'amener dans la confédération et il est forcé de vivre loin de celle-ci. Mais comme tous les Beni-Mzab sont très attachés à leur rude pays, ces unions sont fort rares.

Les fortunes de deux à trois cent mille francs sont assez communes au Mzab. Mais l'ostentation n'est pas admise, et les gens riches s'habillent et vivent comme tout le monde. Les femmes, par exemple, sont toutes vêtues d'une façon identique. Quand elles sortent dans la rue, un grand haïk d'un blanc sale les enveloppe de toutes parts, ne laissant même qu'un seul œil de libre et tellement dans l'ombre, qu'il est difficile de voir s'il est beau ou laid. Que deviendraient nos élégantes grandes dames et nos coquettes demi-mondaines dans ce pays où la toilette est à ce degré primitive, à ce point sévère ?

Les Mozabites sont habillés d'une gandoura serrée au corps par une ceinture. Cette sorte de chemise est en coton pendant l'été et en laine multicolore pendant l'hiver. Ils sont coiffés d'une chéchia recouverte d'une pièce de cotonnade blanche, qui encadre la figure, comme le voile de mousseline celle des Arabes. Le burnous et le haïk ne sont portés que par les gens d'une condition élevée. Aux pieds, ils ont des babouches en marocain jaune ou rouge et à semelles en cuir de chameau. Pour aller dans le sable, ils se chaussent d'espèces de bottes lacées par devant. Il est frappant de voir combien ces deux chaussures répondent à celles que portaient les

Digitized by Google

Romains, et qui avaient reçu les noms de *socci* et de *cothurni*. Le costume des hommes et des femmes rappelle d'ailleurs énormément celui des anciens conquérants de la Numidie et de la Barbarie.

La race mozabite diffère beaucoup de la race arabe, et il est facile de les distinguer l'une de l'autre. Les Beni-Mzab se rapprochent des Kabyles, qui sont comme eux d'origine berbère. Ils ont la face large et aplatie, le nez fort, la bouche grande avec des lèvres épaisses, l'œil très noir, enfoncé sous des sourcils épais et bien arqués, les cheveux et la barbe bruns, le teint pâle, mat. La femme est petite, moins élancée que la femme arabe, plus épaisse ; ses pommettes sont souvent roses, ses cheveux fréquemment frisés.

En principe, les mœurs sont assez pures au Mzab. Ainsi l'adultère est sévèrement puni. La femme qui a trompé son mari est enfermée pendant trois mois dans une chambre dont on mure la porte ; par un trou réservé dans le toit de cette pièce, on lui jette tous les jours un morceau de galette et quelques dattes, juste de quoi l'empêcher de mourir de faim. Quant à son complice, il est condamné à la bastonnade, à une forte amende et au bannissement. Ces châtiments exemplaires n'empêchent pas la foi conjugale d'être souvent violée. Mes amis, qui sont garçons, m'en racontent de belles sur ce sujet, et désireux de faire cesser mon étonnement, ne manquent pas, quelques jours plus tard, de me donner une démonstration péremptoire de ce relâchement des mœurs, beaucoup plus réel qu'apparent.

L'usage des liqueurs fermentées est puni de la bastonnade et d'une amende assez considérable.

Il est défendu de fumer, de priser ou de chiquer. Pour justifier cette interdiction, les lettrés racontent que lorsque le diable fut chassé du paradis, il urina à la porte et que de cette souillure naquit une plante de tabac. Aujourd'hui, les Européens peuvent fumer dans l'intérieur des villes ; mais il y a quelques années, la vue de la fumée d'une cigarette eût suffi pour amener un conflit.

Il est interdit d'adresser la parole à une femme dans la rue. Cette faute est punie d'une amende de 25 *riels* (un *riel* vaut 2 fr. 50) et d'un exil de deux années. Mais pour que la peine soit appliquée, il faut que la femme aille se plaindre elle même à l'assemblée des notables.

Chaque ville du Mzab forme une petite république qui se gouverne elle-même, au moyen d'une sorte de députation ou *djemahah*, formée par les élus de chaque fraction de la ville ; pour être nommé

Digitized by Google

membre de la djemahah, il faut être marié, avoir des enfants et posséder une certaine fortune. Que n'en exige-t-on autant en France de tous les amateurs du pouvoir public ?

La djemahah est chargée de répartir et de percevoir l'impôt, de l'exécution et de la réglementation de la police, du jugement des crimes, délits et contraventions. Elle applique les peines édictées par un code ou *kanoun*. Chaque ville a son kanoun spécial, différant peu en général de celui des autres villes de la confédération. Toutes les fonctions de la djemahah sont gratuites. Excellente mesure qui amènerait moins d'ambitieux et d'incapables dans nos assemblées parlementaires !

Les questions touchant aux intérêts communs du Mzab sont examinées par une réunion générale composée de délégués de toutes les djemahahs. Elle se tient sur un point situé entre Ghardaïa et Mélika et appelé *Djemahah-Ammi-Laïd*. C'est une plate-forme bâtie à 1 mètre 50 au-dessus du sol. Cette djemahah générale a qualité aussi pour trancher les différends qui peuvent naître entre deux ksours. Au Mzab, le pouvoir civil est subordonné au pouvoir religieux. Le *cheik* des tolbas ou chef des prêtres est de droit président de la djemahah de chaque ville. De même le *cheik-baba* ou chef de toute la caste des tolbas, préside la djemahah générale de la confédération.

L'instruction est donnée gratuitement par les tolbas. Elle est très répandue au Mzab, et il y a peu d'enfants qui ne sachent lire, écrire et compter. Cette culture intellectuelle facilite beaucoup la réussite ultérieure des Mozabites dans les affaires.

La langue mozabite est un idiome berbère. Elle fait partie des dialectes zénatiens. Elle ressemble énormément au langage employé par les Kabyles du Djurjura. Toutefois, les sons durs et gutturaux y prédominent comme dans tous les dialectes sahariens.

Pas plus que les Kabyles, les Mozabites n'ont de caractères d'écriture pour fixer leur langue sur le papier, tandis qu'il n'en est pas de même chez les Touaregs.

Mais c'est là un inconvénient de peu d'importance, car tous les hommes écrivent et parlent purement l'arabe. Beaucoup d'entre eux connaissent le français, qu'ils ont appris dans les villes du Tell et même l'italien parlé en Tunisie et l'espagnol usité dans la province d'Oran. Ils ont vraiment une réelle aptitude pour apprendre les langues étrangères.

La nourriture des Mozabites est des plus simples. Ils vivent surtout de blé dont ils font du couscous et d'excellentes ga-

Digitized by Google

8. ENFANT ARABE ET ENFANT MOZABITE.

(*Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

lettes ; de lait, de beurre et de fromages donnés par de nombreux troupeaux de chèvres ; d'œufs, de légumes, fèves, carottes, navets, oignons, aulx, piments, courges, melons, choux ; de viande de mouton et de chèvre, etc. Comme tous les musulmans, ils ne touchent jamais au porc. Par contre, ils mangent du chien, et c'est pour cette raison que cet animal est rare au Mzab. Leur grand régal est le *messouar* ou *méchouar*, appelé *méchouhi* par les Arabes. C'est un mouton entier, rôti d'une seule pièce, qu'on mange à dents et à griffes, c'est-à-dire sans couteau ni fourchette, à la façon des vautours.

En dehors des Mozabites, il y a encore au Mzab des Arabes, des Juifs et des Nègres. Les Arabes étaient autrefois chargés de la protection des villes contre les ennemis venus du dehors. Ils campaient en dehors des murs, sous la tente. De mercenaires qu'ils étaient primitivement, un certain nombre sont devenus propriétaires et se sont installés à demeure dans le pays, après y avoir acheté jardins et maisons. C'est ainsi qu'à Ghardaïa il y a les *Médalah*, à Berriane les *Ouled-Yahia*, et à Guerara les *Atatcha*. Ils comptent de cinq à sept cents âmes dans chacune de ces villes. Ces fractions sont appelées *Zaouïas*, bien qu'elles n'aient aucun caractère religieux. Les Mozabites voudraient bien se débarrasser de ces Arabes qui sont querelleurs, tapageurs, débauchés, maintenant qu'ils n'ont plus besoin d'eux. Mais ils ne le peuvent légalement plus.

Il existe à Ghardaïa une colonie juive de 750 âmes environ. Originaire de l'île de Djerba, elle a été accueillie dans la ville dès les premiers temps de sa fondation. Ces juifs habitent un quartier à part. Ils ont deux puits à eux et il leur est interdit de prendre de l'eau ailleurs. Ils ont une synagogue et un cimetière séparés. Ils ne peuvent rien posséder dans l'oasis et ils n'ont ni un jardin, ni un palmier. Ils sont pauvres, sales, méprisés. Leurs enfants sont cependant très beaux, bien supérieurs, au point de vue esthétique, à ceux des Mozabites et des Arabes. Les hommes sont obligés de laisser pousser leurs cheveux au-devant des oreilles, ce qui fait facilement reconnaître leur religion. Quant aux femmes, elles sortent sans voile dans la rue. Elles sont jolies quand elles sont jeunes, mais une obésité précoce ne tarde pas à les déformer au point de les rendre repoussantes. Beaucoup de ces israélites sont bijoutiers. Il est curieux de remarquer à quel point ils ont cherché à s'assimiler aux Mozabites, pour tout ce qui ne touche pas à leur religion, qui, seule, a empêché une fusion complète.

Digitized by Google

Des nègres esclaves ou affranchis se trouvent dans toutes les villes du Mzab. L'esclavage est loin d'y être complètement aboli, comme on le croit généralement en France. Chaque année, il y arrive, avec les caravanes venant du sud, des noirs du Soudan. Ils sont achetés dans le pays, surtout pour cultiver les jardins. Toutefois, ils sont libres de quitter leurs maîtres, si bon leur semble, et ceux-ci ne peuvent plus, comme autrefois, les poursuivre. Ils sont bien traités au Mzab, presque comme les membres de la famille. Aussi la plupart, sachant qu'il leur faudra toujours travailler pour vivre, préfèrent rester chez leurs maîtres.

Au moment de l'annexion du Mzab à la France, il y avait dans les différentes villes 327 esclaves nègres et 961 affranchis.

Pour être complet, il faut ajouter qu'une quarantaine de familles de *Chaâmbas* de *Metlili* se sont fixées à Mélika.

L'annexion a eu lieu il n'y a pas encore seize ans, à la fin de l'année 1882. Nous n'avions commencé à nous préoccuper du Mzab qu'après la prise de Laghouat, emportée d'assaut par le général Pélissier, le 4 décembre 1852. Une convention, datée du 24 janvier 1853, servait, depuis près de 30 ans, de lien à nos relations avec ce pays. Moyennant un tribut annuel d'une cinquantaine de mille francs, les Beni-Mzab pouvaient voyager et commercer librement et en toute sécurité dans nos possessions algériennes, vivre à leur guise dans leurs villes, mais devaient fermer leurs marchés à nos ennemis et les repousser par la force. Pendant longtemps, ils respectèrent cette sorte de traité. Puis ils s'imaginèrent de se tourner contre nous. Ils vendirent des armes et de la poudre aux insurgés de l'Oranais, ils assassinèrent des amis de la France, ils ne firent plus cas des reproches qui leur étaient adressés. D'ailleurs, nous ne pouvions plus laisser la traite des noirs se continuer dans ce petit pays enclavé dans nos possessions. En conséquence, l'annexion fut résolue, et, le 10 novembre 1882, une colonne forte de 1.200 hommes et de 500 chevaux ou mulets, partit de Laghouat pour le Mzab, sous les ordres du général de la Tour-d'Auvergne. Le 14, elle était à Berriane, et, le 17, elle arrivait devant Ghardaïa. Nous ne rencontrâmes aucune résistance, et la réunion du Mzab à la France s'effectua littéralement sans coup férir, malgré quelques réclamations des tolbas, dont l'influence prépondérante était ainsi ruinée. Le 30 novembre, la proclamation solennelle de l'annexion du Mzab à la France eut lieu, et, en même temps, on donna l'investiture aux nouveaux chefs indigènes. Le même jour, on posa

Digitized by Google

9 ENFANTS JUIFS DE GHARDAÏA.

(Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.)

Digitized by Google

Digitized by Google

la première pierre du bordj, qui fut assis sur une croupe rocheuse, en face de Ghardaïa, dans une position qui met sous son canon toute cette ville, celles de Mélika et de Beni-Isguène et même, par le tir indirect, celle de Bou-Noura. Les 20.000 francs d'amende pour Berriane et les 60.000 francs pour Ghardaïa furent payés en quelques jours, sans la moindre difficulté. Les travaux de construction du bordj ont été finis en 1884. Ils ont nécessité des frais considérables, soit pour le transport de l'eau, soit pour la fabrication de la chaux. Le sable et la pierre se trouvaient cependant en abondance sur place. Tous les genêts du Sahara, ou *retem*, furent coupés dans un rayon de 25 à 30 kilomètres autour de Ghardaïa, pour subvenir à l'alimentation des fours à chaux. Un puits de 42 mètres 50 fut creusé dans l'intérieur du bordj. Bien que d'un faible débit, il est suffisant pour alimenter la garnison en cas de blocus.

Les Mozabites sont plus commerçants que guerriers, et nous n'avons pas grand chose à redouter de leur côté. D'ailleurs, ils sont satisfaits de l'occupation de la France. Moyennant une rétribution relativement faible, nous faisons admirablement leurs affaires. Une route a été créée de Ghardaïa à Laghouat; une autre va à Metlili des Chaâmbas, à une quarantaine de kilomètres dans le sud, dans la direction d'El-Goléah ; une troisième mène jusqu'à Ouargla. Un courrier part tous les jours impairs pour Alger et et un autre en arrive tous les jours pairs. Le télégraphe relie le Mzab à Laghouat, à Ouargla, à El-Goléah. Un téléphone est même installé entre Ghardaïa et un poste de coupure, situé à mi-chemin d'El-Goléah, celui d'*El-Hadrada*, grâce auquel il est possible de localiser les dérangements qui se produisent sur cette ligne d'un développement de près de 300 kilomètres. Tous les chemins sont sûrs. Plus besoin d'Arabes à leur solde pour les garder contre les *rezzouns* (pluriel de *razzia*) des pillards du désert. La plus grande facilité est donnée au commerce. Enfin, un puits artésien, dont nous parlerons plus loin, est creusé pour tâcher d'amener la fertilité dans cet aride pays. N'est-ce pas là des bienfaits dont les Mozabites devraient nous être reconnaissants ?

Le climat du Mzab est celui du sud de l'Algérie. Cependant, dans la vallée légèrement encaissée de l'Oued-Mzab, la température est peut-être encore un peu plus élevée que dans les vastes plaines sablonneuses du Sahara. En hiver, le thermomètre, par les nuits les plus froides, ne descend pas au-dessous de + 4° centigrades. Mais, en revanche, aux mois de juillet et d'août, il arrive vers le

Digitized by Google

milieu du jour dans les environs de 50°. Les nuits sont relativement fraîches à cause de l'altitude où se trouve encore placé Ghardaïa, 550 mètres au-dessus du niveau de la mer. M. Bayonne a plusieurs fois constaté cette année, à la fin de juillet, dans le milieu du jour, 48° à midi et 23° seulement à 9 heures du soir. Moi-même en mai, j'ai toujours été obligé de mettre le soir une veste de drap.

Comme je l'ai déjà dit, il ne pleut pour ainsi dire jamais au Mzab. Tous les trois ou quatre ans, il tombe assez d'eau cependant pour assurer le débit des puits. Mais ce n'est que tous les treize ou quatorze ans que coule l'Oued-Mzab. Toutefois, pendant les premières années qui ont suivi l'occupation française, il a plu à chaque automne. Nos partisans n'ont pas manqué de voir dans cet heureux événement la preuve qu'Allah était satisfait du nouvel état de choses. En mai, un soir, par un temps orageux, après un fort sirocco, j'ai vu tomber quelques gouttes de pluie. A peine sur le sol, elles étaient évaporées. On eût dit que l'eau du ciel s'évanouissait dans cet air horriblement sec et qu'elle se transformait en vapeur avant d'avoir touché terre.

C'est le vent du sud-est qui amène la pluie, jamais le vent du nord, comme on serait tenté de le croire. Ce phénomène n'a lieu qu'en automne, en octobre ou novembre. Quand le temps est menaçant et que de gros nuages noirs couvrent le ciel, toute la population est sur les terrasses. Les enfants et les femmes poussent des cris aigus, les hommes déchargent les lourds tromblons réservés pour les fantasias, tout le monde invoque Allah et le prie de faire pleuvoir. C'est un spectacle excessivement curieux que ce branle-bas général dans ces villes, d'habitude si calmes et si tranquilles. Grâce peut-être à tout ce bruit, car on sait que les détonations qui ébranlent l'atmosphère ont le don de faire crever les nuages et qu'il pleut en général le soir des batailles, les cataractes du ciel s'ouvrent enfin. Alors un délire frénétique s'empare de tous ces gens. Pendant un moment, les *youyous* des femmes sont assourdissants et les fusils ne s'arrêtent plus. Puis un peu de raison revient dans ces cerveaux surexcités, et chacun va au jardin voir si les rigoles sont en bon état et si l'eau suit bien son cours légitime, car l'eau des crues elle-même est partagée. Elle arrive des barrages par de grands canaux, qui ne sont pas autre chose que les chemins d'accès des jardins de l'oasis, chemins bordés de chaque côté par des murs percés à leur base de trous par où rentre l'eau. Les torrents venus des flancs de la

Digitized by Google

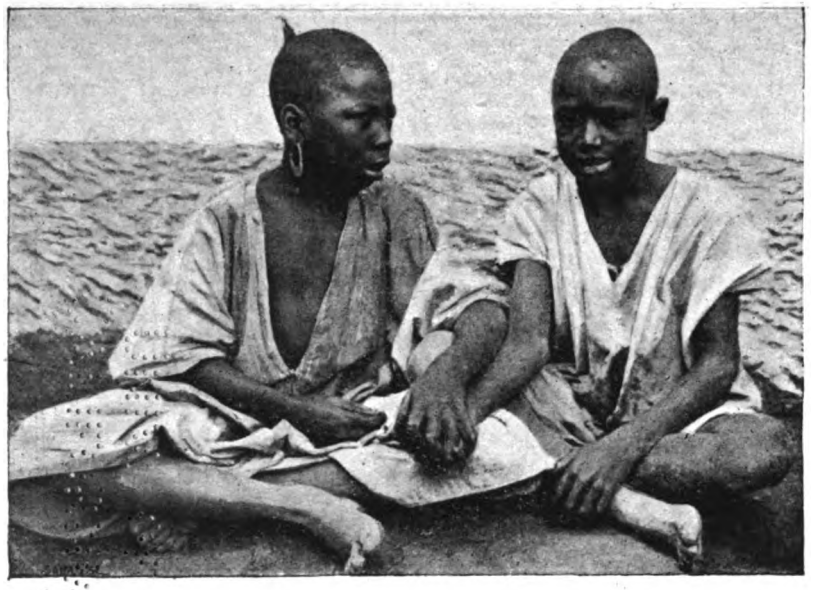

10. JEUNES NÈGRES DU SOUDAN VENDUS ENCORE DE NOS JOURS AU MZAB.

(Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.)

Digitized by Google

Digitized by Google

vallée sont eux-mêmes captés avec soin et dirigés vers les jardins. Des digues en maçonnerie, construites avec beaucoup d'art, empêchent les eaux de l'oued de s'écouler plus avant et les obligent à s'enfoncer dans le sol. En temps de pluie, tout le monde est tenu de travailler à la réparation de ces barrages, si par hasard ils menacent de faiblir sur quelque point. Hommes, femmes, enfants, personne n'oserait refuser son concours à cette corvée générale. Si l'averse ou l'orage a été suffisant pour faire couler l'oued, les Beni-Mzab se frottent les mains et sont dans la jubilation, car d'une année les palmiers n'auront plus besoin d'eau et le pénible labeur des puits pourra pendant des mois être interrompu. Si l'oued n'a pas coulé, l'eau sera abondante dans les puits et l'année tout de même fructueuse, grâce à ce surcroît d'arrosage. Mais ce qui fait le bonheur des uns fait, hélas ! le malheur des autres. MM. Bayonne et Aubert ne redoutent rien autant que les ruisseaux célestes. A peine, en effet, Mahomet a-t-il permis leur irruption sur terre, que ses fidèles disciples se précipitent au télégraphe et à la poste, pour annoncer la bonne nouvelle aux Mozabites des quatre coins de l'Algérie et de la Tunisie. C'est une avalanche de lettres et de dépêches qui tombe sur ces pauvres amis et un surcroît de travail qui les tient en haleine pendant plusieurs jours et plusieurs nuits de suite. Les télégrammes sont généralement rédigés en français, mais dans quel français et avec quelle orthographe, ô grammaire ! ô Littré ! On me cite tel télégramme ainsi libellé : « Tombi lo bocou, tot le Mzab il ai blan. » Phrase *sabir* qui signifie : « Tombé l'eau beaucoup, tout le Mzab il est plein. » Ou encore tels autres : « Sommes tous pleins au Mzab. » — « Le *zouil* (barrage) il est plein, » etc. D'autres parlent de *Bouchemgam*, *Bouchem*, etc., qui servent à désigner certains quartiers du territoire, certains jardins, etc.

Au milieu de ces causeries instructives, l'histoire naturelle n'est pas oubliée, comme de juste. Mes amis me disent que dans la Chebka vivent, en dehors de la gazelle vagabonde, deux mammifères qui ont fait de cet horrible désert leur séjour favori, l'un est le mouflon à manchettes, que l'on trouve dans toutes les montagnes arides du sud algérien, notamment dans la partie méridionale du département d'Oran, et aussi en Corse et en Sardaigne ; l'autre est une espèce qu'on peut placer entre la marmotte et le cochon d'Inde, c'est le « *goundi* » des Arabes, le *Ctenodactylus Gundi* des naturalistes. Un autre Ctenodactyle a été décrit du Mzab par Lataste sous le nom de *Massoutiera*. L'autruche par-

Digitized by Google

courait autrefois cette région désolée. Je n'en veux pour preuve que le passage suivant, d'une lettre du fameux explorateur Duveyrier, écrite de Ghardaïa et datée du 27 juin 1859. Il vient de quitter Guerrara le 21 et de franchir l'Oued-Neça. « En sortant de l'oued, écrit-il, nous vîmes un troupeau d'autruches dans le lointain, je leur tirai un coup de carabine, mais je m'étais bien trompé sur la distance qui nous séparait d'elles ; la balle ne les fit pas même bouger. Elles avaient leurs petits. » Depuis longtemps le gracieux oiseau a disparu de ces parages et, aujourd'hui, il faut aller beaucoup plus au sud pour le rencontrer. Nous avons vu que la tourterelle abonde dans l'oasis de Berriane et dans celles de l'Oued-Mzab. C'est la même tourterelle que celle de France. J'en ai vu un nid, amas grossier de paille et d'herbes sèches, au milieu d'une touffe de jujubier. Il contenait deux œufs. Dans les oasis du sud de la province de Constantine, à Sidi-Okba notamment, c'est une tourterelle différente qui roucoule dans les palmiers, la tourterelle du Sénégal (*Turtur Senegalensis*), verte et grise. Une pie grièche en demi-deuil, noire et blanche, est aussi bien commune au Mzab. Elle est appelée *Lalla Messahouda* par les indigènes. Elle empale de nombreux coléoptères, des Mélasomes surtout, aux pîquants des feuilles de palmier. J'avais promis à M. Olivier de récolter de nombreux reptiles pour lui permettre de compléter ses études sur la faune herpétologique du sud de l'Algérie. Je n'ai malheureusement rencontré que les neuf espèces suivantes, qu'il a bien voulu examiner et nommer :

Stenoctactylus guttatus Cuv. Petit Geckoïde nocturne des Hauts-Plateaux et du Sahara.

Ptyodactylus lobatus Geoffr. Pas rare à la limite du désert et des Hauts-Plateaux.

Tarentola mauritanica L. — Très commun partout, dans les maisons, les vieux murs, les rochers, le creux des palmiers, etc.

Tarentola neglecta Str. — Un jeune individu de détermination douteuse. Espèce saharienne.

Uromastix sp. ? (= *spinipes* Oliv. et non Daud.) Primitivement pris par M. Olivier pour un jeune d'*U. acanthinurus* Dum. et Bibr., puis confondu avec *U. spinipes* Daud. ; il s'agit en réalité d'une espèce distincte propre, au nord du Sahara algérien et très rare.

Acanthodactylus boskianus Daud. — Commun dans le désert, où il court avec rapidité sur le sable en redressant verticalement

Digitized by Google

la queue dont le dessous est agrémenté d'une belle teinte rose vif.

Eremias guttulata Licht. — Commun dans tout le désert.

Scincus officinalis Laur.— Le scinque officinal, poisson de sable, ou *cherchemena* des Arabes, commun dans tous les sables du désert.

Sphenops capistratus Gerv. — Espèce du Sahara septentrional.

J'ajoute à cette trop courte nomenclature les deux espèces suivantes, qu'on m'a dit être communes au Mzab, mais que je n'ai point rencontrées moi-même :

Varanus arenarius Dum. et Bibr., le *varan* ou *ourane*, qu'Hérodote appelait un *crocodile terrestre*, commun dans le sud et souvent long d'un mètre.

Cerastes cornutus Forsk., la redoutable *vipère à corne*, la *lefah* des Arabes, dont la morsure est trop souvent mortelle. Commune aussi dans le sud. Particulièrement dangereuse en été, quand elle est surexcitée par la chaleur. Elle vit surtout au pied des touffes de jujubier. Au Mzab, elle se trouve principalement dans le sable des oueds de la Chebka.

J'ai essayé de faire récolter des lézards et des serpents par de jeunes indigènes. Mais les Arabes aussi bien que les Mozabites ont une peur atroce de ces animaux, et il ne m'a pas été possible d'en obtenir par leur concours. D'ailleurs, les reptiles m'ont semblé rares au Mzab, et les observations de mes amis n'ont fait que me confirmer dans cette idée.

Je vais maintenant donner ici la liste des insectes que j'ai rapportés du Mzab ou que mes amis m'ont envoyés de là-bas du mois d'août 1896 au mois de juin 1898. MM. Bayonne et Aubert, attachés au service des postes et télégraphes, M. Silvent, directeur des écoles du Mzab, ont droit à toute la reconnaissance de la science. Très occupés déjà par leur profession, ils ont consacré une grande partie de leurs loisirs à ces recherches minutieuses, patientes, et souvent pénibles en raison de la température élevée qui règne en été dans le pays. Qu'il me soit permis ici de remercier chaudement ces amis pour leur zèle scientifique, et particulièrement M. Bayonne, dont le dévouement ne s'est pas lassé un seul instant pendant les longs mois qu'il a passés dans cette sauvage solitude. Grâce aux investigations de ces précieux collaborateurs, la faune du Mzab sera dorénavant mieux connue. Comme récompense, leur nom restera attaché à quelques-unes des nombreuses espèces nouvelles qu'ils ont découvertes.

Digitized by Google

J'ai déjà donné plus haut la liste des insectes pris à Berriane. Je ne les citerai pas de nouveau ici où je ne comprendrai que ceux trouvés dans l'Oued-Mzab, depuis le commencement des jardins de Ghardaïa au nord-est, jusqu'à la fin de ceux d'El-Ateuf au sud-ouest, et sur le plateau ou dans les ravins de la Chebka au nord et au sud de cette partie de l'oued. J'ajouterai cependant à cette liste les quelques espèces prises par Letourneux ou par M. Pic et que mes amis ou moi n'avons pas retrouvées. Elles sont citées dans *Miscellanea entomologica*, année 1897 (tome V), pages 117 et suivantes. J'indiquerai chaque fois cette provenance avec soin par le nom de l'inventeur mis entre parenthèses.

A part une jolie variété d'*Ino globulariae*, nous n'avons pas récolté de Lépidoptères, cette chasse nécessitant un matériel spécial et des recherches particulières.

Les Diptères recueillis par nous n'ont pas encore été nommés, faute du naturaliste compétent que je n'ai pu trouver.

Les Névroptères ont été vus par MM. E. de Selys-Longchamps et R. Mac-Lachlan. La plupart sont des Myrméléonides encore inconnus qui seront décrits plus tard. Un seul petit Névroptère nouveau a été décrit sous le nom de *Croce Chobauti*, par M. R. Mac-Lachlan dans le *Bulletin de la Société entomologique de France*, 1898, p. 169.

M. E. Simon a bien voulu étudier les Arachides, M. A. Finot les Orthoptères, M. le Dr A. Puton les Hémiptères, M. le Dr C. Emery les Formicides, M. R. du Buysson les Chrysides, M. E. André les Mutillides, M. J. Pérez les autres Hyménoptères, dont un grand nombre restent malheureusement encore sans nom.

Quant aux Coléoptères qui constituaient le véritable objectif de mes recherches, ils ont été nommés par MM. L. Bedel, A. Fauvel, E. Reitter, F. Guillebeau, E. Abeille de Perrin, J. Desbrochers des Loges, H. du Buysson, J. Bourgeois, A. Théry, L. Clouet des Pesruches, M. Pic et moi.

J'adresse mes bien vifs remercîments à tous ces précieux collaborateurs, car c'est surtout à eux que revient le mérite scientifique de cet opuscule.

Les espèces nouvelles citées dans les listes précédentes et dans les suivantes ont été ou seront décrites dans différentes publications, françaises autant que possible, consacrées à l'entomologie.

Digitized by Google

Coléoptères.

Cicindela flexuosa F.
Calosoma Olivieri Dej.
Cymindis leucophthalma var. *setifensis* Luc.
Metabletus fuscomaculatus Motsch.
Blechrus plagiatus Duft.
Brachynopterus rufulus Bed. (genre nouveau et espèce nouvelle.)
Graphipterus luctuosus Dej.
Anthia 6-maculata F.
Scarites striatus Dej.
Heteracantha depressa Brul.
Bleusea deserticola Bed. (un seul sujet de cette espèce avait été trouvé à Tougourt.)
Liocnemis Cottyi Coq.
Orthomus barbarus Dej.
— *longulus* Reiche.
Sphodrus leucophthalmus L.
Tachys parvulus var. *curvimanus* Woll.
Sphaeridium bipustulatum F.
Cercyon quisquilius L.
Aleochara crassiuscula Sahl.
— *nitida* Grav.
— *puberula* Klug.
— *Bonnairei* Fvl.
Tachyporus pusillus Grav.
— *nitidulus* F.
Leptacinus batychrus Gyll.
Atheta gregaria Er.
— *sordida* Marsh.
— *pavens* Er.
Falagria naevula Er.
Oligota inflata Mars. (variété.)
Creophilus maxillosus L.
Philonthus aterrimus Grav.
— *longicornis* Steph.
— *sordidus* Grav.
Oxytelus sculpturatus Grav.
— *nitidulus* Grav.
Bledius Husseini Quedtf.
Oncophorus Pirazolii Epp.
Trogophloeus halophilus Kiesenw
Paussus aethiops Blanch.
Enoptostomus Chobauti Guilleb. (espèce nouvelle.)
Laemophloeus pusillus Schh.
— *ferruginens* Steph.
Platysoma algirum Luc.
Hister bimaculatus L.
Saprinus Osiris Mars.
— *Pharao* Mars.
— *chalcites* Illig.
— *semipunctatus* F.
— *Moyses* Mars.
— *immundus* Gyll.
— *tunisius* Mars.
— *aegyptiacus* Mars.
— *speculifer* Latr.
— *metallescens* Er.
— *figuratus* Mars.
— *rufipes* Payk.
— *gilvicornis* Er. (variété.)
— *Solieri* Mars.
— *biskrensis* Mars.
— *sp.?* (espèce nouvelle d'après Théry.)
Teretrius pulex Fairm.
Pyracoderus Lemoroi Guilleb. (variété.)
Cybocephalus pulchellus Er.
— *rufifrons* Rttr.
— *festivus* Er.
Leucohimatium elongatum Sturm.
Cryptophagus affinis Sturm.
— *cellaris* Scop.
— — var. *mascarensis* Rttr. (1)
Meligethes villosus Bris.
— *elongatus* Rosenh.
— *immundus* Kr.
Carpophilus hemipterus L.
— *mutilatus* Erm.
— *ochropterus* Frm. (espèce d'Obock.)
Silvanus frumentarius F.
Monotoma ferruginea Bris.
— *4-collis* var. *bicolor* Villa.
Thorictus subcastaneus Chob. (espèce nouvelle.) (2)
Dermestes vulpinus F.
— *Frischi* Kugel.
Attagenus algiricus Chob. (espèce nouvelle.)

(1) M. Pic cite dans sa liste des coléoptères de Ghardaïa l'*Epuraea melina* Er. par le fait d'une erreur certaine. Cet insecte devait se trouver dans de la sciure adressée par lui à M. Bayonne.

(2) M. Pic signale le *Thorictus Foreli* Wasm. Il s'agit peut-être du *Th. subcastaneus* Chob., car mes amis et moi n'avons trouvé que cette seule espèce dans le Mzab.

Digitized by Google

Lanorus unifasciatus Fairm. (= *subfasciatus* Chevrol.)
Lanorus gloriosae F. (= *Simoni* Rttr. ?)
Telopes maritimus Gené (variété ?)
— *posticalis* Fairm.
— *lynx* Muls.
— *seminiger* Fairm.
— *uniformis* Fairm.
— *Aristidis* Pic.
— *civetta* Muls.
— *Heydeni* Rttr.
— *Reyi* Rttr.
Trogoderma nobile Rttr. (type et plusieurs variétés.)
Trogoderma nobile var. *major* Pic.
Anthrenus fasciatus Herbst.
— *pimpinellae* F.
— — var. *Goliath* Muls.
— *x-signum* Rttr.
— *biskrensis* Rttr.
Anthrenops minor Woll.
— *bellulus* Chob. (espèce nouvelle.)
Anthrenodes umbellatarum Chob. (sous-genre nouveau, espèce nouvelle.)
Anthrenodes umbellatarum var. *albipennis* Chob. (variété nouvelle.)
Ateuchus sacer L.
Onitis furcifer Rossi.
Onthophagus Bedeli Rttr.
— *aerarius* Rttr. (variété.)
— *nebulosus* Reiche.
Oniticellus pallipes F.
Aphodius lividus Ol.
— *grananius* L.
— — var. *suturalis* Fald.
— *palmetincola* Karsch.
— *hydrochaeris* F.
— *Wollastoni* Har.
— *longispina* Kûst.
— *lucidus* Klug.
— *opacus* Rttr. (= *opacior* Koshan.)
Aphodius sitiphoïdes d'Orb.
— *cognatus* Dej. (= *brunneus* Klug.)
Aphodius capitulatus Clouet (espèce nouvelle.)
Aphodius sp. ? (espèce nouvelle, selon Clouet.)
Pleurophorus laevistriatus Perris.
— *sabulosus* Muls. (Pic.)
Rhyssemus sp. ? (espèce nouvelle, selon Clouet.)
Rhyssemodes Reitteri d'Orb.
Psammobius Chobauti d'Orb. (espèce nouvelle.)
Aegialia laevicollis Klug (détermination de Clouet, mais l'insecte ainsi nommé est certainement le précédent ; M. Pic signale cependant cette espèce dans sa liste.)
Eremazus unistriatus Muls.
Glaresis Handlirschi Rttr.
Hybosorus Illigeri Reiche.
Glaphyrus viridicollis Luc.
Triodonta delicatula Fairm (Pic.)
— *sp.* ? (peut-être espèce nouvelle.)
Pachydema Letourneuxi Chob. (espèce velle.)
Pachydema mozabita Chob. (espèce nouvelle.)
Pachydema Bayonnei Chob. (espèce nouvelle.)
Rhizotrogus? Magagnosci Guér. (Letourneux.)
Rhizotrogus nitidiventris Fairm. (Letourneux.)
Rhizotrogus deserticola Blanch. (Letourneux.)
Europtron Bayonnei Chob. (espèce nouvelle ; à réunir peut-être à *gracile* Mars., d'après Bedel.)
Phyllopertha Quedenfeldti Rttr.
— — var. *Bayonnei* Chob. (variété nouvelle.)
Phyllopertha Lucasi Fairm. (Letourneux.)
Anomala atriplicis F.
Adoretus Koechlini Mars. (= *evanescens* Mars., selon Bedel.)
Vertumnus amiculus Burm. (Letourneux.)
Coptognathus Lefranci Muls. (Letourneux.)
Pentodon pygidialis Kr.
— *variolosopunctatus* Fairm. (1 ic.)
Phyllognathus Silenus F.
Leucocelis pantherina Gory.
— *funesta* Poda (= *stictica* L.)
Epicometis squalida L.
— *costata* Luc.
Julodis deserticola Fairm.
— *Aristidis* Luc.
Anthaxia inculta Germ.
— *umbellatarum* F.
— *Sedilloti* Ab.

Digitized by Google

Anthaxia malachitica Ab. (espèce tunisienne, nouvelle pour l'Algérie.)
Anthaxia angustipennis Klug. (variété, Pic.)
Acmaeodera hirsutula Gory.
— *lanuginosa* Gyll..
— *nivifera* var. *squammicollis* Ab. (variété nouvelle.)
Acmaeodera adspersula Illig.
— *rufomarginata* Luc.
— — var. *obliquata* Ab. (variété nouvelle.)
Sphenoptera sp.? (espèce probablement nouvelle.)
Sphenoptera sp.? (espèce probablement nouvelle aussi.)
Paratassa Caroli Mars.
Aphanisticus elongatus Villa.
— *pygmaeus* Luc.
Trixagus obtusus Curt.
Agrypnus notodonta Latr.
Cardiophorus Bonnairei Buyss.
— *dilutus* Er.
— *permodicus* Fald. (semble être le mâle du précédent.)
Drasterius figuratus Germ. (type et variétés.)
Cebrio Bayonnei Chob. (espèce nouvelle.)
— *pellucidus* Fairm. (Fairmaire.)
Attalus bizonatus Ab.
— *mozabita* Chob. (espèce nouvelle.)
— *Bayonnei* Chob. (espèce nouvelle.)
— *diversicollis* Chob. (espèce nouvelle.)
Axinotarsus palliditarsis Ab.
Haplocnemus Mohammed Chob. (espèce nouvelle.)
Haplocnemus mirabilicornis Chob. (espèce nouvelle.)
Dasytes diabolicus Chob. (espèce nouvelle.)
Microjulistus Raffrayi var. *nigrifrons* Pic.
— *gibbipennis* Chob. (espèce nouvelle.)
Zygia scutellaris Muls.
Xyletinus bucephalus Illig.
Lasioderma fulvescens Muls.
Xylopertha Auberti Chob. (espèce nouvelle qui n'est peut-être pas autre chose que *X. forficulata* Fairm. d'Obock et du pays des Gallas)
Xylopertha Lesnei Chob. (espèce nouvelle.)
Apate frontalis Fahr.
Bostrychus Normandi Lesne (espèce nouvelle.)
Trichodes Saharae Chevrol.
— — var. *punctonotatus* Pic.
Phloeocopus Bayonnei Chob. (espèce nouvelle.)
Tillus mozabita Chob. (espèce nouvelle.)
Necrobia rufipes Deg.
— — var. *pilifera* Rttr.
Ptinus Olivieri Pic (mâle qui était inconnu ou espèce nouvelle.)
Leptonychus sabulicola Chob. (espèce nouvelle.)
Erodius bicostatus Sol.
— *antennarius* var. *deserticola* Vaul. (variété nouvelle.)
Zophosis approximata Deyr.
— *personata* Er.
— *mozabita* Fairm.
Tentyria longicollis Luc.
— *sp.?* (espèce nouvelle d'après Fairmaire.)
Micipsa cursor Guér.
Cirta striaticollis Luc.
Microdera sp.?
Mesostena politipennis Fairm. (Hénon.)
— *sp.?* (espèce nouvelle d'après Pic; Hénon).
Adesmia Faremonti Luc.
— *biskrensis* Luc.
Megagenius Frioli Sol.
Akis barbara Sol.
Scaurus tristis Ol.
— *dubius* Sol.
Blaps nitens Cast.
— *inflata* Chevrol.
— *Strauchi* Reiche.
Prionotheca coronata Ol.
Ocnera hispida Forsk.
Thriptera minuta Pic.
Pimelia Valdani Guér.
— *interstitialis* Sol.
— *consobrina* Luc.
— *simplex* Sol.
Leucolaephus liliputana Luc.
Crypticus nebulosus Fairm.
Microtelus Lethierryi Reiche.
Oxycara trapezicollis Chob. (espèce nouvelle.)
Himatismus Perraudieri Mars.
— *saharensis* Chob. (espèce nouvelle.)
Alphitobius piceus Ol.

Digitized by Google

Calcar Bedeli Lesne ?
Opatroïdes punctulatus Brul.
Gonocephalum setulosum Fald.
— *famelicum* Ol.
Eurycaulus Marmottani Fairm.
Anemia sardoa Gené (= *granulata* Cast.)
— *Fausti* Rttr.
— *submetallica* Raffr.
— *Fenyesi* Rttr. (espèce d'Égypte, nouvelle pour l'Algérie.)
Anemia Chobauti Rttr. (espèce nouvelle ; c'est peut-être l'*A. rotundicollis* Db. var., de M. Pic.)
Anemia fissidens Rttr. (espèce nouvelle.)
Tribolium confusum Duv.
Alphitobius diaperinus Panz. (Letourneux.)
Palorus subdepressus Woll.
— *exilis* Woll
Cataphronetis apicelaevis Mars (espèce d'Égypte, nouvelle pour l'Algérie.)
Caristela megalops Fairm.
Heliotaurus distinctus var. *plenifrons* Fairm.
Scraptia ophthalmica Muls.
Formicomus cyanopterus Laf.
Mecynotarsus semicinctus Woll.
— *coronatus* Chob. (espèce nouvelle.)
Anthicus quisquilius Thoms.
— *Goebeli* Laf.
— — var. *meridionalis* Pic.
— *opaculus* Woll.
— — var. *semibrunneus* Pic.
— — var. *mozabita* Chob. (variété nouvelle.)
Anthicus crinitus Laf.
— *tristis* Schmdt.
— *sulcifer* Pic.
— — var. *miniaticollis* Chob. (variété nouvelle.)
Ochtenomus Lefebvrei Laf. (espèce nouvelle pour l'Algérie ; c'est sans doute l'*O. bivittatus* Truq. signalé par M. Pic).
Pentaria Defarguesi Ab.
— — var. *unifasciata* Chob.
— — var. *immaculata* Pic.
Mordellistena micans Germ.
— *stenidea* Muls.
Larisia rufitarsis Luc.
— *deserticola* Chob. (espèce nouvelle.)
Macrosiagon tricuspidata Lepech. (=*Emenadia bimaculata* F.)
Meloe saharensis Chob. (espèce nouvelle.)
Diaphorocera chrysoprasis Fairm.)Hénon.)
Zonabris elegans Ol.
— *brunnipes* var. *Letourneuxi* Pic.
— — var. *interrupta* Pic.
— *angulata* Klug. (peut-être variété de *gilvipes* Chevrol ; c'est le *Z. Paykulli* Bilb. de M. Pic.)
Zonabris angulata var. *mozabita* Pic.
— *menthae* Klug.
— *18-punctata* Klug.
— *Baulnyi* Mars.
— *incerta* Klug.(=*ghardaïensis* Pic.)
— — var. *unijuncta* Pic.
— *litigiosa* Chevrol.
— *calida* Pal (Pic.)
— *4-zonata* Fairm. (Letourneux.)
Ceroctis corynoïdes Reiche (Hénon.)
Decatoma argentifer Pic(=*Henoni* Fairm.)
— — var. *Auberti* Chob. (variété nouvelle.)
Coryna Bleusi Chob.
Lytta mozabita Chob. (espèce nouvelle.)
Lagorina rubriventris Fairm.
— *auricolor* Chob. (espèce nouvelle.)
Nemognatha chrysomelina F.
— — var. *nigripes* Suffr.
Ananca obsoleta Fairm.
Leucochromus gigas Mars.
Cossinoderus candidus Ol.
Pycnodactylus pacificus Ol.
— *tomentosus* Fahr.
Leucosomus hieroglyphicus Ol.
Bothynoderes excoriatus Gyll. (Hénon.)
Larinus onopordinis F. (variété ; Pic.)
Lixus anguinus L. (variété).
Cneorhinus mozabensis Chob.(espèce nouvelle.)
Chiloneus Chobauti Db.(espèce nouvelle.)
Rhytirhinus horridus Luc. (espèce peut-être nouvelle ; un seul exemplaire.)
Sitones lineatus L.
Hypera parallelipennis Db.
— *guttipes* Cap.
— *punctata* F.
— *parvithorax* Db. (Pic.)
— *isabellinus* Schönh. (Pic.)
Thylacites mozabensis Chob. (espèce nouvelle.)
Gronops Jeckeli All.
Eremiarhinus margarinotus Fairm.

Digitized by Google

Brachycerus plicatus var. *tetanicus* Luc.
Cionus sp.? (un seul exemplaire défraichi.)
Tychius elongatulus Db. (espèce nouvelle.)
Tychius fulvescens Db. (espèce nouvelle.)
— *mozabitus* Pic (espèce nouvelle; Pic.)
Sibynia primita Herbst.
— *attalica* Gyll.
— *sodalis* Germ. ? (variété; plus court.)
Smicronyx angustus Fairm. ?
Sphincticraerus constrictus Mars.
Lissotarsus alboguttatus Fris.
Baris corinthius Fairm.
Nanophyes pallidulus Grav. (variété ?)
Ceutorrhynchus graniger Schultze (espèce nouvelle.)
Ceutorrhynchus sp.?
Apion aerugineum Kirsch. (=*helianthemi* Bed.; espèce nouvelle pour l'Algérie.)
Apion Marseuli Wenck.
— *malvae* F.
— *cretaceum* Rosenh.
— *galactidis* Wenck.
Spermophagus variolosopunctatus var. *albipilis* Chob. (variété nouvelle.)
Mylabris bimaculata Ol.
— *pisi* L.
— *cinerascens* Gyll.
Urodon rufipes Ol.
Polyarthron Jolyi Pic (la femelle était inconnue et a été décrite de nos chasses.)
Apatophysis barbarus Luc. (Letourneux.)
Stenopterus ater L. (=*praeustus* F.)
— — var. *nigripes* Kr.
— — var. *ustulatus* Muls.
— — var. *inustulatus* Pic.
— — var. à pattes entièrement jaunes.
Cryptocephalus abdominalis Weise.
Titubaea attenuata Fairm.
— *fasciata* Lefv.
— — var. *obliterata* Pic.
— *Perrisi* Db.
Coptocephala mozabita Chob. (espèce nouvelle.)
Pseudocolaspis gossypiata Fairm. (=*serie-sericans* Fairm.)
Pseudocolaspis Leprieuri Lefv. (Pic.)
Colaphus pulchellus Luc.
Phyllotreta lativittata Kutcher.
— *diademata* Foudr.
Phyllotreta Foudrasi Bris.
— *variipennis* Boield.
Plectroscelis aridula Gyll.
— *confusa* Boh.
Aphthona hilaris All.
Myrmecoxenus picinus Aubé.
— *vaporiarum* Guér.
Lithophilus cordicollis Guér.
Coccinella 7-punctata Ol.
Adonia variegata Goeze.
— — var. *albicollis* Chob. (variété nouvelle.)
Adonia variegata var. *inhonesta* Weise.
— — var. *5-maculata* F.
— — var. *6-punctata* F.
— — var. *constellata* Laich.
— — var. *carpini* Fourcr.
— — var. *neglecta* Weise.
— — var. *biconstellata* Sajo.
Bulaea Lichatschovi var. *suturella* Weise.
Hyperaspis Marmottani Fairm.
— *pumila* Muls.
Exochomus nigromaculatus var. *xanthoderus* Fairm.
Exochomus pubescens var. *apicatus* Fairm.
Epilachna chrysomelina F.
Pharus varius Kirsch ? (et plusieurs variétés.)
Pharus numidicus Sicard (type et variété.)
Scymnus interruptus var. *basalis* Redt.
— — var. *rufescens* Costa.
— — var. ? (variété entièrement rouge.)
Scymnus bipunctatus Kugel. (= *biverrucatus* Panz.)
Scymnus Kiesenwetteri Muls.
— — var. *Reyi* Sicard.
— *arcuatus* Rossi.
— — var. *Haussmanni* Gredl.
— *subvillosus* Goeze.
— — var. *juniperi* Motsch.
— — var. *pubescens* Panz.
— *Redtenbacheri* Muls. (variété.)

Orthoptères.

Anisolabis annulipes Luc.
Heterogamia livida Brunner.
Eremiaphila denticollis Luc.
Discothera tunetana Fin. et Bonnet (espèce nouvelle pour l'Algérie.)
Iris oratoria L.
Blepharis mendica F.
Empusa egena Charp.

Digitized by Google

Paratettix meridionalis Ramb.
Truxalis unguiculata Ramb.
Acrotylus patruelis Sturm.
Epacromia strepens Latr. (Pic.)
Sphingonotus sp.?
— *sp.?*
Eremobia Claveli Luc.
Pyrgomorpha grylloides Latr.
Schistocerca peregrina Ol.
Euprepocnemis littoralis Ramb.
Opomala cylindrica Marsch.
Nemobius Mayeti Pinot.
Gryllus burdigalensis Fieb.
Ochrilidia tibialis Fieb.
Gryllomorpha uclensis Pantel.

Thysanoures.

2 espèces indéterminées.

Diptères.

Une soixante d'espèces innommées.

Névroptères.

Une vingtaine d'espèces innommées; une seule nommée, citée plus haut.

Pseudonévroptères.

Oligotoma sp.?

Arachnides.

Buthus aenas C. Koch.
— *citrinus* Ehremberg.
Isometrus maculatus De Geer.
Lycosa cunicularia E. Sim.
Rhax melanus Audoin.
Eresus Guerini Luc.

Hémiptères.

Odontoscelis dorsalis F.
Putonia torrida Stal.
Ancyrosoma albolineatum F.
Tholagmus Chobauti Put. (espèce nouvelle.)
Cydnus pilosulus Klug.
Geotomus punctulatus Costa (variété ?)
Amaurocoris aspericollis Put.
Menaccarus hirticornis Put.
Aelia acuminata L.
Eusarcoris inconspicuus H.-S.
Carpocoris baccarum L.
Brachynema virens Klug.
Chroantha ornatula H.-S.
Eurydema festivum var. *pictum* H.-S.
Nezara Millieri Muls. et Rey.
Bagrada hilaris Burm. (espèce nouvelle pour l'Algérie.)
Cercinthus Lehmanni var. *Chobauti* Put.
Coryzus hyalinus F.
— *parumpunctatus* Schill.
— *tigrinus* Schill.
Lygaeus militaris F.
— *punctatoguttatus* F.
— *fulvipes* Dall.
Nysius cymoides Spin. (= *thoracicus* Horw.)
Blissus hirtulus Klug.
Geocoris siculus var. *occipitalis* Duf.
— *scutellaris* Put.
— *lineola* Ramb.
— *cardinalis* Put.
Engistus boops var. *exsanguis* Stal.
Bycanistes naso Stal.
Plociomerus calcaratus Put.
Rhyparochromus translucidus Put. (espèce nouvelle.)
Plinthisus major Horw.
Hyalocoris pilicornis Jakow. (espèce décrite du Turkestan.)
Lethaeus fulvovarius Put. (espèce de Syrie, nouvelle pour l'Algérie).
Camptocera angustula Put.
Pyrrhocoris aegyptius L.
Monosteira unicostata Muls. et Rey.
Cerascopus grassator Put.
Stirogaster Fausti Jakow.
Oncocephalus Putoni Reut.
Centroscelicoris pallidispinis Reut.
Reduvius carinatus var. *discoidalis* Reut.
— *tabidus* Klug.
Pasira basiptera Stal.
Coranus angulatus Stal.
Nabis capsiformis Germ.
Triphleps albidipennis Reut.
Laurinia Chobauti Put. (espèce nouvelle.)
Phytocoris sinuatus Reut.
Lygus pratensis F.
Camptobrochis punctulata Fall.
Dictyophora concolor var. *vittata* Put.
Caloscelis sp.? (femelle; peut-être *dimidiata* Costa; genre nouveau pour l'Algérie).
Oliarus lutescens Fieb.
— *sp.?* (espèce probablement nouvelle; un seul exemplaire).
Delphax sp.?
Parabolocratus glaucescens Fieb.
Phlepsius intricatus H.-S.

Digitized by Google

Thamnotettix sp. ?
— *sp.* ?
Chlorita flavescens F.

Hyménoptères.

Ellampus auratus var. *abdominalis* Buyss.
Holopyga gloriosa var. *deserticola* Buyss. (variété nouvelle.)
Holopyga gloriosa var. *pygmaea* Buyss.
Notoxus productus Dahlb.
Philoctetes Chobauti Buyss.
Chrysis laetabilis Buyss.
— *maracandensis* Rad.
— *Flamaryi* Buyss. (espèce nouvelle, mais ne venant pas de nos chasses.)
Chrysis hirtipes Buyss. (espèce nouvelle.)
Apterogyna Savignyi Klug. (type et variété ; mâle.)
Apterogyna Olivieri Latr. (femelle.)
Milluta Chobauti André (genre nouveau et espèce nouvelle ; mâle.)
Mutilla arabica Ol. (espèce nouvelle pour l'Algérie ; mâle.)
Mutilla maura F. (femelle.)
— — var. *cypria* Sich. (mâle.)
— *pedunculata* Klug. (mâle.)
— *obliterata* Sm. (mâle.)
— *rufipes* F. (variété ; femelle.)
— — var. *ciliata* F. (mâle.)
— *dichroa* Sich. Rad. (mâle.)
— *sp.* ? (voisine de *dichroa* S. R. ; mâle.)
Tapinoma erraticum var. *nigerrimum* Nyl.
Messor barbarus var. *aegyptiacus* Em.
— — var. *striaticeps* André.
— *arenarius* F.
Pheidole capensis Mayr.
— *megacephala* F.
Camponotus maculatus sous-espèce *oasium* Forel.
Camponotus mzabensis Em. (espèce nouvelle.)
Camponotus sp.? (mâle qui n'est pas celui de *oasium* For.)
Aenictus hamifer Em. (espèce récemment décrite de l'Afrique orientale.)
Myrmecocystus bombycinus Rog.
— *albicans* Rog.
— *viaticus* sous-esp. *niger* André.
Myrmecocystus viaticus sous-esp. *desertorum* For.
Formica Kraussi For. (l'ouvrière seule était connue ; découverte du mâle.)
Plagiolepis pygmaea Latr. (variété.)
Anthophora personata Illig.
— *Rivolleti* Pér.
— *lybiphoenica* Grib.
— *senescens* Lep.
— *atroalba* Lep.
— *ventilabris* Lep. (= *nigrocinctula* Drs.)
Eucera hispanica Lep.
Macrocera mucida Pér.
Osmia mandibularis Pér. (espèce nouvelle.)
Osmia claviventris Thoms. (Pic.)
Anthidium discoidale Latr.
Caelioxys brevis Ev.
Andrena pusilla Pér.
— *atrorubricata* Drs.
— *rhyssonota* Pér.
— *senecionis* Pér.
— *oasitica* Pér. (espèce nouvelle.)
— *verticalis* Pér. (Pic.)
— *nitidilabris* Pér.
— *Antilope* Pér.
— *biskrensis* Pér.
— *longibarbis* Pér.
— *numida* Lep.
— *euzona* Pér.
— *breviscopa* Pér.
— *tenuistriata* Pér.
— *Boyerella* Dours.
— *sp* ? (espèce probablement nouvelle.)
Megachile derasa Gerst.
Halictus callizonius Pér.
— *aureolus* Pér. (variété.)
— *mozabensis* Pér. (Pic.)
— *strictifrons* Vachal.
— *masculus* Pér. ?
Nomioides albipennis Pér. (espèce nouvelle.)
Colletes coriandri Pér.
— *bracatus* Pér.
Nomia perforata Luc.
Dufourea antennalis Pér. (espèce nouvelle.)
Diodontus punicus Grib.
Passaloecus sp. ?
Odynerus numida Pér. (espèce nouvelle.)
— *parietum* L. (variété.)
— *crenatus* Lep. (Pic.)
Eumenes dimidiatipennis S.
Harpactes Morawitzi Rad.

Digitized by Google

Gorytes coarctatus Spin. (Pic.)
Nomada discrepans Schdkn.
Philanthus Chobauti Pér. (espèce nouvelle.)
Prosopis Fertoni Vachal.
Cerceris chlorotica Spin. (Pic.)
— *platypyga* Pér. (espèce nouvelle.)
Cerceris lituridorsis Pér. (espèce nouvelle.)
Cerceris rufinodis Pér. (espèce nouvelle.)
— *xanthopyga* Pér (espèce nouvelle.)
Palarus pulvinaris Pér. (espèce nouvelle.)
— *parvulus* Pér. (espèce nouvelle.)
Oxybelus arabs Lep.
— *ambiguus* Gerst.
— *sp.?* (près *lako*; Pic.)
Sphex niveata Duf.
Ammophila mandibularis Pér. (espèce nouvelle.)
Ammophila laeta Pér. (espèce nouvelle.)
Panurgus canescens Latr.
Astata boops Spin.
Ferreola algira Lep.
Chelonus inanitus L.
Pompilus dimidiatus F.
Elis apicalis Pér. (espèce nouvelle.)
Scolia erythrocephala V. d. L.
— *mendica* Klug.
— *insubrica* V. d. L.
Chobautia varia Pér. (genre nouveau et espèce nouvelle.)
Myzine albipennis Pér. (espèce nouvelle.)
— *mixta* Pér. (espèce nouvelle.)
Myzine? impressa Pér. (genre douteux; espèce nouvelle.)
Systropha Pici Pér.
Sphecodes hispanicus Wesm. (Pic.)
— *pilifrons* Thoms.
Vipio algiricus Luc.
Pasites maculatus Jur.
Cephus tabidus F.
Pimpla roborator Gr.
Allantus syriacus André (variété ou espèce nouvelle, *Chobauti* Pér.)
Allantus obscuratus Pér.
— *barbarus* Pér.
— *poecilonotus* Pér.
Beaucoup d'autres hyménoptères du Mzab restent encore sans nom; parmi eux se trouvent encore bien des espèces nouvelles.

La puce n'existe pas au Mzab, pas plus que dans le Sahara où elle ne peut vivre. La punaise des lits est rare. Les poux, par contre, y sont fort nombreux, surtout le gros pou des vêtements dont il est bien difficile de se préserver.

En dehors des plantes cultivées, la flore m'a semblé excessivement pauvre au Mzab. Le jujubier sauvage, le genêt du Sahara, le tamarix articulé n'y sont pas rares. L'armoise de Judée ou *chih*, la soude ligneuse ou *remeth*, utilisée comme combustible, de grandes graminées comme le *drinn*, le *seliane*, le *nessi*, des hélianthèmes, des câpriers sauvages, des composées, différentes labiées, des ombellifères, des fenouils, des férules, etc., sont disséminés dans la plaine de l'Oued ou entre les rochers de la Chebka.

Vendredi 14 mai. — Ce matin, nous visiterons la ville de Beni-Isguène située à deux kilomètres vers l'est.

De bonne heure, par un soleil déjà chaud, nous descendons le lit de l'Oued-Mzab, tout en chassant. Chemin faisant, nous rencontrons l'instituteur de ce village, occupé à lire, à l'ombre d'un palmier, près d'un puits. Il se fait un plaisir de nous accompagner et de nous raconter nombre de choses intéressantes sur ce Mzab mystérieux.

Digitized by Google

Beni-Isguène, c'est-à-dire *ceux de la moitié*, a été fondé jadis par des *çofs*, ou partis, de Bou-Noura divisée en deux camps ennemis. C'est la ville sainte, celle où les mœurs sont le plus austères, où nul étranger ne peut passer la nuit.

Après avoir traversé un vaste campement d'Arabes dont les tentes sèment la plaine de petites éminences noires, au milieu des aboiements furieux de chiens blancs et jaunes, à longs poils, les *kelbs* des nomades du désert, nous arrivons sous les murs de la ville, bâtie sur le flanc d'un escarpement, à l'embouchure de l'*Oued-Nçissa* dans l'Oued-Mzab. Elle est entourée d'une enceinte continue de remparts en parfait état, crénelés, hauts d'environ 5 mètres, avec des bastions en saillie de distance en distance. Une tour de 25 mètres de hauteur bâtie au sommet du plateau, en une seule nuit, selon une vieille légende, complète ce système de défense. L'architecture intérieure de ce donjon est curieuse en ce qu'elle rappelle tout à fait celle de la tour Constance à Aigues-Mortes, sauf qu'ici les planchers des différents étages sont formés par des troncs de palmiers recouverts de béton.

La maison d'école est située en dehors des remparts, un *roumi* ou chrétien ne pouvant vivre à l'intérieur de la ville. Cette école n'est fréquentée que par un nombre restreint d'élèves. On m'en présente un qui sait lire et parler le français, qui connaît le calcul, un peu d'histoire et de géographie. C'est un petit savant. L'influence seule du caïd permet au maître de compter les quelques élèves qui fréquentent sa classe. Ces gens-là n'aiment point au fond la France et ne tiennent que médiocrement à voir inculquer son amour dans l'esprit de leurs rejetons.

La ville est excessivement propre. Elle est sillonnée d'un grand nombre de rues sablonneuses, de 2 à 3 mètres de largeur seulement. Les maisons qui les bordent sont blanchies à la chaux. A l'extérieur elles n'ont qu'une ouverture, la porte. Cette porte est en bois. Elle est fermée par une barre placée par derrière et engagée dans la muraille. Pour manœuvrer cette barre, il faut allonger le bras dans un trou oblique placé près de la porte et la saisir avec un morceau de bois terminé par une tête plate, garnie de chevilles. Ces chevilles dont la disposition varie à l'infini, comme les découpures de nos clés, vont s'implanter dans des trous correspondants disposés sur la barre de bois, que l'on peut ainsi tirer ou pousser. Chaque habitant est muni de cette singulière clé, pendue à sa ceinture. Cette sorte de massue dangereuse a fait bien des victimes dans les émeutes qui, avant notre intervention, révolutionnaient souvent les villes de la Confédération.

Digitized by Google

On nous examine curieusement, car les touristes ne sont pas encore bien abondants par ici. Les enfants que nous croisons dans les rues s'enfuient à notre approche en criant : « *ouguemanes ! ouguemanes !* » Cette expression, qu'on me traduit, veut dire : « *les hommes d'au-delà* », les hommes d'au-delà de la mer, d'au-delà de la Méditerranée, c'est-à-dire les Français. Quant aux femmes que nous voyons, drapées dans leur haïk qui ne laisse qu'un œil à découvert, beaucoup retournent brusquement sur leurs pas à notre vue, avec une surprise évidente. D'autres s'arrêtent et nous tournent poliment le dos en regardant la muraille et en serrant leur voile sur leur visage, quand nous passons près d'elles. Les hommes, mieux familiarisés avec les Européens, car ils ont presque tous voyagé, ne font aucune attention à nous. De nombreux vieillards à barbe blanche sont assis sur des marches d'escaliers, près des magasins. Décidément, on devient vieux au Mzab. Beaucoup sont obèses, comme il convient à des hommes qui ont eu un métier sédentaire, qui ont passé une grande partie de leur vie derrière un comptoir. Dans les magasins, rien de bien remarquable à signaler, si ce n'est de merveilleux tapis tissés par les femmes. J'en voudrais faire une provision. M. Bayonne m'en dissuade. Habitant le pays, il les aura à meilleur compte que moi et de plus joli dessin.

Beni-Isguène a 6,000 habitants environ. C'est la plus riche de toutes les villes du Mzab. Elle est d'une propreté qui pourrait faire envie à beaucoup de cités françaises. Aucune ordure, aucun tas de débris ne traîne dans les rues. Sur les murs, nul dessin obscène, pas d'inscription grossière, aucune de ces affiches, dont la vue est très souvent une vraie souffrance pour l'œil. J'aimerais être musulman pour habiter un semblable pays !

Après avoir traversé la ville, nous allons visiter l'oasis, qui est dans un état florissant. Toutefois notre récolte est bien médiocre, car, en dehors des plantes cultivées, il n'y a pour ainsi dire plus de végétation. D'ailleurs la chaleur est étouffante. Empressons-nous de rentrer.

Nous retraversons la ville. A l'une des portes, on me montre toute une collection d'objets perdus, de burnous, de haïks, de loques informes, de lourdes clés en bois, de cordes, de poulies, etc. On me fait voir aussi la barre à laquelle on suspend en été une outre en peau de bouc pleine d'eau. Tout passant a le droit de s'y désaltérer. La pensée du contact de toutes ces lèvres au même tuyau de roseau jette un trouble parmi mes connaissances d'hygiène.

Digitized by Google

Samedi 15 mai. — Le matin, chasse dans le lit de l'Oued-Mzab, jusqu'au pied du colimaçon de la route, par laquelle je suis arrivé. L'après-midi, M. Bayonne me mène visiter les travaux du puits artésien en construction. Il y a plus d'un an qu'ils sont commencés et on n'est encore arrivé qu'à une profondeur de moins de cent mètres. Pour le moment, la sonde fouille des marnes irrisées et gypseuses. Elle ramène de cette profondeur de belles plaques transparentes de sulfate de chaux. Une d'elles, de faibles dimensions, me servira de presse-papier. Des condamnés militaires exécutent les travaux sous la direction d'un entrepreneur civil, qui nous fait gracieusement les honneurs de son chantier. On compte trouver une nappe d'eau vers 300 mètres au-dessous du sol. Mais il faudra plusieurs années pour atteindre cette profondeur, car on ne dispose en somme que de moyens assez rudimentaires, malgré l'intéressant moteur à pétrole qui est comme l'âme de tout le système. Des Mozabites, juchés sur un mur, à l'ombre, accroupis sur leurs talons et repliés dans leur burnous, nous examinent curieusement. On dirait des singes assistant, sans somprendre, à quelque entreprise diabolique. Que se passe-t-il dans ces cerveaux primitifs? Comment s'expliquent-ils les merveilles de notre science moderne? Comme les Arabes, croient-ils que nos âmes sont vendues au diable, et que c'est lui qui construit nos chemins de fer, nos bateaux et nos canons, qui nous donne la vapeur et l'électricité? Si l'eau vient jamais à jaillir de cet étroit canal, creusé sous leurs yeux, et former là, dans ce bas-fond, un petit lac comme à El-Goléah, ne croiront-ils pas à un nouveau miracle de Satan?

Pour rentrer à la maison, nous passons par derrière le jardin du bureau arabe. Perdu dans un ravin sauvage, voici le cimetière français. Je n'y vois guère plus d'une vingtaine de tombes. Quelques couronnes de perles ornent plusieurs d'entre elles. Mais dans cet endroit aride, aucun arbre, aucune plante, aucune fleur ne consent à pousser. Aussi une impression d'horreur se dégage-t-elle de ce site funèbre.

Dimanche 16 mai. — A la première heure, deux ânes sont à notre porte. Nous sommes vite installés sur leur dos, M. Bayonne et moi. En avant, maintenant. Nous allons visiter l'oasis de Ghardaïa. A peine avons-nous fait quelques pas, que nos *ministres* refusent d'avancer. Sommes-nous trop lourds pour ces nobles montures? Nous avons toutes les peines du monde à faire ainsi un kilomètre et à arriver jusqu'à Ghardaïa. Là, nous nous empres-

Digitized by Google

sons de les rendre à leur maître et nous préférons continuer la route à pied.

En passant près d'un campement de nomades, nous nous régalons d'œufs achetés à des femmes, au teint par trop bruni pour que nous puissions les trouver jolies. L'oasis ne commence aujourd'hui qu'à 2 ou 3 kilomètres de la ville. Autrefois il s'étendait à ses pieds. Mais au fur et à mesure que l'on a creusé de nouveaux puits, en remontant le lit de l'oued, les anciens se sont taris. C'est ce que l'on appelle des *puits morts*. Auprès d'eux, les palmiers, qui n'ont plus d'autre eau que celle dont le ciel est si avare, végètent misérablement avec de longues feuilles jaunies, pendant comme des loques, le long de leur tronc desséché.

A gauche, sur la hauteur, se trouve une vieille forteresse en ruines. C'est le ksar de *Sidi-Saad*. D'après la tradition, ce fort aurait été asssiégé dans le temps par un bey turc, qui y aurait péri avec tous ses soldats.

A mesure que nous avançons vers l'ouest, les deux rives de l'Oued-Mzab se rapprochent un peu. Nous voici dans les jardins, qui sont luxuriants de végétation. D'immenses rameaux de vignes, gros comme le bras, vont d'un palmier à l'autre, donnant naissance à de véritables voûtes de verdure. Ils produisent des raisins à gros grains, que l'on mange tels quels, mais dont on ne fait pas de vin, les Beni-Mzab, dédaigneux des boissons fermentées, n'en ayant que faire. Plusieurs passants nous offrent des abricots, dont nous nous régalons. Ces fruits sont petits, pâles et farineux. Il y en a des quantités cette année.

Les chemins sont poussiéreux, bordés de hauts murs. C'est par là que passe l'eau en temps de crue. Tous les jardins sont séparés par des murailles en terre. Dans un coin se trouve généralement une petite construction en briques de boue séchées au soleil. C'est la villa, le pavillon, où l'on viendra passer en famille la période des fortes chaleurs. La villégiature est donc aussi en honneur chez les Mozabites. Pas si en retard qu'on veut bien le dire, ces fils du désert !

Les grenadiers, les figuiers, les citronniers, les orangers, les cédratiers ne sont pas rares dans l'oasis. On y voit aussi quelques pommiers. En dehors des légumes cultivés, nous rencontrons quelques champs de luzerne pour la nourriture des animaux domestiques. Le temps est couvert et la chaleur étouffante. Arrivés au bout de l'oasis, nous sommes heureux de nous rafraîchir à l'eau claire et pure d'un puits. Que n'avons-nous emporté un petit

Digitized by Google

flacon d'absinthe pour couper ce breuvage, dont nous ne pouvons nous rassasier ? « Malheureux, s'écrie M. Bayonne, le propriétaire qui nous observe du coin de l'œil, aurait pu croire que nous lui avions empoisonné son eau, et il eût été capable de nous faire un mauvais parti. Tous ces gens là redoutent l'alcool, même pour leurs palmiers. »

Après un temps de repos, à l'ombre, en tête de l'oasis, nous revenons sur nos pas, mais par une autre route. Il n'est pas facile de circuler au milieu de ce dédale de murailles, de chemins pavés, de puits, de rigoles, de barrages, de canaux, de sentiers. Nous nous perdons de vue à chaque instant et sommes obligés de nous héler pour nous retrouver.

De jeunes palmiers portent à la naissance des feuilles de singuliers ornements. Une pierre blanche percée d'un trou et un morceau d'étoffe noire en poils de chameau sont attachés ensemble par un lacet de couleur orange. C'est, paraît-il, un fétiche, une mascotte. Les palmiers ainsi décorés donneront plus tard des récoltes fantastiques. D'un coup de couteau rapide, je détache un de de ces porte-bonheur. Il ornera plus tard un mur de mon cabinet, au grand étonnement de mes visiteurs. Personne ne me voit procéder à cette opération. Heureusement, car ce larcin me vaudrait pour sûr un mauvais sort. Pauvre palmier que j'ai privé de sa médaille, ton maître a peut-être cru que le diable t'avait touché du doigt et t'a déraciné !

L'après-midi se passe à rôder dans les jardins, autour de la maison de la poste, du *Dahr-Bouchta*, comme l'appellent les Mozabites. Deux espèces de *Pharus* et un *Cybocephalus* hantent des moisissûres blanches qui souillent les feuilles des jeunes palmiers. J'en fais une ample provision. Le sirocco souffle, gênant notre chasse de chaque soir à la lumière. Quelques gouttes de pluie tombent dans la soirée. Un vent violent ébranle portes et fenêtres toute la nuit.

Lundi 17 mai. — Il a légèrement plu un peu avant l'aurore. Aussi, ce matin, le temps est frais et encore couvert. A moitié chemin d'ici à El-Goléah, il est tombé beaucoup d'eau.

Toute la journée se passe aux chères recherches entomologiques, pour lesquelles je suis venu si loin.

A l'heure de la sieste, le caïd de Mélika passe à la poste. On lui fait admirer mes préparations. Lui, qui a beaucoup voyagé et par conséquent beaucoup appris, n'a jamais vu semblable collection. Il parait émerveillé et dit: « J'aurais pu mourir tout de même

Digitized by Google

sans connaître cela. » Le soir, il m'envoie des citrons et des oranges, en guise de remercîment pour ce que je lui ai montré.

Après dîner, nous allons au café maure. Des femmes au teint horriblement noirci par le soleil, à la face tatouée, surchargées de robes, de bijoux, de colliers de pièces d'or françaises de 20, de 50 et même de 100 francs, portant de lourds bracelets d'argent, ornés de pierres précieuses, aux poignets et aux chevilles, ceux-ci appelés *khalkhals*, circulent au milieu des consommateurs. En dépit de leur peau basanée, des stigmates cutanés qui souillent leur figure, leur poitrine et leurs bras, de leur accoutrement grossier, de leur parler barbare, de leur voix gutturale, quelques-unes de ces malheureuses, encore jeunes, sont assez jolies et assez gracieuses.

Une petite porte située au fond de l'établissement nous conduit à leurs demeures. Une galerie couverte entoure une cour carrée. Sous cette galerie, s'ouvrent des portes qui mènent chacune à une petite chambre basse, sale, puante, sans air, éclairée par un morceau de bougie, avec un grabat, sur lequel sont étendus quelques vieux tapis, et des hardes pendues aux murs nus. Dans un coin où ces femmes font leur cuisine elles-mêmes, se trouve une cheminée surmontée de quelques images de journaux illustrés, de miroirs ébréchés, de boîtes à fard, de nattes de cheveux, d'objets disparates, défraîchis, fanés, sans nom, le tout dans un majestueux désordre. Comme ces gynécées inspirent l'amour !

Ce qui me surprend le plus, c'est la disposition des lieux, absolument semblables à ce qui existait déjà chez les Romains. Il ne manque qu'un nom latin au-dessus de chacune de ces portes.

Chaque semaine, des visites rigoureuses passées par le médecin militaire de la petite garnison, assurent à ces hétaïres des soins éclairés en cas de maladie vénérienne. Ces affections sont assez rares, paraît-il, étant donné l'éloignement du Mzab et le peu de voyageurs qui viennent dans la contrée. Par contre, presque toutes ces femmes se livrent à l'alcoolisme, et il en est qui boivent jusqu'à un litre d'absinthe Pernod par jour.

Il y a deux maisons de ce genre à Ghardaïa, attenant toutes deux à un café. On ne sert pas d'alcool dans ces établissements. Il n'est possible d'y boire que du thé et du café. Les Ouled-Naïls n'y dansent que les jours de fête, mais chaque soir elles circulent en grande toilette d'un groupe à l'autre, s'attablant souvent avec le client, comme de simples filles de brasserie.

Mardi 18 mai. — La matinée se passe à explorer avec

Digitized by Google

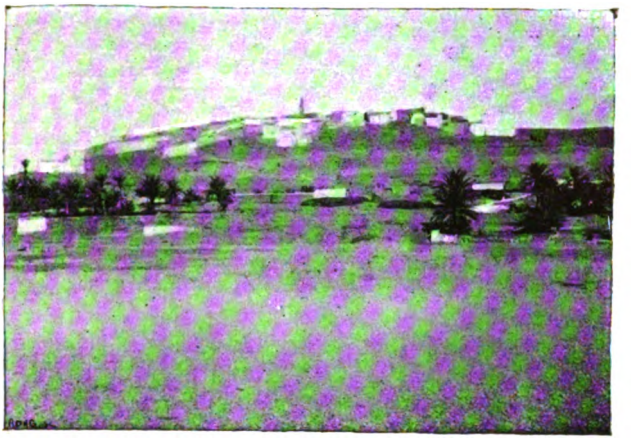

11. VUE DE MÉLIKA.
(Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.)

12. UN COIN DE L'OASIS DE GHARDAÏA APRÈS LA PLUIE.
(Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.)

Digitized by Google

LIBRARY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

M. Bayonne la rampe septentrionale de la vallée. Tout est desséché, rôti, brûlé sur cette pente où le soleil tombe d'aplomb. Mais au premier printemps, cette région doit être très intéressante à étudier au point de vue de l'histoire naturelle, plantes et bêtes. Dans une touffe de jujubier, je trouve un nid de tourterelles. Deux œufs, d'un blanc pur, sont placés sur quelques brins de paille, au milieu d'un fouillis d'épines crochues.

La seconde partie de la journée est consacrée à une promenade à Ghardaïa, que je n'ai point encore visité en détail. La ville est moins bien tenue que celle de Beni-Isguène. Des épluchures, du fumier sec, de la poussière, du sable, encombrent des rues tortueuses, étroites, assez souvent voûtées. Au-dessus de la porte des maisons, une main peinte en noir se détache sur le mur, plus ou moins éclatant de blancheur. C'est la *main de Fatma*, c'est encore un porte bonheur. Plusieurs portes ouvertes nous permettent de jeter un regard dans l'intérieur. Mais ce coup d'œil ne nous apprend pas grand'chose, car l'entrée donne dans un couloir qui tourne vite à droite ou à gauche et qui est encombré d'objets crasseux, sur lesquels voltigent des myriades de mouches. Les ânes, les chevaux, les mulets, les chameaux, les chèvres vivent dans les maisons et ne contribuent pas beaucoup à les assainir.

Tous ces animaux sont curieux à voir rentrer au logis. Ils retrouvent admirablement la demeure de leur maître, sans guide et sans hésitation au milieu de ce vrai labyrinthe de rues, où mes amis eux-mêmes, habitués à la ville, ont de la peine parfois à se reconnaître. Les chèvres surtout sont intéressantes à observer. Chaque famille en possède. Le matin on les met à la porte et elles s'empressent d'aller retrouver le gardien qui les attend sur la colline voisine. Toute la journée, sous sa direction, elles s'acharnent sur le plateau de la Chebka à la recherche de je ne sais quelle herbe énigmatique. Le soir venu, elles savent retrouver leur chemin du matin, et on les voit passer gravement dans les rues, les mamelles gonflées d'un lait savoureux, avec leurs grandes oreilles mi-pendantes, dans leur robe noire avec la tête et le bas des pattes gris ou blancs.

Nous montons jusqu'à la mosquée, par de petites rues pavées de gros blocs que les pieds nus des fidèles ont poli comme le marbre, et où glissent abominablement mes souliers irrespectueux, à gros clous et à fortes semelles. Nous voici au pied de ce grand pylône en forme de cheminée d'usine, qui nous intrigue depuis notre arrivée. Il est bâti en terre gâchée et durcie au soleil. Sa

Digitized by Google

surface est toute lézardée. De plus, il m'a l'air de pencher de côté. Un de ces matins, il pourrait bien s'écraser tout-à-coup sur les maisons voisines. Le muezzin monte à sa cime plusieurs fois par jour, pour réciter les prières prescrites. De loin, j'ai souvent entendu sa voix glapissante. Je voudrais à mon tour grimper jusque là-haut pour admirer le panorama qui est, paraît-il, merveilleux. Impossible aujourd'hui, car il faut être accompagné.

De la terrasse de la mosquée qui donne au levant, le coup d'œil ne manque pas d'intérêt. A nos pieds s'étale la ville, qui, de terrasse en terrasse, dévale jusque dans la plaine, où, débordant les murs, elle tend à s'étendre. Toutes les maisons sont limitées au seul rez-de-chaussée, bâties sur le même plan, une cour intérieure entourée d'arcades supportant les terrasses et abritant les différentes pièces, avec un petit escalier qui mène sur le toit. Ce toit est de toutes les parties de la demeure la plus fréquentée. On y cuisine, on y lave, on y prend le frais le soir, on y dort en été à l'abri de quelques lambeaux d'étoffe, on s'y fait des visites en passant d'une terrasse à l'autre à l'aide d'une seule enjambée. Par ce moyen, dit-on, on pourrait traverser la ville d'un bout à l'autre. Je le crois sans peine, car les rues couvertes sont assez nombreuses à Ghardaïa. Tournée vers Mélika, voici la maison des Pères blancs du Sahara avec sa coquette petite église. Du côté du bordj, ce grand bâtiment en construction est un hôpital. Il sera desservi par des Sœurs blanches, qui dirigent déjà une école de filles. Ce dôme là-bas est celui de la synagogue. Vers le fond du tableau que nous admirons, au soleil couchant, dans une poussière d'or et sur un ciel orange, au-delà du vert sombre des palmiers se dressent, jaunâtres, sur des rochers fauves, Mélika et Beni-Isguène. Autour de nous, des moineaux bavards piaillent à qui mieux mieux, de petits passereaux gris à tête cendrée, très familiers, appelés *Bou-Haoud*, gazouillent gentiment, tandis qu'au sommet du grand pylône roucoulent des pigeons sauvages. Il est difficile de s'arracher à cette contemplation muette. La nuit est venue que nous sommes encore en face de cet admirable panorama.

Le thermomètre est monté aujourd'hui à 37°. La nuit est chaude. La chasse à la lumière nous donne quantité d'insectes intéressants.

Mercredi 19 mai. — A 6 heures du matin, nous nous mettons en route pour El-Ateuf, situé à une dizaine de kilomètres d'ici, en aval, c'est-à-dire au levant. M. Bayonne est monté sur un de ces robustes ânes roses du Kordofan. Oui, les ânes roses ne sont pas rares ici. Ils sont grands, forts, gentils à croquer. Leur robe est

Digitized by Google

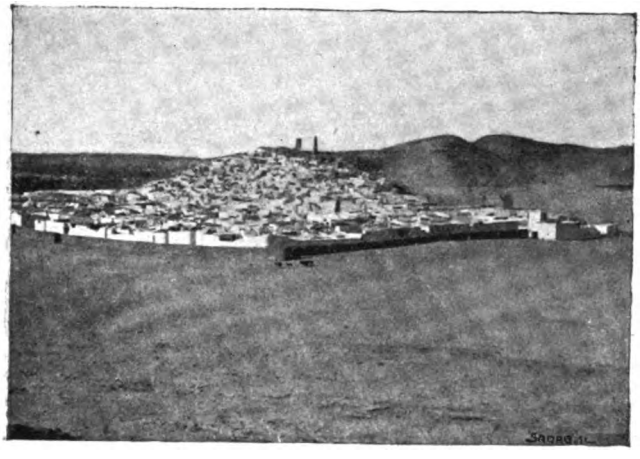

13. VUE DE BENI-ISGUÈNE.

(Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.)

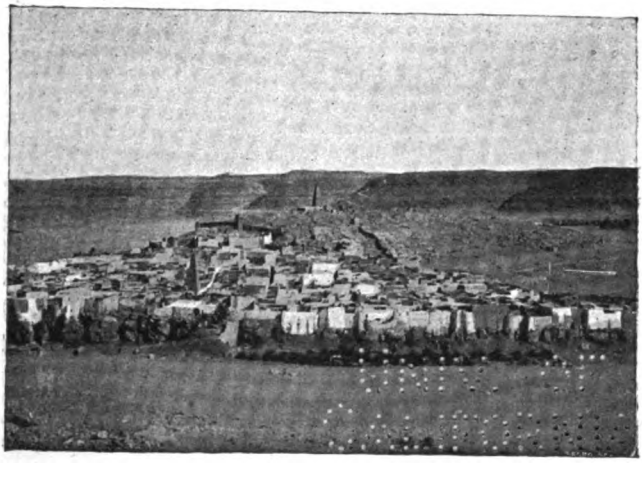

14. VUE DE BOU-NOURA.

(Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.)

Digitized by Google

Digitized by Google

d'un gris rosé tout à fait remarquable, plus foncée par dessus, plus claire au ventre et aux pattes, avec une croix noire sur le dos. M. Silvent, un lyonnais échoué dans ce pays pour cause de santé, instituteur à Ghardaïa, veut bien nous accompagner. Il est obligé d'aller à El-Ateuf pour inspecter l'école de cette ville, dirigée par un maître indigène. Un mulet vigoureux, haut juché sur jambes, lui sert de monture. On a eu la gracieuse attention de me donner un cheval, un pur sang arabe, pas fringant du tout, car pour l'obliger à marcher je suis forcé de lui piquer de temps en temps la croupe avec une épine de feuille de palmier. Ainsi équipés, nous ne tardons pas à passer près de Beni-Isguène. Nous croisons des Mozabites en train de fouler de l'orge. Derrière les chevaux, mulets et ânes employés à ce travail, ils marchent en dansant en cadence et en psalmodiant des versets du Koran en forme de litanies, c'est-à-dire terminés par une sorte de refrain qu'ils chantent tous en chœur : « *La ila illah Allah ! Mohammed ressoul Allah !* (Dieu est Dieu et il n'y a qu'un seul Dieu ! Mahomet est le prophète de Dieu !) » Leur mimique est des plus cocasses et des plus amusantes.

Nous traversons le lit de l'Oued-Nçissa, affluent de droite de l'Oued-Mzab, tout près de son confluent. Après avoir doublé un petit cap rocheux à droite, nous avons en face de nous la ville de Bou-Noura, curieusement perchée sur des rochers à pic le long de la rive gauche de la rivière. Nous ne nous y arrêterons qu'au retour.

A droite, là-bas, contre la montagne, se trouve un bétoum de grande taille. Nous allons visiter ce végétal vénérable. C'est le seul arbre de cette espèce de toute la Chebka.

Poursuivant notre route, nous rejoignons une petite caravane arabe, composée de cinq ou six chameaux chargés qui marchent sur le sable à grandes enjambées. Une femme suit à pied avec un paquet sur le dos. Courbée en avant par l'effort, elle va d'un pas rapide, évitant le sable et cherchant un sol plus ferme. Quant aux hommes, ils sont juchés au plus haut du chargement, avec leur fusil en travers. Une femme ou deux se trouvent parmi eux. Mais la figure de toutes ces personnes est tellement bien encapuchonnée, qu'il n'est possible de distinguer leur sexe qu'à la présence ou à l'absence d'arme à feu à portée de la main. Ce sont des gens d'Ouargla qui retournent dans leur tribu.

Nous quittons le lit de l'oued et passons dans une oasis en ruines, à travers des chemins creux. C'est ce qu'on appelle *Bordj-*

Digitized by Google

el-Assa. L'aspect de ces palmiers souffreteux, de ces jardins sans végétation, de ces puits abandonnés, le silence de mort qui règne en ces lieux, impressionnent péniblement.

La chaleur est forte déjà. A un détour de l'oued, qui de l'est plonge tout à coup vers le sud, nous apercevons, à droite, perché sur le versant du plateau, El-Ateuf. Des remparts entourent la ville, où se dressent les minarets de deux mosquées. Toutes les autres cités du Mzab n'en ont qu'une seule. Celle-ci fait exception. Il est vrai qu'elle est la plus ancienne, et qu'à ce titre elle a bien le droit de se distinguer par quelque chose. Pour tout le reste, elle n'offre rien de remarquable. Elle m'a paru ressembler beaucoup à Beni-Isguène. Sa population dépasse 2.500 âmes. On me montre la maison des hôtes, sur une petite place, près d'une des portes de la ville. C'est une méchante bâtisse peinte à la chaux, à deux étages, avec des galeries couvertes. Le lieu me semble malpropre. N'y entrons pas.

Comme celle de Beni-Isguène, l'école est située en dehors de l'enceinte. Le maître nous y fait venir des dattes et du lait, que nous avalons avec délices, malgré le sable qui tapisse le fond de nos verres. C'est l'heure de la récréation. Est-ce l'effet de notre présence ? Tous ces jeunes écoliers se tiennent cois et nous examinent en silence, sans le moindre cri, sans le plus petit jeu. Trois d'entre eux tiennent par la bride nos montures à l'ombre.

Malgré une désolante sécheresse, M. Bayonne et moi faisons à El-Ateuf une très intéressante récolte. Deux plantes, que je n'ai vues qu'ici, me fournissent des espèces que je n'ai pas encore prises au Mzab. Le *Tamarix articulata* me donne en nombre l'*Apion Marseuli* Wenck, et de vieux *Genista Retam* me fournissent *Anthaxia Sedilloti* Ab. et *Anthaxia malachitica* Ab. Je quitte ce pays, enchanté d'avoir poussé jusqu'ici. L'oasis étant situé loin de la ville, en aval, nous avons jugé inutile de pousser jusque là. Au retour, un soleil de plomb nous accable et une envie folle de dormir nous envahit à tour de rôle. Nous n'avons plus la force de parler. Pour échapper au sommeil, je fais piquer à mon cheval de petits temps de galop. Mais que de coups d'épine pour le décider à cet effort !

Avant d'arriver à Bou-Noura, nous nous désaltérons au puits d'un Mozabite, qui parle très bien notre langue et qui nous dit avoir habité longtemps Alger. Le facteur vient de nous rejoindre. C'est un grand diable d'Arabe, à cheval, avec un sac en cuir en bandouillère ; à son costume soigné, à ses belles bottes en maro-

Digitized by Google

15. VUE D'EL-ATEUF.

(Reproduction d'une photographie de M. Bayonne.)

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

Digitized by Google

quin rouge, on le prendrait pour un personnage. C'est lui qui est chargé de la levée des boîtes dans les cinq villes de l'Oued-Mzab. Il remet les correspondances au caïd de chacune d'elles, et celui-ci s'occupe de la distribution.

Avec lui nous traversons Bou-Noura, où, sur la place, sans descendre de son cheval, il va vider de son contenu la boîte de la poste. Cette ville n'a pas plus de 1.500 habitants. Toute la partie basse est assez bien conservée, mais la partie haute n'est formée que de ruines. Il y a un siècle environ, la ville était divisée en deux çofs ennemis, qui en vinrent aux mains. Le parti vaincu habitait le haut du ksar. Là, on ne voit plus aujourd'hui que pans de mur en équilibre instable, remparts démantelés, éboulis de pierres. Ce spectacle lamentable donne une idée de ce qu'a dû être la rage des vainqueurs. Depuis cette époque, Bou-Noura a cessé d'être prospère, et c'est aujourd'hui la plus pauvre des cités mozabites. Son caïd même est ruiné. Dans les fêtes, le maigre bourriquet sur lequel il est monté, fait piteuse mine à côté des chevaux de luxe qu'enfourchent ses collègues des autres ksours.

L'oasis de Bou-Noura est également en pleine décadence. Il n'y a guère plus de 10,000 palmiers, mal arrosés.

A midi, nous étions de retour au Dahr-Bouchta.

Après le déjeuner, M. Bayonne me conduit chez le caïd de Ghardaïa, Si-Brahim-ben-Bahaz, pour m'en faire faire la connaissance. C'est un charmant homme qui nous reçoit fort gracieusement. Il nous fait monter chez lui et nous offre du *lokoum*, sorte de pâte blanche faite de miel et de farine, et du café délicieux. La pièce où il nous reçoit est au premier étage de la maison. Par des baies de style mauresque, sans fenêtres, elle donne sur la place du marché où il y a trente ans, trente-huit individus, accusés d'être favorables aux Français, furent froidement mis à mort. Blanchie à la chaux, elle est meublée de tables de bois blanc et de chaises cannées, qui jurent dans ce milieu oriental. Les fonctions de caïd sont excessivement absorbantes, et malgré les nombreux employés qu'il a sous ses ordres, il n'a pas beaucoup de temps à lui. La physionomie est fine, le regard droit et franc, l'ensemble distingué. Il est riche, actif, intelligent, dévoué à la France. Il promet de nous faire accompagner le lendemain matin au sommet du minaret de la mosquée. Arrivés à la maison, nous y trouvons des dattes, des abricots et des oranges qu'il vient de nous envoyer. Cette gracieuse attention montre jusqu'à quel point les Beni-Mzab entendent les lois de la politesse.

Digitized by Google

Jeudi 20 mai. — Le lendemain matin, nous sommes exacts au rendez vous. Le caïd de Ghardaia a été obligé de s'absenter. Mais il a laissé des ordres. Un de ses secrétaires prend une lanterne et, à travers un dédale de petites rues montantes, étroites, pavées, souvent voûtées, il nous conduit jusqu'à la mosquée. Il ouvre une petite porte en bois, et par un trou carré, où j'ai de la peine à passer à quatre pattes, il nous fait entrer dans un réduit obscur, où la lanterne est allumée.

Nous sommes à la base du pylône. Maintenant, grimpons. Il y a 106 marches à gravir. Ne riez pas. M. Bayonne et moi les avons comptées. Cette ascension n'est pas aussi pénible qu'a bien voulu le dire un de mes prédécesseurs au Mzab. Il est vrai que la profession médicale m'a habitué à grimper chaque matin de nombreux étages. L'escalier est en assez bon état. En quelques minutes, nous sommes à la cîme du minaret. Quatre petites ouvertures ogivales, une sur chaque face, regardent les quatre points cardinaux. Au dessus de nos têtes, un immense cuvette en terre cuite forme le toit de ce singulier monument. Les quatre angles supérieurs de la tour sont relevés en pointes coniques. On dirait quatre colonnettes entourant un dôme minuscule.

Vu de ce nid d'aigle, Ghardaïa me paraît réellement très grand. De là-haut on embrasse une immense étendue. Il est vrai qu'on est à près de cent mètres au-dessus du lit de l'oued. Au levant, c'est le tableau charmant que nous avons admiré l'autre soir. Au midi, voici le futur hôpital, la maison et l'école des Sœurs blanches, le bordj français et plus loin, sur le plateau, la tour d'observation semblable à celle d'un poste optique. Au couchant, on a un joli coup d'œil sur l'oasis qui s'étend à perte de vue. Au nord, des jardins, de petites oasis, le lit de l'oued qui doit être merveilleux à voir, quand gonflé par des pluies torrentiellles, il roule ses flots furieux entraînant tout sur leur passage, hommes, chevaux, chameaux, troupeaux, tentes, palmiers, etc., et au-delà la berge de rochers fauves qui conduit au plateau de la Chebka et que grimpe, tortueuse, la route de Laghouat.

Autour de nous, les terrasses sont animées. Une femme à peau brune, nue jusqu'à la ceinture, se lave en se frottant avec de la terre et en faisant couler de temps en temps sur son corps l'eau d'une cruche en terre vernie. Sur les murs des terrasses, voici rangées avec soin de petites mottes de boue desséchée. Quel peut bien être leur usage ? M. Bayonne me met discrètement au courant. Ce sont, paraît-il, les linges de toilette des dames mozabites !

Digitized by Google

Après avoir longuement admiré le paysage pour nous le graver dans la tête, nous descendons dans la cour de la mosquée. Au bas de l'escalier, une pièce blanche n'est nullement refusée par le haut personnage qui vient de nous servir de cicérone muet. Autant de pris sur ces maudits *roumis*, a-t-il dû grommeler entre ses dents.

Le petit passereau gris, à tête cendrée, gazouille gentîment. Aux fenêtres d'une espèce de grenier, on voit pendues les choses les plus bizarres. Il y a jusqu'à des pioches, jusqu'à des foulards, jusqu'à des haïks de femmes. C'est une petite collection d'objets perdus, comme celle que nous avons vue à l'une des portes de Beni-Isguène. Chacun d'eux attend son propriétaire.

En ville, M. Bayonne achète, pour quelques francs, une gentille et mignonne gazelle. Il la baptise instantanément *Fafa*. Sa grâce, sa finesse, ses bonds désordonnés, ses murmures plaintifs, m'ont souvent amusé. Mais une nuit où elle a couché dans ma chambre, elle a fait un tel vacarme, qu'elle m'a empêché de fermer l'œil. Je n'ai cependant pas osé la mettre à la porte, dans la crainte que les chacals ne vinssent la dévorer.

Après midi, le vent se lève et souffle de l'est. Il soulève des nuages d'un sable extrêmement fin. La chaleur est horrible. Une soif vive nous dévore. C'est encore le sirocco. Malgré ce temps affreux, il m'est impossible de rester enfermé chez moi. Aussi après un brin de sieste, je retourne explorer encore une fois la plaine qui s'étend au pied du colimaçon de la route de Laghouat. Les dunes de sable sont plus particulièrement explorées aujourd'hui, malgré les épais tourbillons de poussière qui s'échappent de leur crête.

Vendredi 21 mai. — Ce matin, nous allons visiter le marché de Ghardaïa. M. Bayonne a emporté son appareil photographique, à l'aide duquel il croque mainte scène curieuse, pittoresque ou amusante. C'est sur la grande place où demeure le caïd, que marchands et acheteurs se sont donné rendez-vous. Des chameaux, des moutons, des chevaux sont à vendre. Dans ce coin, voici des peaux de chèvre et de bouc, prêtes à faire des outres, des *afrads*, des *delhous*. Là, on peut s'approvisionner de grains, de dattes, de fruits et de légumes. Un mozabite offre des sacs de laine prête à être filée, des paniers de poils de chameau et de chèvre, pour faire des cordes ou des tissus grossiers. Des Touaregs à la face voilée jusqu'au milieu du nez, au teint noir comme celui des nègres, nous offrent des objets en maroquin, particulièrement des bourses volumineuses, formées de plusieurs pochettes qu'enferme

Digitized by Google

un étui commun. M. Bayonne m'en a déjà donné une, en sorte que je ne puis me laisser tenter. De belles plumes d'autruche excitent mon envie. Mais on veut me les faire payer trop cher. D'ailleurs, une fois frisées, elles deviennent moitié plus petites. En France, me disent mes amis, elles sont meilleur marché qu'ici. Je n'insiste donc pas. J'admire encore des œufs d'autruche hors de prix, des bracelets d'argent surchargés de coraux et de pierres de couleur, des lances Touaregs fabriquées, paraît-il, à Paris, des tapis aux riches couleurs et aux dessins géométriques compliqués, des étoffes de soie, de coton, de laine où dominent les teintes bleues et orangées, etc. Pendant que la foule circule de tous côtés, des fanatiques montés sur une estrade de pierres blanchies à la chaux, située près de la maison du caïd, récitent des prières avec force *salamalecks*. Ce sont des ambitieux, me dit-on, qui désirent se faire remarquer par cet étalage de piété et arriver ainsi aux places et aux honneurs. La religion a donc ici ses saltimbanques comme chez nous la politique ?

La matinée s'achève en recherches dans les jardins voisins de Ghardaïa. M. Aubert m'accompagne et me seconde avec ardeur et succès. Dans l'après-midi, le sirocco souffle encore. Une poussière, aussi désagréable qu'hier, assombrit l'atmosphère. Décidément mon séjour au Mzab n'est pas favorisé par le beau temps.

Samedi 22 mai. — C'est aujourd'hui la dernière journée que je passerai au Mzab. Il y a déjà trois semaines que j'ai quitté Avignon et dix jours que je séjourne ici. Il faut maintenant prendre le chemin du retour. Mais le courrier ne part que ce soir à dix heures. Employons donc bien les quelques heures que nous avons encore devant nous. D'abord il est de toute nécessité d'aller remercier le caïd de Mélika, Si-Salah-ben-El-Hadj-Abderrahman, du petit cadeau qu'il m'a envoyé le jour où j'ai fait sa connaissance. Et puis Mélika est la seule des cinq villes de l'agglomération que je n'aie pas visitée. Je ne puis partir ainsi.

M. Bayonne et moi grimpons l'escarpement au sommet duquel est perché le ksar, par un chemin rocheux, où mes gros souliers glissent à chaque instant sur la pierre polie par les pas de nombreuses générations. Le caïd nous reçoit dans une pièce encombrée de livres, de papiers, de tapis, de tables, de casiers et ornée d'un superbe coffre-fort. Deux ou trois secrétaires, accroupis dans des coins, écrivent sous sa dictée, en appuyant le papier sur leurs genoux.

Digitized by Google

Notre hôte est un homme de 72 ans, qui en paraît à peine 60. Grand, vigoureux, robuste, il a l'œil finaud et la barbe blanche. Il a commercé une trentaine d'années dans la province de Constantine qu'il connaît à merveille. Il est fort riche, dit-on, mais aussi très avare. Parti jeune du pays et sans le sou, il est venu y finir ses jours avec une grosse fortune. Il a cinq femmes, dont une mulâtresse toute jeune, que sa curiosité nous permet d'apercevoir par l'entrebâillement d'une porte. Sur une quarantaine d'enfants qu'il a eus, il ne lui en reste que douze. Il nous offre des dattes, du lait et du café. Il veut nous faire goûter à un certain fromage puant, qu'il manie avec ses doigts d'une propreté douteuse, mais nous ne nous sentons ni l'un ni l'autre le courage d'entamer le morceau qu'il nous donne. Nous le plions dans du papier, soi-disant pour notre dessert, car nous n'avons plus d'appétit, donnons-nous comme excuse.

Avec le légitime orgueil du propriétaire, il nous fait visiter plusieurs de ses maisons, car il en possède beaucoup dans Mélika. De grands caveaux où il emmagasine du blé excitent surtout sa fierté. Dans un coin sont entassés des amas de crottins secs d'âne et de mulet. « C'est le charbon mozabite, » nous dit-il en riant. Il possède un puits de 62 mètres de profondeur. Il nous fait boire un verre de son eau. Elle est fraîche, mais d'un goût saumâtre. Dans une rue, il fait creuser un nouveau puits. Pour le moment, on en extrait des fragments de roche. Une sonnette qu'agitent au moyen d'une corde les travailleurs d'en bas, est le signal convenu pour indiquer qu'on peut tirer sur le panier qui remonte les matériaux d'extraction. Le caïd et sa suite nous accompagnent jusqu'à mi-côte. Avant de le quitter, il faut serrer la main à toute l'assistance.

Du ksar, rien à dire. Il ressemble trop aux villes que nous connaissons déjà. La matinée s'achève en une dernière promenade dans la plaine qui sépare Mélika de Ghardaïa et où un petit campement de nomades éparpille ses tentes noires sur le sable éclatant de lumière. Au retour, nous trouvons un panier de dattes et d'œufs envoyés par le caïd de Mélika. Cette largesse n'étonne qu'à moitié mes amis, car ils prétendent qu'il se la fera rembourser amplement par ses subordonnés. Belles mœurs en vérité!

Le vent du sud avait soufflé toute la nuit et ne s'était arrêté que vers 9 heures. Dans l'après-midi, il reprend de plus belle. Il fait siffler les longues feuilles des palmiers comme la mâture d'un navire par un jour de gros temps; il secoue avec frénésie leurs

Digitized by Google

hauts panaches qui se balancent dans le vide, embrumés par un brouillard de sable. Je profite de la tempête pour faire mes paquets et clouer mes caisses. Après une bonne sieste, à l'approche de la nuit, M. Aubert m'accompagne à Ghardaïa pour aller retenir une place dans la voiture qui partira ce soir. Pas de chance ! Nous serons encore trois dans le coupé.

Nous faisons un dernier tour en ville. Je commence à avoir le cœur serré. A table, le soir, l'appétit est languissant. Nous sommes liés maintenant pour toujours, nous le sentons, et c'est un vrai chagrin d'être obligés de se quitter.

Au dehors, la tempête hurle toujours. Enfin, à dix heures, un sourd roulement se fait entendre. C'est le courrier qui arrive. Une lanterne à la main, le conducteur indigène entre, dans un tourbillon de sable, prendre les sacs de la poste. Un adieu aux braves serviteurs de mes amis, à Messahoud, à Saad, que je ne verrai probablement plus, et nous voilà en voiture. MM. Bayonne et Aubert montent avec nous dans le coupé. Ils tiennent à nous accompagner jusque sur le plateau de la Chebka. A quelle heure, grand Dieu, seront-ils de retour?

A l'entrée de Ghardaïa un groupe imposant parle et s'agite. Beaucoup sont accroupis sur le sable, une lanterne devant eux. La lourde patache s'arrête et est aussitôt entourée. Quelques voyageurs y grimpent. Ils sont accompagnés par un cortège nombreux de parents et d'amis, qui leur souhaitent bon voyage et bonne santé avec force conseils et recommandations. Enfin, tous les partants sont casés, et nous nous remettons de nouveau en route. Ce n'est pas pour longtemps. Comme à l'arrivée, la dune a de nouveau envahi la route et il faut mettre pied à terre. Nous marchons ainsi jusqu'au sommet du colimaçon, au milieu de la poussière que soulève un vent toujours violent.

Et maintenant, mes chers amis, merci de votre si charmant accueil, adieu ! Non, pas adieu, au revoir, et bientôt, je l'espère. Puis nous nous embrassons sans pouvoir en dire davantage, le cœur brisé, les larmes aux yeux. Un vigoureux coup de fouet enlève les chevaux, et je suis à peine installé dans mon coin avec deux Mozabites à mon côté, que mes amis sont déjà loin.

Dimanche 23 mai.— Nous arrivons à *Berriane* en retard, par un temps couvert et relativement frais. Nous nous y arrêtons une heure dont je profite pour compléter mes recherches. A midi, je déjeune en voiture, avec les provisions dont mes amis ont bourré un grand couffin. A une heure, nous arrivons à *Setaffa,* situé au

Digitized by Google

milieu d'une grande plaine de sable, et où je n'étais passé que la nuit. A 100 mètres à l'est du caravansérail, est une pépinière fondée à grands frais par le Gouvernement. Quelques arbres fruitiers et forestiers végètent misérablement dans cette solitude aride, en attendant de mourir un à un. Qui donc a eu l'idée de fonder un jardin botanique d'acclimatation dans cet affreux désert? Je ne sais ; mais ce qui est certain, c'est qu'il ne donnera jamais le plus petit résultat et que tôt ou tard il faudra l'abandonner. Le mieux serait de s'y résigner tout de suite. En attendant, voilà un chapitre qui, quelque minime qu'il soit, grève bien inutilement le budget de notre colonie Je signale sa suppression à la vigilance des pouvoirs publics.

Le ciel est découvert maintenant, mais le sirocco souffle toujours en soulevant des nuages de sable pulvérulent. La chaleur est heureusement supportable. A cinq heures et demie du soir, nous arrivons au caravansérail de *Tilghemt*. Comme à l'aller, j'ai un temps affreux qui gêne considérablement ma chasse. Je dois me borner à visiter les écorces de quelques vieux bétoums, à battre quelques jujubiers abrités et à soulever des pierres sur les bords de la daya. Au dîner, Ben-Laïd se distingue encore en nous servant un cuissot et un filet de gazelle absolument délicieux. Je suis malheureusement obligé de partager ma chambre avec un négociant israélite, qui ronfle à poings fermés toute la nuit, sans souci de mon sommeil ni de mon repos.

Lundi 24 mai. — A une heure et demie du matin, il faut quitter son lit pour monter en voiture. L'excellent Ben-Laïd garnit mon couffin de l'autre filet de gazelle. Qu'Allah le bénisse! La lune brille au ciel d'un éclat incomparable. La nuit est excessivement froide et il faut se bien vêtir. Au point du jour, la voiture s'arrête pour permettre aux Mozabites de réciter leur prière. Ils quittent leurs sandales et, pieds nus, tournés vers le levant, tantôt debout, tantôt à genoux, tantôt enfin le front dans la poussière, ils adressent à Dieu, au même Dieu que le nôtre, leur supplique matinale. C'est un spectacle sublime que celui de tous ces hommes bronzés, drapés à l'antique dans leur ample burnous, priant avec ferveur dans cette lumière rasante et encore indécise, qui n'est déjà plus la nuit sans être encore le jour. J'ai là sous les yeux, en nature, la toile si connue de Fromentin : *La prière du matin au désert.*

A sept heures, nous arrivons à *Nili*. Tandis qu'on change nos bonnes petites mules, le gardien, un vieux soldat cependant, raconte, épouvanté, qu'un fantôme terrorise la région. Il s'agit,

Digitized by Google

d'après ce que je puis comprendre, d'une négresse qui saisit tout à coup, tue et fait disparaître à jamais ceux sur qui elle a jeté son dévolu. Cette histoire à dormir debout, sur laquelle on se met à discuter à perte de vue, m'oblige à sortir pour m'esclaffer de rire tout à mon aise. Malgré le vent qui continue à souffler, je fais une petite récolte d'insectes sous des pierres, dans la daya, au pied des bétoums.

Jusque vers midi, mal couvert, j'éprouve une sensation de froid. Après le déjeûner, pris encore dans la voiture, je me sens réchauffé et ragaillardi. Le soleil devient de plus en plus chaud, à mesure que petit à petit le vent tombe. Un de mes deux compagnons de voyage est un marabout. Il psalmodie des versets du Koran pendant des heures entières, sur un ton monotone et terriblement énervant. Vers une heure, une petite chaîne de collines se dessine à l'horizon. Un peu plus tard, le mirage nous fait voir, dans une échancrure de la montagne, une oasis fantastique, considérablement déformée en hauteur. A deux heures, deux cavaliers viennent me saluer. C'est M. Beaulieu et un de ses amis qui sont partis à ma rencontre. A trois heures et quart nous arrivons à *Laghouat*.

Malgré les instances de mes amis, qui voulaient à tout prix me retenir quarante-huit heures, je me prépare à continuer mon voyage de retour. Je ne me sens en effet nullement fatigué, et j'ai hâte de rentrer à la maison, car le mois de congé que je me suis accordé est bien près maintenant de toucher à sa fin. Je vide mes caisses dans ma grande malle laissée à l'hôtel, et je constate avec plaisir que, jusqu'ici, mes récoltes n'ont point souffert. Au bureau de la voiture, j'apprends que le courrier de demain sera surchargé de bagages et de voyageurs. Beaucoup de Mozabites ont déjà retenu leur place, et le coupé est pris par un officier d'administration, sa femme et leurs deux fillettes. Venant de Ghardaïa, j'ai bien droit au coupé, on le reconnaît, car j'ai payé ma place d'avance jusqu'à Boghari. Ne voulant toutefois pas séparer le ménage, je me contenterai d'une place d'intérieur, comme on m'en prie, et on me remboursera la différence. Mais c'est là un rude sacrifice, car je sais par avance combien je vais être mal. N'importe, le désir que j'ai maintenant d'être de retour, me fera supporter avec courage cet ennuyeux désagrément.

Mardi 25 mai. — Réveil à deux heures et quart du matin. Départ à trois et demie seulement, le cocher étant resté endormi au-delà de l'heure réglementaire. M. Beaulieu a tenu à m'accom-

Digitized by Google

pagner jusqu'au delà de la prise d'eau. Au moment de monter en voiture, six Mozabites, bien encapuchonnés et bien repliés dans leurs manteaux, occupent les places d'intérieur. Aucun d'eux ne veut descendre. Comment, j'ai cédé ma place de luxe et je ne puis même me caser à une place ordinaire ! Vais-je être obligé de faire toute la route juché sur l'impériale, exposé pendant trois jours au froid du matin comme au soleil torride de midi ? Ah ! non, par exemple ! Je proteste avec énergie, on reconnaît la justesse de ma réclamation, et voilà mes six Beni-Mzab obligés de démarrer avec tous leurs paquets. Je monte le premier, à la place qui me convient le mieux et je m'y installe avec une certaine petite satisfaction d'amour-propre. En voyage, dans ces pays à demi-barbares, il est bon de savoir se faire respecter.

Un café pris à l'auberge du barrage de l'*Oued-Mzi* me permet de saluer les aimables gens qui m'ont si bien accueilli il y a une quinzaine de jours. Le lit de l'Oued est traversé à pied. Personne ne proteste, car le courrier verse assez souvent dans ces parages perfides et nul se soucie d'y être enfermé à ce moment. Une dernière poignée de main à M. Beaulieu et nous partons. A *Metlili*, je monte à côté du cocher, car à l'intérieur on étouffe. On y manque d'air, la poussière vous dessèche la gorge, on est serré à ne pas pouvoir respirer, et tous ces Mozabites dégagent une odeur *sui generis* véritablement écœurante. Entre dix et onze heures, je déjeûne à *Sidi-Maklouf*, à l'ombre d'une tonnelle verdoyante. A deux heures et quart, nous sommes à *Mokta-el-Houst*. Le sirocco s'est levé et nous a couverts de sable Cette ruine est habitée par un cafetier arabe dont la femme, fort gentille quoique déjà âgée, nous fait boire de l'eau d'une température délicieuse, et rafraîchir la figure et les mains.

A quatre heures et demie, nous arrivons à *Aïn-el-Ibel*, où je retrouve ma chambre aux palmipèdes. Un grand nettoyage me débarrasse de la terre rouge qui a pénétré dans mes cheveux, dans ma moustache et dans tous les replis de ma peau. Le vent qui souffle toujours avec violence m'empêche de faire une bonne récolte dans les champs et jardins du voisinage. Le repas du soir est médiocre comme à l'aller, mais mon lit est excellent et d'une propreté remarquable. Il me semble rentrer peu à peu dans la civilisation.

Mercredi 26 mai. — Lever à une heure et demie du matin. Départ à deux heures. Le froid est excessivement vif. Malgré mon double vêtement, je grelotte. Plus précautionneux, les Mozabites

Digitized by Google

qui m'entourent ont entassé manteaux et burnous sur leurs épaules. Le capuchon rabatu sur le visage, ils dorment aussi tranquillement que dans leur lit. Au soleil levant, le vent cesse et le froid devient moins vif.

A 7 heures et demie, nous arrivons à *Djelfa*. Ici l'orge n'est pas encore mûre, alors qu'au Mzab on foulait et ventilait déjà la moisson de l'année. Avec un vif plaisir, mes yeux contemplent par ici un peu de verdure, et là-bas, au couchant, au pied de la montagne, la forêt sombre. Je profite d'un arrêt de deux heures, pour aller visiter les bords de l'Oued-Djelfa, où je fais la maigre récolte suivante :

Coléoptères.

Lebia cyanocephala var. *numidica* Luc.
Meligethes sp. ?
Aphodius granarius L.
— *lividus* Ol.
Pentodon algiricum Herbst.
Acmaeodera degener Scop.
Cantharis mauritanica Luc.
Rhagonycha ornaticollis Mars.
Malthodes sp. ?
Malachius rufus Ol.
— *marginellus* Ol.
Pimelia Brisouti Sén.
Heliotaurus Reichei Muls.
Pseudocistela ferruginea Küst.
Anthicus instabilis Schmdt.
Mordellistena stenidea Muls.
Silaria abderoides Chob.
Meloe majalis L.
Zonabris calida Pal.
— *Schreibersi* Reiche.
— *Baulnyi* Mars. (type et variétés.)
Temnorhinus mendicus Gyll.
Sibynia attalica Gyll.
— *planiuscula* Db. (variété ?)
Smicronyx angustus Fairm. ?
Baris nitens Herbst.
Ceutorrhynchus nigritarsis Schultze.
Apion violaceum Kirby.
— *aeneum* F.
— *rufirostre* F.
— *hipponense* Db.
— *malvae* F.
Mylabris semiaria var. *basalis* Gyll.
Entomoscelis rumicis F.
Podagrica fuscicornis L.
— *semirufa* Küst.
Phyllotreta procera Rdt.
Aphthona laevigata Illig.
Myrmecoxenus vaporiarum Guér.

Hémiptères.

Aelia cognata Fieb.
Coryzus hyalinus F.
Lygus pratensis F.
Thamnotettix attenuatus Germ.

Hyménoptères.

Myrmecocystus viaticus sous-espèce *megalocola* Foerst.
Halictus malachurus K.

A neuf heures quarante, nous partons avec une autre voiture et un autre cocher, une véritable brute celui-ci. Un vieil arabe qui conduisait quelques ânes chargés de bois, ne se détourne pas assez vite au gré de notre conducteur. En passant près de lui, il l'enveloppe d'un magistral coup de fouet, en lui hurlant des injures. J'ai encore sous les yeux le spectacle de ce malheureux vieillard, se cachant la figure sous son bras replié, avec le geste d'un enfant

Digitized by Google

menacé d'une taloche. Est-ce là le procédé destiné à nous concilier l'affection des indigènes ?

A midi, nous déjeûnons à l'auberge du Rocher de sel. A une heure, nous repartons. Le cocher me raconte que l'amas de marnes gypseuses appelées improprement *Rocher de sel* est fendillé, crevassé dans tous les sens, percé comme une écumoire d'une infinité de puits souvent très profonds. Des pigeons sauvages y ont établi leur demeure et nichent dans des galeries souterraines. Quand on jette une pierre au fond de ces trous, ils sortent par nuées. Vient-on à tirer un coup de fusil sur eux, il n'est plus possible d'en faire fuir un seul. On peut descendre alors dans ces excavations et les prendre à la main. Mais il faut s'attacher avec des cordes solides, car, paraît-il, plus d'un soldat n'est pas revenu de ces périlleuses excursions, pour n'avoir pas pris toutes les précautions désirables.

Nous entrons bientôt dans la vaste plaine qui s'étend au nord du Rocher de sel. L'air est calme, le temps chaud et orageux, le ciel parsemé de nuages gris. Le conducteur a bien déjeûné. Il sommeille doucement, la tête penchée sur la poitrine, dans l'état d'affaissement où vous plonge une digestion laborieuse. Les chevaux profitent de cette trève de coups de fouet, pour ne plus avancer qu'avec une lenteur désespérante. Devant moi, dans le lointain, au-delà de dunes rougeâtres, le mirage déploie ses plus décevantes illusions. Plus près, d'un autre côté, des tourbillons soulèvent dans l'air de hautes colonnes de poussière. Ce sont des cyclones en miniature. Je suis vraiment étonné de leur force aspiratrice, car ils entraînent à de grandes hauteurs de lourds nuages de sable pulvérulent, qui vont se perdre au loin. On dirait qu'un orage va éclater. Petit à petit l'horizon s'embrume et se barre d'une traînée grise semblable à du brouillard. Le cocher, qui se réveille enfin, m'annonce que nous allons avoir un coup de sirocco. En effet le vent se met à souffler en tempête, le sable à voltiger de tous côtés. Sur le siège la place n'est plus tenable : on est littéralement suffoqué. On ne voit pas à trois pas devant soi ; les chevaux ne se distinguent même plus. Je m'empresse de me réfugier dans l'intérieur. Comment allons-nous sortir de cette pénible situation ? Cependant l'automédon ne paraît pas inquiet et les chevaux, ces bonnes petites bêtes, n'en continuent pas moins leur course, chacun connaissant bien sa route. A la tombée de la nuit seulement, nous arrivons à *Guelt-es-Stel.* La tempête s'est calmée. Une pluie d'orage se met à tomber. Ce mauvais temps ne m'em-

Digitized by Google

pêche pas de sortir, et je suis bien récompensé de ma hardiesse, car sur les chardons du voisinage, de jolis longicornes rouges et noirs abondent, le rare *Purpuricenus barbarus* Luc. et le plus commun *Purpuricenus Desfontainesi* F. ; sur les herbes desséchées et jusque dans un champ d'orge mûre, je prends des quantités de *Zonabris calida* Pall. ; sous les pierres, dans le sable, je fais une ample moisson de plusieurs espèces de petits Carabiques. La nuit seule met fin à cette très intéressante récolte.

Jeudi 27 mai, jour de l'Ascension. — A 3 heures du matin, par un temps couvert et froid, nous quittons le caravansérail de Guelt-es-Stel. Le ciel est nuageux, le soleil ne se montre pas. Un des Mozabites de l'intérieur de la voiture me semble un homme fort intelligent. Il est négociant à Tiaret avec son frère qu'il va rejoindre. Chaque année, l'un d'eux vient passer quelques mois au Mzab. Il me raconte les usages de la grande férule à fleurs jaunes, si abondante en ce moment le long de la route. Sa racine bulbeuse contient une huile irritante. Frottée sur la peau, elle y provoque une éruption semblable à celle produite par un emplâtre de thapsia. Il m'indique ensuite le traitement employé au Mzab, contre la piqûre de la redoutable *lefah* ou vipère à cornes. La partie piquée doit être placée le plus tôt possible dans le ventre préalablement ouvert d'un animal vivant, d'une chèvre, d'un mouton, d'un chien. On lie le museau et les pattes de la pauvre bête et on lui sectionne la peau de l'abdomen d'un seul coup de couteau. Cela fait, il faut à tout prix empêcher le blessé de dormir, car s'il cède au sommeil, il est perdu. Aussi se met-on à le pincer, à le piquer avec des épingles, à faire un bruyant charivari avec des chaudrons, des marmites, des instruments de musique. Ce martyre ne cesse qu'au bout de 24 heures. Si le patient ne s'est pas endormi, il est sauvé. Il y a loin de là aux découvertes modernes sur le traitement des morsures de serpents venimeux ! La piqûre de l'*agrab* ou scorpion est beaucoup moins dangereuse. L'alcali est connu au Mzab pour ce genre de blessure. Quelques gouttes de ce liquide, appliquées sur la plaie, suffisent à neutraliser les effets du poison.

Notre voiture croise un convoi militaire qui file vers le sud. Des condamnés, des insoumis, sont entourés par des zouaves qui ont le fusil chargé sur l'épaule et la baïonnette au canon. Plusieurs officiers à cheval suivent le détachement, suivis eux-mêmes par quelques malades placés dans des cacolets portés par des chameaux. Dieu ! avec de pareilles secousses, dans quel état ces infortunés parviendront-ils au terme de leur voyage ?

Digitized by Google

A *Aïn-Oussera*, où nous arrivons à huit heures, je suis mon ami le Mozabite dans un café maure voisin du caravansérail. Six autres fils du Mzab, nos compagnons de route, viennent s'asseoir à nos côtés. Assis en rond, nous mangeons de délicieuses galettes au beurre qu'ils ont apportées avec eux, de la viande de mouton, des dattes. Pour ne pas être en retard de politesse, j'offre une tournée générale d'un *kaoua* littéralement exquis, préparé par le maître de céans. Quelle différence avec l'horrible breuvage noir servi par les hôteliers et aubergistes de la route !

A midi et vingt, nous déjeûnons à *Bou-Rézoul*. De là à *Boghari*, nous revoyons la plaine désertique, d'aspect atroce, sans une herbe, tellement calcinée qu'on dirait qu'un incendie vient de passer par là. Nous côtoyons et traversons plusieurs fois le lit de l'Oued-Cheliff, qui coule presque sans eau dans une profonde déchirure aux berges escarpées. Le ciel, d'un gris de plomb, cadre bien avec ce paysage désolé. A l'arrivée, pendant plusieurs kilomètres, une lutte de vitesse s'établit entre le courrier et trois cavaliers indigènes, qui n'ont pas de peine à vaincre notre lourd équipage. A trois heures et demie, je suis à Boghari, où je dis adieu sans regret, oh ! là, franchement, sans regret, à la Compagnie des Messageries du Sud.

Je termine la journée par une chasse fructueuse, au-delà de l'Oued-Cheliff, sur les premières pentes de la montagne de Boghar.

Vendredi 28 mai. — Ma malle et mes bagages sont préparés. J'ai revêtu un costume un peu plus soigné. J'ai déjeûné avec du café au lait. Je sens que je rentre dans la civilisation. A 9 heures 45, je prends la voiture confortable qui m'emmène à *Berrouaghia*. Sous la capote du cabriolet, j'ai l'heureuse fortune de rencontrer un charmant homme, M. Bossut, un contrôleur d'armée qui revient d'une tournée d'inspection dans le sud. Son attrayante conversation me fait paraître bien court le trajet de Boghari à Alger, où nous serons ce soir. A midi, nous déjeûnons au *Camp des zouaves*. Le temps est magnifique. Une fraîche brise tempère l'ardeur du soleil. Nous sommes ravis de revoir de la verdure, des fleurs, des bois, d'entendre le chant du merle, du geai bleu. Il nous semble revenir à une autre existence. Ce paysage plein de vie nous paraît une surprise, après le désert mortel que je parcourais hier encore. Quel contraste en moins de vingt-quatre heures !

A quatre heures moins dix minutes, nous arrivons à *Berrouaghia*. Nous n'avons que juste le temps de prendre nos billets et de faire

Digitized by Google

enregistrer nos bagages, car le train part à 4 heures 7. Il y avait ici aujourd'hui conseil de révision. A la gare, nous voyons le préfet et le sous-préfet en grand uniforme, les médecins militaires avec un ample cache-poussière par dessus leur tenue, les administrateurs sanglés dans des costumes qui leur vont mal, les caïds superbes dans leurs habits de gala, en somme tous les gros bonnets de l'endroit et de la circonscription. Au coup de sifflet du départ, deux sociétés musicales, groupées sur le quai, se mettent à jouer l'inévitable Marseillaise. Un clairon se trouve dans le train qui nous emmène, et il y répond en sonnant la charge. Tout cela est trop officiel pour être beau. L'enthousiasme ne nous empoigne, qu'à nous voir aussi confortablement installés dans notre compartiment. Nous sommes étonnés d'être à notre aise, de pouvoir bouger bras et jambes, de nous tenir debout, de nous asseoir sur des coussins, de caser sans peine dans les filets notre menu bagage. L'horrible coupé des courriers nous fait apprécier maintenant tous ces avantages que nous n'avions jamais si bien envisagés. La civilisation a décidément du bon.

Tandis que nous filons à toute vitesse, notre œil se repose sur des forêts de chêne-liège, sur des champs de blé, non encore en épis, sur des fleurs de bourrache, de coquelicot, de bluet, d'onoporde à feuilles d'acanthe, sur des panicauts bleuâtres, des rosiers, des genêts, des ombelles qui ornent d'un tapis multicolore les deux côtés de la voie. Cette ligne de Berrouaghia à Blidah est excessivement accidentée. L'homme a du mérite d'avoir si bien vaincu la nature. Nous ne comptons pas moins de dix-huit tunnels sur ce parcours de quelques heures. Il y en a huit entre les deux stations du *Camp des chênes* et de *Sidi-Madani-les-Gorges*, dans le défilé de la Chiffa, que nous revoyons avec plaisir. A *Blidah*, où nous arrivons à la nuit tombante, pas de buffet, mais seulement une misérable petite buvette, où nous ne trouvons rien à nous mettre sous la dent. Heureusement que le train qui arrive d'Oran possède un wagon-restaurant, où nous pouvons dîner assez confortablement. A dix heures du soir, nous sommes à *Alger*.

Samedi 29 mai.— Levé de très bonne heure, je ne trouve aucun établissement ouvert pour mon déjeuner du matin. A six heures, par un soleil éclatant et déjà chaud, il n'y a presque encore personne dans les rues. Je m'avance jusqu'à la mosquée neuve, près du port. C'est là que se tient le marché aux poissons. Quelle merveille pour les yeux que le spectacle de tous ces petits fuseaux d'argent qui brillent et étincellent dans des milliers de paniers

Digitized by Google

plats, de cette foule bariolée qui se hâte et se presse dans un brouhaha où s'entendent toutes les langues des peuples de la Méditerranée. Sept heures. Enfin les cafés s'ouvrent, les devantures des magasins s'enlèvent et je puis faire quelques emplettes, après le traditionnel café au lait, pris en face de cette mer que j'aurai franchie demain soir. A 11 heures, il faut être au bateau qui part à midi. C'est le *Général-Chanzy* qui m'emmènera. J'ai déjà fait avec lui la traversée d'Alger à Marseille en juin 1893. Il est excellent marcheur, et son installation est des plus confortables, qualités qui l'ont déjà fait utiliser plusieurs fois, par la Compagnie Transatlantique, pour des croisières d'excursionnistes.

A midi 20, la sirène du steamer retentit. Nous partons. Le temps est magnifique et la mer superbe, malgré le vent qui souffle assez fort. Il y a beaucoup de passagers à bord. Aussi ai-je un compagnon de cabine. C'est un capitaine d'artillerie qui accompagne à Paris le corps de son père, décédé quelques jours auparavant sur la terre algérienne. Malgré son chagrin, ce charmant officier m'aide à passer sans ennui les longues heures d'inactivité que l'on est forcé de subir à bord.

Dimanche 30 mai. — Après une excellente nuit, je me réveille tout dispos et tout heureux à l'idée de revoir bientôt les miens. La mer est toujours belle et le temps toujours radieux. Le vent a cessé. A partir de dix heures et demie, s'élève une brume épaisse. Bientôt le navire est obligé de ralentir sa marche, car nous sommes enveloppés par le plus épais des brouillards. Commun sur l'Océan, ce phénomène atmosphérique est rare sur la Méditerranée. Il se produit quand les eaux de la mer sont plus chaudes que la couche d'air sus-jacente. La vapeur d'eau qui s'exhale constamment dans l'atmosphère s'y précipite alors sous forme de buées opaques. De dangereux accidents, abordages, échouages, peuvent en être la conséquence. Aussi la sirène du bateau gémit-elle de cinq en cinq minutes, et n'avançons-nous qu'avec d'infinies précautions. Un mugissement sourd et faible nous répond bientôt dans le lointain. C'est un navire qui croise notre route. Mais il passe au large et nous ne l'apercevons même pas. La sirène continue à beugler d'une façon presque lugubre. Je vois l'anxiété et la crainte peintes sur le visage de bien des passagers. Notre commandant est expérimenté. Nous pouvons nous fier à lui. Il est là-haut sur la passerelle, attentif à la manœuvre. Nous n'avançons plus qu'avec une lenteur énervante. Tout à coup, le rideau de brume se déchire et une gigantesque muraille de rochers apparaît,

Digitized by Google

à quelques encablures devant nous. Il n'était que temps, car encore quelques tours d'hélice, et nous donnions sur les rochers du cap Croisette. Nous virons sur babord, et, bientôt après, nous entrons dans la rade de Marseille. Le brouillard a maintenant complètement disparu. Nous le laissons derrière nous. Une puissante sirène va être prochainement installée au phare du Planier, à l'entrée du golfe de Marseille. Elle permettra aux capitaines des navires de reconnaître leur route par de semblables temps de brume.

A trois heures, enfin, nous débarquons et tombons dans les bras de la petite famille, qui attendait impatiemment son chef. Dans la nuit, nous étions tous de retour à Avignon.

En matière de conclusion, je ne saurais trop engager mes collègues, ou simplement les touristes intrépides, à entreprendre ce voyage. En dehors des richesses entomologiques qu'il a fourni tant à mes amis qu'à moi, de la découverte de près d'une centaine d'espèces nouvelles qui en a été le résultat, n'est-ce rien que de traverser la Méditerranée, de voir Alger la superbe, la plaine de la Métidja, la ligne si curieuse de Blidah à Berrouaghia avec sa traversée des gorges de la Chiffa, la région désertique de Boghari et des hauts plateaux, le Rocher de sel, Djelfa perchée à la cime de l'Atlas saharien, le désert pierreux qui lui fait suite, l'oasis de Laghouat, la région des dayas, celle de la Chebka, le Mzab enfin, si près de nous en somme, si intéressant par son aspect, sa population, ses mœurs, si peu connu en dehors de l'élément militaire? Ce que je puis affirmer, c'est que de tous les voyages que j'ai faits en Algérie, c'est celui-ci qui m'a causé le plus de plaisir, laissé le plus de souvenirs, montré le mieux ce pays curieux dans toute sa saisissante réalité.

Château de Folard, près Morières (Vaucluse).

Dr A. CHOBAUT.

Digitized by Google

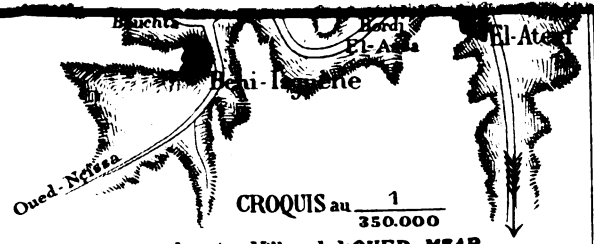

CROQUIS au $\frac{1}{350.000}$

des cinq Villes de l'OUED-MZAB
d'après la carte d'A. COYNE.

El-Goléah

31°

CARTE DU VOYAGE
du Dr A. CHOBAUT
chez les BENI-MZAB

Echelle de $\frac{1}{3.000.000}$

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

HENRI DUVEYRIER. — Voyage dans le pays des Beni-Mezab (Algérie) — *Le Tour du monde*, 1861, 2e semestre, p. 178-192.

A. COYNE. — Le Mzab. (Extrait de la *Revue africaine.*) — Alger, A. Jourdan, 1879. 41 pages et une planche in-8°.

Commandant ROBIN. — Le Mzab et son annexion à la France. — Alger, A. Jourdan, 1884, 47 pages in-8°.

EUGÈNE FROMENTIN. — Sahara et Sahel.— Paris, Plon et Nourrit, 1887.

LOUIS PIESSE. — Algérie et Tunisie. (*Collection des Guide-Joanne.*) — Paris, Hachette et Cie, 1893.

HENRI SCHIRMER.— Le Sahara.— Paris, Hachette et Cie, 1893.

ZEYS. — Voyage d'Alger au Mzab. — *Le Tour du monde*, 1891, 1er semestre, p. 289-320.

M. PIC. — En route pour le Mzab! — Bou-Saada. — *Miscellanea entomologica*, 5e année, volume V, pages 1-3, 35-38, 44-46, 65-72, 116-117, 124-127.

J.-A. BATTANDIER ET L. TRABUT. — (L'Algérie. *Bibliothèque scientifique contemporaine.*) — Paris, J.-B. Baillière, 1898.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

PREMIERS SIÈCLES DU CHRISTIANISME

A UZÈS (1).

Évangélisation de la Provence, antérieure à celle de Lyon, logiquement établie par la position naturelle du Rhône, remonté de toute antiquité par les différents peuples du bassin méditerranéen, et confirmée par les plus anciennes épitaphes chrétiennes. — Très ancien épiscopat d'Uzès; Constance, le premier connu de ses évêques; il siégeait en 419; le titre de primat lui est donné par le pape Hilaire, dans une lettre de 462. — Crypte d'Uzès datant au moins de la fin du III[e] siècle. — Saint Firmin et saint Ferréol appartenant tous deux à la grande famille gallo-romaine des Tonance Ferréol et successivement élus évêques d'Uzès au VI[e] siècle; leurs fondations pieuses dans la ville ou près d'elle : églises Saint-Julien et Saint-Baudile; église Saint-Pierre et Saint-Paul et monastère de Saint-Ferréol; situation de ces différents édifices; tombeau de saint Firmin dans l'église Saint-Baudile, tombeau de saint Ferréol dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul. — Cimetières mérovingiens et carolingiens.

Faute de documents suffisants, on en est réduit aux conjectures sur l'époque à laquelle il faut fixer l'introduction du christianisme dans la Narbonnaise. L'école dite historique, se séparant de l'école appelée légendaire et traditionnelle, enseigne que le christianisme ne s'est répandu en Gaule que tardivement, et qu'à l'exception de l'église de Lyon, existant dès la dernière moitié du second siècle, les autres, telles que celles d'Arles et de Narbonne, n'ont été fondées que postérieurement. Saint Paul est considéré comme le premier missionnaire qui vint prêcher l'Évangile à Narbonne, dont il serait devenu le premier évêque ; mais on ignore l'époque précise de son arrivée, et on suppose que ce fut à la fin du second

(1) Conformément à la décision de l'Académie, nous imprimons aujourd'hui ce mémoire du regretté M. Rochetin. Malheureusement les notes, toujours si copieuses et si savantes, qui avaient l'habitude d'enrichir ses études, ne se sont pas retrouvées pour celle-ci, sauf deux ou trois. Nous avons cru cependant devoir indiquer quelques références les plus indispensables, sans d'ailleurs apporter de modification au texte, qui était entièrement rédigé. L.-H. L.

Digitized by Google

siècle ou au commencement du troisième. On croit que c'est vers le même temps que saint Trophime, qui passe pour avoir été le premier évêque d'Arles, y fut envoyé. Cependant, étant donnée la situation de ces villes, il est difficile d'admettre que Lyon ait été évangélisé avant Arles et Narbonne. Et par leur population et par leur commerce, celles-ci furent deux des villes les plus importantes du midi de la Gaule. De même que Lyon était devenue, avec Auguste, la capitale politique et religieuse des Trois Provinces, de même aussi Narbonne avait pris le même rang pour la province à laquelle elle avait donné son nom. Quant à la situation géographique de Narbonne, elle était plus avantageuse que celle de Lyon : c'était avec celui de Marseille, le port de la Gaule le plus fréquenté par les vaisseaux de toutes provenances, et le christianisme, apporté d'Orient ou d'Italie, avait dû s'y propager rapidement. Il faut en dire autant d'Arles, le plus grand *emporium* du Bas-Rhône. C'est par le Rhône, il n'en faut pas douter, que, dans l'antiquité, toutes les civilisations, comme tous les cultes, ont remonté par les navires et les voyageurs de tous pays, et se sont infiltrées peu à peu dans la Gaule. Il a été la grande voie fluviale des nations. Il serait donc bien étonnant qu'Arles n'eût pas été évangélisé avant Lyon. L'épigraphie chrétienne vient à l'appui de ces suppositions rationnelles : c'est à Marseille, Aubagne et Arles que, suivant M. Edmond Le Blant (1), ont été trouvées les épitaphes chrétiennes les plus anciennes, et c'est ensuite successivement, au fur et à mesure que l'on remonte le Rhône, dans la Viennoise et la première Lyonnaise. Ces observations sont donc d'accord avec la marche logique qu'a dû suivre le christianisme, et à l'inverse de celle qui est enseignée. Au surplus, on ne saurait disconvenir que nous ignorons le nom de la plupart de nos premiers évêques. Ce n'est qu'au IX^e^ siècle que, grâce aux institutions créées par Charlemagne et à la stabilité du régime social qui en résulta, on s'occupa d'écrire la vie des anciens évêques. Or, le souvenir de beaucoup d'entre eux s'était perdu, leur histoire resta dès lors ignorée, et avec cette grande lacune subsista l'ignorance absolue de ces premiers apôtres de la Gaule. Pour ceux mêmes dont le nom avait survécu, les hagiographes furent souvent obligés de recourir à la tradition et aux pieuses légendes inventées par l'imagination populaire. L'église de Lyon

(1) *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, préface, p. XXXIII, XXXIX et suiv. ; *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, introd., p. XVIII ; *Manuel d'épigraphie chrétienne*, p. 102.

Digitized by Google

fut plus heureuse : ce qui révéla son existence en 177, et sauva du naufrage la glorieuse mémoire de saint Pothin, c'est la lettre écrite par les chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie et de Phrygie ; c'est grâce à ce document privé que nous avons connu, avec sa première persécution religieuse, sa primitive et vénérable église. Donc nous en resterons à l'hypothèse favorable à la diffusion précoce et rapide du christianisme dans le midi de la Gaule, et nous n'affirmerons rien faute de documents.

Ainsi que toutes les villes dont le territoire confinait au Rhône, Uzès dut profiter de cette heureuse situation et entendit sans doute de bonne heure la parole évangélique. Le plus ancien de ses évêques que l'on connaisse est Constance ; il occupait le siège de cette ville en 419 (1). Mais il n'est pas douteux que cet évêché ne remonte plus haut ; le souvenir de ses premiers titulaires a sombré, comme tant d'autres, faute d'historien. Contrairement à ce qu'ont pensé certains auteurs, le titre de *Primat* qui fut donné à Constance par le pape Hilaire, dans une lettre qu'il lui écrivait en 467 (2), ne suffirait pas pour conclure à l'ancienneté du siège épiscopal d'Uzès. Ce titre n'appartenait en principe qu'à certains métropolitains, qui, en leur qualité de premiers évêques, avaient le droit de consacrer les autres évêques et métropolitains, de convoquer les conciles nationaux, de recevoir les appels, etc. Dans le sud-est de la Gaule, ce titre de primat appartint au métropolitain d'Arles, et si l'évêque d'Uzès le porta, ce ne dut être que d'une façon transitoire et pour remplir momentanément les prérogatives qui y étaient attachées (3).

Il existe à Uzès un très curieux monument chrétien qui, par le caractère primitif et archaïque des figures qu'on y voit représentées, semble remonter à une haute antiquité : c'est la crypte qui a été creusée dans la molasse, sous l'ancien établissement des Jésuites. D'après ce que nous avons dit dans un précédent fascicule sur *Uzès au temps des Romains*, cet hypogée existe sur l'emplacement de l'ancienne ville gallo-romaine. Il appartient au moins au III^e^ ou au commencement du IV^e^ siècle, puisqu'il nous indique qu'à l'époque où il fut établi, le christianisme n'étant pas encore devenu religion officielle, les chrétiens étaient réduits à se cacher pour prier. Il est trop intéressant pour que nous omettions de le décrire.

(1) *Gallia christiana*, t. VI, col. 610.

(2) Jaffé-Lœwenfeld, *Regesta pontificum Romanorum*, n° 535.

(3) Cf. *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, traduit de l'allemand par l'abbé Goschler, v° *Primat* ; — G. Charvet, *La première maison d'Uzès*, p. 9.

Digitized by Google

La crypte située place du Duché, sous l'ancienne maison des Jésuites, ou du moins la petite salle de cette crypte, qui y jouait sans doute le rôle de sanctuaire, fut découverte au commencement du XVIII^e^ siècle, comme en fait foi le récit de Dom Martène et Dom Durand, dans le *Voyage littéraire de deux Bénédictins* (1). Depuis, ce petit réduit n'était pas complètement tombé dans l'oubli : on en parlait à Uzès, et un certain nombre de personnes de la ville ou des environs l'avaient visité. Nous y étions descendu nous-même plusieurs fois, il y a plus de trente ans. On y pénétrait, au midi, par une petite cour dépendante de l'établissement occupé alors par les religieuses enseignantes dites de Saint-Maur, et par un escalier qui déposait le visiteur à l'entrée de cette petite salle. Avant d'y pénétrer, on pouvait examiner, à droite et à gauche, deux des petites niches cintrées qui sont creusées dans les parois de la grande salle, alors encore pleine de matériaux et ignorée dans presque toute son étendue.

C'est à M. d'Albiousse qu'on doit le déblaiement de cette salle. Avec le produit d'une souscription, il la débarrassa en 1873 de tous les matériaux qui l'encombraient. Ces travaux mirent à découvert, outre plusieurs autres petites niches, l'entrée primitive de la crypte et la curieuse effigie d'un saint, sur la paroi occidentale du rocher. Le pape Pie IX et le gouvernement ont reconnu l'authenticité de ce monument : le premier a envoyé un fragment de marbre antique ou pierre atracienne, provenant d'une tombe chrétienne des catacombes de Rome et destinée à être encastrée dans une paroi de la crypte ; le second l'a classé parmi les monuments historiques.

Le caractère archaïque, le faire grossier et pour ainsi dire enfantin des deux figures qui se font remarquer dans cette crypte ne peuvent suffire à la faire considérer comme apocryphe, et il ne nous paraît pas très admissible d'attribuer ce double bas-relief à quelque mystificateur inconnu. Les attributs donnés à ces personnages, leur attitude, ainsi que les petites croix qui ont été gravées au trait, ça et là, sur les parois du rocher donnent au monument un caractère non équivoque d'authenticité. Quoique nous soyons ici, sous le rapport artistique, bien loin de l'ornementation des catacombes de Rome (2) et que celle de notre crypte ne puisse lui être comparée, on reconnaît qu'au point de vue iconographique la même conception religieuse y a présidé. En même temps qu'un

(1) Première partie, p. 299 et 300.

(2) Cf. l'important ouvrage de M. de Rossi, *La Roma sotterranea cristiana.*

Digitized by Google

grand sentiment de naïveté, nous y trouvons une analogie de formules hiératiques, qui nous font penser que, comme les catacombes de Rome, elle appartient à ces premiers temps du christianisme, où l'art, s'inspirant de l'antiquité, lui empruntait des idées et des symboles. Mais, de même qu'au point de vue artistique on ne peut comparer les catacombes de Rome et la crypte d'Uzès, de même aussi on ne peut faire entre elles le moindre rapprochement par rapport aux dimensions.

A Rome, les catacombes étant à la fois des lieux de réunion, de prière et des cimetières pour la communauté chrétienne tout entière, les *fossores* étaient continuellement occupés à les agrandir, des sculpteurs et des peintres étaient spécialement chargés de les décorer.

A Uzès, la crypte qui était destinée non point, croyons-nous, à la communauté des fidèles, mais plutôt à une maison particulière, à une famille, à titre d'oratoire privé et secret, est de dimensions modestes et fut décorée non par un artiste, mais par l'ouvrier, le maçon qui l'avait creusée dans le rocher, et qui a exprimé à sa façon, c'est-à-dire avec beaucoup de simplicité et d'inexpérience, le sentiment religieux qu'il était chargé de traduire. Plusieurs auteurs ont parlé de ces oratoires secrets, de ces chapelles cachées, ayant servi tout d'abord à une famille, et dans lesquels, plus tard, les évêques du pays ont officié. Comme nous l'apprend l'histoire de Léocadius de Bourges (1), nous voyons que les réunions des premiers chrétiens des Gaules se faisaient dans des maisons particulières, dans celles de nouveaux et riches convertis. Galien, premier évêque de Tours, célébrait en secret dans les cryptes et dans des lieux cachés le mystère de la messe du dimanche (2). Lytorius, son successeur, bâtit la première église à Tours, où l'on comptait déjà beaucoup de chrétiens. Ce fut lui aussi qui de la maison d'un sénateur forma la première basilique (3). A Rome, il existait de ces oratoires domestiques, et on y célébrait les saints mystères, surtout au temps des persécutions. Plus tard, lorsqu'on put pratiquer au grand jour, ces oratoires ne furent plus que des lieux consacrés à la prière.

La crypte d'Uzès se compose de deux salles. Lorsqu'on y pénètre par la nouvelle entrée qui a été pratiquée, lors de sa restauration, dans sa paroi septentrionale, on accède à la première,

(1) Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, I, XXIX.
(2) *Idem*, I, XLIII; X, XXXI.
(3) *Idem*, X, XXXI.

Digitized by Google

de beaucoup la plus vaste des deux, celle qu'on peut considérer comme la nef ou *cubiculum* de cet oratoire souterrain et qui mesure sept mètres de long sur cinq de large. On remarque immédiatement à gauche, un peu élevée au-dessus du sol, une ancienne ouverture, aujourd'hui murée, où il est facile de reconnaître la porte primitive de la crypte, celle par laquelle on devait d'abord y descendre. C'est près de cette entrée, dans l'étroit couloir de o m. 60 de largeur qui le précède, qu'ont été trouvés les restes d'une sépulture. Elle avait été sommairement construite, comme beaucoup de tombes chrétiennes des premiers siècles, avec quelques tuiles à rebord, et on y reconnaissait encore de menus débris d'ossements. A défaut de pièce de monnaie accompagnant cette inhumation, il était difficile d'en fixer l'époque, mais on ne peut hésiter à y reconnaître celle d'un chrétien des premiers siècles, peut-être de l'habitant de la maison communiquant par ce couloir avec l'hypogée, et qui aura voulu reposer près de cet antique et vénérable sanctuaire. Avec ces derniers vestiges de sépulture furent trouvés dans le couloir : 1° un fragment d'ardoise à écrire, au haut duquel avait été dessinée une petite croix, semblable à celles qu'on voit gravées sur les parois de la crypte et dont nous allons parler ; 2° un débris de figurine en stuc représentant un torse humain, au-dessous duquel pend, jusqu'à mi-cuisse, une robe ou tunique enroulée à la taille ; 3° une anse d'amphore en argile blanche et arrondie, sur laquelle se lit contenue dans un cartouche oblong et rectangulaire l'estampille du fabricant *Marcus Tuccius Galeo* (1). A droite en entrant dans cette première salle, a été encastrée dans la paroi septentrionale de la crypte, au milieu d'une plaque de marbre blanc, surmontée d'une inscription latine, le fragment de la pierre atracienne déjà mentionnée.

Si nous continuons à parcourir cette salle, nous verrons çà et là sur la paroi du couchant et sur celle du midi, plusieurs petites niches cintrées, dont la plupart sont surmontées d'une petite croix gravée au trait. Sauf une de celles du midi, qui, autrefois fermée par une grille, a dû renfermer des reliques ou des objets servant au culte, ces niches ont sans doute servi, comme celles que l'on remarque, creusées de distance en distance sur les murs des catacombes, à contenir les lampes d'argile qui éclairaient ces souterrains. Là, ces lampes étaient déposées tantôt comme ici sous une petite arcature, tantôt sur une console en saillie sur la paroi. L'analogie entre ces niches des hypogées de Rome et celles de

(1) Cette estampille a été publiée dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, p. 711, n° 5683 296.

Digitized by Google

notre crypte nous conduit naturellement à supposer qu'elles étaient destinées au même usage.

On voit aussi, sur les murs des catacombes, des petites croix. Celles-ci sont ou gravées au trait comme ici, ou bien peintes au milieu des fresques. Les pèlerins, qui visitaient ces souterrains après leur abandon, et qui avaient la pieuse habitude d'y laisser une marque de leur passage en inscrivant leur nom sur la tombe des saints personnages qu'on y avait inhumés, gravaient au trait en tête de leur nom une petite croix. Celles de la crypte d'Uzès, gravées au-dessus des niches et au haut de la paroi orientale de la petite salle au-dessous de laquelle devait se tenir l'officiant, avaient été certainement tracées dès l'établissement de la crypte par les ouvriers qui l'avaient creusée, comme celles des catacombes peintes au milieu des fresques l'avaient été en même temps qu'elles.

Enfin, on remarque encore dans la grande salle, sur le mur du couchant, grossièrement sculpté en bas-relief, la tête nimbée et de grandeur naturelle, le buste d'un saint. M. L. d'Albiousse a cru pouvoir lui donner le nom de saint Jean-Baptiste, sur le motif que non loin de là, sous les décombres qui remplissaient cette salle et qu'il fit enlever, il avait trouvé une espèce de vasque circulaire, aux rebords fort dégradés, dans laquelle il supposait que les catéchumènes avaient reçu le baptême. Sans vouloir nous égarer dans des explications hypothétiques, quelque séduisantes qu'elles soient, nous dirons que nous ignorons le nom du personnage qu'on a voulu figurer, mais que c'est bien un saint, étant donné le nimbe grossièrement figuré, mais d'une façon très apparente et incontestable, par l'inhabile artiste. Dans les catacombes, le nimbe entoure toujours la tête des saints dont les effigies ont été peintes sur les murs. Il est couleur d'or et bordé de noir, afin sans doute de mieux faire ressortir son éclat. Ce bas-relief de la grande salle, que nous rapprocherons dans un instant de celui de la petite pour en faire sentir les différences, est, avec celui-ci, le travail le plus curieux et le plus caractéristique de ce monument.

Après avoir visité la grande salle, nous pénétrons dans la petite. Celle-ci n'a que deux mètres de longueur, sur 1 mètre 23 de largeur. Il ne paraît pas douteux que ce petit réduit, distinct du grand *cubiculum*, a été la partie la plus importante de la crypte, et que, si l'un a été la nef, l'autre a été le sanctuaire. Faisons observer tout d'abord qu'à la façon des temples païens, ce petit sanc-

Digitized by Google

tuaire a été creusé de telle sorte qu'il est orienté selon l'usage primitif, c'est-à-dire que sa porte d'entrée et sa paroi du fond, contre laquelle l'officiant se tenait, le visage tourné vers l'assemblée des fidèles, sont en face du levant. On retrouve ici des niches cintrées, une dans la paroi du midi, l'autre dans la paroi du nord, et toujours surmontées d'une petite croix équilatérale gravée au trait. On voit de ces croix à trois autres endroits différents : une surmonte l'espèce de console ou support qui a été taillé en haut relief sur la paroi occidentale, en face de la porte d'entrée ; une autre est au-dessus du personnage sculpté en bas-relief que nous allons décrire ; une troisième enfin est au-dessus de la porte d'entrée. Nous croyons apercevoir au-dessous de celle-ci les derniers linéaments, à peine visibles, d'une inscription. Si ce n'est point une illusion de notre part, combien cette perte est regrettable ! Elle nous eût peut-être fourni quelque éclaircissement, elle aurait permis de mieux déterminer la date de la crypte, et dans tous les cas elle eût donné encore plus d'intérêt à ce monument.

Nous avons dit précédemment que l'effigie de la nef et celle du sanctuaire étaient, quoique grossièrement exécutées, le travail le plus intéressant et le plus caractéristique de la crypte. Nous trouvons, en effet, ici un autre personnage sculpté, comme le premier, en bas-relief sur le mur. Il est revêtu d'une robe qui est censée recouvrir les pieds, puisqu'on ne les voit pas, et dont les manches s'arrêtent à la moitié des bras. Ceux-ci sont étendus, et les mains ouvertes portent de gros clous en leur milieu. Certains ont cru distinguer au menton une barbe courte et bifurquée. La tête est coiffée d'une sorte de bandeau ou couronne, dont il est bien difficile de déterminer la nature. Une croix, suspendue au cou par un cordon, tombe sur la poitrine. Enfin, au-dessus de la tête du personnage, on voit l'autre petite croix déjà mentionnée. Quelques personnes ont cru voir dans cette grossière mais curieuse image la représentation du Christ en croix. La couronne on bandeau, dont le front est couvert, ne serait, d'après elles, qu'une couronne d'épines très grossièrement sculptée, et le Christ aurait été représenté non entièrement dépouillé de ses vêtements, mais couvert d'une robe, conformément à un usage constant aux anciens temps du christianisme. Cette première opinion a d'abord contre elle cette grave considération que, pendant les premiers siècles, les chrétiens n'ont jamais représenté le Christ souffrant et crucifié. C'est ce que M. Gaston Boissier a dit à propos des catacombes, d'après les remarquables travaux de

Digitized by Google

M. de Rossi : « On a fait observer, dit-il, que les artistes des catacombes s'abstiennent toujours de rappeler les faits douloureux de la Passion. Craignaient-ils, en représentant le Christ mourant d'une mort infâme, de scandaliser les faibles, de prêter à rire aux railleurs, ou de manquer de respect à leur Dieu ? Ce qui est sûr, c'est qu'ils n'ont jamais représenté les scènes qui se sont passées entre le jugement de Pilate et la résurrection. » En dehors de cette considération, qui est fort grave et tout à fait concluante, d'autres personnes, voyant qu'aucune croix n'est dessinée ni en bas-relief ni au trait derrière le personnage, et persuadés d'autre part que, les pieds ne s'apercevant pas, il semble qu'on n'aurait pas manqué de les indiquer si on avait voulu représenter le Christ crucifié, croient que les clous fixés dans la paume des mains ont été ajoutés à une époque postérieure, et que l'artiste inexpérimenté avait voulu figurer, non pas le Christ souffrant et crucifié, mais le Christ glorieux et vainqueur, ressuscité et triomphant. Pas plus que la première nous n'admettons cette seconde interprétation, et si nous ne pouvons reconnaître ici, pour les raisons indiquées plus haut, un Christ crucifié, nous n'y voyons pas davantage un Christ triomphant, par ce motif qu'on n'aurait pas manqué de ceindre sa tête du nimbe. Celle du personnage de la première salle étant nimbée, d'où nous concluons qu'on a voulu représenter un saint, à bien plus forte raison celle du Christ aurait dû l'être. Aux catacombes les images du Christ, ainsi que celles des saints, ont toujours la tête nimbée ; les artistes n'y ont pas manqué et ils ont même fait, à ce point de vue, une différence entre le Christ et les saints : tandis que ceux-ci ont un nimbe simple, celui du Christ est crucifère. Enfin, d'autres ont cru voir ici une figure d'*orante*. C'est à cette dernière opinion que nous croyons devoir nous ranger. Les images d'*orante* sont nombreuses dans les fresques des catacombes ; elles sont peintes sous les traits d'hommes ou de femmes. Dans le christianisme primitif, l'*orante* était la figure consacrée pour exprimer l'idée de la prière. Est-il dès lors étonnant qu'on ait songé à reproduire la même image à Uzès, dans un lieu qui, ayant joué le rôle de sanctuaire, était essentiellement consacré à la prière ? Le vêtement de notre personnage rappelle par sa forme générale la dalmatique, espèce de longue robe qui fut beaucoup portée aux premiers siècles et dont sont toujours revêtus les *orante* des catacombes. Comme la dalmatique, ce vêtement paraît descendre jusqu'aux pieds, et comme celles de la dalmatique, ses manches s'arrêtent au coude. Les bras

Digitized by Google

en croix s'expliquent par l'attitude de la prière. C'est celle de nos prêtres aujourd'hui encore tandis qu'ils officient, et c'est la même qui a été donnée à tous les *orante* des catacombes. Si elle existe réellement, la barbe ne viendrait pas à l'encontre de notre explication, puisque l'*orante* porte quelquefois la barbe. Quant à la coiffure, grossièrement sculptée comme tout le reste, espèce de bandeau ceignant la tête, peut-être représente-t-elle la couronne de cheveux avec laquelle ont été peints les prêtres dans les hypogées de Rome. Nous pensons donc, avec ceux qui ont proposé cette interprétation et avec les auteurs de la seconde opinion, que les clous visibles aux mains du personnage ont été ajoutés postérieurement, alors que quelque profane, ignorant de l'idée première, aura transformé l'*orante* en Christ.

Il faut arriver au VI^e^ siècle pour rencontrer les deux évêques d'Uzès qui, autant par leur sainteté et leurs lumières que par les pieuses fondations dont ils dotèrent la ville, ont laissé une trace glorieuse dans les annales de son ancienne église. Nous voulons parler de saint Firmin et de saint Ferréol.

En 533, l'évêque d'Uzès était Rorice (1). Suivant les anciens hagiographes, il était l'oncle paternel de saint Firmin, qui lui succéda, et grand-oncle de saint Ferréol, et il eut la gloire de les élever tous les deux dans la piété et la culture des lettres. Ces trois personnages étaient issus, dit-on, d'une de ces nobles et anciennes familles de sénateurs gallo-romains, auxquelles appartenaient, avec la richesse territoriale, toutes les dignités de l'État et de l'Église ; c'était celle des Tonance Ferréol. « Au-dessus des notables des cités, dit M. Fustel de Coulanges (2), formant un ordre assez semblable à celui des anciens décurions, s'élevait une classe que l'on continuait à désigner par le nom d'ordre sénatorial et qui comprenait les familles les plus riches et les plus nobles de la population gallo-romaine. Cette classe se composait de grands propriétaires qui joignaient à leur richesse l'exercice des dignités et des hautes fonctions publiques... La richesse foncière était, sinon la condition unique, au moins la condition première de cette sorte de noblesse. L'homme ne devenait pas noble par cela seul qu'il était riche ; mais il le devenait certainement si la richesse était ancienne dans sa famille, et surtout si quelqu'un de ses ancêtres

(1) Cf. *Gallia christiana*, t. VI, col. 611.

(2) *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, t. I, 2^e^ édit., p. 580 et suiv. — Sur cette famille des Tonance Ferréol, cf. encore *Histoire générale du Languedoc*, 2^e^ édit., t. I, p. 575 et 671, n. 1.

Digitized by Google

avait été élevé aux grandes dignités de l'État... La noblesse gallo-romaine restait donc en possession d'une grande partie des dignités publiques. Elle y joignait presque toutes les dignités de l'Église et réunissait ainsi dans ses mains la richesse territoriale, l'exercice de l'autorité, l'épiscopat. »

La famille gallo-romaine des Tonance Ferréol, racontent les anciennes chroniques, remontait fort loin et avait occupé les plus hautes charges. L'un d'eux était préfet des Gaules sous l'empereur Honorius. Il avait épousé la fille d'Afranius Syagrius, qui fut aussi préfet du prétoire et consul, et dont la famille était aussi élevée en noblesse et en dignités que celle des Tonance Ferréol. Son fils, qui était préfet des Gaules au moment où Attila fut vaincu à Châlons, était devenu, par son mariage avec une fille de l'empereur Avitus, le beau-frère de Sidoine Apollinaire. Celui-ci, qui devait être élu par les Arvernes évêque de Clermont, nous marque dans ses ouvrages la haute estime qu'il professait pour le préfet romain. Une de ses lettres lui est adressée. Dans une autre, où il mentionne un voyage qu'il fit alors à Nimes pour y voir un de ses parents, le sénateur Sidoine Apollinaire, il raconte avec quelle urbanité il fut accueilli par celui-ci et par Tonance Ferréol ; comment tous deux se disputèrent le plaisir de le recevoir dans leur maison de campagne et s'ingénièrent pendant plusieurs jours à le récréer par toutes sortes de distractions. Dans l'exercice de sa charge, Tonance Ferréol sut se gagner l'estime et l'affection de tous par le soin qu'il prit de diminuer les impôts dont les peuples étaient alors accablés. On cite de lui deux traits qui donnent une haute idée de son caractère : il ne craignit pas de se porter accusateur contre Arvande, son successeur à la préfecture des Gaules, qui s'était rendu coupable de concussion, et lorsque Thorismond, chef des Visigoths, mit le siège devant Arles, il fit si bien par sa modération, sa politesse et sa douceur, qu'il le décida à se retirer. C'est sous ce Tonance Ferréol, c'est-à-dire en 471, que les Visigoths, sous la conduite de leur roi Euric, achevèrent de s'emparer de la Narbonnaise Ire et qu'ils devinrent maîtres de Nimes et d'Uzès. On raconte qu'il en fut si attristé qu'il préféra quitter le territoire occupé par les barbares et se retirer avec sa famille dans l'Aquitaine Ire, où était située une de ses maisons de campagne. Enfin, le fils de ce dernier, dont la vie est moins connue et dont Sidoine Apollinaire a vanté le savoir, laissa six enfants, dont Firmin, qui devint évêque d'Uzès, et Ansbert, qui épousa Blithilde, fille du roi des Francs Clotaire Ier.

Digitized by Google

C'est de ce mariage que serait né Ferréol, celui qui devait succéder à saint Firmin, son oncle, sur le siège épiscopal d'Uzès. Ce ne serait pas la seule alliance que, d'après les chroniqueurs, la famille des Tonance Ferréol aurait contractée avec celle des Mérovingiens ; ils ont avancé que Firmin, l'évêque d'Uzès, aurait eu pour mère une fille de Clovis. Enfin, suivant d'autres, un arrière-neveu de saint Ferréol aurait épousé une fille de Pépin de Landen et serait ainsi devenu la souche de la seconde race des rois de France. Mais il faut se méfier de ces récits : ces hautes alliances avec les premières races de nos rois ont tout l'air d'avoir été imaginées par les chroniqueurs de l'époque carolingienne, pour donner plus d'éclat à la naissance de nos deux évêques d'Uzès. « Cette généalogie d'une famille gauloise, dit M. Fustel de Coulanges (1), est mentionnée dans sept documents de nature diverse ; nous ne voulons dire ni qu'elle soit vraie, ni qu'elle soit fausse ; mais il paraît bien qu'elle fut acceptée comme vraie par les rois carolingiens, car tous les textes qui la contiennent sont de leur temps, et il n'y a pas de documents qui la démentent ; il est même possible qu'elle n'ait été inventée qu'au temps des Carolingiens. Elle n'en prouve pas moins deux choses : l'une qu'une telle généalogie semblait possible, c'est-à-dire qu'on ne trouvait rien d'étonnant à ce qu'une famille gallo-romaine fût restée riche et noble sous les rois Francs, l'autre qu'une telle généalogie semblait honorable et que les Carolingiens se flattaient de descendre, non d'une antique famille germaine, mais d'une noble maison de sénateurs gallo-romains unie par mariage à la famille régnante. »

D'après cette généalogie, Rorice était donc fils de Tonance Ferréol, deuxième du nom, qui était préfet des Gaules lors de l'invasion des Huns, et frère du troisième Tonance Ferréol, père de Firmin et d'Ansbert. A cette époque, la dignité épiscopale était conférée par l'assemblée des fidèles. « Il suffisait qu'un homme eût le renom de saint personnage, pour que, malgré toutes les influences contraires et souvent malgré lui-même, il fut fait évêque en vertu de l'acclamation populaire (2). » C'est de cette façon et malgré lui que Rorice fut élu évêque d'Uzès (3).

(1) *Op. cit.*, p. 586.

(2) Charvet, *La première maison d'Uzès*, p. 10.

(3) Uzès qui, sous l'évêque Constance, était encore sous la domination romaine, ainsi que le démontre l'assistance des évêques de la Narbonnaise aux deuxième et troisième concile d'Arles (461-462), après avoir fait partie à plusieurs reprises des possessions des Visigoths, passa définitivement, sous l'évêque Rorice, dans celles des Francs, en 533. C'est à sa sortie d'Auvergne, où il était allé réprimer une sédition

Digitized by Google

Firminus ou Firmin, qui devait devenir, sous le nom de saint Firmin, une des plus pures gloires de l'église d'Uzès, succéda à son oncle dans l'épiscopat. On raconte que, dès l'âge de douze ans, il quitta Narbonne, où résidaient ses parents et où il était né, pour venir à Uzès auprès de son oncle (1). Il y grandit sous sa direction dans la prière et l'étude, et suivit l'exemple de Rorice avec un tel éclat que celui-ci l'ordonna prêtre alors qu'il n'avait que vingt ans. Sa science précoce, sa rare piété devaient recevoir deux ans après une plus haute consécration. Rorice mourut en 538, âgé de 80 ans environ, après avoir désigné Firmin pour lui succéder. Ce choix ayant été ratifié par l'assentiment de la population, Firmin se trouva à l'âge de 22 ans à la tête d'un vaste diocèse. Sa réputation de sainteté était telle qu'elle se répandit non seulement en Gaule, mais encore à l'étranger. Le poète Arator, sous-diacre de l'église romaine, dans une lettre qu'il écrivait au patrice Parthenius, pour le prier de répandre dans les Gaules les Actes des Apôtres qu'il avait mis en vers, fait en ces termes l'éloge de saint Firmin :

« *Hujus ad Italiae tendit laudatio fines*
Atque ultra patriam gloria nomen habet (2). »

Firmin mourut le 11 octobre de l'an 553, à l'âge de 37 ans. Suivant une tradition, qui a été rapportée dans le *Propre des saints de l'église d'Uzès* (1686), il décéda non pas à Uzès même, mais en un lieu voisin, où il avait peut-être une villa et qui prit apparemment son nom de cette circonstance : « *in loco qui dicitur Firminiacum* (3) », lit-on dans le *Propre*. Il fut enseveli dans

que le roi des Francs Théodebert s'était emparé de l'Usège. On conjecture que ce fut pour récompenser l'évêque Rorice d'avoir contribué à faire passer ce pays sous sa domination, que Théodebert fonda en faveur de Déotaire, neveu de Rorice, l'évêché d'*Arisitum*, formé d'une partie du diocèse d'Uzès et qui fut plus tard réuni à Nimes. « A la suite de l'occupation franque en 533, dit G. Charvet, le diocèse d'Uzès avait été placé sous la juridiction du métropolitain de Bourges. Après que les Francs se furent rendus maîtres de la Provence, vers 550, il fut mis sous la dépendance de la métropole d'Arles; après les victoires de Pépin dans la Septimanie (755), on le réunit de nouveau et pour toujours à Narbonne, son ancienne métropole.»

(1) *Gallia christiana*, t. VI, col. 611 et suiv. — Cf. encore *Acta Sanctorum*, octobre, t. V, col. 635; — *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 261; t. IV, p. 88; — *Histoire générale de Languedoc*, 2e édit., t. I, p. 577.

(2) Vers rapportés par le *Gallia christiana*, *loc. cit.*

(3) Le lieu dit *Firminiacum* n'est autre aujourd'hui que le domaine de Firminargues, situé au midi du village de Montaren et qui appartient actuellement à M. Gaston Coste, avoué à Uzès. Possédé au VIe siècle par le clergé d'Uzès, ainsi que paraît l'établir cette

Digitized by Google

l'église Saint-Baudile, qu'il avait fait élever près d'Uzès, au nord de la ville (1).

Uzès devait à saint Firmin deux pieuses fondations : l'église Saint-Julien, Saint-André et Sainte-Basilisse, située dans l'intérieur de la ville ; et, au dehors, l'église Saint-Baudile, que nous venons de mentionner. Elles figurent toutes les deux dans une série d'actes ou de documents que nous allons énumérer.

Le premier est une inscription gravée en caractères carolingiens sur une plaque de marbre blanc, malheureusement tronquée, qu'on voyait, il y a une trentaine d'années, encastrée dans un mur de la cour de la plus ancienne maison de Castille, située à Uzès, rue de la Petite-Calade ; que M. L. d'Albiousse, juge au tribunal, l'a fait transporter depuis à sa propriété de Maillac et placer sur la façade de sa maison de campagne. Cette inscription, qui se lisait peut-être tout d'abord sur les murs intérieurs de l'ancien évêché d'Uzès, était chargée de perpétuer le souvenir d'une donation faite à la cathédrale Saint-Théodorit de plusieurs églises ou domaines dont les noms s'y trouvent relatés. Malheureusement la plaque de marbre a été brisée de tous côtés et l'inscription n'est plus tout à fait complète. Avec la cassure d'en haut, la plus fâcheuse, a disparu le nom du donateur ; avec celle d'en bas, la fin de la formule de donation ; avec celle des côtés avaient été retranchés des fragments de mots, que M. Germer-Durand a pu aisé-

tradition sur la mort de saint Firmin, soit comme propriétaire, soit comme feudataire, Firminargues était, au XII[e] siècle, un fief dépendant de la maison seigneuriale d'Uzès ; c'est à ce titre qu'on le trouve mentionné dans les archives du château ducal. Aux *Hommages de Montaren* il existe plusieurs actes (1289, 1290, 1297), par lesquels un Bernard de Firminargues, *Bernardus de Firminhianicis*, seigneur pour partie du château de Montaren, reconnait tenir à titre de fief du baron Brémond d'Uzès la terre de Firminargues, *villam de Firminhanicis*. Ces dénominations : *Firminhianicis*, *Firminhanicis*, s'appliquent au domaine de Firminargues : un acte de 1238 mentionné dans un inventaire de 1610, n° 555, qu'on peut voir également aux archives du château d'Uzès, en indique la situation d'une façon précise et ne peut laisser de doute à cet égard : le fief ou tènement de Firminargues est traversé et confronté par la rivière d'Aissène, l'Aigue de Ferrant, les patus de Palhargues, etc.

(1) On lit dans le *Propre des saints de l'église d'Uzès*, à propos de la mort de saint Firmin, la légende suivante :

« Cum Firminus in loco qui dicitur Firminiacum supremum diem obiisset, in locum sepulturae solemni pompa elatus, cum funus sylvam trajiceret, ursus exiliens unum ex quatuor bobus quo vehebatur oppressit : unde statim captus et prestinae feritatis oblitus, rhedae cum aliis tribus jungi sustinuit. Demum, onere expleto, relaxatus in sylvae secreta recessit. »

Des récits légendaires analogues à celui-ci sont fréquents dans la vie des saints. Il suffira de rappeler, à titre d'exemple, le loup de saint Gens, qui, après avoir dévoré une de ses vaches, fut attelé à la charrue et se mit à labourer docilement avec l'autre.

Digitized by Google

ment suppléer. Voici le texte épigraphique tel qu'il fut publié, avec sa traduction, par le savant conservateur de la bibliothèque de Nimes dans ses *Découvertes archéologiques faites à Nimes et dans le Gard pendant l'année 1873* (1) :

. . . . . .
.... ET FI .... ??
.... MENTVM·PA...?

[ECLAM : B]EATI· BAVDILII : ET : SCI : FIRMINI : CV : SV[IS : AP
PEND]ITIIS : ECLAM : SCI : IVLIANI : ET : BASILISSE : C[V
SV]IS : APPENDITIIS : ECLAM : SCI : AVGENDII [: CV :
SV]IS : APPENDITIIS : VOLOBRICA : QVANT[V :
QV]ANTV : AB : INTEGRO : CASSIO[NEM :
QVANTV : AB : INTEGRO : CAPANIACVM : [CV : MOLEN
DINIS :]FARINARIIS : ET : MACIPIIS
[SCO :] THEODORITO
DEDIT : CV : SVIS : PER[TINENTIIS]

. . . . . .

« La lecture des deux fragments de ligne qui sont en tête de la pierre, dit M. E. Germer-Durand, est beaucoup trop incertaine pour que je croie pouvoir essayer des suppléments. C'est là que se trouvait sans aucun doute le nom du donateur.

« Voici la traduction du reste :

« ..... a donné à Saint-Théodorit, avec toutes leurs appartenances, les églises et les domaines dont les noms suivent :

« L'église du bienheureux Baudile et de Saint-Firmin avec ses dépendances ;

« L'église de Saint-Julien et de Sainte-Basilisse, avec ses dépendances ;

« L'église de Saint-Eugène, avec ses dépendances ;

« Valabrix en totalité ;

« Caisson en totalité ;

« Campagnac, avec les moulins à blé et les serfs de ce domaine. »

« Le saint évêque Firmin, fait observer M. E. Germer-Durand à propos de l'église Saint-Baudile mentionnée dans cette donation sous les vocables du bienheureux Baudile et de Saint-Firmin,

(1) P. 110.

Digitized by Google

ne se doutait certes pas, dans son humilité, que moins de deux siècles après sa mort, la reconnaissance populaire associerait son nom à celui de saint Baudile pour désigner l'église où il était enterré et où des miracles s'opéraient sur son tombeau. C'est sous ce double titre qu'elle figure déjà à la première ligne de notre inscription : *ecclesiam beati Baudilii et sancti Firmini.* Le nom de saint Firmin devait même absorber et faire complètement disparaître celui du patron primitif : dès le milieu du XII[e] siècle, cette église est appelée *abbatia Sancti Firmini.*

« La seconde église mentionnée dans notre inscription est celle de Saint-Julien et Sainte-Basilisse : *ecclesiam Sancti Juliani et Sancte Basilisse.* Le diplôme de 896 lui donne un patron de plus : saint André ; mais à partir de 1156, saint André et sainte Basilisse ont disparu, et cette église ne sera plus connue désormais que sous le nom de Saint-Julien (1). »

A cette époque, le rapide accroissement des biens du clergé, par suite des donations multipliées qu'il ne cessait de recevoir, avait excité l'envie des seigneurs laïques, qui, devenus encore plus audacieux depuis que l'édit de Kiersy-sur-Oise, en 877, avait consacré l'hérédité des fiefs, dépouillèrent les églises et les monastères d'un grand nombre de leurs possessions. « Non contents, dit G. Charvet (2), de s'être emparés du droit de nomination aux évêchés et aux abbayes de leurs domaines, les grands vassaux allèrent jusqu'à s'approprier les dépouilles des évêques décédés. Les comtes du Rouergue, entre autres, s'étaient arrogé ce droit, en qualité de marquis de Gothie, sur tous les diocèses de la Narbonnaise I[re]. Le comte de Béziers, Raynard, était sans doute aussi dans ce cas, puisque, par son testament de l'année 990, il lègue à sa fille Garsinde, entre autres biens, la ville de Béziers *avec son évêché.* Un acte de déguerpissement consenti par lui, la même année, en faveur de l'abbaye de Saint-Thibéry, au moment d'entreprendre un pèlerinage à Rome avec Arsinde, sa seconde femme, prouve aussi que ses ancêtres ou lui avaient accrû leur domaine aux dépens des biens ecclésiastiques. Dans une charte contenant donation ou plutôt restitution de Guillaume, vicomte de Béziers, en date de 999 ou 1005, il est dit : « Moi, Guillaume, vicomte de Béziers, seigneur en entier de Saint-Thibéry, j'abandonne et je rends à Dieu, mon

(1) Voir sur ces deux églises les *Recherches historiques sur l'ancien bourg de Saint-Firmin*, que nous avons déjà publiées dans le *Bulletin de la Société littéraire et scientifique d'Alais*, année 1873, p. 250.

(2) *Op. cit.*, p. 20.

Digitized by Google

Seigneur, cette église de Saint-Thibéry et son domaine en entier, avec toutes les églises qui sont bâties sur cette terre, avec leurs dîmes et limites et tout le territoire appartenant à ces églises, avec son pont, ses rivages, lisières, pâturages pour les porcs et les moutons, son fort, ses condamines, son marché, le tout en entier, *dont je m'étais emparé injustement et par la force.* »

On le voit par ces quelques exemples, ces spoliations étaient générales. L'église d'Uzès n'eut pas un meilleur sort. Les riches possessions qui lui étaient échues tentèrent la cupidité « de certaines personnes », *quorumdam cupiditate sublatas.* Les églises Saint-Baudile et Saint-Julien, qui avaient été comprises dans l'acte de donation inscrit sur la plaque de marbre, ainsi que celle de Saint-Pierre et Saint-Paul bâtie par saint Ferréol, le successeur de saint Firmin, et dont nous parlerons bientôt, avaient été confisquées au détriment de l'église d'Uzès. Son évêque, Amélius Ier, les réclama à Louis l'Aveugle, roi de Provence, qui les lui restitua. Ce diplôme, daté d'Orange et de l'an 896 (1), nous fournit divers renseignements précieux. Il nous fait connaître où sont situées les églises qu'il énumère, par qui elles ont été bâties et pour deux d'entre elles quels évêques y ont reçu leur sépulture. C'est ainsi que nous savons que l'église Saint-Baudile est située non loin d'Uzès, du côté du nord, qu'elle a été construite par saint Firmin, qu'il y a été enseveli et que son tombeau est entouré de la vénération publique *(ecclesiam scilicet Sancti Baudili a parte aquilonis, non longe ab eadem civitate, a sancto Firmino, ejusdem civitatis pastore, constructam, ubi et corpus ejus sanctissimum humatum veneratur);* que l'église qui avait reçu le triple vocable de Saint-Julien, martyr, de Saint-André, apôtre, et de Sainte-Basilisse, vierge, est située dans la ville même, et qu'elle a été pareillement construite et avec magnificence par saint Firmin (*necnon et ecclesiam in honore sancti Juliani martyris sanctique Andreae apostoli et sanctae Bassilissae virginis, cum omnibus subjacentiis in media civitate Ucetiae, ab ipso sanctissimo Christi confessore Firmino constructam opere miro*).

Enfin, nous voyons par un autre diplôme de 1156, par lequel le roi de France, Louis VII, confirme en faveur de l'église d'Uzès les libéralités qui lui avaient été faites par les rois ses prédécesseurs et les étend lui-même (2), que, comme toutes les anciennes églises d'Uzès, celles de Saint-Baudile et de Saint-Julien étaient devenues

(1) *Gallia christiana*, t. VI, *Instr.*, col. 293.
(2) *Ibidem*, col. 299.

Digitized by Google

des dépendances d'abbaye ; elles sont, en effet, désignées dans la charte, la première sous le titre d'abbaye de Saint-Firmin, *abbatiam sancti Firmini*, la seconde sous celui d'abbaye de Saint-Julien, *abbatiam sancti Juliani*.

Où étaient situés à Uzès les églises et les abbayes dont nous venons de parler ? Nous nous servirons pour répondre à cette question de la charte de 896, puis des différents débris antiques ou des temps mérovingiens, qui ont été trouvés sur leur emplacement présumé.

L'ancienne église Saint-Julien, construite par saint Firmin au VI^e^ siècle et devenu plus tard dépendance d'une abbaye, est la plus facile à emplacer d'une façon précise. Le diplôme de 896 nous apprend qu'elle « était située dans la ville même » ; grâce au reste de son ancienne voûte cintrée avec arc doubleau encore subsistant, ainsi qu'au vocable qu'elle a porté une fois reconstruite jusqu'à la fin du siècle dernier, on sait qu'elle s'élevait dans la rue du Plan de l'Oume. Détruite comme les autres, pendant les guerres religieuses du XVI^e^ siècle, elle fut reconstruite au siècle suivant et ne fut terminée qu'en 1662. Jusqu'en 1791, elle est restée une des trois paroisses de la ville.

Suivant le même diplôme, l'église Saint-Baudile avait été construite « non loin de la ville, du côté du nord », c'est-à-dire sur les terrains qui servirent plus tard d'assiette au bourg qui portait le nom du saint et qui fut également détruit pendant les guerres religieuses du XVI^e^ siècle. C'est là que sont situés aujourd'hui l'enclos de la Peirine et les enclos adjacents. Nous ne connaissons pas l'endroit précis qu'occupait cette église. Il n'est resté aucun vestige de ses constructions ; mais si l'on s'en rapporte à la pierre tombale d'évêque qui fut découverte un jour dans l'enclos de la Peirine, et qui fit sans doute partie de la seconde sépulture de saint Firmin, au XV^e^ siècle, on peut conjecturer avec vraisemblance que la basilique dans laquelle le pieux évêque avait été enseveli au V^e^ siècle, avait été bâtie sur les terrains de cet enclos.

Dans les anciennes villes gallo-romaines, les premiers évêques firent servir à la décoration des basiliques les beaux débris des temples ou autres monuments antiques encore subsistants aux temps mérovingiens et carlovingiens. C'est ainsi que les frises, qui leur avaient appartenu, déroulèrent leurs élégants rinceaux sur les côtés extérieurs des églises, que leurs colonnes de granit ou de marbre, ainsi que leurs chapiteaux, contribuèrent, suivant leurs dimensions, à l'ornementation de la nef, du sanctuaire ou

Digitized by Google

des chapelles. Le clergé chrétien des premiers siècles avait plusieurs motifs pour agir de la sorte : ces riches matériaux étaient prêts à être utilisés et ne coûtaient que la peine d'être mis immédiatement en place. Ils s'adaptaient d'autant plus facilement aux nouveaux édifices que ceux-ci étaient construits sur le modèle des anciens ; enfin, on était bien aise de faire disparaître la trace des superstitions païennes, et pour amener les populations à s'adresser au nouveau Dieu, non seulement on détruisit les temples et on fit servir leurs matériaux aux églises, mais on éleva le plus souvent celles-ci sur l'emplacement des sanctuaires païens.

A Uzès, l'église Saint-Baudile, édifiée dans le *suburbium*, comme cela eut souvent lieu à cette époque, ne le fut pas à la place d'un temple, mais du moins avec des matériaux en provenant. Nous n'en voulons pour preuve que le fragment de frise antique, décoré de beaux rinceaux, qu'on voit dans un coin de l'enclos Daumas et qu'on avait fait servir, selon toute apparence, à l'ornementation de l'ancienne église dont nous venons de parler. Il a été trouvé non loin de l'enclos de la Peirine plusieurs objets en marbre, qui ne sauraient provenir que de cette basilique et qui permettent de se faire une idée de la richesse de sa décoration. Mentionnons tout d'abord la petite colonne en marbre rouge, veinée de noir, qui supporte la croix de fer érigée près de la porte d'entrée de cet enclos, du côté du couchant. Cette colonnette, qui a dû servir à l'ornementation du sanctuaire de l'église, ferait supposer qu'il était entouré d'une série d'arcatures romanes, soutenues par de petites colonnes de ce genre. Vers 1882, en démolissant le soubassement d'un vieux bâtiment dans l'enclos du sieur Carrière, voisin de celui de la Peirine, un maçon découvrit un beau chapiteau roman en marbre blanc, de l'époque mérovingienne (VI^e siècle), provenant encore vraisemblablement de la même église, ainsi qu'un fragment de plaque, en marbre de même couleur, portant une rosace, débris d'une bordure de moulures en entrelacs de la même époque. Ce morceau de marbre, comme aussi les deux qui furent retirés en notre présence des murs de l'enclos du sieur Cruzel et qui portent des moulures en entrelacs mérovingiens, ont servi à revêtir les murs de la nef ou tout au moins du sanctuaire de la même église. Cet usage de recouvrir les sanctuaires de plaques de marbre avec moulures eut cours aux temps mérovingiens et carolingiens, en imitation de ce qui se faisait pour les temples dans l'antiquité, et il a été trouvé bien souvent de ces plaques dans les villes où ont existé d'anciennes basiliques. Enfin, on voyait

Digitized by Google

encore il y a peu de temps, dans l'enclos Daumas, servant de table rustique appuyée sur deux supports, un ancien autel roman en marbre blanc. Cet autel, qui, étant données ses petites dimensions, avait dû faire partie d'une chapelle de l'ancienne église, était décoré sur son pourtour d'un simple filet et de petites croix gravées au trait aux quatre angles et au centre de la partie antérieure, celle où se tenait l'officiant.

Suivant une coutume de l'époque mérovingienne, d'après laquelle les évêques étaient habituellement ensevelis dans les églises ou les monastères situés hors des villes (1), saint Firmin fut inhumé, avons-nous dit, dans la basilique de Saint-Baudile qu'il avait fait construire. Son tombeau devint l'objet de la vénération des fidèles et le but d'un pieux pèlerinage. Mais au IX^e^ siècle, sous l'épiscopat d'Amélius I^er^, il se commit des abus, et de faux miracles se produisirent : on voyait des gens qui, en entrant dans l'église, tombaient par terre et se tordaient comme des épileptiques. C'est à cette occasion que Barthélemy, archevêque de Narbonne et métropolitain d'Uzès, fit faire une information par Agobard, archevêque de Lyon. Celui-ci, dans une lettre écrite à Barthélemy, son métropolitain, qualifiait ces faits de faux miracles et les attribuait à la cupidité des prêtres qui desservaient l'église et qui, à la faveur de ces prétendus prodiges, retiraient de riches offrandes. Pour couper court à ces abus, l'archevêque de Narbonne ordonna de cacher le corps de saint Firmin (2). On le cacha si bien qu'on perdit complètement le souvenir de l'endroit où il avait été déposé, et qu'il ne fut retrouvé que 500 ans après, c'est-à-dire vers 1431. Nous en avons la preuve dans une lettre adressée à cette date par le pape Eugène IV à l'évêque d'Uzès, Bertrand de Cadoène, pour que celui-ci cédât un ossement du corps de saint Firmin au cardinal Alphonse de Saint-Eustache, qui avait alors en commende l'église Saint-Firmin de Montpellier. On y lit « que le corps entier du saint évêque vient d'être découvert dans un certain endroit de la prévôté de l'église d'Uzès ». On dut faire faire un second tombeau et exposer de nouveau les reliques du bienheureux prélat à la vénération des fidèles ; c'est à cette autre sépulture qu'a appartenu, croyons-nous, la pierre tombale d'évêque mentionnée plus haut et découverte il n'y a pas longtemps dans l'enclos de la Peirine, cette pierre appartenant, par son style, au XV^e^ siècle.

(1) Cf. de Caumont, *Abécédaire d'archéologie*, p. 65.

(2) Agobard, *Opera*, t. II, p. 148, 155 et seq. — Cf. *Histoire générale de Languedoc*, t. I, p. 1035.

Digitized by Google

Mais ces restes vénérés ne devaient pas être longtemps encore conservés à la piété des populations. Un siècle plus tard, l'orage des guerres religieuses éclatait sur notre pays : le bourg de Saint-Firmin, l'abbaye et l'église du même nom, ainsi que le tombeau du saint, tout était saccagé et détruit.

En 1621, lorsque le duc de Rohan, qui avait été mis à la tête des forces calvinistes, vint à Uzès pour organiser la défense de cette place, il voulut profiter des hauteurs de Saint-Firmin qui dominaient Uzès et en faisaient une position avantageuse. Il y fit construire un fort, que les deux partis, catholiques et religionnaires, se disputèrent et dont ils s'emparèrent tour à tour. Tant de ruines et de remaniements ont fait perdre à ces lieux leur physionomie première, et la démolition de ce fort, ordonnée par Louis XIII en 1629, a même fait disparaître ce dernier vestige de nos discordes civiles.

M. Louis d'Amoreux, d'Uzès, possède un très curieux coffret, de la fin du IX^e^ ou du X^e^ siècle, qui, d'après un billet qu'on y lit collé à l'intérieur de son couvercle, a servi de reliquaire dans l'ancienne église Saint-Firmin, et renfermait, lorsqu'elle fut détruite, les cendres du cœur de cet évêque ainsi que plusieurs autres de ses reliques. Après avoir décrit, avec photographies à l'appui, les faces de ce coffret en écaille noire incrustée de plaques d'ivoire, sur lesquelles sont sculptés des anges volant, M. l'abbé Carle, dans un intéressant article qu'il lui a consacré dans la *Revue de l'art chrétien* (1), a écrit ceci : « Ce coffret est resté fermé pendant de longues années parce que la clef en est perdue et que la défense d'en tenter l'ouverture a été respectée jusqu'à la mort de M. Eugène d'Amoreux, d'Uzès, qui tenait cet objet de ses ancêtres. Il y a quelques mois cependant, après d'infructueux essais faits discrètement dans le but de l'ouvrir sans lui faire subir de détériorations, le couvercle cèda enfin, et quel ne fut pas l'étonnement de M. Louis d'Amoreux, fils du dépositaire, en le trouvant rempli d'objets pieux et d'une relique insigne de la vraie croix, accompagnée de l'ancien authentique, revu et renouvelé en 1791 par Mgr de Béthisy, dernier évêque d'Uzès. Mais son étonnement redoubla à la lecture du document que nous transcrivons ci-dessous et qu'il trouva collé à l'intérieur du couvercle : « Pendant les mouvemens des guerres civiles, les habitans de « cette ville d'Uzès de la R. P. (Réforme prétendue) s'emparèrent à

(1) Année 1884, t. II, p. 442.

Digitized by Google

« main armée du lieu de Saint-Firmin et portant leurs mains sacri-
« lèges sur les autels pendant la démolition de l'église, y enlevèrent
« ce petit coffre d'hébène *(sic)*, long, haut et large un peu plus de
« demy pan, qui a en dehors et en relief des figures d'ivoire, doublé
« pour lors d'un satin vert, dans lequel reposaient les cendres du
» cœur de saint Firmin, avec plusieurs autres de ses reliques, qui
« tombèrent ès mains du sieur Rosset de la R. P. R., pour lors
« sindic du diocèse, qui en mourant chargea son fils de rendre et le
« petit coffre et les reliques à ladite église, lequel, à la fin de ses
« jours, recommanda à sa femme de les remettre à leur fils au même
« effet, laquelle laissant sondit fils en bas âge lui donna pour tuteur
« le sieur Trornicx, aussi de la R. P. R., qui transporta d'abord,
« après sa mort, tous les effets dans sa maison, dans laquelle je feus
« le premier avril 1667, en qualité de magistrat, à la prière du
« seigneur de Grignan, pour lors évêque de cette ville, pour y
« enlever, comme je fis, ledit coffre, qui fut en même temps porté
« dans la maison épiscopale, et quelques jours après ouvert; dans
« lequel lesdites reliques ne se trouvèrent pas, au grand déplaisir
« dudit seigneur de Grignan, mais bien quelques dorures qui furent
« rendues avec le petit coffre au sieur Rosset, qui l'aurait gardé
« jusques à ce 15 mai 1682 qu'il me l'aurait donné pour en faire une
« partie de mon oratoire et pour augmenter envers ce saint ma
« dévotion, laquelle je recommande à tous ceux de ma famille et à
« tous ceux qui viendront après moy. » Il résulte de cette note qu'elle fut rédigée en mai 1682 par un magistrat d'Uzès, auquel le coffret avait été donné à cette époque par un membre de la famille Rosset, entre les mains de laquelle il était resté de longues années ; il en résulte en outre que ce coffret avait été emporté de l'église Saint-Firmin, où il servait de reliquaire, et renfermait, avec d'autres de ses restes, les cendres du cœur de saint Firmin, lors de la destruction de cette église par les calvinistes au XVI^e^ siècle.

A saint Firmin succéda, en 553, sur le siège épiscopal d'Uzès, saint Ferréol, que les anciens hagiographes ont considéré comme son neveu ; suivant eux, il serait issu d'Ansbert, un des frères de saint Firmin (1). Les renseignements que nous a laissés sur lui Grégoire de Tours (2) se réduisent malheureusement à bien

(1) Voir plus haut p. 248.
(2) *Historia Francorum*, I, VII.

Digitized by Google

peu de chose, mais ils suffisent cependant à nous donner une haute idée des mérites et de la sainteté de cet évêque. En nous faisant part de sa mort, qui eut lieu en 581, notre premier historien dit à son sujet : « *Eo tempore, Ferreolus, Ucecensis episcopus, magnae vir sanctitatis, obiit plenus sapientia et intellectu, qui libros aliquos epistolarum, quasi Sidonium secutus, composuit.* » Ce recueil de lettres, composé à la manière de l'illustre évêque de Clermont, ne nous est malheureusement pas parvenu (1). A ce document les hagiographes ont ajouté les détails suivants (2) : Ferréol était venu tout enfant à Uzès, auprès de Rorice, son grand-oncle, en même temps que Firmin, son neveu, et il succéda à celui-ci à l'âge d'environ trente-deux ans. Il s'appliqua particulièrement à la conversion des juifs, qui étaient, paraît il, nombreux dans son diocèse et qu'il admettait facilement à sa table. La douceur avec laquelle il les traitait fut cause qu'on l'accusa auprès de Childebert de pactiser avec ces ennemis du nom chrétien et que, sur l'ordre du roi, il dut passer près de trois ans en exil à Paris. Mais le roi finit par reconnaître son innocence et le renvoya à Uzès avec des présents. Saint Ferréol mourut à l'âge de soixante ans, le 4 janvier 581, après avoir saintement gouverné son église d'Uzès pendant près de vingt-huit années. Comme à saint Firmin, son prédécesseur, Uzès lui dut deux pieuses fondations : l'église des apôtres Saint-Pierre et Saint-Paul et le monastère de Saint-Ferréol.

L'acte le plus ancien, où il soit fait mention de l'église de Saint-Pierre et Saint Paul, est le diplôme de 896, consenti par Louis l'Aveugle à Amélius Ier. Nous avons déjà cité ce document, qui a conservé le souvenir de la restitution à l'évêque d'Uzès de certains biens dont il avait été dépouillé. Au nombre de ceux-ci figurait l'église Saint Pierre et Saint-Paul, qui est ainsi désignée dans cet acte : « .... *Sancto Theodorito, Ucetiae sedi, largimur et in posterum cunctis succedentibus, Christo favente, ad fruendum tribuimus... seu et ecclesiam apostolorum Petri et Pauli, a parte septentrionali prope civitatem Ucetiae, a beato Ferreolo, sanctissimo patrono ejusdem civitatis, constructam, ubi et venerabile corpus ejus venerabiliter humatum veneratur, cum omnibus appenditiis ad se pertinentibus.* » Comme pour les églises Saint-Baudile et Saint-Julien, double fondation de Firmin,

(1) Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 324 ; t. IV, p. 88.
(2) *Gallia christiana*, t. VI, col. 613.

Digitized by Google

la charte de 896 nous fournit donc pour celle de Saint-Pierre et Saint-Paul de précieuses indications; elle nous fait connaître qu'elle a été bâtie près d'Uzès, au nord de la ville, par saint Ferréol, que celui-ci y a été enseveli et que son tombeau y est entouré de la vénération des fidèles.

Malgré leur concision, ces quelques mots sur la situation topographique de l'église sont précieux, et nous allons voir que, rapprochés d'autres documents, ils vont nous aider puissamment à nous faire connaître l'endroit précis où elle avait été bâtie. Rappelons ici, ce que nous avons dit précédemment (1) au sujet de celle de Saint-Baudile, touchant l'usage des premiers évêques de faire servir à la décoration de leurs églises les débris des monuments antiques subsistants, et d'en orner le sanctuaire avec des plaques de marbre couvertes de moulures de cette époque. Lorsqu'au commencement du XVII[e] siècle, on jeta les fondations du couvent des Capucins en dehors de la ville du côté du nord, et à quelques pas seulement de son mur d'enceinte, on trouva, en creusant le sol, huit colonnes antiques en granit, dont quatre encadrent aujourd'hui la porte d'entrée du château ducal et les autres soutiennent le balcon de pierre au fond de la cour d'honneur, ainsi que quatre grands chapiteaux romains en calcaire, habilement sculptés et d'une bonne époque, qui ont été déposés sous ce balcon. Nous devons ajouter qu'à plusieurs reprises il a été remarqué, soit dans l'ancienne église des Capucins, soit autour d'elle dans ses dépendances, plusieurs fragments de plaques de marbre blanc, recouverts d'entrelacs mérovingiens, pareils à ceux qui ont été trouvés dans l'enclos Cruzel près de la Peirine, et se terminant en haut par une bordure de rosaces, semblables à celles qui proviennent de l'enclos Carrière du même quartier. M. Paul Chabanon, alors architecte de la ville, avait vu, il y a une quarantaine d'années, une de ces plaques, dans la petite cour située derrière la boulangerie alors à droite de la porte d'entrée de l'ancienne église des Capucins. Il eut l'heureuse idée d'en faire prendre un dessin par M. Delorme, l'habile sculpteur d'Uzès, car cet intéressant débris a disparu et on ignore ce qu'il est devenu. A la mort de M. Chabanon et à notre prière, ce dessin nous a été donné par sa famille. Un autre fragment de plaque de même nature, avec des entrelacs identiques, fut remarqué par nous, en 1867, dans l'ancienne église des Capucins, convertie en

(1) P. 254.

Digitized by Google

remise et louée au sieur Cruzel. Transporté par nos soins dans la cour de la mairie, où nous avions alors le projet de créer un musée lapidaire, il a été depuis déposé au rez-de-chaussée de la tour de l'horloge. Enfin, nous nous souvenons fort bien avoir vu, vers la même époque, formant le bord du trottoir devant l'ancienne église des Capucins, un autel roman de grandes proportions, simplement encadré sur son pourtour d'une ligne au trait, et rappelant celui que nous avons déjà signalé comme existant encore dans l'enclos Daumas. Nous n'hésitons pas à considérer ces différents débris, chapiteaux et colonnes de granit provenant de quelque monument antique, plaques de marbre avec entrelacs et rosaces dans le goût mérovingien, comme ayant appartenu à une ancienne église de cette époque. Étant donnée maintenant la situation de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, telle qu'elle nous est indiquée par la charte de 896, il ne peut être ici question que de ce monument. Il était, nous dit cet acte, « au nord et près de la ville ». L'emplacement de l'ancien couvent des Capucins correspond exactement à celui que devait avoir cette basilique. Au VI^e^ siècle, le faubourg, auquel on a donné le nom de Masbourguet, n'existait certainement pas encore, et l'église s'élevait seule avec ses dépendances, *cum omnibus appenditiis ad se pertinentibus*, au bord de la voie, qui, à la sortie de la ville de ce côté là, se dirigeait vers le nord.

La seconde fondation pieuse de Ferréol, à Uzès, a été le monastère auquel il donna le nom de son saint patron, et pour lequel il avait composé une règle particulière (1). Cette règle, au sujet de laquelle il avait consulté Lucrèce, évêque de Die, célèbre par sa sainteté, avait beaucoup d'analogie avec celle de saint Césaire, d'Arles. Il avait construit l'église Saint-Pierre et Saint-Paul au nord d'Uzès, il voulut bâtir le monastère au midi. Nous n'avons aucun texte qui nous fasse connaître l'endroit précis où il était situé; mais la dénomination d'un certain quartier, au midi d'Uzès, où existe l'aire de Saint-Ferréol, nous fournit, avec de nombreuses tombes creusées dans le roc et quelques débris qui ne peuvent provenir que de l'église du monastère, l'emplacement approximatif de ces constructions. Le tronçon de colonne en marbre blanc placé au coin de la ruelle, qui du chemin de Carrière conduit à l'aire de Saint-Ferréol; un autre tronçon de colonne en calcaire, d'un diamètre bien supérieur, et que nous avons vu encastré dans

(1) *Gallia christiana*, t. VI, col. 652 et suiv.

Digitized by Google

le petit mur bordant cette aire ; au levant, deux chapiteaux avec pilastres, qui nous ont paru dater de la même époque ; enfin, dans l'enclos de Mme Bresse, au quartier de la Brèche, un petit chapiteau roman, d'un joli travail, pourraient bien avoir fait partie du cloître du monastère ou de l'église y attenante.

Comme tous les édifices religieux d'Uzès, le couvent et l'église Saint-Ferréol durent être détruits pendant les guerres civiles du XVIe siècle. La situation de ce monastère au bord d'un plateau escarpé de trois côtés était une bonne position de défense pour protéger Uzès du côté du midi ; les Calvinistes le remplacèrent par un fort, lorsque en 1621, sous la direction de leur chef le duc de Rohan, ils songèrent à défendre la ville contre l'armée royale. Les matériaux provenant du couvent et de l'église furent alors utilisés pour sa construction, et c'est ce qui fait que, comme pour Saint-Firmin, l'aspect primitif de ces lieux a tant changé, et qu'il est si difficile de savoir exactement la place où s'élevaient ces anciens bâtiments.

« Les localités qui renferment ordinairement le plus de cercueils en pierre, a écrit M. de Caumont (1), sont celles où le culte catholique s'est établi le plus anciennement, où les premiers missionnaires de l'Évangile construisirent des oratoires. On a pendant des siècles vénéré ces lieux de sépulture, dont les traditions anciennes attestaient la sainteté, et le désir d'y reposer après la mort s'est maintenu d'âge en âge jusqu'à des époques assez récentes dans certaines contrées. Ainsi s'explique cette énorme accumulation de cercueils constatée sur un grand nombre de points. A Arles, le grand cimetière des Aliscamps, si intéressant encore malgré les déplorables dévastations qu'il a subies, fut, vers le temps de Constantin, consacré à la sépulture des chrétiens. Les tombeaux de toute espèce s'y accumulèrent de siècle en siècle, et au XIIe siècle ce champ de repos avait une telle réputation, à cause du grand nombre de grands personnages dont les reliques s'y trouvaient déposées, que chacun estimait à un haut prix l'avantage de s'y ménager une place. Le nombre des morts qu'on y envoyait de tous côtés fut si considérable qu'il fallut disposer les cercueils par couches ou par rangs superposés les uns aux autres... Ce qui se passa à Autun, à Sens, à Arles, depuis le IVe siècle jusqu'au XIIe

(1) *Cours d'antiquités monumentales*, t. VI, p. 258.

Digitized by Google

et au-delà, se passait dans cent autres localités diverses, non seulement près des villes populeuses, mais au milieu des campagnes, auprès des anciens monastères, et je suis embarrassé dans le choix des faits de ce genre que je dois vous signaler. »

Comme tant d'autres villes, Uzès eut ses nécropoles chrétiennes, ses cimetières vénérés, où l'on dut se faire longtemps ensevelir depuis le VI^e^ siècle. L'un était situé au nord de la ville, autour de l'ancienne basilique qui renfermait le tombeau de saint Firmin ; l'autre au midi, auprès du monastère de Saint-Ferréol. On ne peut expliquer que de cette façon le nombre considérable de tombes qu'on a trouvées dans ces deux quartiers. A Uzès, le sous-sol étant formé par la molasse coquillière, les tombes ont été creusées dans cette roche. On en construisit aussi avec des pierres plates, dites *lauso* en langue vulgaire, et avec ces grandes tuiles gallo-romaines, que les gens de la campagne appellent à tort *sarrazines,* et dont la fabrication commencée sous les Romains se continua longtemps encore après le Bas-Empire.

Lorsqu'on parcourt les terrains situés sur l'emplacement de l'ancien Saint-Firmin, on rencontre de ces anciennes tombes creusées dans la molasse qui affleure quelquefois le sol. On peut voir une de ces tombes vers le milieu de la ruelle qui sépare l'enclos de la Peirine de l'enclos de M. Fromageat et de celui où a été établie la poudrière. La tombe est orientée et la place de la tête a été ménagée, ainsi que celle des épaules. Chemin faisant dans cette ruelle, en se dirigeant vers le couchant, on remarque, au pied du mur de l'enclos de la poudrière, une longue dalle soulevée et posée de champ, qui nous a paru avoir été une pierre tombale. Presque en face et à cette hauteur de la ruelle, une autre dalle repose à plat sur le sol et recouvre peut-être encore les ossements qu'elle a été chargée jadis de protéger. Ces quelques observations nous font penser que la surface du rocher, qui s'étend sous l'enclos de la Peirine et tout autour dans les enclos environnants, est entièrement creusée de tombes. On remarque aussi sur toute l'étendue de ce quartier beaucoup de débris de ces grandes tuiles à rebords, dont nous avons parlé il y a un instant. Si elles ont pu servir en partie aux toitures des anciennes habitations gallo-romaines existant en cet endroit, elles ont dû en partie aussi être utilisées pour les sépultures de ceux qui avaient tenu à s'y faire ensevelir. Dans l'enclos du sieur Carrière déjà mentionné, on a mis à découvert un grand nombre de ces tombes, construites en pierres plates et en tuiles à rebords.

Digitized by Google

Voici, du reste, quelques autres faits qui viennent à l'appui de nos suppositions. Lorsque, en 1854, on défonça le sol de la cour du collège pour établir le bassin des eaux de la ville, on mit au jour beaucoup de tombes; les unes étaient entièrement formées de tuiles à rebords, dont une double rangée était disposée en toit aigu, au-dessus du squelette. D'autres étaient creusées dans le rocher et étaient anthropoïdes, comme celles que nous avons signalées plus haut; elles étaient aussi orientées. Des fouilles faites au midi du collège, dans l'enclos du sieur Rouet, ont amené des découvertes du même genre. Tant de tombes ainsi trouvées en tant d'endroits différents, sur un si grand espace et dans le même quartier, montrent qu'il y avait là autour de l'église et du tombeau de saint Firmin un vaste cimetière, où l'on dut se faire ensevelir de bonne heure, dès le VI^e^ siècle, pour reposer près du pieux évêque qui avait laissé un souvenir vénéré. Les tombes construites en pierres plates et en tuiles à crochets doivent être les plus anciennes, contemporaines du décès du saint, ou appartenir aux deux ou trois siècles qui ont suivi ; celles qui ont été creusées dans la molasse et qui sont de forme anthropoïde seraient, suivant M. de Caumont, d'une époque ultérieure ; elles nous font penser qu'on a enseveli longtemps encore dans ce vieux cimetière, c'est-à-dire au moins jusqu'au XI^e^ ou XII^e^ siècle.

Comme le quartier Saint-Firmin, au nord d'Uzès, celui de Saint-Ferréol, au midi, eut sa nécropole. Ici encore, le souvenir de l'illustre évêque, qui avait donné le nom même de son patron au monastère qu'il avait fondé, avait suscité une pieuse émulation et le désir de reposer non loin de lui. Au bord de l'aire Saint-Ferréol, au levant et dans le flanc du rocher de molasse sur lequel elle a été établie, on aperçoit l'extrémité inférieure de plusieurs tombes. On peut supposer avec vraisemblance que toute la surface de ce rocher a été creusée de tombes pareilles. En grattant légèrement le sol, à l'entrée de la traverse qui descend à Gisfort, au pied de la croix de pierre qui y a été élevée en 1814, on peut en examiner plusieurs. Parmi elles on en voit une d'enfant. Comme celles qui ont été mises à découvert dans la cour du collège et dans la ruelle de la poudrière, au quartier de la Peirine, celles-ci sont anthropoïdes et orientées. Ce cimetière du midi de la ville fut vaste comme celui du nord; il s'étendait assez loin, plus au midi de l'aire de Saint-Ferréol, puisqu'on a constaté la présence de semblables tombes dans les enclos situés à gauche du chemin de Carrière, en descendant deux ou

Digitized by Google

trois cents mètres la ruelle transversale qui conduit à l'octroi et au chemin de Nimes. On constatera des traces de ces tombes le long du mur des enclos précités et notamment à l'entrée de celui du sieur Pène.

L'usage de déposer dans les sépultures chrétiennes des vases destinés à différents usages religieux commença de bonne heure, dès les temps mérovingiens, et se continua au moyen âge jusqu'à une époque avancée. Avec la lampe en argile, qui continuait l'usage des anciens, les chrétiens prirent de bonne heure l'habitude de renfermer dans les tombeaux un vase à la panse forée, destiné à contenir des charbons et à faire brûler de l'encens, et un autre contenant de l'eau bénite. Les anciens liturgistes Beleth (1) et Durand (2) prêtent à l'eau bénite une force mystérieuse contre les esprits, et ils donnent à l'encens un sens naturel et allégorique tout à la fois. Ces différents vases ont été trouvés dans un grand nombre d'anciens cimetières. Tout à côté de l'aire Saint-Ferréol, dans l'ancien enclos Barre, appartenant aujourd'hui à M. Magnin, les fouilles qui ont été faites récemment pour bâtir les fondations d'une maison d'habitation, ont fait découvrir à 1 m. 50 de profondeur une quinzaine de tombes creusées dans la molasse, et dans l'une d'elles un vase comme ceux dont nous venons de parler. Cette poterie, que nous avons vue chez M. Magnin, est en argile noire de facture commune. Elle est munie d'une anse plate, et du côté opposé d'un bec très évasé. Elle a, de hauteur, 0 m. 11 ; de circonférence, à la panse, 0 m. 30 ; de diamètre, à l'ouverture, 0 m. 08 ; et comme largeur, de l'extrémité de l'anse à l'extrémité du bec, 0 m. 17. Ce qu'il y avait de plus curieux, c'était la place que ce vase occupait : il était sous le crâne du squelette, où il avait été assujetti avec du mortier. Il est à présumer que, conformément au vieil usage chrétien, ce vase a contenu de l'eau bénite. Les archéologues ont pris la bonne habitude, lorsqu'une tombe se découvre et particulièrement une tombe chrétienne, d'examiner la place qu'occupent les vases funéraires ; elle peut aider, en effet, à mieux expliquer les anciens rites. Ceux qui ont été trouvés dans les tombes chrétiennes de notre région du Midi, ont été dessinés et décrits par M. A. Lombard-Dumas, dans son mémoire sur la céramique antique dans la vallée du Rhône. Voici comment il en a parlé : « On rencontre communément dans

(1) *De divinis officiis*, c. 161.
(2) *Rationale divinorum officiorum*, l. VII, c. 35, n° 37.

Digitized by Google

les anciens tombeaux chrétiens de la région (le Gard) une forme qui est devenue typique de la période carlovingienne, mais qui certainement a dû commencer avec les Mérovingiens, en se répandant lentement dans le Midi, depuis Toulouse et Narbonne jusqu'à Lyon. Ces vases sont lourds, à anse massive, à base large, à orifice souvent continu et formant bague au-dessus d'un vaste déversoir. La couleur foncée dont ils sont revêtus leur a valu, dans certaines parties du département du Gard, le nom caractéristique de *pegau* (poisseux). Ils sont très répandus dans ce département et ne sont pas rares dans ceux de Vaucluse et de l'Hérault. Lors de la construction de la gare de Lunel, on découvrit, sur l'emplacement de la chapelle de Saint-Estève-des-Noix, beaucoup de tombes en dalles recouvertes de dalles. Dans chacune étaient des vases funéraires, semblables au *pegau* dont nous reproduisons ci-dessous la figure réduite au sixième. Aux alentours de toutes les anciennes chapelles, où l'on exhume des tombes creusées en forme d'auge dans la pierre, les restes d'ossements sont accompagnés d'urnes de diverses formes, posées près de la tête, et quelquefois aussi aux pieds du squelette. Celles-ci paraissent les plus antiques. Un grand nombre a été trouvé dans les fouilles accidentellement opérées autour des vieilles églises de Saint-Florent, de Rousson, près d'Alais ; de Cornillon, de Gaujac, près d'Uzès ; de Valleraugue et du Vigan, dans le Gard. » Le vase, en argile noire, qui fut exhumé par M. Magnin d'une tombe anthropoïde, mise à découvert dans son enclos, est un de ces *pegau* dont parle M. Lombard-Dumas dans son mémoire, et doit appartenir, étant donnée la forme de cette sépulture, à l'époque carolingienne.

L. ROCHETIN.

Digitized by Google

UN

PROBLÈME D'HISTOIRE TYPOGRAPHIQUE.

L'imprimeur de la *Chronologia praesulum Lodovensium*, publiée a Aramon en 1634.

Depuis quelque temps plusieurs auteurs se sont attachés à résoudre un petit problème d'histoire typographique : il s'agit de savoir quel est l'imprimeur qui a composé la *Chronologia praesulum Lodovensium*, écrite par l'évêque Jean Plantavit de la Pause et portant à l'un de ses titres comme lieu de publication : « Aramontii, sumptibus authoris. »

Voici ce que dit à ce sujet (1) M. Émile Bonnet, l'auteur de l'*Imprimerie à Béziers au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle* (2) : « On s'est quelquefois demandé si la *Chronologiae praesulum Lodovensium* n'avait pas été imprimée à Lodève par Colomiez (3), comme les autres ouvrages de Plantavit de la Pause (4). Nous ne le pensons pas. En voici la raison. Ce livre possède deux titres : un titre gravé et un titre imprimé. Le titre gravé porte les mentions suivantes (5) :

(1) P. 103 à 105.

(2) Étude historique, accompagnée de recherches sur les débuts de la typographie à Pézenas, à Lodève et à Saint-Pons-des-Thomières, parue à Béziers en 1897.

(3) Arnaud Colomiez était un très habile imprimeur toulousain, qui, à la demande de Plantavit de la Pause, avait transporté une partie de ses presses à Lodève, en 1644 et 1645, pour y exécuter trois ouvrages de cet évêque, le *Thesaurus synonymicus hebraico chaldaico rabbinicus*, le *Florilegium rabbinicum* et le *Florilegium biblicum*.

(4) P. Deschamps, *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne*, verbo *Leuteva* ; — D^r^ Desbarreaux-Bernard, dans l'*Histoire générale de Languedoc*, t. VII, p. 638.

(5) Bien que M. E. Bonnet ne l'ait pas fait, je reproduis ce titre avec l'indication des diverses espèces de caractères sans toutefois différencier les corps, et de la fin des lignes.

Digitized by Google

CHRONOLOGIA
PRAESVLVM.
LODOVENSIVM
AVTHORE
Ioanne Plantauitio de la Pause
Episcopo Lodouensi.
Comite et domino Montis-bruni.
Ad Eminentissimum Cardinalem
Ducem de Richelieu
Potentissimum totius Imperij Gallici
Administrum
AN· D· MDC· XXXIV. (1)

« On n'y trouve ni nom d'imprimeur ni indication du lieu d'impression.

« Le titre imprimé qui ne se voit que dans quelques exemplaires (2) et auquel semble avoir été substitué sur la plupart le titre gravé, contient quelques indications supplémentaires. On y lit encore :

ARAMONTII.
Sumptibus Authoris, in vsum Cleri Lodouensis.
MDCXXXIIII.

« *Aramontii* n'est pas un nom de lieu supposé, comme on pourrait le croire. La petite ville d'Aramon, située sur la rive droite du Rhône (3), servit, en effet, de refuge à l'évêque de Lodève après la répression de la révolte du duc de Montmorency, dans laquelle il avait été compromis. Il y demeura jusqu'en 1634, c'est-à-dire jusqu'à la sentence des commissaires apostoliques qui le déclarè-

(1) Le titre est dans un encadrement architectural, décoré au sommet du blason du cardinal de Richelieu (*d'argent à trois chevrons de gueules*), au bas de celui de Plantavit de la Pause (*écartelé, au 1 et 4, de... à l'arche de Noé de... voguant sur des flots de... avec la colombe portant le rameau d'olivier; au 2 et 3, de... à trois fleurs de lys de... posées 2 et 1*); aux quatre coins sont des médaillons, avec, au milieu d'une légende, le buste des saints Florus, Amantius, Georges et « Fulgrannus » (*sic*), évêques de Lodève. Aucune indication du nom du dessinateur ou du graveur.

(2) « Aucun des exemplaires conservés soit à la Bibliothèque municipale, soit dans les collections de la Société archéologique de Montpellier ne porte le titre imprimé. Ce titre se trouva dans un exemplaire que possède la Bibliothèque de la ville de Toulouse. » (Note de M. E. Bonnet.) — Il existe aussi dans l'exemplaire de la Bibliothèque d'Avignon.

(3) 13 kilomètres seulement en aval d'Avignon.

Digitized by Google

rent absous des accusations portées contre lui (1). C'est dans cette retraite forcée que Plantavit de la Pause fit imprimer la *Chronologia*. M. Desbarreaux-Bernard a émis l'opinion qu'Arnaud Colomiez de Toulouse transporta ses presses à Aramon pour exécuter cet ouvrage (2). Mais c'est là une pure hypothèse que rien ne vient confirmer (3). Il est plus vraisemblable d'admettre que l'évêque de Lodève s'adressa à un typographe voisin de sa résidence. Nimes et Avignon possédaient, à cette époque, d'habiles imprimeurs, qui pouvaient assurément publier des ouvrages tels que la *Chronologia*. Pourquoi Plantavit se serait-il adressé à Toulouse, c'est-à-dire fort loin d'Aramon, alors qu'il avait sous la main des ressources suffisantes?

« Quoi qu'il en soit, aucune circonstance n'autorise à penser que la *Chronologia* fût imprimée à Lodève. Bien plus, la preuve du contraire nous semble résulter, avec évidence, de ce fait qu'en 1634, date de l'impression de ce livre, l'auteur ne résidait point dans sa ville épiscopale. »

Tout ceci est fort bien pensé et fort bien dit. Mais il est étonnant qu'une fois sur cette voie, on n'ait pas cherché parmi les ouvrages qui ont été imprimés à cette même époque soit à Nimes soit à Avignon, ceux dont les caractères typographiques et l'ornementation peuvent être rapprochés de la *Chronologia*.

Avant d'aller plus loin, il y a lieu de compléter la description du livre dont il est ici question. C'est un in-4° composé :

1° De 11 feuillets liminaires non chiffrés, contenant : *a*), le titre gravé ; *b*), le titre imprimé ; *c*), la dédicace imprimée en grandes italiques, adressée : « Eminentissimo cardinali duci de Richelieu » et signée « Eminentissimi Cardinalis Servuus obsequentissimus et devotissimus Joannes de Plantavit de la Pause, Lodovensis episcopus » (4) ; *d*), une épître en onze vers hexamètres, dont le premier est faux : « Clerus Lodovensis eidem eminentissimo cardinali duci de Richelieu » ; composée en petites italiques ;

(1) « Cette sentence fut rendue le 10 juillet 1634. »

(2) *Établissement de l'imprimerie en Languedoc*, p. 282.

(3) Je ferai remarquer qu'en 1634 les relations entre l'évêque de Lodève et l'imprimeur toulousain n'étaient pas encore nouées. Ce n'est que dix ans plus tard qu'Arnaud Colomiez fut employé par Plantavit de la Pause. La supposition que cet imprimeur aurait travaillé pour lui en 1634, parce qu'il l'a fait en 1644 et 1645, manque donc de fondement.

(4) Cette dédicace est un chef-d'œuvre de plate adulation et de bassesse. Il fallait bien que l'évêque se fit pardonner sa trahison par le grand cardinal. De fait, il cherche aussi à s'excuser et demande à Richelieu d'intercéder auprès du roi pour que son innocence soit reconnue.

Digitized by Google

e), un avertissement au lecteur : « Lectori salutem », imprimé en caractères romains ; *f*), une « Nomenclatura præsulum Lodovensium juxta seriem temporum », avec renvoi aux pages suivantes ; mêmes caractères romains.

2° De 413 pages, signées A-Fffij, et reproduisant le texte même de la *Chronologia* imprimé en romain. Chacune de ces pages est encadrée de traits ; un double trait entoure encore le titre courant, la pagination, les manchettes et la signature.

3° D'un feuillet blanc.

4° De 52 pages avec leur pagination particulière et signées a-g, donnant les différentes listes de vicaires généraux de l'église de Lodève, de vicaires ou viguiers temporels, des abbés de Saint-Sauveur de Lodève, et de Gellone ou Saint-Guilhem du Désert ; puis l' « index eorum quæ in Lodoven. præsulum chronologia continentur », enfin les errata. Les pages de ce supplément ne sont plus encadrées que d'un seul trait.

Les ornements en assez grand nombre qui illustrent le volume (cul-de-lampe dans le titre imprimé, encadrement d'initiales, en-têtes, séparation de la notice de chaque évêque) sont obtenus par différentes combinaisons de plusieurs caractères typographiques assez simples et toujours les mêmes. La gravure n'a donc pas eu à intervenir ailleurs que dans le premier titre.

Il n'y a certainement jamais eu d'imprimeur à Aramon : M. l'abbé Valla a bien voulu, à ma prière, revoir tous les registres de notaires de la première moitié du XVII[e] siècle, il n'a trouvé aucun vestige de cette industrie. Si même des typographes ont été véritablement appelés par l'évêque de Lodève à Aramon, ceux-ci n'ont pas laissé de trace de leur passage. Plantavit de la Pause lui-même a-t-il bien séjourné aussi dans cette petite ville : à ma connaissance les archives sont encore muettes sur ce point. Je ne suis malheureusement pas assez au courant des détails de l'existence de ce prélat, pour pouvoir être aussi affirmatif que je le désirerais, mais il semble qu'impliqué dans la révolte du duc de Montmorency et fugitif de son diocèse, il pouvait trouver comme lieu d'abri mieux qu'Aramon, ville sous la juridiction du roi de France et au pouvoir de Richelieu, son terrible adversaire. N'est-il pas plus facile de croire qu'à l'imitation d'une foule d'autres personnages poursuivis, il soit venu se mettre complètement en sûreté à Avignon, où la justice royale ne pouvait l'atteindre ? Ce qui me ferait admetre encore cette hypothèse, c'est que le regretté M. Martin, de Lodève, qui avait étudié la biographie de Plantavit,

Digitized by Google

m'avait signalé son séjour dans le couvent des Récollets d'Avignon. Dès lors, l'indication d'Aramon comme lieu d'impression de la *Chronologia* serait absolument fictive (1), et c'est dans les ateliers avignonais qu'il faudrait chercher les caractères qui ont servi à cette publication.

Or, il existe un ouvrage imprimé à Avignon vers cette époque, c'est-à-dire en 1635, qui offre exactement la même ornementation et les mêmes caractères : c'est le *Primitiae gnomonicae catoptricae, hoc est horologiographiae novae specularis* du fameux jésuite Athanase Kircher, imprimé par Jean Piot : « ex typographia J. Piot, S. Officii typographi, via Aromataria. »

Quand on a vu les deux ouvrages, quand on les a comparés l'un à l'autre, il n'est plus permis de douter que tous deux soient sortis des mêmes presses et aient été exécutés dans le même atelier et par les mêmes ouvriers. Ce sont exactement les mêmes caractères qui ont servi à l'ornementation des deux volumes et à la composition de leur texte : c'est aussi le plus souvent la même disposition de ces caractères, c'est en tout cas le même genre d'encadrement des initiales, les mêmes en-tête, les mêmes fins de chapitre. Les italiques, les minuscules et majuscules romains ont été pris dans les mêmes casses, ils sont exactement du même œil : parmi eux, il en est un tout à fait caractéristique, c'est un Æ mal équilibré et composé d'un A capitale romain et d'un E capitale italique ; certainement il ne devait pas se trouver dans deux ateliers. Or, cette lettre double existe dans le mot PRÆSULUM du titre de la page 1 de la *Chronologia,* ainsi que dans le mot PRIMITIÆ du titre imprimé de l'ouvrage du P. Kircher. Il n'y a donc pas d'hésitation possible, et la certitude ne fait que croître si l'on examine encore la justification des pages de l'un et l'autre livre.

La démonstration est faite : la *Chronologia praesulum Lodovensium* a été imprimée par l'avignonais Jean Piot. Est-ce dans ses ateliers ou bien à Aramon, où l'imprimeur aurait transporté une partie de son matériel ? Cette dernière hypothèse est très peu vraisemblable, d'abord parce qu'il n'est pas prouvé que Plantavit de la Pause ait séjourné à Aramon, ensuite parce que, même dans le cas où ce prélat aurait résidé dans cette petite ville, il aurait été trop près d'Avignon pour obliger un imprimeur à venir exécuter

(1) Ce n'est pas la seule fois que ce fait s'est produit pour des impressions avignonaises du XVII[e] et du XVIII[e] siècle ; on sait que l'ancienne ville des papes était célèbre pour ses contrefaçons typographiques.

Digitized by Google

sous ses yeux une composition qu'il aurait eu toutes facilités de surveiller d'Aramon. Par conséquent, jusqu'à preuve du contraire, j'estime que le livre en question a bien été imprimé à Avignon.

Quelques mots sur Jean Piot, d'après les excellentes *Notes sur des imprimeurs du comté Venaissin* de Mlle M. Pellechet (1). Cet imprimeur commença à exercer son art à Avignon vers 1625 ; en 1640 et 1664, il s'était associé avec un de ses confrères Pierre Offray. Il mourut à l'âge de 70 ans et fut enterré en l'église de Saint-Didier le 10 octobre 1675. Ses ateliers étaient en effet, depuis 1640 environ, sur la place avoisinant cette église ; auparavant ils étaient établis rue de l'Épicerie ou « via Aromataria. » La marque qu'il avait adoptée était un arbre, dont deux oiseaux attaquent les branches avec leur bec ; et sa devise : « Librorum ars est pica loquens. »

Mlle Pellechet avait signalé 15 ouvrages imprimés par lui, entre autres le livre du P. Kircher ; il y a donc lieu maintenant d'inscrire à son catalogue la *Chronologia praesulum Lodovensium*.

L.-H. Labande.

(1) P. 79, 80.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LES ABBÉS ET LE MONASTÈRE

DE SAINT-ANDRÉ DE VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON (1).

C'est au VI[e] siècle, si nous en croyons la chronique, qu'il faut reporter la fondation d'un monastère sur le mont Andaon. Quelques moines s'étaient groupés auprès de la tombe de sainte

(1) SOURCES. — Les sources originales sont très rares. Quelques chartes d'élection d'abbé sont aux archives de Vaucluse, G 112. Les autres documents appartiennent aux archives du Gard : les plus importants pour l'histoire des premiers siècles sont des livres de recouvrement des censes des XII[e] et XIII[e] siècles, cotés H 270, 272, 273.

Les chroniques constituent le fonds le plus riche. La première en importance et en sûreté est l'ouvrage de Dom Maur Chantelou : *Historia monasterii Sancti Andreæ secus Avenionem* (original à la Bibliothèque nationale, fonds Saint-Germain latin ; — copie à la Bibliothèque du Musée Calvet, ms. 2401). Ce n'est, surtout pour les premiers siècles, qu'une copie de documents originaux. Le manuscrit 12 659 du fonds Saint-Germain latin de la Bibliothèque nationale donne une chronique fort intéressante aussi (fol. 180-252). Dom du Laura en a signé une copie, mais l'auteur de l'original nous est inconnu. On relève plusieurs inexactitudes, et, entre autres, l'usage constant du calcul pisan dans le style de l'incarnation. Toutes les autres chroniques contenues dans ce ms. 12 659 (T. I du *Monasticon* de D. Germain Morin) sont aussi à la Bibliothèque du Musée Calvet. La collection de documents due au savant Ménard nous en conserve une parmi de très intéressantes chartes (ms. 2466 d'Avignon). Elle a pour titre: *Remarques chronologiques de la fondation ou restauration de l'abbaye Saint-André en la montagne Andaone dans le Languedoc, proche la rivière du Rhosne, de l'ordre de Saint-Benoit, appelé Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon.* L'auteur est un moine du monastère dont le nom est inconnu. Une copie du *Nécrologe* (ms. 2489), — des *Notes historiques sur Villeneuve* (ms. 1863) ; — un *Sommaire des reconnaissances faites au Roy et au seigneur abbé de Saint-André en l'année 1669* (ms. 1865) ; — des copies authentiques de *Bulles* (ms. 1771), complètent les sources manuscrites de l'histoire de l'abbaye Saint-André.

Les sources imprimées sont presque nulles ; on peut trouver quelques détails dans Mabillon, *Annal. ord. Sanct. Benedicti*, t. IV, V et VI ; — D'Achery, *Spicilegium*, — *Gallia christiana*, t. I, col. 872 et seq. ; — *Histoire du Languedoc*, nouvelle édition, t. II, VIII, IX, X et XI ; — Vailhen, *Essai chronologique sur Villeneuve* (Avignon, Marc Chave, 1744) ; — Abbé Goiffon, *Villeneuve-lez-Avignon* (Nimes, Gervais-Bedot, 1884) ; — Coulondres, *Louis VIII à Saint-André* ; — et *Journal de Soumille*.

Digitized by Google

Cazarie. Sur le roc même où dormait la vierge pénitente, ils construisirent une modeste demeure. Le tourbillon sarrazin détruisit l'édifice et dispersa les moines, et, pendant deux siècles, il n'y eut plus sur le mont que quelques rares habitants....

Tel est le résumé des diverses chroniques. Nous n'en avons pas de preuve historique indiscutable.

Dans un acte du 29 janvier 1009/1010 (1), l'évêque d'Avignon Hildebert affirme simplement savoir qu'une communauté réunie sur le mont Andaon y vécut autrefois de longues années et que dispersée par un ennemi inconnu, elle se reconstitua sous l'épiscopat de Garnier, vers 980. L'auteur des *Notes chronologiques sur Villeneuve* (2) dit : « Le couvent était tout contre la Baume. Il fut détruit. Un religieux de Saint-André m'en fit remarquer les vestiges ou fondements qui restent. » Nous ne savons de quelle nature étaient ces traces de l'édifice primitif, pas plus que nous ne connaissons sur quel document s'appuyait la croyance de l'évêque. L'acte épiscopal ne pourrait que difficilement d'ailleurs résister à l'examen d'une critique sévère (3).

Les chroniqueurs ont du moins pour eux la vraisemblance. La sépulture de sainte Cazarie dans la grotte du mont Andaon ne peut soulever de doutes (4). Le fait de l'établissement d'un monastère sur le tombeau d'un saint est conforme aux habitudes chrétiennes, et ce long abandon de plus de deux cents ans trouve une explication dans les troubles continuels où vécut la contrée durant les huitième et neuvième siècles. Troublé dès 720 par les Sarrasins, subissant ensuite les invasions des Normands et des Hongrois, livré de plus aux luttes intestines, le pays ne commença à jouir de la paix que vers 940, sous le gouvernement des comtes d'Uzès et bientôt sous celui des comtes de Provence et de Toulouse (5). C'est alors que levèrent les anciennes semences. Les monastères du bas-Rhône, relevés à la fin du huitième siècle, de nouveau troublés

(1) Chantelou, *Historia monasterii Sancti Andrae secus Avenionem*, p. 1 de la copie du Musée Calvet, ms. 2401.

(2) Bibliothèque du Musée Calvet, ms. 1863.

(3) Dom Chantelou exécute assez simplement certaine tradition : « *Vides esse incerta quæ vulgo jactantur Carolum Magnum monasterii Sancti Andreae fondatorem esse, cum nulla traditione certa nitantur; cum imo ille Episcopus ante sexcentos annos testetur fuisse quidem celeberrimum olim eodem loco Monasterium, sed a quo conditum vel destructum fuerit ignorari* » (*op. cit.*, p. 2 et 3).

(4) Cf. Fuzet, *Le culte de sainte Cazarie à Villeneuve*. Nimes, Gervais-Bedot, 1887 (*Bulletin du Comité de l'art chrétien.*)

(5) V. *Histoire du Languedoc*, nouvelle édition, t. I, passim, et t. II, p. 132.

Digitized by Google

par les Normands en 859, par les Sarrasins dix ans après, se reconstituent. Montmajour naît en 940 (1).

Saint-André appartint à cette floraison tardive.

Vers 980, de nouveaux moines s'étaient réunis sur le mont Andaon, et le 6 mai 982, l'évêque d'Avignon Garnier, approuvant la renaissante communauté, lui donnait des possessions et des églises au delà de la Durance (2). Le pape Grégoire V confirme, par bulle de 999, le titre de Saint-André et accorde les privilèges ordinaires (3). L'abbaye de Saint-André-lez-Avignon était dès lors constituée ; mais le premier siècle de son existence demeure confus. Les chroniqueurs placent tous entre 999 et 1063 six ou sept noms d'abbés : la rareté des actes ne permet pas de leur assigner à tous une place indiscutable (4). C'est un Martin qui ouvre la série de 999 à 1014. Rainoard fut son successeur immédiat (5). La fin de son abbatiat et la durée de celui de Gison, Roland, Eminus, Ermengaud ne sont données que par un seul chroniqueur. Aucun acte n'est fourni : il vaut mieux dire avec Mabillon : *De successoribus ejus (Martinus) nihil fere comperti sumus usque ad S. Pontium.* Saint Pons monta sur le siège abbatial en 1063. Il succédait à Roland et laissa sa crosse, le 23 mars 1087, à Pierre d'Amiac. Ce fut celui-ci qui reçut des mains du comte de Toulouse, Raimond IV, la seigneurie de Saint-André et de Thouzon. La vie publique des abbés commence à cette date ; le monastère est à peu près définitivement établi ; il vécut avec des fortunes diverses jusqu'à la Révolution, s'enrichissant peu à peu et vivant pendant plus de cinq siècles de

(1) *Gallia christiana*, t. I, *Eccles. Arelatens.*

(2) Bibliothèque du Musée Calvet, fonds Massilian, ms. 2399, « d'après le Recueil M. Bouquier, t. III, p. 5, et Carton de Saint-André, p. 44. — Cf. Papon, t. I, p. 85. »

(3) Jaffé-Lœwenfeld, n° 3898.

(4) V. Chantelou, *op. cit.*, p. 26, les divers actes. Il faut noter que depuis 980 jusqu'à 999 aucun nom n'est relevé dans les actes. Un seul chroniqueur donne avant Martin Ermengaud et Eminus. (V. Bibliothèque nationale, ms. 12659, et Bibliothèque du Musée Calvet, ms. 2396).

(5) Cela ressort de deux actes conservés au ms. 12659. Le second de ces actes est ainsi formulé : « *Breve de guirpicione, vel definitione quæ fuit facta inter D. Abb. Rainoardum et monachis* (sic) *Sti Andreae, de villa quæ* (sic) *vocant Aleriaco, quæ Rostagnus donavit S^e Andreae. Donavit D. A. Rain. et ceteri fratres ad Tebaldum de ipsa villa una medietate* (sic), *exceptis quantum ad ecclesiam pertinet, et presbyter compravit a bar re ire per nom Deus seu per xo que Tetbaldus la servia S^e Andreæ et monachis ut nullus post discessum suum aliquam interpellationem faciat.*

« *Aus tu, abbas Rainoard, eu Tetbaldus, filius Taucennæ, de ista hora adenant fidels serai al monasterio de S^e Andrea et Abbati et monachis per directum men escient, si Dius m'ajud et isti sant.* »

Digitized by Google

ses propres ressources (1). Nous pouvons donc étudier les prérogatives de ses abbés, la vie intime du monastère et ses immenses richesses.

I.

C'est donc en l'année 1088 que Raimond IV donna aux abbés de Saint-André la seigneurie des lieux de Saint-André et des Angles et celle de Thouzon (2). Les fils de Raimond essayèrent bien de reprendre ce coin de leur terre qui intéressait leurs entreprises sur le Comtat ; mais leurs querelles, pas plus que les jalouses tracasseries de la jeune république avignonaise, ne purent enlever aux abbés cette prérogative (3). Sanctionnés une première fois par un acte de Louis VIII après la prise d'Avignon (sept. 1226), les droits seigneuriaux furent définitivement reconnus par un pariage conclu avec Philippe le Bel (sept. 1292). Alliée dès lors au pouvoir royal, la domination abbatiale s'appuya sur celui-ci, se gardant contre ses empiètements, mais usant de son autorité pour se fortifier elle-même. Outre Saint-André, les Angles, Thouzon, plusieurs autres terres de Provence ou du Comtat mouvaient de l'abbé de Saint-André. Le plus important de ces fiefs était Saint-Trinit, près de Sault (4). Prolongé au nord par la terre de Ferrassières, divisée au XIV^e^ siècle en fiefs francs, se soudant au sud aux nombreux prieurés possédés par l'abbaye dans la vallée de Sault, ce domaine était le centre de la puissance abbatiale en ces contrées. Pendant longtemps le pouvoir des abbés résista aux envahissements des seigneurs voisins, mais il était le pot de terre ; au XVIII^e^ siècle les comtes de Sault percevaient la 10^e^ partie des impôts, le 16^e^ restait aux abbés, mais c'était en leur qualité de curés et prieurs (5).

(1) Ce n'est en effet qu'au XVII^e^ siècle, et non sans résistance, que Saint-André fut agrégé à la congrégation de Saint-Maur.

(2) *Histoire du Languedoc*, nouvelle édition, t. VIII, col. 837; Chantelou et en général tous les chroniqueurs.

(3) V. Coulondres, *Louis VIII à Saint-André*. — Ch. Petit-Dutaillis, *Louis VIII*, p. 304 et suiv.

(4) Presque tous les auteurs, suivant Ménard, reportent à 1293 la conclusion de ce pariage ; Chantelou porte, p. 88: *Acta fuerunt hæc in dicto mon. in capitulo ejusd. a D. millesimo CCXCII^e^ et* v *Id. Julii. . . . . Actum apud Vicennam a. D. MCCXCII^e^ mense septembri.*

(5) Cf. III^e^ partie de cette étude.

Digitized by Google

Toutefois, tant à Saint-Trinit qu'à Villeneuve et dans leurs autres possessions, les abbés ne laissaient pas facilement usurper leurs droits.

On trouve des exemples du serment aussi bien dans les premiers temps de leur domination (1) qu'à la fin du XVIII[e] siècle. C'est surtout au XIV[e] siècle que les abbés se montrèrent exigeants. A Villeneuve, le pariage avait affermi leur puissance ; dans le Comtat, le pouvoir ecclésiastique était à son apogée, et l'abbaye elle-même atteignait, avec Bertrand de Laudun et Bérenger de Coyran (2), le plus haut point de sa fortune. Aussi toutes les tentatives faites pour se soustraire au pouvoir abbatial furent vaines. Les habitants de Villeneuve, essayant de rejeter une partie du joug, refusèrent de prêter serment pour l'abbé. Ils furent promptement remis sous le pouvoir de la crosse par lettres-patentes données à Carcassonne le 12 juin 1388 (3). Le comte de Poitiers, lieutenant général en Languedoc, y rappella le droit immémorial des abbés et ordonna au sénéchal de Beaucaire d'obliger les villeneuvains au serment *viriliter et rigide*.

Les habitants de Thouzon (4), se rendant à l'hommage de Bérenger de Coyran, le 25 avril 1311, reconnurent sans difficulté avoir juré fidélité à ses trois prédécesseurs : Pierre de Montossier (5), Bertrand de Laudun (6) et Bertrand Raymbaud (7). Ceux de Saint-Trinit prêtèrent le serment entre les mains d'Armand d'Hozier, le 25 octobre 1347, en la forme solennelle.

Les droits d'armes et de sceau étaient exercés dès le XII[e] siècle, soit par l'abbé, soit par le monastère agissant en personne civile. Bermond de Clausonne (8) scelle d'un double sceau l'acte de pariage avec Louis VIII (9). Dans les stipulations du traité avec

(1) 1156. Serment, *hominium et sacramentum*, à Pons de Clari, prêté par les vassaux *castri de Roca Corberia* (Corbières, Basses-Alpes) : Chantelou, *op. cit.*, p. 28. — Cf. *Journal de Soumille*.

(2) 1311-1326.

(3) Bibliothèque du Musée Calvet, ms. 2466 : « *Johannes, Regis Francorum filius, dux Bituricensis et Alverniæ, comesque Pictavensis et locum tenens domini Regis in dictis et Occitanis partibus ac Ducatu Aquitaniæ, judici majori senescallie Bellic., etc. . . . Datum Carcassone die* II[a] *junii a. D. m.il. CCC octuagesimo octavo. Per consilium* . . . (sic). »

(4) Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 222.

(5) 1271-1290.

(6) 1290-1293.

(7) 1293-1311.

(8) 1196-1227.

(9) Archives nationales, *Registrum curiae Franciae*, JJ 424. — Cf. Coulondres, *Louis VIII à Saint-André*.

Digitized by Google

Philippe le Bel on relève celle de la communauté d'armes et de sceau. Au XIV^e^ siècle, les officiers de justice négligèrent l'exécution de cette clause. Les abbés connaissaient le principe : Les armes font foi du seigneur. Ils réclamèrent la fidèle observation du pariage. Louis d'Anjou, lieutenant en Languedoc, leur donna des lettres patentes à Villeneuve, le 11 avril 1372. Il y décrivit les armes communes : l'écu parti portant au premier les fleurs de lis et la crosse au deuxième (1), ordonna de les peindre sur les masses des officiers de justice et d'user du sceau fait d'après ces armes. Un mois après le *vidimus* donné à ces lettres par le sénéchal Amédée des Baux, Pierre Lesenti, écuyer d'armes, maître des ports et péages de la sénéchaussée de Beaucaire, siégeant devant le portail de Saint-André (2) sur un banc de pierre en guise de tribunal, terminait une querelle vieille de six ans. Geoffroy Hervé, *operarius nemorum*, avait placé au-dessus du portail l'écu royal sans brisure. C'était méconnaître le droit de l'abbé. Après de nombreuses réclamations et deux ou trois lettres patentes, justice fut faite. Un ouvrier enleva les armes royales et les plaça à la tour où habitait le commandant du château de Saint-André. Le séquestre mis sur les biens abbatiaux fut levé, et un acte en bonne forme fut rédigé sous la dictée d'un habile juriste (3).

A côté de ces prérogatives se placent les droits de justice. L'abbé exerçait la basse et moyenne justice ; mais tout crime dont le châtiment entraînait effusion de sang échappait à sa juridiction. Le coupable appartenait au roi ou au seigneur voisin (4). Si la peine, mort ou mutilation, se convertissait en amende, le produit était partagé entre l'abbé et le haut justicier. D'après un accord entre le sénéchal Pierre d'Achiez et l'abbé Calvière, les biens

(1) On peut voir au Musée de Villeneuve deux sceaux : l'un, à l'écu parti, portant au premier 3 fleurs de lis, 2 et 1, au deuxième une crosse posée en pal, sommé au premier de la couronne de roi, au deuxième de la mitre ; légende : *Seel com. roial et. ord. de Villen. St-André ;* — le second de ces sceaux porte : abbé avec le nimbe, en coule, la crosse à la main : † *S. Monrii S. Andræ sec. Avenionem* — Les armes complètes du monastère, telles que les donnent les plus récents documents, sont : d'azur à un château-fort flanqué de deux tourelles qui est le fort Saint-André d'or, ouvert, maçonné et crénelé de sable, sommé d'un écu de gueules au sautoir d'or, qui est du bourg Saint-André, accompagné en chef d'une fleur de lis partie gueules et or, et en pointe de 3 clous d'or qui sont de la congrégation de Saint-Maur. Devise : *Mille clypei pendent ex ea,* et *Ibi abscondita est fortitudo ejus.*

(2) *Ante portale S. A., supra unum bancum lapideum pro tribunali sedens...*

(3) Bibliothèque du Musée Calvet, ms. 2466, fol. 257, d'après les *Archives de l'abbaye de Saint-André de Villeneuve d'Avignon*, layette 2, liasse 3.

(4) Cf. Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 208 et fol. 232.

Digitized by Google

meubles confisqués en justice étaient par moitié au roi et à l'abbé, les biens immeubles à l'abbé seul (1).

Celui-ci nommait un juge pour le suppléer. A Villeneuve, après le pariage, l'officier judiciaire était nommé par le sénéchal au nom du roi et par l'abbé. L'acte stipulait qu'en cas de désaccord le sénéchal et l'abbé nommeraient alternativement (2).

Ces droits de justice amenaient dans la caisse abbatiale des revenus que grossissaient les impôts et redevances de toutes sortes. Comme tout seigneur, l'abbé de Saint-André avait four et moulin dans ses terres. Les droits de mouture sont mentionnés dans un acte arbitral de l'évêque de Cavaillon (3). Géraud Amic reçoit l'ordre de ne plus faire moudre aux moulins de Thouzon et de ne s'y arroger aucun droit. Le 8 février 1366, Guy de Provins, sénéchal de Beaucaire, arbitre entre l'abbé et les habitants de Villeneuve, fixe le droit de fournée à un pain sur trente-un, mis au four abbatial (4). — Il faut encore indiquer les droits de pêche et de chasse. Giraud Barthélemy, admis à l'hommage comme intendant de Thouzon, reçoit défense d'élever des barrages dans le bief des moulins et de pêcher dans un rayon de vingt cannes en amont et en aval. Il est interdit de chasser dans le bois et même de s'en approcher, en chassant, à une distance de moins de quarante cannes. 8 mai 1389 (5). — On trouve une trace des droits de rouage ou carriage dans la permission donnée par l'abbé Savaric Chrétien aux propriétaires de certains biens dans les îles de Bois-Mejan, Argenton, etc., d'ouvrir une route de douze palmes de largeur venant du royaume et allant vers la terre de Bertrand Fulcrand. Les concessionnaires acquitteront une redevance de 2 francs d'or. 31 décembre 1380 (6).

Le pariage fit le partage de tous ces droits et en ajouta de nouveaux (7). L'abbé donna d'une main et reçut de l'autre. Le

(1) Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 204. *Acta sunt hæc nonis martii a. D. 1237.*

(2) Au XV^e^ siècle, il y avait encore à l'abbaye une salle où l'on rendait la justice : Citation de témoins au nom de J. Villate, 14 juin 1404 : *ibidem*, fol. 238.

(3) *Ibidem*, fol. 200. *Actum die I^a^ Augusti a. MCCX, apud Castrum novum juxta ecclesiam S. Johannis in orto versus meridiem : H. G. Aven. ep. et P. abbas. S. Guillelmi.*

(4) *Ibidem*, fol. 232.

(5) *Ibidem*, fol. 236.

(6) *Ibidem*, fol. 235.

(7) La teneur de l'acte est dans toutes les chroniques indiquées plus haut. M. Goiffon en a donné un résumé dans *Villeneuve-lez-Avignon*, p. 47 et suiv.

Digitized by Google

roi peut bâtir un fort à Saint-André et une tour au port vieux et y tenir garnison. L'abbé n'est tenu à aucune dépense pour les constructions royales, il aura une clef des forteresses et y entrera à son gré, sauf en temps de guerre. La moitié des revenus seigneuriaux et des honneurs est donnée au roi ; celui-ci cède à son tour les redevances du territoire de Tavel et la moitié des droits de justice au même pays. — Quelques actes postérieurs complétèrent ces privilèges. Le 6 avril 1363, Jean le Bon donnait à Villeneuve même des lettres de franchise (1) en faveur de ses « bien amez les religieux, abbez et convent de l'abbaïe de Saint Andrieu prez d'Avignon. » Les charrois et transports des biens abbatiaux, des récoltes de toutes sortes, bois, blé, vins, etc., sont exemptés de tout péage et de toute redevance. Plus tard, d'interminables procès s'élevèrent au sujet des droits de pontonage ; l'abbé gagna enfin et fut mis en participation de moitié à ces revenus (2).

L'exercice des droits souverains, déclaration de guerre, transport d'armes ou de soldats, fut enlevé à l'abbé. Il s'avisa un jour de faire passer le Rhône à quelques hommes d'armes, pour aller défendre son château de Thouzon, toujours ardemment convoité. Ses gens et les bateliers qui les passaient furent arrêtés ; les poursuites, aussitôt commencées contre l'abbé par le sénéchal de Beaucaire, ne furent arrêtées que sur des lettres de Charles VI, du 18 janvier 1396 (3) ; le roi « quittait, remettait et pardonnait toutes peines, offenses et amendes ». L'abbé était encore tenu au serment de fidélité envers le roi. Le premier cité fut Bérenger de Coyran : il se rendit à Nimes, et le 21 juillet 1316, comparut devant le sénéchal dans le pré des Frères Mineurs. Il déclara que ses biens étaient « *in ditione et de ditione regis* », mais protesta qu'il ne les tenait point du roi et qu'ils étaient francs de tout impôt et de toute redevance (4). Le 18 mars 1327, son successeur

(1) Bibl. du Musée Calvet, ms. 2466, fol. 248. « Jehan, par la grace de Dieu, etc... Donné à Villeneuve-lez-Avignon, le vi[e] jour d'avril, l'an de grace mil troiz centz soixante et troiz. » Par le Roy, a la relation du conseil. Porrheni. » (*Archives de l'abbaye de Saint-André de Villeneuve-d'Avignon*, layette 3, liasse 2.)

(2) Voir les documents aux archives du Gard, H 285.

(3) Bibl. du Musée Calvet, même ms., avec l'indication : Archives de Saint-André de Villeneuve d'Avignon (l. 3, l. 3) : « Charles, par la grace de Dieu, roy de France.... Donné a Paris, le xviii[e] jour de janvier, l'an de grace mille CCC quatre vins et seize et de nostre regne le XVII. Par le Roy, a la relation du conseil. Pyllyote. »

(4) *Non tenet ea a domino nostro rege Francie nec pro predictis tenetur sibi prestare homagium, fidelitatis juramentum, censum, uzaticum, vel aliquod aliud tributum*, etc... (*Histoire du Languedoc*, nouvelle édition, t. X, col. 158.)

Digitized by Google

Rostaing de Mérindol prêta le même serment dans la tour du Pont entre les mains du sénéchal (1).

Les abbés recevaient cependant les honneurs dus au représentant de l'autorité suprême. Soumille nous apprend qu'à l'arrivée du nouvel abbé, le commandant du fort faisait tirer le canon. Quelquefois il venait par le Rhône en barque somptueusement tapissée. Il était alors reçu par la garnison en armes, harangué par les consuls et les officiers de justice, puis conduit en grande pompe à Saint-André. Les consuls prêtaient serment et un *Te Deum* terminait la fête (2).

Telle est la place qu'occupèrent, six siècles durant, les abbés de Saint-André dans l'administration des pays soumis à leur autorité. Leur pouvoir fut longtemps sans contrôle. Les habitants de Villeneuve en effet ne durent jouir qu'assez tard de l'émancipation communale. Jusqu'à l'intervention royale, Saint-André ne fut qu'un petit bourg dont les maisons se serraient autour des bâtiments du monastère. La population faite en majeure partie de serfs ou de fermiers (3), tenue constamment sous l'étroite surveillance du seigneur, n'était point capable d'entreprendre une œuvre que le temps d'ailleurs aurait suffi à accomplir. Lorsque, grâce aux nombreux privilèges royaux et à la faveur des papes et des cardinaux, le pays devint plus peuplé et plus riche, les liens se desserrèrent d'eux-mêmes et l'émancipation se fit sans secousses. Elle était un fait accompli dans la première moitié du XV^e^ siècle. Une charte d'institution d'officiers municipaux du 24 juin 1460 donne ces charges comme depuis longtemps établies (4). Mais, au cours des lettres données à Nimes au sujet du serment, le 12 juin 1388, il n'est point fait mention d'un représentant quelconque de la communauté, mais bien de tous les habitants. Dans les siècles suivants, le serment n'était prêté que par les consuls. N'existaient-ils point au 12 juin 1388, puisque le comte de Poitiers exige le serment de tous les habitants? Le fait serait d'autant plus singulier,

(1) Bibl. nat., ms. 12659, fol. 224.

(2) *Journal de Soumille* : réception de M. du Belloy, abbé de Saint-André (24 septembre 1748, p. 25) ; — Arrivée de M. de Tressemanne, évêque de Glandèves et nouvel abbé de Saint-André (19 juin 1767, p. 64).

(3) Le territoire de Saint-André était en grande partie fait de jardins affermés par l'abbé et le monastère, ou relevant d'eux. — Cf. *Archives du Gard*, H 270.

(4) Il y avait à cette date deux syndics qui se faisaient assister de 20 conseillers, 10 de Saint-André et 10 de Villeneuve. Les syndics élus cette année-là par procureurs, et nommés par le viguier et le juge pour le roi et l'abbé, étaient Jean Ruffi et Jacques Proximi. (Bibliothèque du Musée Calvet, ms. 3189, fol. 4.)

Digitized by Google

qu'en 1291 Rochefort, et dès 1238 Pujaut avaient leurs consuls (1). Les abbés ne peuvent être rendus responsables des faits postérieurs au pariage. Leur pouvoir, bien que solennellement affirmé, avait passé au second rang. Fut-il tyrannique ? Nous ne pouvons le penser. On ne relève presque point de plaintes contre son exercice. La domination de la crosse dut paraître douce aux villeneuvains, puisqu'elle fut ordinairement juste en un temps où l'on confondait aisément l'usage et l'abus.

II.

Nous n'avons vu jusqu'ici qu'un côté de la question. Pour avoir la physionomie complète de nos abbés et de nos moines, il faut les suivre sur un terrain moins connu et entrer avec eux dans l'intérieur du monastère.

Le nombre des moines varie à chaque siècle. Il atteignait plus de quatre-vingt-dix au XIII^e^ siècle, y compris les prieurs ruraux. Il se maintint très longtemps autour de la cinquantaine et finit par tomber à dix et douze. L'âge d'or fut la fin du XIII^e^ et le premier quart du XIV^e^. La règle suivie était celle de saint Benoît dès les premières années ; au XIII^e^ siècle, des constitutions furent données pour fixer les obligations des abbés, les devoirs des différents officiers, et pour rétablir certains points de la discipline tombés en désuétude (2).

L'abbé était le chef spirituel et temporel des moines. Il exerçait sur eux tous les droits canoniques, mais ses sentences étaient toujours soumises à l'appel à l'évêque (3). Il nommait aux charges et instituait les prieurs ruraux. Il accédait lui-même à son siège, soit par l'élection canonique, soit par la nomination pontificale.

Le premier de ces procédés fut en usage jusqu'au milieu du XIV^e^ siècle. En voici les détails de la forme d'après les actes de l'élection de Bertrand de Laudun (4) Pierre de Montossier venait de mourir. Les moines résidant à Saint-André, réunis sous la

(1) Accord entre l'abbé et les consuls *castri de Podio Alto*, au sujet des décimes de Saint-Vérédème, du 15 mars 1292: Chantelou, *op. cit.*, p. 84. — Sentence arbitrale du sénéchal entre les consuls de Rochefort et l'abbé de Saint-André, au sujet du droit de pêche, 28 février 1238 : *idem*, p. 59 et 60.

(2) V. *Idem*, p. 55 et suiv.

(3) Les exemples d'excommunication sont nombreux. L'abbé exerçait ce droit même sur les laïcs habitant sur ses terres. (Bibl. nat., ms. 12659.)

(4) Archives de Vaucluse, G 112.

Digitized by Google

présidence de P. Alfant, doyen, notifièrent la vacance du siège, d'une part aux prieurs ruraux, et de l'autre à l'évêque d'Avignon. Les premiers devaient se rendre à l'abbaye, au jour prescrit, pour procéder à l'élection du successeur ; l'évêque était prié de présider l'assemblée capitulaire ou au moins de donner son avis sur le mode de procédure. L'évêque, ne pouvant quitter Tarascon où il se trouvait alors (1), conseilla le vote par compromis, comme le plus sûr et le plus rapide. Au jour fixé, 93 moines arrivèrent à Saint-André de tous les points du Comtat et de la Provence. Ils désignent trois d'entre eux commissaires électeurs. Ceux-ci viennent auprès de l'évêque et sollicitent son conseil sur la personne à élire. L'évêque désigne P. Alfant. Sans tenir compte des préférences épiscopales, les trois commissaires nomment abbé le sacristain Bertrand de Laudun. De nouveau le chapitre se réunit ; le nom de l'élu est proclamé : l'humble moine d'abord refuse; puis, pressé de sollicitations, cède à la volonté de ses frères. Aussitôt, au chant du *Te Deum* et au son des cloches, le nouvel élu est conduit au chœur où il prend possession du siège abbatial (2). L'élection achevée ne devenait définitive que si elle recevait la sanction de l'évêque. Les commissaires repassent donc le Rhône et viennent trouver le prélat dans son palais. Mais, je ne sais quel diable le poussant, le pontife découvre dans la rédaction des actes quelque vice minuscule et renvoie les solliciteurs à une autre audience. Le samedi suivant, l'élu se présente lui-même à l'évêque et sollicite humblement sa confirmation. Le prélat cède enfin. Tous les assistants se rendent alors à Notre-Dame (3). L'évêque et l'abbé y entrent au chant du *Te Deum* ; l'hymne achevée, l'abbé vient au pied de l'autel majeur et chante le serment de fidélité à l'évêque. Celui-ci lui donne le baiser de paix et le moine revient à son abbaye. Quelques semaines plus tard, au cours de la messe solennelle, l'évêque donne à l'abbé la bénédiction canonique (4).

(1) Prefatus autem dominus episcopus senciens se occupatum in multis et arduis negociis propriis sue ecclesie Avin. in hoc castro Tarasconis examinandis et terminandis per domnos cardinales qui hic sunt....

(2) Quibus peractis... omnes unanimiter dictum D. B. de L. electum predictum, licet invitum, ut videbatur, et renitentem, cantantes Te Deum laudamus, pulsatis campanis, ad abbatis cathedram adportare et sollempniter installare, humiliter petentes et requirentes affectuose.... Qui tandem electus, devictus precibus.... eidem electioni de se facte consensit ad honorem Dei et B. Marie matris ejus et B. Andree patroni dicti monasterii et omnium sanctorum.

(3) Que est episcopalis ecclesia.

(4) Il faut remarquer que les chartes écrites à Avignon sont ainsi datées : *In N. D. A. anno nativitatis ejus millesimo ducentesimo nonagesimo primo, die... Ind. 4ª ;* celles faites à Saint-André : *In N. D. A. anno incarnationis ejusdem millesimo ducentesimo nonagesimo... Ill. D. Philippo Dei gratia, Francorum rege regnante.*

Digitized by Google

C'est ainsi que, durant plus de trois siècles, les abbés de Saint-André entrèrent en fonctions. La discipline monastique était en toute sa fleur. La dignité abbatiale valait au titulaire plus de charges que d'honneurs. Isolé sur son rocher, le monastère vivait à côté et en dehors des ambitions et des intrigues ; s'il y avait des querelles en son sein, elles n'agitaient que ses habitants. Mais, peu à peu, à mesure que le pays se développait et s'enrichissait, le titre d'abbé de Saint-André devint plus convoité. Sa proximité de la cour pontificale, ses nombreux honneurs ou revenus firent de l'abbatiat une charge enviable. — Saint-André rentra peu à peu dans la liste des bénéfices destinés à récompenser les services rendus, ou à encourager la fidélité future. Le pape ou le roi nommaient à l'abbaye, et l'homme de leur choix s'imposait à la préférence des moines. Les premiers abbés qui bénéficièrent de cette mesure furent assez bien accueillis. Dès qu'ils étaient nommés, ils prenaient possession par procureur, puis ils faisaient leur entrée solennelle. Reçus au chapitre ou à la porte même de l'église, ils juraient de maintenir la règle et les coutumes ; s'ils n'étaient moines déjà, ils revêtaient l'habit de S. Benoît ; on les amenait enfin au logis abbatial. — Mais dès lors ils séjournaient peu au monastère. Devenus les obligés des papes ou des princes, ils subissaient les exigences de leurs protecteurs, se mêlant à leur cour, assistant à leurs fêtes, servant leur politique. Résidant soit à Montaut, où ils avaient aménagé dans leur prieuré conventuel un confortable palais, soit à Avignon même, ils se désintéressèrent du gouvernement de l'abbaye. Ils nommaient des vicaires généraux qui les déchargeaient de toute préoccupation de ce côté.

Un siècle encore après le premier acte de nomination, le monastère se garda contre le fléau autrement redoutable de la commende. Neuf abbés se succèdèrent de 1341 à 1440 : on relève dans leur liste des noms qui ne furent pas sans éclat dans la noblesse et dans l'Église : Armand d'Hozier, Raymond d'Apchier, Guy de Vassinhac (1), Anglic Grimoard, archevêque d'Avignon (2), neveu d'Urbain V ; Guillaume Villate, qui signa les actes du concile de Pise et l'élection d'Alexandre V ; Odon Allemand, présent à la session du

(1) Voyez *Armorial du Languedoc*, t. I, 20 et 325, et La Chenaye-Desbois et Badier, t. I, col. 627 et suiv., t. XIX, col. 518 et suiv.

(2) Anglic Grimoard fut en réalité le premier abbé commendataire, mais il ne tint le siège qu'un an environ. La brièveté de son administration l'a fait à peu près ignorer.

Digitized by Google

concile de Bâle du 8 janvier 1435, alors que le concile était encore régulièrement constitué.

C'est à la mort de ce dernier que la querelle éclata. On voulait revenir au mode électif; 24 moines seulement prirent part au scrutin; 17, *pars sanior*, ajoute le chroniqueur, élurent le doyen Pons Sarrazin; tandis que les 7 autres faisaient choix de Jean de Bourbon, bâtard du duc Jean Ier (1).

Pons fut proclamé élu et demanda sa confirmation à l'évêque d'Avignon qui refusa, puis au métropolitain qui se montra plus favorable et accorda la confirmation: Pons prit en mains le gouvernement de l'abbaye. Mais Jean de Bourbon ne se tint pas pour battu: il en appella au pape. Eugène IV s'était réservé la collation de tous les bénéfices: il déclara donc en la cause que la prise de possession de Pons Sarrazin était nulle de plein droit; puis, cédant aux démarches du roi de France et aux plus pressantes sollicitations du roi de Sicile, il nomma abbé Jean de Bourbon. Pons engagea l'action devant la justice civile, mais il ne put arrêter son compétiteur. Escorté de nombreux soldats, Jean se présenta au monastère, et en présence des moines terrifiés, prit définitivement possession de son siège. Il l'occupa quatre ans (2). Élu, le 2 décembre 1443, évêque du Puy, il prit possession par procureur le 2 juin 1444 et entra en fonctions le 29 octobre de la même année (3).

Il transmit alors la crosse abbatiale au marquis Zénon de Céva, protonotaire apostolique. Ce fut, à vrai dire, le premier abbé qui tint le siège en commende. Il était lombard d'origine: le roi de France lui donna des lettres lui permettant de posséder des biens dans le royaume. Muni de ce privilège et du titre conféré par Jean de Bourbon, Zénon se présenta au monastère, mais il ne put prendre possession du siège. Pons Sarrazin, à la nouvelle de la cession de Jean de Bourbon, avait quitté la solitude de son prieuré de Sault, et de nouveau revendiquait son droit. Le

(1) Frère illégitime de Charles Ier du nom, duc de Bourbon et d'Auvergne. — Chantelou, p. 119. — Cf. La Chenaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la noblesse*, t. III, col. 745 et suiv.

(2) Il habitait ordinairement à Avignon. Dur envers les prieurs qui ne payaient pas les redevances, habile à augmenter les revenus de la mense abbatiale, il laissa à ses moines un souvenir peu précieux.— Cf. Chantelou, *op. cit.*, p. 119 et suiv.; — Bibliothèque nationale, ms. 12659.

(3) Chantelou, suivant en cela plusieurs historiens, le fait en 1443 archevêque élu de Lyon: il aurait cédé son droit à son neveu Charles. A cette date, le siège était occupé par Amédée de Talaru qui ne mourut que le 17 février 1444 et eut pour successeur Geufred de Vassali. C'est à la mort de celui-ci (16 octobre 1446), qu'il faut peut-être placer ce qui est dit de Jean de Bourbon. Son neveu fut en effet intronisé en 1447. (Mas-Latrie, *Trésor de chronologie*, col. 1440. — Cf. Chantelou, p. 121.)

Digitized by Google

débat s'engagea devant le métropolitain d'abord, qui tenait toujours pour Pons, puis, devant le tribunal de Nimes. En 1448, la mort termina le procès. Pons mourut le 2 juillet : les moines, fidèles à sa mémoire, l'inscrivirent au nécrologe (1) avec son titre d'abbé élu. Zénon prit alors possession et gouverna, le plus souvent par des vicaires généraux (2), jusqu'à sa mort (1463 ou commencement de 1464).

Les moines élurent alors Pierre de Thorigny, prieur de Rumilly, de l'ordre de Cluny. L'élection fut déclarée non avenue par Pie II, et le 13 août 1464 (?) Jacques Amanat, évêque de Pavie, cardinal de Saint-Chrysogone, fut nommé commendataire. Mais il ne put prendre possession qu'au mois de mars 1466. Le 28 janvier 1465, Louis XI donna à Reims des lettres ordonnant de considérer le moine élu comme abbé, jusqu'à ce qu'il eût été pourvu à la naturalisation du candidat pontifical (3). Enfin, le dimanche des Rameaux, 30 mars 1466, Jacques Amanat se présenta au monastère pour prendre possession de son siège. Les moines résistèrent : on les réduisit rapidement ; les plus rebelles furent saisis dans leur cellule et incarcérés à Avignon. Jacques (4) gouverna jusqu'à son décès (9 septembre 1479).

Pierre d'Arpajon (5) lui succéda l'année suivante, et siégea jusqu'à sa mort (10 mars 1521).

Peu de jours après, Louis Albe de Roquemartine était élu. Il reçut sa confirmation du pape Léon X, le 23 avril de cette même année (6). Le nouveau titulaire, issu d'une ancienne

(1) VI *nonas Julii.... Depositio domni Pontii Saraceni, electi nostri monasterii.* — Il portait d'hermine à la bande losangée d'azur. Jean de Bourbon avait les armes de son père avec une brisure : d'azur à 3 fleurs de lis d'or au bâton de gueules péri en cotice. (Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 239.)

(2) Il eut entre autres Jean Leguisé, évêque de Troyes. On a des actes de lui dans Chantelou et au ms. 12659, datés de 1451 et 1452, alors que Gams le fait mourir en août 1450.

(3) Ms. 12659, fol. 241.

(4) Il portait le nom de famille du pape : Jacques Mensbona Piccolomini, par faveur spéciale de Pie II. Il sortait d'ailleurs d'une famille de roture. Pie II l'avait fait cardinal en 1461. Il devint ensuite évêque de Frascati. — Cf. Mas-Latrie, *op. cit.*, col. 1208.

(5) De la maison de ce nom, originaire du Rouergue. Il avait fait fondre la seconde grosse cloche. Elle portait l'inscription : *Pierre de Arpajon, aba, m'a fa farre;* l'effigie de l'abbé à genoux devant saint André et ses armes : écartelé au 1 et 4 de... à la harpe de... qui est d'Arpajon, au 2 et 3 de... à la croix de Toulouse de... qui est de Lautrec. (Chantelou, *op. cit.*, p. 124. — Cf. La Chenaye-Desbois et Badier, *op. cit.*, t. I, col. 827.)

(6) Datum Malliani, Portuensis diocesis, anno incarnationis Domini 1521, nono kalendas maii, pontificatus nostri anno nono. (Chantelou, *op. cit.*)

Digitized by Google

famille de Provence, avait été moine de Montmajour : il était sorti de son cloître pour professer le droit canonique à l'Université d'Avignon; puis il avait été fait auditeur du sacré Palais, et enfin, en 1519, préchantre à Saint-André. C'est dans ces fonctions que le choix des moines le prit pour le faire abbé. Il mourut le 2 novembre 1539, mais depuis 1537 il avait résigné ses fonctions en faveur de son neveu, François de Castellane (1). Celui-ci entra en fonctions en 1539, peu de jours avant la mort de son oncle. Il siégea 27 ans jour pour jour, cumulant depuis 1557, avec son titre d'abbé, les fonctions de recteur du Comtat. Comme son prédécesseur, il était moine de Saint-André.

La commende finit donc avec eux son premier règne, très court, comme on l'a vu. Elle ne revint qu'avec Mgr de Belloy, dans le second quart du XVIII[e] siècle. Le monastère était alors près de sa fin : la commende lui enleva un élément de résistance en isolant la communauté de son chef; mais son action ne fut pas à Saint-André aussi funeste qu'ailleurs. Les moines tenus sous la règle par les supérieurs de Saint-Maur, purent plus facilement s'abstraire de la direction abbatiale et ils en vinrent très rapidement à n'avoir pour leurs abbés que les égards et les convenances ordinaires. Ils y furent aidés par les prélats qui portèrent le titre durant le siècle dernier. Absorbés par les soins de leurs diocèses et par les soucis de diverses fonctions, ils ne s'intéressaient nullement à leurs moines. Le prieur mauriste dirigeait pour eux, et la discipline régulière n'en était que mieux observée.

A cette époque les diverses charges monastiques n'existaient plus que de nom : la réforme de Saint-Maur avait pris possession des offices claustraux, après le décès des anciens titulaires, et tous les revenus étaient désormais comptés en un seul budget. Jusqu'au XVII[e] siècle il en avait été autrement. Comme dans tout monastère, l'abbé avait à sa disposition plusieurs officiers pour l'aider dans son administration. Nous avons des documents qui fixent d'une manière précise leurs droits et leurs charges.

Le premier en honneurs et en revenus était le doyen. Les constitutions de 1258 établissent son rôle : il suppléait l'abbé en tout ce qui touchait à l'administration des revenus conventuels. Un écuyer et deux domestiques étaient à son service, et les écuries abbatiales mettaient deux chevaux à sa disposition. On lui donna

(1) François I[er] donne à Paris, le 1[er] décembre 1537, les lettres de nomination de François de Castellane. Paul III accorde l'investiture par bulle : *Romæ apud Sanctum Petrum, ann. incarn. Dom. 1539,* XI *kal. maii.* (Bibl. nat., ms. 12659, fol. 245.)

Digitized by Google

dès le XIII[e] siècle les revenus du prieuré de Saint-Michel à l'ancien diocèse de Sisteron, et dans la suite les prieurés du Barret, au diocèse de Gap (1).

Après lui, suppléant l'abbé en l'administration spirituelle du cloître, venait le prieur claustral. Les plus anciens actes le nomment *prior major* et lui donnent un sous-prieur. Les moines résidant à Saint-André (2), les novices et les enfants oblats (3) étaient placés sous sa direction immédiate. Il avait même un droit de correction sur le cellérier et sur l'administration des vivres. — Ce dernier office, aussi vieux que le monastère, fut transformé à la fin du XIII[e] siècle et doté des prieurés de Saint-Bardulphe, de Rochefort, et de Saint Vérédème de Pujaut. On le nomma depuis office de la pitancerie : le mot exprime assez clairement la chose (4). — L'administration du mobilier, du vestiaire et de tous les frais d'entretien appartenait au camérier. Ce n'était pas un mince personnage ; il avait dans les diocèses de Gap et de Sisteron un certain nombre de prieurés, dont les revenus devaient lui permettre de se payer amplement de sa peine, après avoir fourni de coules ou de caliges tous ses frères (5).

L'hospitalier, nommé dans la suite aumônier, avec les revenus de son prieuré de Sauveterre, donnait aux pauvres de passage le vivre et le couvert. Auprès des murs de l'abbaye les moines avaient élevé un hospice : tous les pauvres qui s'y présentaient étaient nourris; les hommes seuls étaient logés pour la nuit; la surveillance de ce service était à l'aumônier.

C'étaient là les principaux officiers du monastère. Après eux venaient le sacristain, l'infirmier, le préchantre ou capiscol, dont il suffit de dire le nom pour indiquer les fonctions. Au cours

(1) ... *Decanum posse cum duobus famulis in mon. continuere residere ; debere querimonias audire ; firmantias recipere ; causis tractandis praesens esse et in omnibus justitiis, firmanciis, trezenis, laudimiis et acapitis medietatem accipere*, etc... (Chantelou, *op. cit.*, p. 59.)

(2) Ils devaient être au moins 20 pour assurer l'office de jour et de nuit. On les nommait *monachi claustrales*, pour les distinguer des prieurs ruraux.

(3) Ils sont mentionnés dans l'acte de 1252.

(4) L'acte d'institution donne le détail de la *pitance* à fournir à chaque moine. Il est fort curieux. (Bibliothèque du Musée Calvet, ms. 2466.)

(5) L'acte est ainsi conçu : ... *Camerarius teneatur videlicet quod pro singulorum in conventu residentium vestimentis* xxx *sol. tur. prorata temporis expendere teneatur. Et... proxime praelibatis in signum praerogativæ, qui in praetaxato continuum colunt obsequium monasterio, in sotularibus, curtis, caligis et catinnis seu causionnibus obligatur... Monachi extra mon. procurantes, locum proprium non habentes* xxx *sol. sint contenti quos camerarius in vestimentis expendat.* (Chantelou, *op. cit.*, p. 80.)

Digitized by Google

du XIII[e] siècle, deux charges disparurent : celles de scribe et de maître de l'œuvre ; le premier de ces officiers, évidemment préposé aux écritures publiques de l'abbé et du monastère, et le second à la direction des constructions ou de la conservation des bâtiments.

Le plus grand nombre des moines vivaient en dehors du monastère, répartis en un grand nombre de prieurés ruraux. Quelques maisons autour d'une église, souvent à peine un hameau, quelquefois tout un village, constituaient chacun de ces prieurés. Le moine attaché au service de l'église percevait les dîmes ou dirigeait lui-même l'exploitation des terres jointes à son titre ; les revenus lui permettaient de vivre indépendant des subsides abbatiaux. Ces charges furent en tout temps très enviées ; les obligations de la règle y étaient moins sévères : dispensé par son isolement de la plupart de ses devoirs monastiques, le prieur s'arrangeait une vie très douce au sein de son petit domaine. Il n'était pas cependant totalement délivré du joug de l'obéissance. C'était ordinairement de l'abbé, quelquefois de l'officier auquel ressortissait le prieuré, qu'il tenait sa charge. Il contractait vis-à-vis d'eux une double obligation : une redevance pécuniaire et des devoirs de révérence et de dévouement. Chaque année il devait se rendre deux fois à l'abbaye-mère : pour le chapitre général, la deuxième semaine après Pâques, et pour célébrer avec tous ses frères la fête de Saint-André. Dans la suite le chapitre général fut reporté au premier décembre, au lendemain de Saint-André. Il avait de plus les devoirs de charge d'âmes. Lorsque l'agglomération était assez considérable, il se faisait suppléer par un curé et par un vicaire. Il leur servait sur les revenus du prieuré une portion congrue et pourvoyait aux nécessités de l'église confiée à leurs soins. Il conservait le titre de curé primitif et au besoin en revendiquait les droits avec ténacité. Quelquefois se déchargeant du soin pastoral sur un vicaire, et de l'administration matérielle en affermant les revenus de son prieuré, il revenait vivre en moine à son abbaye. Dans les derniers siècles, la plupart des prieurés, faute de titulaires réguliers, furent donnés en commende.

Telle était dans son ensemble la vie du monastère de Saint-André. Il n'a pas laissé dans l'histoire monastique un souvenir bien profond. Isolé, ne s'agrégeant que très tard à une congrégation plus répandue et plus puissante, son influence fut dépassée facilement. En notre pays il tint cependant un rang honorable, venant sans doute après Saint-Victor, de Marseille, mais marchant pres-

Digitized by Google

que de pair avec Montmajour. C'est au zèle qu'il professa pour l'observance régulière qu'il le dut, et aussi à ses nombreuses possessions.

III.

Les possessions des abbés et du monastère de Saint-André se divisent en deux classes : les biens seigneuriaux et les revenus ecclésiastiques. Ceux-ci sont plus importants que les ressources fournies par les redevances féodales. Les prieurés étaient d'ailleurs beaucoup plus nombreux que les fiefs, et il est à remarquer qu'ils s'augmentèrent de siècle en siècle jusqu'au XV^e^, tandis que la puissance féodale s'amoindrissait. Les moines, installés dans une église, empiétaient peu à peu sur les territoires voisins et bientôt de possession en possession constituaient un centre de revenus et d'influence.

Le premier de ces centres était évidemment Villeneuve. Les limites de la seigneurie, données dans l'acte du comte de Toulouse, sont difficiles à relever dans les noms vieillis des différents quartiers. Grâce surtout à quelques documents postérieurs, on peut les fixer ainsi : à l'est, le Rhône ; au midi, le ravin qui sépare la colline des Angles de celle des Issarts ; à l'ouest, la ligne de sommets qui bornent les étangs desséchés de Pujaut et de Rochefort ; et enfin au nord, une ligne idéale, partie du hameau de Fours et s'attachant à la pointe sud de l'île d'Oiselet (1). Les îles de la Motte, d'Argenton, de la Barthelasse, appartenaient à l'abbé de Saint-André. Les possessions s'augmentèrent de certains droits à Pujaut, par don des comtes de Toulouse, et à Tavel, grâce au pariage. Autour de ce domaine se pressaient de nombreux prieurés : Saint-Pierre des Issarts et Saint-Pierre du Terme, au sud ; les prieurés paroissiaux de Rochefort et de Pujaut, les églises de Notre-Dame de Rochefort, de Saint-Vérédème de Pujaut, de Saint-Agricol d'Albaret, de Tavel, de Fours, et même dans les premiers siècles, celle de Lers sur l'autre rive du Rhône.

La vallée de Sault constitue le second centre important. Les prieurés Notre-Dame et Saint-Christol formaient la base des pos-

(1) « Au levant, la rivière du Rhosne ; du couchant, les terres de la comté de Rochefort, estang dudit lieu et de Pujault ; de bise, les terres des granges, des Pères Chartreux dudit Villeneuve, appelées la Grand-Bastide neuve, et de Fours, et du marin, les terres et bois appelés des Issards. » Aveu de J.-B. du Roure (Archives du Gard, H 275).

Digitized by Google

sessions qui remontaient au nord jusqu'à Mévouillon dans la Drôme, englobant Saint-Trinit, Aurel, en Vaucluse ; Ferrassières, Reilhanette, Montbrun, Barret-de-Lioure, Aulan, Séderon et Saint-André de Villesèche.

Les deux rives de la Durance, depuis Manosque jusque vers Cavaillon, portaient de nombreux prieurés appartenant à nos moines. Saint-Victor de Marseille et Montmajour firent dans ces contrées une concurrence acharnée aux empiètements de Saint-André.

Mollans dans la Drôme, Simiane dans les Basses-Alpes, Barret-de-Chabre dans les Hautes-Alpes, Lorgues dans le Var, constituaient les autres noyaux, autour desquels se groupaient les nombreux prieurés que l'abbaye possédait encore.

Les redevances acquittées par les prieurs n'ont pas varié dans les différentes époques. Le monastère de Valsainte tenait de Saint-André l'église de Corbières ; au XII^e^ siècle, l'abbé payait aux moines avignonais un marc d'argent ; au XV^e^, il était encore inscrit pour la même somme au rôle des redevances. Les prieurés non unis rendaient en 1727 plus de 9,000 livres. Le budget de cette même année se soldait avec un bénéfice net de 17,104 livres.

Digitized by Google

NOTES

SUR LES PRIEURÉS DÉPENDANT DE SAINT-ANDRÉ.

SOURCES SPÉCIALES.

Bulles des papes Urbain II (1096), Gélase II (1118), Innocent II (1143), Eugène III (1147), Alexandre III (1178), Grégoire IX (1227). Elles sont indiquées dans les notes par la première lettre : U. = Urbain II ; — G. = Gélase II ; — I. = Innocent II ; — E. = Eugène III ; — A. = Alexandre III ; — Gr. = Grégoire IX.— Index des bénéfices de la légation d'Avignon. Pouillé dressé en 1439 sur les ordres de Jean de Bourbon (indiqué dans les notes par l'abréviation P. I). Deux autres pouillés à peu près contemporains (XVIII[e] siècle), l'un dans Chantelou (P. II), l'autre au ms. 12659 (P. III). Nous avons aussi mis à profit les renseignements donnés par Achard, *Dictionnaire historique, géographique, topographique des villes, bourgs... de la Provence*, et par Courtet, *Dictionnaire des communes de Vaucluse.*

Ces notes n'ont pas la prétention de donner l'histoire des différents pays qu'elles mentionnent. Elles indiquent, avec l'identification moderne, le nom relevé dans les bulles des papes, l'ancien diocèse auquel appartenait le prieuré, sa nature (paroissial, rural), son siège (existant encore ou disparu), ses revenus (le plus souvent d'une manière approximative d'après les redevances payées par le prieur), enfin l'époque où il devint propriété du monastère, et, s'il y a lieu, où il cessa de l'être. Pour ce dernier point, les bulles des papes sont d'un précieux secours : on a toujours indiqué le plus ancien document qui donne le prieuré en question, en sorte qu'on a l'époque approximative où ce prieuré fut considéré comme propriété de Saint-André. Ainsi l'église d'Aurel est mentionnée seulement dans la bulle d'Alexandre III et non dans celles de Gélase II, d'Innocent II et d'Eugène III. Il est donc probable qu'elle fut acquise dans l'intervalle de temps qui sépare les deux actes.

1. **Ansouis,** c. de Pertuis, arr. d'Apt, Vaucluse.
E. Sancte Marie de Ansiois. G.

Anc. dioc. d'Aix. — Chapelle sous le titre de Notre-Dame de Beauvoir, aujourd'hui disparue. Mentionnée comme prieuré séculier à l'*Index* (1).

2. **Aubignan,** c. et arr. de Carpentras, Vaucluse.
E. Sancti Salvatoris de Albiniano. G.
— — *de Albiniac.* I. E.
— — *de Albaniaco.* A.

Saint-Sauveur est une chapelle rurale, à environ 2 kil. N.-E. d'Aubignan. Elle est inscrite dans tous les documents comme faisant partie de l'ancien diocèse d'Orange. Le village était du diocèse de Carpentras. La ligne de démarcation des deux diocèses passait donc entre Saint-Sauveur et le village.

La collation souleva une querelle entre l'abbé et l'évêque d'Orange. La décision des arbitres fut que Saint-Sauveur *de Allanhano* était à la présentation de l'abbé et à la nomination de l'évêque (2 juillet 1302). — Jean XXII unit Saint-Sauveur au chapitre de Saint-Agricol d'Avignon.

(1) Fol. 95 v.
(2) Fol. 443.

Digitized by Google

3. **Augès**, c. et arr. de Forcalquier, Basses-Alpes.
E. de Augeto inferiori et superiori. G.
Anc. dioc. de Sisteron. — Église paroissiale.

4. **Aulan**, c. de Séderon, arr. de Nyons, Drôme.
E. Sancti Petri de Avolanco. A.
Anc. dioc. de Gap, prieuré paroissial. — Mentionné à l'*Index quoad beneficia* (1), dépendant de Saint-André, le 3 décembre 1678 et le 29 décembre 1735.

5. **Aurel**, c. de Sault, arr. de Carpentras, Vaucluse.
E. de castro Aureli. A.
Anc. dioc. de Carpentras. Église paroissiale. — Aurel est indiqué à l'*Index* comme prieuré rural non conventuel, de 24 ducats, dépendant de Saint-André le 21 novembre 1734. Il rapporte 800 livres net à son titulaire en 1759 (2).

6. **Barret-de-Chabre**, c. de Ribiers, arr. de Gap, Hautes-Alpes.
E. parrochialem de Barreto Capra. G. I.
E. p. de B. C. inferiori et superiori. E.
Ecclesias Sancti Laurentii et Sancti Joannis de valle Barreti, et Sancti Michaelis de B. inf. et E. Sancti Jacobi de B. sup. A.
Anc. dioc. de Gap. Propriété du monastère dès la fin du XI[e] siècle. *Domnus Petrus, Vapicensis episcopus, cum suis canonicis fretus et roboratus, dedit ecclesie Sancti Andree et ejus abbati et ecclesie Sancte Marie et Sancti Johannis Baptiste et Sancti Laurentii de Barreto et monachis ibi Deo servientibus ecclesiam Saleriani* (3).... Fief de la mouvance des Mévouillon. Janseranne de Mévouillon, faisant profession entre les mains de l'abbé Calvière, cède de nombreux biens et droits seigneuriaux (20 juin 1223). Le prieuré de Saint Laurent est uni au décanat : le doyen y nomme à la vicairie perpétuelle (Jean de Cadun présenté le 31 mai 1464). Le rôle des décimes du diocèse de Gap (XIV[e] s.) inscrit Saint-Laurent de Barret pour VIII livres, X sous, la chapelle de Barret-le-Haut pour XX sous et de Barret-le-Bas, pour XXII sous. (4). Aujourd'hui Saint-Laurent a disparu au profit des agglomérations de Barret-le-Haut et de Barret-le-Bas.

7. **Barret de Lioure**, c. de Séderon, arr. de Nyons, Drôme.
Ecclesias de Barreto Lura. G. I.
Ecclesias — Sancti Salvatoris et Sancti Clementis. A.
Anc. dioc. de Gap — L'église de Saint-Sauveur, chapelle rurale, est la plus fréquemment mentionnée dans les actes. 30 avril 1331 : convention pour les décimes, entre Froton, seigneur de Barret, et le prieur de Saint-Sauveur, avec l'approbation de Rostaing de Mérindol, abbé. Saint-Sauveur de Lioure fait à la camérerie une pension de 8 sous melg. (5 mai 1362). Il est affermé 133 livres le 16 novembre 1784; en 1759, il en rapportait 300 net (5).

8. **Beaumont-d'Apt**, c. de Pertuis, arr. d'Apt, Vaucluse.
E. Sancti Gervasii de Bellomonte. G.
Anc. dioc. d'Aix. Chapelle rurale dans le territoire de Beaumont, aujourd'hui disparue. Guiraud de Beaumont reconnait dans l'église de Saint-Gervais au prieur tous les

(1) Fol. 147.
(2) Cf. Courtet et Achard, t. I, p. 270. — Archives du Gard, H 281.
(3) Chantelou, *op. cit.*, fol. 16 v°, *ex carta scripta paulo ante 1100* (?).
(4) *Gallia christiana novissima, instr.*, col. 302.
(5) Archives du Gard, H 281 et 286.

Digitized by Google

droits et biens usurpés par son père (12 juin 1248) (1). Le prieur paie XXX livres à l'abbé (P. I.) Le prieuré est mentionné au pouillé de Chantelou et à celui du ms. 12659, il est inscrit comme prieuré rural séculier dans l'*Index* (2) au 8 octobre 1638 et au 2 avril 1725.

9. **Beauvoisin**, c. du Buis, arr. de Nyons, Drôme.
E. Bellivicini. G.
Anc. dioc. de Vaison. Église paroissiale.

10. **Blauvac**, c. de Mormoiron, arr. de Carpentras, Vaucluse.
E. de Blauzaco. G.
Anc. dioc. de Carpentras. Église paroissiale. Perrot, neveu de Jean Anasco, sénéchal de Venaissin, résigne entre les mains de Rostaing Reboul, abbé de Saint-André, les églises de Méthamis et de Blauvac, qu'il tient de l'évêque sans l'assentiment de l'abbé. L'abbé en pourvoit Fr Raimond de Védènes, moine de Saint-André, confirmé par l'évêque (17 février 1266). Unie au collège des Jésuites d'Avignon par bulle de Pie V.

11. **Brueys**, com. d'Aigaliers, c. et arr. d'Uzès, Gard.
In episcopatu Uceticensi ecclesiam de Brues, cum ipso monte, eccl. Sancti Petri ad radicem ipsius montis. G. I.
Anc. dioc. d'Uzès. Chapelle rurale. Elle est échangée pour les prieurés de Saint-Privat et de Saint-Sauveur de Pouzilhac, par acte du 26 fév. 1164, entre Pons de Claris et l'évêque Raymond de Posquières. Les prieurés de Pouzilhac furent unis à l'infirmerie.

12. **Cadenet**, arr. d'Apt, Vaucluse.
E. Sancte Marie de Verunis. G.
Anc. dioc. d'Aix. Chapelle rurale de Notre-Dame des Anges, dans le territoire de Cadenet, inscrite pour dix sous et 2 livres de cire au P. I., pour 170 livres de revenus au budget des Mauristes de 1723, donné encore à ferme le 26 novembre 1780 (3).

13. **Caderache**, com. et c. de Peyrolles, arr. d'Aix, Bouches-du-Rhône.
E. de Cadaracha. G.
Anc. dioc. d'Aix. Chapelle rurale de Saint-Michel de Caderache, près du château de ce nom, sur les bords de la Durance. Le prieuré est inscrit pour dix sous et 2 livres de cire au P. I. et rapportait 240 l. au préchantre ou capiscol en 1723. On relève parmi les noms de ses prieurs François de Castellane, qui devint abbé de Saint-André (9 septembre 1527).

14. **Candau**, com. et c. de Villeneuve, Gard.
E. Sancti Stephani de Candalis. U.
Anc. dioc. d'Avignon. Église détruite sur le plateau de Candau. Candau fut une des premières propriétés du monastère, les moines le tenaient par don de 1006 (4). Il est très souvent mentionné parmi les possessions de Saint-André et ressortissait à la viguerie de Villeneuve. Autour de l'église devaient se trouver plusieurs maisons; on relève souvent la mention : *N. habitator de Candalis* (5).

15. **Carausac**, com. et c. de Pernes, arr. de Carpentras, Vaucluse.
E. de Carossaco. G.
Anc. dioc. de Carpentras. Chapelle rurale de Saint-Barthélemy à environ 2 kil. de la ville de Pernes, inscrite pour 3 émines de blé au P. I. ; au XVIII[e] s., annexée au séminaire de Carpentras, après l'avoir été au chapitre cathédral de cette ville.

(1) Bibliothèque nationale, ms. 12659.
(2) Fol. 87 v.
(3) Archives du Gard, H 285.
(4) Chantelou, *op. cit.*, p. 4 v°.
(5) Archives du Gard, H 270.

Digitized by Google

16. **Céreste**, c. de Reillanne, arr. de Forcalquier, Basses-Alpes.
E. Sancti Salvatoris de Cederesta. G.
Anc. dioc. d'Apt. Chapelle rurale près le pont du Calavon. Elle payait dix sous et 2 livres de cire d'après le P. I.; elle fut unie à Viens avant la fin du XV[e] siècle, et, à plusieurs reprises, à Saint-Victor de Marseille. L'église était en ruines au XVII[e] siècle (1).

17. **Châteauneuf**, hameau de la com. de Mane, c. et arr. de Forcalquier, Basses-Alpes.
E. de Castro Novo. G.
Anc. dioc. de Sisteron. Chapelle rurale de Notre-Dame de Châteauneuf, avec une annexe dite de Saint-Jean de Fodilz, à quelque distance sud-ouest de Mane. Possédé en commende à vie le 16 janvier 1740 (2). (V. Mane.)

18. **Corbières**, c. de Manosque, arr. de Forcalquier, Basses-Alpes.
E. de Corberia. G.
E. de Roca Corberia. I.
Anc. dioc. d'Aix. Église paroissiale tenue depuis le XII[e] siècle par le monastère de Valsainte, qui payait un marc d'argent de redevance annuelle (3). Le monastère possédait aussi au XII[e] siècle la moitié de la juridiction seigneuriale. Les habitants de *Roca-Curba* firent hommage à Pons de Claris, en 1154 (4). Les moines de Valsainte nommaient à la cure (5).

19. **Cotignac**, arr. de Brignolles, Var.
E. par. castri Cotiniaci. G.
Dioc. de Fréjus. Église paroissiale possédée en commende au XVII[e] siècle par M. de Février, sacristain de l'église cathédrale de Riez (6).

20. **Entrevennes**, c. des Mées, arr. de Digne, Basses-Alpes.
E. Sancti Petri de Antravenis. G.
Anc. dioc. de Riez. Mentionné au pouillé du ms. 12659. Il y avait aussi un prieuré de Saint-Benoît et Saint-Firmin rapportant 900 l. en 1759 (7).

21. **Ferrassières**, c. de Séderon, arr. de Nyons, Drôme.
E. de Ferraceria cum tota villa. G.
Anc. dioc. de Sisteron. Église paroissiale, unie à l'office du camérier le 2 février 1247, puis à l'infirmerie du prieuré conventuel de Montaut (8 février 1367), revient de nouveau au camérier après l'union de Montaut à la mense abbatiale (1439).— La terre de Ferrassières est indiquée comme fief de la mouvance abbatiale le 8 octobre 1318. Elle fut divisée en fiefs francs, les co-vassaux firent hommage le 31 décembre 1388 (8).

22. **Fours**, hameau de la com. de Sauveterre, c. de Roquemaure, arr. d'Uzès (Gard).
E. Sancte Marie de Furnis. I.
Anc. dioc. d'Avignon. Église fort intéressante encore pour l'archéologue. L'abbé Pierre d'Amiac l'acquiert par un échange avec l'évêque et les chanoines d'Avignon, en 1095. L'abbé Calvière y fonde une abbaye de moniales bénédictines (1238) sous redevance de XII *manganarias annone* (9). Les religieuses quittent leur monastère pour

(1) Achard, t. I, p. 441.
(2) *Index*, fol. 559.
(3) Archives du Gard, H 270, et P. I.
(4) Chantelou, *op. cit.*, fol. 28 v°.
(5) Achard, t. I, p. 478.
(6) Bibliothèque nationale, ms. 12659.
(7) Archives du Gard, H 286.
(8) Ms. 12659, passim.
(9) Chantelou, *op. cit.*

Digitized by Google

s'établir à Saint-Véran près Avignon, et le prieuré passe aux Chartreux qui le possèdent jusqu'à la Révolution (1).

23. **Gabardel.**

E. Sancti Laurentii de Gabardello. P. I.

Anc. dioc. d'Aix. Il y a encore une ferme de ce nom dans la commune de Sénas, canton de Salon, arr. d'Aix, B.-du-R. Ce prieuré de Saint-Laurent de Gabardel, Gebardel ou Cabardel, était possédé au XVIII[e] siècle par l'abbé de Silvacane, O. C. Il était propriété de Saint-André depuis le commencement du XIII[e] siècle. Le 22 novembre 1256, l'abbé Calvière constitue un procureur pour le procès en cours au sujet des ornements et des biens de Saint-Laurent de Gabardel (2). L'*Index* le mentionne comme prieuré séculier dans le territoire de Pélissanne.

24. **Gazan**, comm. de Saze, c. de Villeneuve, arr. d'Uzès, Gard.

E. Sancti Petri de Gajanis. E.

Anc. dioc. d'Avignon. Chapelle rurale restaurée par les Maristes de Rochefort.

25. **Gigognan**, com. de Sorgues, c de Bédarrides, arr. d'Avignon, Vaucluse.

E. Sancti Martini de Gigognano. A.

Dioc. d'Avignon. Chapelle rurale au hameau de ce nom, remise aux chanoines de Notre-Dame des Doms, à la suite d'un échange du mois d'avril 1195. Dans cet échange est aussi comprise l'église Notre-Dame de Aldreria, près Courthézon.

26. **Grambois**, c. de Pertuis, arr. d'Apt, Vaucluse.

In oppido Guarimbodio E. parrochialem. U.

E. de Garimbode. G.

Anc. dioc. d'Aix. Église paroissiale sous le titre de Saint-Christophe et N.-D. de Belveder. Il y a une église de Saint-Pancrace qui était à l'archevêque d'Aix. La proximité des deux prieurés amena de nombreux différends. L'archevêque les termina en délimitant les possessions de Saint-André (1215) (3). Le monastère posséda ce prieuré jusqu'à la Révolution en le donnant en commende. L'évêque de Sisteron le tenait ainsi d'après le pouillé du ms. 12659. Le prieuré payait à l'abbé vingt sous et deux livres de cire et rapportait à son titulaire 1100 livres net en 1759. Le curé recevait du prieur une portion congrue de 500 l. (4).

27. **Guillestre**, arr. d'Embrun, Hautes-Alpes.

E. Sancte Marie de Guillestra. G.

Anc. dioc. d'Embrun. Chapelle rurale de Notre-Dame d'Aquilon, possédée depuis le XII[e] siècle sans interruption par le monastère qui, au XVIII[e] siècle, le donna en commende (5). Le 1[er] décembre 1353, Notre-Dame de Guillestre paie au camérier 30 gros tournois d'argent. Parmi les noms de ses prieurs on relève Jacques de Causans (1359), F. Parceval de Doryasya (4 septembre 1451), Jean de Moleta (1501).

28. **Jonquerettes**, c. de l'Isle-sur-la-Sorgue, arr. d'Avignon, Vaucluse.

E. Sancte Marie de Juncariis cum tota villa et territorio. G.

Anc. dioc. d'Avignon. Église paroissiale donnée au monastère par l'évêque d'Avignon

(1) Fuzet, *L'église et le monastère Sainte-Marie de Fours* (*Revue de l'art chrétien*, 1887). — Sagnier, *L'abbaye de N.-D. de Fours* (*Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1896, p. 126).
(2) Ms. 12659.
(3) *Ibidem.*
(4) Archives du Gard, H 281 et 286.
(5) *Index*, fol. 208. — P. II., ms. 12659.

Digitized by Google

Rostaing (1050) (1). Les possessions s'augmentèrent surtout à la fin du XII[e] siècle, après une sentence de l'évêque de Cavaillon Benoit contre Giraud Amic (1162). La seigneurie acquise dès lors à l'abbé demeura unie à celle de Thouzon. Au commencement du XVII[e] siècle, elle fut séparée de cette dernière et vendue aux Honorati (2). Elle passa ensuite aux Limojon. Le prieuré demeura uni à la mense abbatiale jusqu'à la Révolution.

29. **La Fare,** c. de Baumes, arr. d'Orange, Vaucluse.
E. de la Fara, Sancti Christophori et Sancti Ciricii. A.
Anc. dioc. de Vaison. Église paroissiale et chapelle rurale de Saint-Christophe, à quelque distance nord du village. La Fare dépendait encore de Saint-André, le 3 octobre 1636 (3). Le seigneur, Salle de Lopis, exerçait un droit de patronat sur le prieuré et de présentation à la cure ; la décime appartenait au curé (4) ; le prieuré était de 12 ducats.

30. **La Mothe-d'Aigues,** c. de Pertuis, arr. d'Apt, Vaucluse.
E. de Oppido muta cum ceteris ei subjectis ecclesiis. U. — *E. de Mutta.* G.
Anc. dioc. d'Aix. Église paroissiale inscrite pour 28 sous et 2 livres de cire au P. I. (5). Le curé était prieur décimateur et, au XVIII[e] siècle, nommé soit par l'archevêque d'Aix, soit par l'abbé de Saint-André (6).

31. **La Napoule,** com. et c. de Cannes, arr. de Grasse, Alpes-Maritimes.
E. Sancti Petri de Bosco juxta civitatem Forojuliensem. A.
Dioc. de Fréjus. Prieuré rural possédé jusqu'au XVII[e] siècle, ainsi identifié, d'après Achard.

32. **La Roche-sur-Buis,** c. du Buis, arr. de Nyons, Drôme.
E. S. Christophori. G.
Anc. dioc. de Gap. Église paroissiale occupée jusqu'à la Révolution sans interruption notable (7).

33. **Lauris,** c. de Cadenet, arr. d'Apt, Vaucluse.
E. parrochialem de Lauriis. G.
Anc. dioc. d'Aix. Église paroissiale possédée sans interruption par le monastère jusqu'à la Révolution. Le prieuré de Méjannes lui fut uni le 13 juin 1300, contrairement à l'ancienne coutume qui voulait que Lauris et Puyvert fussent régis par le prieur de Méjannes. Mais au siècle suivant (29 décembre 1443), de nouveau Lauris passa sous l'administration du prieur de Méjannes (8). Cédé par Louis Albe de Roquemartine à l'abbé de Montmajour pour une pension de 20 florins d'or (9), il fut donné en commende au commencement du XVII[e] siècle (10), et enfin fut occupé par un moine de Saint-Maur pendant le XVIII[e] siècle (11) : il rapportait alors 1,322 livres (12).

(1) *Gallia christiana,* t. I, *instr.*
(2) Achard, t. I, p. 604. V. Archives de Vaucluse, B 12.
(3) *Index,* fol. 474 v.
(4) Achard, t. I, p. 534.
(5) Chantelou, *op. cit.*
(6) Achard, t. II, p. 160.
(7) Cf. divers documents : P. II. — Archives du Gard, H 281 : un bail du 30 novembre 1780.
(8) Bibliothèque nationale, ms. 12659, et Chantelou, *op. cit.*, p. 121.
(9) Ms 12659.
(10) P. II.
(11) Achard, t. I, p. 632.
(12) Archives du Gard, H 286.

Digitized by Google

34. **Le Cannet du Luc,** c. de Luc, arr. de Draguignan, Var.
E. castri Canneti. G. — *E. parroch.* C. C. I.
Dioc. de Fréjus. Église paroissiale et chapelles rurales de Saint-André et du Saint-Sépulcre (1). Le prieuré fut donné en 1075 au monastère qui le possèda depuis, jusqu'au XVIII[e] siècle. Le pouillé du ms. 12659 l'indique possédé en commende par M. d'Issorat, et l'*Index* affirme qu'il est d'usage que le prieuré du Cannet soit possédé en commende (2) (4 avril 1654, 2 octobre 1715). Il est inscrit pour 70 sous dans le P. I. et pour 24 ducats dans l'*Index*. Le prieur payait en décimes neuf livres dix sous pour l'église paroissiale et 50 s. pour le prieuré Saint-André.

35. **Le Castelet,** c. des Mées, arr. de Digne, Basses-Alpes.
E. Sancti Petri de Castelleto. A.
Anc. dioc. de Riez. Prieuré rural. « S. Pierre est le patron de la paroisse... Près du village on voit une chapelle qui porte le nom du prieuré de S. Pierre (3). » Le curé dépendait du prieur. Foulques II, évêque de Riez, nomme à la cure Fr. Raimond, moine de Saint-André, avec l'assentiment du chapitre, 13 novembre 1263. Bertrand Augier (4), nommant Guigue Justaut au prieuré, 12 avril 1265, dit: *Tu vero debitum censum solves scilicet* XX *d. t.* Le prieuré était alors uni à l'infirmerie. Il est inscrit pour 20 sous au P. I. et pour 50 sous au rôle des décimes (5) Au XVIII[e] siècle, il était possédé en commende au nom de Saint-André (6).

36. **Le Muy,** c. de Fréjus, arr. de Draguignan, Var.
E. que est in loco qui dicitur Modius A.
Anc. dioc. de Fréjus. Sans doute prieuré rural de Saint-Cassien (7), qui devint propriété de Saint-Victor.

37. **Les Angles,** c. de Villeneuve, arr. d'Uzès, Gard.
E. Sancte Marie de Angles cum villa et parochia sua. U. — *E. S. M. de Angulis cum tota villa et palude sibi adjacente.* G.
Anc. dioc. d'Avignon. Église paroissiale. Le prieuré fut uni à la mense abbatiale le 7 décembre 1287 (8) et possédé jusqu'à la Révolution. Le territoire était compris dans la seigneurie de Saint-André; il en fut démembré au XVIII[e] siècle. L'abbé aliéna ses droits en faveur des Calvet, le 13 juin 1733 : les religieux approuvèrent l'acte l'année suivante (9).

38. **L'Espeil,** c. de Buoux, com. de Bonnieux, arr. d'Apt, Vaucluse.
E. Sancte Marie de Speculo. G.
La bulle de Gélase II le place au diocèse d'Aix, le P. II à celui d'Apt. Chapelle rurale dans la terre de la Roche d'Espeil érigée en marquisat au XVI[e] siècle. Un moine de Saint-André possédait au commencement du XVII[e] siècle. On y faisait le service paroissial du 3 mai au 14 septembre (10).

(1) Chantelou, p. 18.
(2) Fol. 232 v° et 239 r°.
(3) Achard, t. I, p. 429.
(4) Bibliothèque nationale, ms. 12659.
(5) *Gallia christiana novissima,* col. 385.
(6) *Index,* fol. 329 v°, et ms. 12659, p. 139.
(7) *Index,* fol. 230.
(8) Chantelou, *op. cit.*
(9) Archives du Gard, H 269, fol. 17 et 14 v°.
(10) P. III. — Achard, t. II, p. 348.

Digitized by Google

39. **Les Yssarts,** com. des Angles, c. de Villeneuve, Gard.
E. Sancti Juliani de Exagiis, E. Sancti Petri. G.

Anc. dioc. d'Avignon. Chapelles rurales. « S. Julien-les-Yssarts était autrefois un village qui a été emporté par le Rhône (1). » Le prieuré de Saint-Pierre fut uni au priorat claustral par Clément VI le 18 août 1347 (2). Les Mauristes en prirent possession le 13 novembre 1734, avant même leur installation définitive au monastère ; ils en retirèrent 1,200 livres de revenus. Le 23 décembre 1787, le prieuré était affermé pour 6 ans 815 livres par semestre (3).

40. **Lirac,** c. de Roquemaure, arr. d'Uzès, Gard.
E. Sancti Petri de Alheraco. G. — *E. S. P. de Algeraco.* I. — *E. S. P. de Allyraco cum villa et territorio suo.* A.

Anc. dioc. d'Avignon. Prieuré paroissial donné au monastère par l'évêque d'Avignon Heldebert, le 30 septembre 1006 (4). Il fut uni au prieuré conventuel de Notre-Dame de Rochefort, en 1660, après l'installation des moines de Saint-Maur (5).

41. **L'Isle-sur-la-Sorgue,** arr. d'Avignon.
E. Sancti Gervasii. E. — *E. Sancti Gervasii de Insula.* A.

Anc. dioc. de Cavaillon. — Chapelle rurale au quartier de ce nom, mentionnée au P. I. comme devant VIII *maganarios annonæ et debent portari Aven. expensis propriis dicte ecclesie.* L'*Index* donne Saint-Gervais comme prieuré rural sans résidence ni charge d'âmes avec revenu de 12 ducats (17 sept. 1664). Le P. III le donne possédé en commende par M. Tamisier, secrétaire de M. Gualteri, nonce en France.

42. **Lourmarin,** c. de Cadenet, arr. d'Apt, Vaucluse.
E. Luci Marini. G.

Anc. dioc d'Aix. Église paroissiale et chapelle rurale. Cette dernière a disparu depuis longtemps. Les églises de Lourmarin, cédées par Pons de Claris aux frères de Bonpas pour 10 s. de pension, furent remises par ceux-ci à Saint-André lors de leur agrégation au chapitre de Saint-Symphorien de Caumont (10 novembre 1221). Le prieuré de Saint-Trophime et Saint-André dépendait de Saint-André le 8 février 1730 (6). Il dut passer bientôt après aux bénédictins de Cluny, qui le donnèrent aux moines de Ganagobie (7).

43. **Mallefougasse,** c. de Saint-Étienne, arr. de Forcalquier, Basses-Alpes.
E. de Malafugacia. G.

Anc. dioc. de Sisteron. Église paroissiale possédée en même temps que celle de Consonaves jusqu'au XVI[e] siècle. Elle devint succursale de Cruys et propriété de l'évêque diocésain (8).

44. **Mane,** c. et arr. de Forcalquier, Basses-Alpes.
In castro Manue E. Sancti Andree. G.

Anc. dioc. de Sisteron. Mane était un centre de possessions de Saint-André. On y comptait, outre l'église de Saint-André, les prieurés de Châteauneuf, de Saint-Jean de

(1) P. III.
(2) Chantelou, *op. cit.*, fol. 104 v°.
(3) Archives du Gard, H 286 et 281.
(4) Chantelou, *op. cit.*, p. 7, et Bibliothèque nationale, ms. 12659.
(5) Archives du Gard, H 262.
(6) *Index benef.*
(7) En 1759, D. Louis Bonnin, moine de Ganagobie, touchait 800 livres de revenus sur Lourmarin : Archives du Gard, H 286. — Cf. Achard, t. I, p. 644.
(8) Achard, t. II, p. 11.

Digitized by Google

Fodilz, de Notre-Dame de Salagon, de Saint-Laurent (1). Tous ces prieurés, unis sous un seul prieur, furent donnés en commende, dès les premières années du XVII[e] siècle, à Mgr de Janson (2), qui les passa aux Minimes. Ceux-ci à la fin du XVIII[e] siècle étaient prieurs décimateurs (3), et nommaient le curé et trois vicaires. Ils payaient à Saint-André 60 livres de redevance (4).

45. **Méjannes,** com. de Rognes, c. de Lambesc, arr. d'Aix (Bouches-du-Rhône) (?)
E Sancti Petri de Medianis. G. I.

Anc. dioc. d'Aix. Prieuré rural de Saint-Pierre, dont l'administration fut souvent unie à celle des prieurés de Lauris, Puyvert et Puget. Il était encore possédé par Saint-André le 24 septembre 1659 (5).

46. **Méthamis,** c. de Mormoiron, arr. de Carpentras, Vaucluse.
E. de Nometamiis. G. I.

Anc. dioc. de Carpentras. Église paroissiale (dite de Saint-Étienne, le 20 janvier 1313). Un procès s'éleva entre le prieur et celui de Sault au sujet de la décime des troupeaux paissant dans les montagnes de Méthamis. Le prieur de Sault dut payer le quart des décimes dues pour tout animal né dans les possessions du prieur de Méthamis (8 mars 1245) (6). En 1266, Méthamis était régi par le prieur de Blauvac. Il eut de nouveau un prieur spécial en 1313. Enfin, il fut uni au collège des Jésuites d'Avignon par bulle de Pie V.

47. **Mévouillon,** c. de Séderon, arr. de Nyons, Drôme.
E. Sancte Marie de Medullione. G.

Anc. dioc. de Gap. Chapelle rurale, désignée en d'autres actes par *Sancta Maria sub Medullione.* Le 8 mars 1295, l'évêque de Gap, Godefred de Lincel, reconnut lui-même que ce prieuré était à la nomination de l'abbé et en retira le clerc qu'il y avait nommé. Le prieur payait au camérier 10 sous melg. au XIV[e] siècle (7). Toujours uni à Saint-Pierre d'Aulan, le prieuré fut donné en commende dès le XVII[e] siècle (8) et possédé ainsi jusqu'à la Révolution.

48. **Mirabeau,** c. de Pertuis, arr. d'Apt, Vaucluse.
E. castri Mirabel. I. A.

Anc. dioc. d'Aix. Église paroissiale et prieuré rural du titre de Saint-Michel (9). La paroisse passa de bonne heure au chapitre d'Aix. Le prieuré rural appartenait encore à Saint-André au XVII[e] siècle. Il était possédé en commende (10) par l'abbé Roux, prévôt de la cathédrale de Sénez; mais, en 1759, il était aussi considéré comme relevant de l'archevêché d'Aix (11).

Ecclesias de Revesto cum tota villa et omnibus sibi pertinentibus. E. de Stagno cum villa et territorio.

Anc. dioc. d'Aix. Églises rurales de Saint-André du Revest et de Notre-Dame de l'Étang sur les confins du territoire de la Tour-d'Aygues, aux quartiers de ce nom.

(1) *Index,* fol. 448.
(2) P. III.
(3) Achard, t. II, p. 21.
(4) Archives du Gard, H 286.
(5) *Index,* fol. 721.
(6) Bibliothèque nationale, ms. 12659.
(7) Chantelou, *op.. cit.*
(8) Ms. 12659. — *Index,* fol. 443.
(9) S. Michel *de Beccopinno, alias de Beccojuno.*
(10) P. III.
(11) Archives du Gard, H 286.

Digitized by Google

Ces prieurés unis à la camérerie, affermés par les Mauristes, leur donnaient, en 1723, 320 livres de revenu (1).

49. **Mollans,** c du Buis, arr. de Nyons, Drôme.

E. de Tolorinco, Sancti Petri et Sancti Andree. E. Castri Mollanis. G. I. E.
E. de T. S. P. et S. A. et S. Marcelli E. S. Marie de Castro Mollanis. A.

Anc. dioc. de Vaison. Centre important de possessions. Le prieuré, qui fut le premier propriété de Saint-André paraît être Saint-Pierre de Toulourenc (au sud du village, intersection du Toulourenc et de la route de Carpentras au Buis) ; il fut donné à l'abbaye en 1014 par un certain Constantius (2). L'église paroissiale et les prieurés ruraux de Saint-André et de Saint-Marcel (rive gauche et rive droite de l'Ouvèze) s'ajoutèrent peu à peu à ce premier centre qui se complétait au nord par les églises de Sainte-Marie d'Aspiran, La Penne, Pierrelongue, Propiac, Beauvoisin. Pendant les premiers siècles, Saint-Pierre et Mollans eurent chacun un prieur, Saint-André et Saint-Marcel étant unis au premier. Les deux titres furent joints le 2 juillet 1404 (3), et, depuis lors, régis par un religieux de l'abbaye (4).

50. **Montaut,** com. de Villeneuve-lez-Avignon, Gard.

Prieuré conventuel (B. M. de Montealto, de Montals, de Monthaut) fondé par le cardinal P. Bertrand, le 2 juillet 1340 (5), enrichi par divers actes du même (6 juillet 1343, 7 octobre 1346), et par don d'Humbert, dernier dauphin de Vienne (1er mars 1344). Uni à la mense abbatiale (sur la requête de Jean de Bourbon, du 21 juillet 1435) le 20 juin 1439. Longtemps séjour des abbés. César Brancasse (Abraham de Lunel) y enseigna l'hébreu à Génébrard. On y admit encore des novices en 1656.

51. **Montbrun,** c. de Séderon, arr. de Nyons, Drôme.

E. de Montebruno. G. I.
E. Sancte Marie de Valle Montis Bruni cum omnibus appendiciis suis. A.

Anc. dioc. de Gap. Prieuré rural. De nombreuses discussions s'élevèrent au sujet des décimes entre le prieur et le seigneur de Montbrun. Après une première transaction du 12 avril 1282, elles furent attribuées au monastère par l'évêque de Toulon P. Guillaume, le 3 juin 1325 (6), et probablement cédées en partie au marquis de Montbrun, qui fit une pension de 450 livres (7). Le prieuré fut uni dès la fin du XIVe siècle à la camérerie et possédé jusqu'à la Révolution. En 1723, il rapportait 2.900 livres à son titulaire, qui devait y entretenir un curé (8).

52. **Montfaucon,** c. de Roquemaure, arr. d'Uzès, Gard.

Identifié (9) par plusieurs documents avec Saint-Martin de Riberiis (Gard), ce prieuré est appelé Montfaucon la première fois dans un acte de nomination du 2 juillet 1404.

(1) Archives du Gard, H 286.
(2) Fornéry, p. 611.
(3) Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 238.
(4) P. III.
(5) Chantelou, *op. cit.*, p. 119 v°. — Cf. Sagnier, *Le prieuré de Montaut* (Bulletin historique de Vaucluse, 1880).
(6) Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 223.
(7) Archives du Gard, H 286.
(8) Un bail du mois de novembre 1784 met à 2.620 livres la ferme des revenus de Montbrun et de Ferrassières : Archives du Gard, H 281.
(9) Un document des archives du Gard, H 286, donne Montfaucon comme une annexe de Saint-Martin de Ribiers.

Digitized by Google

53. **Montferrat,** c. de Callas, arr. de Draguignan, Var.
E. de Montferrato. G. I.
Anc. dioc. de Fréjus. M. Goiffon (1) l'identifie avec une église rurale dont il ne reste plus que l'abside et qui est devenue un ermitage.

54. **Montmeyan,** c. de Tavernes, arr. de Brignolles, Var.
E. de Montemediano. G. I.
Anc. dioc. de Riez. Église paroissiale sous le titre d'abord de Saint-André, puis de Notre-Dame du Plan (2). Au pouillé de Jean de Bourbon le prieuré de Montmeyan est inscrit pour 10 sous, 9 setiers d'avoine et 10 d'orge, et l'église de Saint-Julien, apparemment succursale du prieuré, pour deux livres de cire. Les Castellane devinrent seigneurs : plusieurs membres de la famille possédèrent le prieuré en commende (3). La propriété fut au monastère jusqu'à la Révolution. En 1759, le prieuré vaut 1.700 livres net (4).

55. **Orange,** Vaucluse.
E. Sancti Quarterii. G. I. — *E. Sancte Eulalie.* G.
« Le prieuré de Sainte-Olale ou Sainte-Eulalie est uni à l'infirmerie. Il est situé proche la ville d'Orange, mais on n'en jouit plus depuis que les Calvinistes sont dans Orange, qui ont usurpé les revenus et détruit l'église. L'église de Saint-Quartillo, détruite aussi par les hérétiques (5). » L'infirmier présentait à l'évêque le prieur de Sainte-Eulalie. La prieure de Saint-Pierre du Puy d'Orange possédait Saint-Quartillo à condition *facere procurationem cum 5 aut 6 equitaturis semel in anno et decem saumatas annone* (6) (avril 1228).

56. **Peypin,** c. de Volonne, arr. de Sisteron, Basses-Alpes.
E. de Podiopini. A.
Anc. dioc. de Sisteron. Prieuré paroissial inscrit pour 25 sous et quatre livres de cire au P. I.

57. **Pierrelongue, La Penne,** c. du Buis, arr. de Nyons, Drôme.
E. de Petralonga et E. de castro Penna. G.
Anc. dioc. de Vaison. Églises paroissiales avec l'annexe de Notre-Dame d'Aspiran, com. de la Penne (*E. Sancte Marie de Aspirano*), chapelle rurale relevant de l'office de la camérerie.

58. **Pierrevert,** c. de Manosque, arr. de Forcalquier, Basses-Alpes.
E. Petre Viridis, Sancti Michaelis, Sancti Joannis et Sancti Petri. G.
Anc. dioc. de Sisteron. Prieurés ruraux unis sous un seul prieur donné au XVII[e] siècle à Saint-Victor (7). Le prieur faisait une rente de 35 livres au prieur de Saint-Paul-lez-Durance (8).

59. **Propiac,** c. du Buis, arr. de Nyons, Drôme.
E. Sancte Marie de Projactis. G.
Anc. dioc. de Vaison. Prieuré paroissial, qui passa aux Dominicains du Buis au plus tôt au commencement du XVI[e] siècle (9).

(1) *Villeneuve-lez-Avignon*, p. 31.
(2) Achard, t. II, p. 151.
(3) Bibliothèque du Musée Calvet, ms. 1733, et P. II.
(4) Archives du Gard, H 286.
(5) P. II; Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 138.
(6) *Ibidem,* fol. 203.
(7) P. II.
(8) Archives du Gard, H 286.
(9) P. II.

Digitized by Google

60. **Pujaut,** c. de Villeneuve-lez-Avignon, arr. d'Uzès, Gard.

E. parrochialis de Podio alto. E. Sancti Veredemii. G. I. E. A. — *E. parrochiales de Podio alto.* Gr.

Anc. dioc. d'Avignon. — Église paroissiale de Saint-Jacques et chapelle rurale de Saint-Vérédème (San-Verime). Le prieuré de Saint-Jacques était à la nomination du prieur de Saint-Vérédème, pitancier de l'abbaye. Saint-Vérédème avait été uni à la mense conventuelle le 7 décembre 1282, et à la pitancerie le 10 février 1283 (1). Les pitanciers en étaient curés perpétuels (acte de nomination du 2 septembre 1348) et présentaient à la vicairie (Jacques de Vieillefont est présenté aux vicaires généraux d'Avignon, *sede vacante*, le 6 mai 1352) (2). Le prieur percevait les dîmes sur les blés, grains, légumes et vins (accord avec les consuls du 13 mars 1292) (3) et payait comme redevance à l'abbé trente *manganarios annone* et deux salmées d'orge. Enfin, les Mauristes l'affermèrent pour 3.000 livres, en payant au curé portion congrue (4).

Droits seigneuriaux. Avec la profession d'Isnard de Gargaia, l'abbé reçoit l'usage des droits seigneuriaux sur le château de Pujaut pendant quatre mois (août 1179); et avec celle de Bertrand Jourdain toutes les possessions de celui-ci, auxquelles le comte de Toulouse, Raimond V, ajoute les droits seigneuriaux; l'abbé donne 50 sous raimondins (juin 1189) (5). Ces biens s'augmentèrent par l'achat des droits et possessions d'Aimeric Albaric dans la Valergue et à Fours au prix de 500 sous, le 28 juin 1211 (6), et par le don d'Albaron de biens dans le Grès et dans la Valergue (4 mars 1223) (7). Dans le voisinage immédiat de l'abbaye, ces biens et ceux des prieurés furent facilement défendus. Les Chartreux de Villeneuve purent seuls les entamer au XVI[e] siècle par des achats successifs.

61. **Reilhanette,** c. de Séderon, arr. de Nyons, Drôme.

In valle Reliana E. Sancti Hipolyti. G. — *E. de castro Reliana Sancti Hippolyti.* I. — *E. de castro Reilane et Sancti Hippolyti.* E. A.

Anc. dioc. de Gap. Église paroissiale; d'après l'énoncé des bulles d'Eugène III et d'Alexandre III, il paraît bien qu'il s'agit de deux églises : c'est toujours Saint-Hippolyte qui figure seul dans les actes; l'église du village de Reilhanette avait deux titulaires, Saint-Michel et Saint-Hippolyte (8). Au commencement du XVIII[e] siècle, le prieuré était régi par un moine de l'abbaye, dom Courtois (9). La bulle d'Innocent II mentionne dans la vallée plusieurs autres églises : elles n'ont pas laissé de traces dans les documents.

62. **Rochefort,** c. de Villeneuve, arr. d'Uzès, Gard.

Prieuré paroissial de Saint-Bardulfe, dont il reste le clocher et une partie de l'église sur le monticule dominant le village et la plaine. Il fut acquis par échange de l'évêque d'Avignon (avril 1195); il demeura au pourvoi de l'évêque et fut uni à la pitancerie (25 août 1527). Avant que l'étang ne fût desséché, les moines y avaient droit de pêche avec une barque pendant toute l'année. Une sentence du sénéchal Pierre d'Achiez avait réduit à cet unique droit toutes les autres prétentions des moines

(1) Bibliothèque du Musée Calvet, ms. 2465.
(2) Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 230.
(3) Chantelou, *op. cit.*, p. 80 et 84 v°.
(4) Archives du Gard, H 286.
(5) *Idem*, H 277.
(6) Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 200.
(7) *Ibidem*, fol. 201.
(8) *Index*, fol. 346 v°.
(9) P. III. Aux archives de la fabrique il y a un registre écrit de sa main.

Digitized by Google

(28 février 1236) (1). En 1723, Rochefort donnait aux Mauristes 2,050 livres de revenu ; le curé était à leur charge (2).

E. Sancte Victorie. G. I. E. Gr.

Chapelle rurale qui devint prieuré conventuel en changeant de nom. C'est aujourd'hui Notre-Dame de Grâce de Rochefort. L'histoire en a été faite ailleurs, il est inutile d'y revenir (3).

63. **Roussillon,** c. de Gordes, arr. d'Apt, Vaucluse.

E. Sancte Crucis, Sancti Andree et Sancti Martini de Crossanicis. G.

Anc. dioc. d'Apt. Sainte-Croix est aujourd'hui une ferme sur la limite des territoires de Roussillon et de Saint-Saturnin-lez-Apt. L'abbé Calvière y fonda une abbaye de femmes longtemps florissante (4) ; ce monastère fut détruit en 1361 ; les religieuses, obligées de se retirer au château de Gargas, furent transférées à Apt en 1372 et devinrent cisterciennes. L'abbé de Saint-André leur maintint la jouissance des prieurés de Saint-André (com. de Lioux) et de Saint-Martin de Croagnes (com. de Saint-Saturnin, route de Gordes); elles donnaient une redevance de huit salmées d'avoine.

64. **Saint-Agricol,** com. de Roquemaure, Gard.

E. Sancti Agricoli de Albareto, U. G.

Anc. dioc. d'Avignon. Chapelle rurale, dont il reste l'abside fort intéressante, donnée vers 1116 par l'évêque d'Avignon *cum quarta parte in decimis frugum, medietatem in decimis vini et carnium, in tabernis medietatem, in censibus et servitiis medietatem, et totam decimam de proprio nutrimento* (5). Uni à la pitancerie, le prieuré fut affermé par les Mauristes pour 308 livres en 1723 (6).

65. **Saint-Cernin de Ferrières,** com. de Murs, c. de Gordes, arr. d'Apt, Vaucluse.

E. Sancti Saturnini de Ferreriis. G.

Anc. dioc. de Carpentras. Ferme au nord du vallon de Sénanque. Le prieuré fut confié de bonne heure aux moines de Sénanque, qui donnaient seize *manganarios annonae* de redevance (7).

66. **Saint-Christol,** c. de Sault, arr. de Carpentras, Vaucluse.

E. Sancti Christophori cum villa et territorio. G.

Anc. dioc. d'Apt. Église paroissiale. Le prieuré est inscrit pour cinq sous et deux livres de cire au pouillé de J. de Bourbon ; il fut uni en 1701 au séminaire des Jésuites d'Apt (8).

67. **Saint-Donat (Châteauneuf-Val),** c. de Volonne, arr. de Sisteron, Basses-Alpes.

E. Sancti Donati superioris et inferioris. G.

Anc. dioc. de Sisteron. Église paroissiale donnée par Guillaume I^er^, comte de Provence, en 1018 ; mentionnée à tous les pouillés.

(1) Chantelou, *op. cit.*, fol. 53 v° et 59 v°.
(2) Archives du Gard, H 286.
(3) V. *La sainte montagne de Rochefort,* par le P. dom Joseph Mège (Toulouse, Travenay, 1671) ; *Notre-Dame de Rochefort. Histoire de sa chapelle, de son pèlerinage, de son couvent* .. par un P. Mariste (Avignon, Amédée Chaillot, 1861), et les documents aux archives du Gard, H 245 à 255.
(4) Chantelou, *op. cit.*, fol. 63 r°.
(5) *Idem, ibidem*, fol. 18 v°.
(6) Archives du Gard, H 269 et 286.
(7) P. I et II.
(8) Cf. Achard, t. II, p. 405 ; — Courtet, p. 284.

Digitized by Google

68. **Sainte-Marguerite,** com. de Pierrevert, c. de Manosque, arr. de Forcalquier, Basses-Alpes.

E. Sancte Margarite. G.

Anc. dioc. de Sisteron. Prieuré rural, dont l'administration appartint le plus souvent au prieur de Saint-Paul-lez-Durance. Le prieur payait dix sous et deux livres de cire, d'après le P. I.

69. **Saint-Michel,** c. et arr. de Forcalquier, Basses-Alpes.

E. castri Sancti Michaelis. G.

Anc. dioc. de Sisteron. Prieuré paroissial donné en commende au XVII[e] siècle (1).

70. **Saint-Paul lez-Durance,** c. de Peyrolles, arr. d'Aix, Bouches-du-Rhône.

E. Sancti Petri et Sancti Eucherii juxta Durentiam. I.

Anc. dioc. d'Aix. Église paroissiale autrefois sous le titre de Saint-Pierre (2). Ce nom est celui de l'ancien village situé sur une éminence au bord de la Durance. C'est dans le pouillé de Jean de Bourbon que l'on retrouve pour la première fois le nom de Saint-Paul. Au P. II, il est désigné sous le titre de Saint-Paul-le-Fogassier. Ce prieuré qui était le centre de plusieurs possessions était uni à la charge de sacristain : il rapportait 240 livres en 1723 (3). — Saint-Eucher est une chapelle rurale sur la rive droite de la Durance, com. de Beaumont, Vaucluse.

71. **Saint-Pierre de Canon,** com. d'Aurons, c. de Salon, arr. d'Aix, Bouches-du-Rhône.

E. Sancti Petri de Canno. G.

Anc. dioc. d'Aix. Prieuré rural, aujourd'hui noviciat des Salésiens. On lit au P. I. : *E. Sancti Petri de Cannone,* II *s. et* II *lib. cerae.* Possédé au XVII[e] siècle par les Observantins (4).

72. **Saint-Trinit,** c. de Sault, arr. de Carpentras, Vaucluse.

E. Sancte Trinitatis cum ipsa villa. G.

Anc. dioc. de Sisteron. Église paroissiale possédée jusqu'à la Révolution.

Seigneurie : le 7 juillet 1253, Raimond de Mévouillon la reconnaît et en définit les droits dans une sentence arbitrale entre l'abbé et Raimond d'Agout (5); les habitants font hommage et prêtent serment entre les mains de l'abbé Armand d'Hozier, le 17 octobre 1344 (6). Au XVIII[e] siècle, les comtes de Sault perçoivent le dixième des décimes, les abbés le seizième (7).

73. **Sainte-Tulle,** c. de Manosque, arr. de Forcalquier, Basses-Alpes.

E. Sancte Tullie. G. — *Ecclesias castri Sancte Tullie.* G.

Église paroissiale dans l'ancien diocèse de Sisteron et chapelle rurale (au sud-est du village, rive droite du Chaffère) dans l'ancien diocèse d'Aix. Les deux églises étaient unies en un seul prieuré, dont la nomination était à l'abbé de Saint-André (8); au XVII[e] siècle, il fut donné en commende (9).

(1) *Index,* fol. 360 v°.
(2) Achard, t. II, p. 432.
(3) Archives du Gard, H 286.
(4) P. II; ms. 12659, fol. 139.
(5) Chantelou, *op. cit.,* fol. 62 v°.
(6) Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 229.
(7) Courtet, p. 295.
(8) V. Chantelou, *op. cit.,* p. 80 et suiv., le procès entre l'archevêque et l'abbé.
(9) P. III.

Digitized by Google

74. **Salérans,** c. de Ribiers, arr. de Gap, Hautes-Alpes.

E. Sancti Petri. G. I. — *E. Sancti Andree de Salarone.* E. A.

Anc. dioc. de Gap. Prieuré paroissial possédé par l'abbaye depuis la fin du XI[e] siècle (1) donné en commende au XVII[e] (2).

75. **Sault,** arr. de Carpentras, Vaucluse.

Ecclesia parrochialis de castro Saltu, cum sibi subjectis ecclesiis. G.

Anc. dioc. de Carpentras. Église paroissiale (*Sancta Maria*) et prieurés ruraux de Saint-Martin et de Saint-Sauveur. Ce dernier n'apparaît qu'une fois dans les actes (10 janvier 1316). Les deux autres prieurés furent longtemps une possession très importante de Saint-André. Nos moines les tenaient sans doute de Saint-Victor qui les possédaient à la fin du XI[e] siècle (3). En 1203, Bermond de Clausonne, abbé de Saint-André, aliène le Puy-Saint-Martin, propriété de Sainte-Marie, en faveur de Raimond d'Agout, pour y bâtir un village et un château. L'acquéreur payera deux écus par an pour chaque maison construite (mars 1203) (4). Cette vente souleva des difficultés : un acte postérieur de 1252 confirma les stipulations du précédent traité. A cette date, il n'y avait ni château ni village au Puy-Saint-Martin (*quod est subtus castrum inferius, ultra rivum*), et il est probable que les d'Agout n'ont jamais usé de leurs droits. Antoine de Cormis, prieur de Sault, céda aux Dominicains ses droits sur le prieuré appelé alors (21 avril 1663) Notre-Dame de la Tour. Au commencement du XVII[e] siècle, c'était un moine de Saint-Victor qui possédait Notre-Dame de Sault (5).

76. **Sauveterre,** c. de Roquemaure, arr. d'Uzès, Gard.

Anc. dioc. d'Avignon. Église paroissiale de Saint-Jean, acquise par échange avec l'évêque (avril 1195) et unie à l'aumônerie. Le prieuré rapportait aux Mauristes, qui y entretenaient le curé 1.035 livres, une petite métairie, en plus, 30 livres (6).

77. **Séderon,** arr. de Nyons, Drôme.

Ecclesias de Sadarone. G.— *E. Sancte Marie de Sadarone.* I. E. — *E. de castro Sadarone.* A. — *E. Sancti Baudelii.* I. — *E. Sancti Baudilii in valle Sadarone.* A.

Église paroissiale dans l'ancien diocèse de Gap et prieuré rural de Saint-Baudile au sud du village dans l'ancien diocèse de Sisteron. Les deux prieurés furent unis sous un seul prieur : d'après le pouillé de Chantelou, le vicaire de Séderon jouissait des revenus de Saint-Baudile. Au XVIII[e] siècle, les prieurés unis de Notre-Dame de Séderon, de Saint-Baudile et de Saint-Pierre de Goisset furent donnés en commende (7).

78. **Simiane,** c. de Banon, arr. de Forcalquier, Basses-Alpes.

Ecclesias de Simiana. G.

Anc. dioc. d'Apt. Église paroissiale sous le titre de Saint-Pierre, reconstruite au commencement du XVII[e] siècle, conservée par l'évêque d'Apt (8), Pélissier, qui, moine de Saint-André, en avait été prieur (9). Le pouillé de Chantelou le mentionne en ces termes : *E. Sancti Petri de Simiana, ubi asservatur caput Sanctae Venturae virginis.*

(1) Ou 1125, d'après l'inventaire sommaire des archives de Saint-André : Archives du Gard, H 269, fol. 21 v°.
(2) P. III.
(3) Courtet, p. 303.
(4) Chantelou, *op. cit.*, fol. 36 v°.
(5) P. III.
(6) Archives du Gard, H 286.
(7) *Index*, fol. 443 v°.
(8) Achard, t. II, p. 376.
(9) P. III.

Digitized by Google

Ce prieuré fut possédé jusqu'à la Révolution et presque constamment desservi par un moine (1).

79. **Taradeau,** c. de Lorgues, arr. de Draguignan, Var.

E. parrochialem de Taradello. G.— *E. Sancti Martini de Taradel et parochialem ejusdem castri.* I.

Anc. dioc. de Fréjus. Église paroissiale et prieuré rural de Saint-Martin de Gaudissard. Celui-ci apparait seul dans les actes : d'ailleurs, au XVIII[e] siècle, le curé de Taradeau dépendait du prieur de Saint-Martin et recevait de lui ses honoraires. Le monastère posséda jusqu'à la Révolution (2).

80. **Tavel,** c. de Villeneuve, arr. d'Uzès, Gard.

Église paroissiale acquise en avril 1195. L'abbé de Saint-André devient coseigneur avec le roi par le pariage de 1292 : il acquiert, le 8 octobre 1332, tous les droits qu'y avait R. de Pujaut, au prix de 5.000 livres tournois (3). Il exerce ces droits jusqu'à la Révolution (4).

81. **Thor (Le),** c. de L'Isle, arr. d'Avignon.

Église paroissiale de Saint-Pierre, aujourd'hui détruite, église de Sainte-Marie, actuellement église paroissiale, acquises en juin 1202 par un échange fait avec l'évêque de Cavaillon. Le prieur nomme le directeur de l'hospice qui doit faire vœu d'obéissance comme un moine. Cet hospice est construit par B. de Aquileria, qui en est le premier prieur et reçoit l'habit monastique (septembre 1218) (5). Le prieuré est uni au collège du Roure par bulle de Pie V.

82. **Thouzon,** com. du Thor.

E. Sancti Petri de Todone, que juris proprii sancte nostre Romane ecclesie habetur a predecessoribus nostris vestro monasterio tradita. U. — *E. Sancti Petri et Sancte Marie de Todone, cum decimis, primiciis et oblationibus, cemeterio, et ipsum montem Todonem cum suis terminis.* G.

Anc. dioc. de Cavaillon. Églises sur la colline où est bâti le château de Thouzon : celle de Saint-Pierre reçut de grands privilèges par bulle de Gélase II (6). Elles appartenaient à Saint-André, depuis 1006, par don du pape Jean XVIII, confirmé par l'évêque de Cavaillon, Enguerrand (1014) (7). Groupées en un seul prieuré toujours uni à la mense abbatiale, elles furent possédées jusqu'à la Révolution.

Seigneurie. Donnée aux abbés de Saint-André en même temps que celle de Villeneuve (1087), confirmée par le comte de Toulouse, Alphonse, en juillet 1140 (8), la seigneurie de Thouzon fut encore reconnue et définie par un acte de l'évêque de Cavaillon, Bertrand de Durfort (1[er] août 1210) (9), et enfin avouée par son plus acharné adversaire, Giraud Amic, le 28 décembre 1212 (10). Pendant près de deux siècles, elle est

(1) Dom L. Demptos afferme son prieuré, le 6 février 1789 pour 1,782 livres : Archives du Gard, H 281.

(2) Achard, t. II, p. 478. — *Index,* fol. 234.

(3) Ms. 12659, fol. 225.

(4) Cf. *Journal de Soumille,* 22 février 1768, nomination d'un juge à Tavel. — Il avait essayé de les vendre un peu auparavant. L'acte fut cassé par le présidial de Nimes (23 février 1757).

(5) Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 201 ; — Chantelou, fol. 46 et suiv.

(6) Une bulle absolument identique existe à la Bibliothèque nationale, elle est en faveur de Saint-Pierre d'Avignon. V. Jaffé-Loewenfeld, *Regesta,* n° 6667.

(7) Chantelou, *op. cit.,* fol. 3 et 5.

(8) *Histoire du Languedoc,* t. VIII, col. 837.

(9) Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol. 200. — Chantelou, *op. cit.,* fol. 47 v°.

(10) Ms. 12659, fol. 201.

Digitized by Google

acceptée sans trop de résistance. Les habitants prêtent facilement le serment de fidélité aux nouveaux abbés, qui eux-mêmes font hommage au recteur du Comtat, constituent des juges et des sergents. En 1395, Elzéar d'Albert, seigneur du Thor, prend et pille le château : une sentence arbitrale l'oblige à restitution et le condamne à 200 francs de dommages envers l'abbé (9 décembre 1395) (1). C'est pour se défendre contre une nouvelle invasion que Guillaume Villate fait passer le Rhône à des hommes d'armes, ce qui amène l'incident dont il est parlé ailleurs. Au siècle suivant, Jean de Bourbon vendant la décime des blés et grains de Thouzon et Jonquerettes, s'intitule seigneur de Thouzon et de Saint-Saturnin. Au XVII[e] siècle, les abbés avaient cédé leurs droits seigneuriaux aux Merles, de Monteux, qui leur en faisaient hommage (7).

83. **Truel,** com. et c. de Roquemaure, arr. d'Uzès, Gard.

E. Sancti Salvatoris de Torcularibus. G.

Anc. dioc. d'Avignon. Chapelle rurale possédée jusqu'à la Révolution, unie à la mense abbatiale le 20 juin 1343 (3).

84. **Valbonne,** c. de Bar, arr. de Grasse, Alpes-Maritimes.

Anc. dioc. de Grasse. Prieuré conventuel de l'ordre de Saint-Benoît, uni à Saint-André par acte passé à Saint-André même par Bertrand Convert, abbé de Valbonne, le 12 novembre 1297 (4). Les moines de Lérins attaquent l'acte en cour de Rome. Rostaing de Mérindol soutient le procès par procureurs institués le 31 janvier 1328. Le prieuré est donné à Saint-André par trois décrets de la cour romaine. Les procureurs en prennent possession en présence de l'évêque de Grasse et de l'abbé de Lérins, le 6 août 1333. Le prieur, nommé par l'abbé de Saint-André, prête serment et fait hommage au sénéchal du roi de Sicile et de Jérusalem pour les biens du prieuré (19 août 1335). Guillaume de Sparron prend possession du prieuré (23 décembre 1339). Dans la suite, le prieuré est sécularisé : il est mentionné dans l'aveu de J.-B. du Roure, abbé de Saint-André en 1700 (5).

85. **Viens,** c. et arr. d'Apt, Vaucluse.

E. parrochialem de Vens. E. Sancti Ferreoli. G. — *E. par. de Viens, Sancti Joannis et Sancti Ferreoli.* A.

Anc. dioc. d'Apt. Église paroissiale, chapelle rurale de Saint-Ferréol au nord-est du village dans la vallée du Calavon. Le prieuré de Viens, qui groupait en un seul titre ces églises, fut possédé jusqu'à la Révolution et donné en commende (6).

86. **Villesèche** (Saint-André de), com. des Omergues, c. de Noyers-sur-Jabron, arr. de Sisteron, Basses-Alpes.

E. Ville sicce cum villa et territorio. G.

Anc. dioc. de Sisteron. Prieuré paroissial donné en commende dès le XVI[e] siècle.

87. **Vinon,** c. de Rians, arr. de Brignoles, Var.

E. Sancte Marie de Tuscis. G.

Anc. dioc. d'Aix. Chapelle rurale de Notre-Dame sur les bords de la Durance. Le prieur payait vingt sous et deux livres de cire (7). Au XVII[e] siècle, le prieuré fut donné en commende.

M. MÉRITAN.

(1) *Ibidem*, fol. 237. — Cf. Bibliothèque du Musée Calvet, ms. 2465.
(2) Achard, t. II, p. 496. — Cf. Bibliothèque du Musée Calvet, ms. 924.
(3) Chantelou, *op. cit.*, fol. 105.
(4) Bibliothèque nationale, ms. 12659, fol 217, 224, 226. — Cf. *Gallia christiana*, t. III, col. 1164 et suiv.
(5) Archives du Gard, H 275.
(6) *Index*, fol. 63 v°.
(7) P. III.

Digitized by Google

NOTES

ARCHÉOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

SUR LE FORT DE SAINT-ANDRÉ.

Le vieux fort de Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon est situé sur la rive droite du Rhône, dont il pouvait commander le cours, car il en est distant de moins de 600 mètres. Sa position sur un mamelon lui permettait d'étendre son commandement sur toute la plaine qui s'étend des deux côtés du Rhône jusqu'à l'île d'Oiselay sur la rive droite ; et, sur la rive gauche, jusqu'à la basse Sorgue et même jusqu'à la Durance. Il avait encore une certaine autorité sur les routes d'Avignon à Lyon, à Carpentras, à Mazan, à Antibes, à Tarascon, et sur la route nationale n° 100 de Montpellier à Digne.

Le chemin d'accès le reliant avec Villeneuve-lez-Avignon accuse une rampe assez accentuée. Il est, à la sortie du village, taillé en grande partie dans le roc et présente une voie praticable qui conduit jusqu'au pied de l'enceinte.

La vue se repose alors sur une fortification du XIII^e^ siècle se composant d'un vieux mur d'enceinte avec parapet, percé de créneaux et d'embrasures. Seules les tours jumelles de la porte d'entrée sont couronnées de mâchicoulis en pierre, qui ne datent que du XIV^e^ siècle.

Ce n'est qu'au XII^e^ siècle qu'apparaissent les mâchicoulis ou moucharabis, qui nous viennent des croisades. Ces mâchicoulis s'obtinrent au moyen de pièces de bois horizontales, couchées sur le mur de ronde existant au sommet des remparts, et traversant le parapet par des trous ménagés exprès. Ces poutres ne se posaient qu'en temps de guerre ; elles faisaient saillie en avant du parement extérieur et en arrière du chemin de ronde. On les recouvrait d'un plancher et l'on obtenait ainsi, en dehors, au haut

Digitized by Google

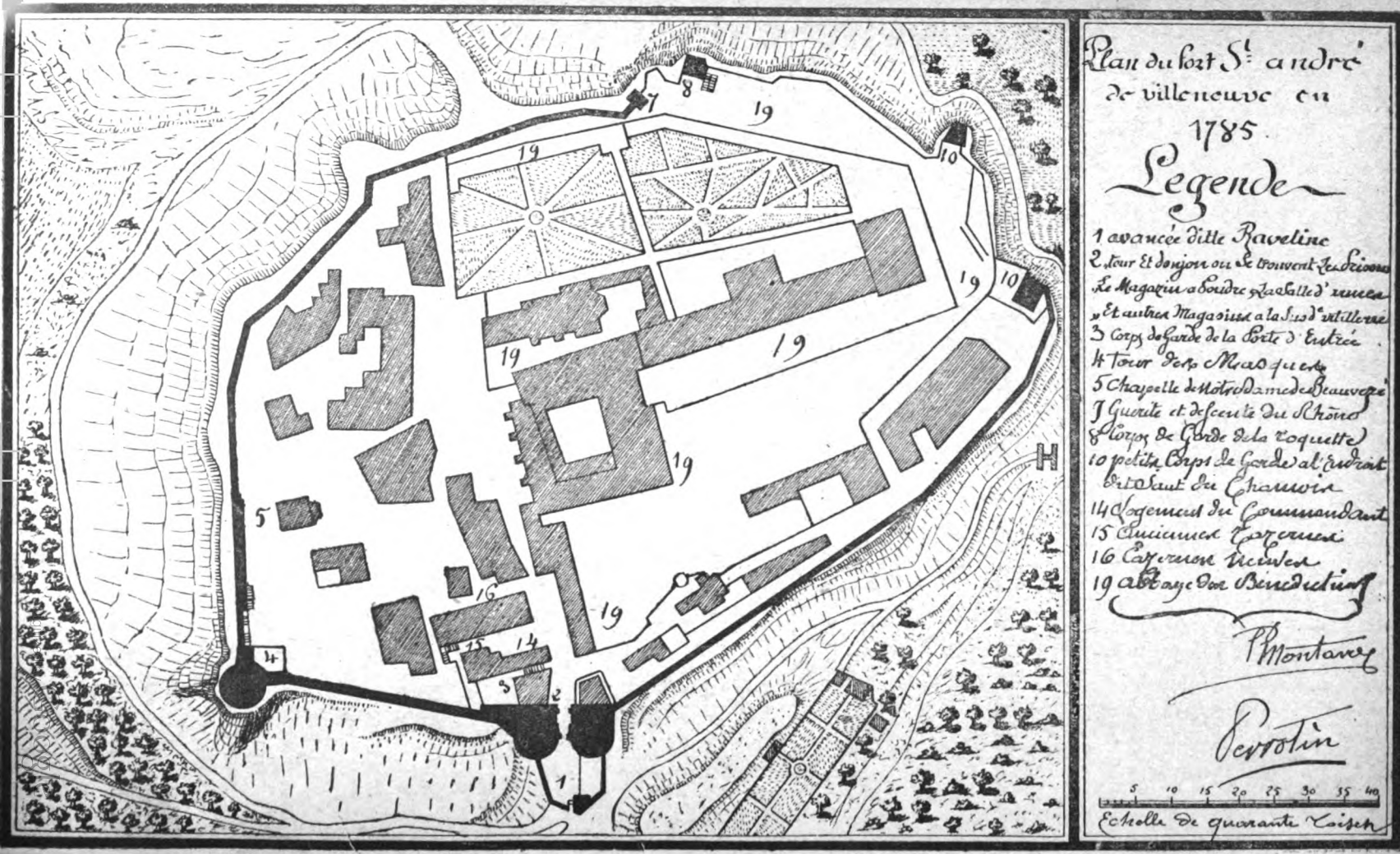

(Nota : Cette copie est au demi du plan original.)

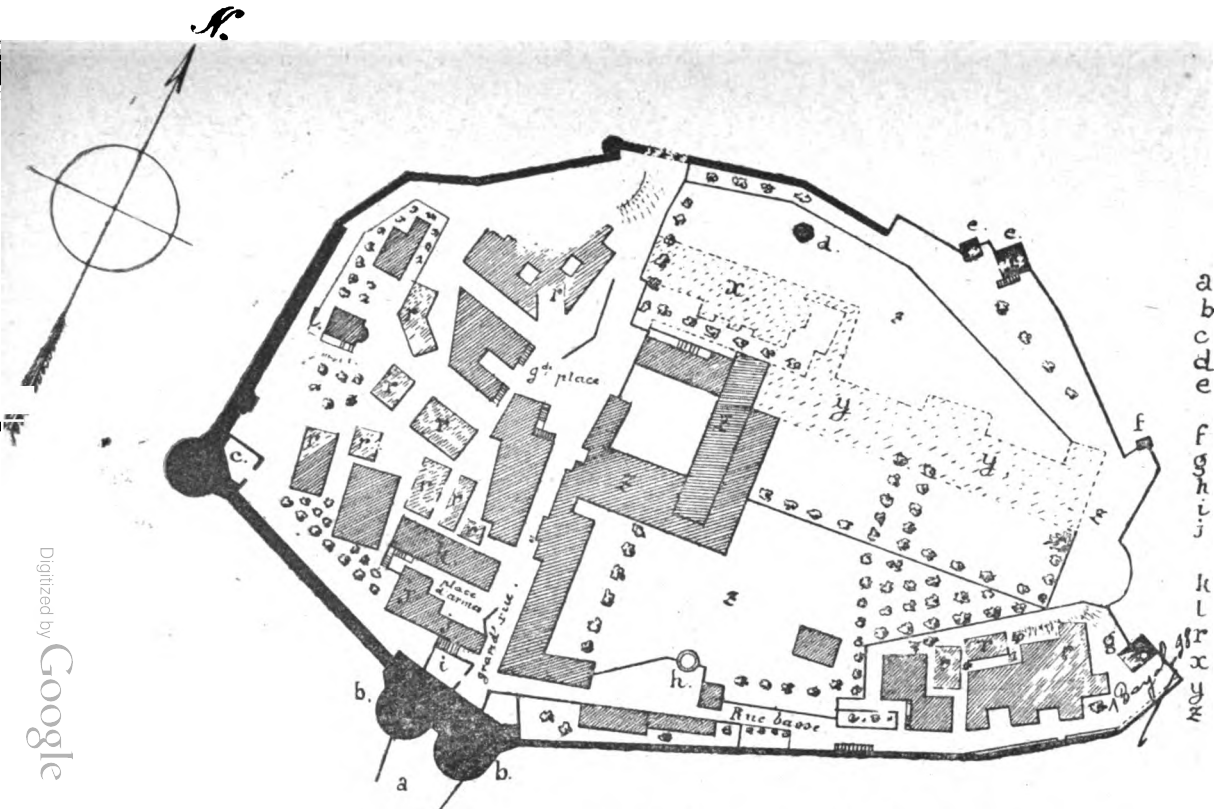

Plan au Fort St André (1898).

Echelle de $\left(\frac{1}{2000}\right)$

0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 mètres

Légende.

a Entrée du fort (Ravelin en maçonnerie)
b tours jumelles.
c tour des masques
d tour St Louis.
e tour de la Roquette et guérite défensive du Rhône.
f Corps de garde dit Saut du Colonel
g tour brûlée.
h puits
i Corps de garde
j Ancienne caserne et logement des Commandant du Fort.
k Nouvelle caserne.
l Chapelle de N.D du Belvézet.
r Ruines d'habitations particulières
x Eglise St André (démolie)
y Abbaye des Bénédictines (démolie)
z Couvent de religieuses.

Digitized by Google

de l'escarpe, un corridor dans lequel on ménageait des vides pour jeter des corps pesants, et, à l'intérieur, un élargissement de terre-plein. Le corridor était muni d'un parapet en madriers, percé de créneaux et recouvert de pièces de charpente, formant blindage contre les coups verticaux. Ces mâchicoulis portèrent en France le nom de hourds ou hourdels. On voit encore, sur le mur sud du fort, les trous qui livraient passage aux poutres dont nous venons de parler et qui suivent les mouvements du chemin de ronde.

Vers la fin du XIII^e^ siècle, les pièces de bois furent remplacées par des corbeaux en pierre, posés pendant la construction même et destinés à supporter le parapet en madriers et la couverture en bois.

Cette fortification ne possède qu'une porte d'entrée s'ouvrant en face d'un contre-fort descendant sur Villeneuve et défendue à l'avant par un tambour ou barbacane appelé ravelin.

La fermeture en était des plus compliquées et des mieux défendues (voir le plan des tours jumelles). Elle se faisait :

1° Par un pont en bois A, d'une largeur de 2^m^ 35, défendu par les mâchicoulis situés immédiatement au-dessus de la porte d'entrée, et derrière lequel roulait une porte à deux vantaux B ;

2° Par une herse C et une deuxième porte à vantaux D ;

3° Par une deuxième herse E, défendue par les deux embrasures situées à droite et à gauche des tours jumelles, et, derrière cette herse, une autre porte à deux vantaux F.

Les gonds des trois portes à deux vantaux sont encore scellés dans le mur.

La manœuvre des herses se faisait dans la salle située immédiatement au-dessus du passage, et les trois anneaux de fer, de o^m^ 25 de diamètre, qui servaient à suspendre les poulies de la première herse, se trouvent encore scellés à la voûte de la première rainure G.

L'entrée est aussi protégée par les deux tours accolées à leur étage, couronnées de mâchicoulis en pierre et appelées tours jumelles. Chacune de ces tours, bâtie sur le roc, renferme deux salles voûtées superposées, ayant la forme d'un rectangle terminé du côté extérieur par un demi-cercle.

Elles ont environ 7 mètres de largeur sur 13 mètres de longueur et une superficie de 85 mètres carrés. Les voûtes qui séparent ces deux salles sont en arc brisé et soutenues par des nervures élégantes et légères présentant un grand caractère de solidité ; elles ont une hauteur de 11 mètres sous clef. Celles des chambres su-

Digitized by Google

Tours Jumelles

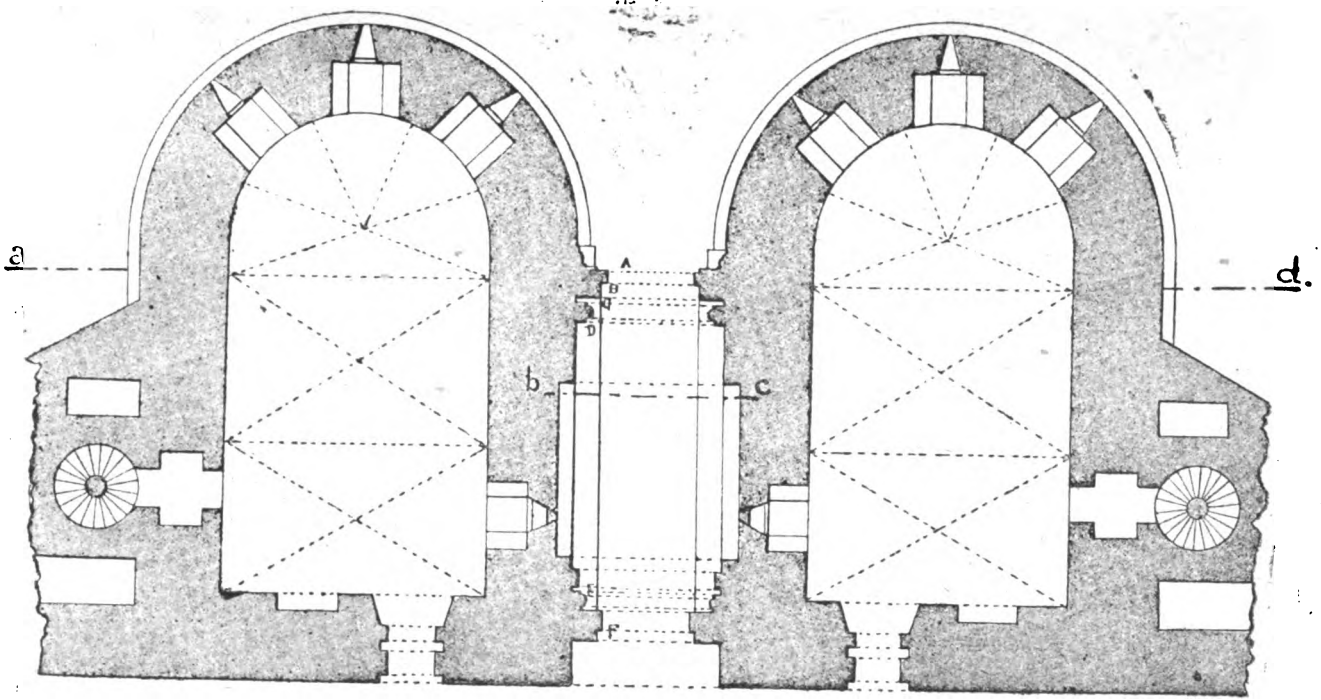

Plan du Rez-de-chaussée.

(Echelle $\frac{1}{200^e}$)

Digitized by Google

Tours Jumelles.

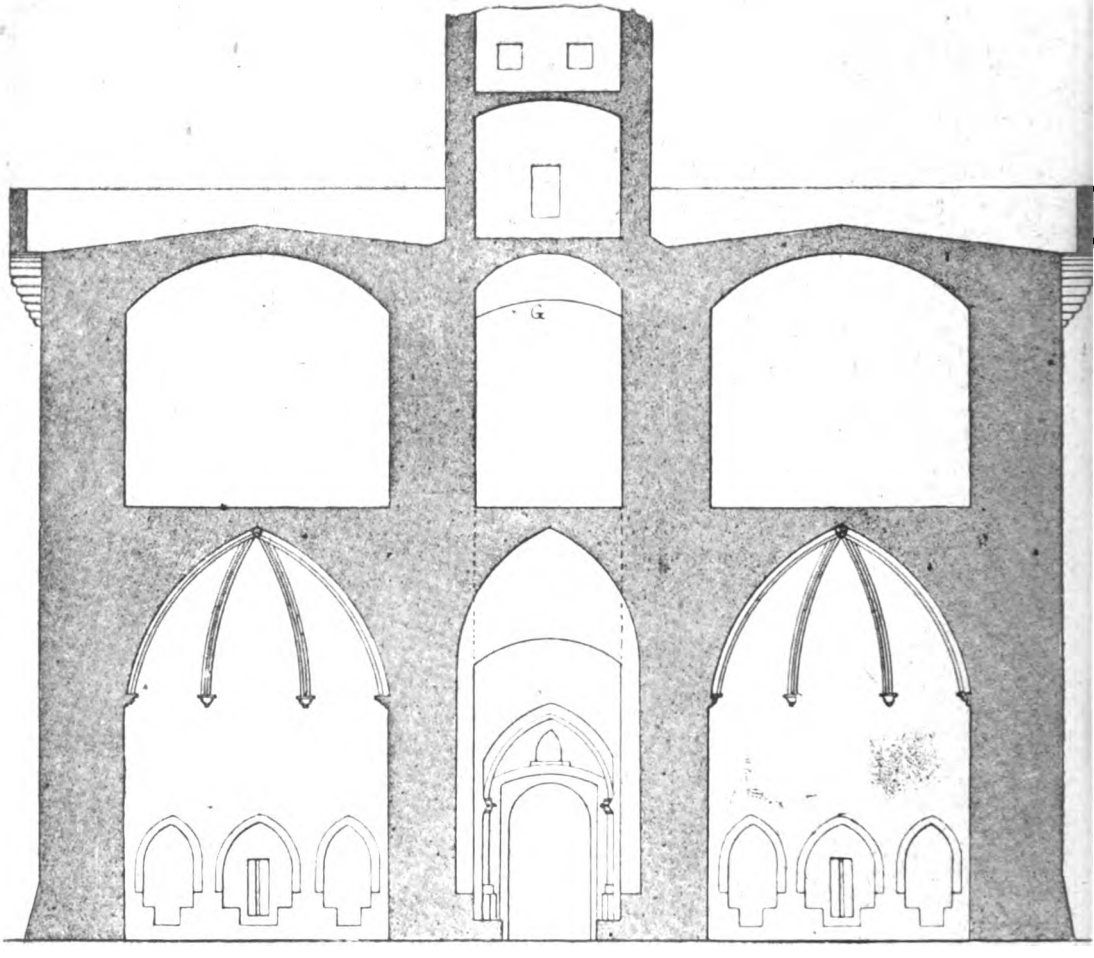

Coupe suivant a b c d

(Echelle $\frac{1}{200^e}$)

Digitized by Google

perposées sont cylindriques et ont une hauteur de 6^m75 sous clef; en outre, elles sont couvertes par un dallage très incliné qui assure un prompt écoulement des eaux pluviales venant se déverser dans une citerne située dans la cour d'entrée de la tour est.

Les murs de ces deux tours servant autrefois de prison, percés de quelques embrasures étroites qui semblent n'y laisser entrer qu'à regret quelques rayons de lumière, ont une épaisseur de 2^m30; à leur gorge, cette épaisseur est portée jusqu'à 2^m60.

La communication intérieure avec les chambres supérieures se fait par des escaliers à vis très étroits, pratiqués dans l'épaisseur des épaulements situés à droite et à gauche des tours, et dans lesquels se trouvent des cachots; des latrines sont posées en encorbellement sur le parement extérieur de ces épaulements. Enfin au sommet, la tour du guet, renfermant en temps de siège les machines de défense alors en usage. Cette tour, divisée en deux étages et terminée par une plate-forme supportée par une voûte, est en partie démolie. Il ne reste actuellement que l'étage inférieur.

La troisième tour, appelée tour des Masques, d'un accès assez pénible par le chemin longeant l'ancienne caserne, peut se visiter agréablement en suivant la rue principale du fort, dont la direction conduit à une brèche pratiquée dans le mur d'enceinte et d'une largeur de 13^m50. Là, nous sommes frappés du chaos qui se présente à notre vue. Des pans de mur profilant leurs silhouettes sur le fond bleu du ciel, des toitures effrondrées, des anciennes voûtes éventrées, frappent vivement l'imagination.

Cette tour n'a au rez-de-chaussée qu'une salle, dont la superficie est d'environ 50 mètres carrés; la hauteur de sa voûte est de 10 mètres sous clef; elle est, comme les tours jumelles, soutenue par des nervures élégantes et recouverte d'un dallage incliné formant terrasse. Anciennement quatre embrasures en défendaient l'accès. Il est certain que des portes vitrées en fermaient les ouvertures, car la cheminée existant dans cette salle n'aurait été d'aucune utilité. Deux étages en planches, reliés par des escaliers en bois, en divisaient la hauteur. Les trous de scellement des poutres des planchers existent encore dans cette salle.

A la droite du couloir d'entrée de la tour se trouve une petite salle, d'une surface d'environ $9^{m2}50$, et qui servait probablement de cachot. Cette salle était éclairée par une ouverture de $0^{m2}50$, donnant accès dans la cour de la tour avant la destination qui lui fut donnée par la commune de Villeneuve. Un escalier à vis d'environ 0^m90, conduisant auparavant au som-

Digitized by Google

Tour des Masques

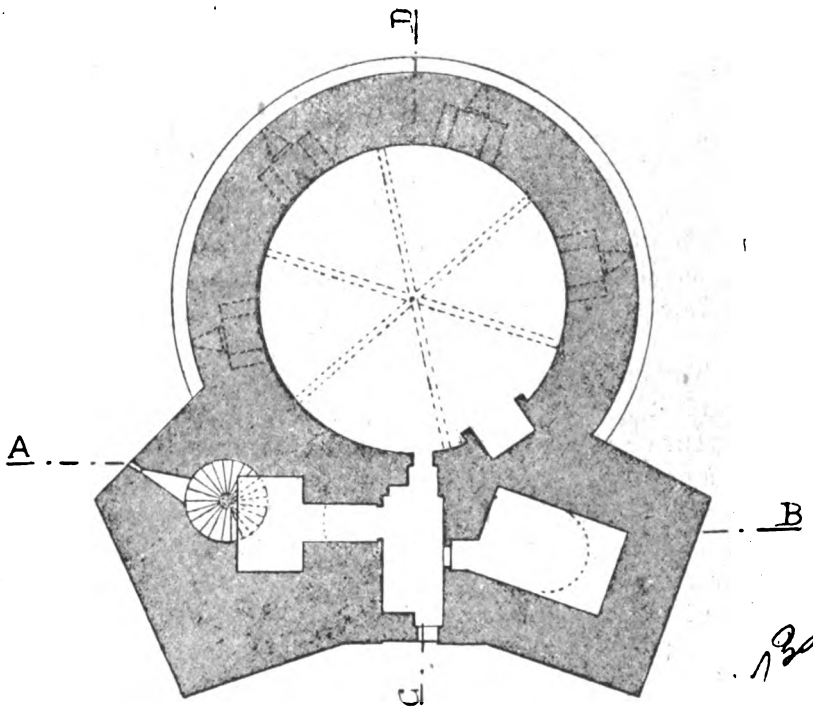

Plan du Rez-de chaussée suivant E E

Echelle ($\frac{1}{200^e}$)

Digitized by Google

Tour des Masques

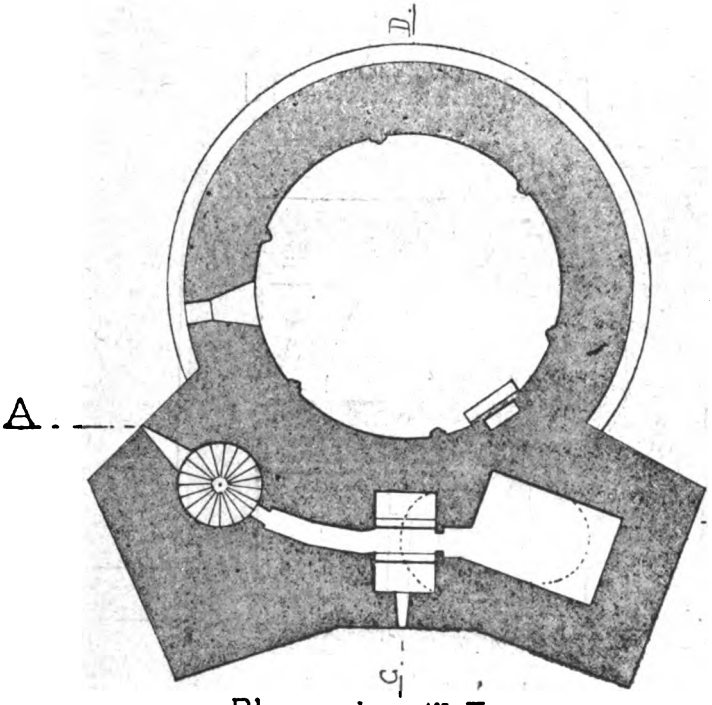

Plan du 1er Etage suivant GH.
Echelle ($\frac{1}{200}$)

1898

Digitized by Google

Tour des Masques

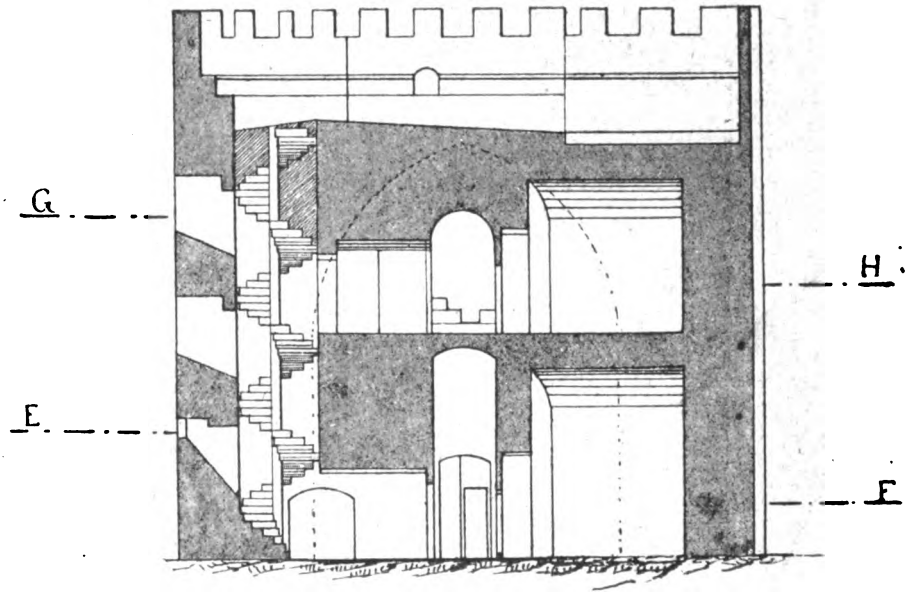

Coupe suivant AB.

Echelle $\left(\frac{1}{200^{e}}\right)$

Digitized by Google

Tour des Masques.

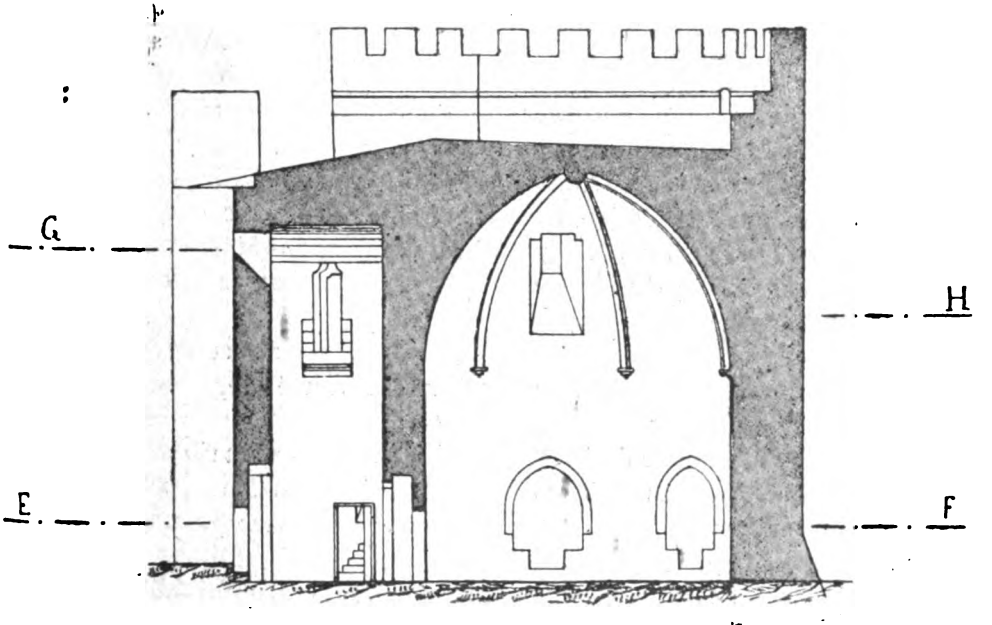

Coupe suivant: C D.

Échelle ($\frac{1}{200}$)

Digitized by Google

met de la tour, donne accès à une autre salle superposée à la deuxième.

Il résulte d'un ancien plan de Villeneuve-lez-Avignon et d'un autre plan non moins ancien du fort Saint-André qu'il existait un tambour en maçonnerie à l'entrée du fort, appelé ravelin et dont on voit encore les ruines avant la porte d'entrée du fort. Il y avait aussi la tour Saint-Louis, au pied de laquelle se trouve la grotte de Sainte-Cazarie; la tour de la Roquette, où était une guérite défensive du Rhône ; un corps de garde à l'endroit dit Saut-du-Chien ou du Chamois, et la tour Brûlée.

Il existait encore deux églises dans l'enceinte du fort. La plus importante, sous le vocable de Saint-André, érigée au XII[e] siècle et consacrée en 1118 par le pape Gélase II, qui s'était retiré à l'abbaye, était située dans l'enceinte même du couvent, entre le monastère et la tour Saint-Louis ; cette église a été rasée au niveau du sol pendant les troubles révolutionnaires (voir le plan du fort). La deuxième église, sous le vocable de Notre-Dame du Belvezet, située sur un rocher voisin de la tour des Masques, est très bien conservée, grâce à la restauration faite par la direction des Beaux-Arts pendant les années 1897-1898 (1).

A la gauche des tours jumelles, étaient deux casernes et un corps de garde. Une partie de l'ancienne caserne servait de logement au commandant du fort.

Et enfin, sur la droite de la rue principale, le grand et riche monastère des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, établi sur cette montagne depuis 987. Ce monastère fut saccagé et pillé par les bandes révolutionnaires.

Les débris de cette abbaye, dont il ne reste aujourd'hui qu'une portion du bâtiment principal, composé de cinq pièces et de deux couloirs, recouverts par des voûtes d'une très grande hauteur, renferment des travaux d'art considérables. Pour arriver à avoir des terrasses et des jardins horizontaux, les Bénédictins avaient construit sur des piliers tout un système de voûtes souterraines, dont trois, transformées en citernes, conservaient les eaux pluviales que les chapes des terrasses aménagées en conséquence y amenaient. Il y a en outre un puits commun avec les habitants du fort. Ce puits intarissable, creusé complètement dans le rocher, a une profondeur de 46 mètres.

(1) Voir sur cette église l'étude et les plans de M. Revoil dans son *Architecture romane dans le Midi de la France*.

Digitized by Google

La destruction des fortifications provient du manque d'entretien et de la grande incurie des habitants, peu soucieux de l'art, qui, par mesure économique, prennent des matériaux là où ils ne sont pas trop difficiles à arracher et le moins exposés à la vue des autorités locales. On voit à plusieurs endroits les nombreuses traces de ces extractions.

En exécution de la loi du 5 novembre 1790, la maison des cidevant Bénédictins fut acquise à l'État, qui la vendit aux enchères publiques, en exécution de la loi du 16 brumaire an VI.

La vente eut lieu le 8 germinal an VI, et l'immeuble fut adjugé, le 13 suivant, par les administrateurs du département du Gard, au sieur Cuieurme Michel, pour la somme de 450,000 francs, suivant acte enregistré à Nimes, le 13 germinal an VI.

Cet immeuble comprenait : bâtiments, rochers, vacants, vergers, cours et jardins, d'une contenance de trois salmées et demie (1) de surface, borné au nord et à l'est par les murailles du fort qui en font partie.

Le fort et ses dépendances, n'étant pas classés parmi les postes militaires, étaient restés dans les attributions des Domaines jusqu'en 1832. A cette époque, le Conseil municipal de Villeneuve-lez-Avignon ayant demandé la cession de cette propriété à la ville à prix d'estimation, le Ministre de la Guerre, d'après un avis du comité des fortifications, en date du 26 juin 1832, demanda au contraire sa réintégration dans le domaine militaire par la seule raison que son aliénation serait sans profit pour le Trésor, tandis que ce fort pouvait être utilisé éventuellement, soit comme magasin à poudre, soit comme prison.

D'après le procès-verbal du 22 janvier 1833, l'administration des Domaines fait remise du fort à celle de la Guerre, qui en prend possession en exécution de l'ordonnance royale du 4 novembre 1832 et des ordres du Ministre de la Guerre en date du 13 novembre 1832.

A cette époque le fort et ses dépendances se composaient :

1° D'un mur d'enceinte, dégradé en plusieurs endroits, mais généralement en bon état ;

2° De trois tours faisant partie de l'enceinte, dont deux formaient l'entrée et servaient de prison à la commune de Villeneuve-lez-Avignon ;

3° D'un corps de garde adossé à la tour de gauche en entrant dans le fort ;

(1) La salmée de Villeneuve était de 8 éminées, et l'éminée de 865 m².

Digitized by Google

4° D'un chemin autour de l'enceinte à l'intérieur du fort ;

5° D'anciens glacis dont une partie, environ 4 hectares, située au sud-ouest et au nord du fort, était affermée au profit du Trésor.

Il est à remarquer que l'état des lieux dressé par l'administration des Domaines, lors de la remise du fort au département de la Guerre, contient le germe d'un conflit entre l'État et le propriétaire du couvent. En effet, l'acte de vente contient expressément que l'immeuble est limité au nord et à l'est par les murailles du fort qui en font partie. Dès lors, le propriétaire a poussé ses clôtures à l'est et au nord jusqu'au mur d'enceinte et par suite a barré, sur un tiers de son développement, la rue militaire.

Ce qui nous semble confirmer l'aliénation de la partie de l'enceinte comprise entre le bastion est et la brèche nord, c'est que cette partie contient plusieurs tours, comme la tour Brûlée, la Roquette et le Saut-du-Chien, dont ne parle pas le procès-verbal, qui ne désigne que trois tours : deux à l'entrée et celle des Masques.

Vingt ans plus tard, sur une nouvelle proposition de la commune de Villeneuve-lez-Avignon, transmise par le service local du Génie, le Ministre de la Guerre déclarait persister dans sa décision du 26 juin 1832, en vertu d'une dépêche en date du 22 mars 1852.

En 1863, la propriété de l'État était assez mal définie pour que le comité des fortifications reconnût la nécessité d'un bornage extérieur, bornage qui fut prescrit par la décision ministérielle du 21 février 1863 et exécuté le 6 novembre de la même année, suivant procès-verbal dudit jour. D'après le plan de bornage annexé à ce procès-verbal, les limites du terrain militaire de l'extérieur du fort étaient bien conservées et ne laissaient aucun doute sur l'étendue des droits de l'État ; mais à l'intérieur il n'en était pas de même, car dans une visite faite par un agent de l'autorité militaire, cet officier put constater une construction neuve, adossée au mur d'enceinte, et divers bâtiments en très mauvais état.

Enfin, par décret présidentiel du 3 janvier 1889, l'administration des Beaux-Arts fut chargée de l'entretien des tours et de l'enceinte, tandis que les terrains militaires furent livrés à l'administration des Domaines par le service local du Génie, en vertu d'un procès-verbal de remise, en date du 21 juin 1890, approuvé par décision ministérielle du 2 août de la même année.

BAYOL.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

A. Gisaide. Poèmes romanesques ; Paris, A. Lemerre, in-12.

Dans les publications parnassiennes d'il y a une vingtaine d'années, on avait déjà remarqué le nom de Gisaide, pseudonyme de M. Joseph Ducos.

La Colère du Baron, vigoureux poème de l'époque féodale, et *L'Ombre d'Elvire*, stances émues à la mémoire de Lamartine, avaient appelé sur ce nom de Gisaide l'attention de ceux qui suivent le mouvement poétique moderne.

Ce fut ensuite une œuvre dramatique importante parue sous ce titre d'une étrangeté voulue : *Jaloux après la mort,* où le même auteur, s'inspirant de l'école espagnole et assouplissant son vers à traduire Calderon, continua à se montrer épris de conceptions à la fois pures et passionnées.

Dès lors, il semblait avoir choisi l'esprit mystique et chevaleresque des *Romanceros* comme source littéraire de prédilection, et son récent volume, d'une inspiration plus forte encore que les précédents, n'est pas pour effacer en nous cette impression première.

Il contient quatre poèmes, dont deux dialogués, assez différents tous quatre par le sujet, le cadre et la couleur, mais visiblement nés de la même intention d'art, avec des rappels constants vers les origines nationales. M. Ducos veut ignorer toute influence païenne, — hellénique ou autre ; ses classiques sont particulièrement les épopées françaises.

Les plaintives strophes du *Jongleur,* qui font à son livre comme une préface discrète, laissent transparaître, sous une invocation religieuse, le désir qu'éprouve le poète d'oublier « la morosité des lieux où nous passons ». Cette pièce affecte une certaine nébulosité, qui fait d'autant mieux ressortir la netteté hardie de celle qui suit, une chanson de geste où la figure héroïque de Guillaume d'Orange ressort en une fière ébauche. Guillaume d'Orange parle en beaux vers, simples comme son âme et clairs comme son épée. Tout ce poème est fermement conçu, largement écrit, et, s'il nous était permis d'exprimer toute notre pensée, nous souhaiterions qu'il fût continué jusqu'à l'heure finale où le paladin Guillaume devint saint Guilhem du Désert.

Il y a beaucoup d'énergie également dans le *Lendemain de bataille,* où un autre Guillaume, moins généreux et plus habile, Guillaume de Normandie, ramasse dans le sang la couronne d'Angleterre. Ce sont les scènes de la curée après la journée d'Hastings, et tandis que chacun dispute son butin sans vergogne, un soldat de fortune, brave entre tous et digne entre tous de récompense, le jeune rêveur Gilbert, ne réclame pour sa part que la grâce de deux femmes, la mère et la fiancée d'Harold, la vieille Ghita et la blonde Édith au Cou-de-Cygne. Ce tableau, traité avec chaleur, peut apparaître, aux yeux des lecteurs désireux d'intrigues compliquées, comme le premier acte d'un grand drame qui n'aurait été achevé que dans les rêves de l'auteur. Mais M. Ducos est un délicat qui s'arrête volontiers à un épisode, si cet épisode contient une forte pensée.

Digitized by Google

C'est ainsi que, dans *La Pécheresse errante,* il s'inspire d'un verset du livre d'Osée pour nous donner le plus haut des enseignements, le mépris des biens et des voluptés du monde.

Une jeune fille, séduite par Astolfe, duc de Milan, puis abandonnée, se sauve du désespoir, grâce à la piété et au repentir; elle veut désormais se soustraire à un retour possible de l'amant ; elle se déguise en homme et s'enferme en un couvent de Lombardie. Marine devient ainsi fra Eusebio. Or, il arrive qu'une comtesse s'enamoure du faux moine, et, pour se venger de sa froideur, l'accuse de sortilège; Marine, loin de se défendre, se montre résignée, heureuse de l'épreuve expiatoire. Enfin, après une fort belle scène avec le duc Astolfe, elle meurt dans la joie et l'extase de sa rédemption :

« Embrassez votre croix, s'écrie l'abbé du monastère,
« Ame libre, frappez aux divines enceintes.
« Que le Christ vous accueille et les saints et les saintes,
« Les anges au-devant élargissent leur chœur.
« Que Madeleine coure et vous nomme sa sœur;
« Que Satan désespère et que l'Enfer recule.
« Gloire à vous! »

Et Astolfe se relevant, en face du corps :

« Donnez-moi son froc et sa cellule ! »

Il semble que ce poème soit le plus complet et le plus dramatique d'un livre où se reconnait l'empreinte d'un maître. La versification de M. Ducos est savante, mais non froide; elle trahit une érudition sans effort ; les passages sont nombreux où l'on se sent vibrer parce que l'auteur vibra lui-même. Et notre Académie, dont il fut le président, il y a quelques années, doit s'honorer de cette œuvre qui, pour n'avoir pas recherché les succès bruyants près des foules, n'en mérite que mieux vos applaudissements.

A. MOUZIN.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE.

Séance du 31 mars 1898. — Présidence de M. Carre, président.

Sont présents : MM. Carre, Laval, Labande, A. Durand, Bruguier-Roure, Patras, de Vissac, Gap, Bayol, Aurouze, Ainaud, Griolet, Alphant, Fichou, Limasset, M. Méritan.

Le procès-verbal de la précédente séance, contenant les modifications faites aux statuts, est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue aux membres nouvellement admis dans notre Société.

Il annonce la récente élévation à l'épiscopat de M. l'abbé Meunier, vicaire général du diocèse d'Avignon, membre de l'Académie, et offre ses félicitations au nouvel évêque d'Évreux. « Nous espérons, ajoute M. le Président, que cet honneur insigne dont notre collègue est investi, ne l'empêchera pas de se souvenir de nous et qu'il voudra bien conserver dans notre Société la place que ses travaux lui ont méritée et les sympathies profondes qu'il y a rencontrées. »

M. le Secrétaire général annonce que le dossier nécessaire à la déclaration d'utilité publique de notre Société va être incessamment complété. A ce sujet, M. le Président se félicite de la bienveillance que l'Académie rencontre auprès des pouvoirs compétents. La faveur avec laquelle ils ont accueilli les premières démarches faites auprès d'eux dans ce but, fait bien augurer d'une prompte et heureuse solution.

M. Rouvière, avoué à Avignon, est présenté comme membre titulaire par MM. Carre, Laval, de Vissac.

La parole est donnée à M. l'abbé A. Durand pour la première partie d'une étude sur l'évêque constitutionnel Périer. Entré de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, professeur dans plusieurs collèges, Périer était supérieur de la maison militaire d'Effiat quand la Révolution éclata. Dès la première heure il ne cacha pas ses préférences pour la constitution civile du clergé. Nommé à l'évêché de Clermont, malgré des répugnances qui paraissent sincères d'après les intéressants documents communiqués par notre collègue, il fut sacré à Paris par Gobel et fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale le 10 avril 1792. Son gouvernement fut toujours modéré ; il refusa d'apostasier à la Terreur, se retira à Grenoble et revint ensuite à Clermont. Il fut adjoint au promoteur pendant le 1er concile national et jouit auprès de ses collègues d'une certaine considération. Cette étude sera continuée dans la prochaine séance.

M. Bayol lit ensuite des notes topographiques sur le fort de Saint-André et communique à ce sujet un plan inédit de la colline qu'occupe le fort et des dessins très exacts des constructions. En terminant, notre collègue indique les diverses adminis-

Digitized by Google

trations auxquelles Saint-André a appartenu. C'est l'administration des Beaux-Arts qui a aujourd'hui le soin du fort.

M. Rouvière, avoué, est ensuite élu membre titulaire.

Séance du 5 mai. — Présidence de M. Carre, président.

Sont présents : MM. Carre, Laval, Labande, A. Durand, de Vissac, Bauer, Bonnecaze, frère Savinien, Bayol, Fichaux, Alphant, Griolet, Nicolas, Mouzin, Valentin, Michel, Limasset, Arnaud de Fabre, Jurand, Fichou, Avon, Paul Meissonnier, Mgr Meunier, Bonnefille, Belladen, Remy Roux, M. Méritan.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président offre les condoléances de l'Académie à M. l'abbé Chassang, à l'occasion du décès de sa mère.

Il annonce que le Conseil général a bien voulu augmenter de 100 fr. sa subvention annuelle à l'Académie. L'assemblée départementale eût voulu faire mieux encore, mais les exigences budgétaires ne le lui ont pas permis. Au nom de notre Société, M. le Président remercie le Conseil général et exprime le vœu que cet exemple soit suivi par le Conseil municipal d'Avignon. Sur la proposition de M. Mouzin, l'Académie vote des remerciements au bureau pour l'heureux succès de ses démarches.

La parole est donnée à M. l'abbé A. Durand pour la deuxième partie de son étude sur l'évêque constitutionnel Périer. Étudiant surtout le rôle de l'évêque de Clermont, notre collègue met en relief le caractère changeant et les opinions variables de Périer. Après avoir prêté le serment constitutionnel qu'il déclare légitime et sacré, il fut élu au Conseil général du Puy-de-Dôme et y occupa les fonctions de président. En cette qualité il prêta le serment de Liberté-Égalité et fit de nombreux discours en un style emphatique et ampoulé, saluant les actes du gouvernement de formules solennelles, les mêmes d'ailleurs avec lesquelles il devait complimenter l'Empire et la Restauration.

Mgr Meunier étant entré en séance, M. le Président lui renouvelle les félicitations de l'Académie et exprime de nouveau l'espoir de le conserver parmi nous. L'évêque d'Évreux remercie M. le Président. Il s'estime heureux de compter toujours parmi les membres de l'Académie et s'intéressera de près comme de loin à ses travaux.

La parole est ensuite donnée à M. Mouzin pour le compte-rendu du volume de vers : *Poèmes romnesques*, de notre ancien président, M. le commandant Ducos. Après avoir rappelé les premières œuvres poétiques de l'auteur, M. Mouzin indique les principales qualités qui lui ont valu, à défaut des préférences de la foule qu'il ne recherche pas, un succès brillant et durable auprès des délicats et des lettrés. Un souci constant de modernité allié à une érudition sûre et à une connaissance profonde des chefs-d'œuvres classiques, constitue la note spéciale de ces quatre poèmes romanesques que le rapporteur intitulerait plus volontiers : Épopées françaises.

M. Labande communique à l'Académie des notes rapportées d'une récente visite au Mont-Athos. Après avoir dépeint l'aspect nouveau aux yeux d'occidental que présente l'île à l'arrivée, l'orateur nous guide à travers les nombreux monastères et parmi les 6.000 moines qui l'habitent. Il indique les richesses scientifiques et artistiques que recèlent les églises et les cloîtres, et termine son intéressante causerie en communiquant des gravures et des photographies

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 2 juin. — Présidence de M. Carre, président.

Sont présents : MM. Carre, Laval, Labande, Sagnier, Limasset, Arnaud de Fabre, de Vissac, de Terris, Bruguier-Roure, Niel, Aurouze, Bayol, Brun, Gouelle, Alphant Fichaux, Bonnecaze, Lalo, Michel, Patras, Bonnefille, M. Méritan.

Digitized by Google

M. le Secrétaire général communique une lettre de la Société d'horticulture d'Agen invitant l'Académie à se faire représenter aux fêtes qui seront données dans cette ville en l'honneur du poète Jasmin. L'Académie accepte cette gracieuse invitation et délègue M. le commandant Fichou pour la représenter.

M. le Président dépose sur le bureau plusieurs brochures offertes à notre bibliothèque par leurs auteurs :

1° Plusieurs extraits de la *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris*, de la part de notre distingué collègue honoraire, M. de Mortillet;

2° Une étude sur le *Pont du Gard* par M. Artozoul ;

3° Le catalogue des *Inscriptions antiques du Musée de Périgueux*, par le capitaine Ém. Espérandieu.

M. le Président remercie nos collègues de leur don.

Sont ensuite présentés pour être admis membres titulaires :

M. le docteur Dauvergne, par MM. Carre, de Vissac, René Dauvergne ;

M. Le Gras, par MM. de Terris, Carre et Labande ;

M. Naquet, ancien président du Tribunal de commerce, par MM. Carre, Laval et Florent ;

M. Peraire, par MM. Bauer, Laval et Florent ;

M. Tracol, notaire, par MM. Carre, de Terris, de Vissac.

M. le Secrétaire général informe l'Académie que notre collègue, M. l'abbé Durand, a obtenu une 3e mention au concours de 1898, auprès de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cet honneur rejaillit sur notre Société : c'est en effet par ses soins qu'ont été publiées les études sur Saint-Laurent-des-Arbres, qui ont valu à notre collègue cette récompense.

Il est aussi donné connaissance par M. le Secrétaire général de l'invitation faite par la Société d'archéologie de France pour son 35e congrès annuel.

M. le Président entretient ensuite l'Académie de la question des concerts depuis longtemps à l'étude. Notre société, considérant que toute manifestation artistique rentre nécessairement dans le programme de ses travaux, et que d'ailleurs ces concerts pourront assurer l'exécution des œuvres musicales de plusieurs de nos collègues, adopte ce projet avec empressement. Une commission d'organisation est aussitôt nommée avec pleins pouvoirs. Elle se compose de MM. Goudareau, Ripert, Chassang, Palun, Mouzin, Niel, Julien Bonnet, Tracol, Patras, Le Gras, auxquels s'adjoindront conformément aux statuts, le Président et le Secrétaire général de l'Académie.

La parole est donnée à M. Sagnier pour une étude sur les monnaies consulaires trouvées au Pontet. Après avoir fait un rapide historique de la frappe des monnaies consulaires et après en avoir indiqué les traits caractéristiques, notre collègue décrit les six pièces trouvées au Pontet. Elles furent frappées de 644 à 706 et enfouies vers le milieu du règne d'Auguste.

L'abbé M. Méritan communique une note sur un martyrologe avignonais du XIe siècle, étudié au point de vue des traditions de l'église d'Avignon. De l'étude de ce document, il résulte que son témoignage ne sera pas accepté sans discussion de part et d'autre et qu'il ne fermera pas définitivement le débat sur les traditions des origines chrétiennes de notre pays.

M. Labande reprend ensuite la relation de quelques épisodes de son récent voyage en Orient. Il donne de très intéressants détails sur les fouilles exécutées à Delphes et à Olympie, et sur les découvertes qu'elles ont amenées. Les trouvailles déjà faites permettent de fixer les progrès successifs de l'art grec et fournissent de très importantes données historiques. L'orateur termine sa causerie par un compte rendu rapide des cérémonies de la Pâque et de quelques coutumes du pays hellène.

MM. Dauvergne, Le Gras, Naquet, Peraire, Tracol, sont élus membres titulaires.

Le Secrétaire,
M. MÉRITAN.

Le Président,
CARRE.

Digitized by Google

VOLUMES ET FASCICULES

REÇUS PAR L'ACADÉMIE

Pendant les deuxième et troisième trimestres de 1898.

I. — Envois du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Revue des travaux scientifiques, t. XII, table des matières; t. XVIII, nos 1 à 7. — Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1897, 1re et 2e livraison. — Bulletin historique et philologique, 1897, nos 1 et 2. — Comité des travaux historiques et scientifiques : Liste des membres titulaires, honoraires et non résidants du Comité, correspondants, etc.— Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes de 1897, par MM. Darlu et Alfred Rambaud.

II. — Dons des auteurs.

1° Caziot : Découvertes d'objets préhistoriques et protohistoriques faites dans l'île de Corse. — 2° Ed. Piette et J. de La Porterie : Études d'ethnographie préhistorique, fouilles à Brassempouy en 1896. — 3° É. Espérandieu, membre titulaire de l'Académie : Inscriptions antiques du musée de Périgueux. — 4° A. Artozoul, membre associé de l'Académie : Le pont du Gard. — 5° G. de Mortillet, membre honoraire de l'Académie : Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris : Boissons fermentées; — Antiquité de l'homme; — Photographies anthropologiques; — Le préhistorique suisse. — 6° De Berluc-Pérussis, membre correspondant de l'Académie : Rapport sur « La société provençale » de M. Charles de Ribbe, présenté à l'Académie d'Aix; — Ph. Tamizey de Larroque — 7° Galien Mingaud : Le castor du Rhône; note sur un castor du Rhône; une légende sur les couleuvres; le « corœus bifasciat » dans les environs de Nimes, en 1898. — 8° Dr Alfred Chobaut, membre titulaire de l'Académie : Voyage chez les Beni-Mzab (sud de la province d'Alger).

III. — Envois des Sociétés correspondantes.

Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, 1897, nos 65 à 67.— Mémoires de la Société Éduenne, t. XXV. — Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 1898, nos 3 à 7.— Bulletin de la Société des Amis des sciences et arts de Rochechouart, t. VII, n° VI; t. VIII, nos I à III. — Société de géographie, comptes rendus, 1898, nos 2 à 7; bulletin, t. XVIII, 4e trimestre; t. XIX, 1er et 2e trimestres. — Bulletin de l'Académie du Var, 1897, t. XX.— Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 1898, livr. 125 à 127.— Revue

Digitized by Google

horticole de Marseille, n° 524 à 530. — Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1898, n° 25. — Mémoires et comptes rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, 1896, t. XXVII. — Société archéologique de Bordeaux, t. XXI, 4e trimestre — Bulletin du Comité de l'art chrétien, t. VII, n° 39. — Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, série in-8°, n° 21. — Anales del Museo nacional de Montevideo, t. II et III, fasc. VIII. — Bulletin de la Diana, t. IX, n° 8. — La Feuille des jeunes naturalistes, nos 332 à 336. — Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1897, nos 3 et 4. — Studi e documenti di storia e diritto, anno XIX, 1898, fasc. 1 et 2. — Congrès archéologique de France, LXIe et LXIIe session. Séances générales tenues à Clermond-Ferrand, à Saintes et à la Rochelle, 1894 et 1895. — Tufts college studies, n°5 : The chondrogranium in the icthyopsida by Guy Monroe Winslow. — Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn, t. XV, nos 1 à 3. — Bulletin de la Société neuchateloise de géographie, t. X, 1898. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, 1897. — Annales de la Société linnéenne de Lyon, t. 44. — Bulletin de la Société pour la conservation des monuments d'Alsace, IIe série, t. XIX. — Bulletin de la Société des Hautes-Alpes, n° 26. — Revue épigraphique du midi de la France, n° 89. — Annales de l'université de Lyon. Fasc. 35 : Georges Le Cadet, étude du champ électrique de l'atmosphère. Fasc. 36 : René Gonnard, étude de législation industrielle. — Bulletin of the geological institution of the University of Upsala edited by Hj. Stoegren, vol. III, part. 2, 1897, n°6. — Société languedocienne de géographie : bulletin, t. XXI, 1898, 2e trimestre. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 1898. — Revue des langues romanes, 1898, n° 7. — Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes, 1898, nos 1 et 2. — Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne, t. VIII, 1898.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE VÉGÉTARISME.

La santé, tout le monde en convient, est sans contredit le premier des biens de ce monde. Sans elle la vie n'a plus de charmes, les jouissances perdent leur saveur et tous les plaisirs s'évanouissent.

Aussi, dans les circonstances solennelles où nous avons coutume d'échanger des vœux, nous souhaitons-nous mutuellement une bonne santé, persuadés que c'est là ce que nous pouvons nous souhaiter de meilleur.

Quand nous l'avons perdue ou compromise, tous nos efforts tendent à la recouvrer ou à la rétablir le plus promptement possible, et nous ne négligeons rien pour atteindre ce résultat. Nous avons recours au médecin ; nous nous conformons à ses prescriptions, bien qu'elles contrarient souvent nos goûts et nos habitudes. Avant de nous ordonner des remèdes, l'homme de l'art nous impose un régime, d'où il fait dépendre le succès de ses prescriptions, et il ajoute plus d'importance au régime qu'il impose qu'aux médicaments qu'il prescrit.

Le régime a donc une très grande influence sur la santé, et nos maladies sont plus ou moins graves, plus ou moins compliquées suivant le régime que nous suivons.

L'homme, pour vivre, dans les conditions où il se trouve sur la terre, a besoin de respirer, de dormir, de manger et de boire. Ce sont des nécessités auxquelles il ne peut se soustraire et qui compliquent singulièrement son existence. Si une de ces conditions fait défaut pendant un certain temps, très court pour la respiration, la mort survient promptement et la désorganisation commence.

L'homme respire et dort à son insu : dans ces deux actes, les plus importants de la vie, il est purement passif. Il respire et dort

Digitized by Google

partout de la même manière, parce que ces deux actes échappent absolument à l'empire de sa volonté.

Il en est autrement quand il s'agit de manger et de boire. Ces deux actes sont soumis à sa volonté : ils en dépendent à un tel point qu'il a souvent fait violence à ses instincts et à ses goûts naturels pour manger et pour boire ce qui lui était funeste, inférieur sur ce point aux animaux dont il se proclame le roi.

Comme lui, les animaux sont obligés, pour vivre, de manger et de boire; mais, plus sages que lui, ils savent s'abstenir de ce qui leur est nuisible, ne s'écartent jamais des règles de l'hygiène, et, laissés en liberté, suivent docilement leurs instincts.

On entend par « régime alimentaire » la manière d'user des aliments solides ou liquides nécessaires à la conservation et à l'entretien de la vie de l'homme. Il est « nécrophagique », s'il admet la viande des animaux et tous ses dérivés; il est « végétarien », s'il exclut la chair des animaux et admet les œufs et le laitage; il est purement « végétalien », s'il exclut, en même temps que la viande, les œufs et le lait et n'admet que les végétaux.

Les termes de « nécrophagie », « végétarisme » et « végétalisme », sont des néologismes d'introduction récente dans notre langue, qui ne se trouvent généralement pas dans les dictionnaires et sur lesquels quelques mots d'explication ne seront pas inutiles.

Nécrophagie, comme l'indique l'étymologie, signifie : l'action de manger des cadavres ou des corps morts ; sont appelés nécrophages, ceux qui mangent les corps des animaux morts. L'homme généralement ne mange pas les animaux vivants. Pour en manger la viande, il est obligé de les tuer, de faire subir à leur chair certaines préparations, de la faire cuire ordinairement et de la mêler aux substances végétales pour en dissimuler l'aspect et le goût. Seule, la viande ne saurait suffire à l'entretien de la vie de l'homme, ce qui prouve surabondamment qu'il n'est ni carnassier, ni carnivore : il est nécrophage, par habitude plutôt que par nécessité.

« Végétarisme » ne dérive pas du mot végétal, ni même du verbe végéter, comme on le croit faussement. Il vient de l'adjectif latin *vegetus*, qui veut dire : animé, fort, robuste. Un végétarien n'est donc pas un homme qui se nourrit de végétaux, c'est un homme d'une santé robuste. Le végétarisme est un régime fortifiant, qu'il ne faut pas confondre avec le végétalisme, puisqu'il admet les œufs, le laitage et tous leurs dérivés. Le verbe « végéter », qui a la même étymologie, a perdu peu à peu cette signification et veut dire aujourd'hui, dans certains cas, tout le contraire. Une personne

Digitized by Google

qui végète est une personne faible et maladive. Végétarisme n'est pas le seul vocable qui ait été détourné de son sens étymologique; il en est de même du mot « viande », employé aujourd'hui pour désigner la chair des animaux. « Viande » comme « viatique » vient de *via*, voyage, et a servi d'abord à désigner toute espèce de provisions de voyage, même la nourriture végétarienne. C'est seulement depuis 150 ans qu'il a reçu la signification actuelle.

« Végétalisme », que l'on confond souvent avec « végétarisme », dont l'étymologie est végétal, désigne le régime alimentaire qui n'admet comme nourriture de l'homme que les végétaux, à l'exclusion absolue de toute substance animale.

« Végétarisme » n'est pas un terme parfaitement exact, parce qu'il n'indique pas que ce régime admet les œufs, le lait et tous leurs dérivés. On a proposé d'autres termes, dont aucun n'a pu être accepté. Nous sommes obligé de nous arrêter à ce vocable, en attendant qu'on en trouve un meilleur.

L'association des Végétariens anglais, dont je fais partie, qui a été fondée à Manchester en 1847 et a célébré l'année dernière son jubilé cinquantenaire, compte ses adhérents par millions, possède des fonds considérables, publie un journal prospère, distribue une quantité énorme de brochures, d'imprimés, de livres de propagande, tient des congrès annuels et a ouvert des succursales dans les principales villes d'Angleterre et d'Amérique. Il existe en Angleterre plus de cent hôtels ou restaurants végétariens; il s'y publie plus de cent cinquante revues périodiques sur le végétarisme. Les Anglais, après avoir occupé pendant longtemps le premier rang parmi les mangeurs de viande, sont devenus aujourd'hui les végétariens les plus zélés. Les Allemands et les Suisses ont suivi ce mouvement, et l'Allemagne et la Suisse ont, comme l'Angleterre, des sociétés végétariennes nombreuses et prospères.

Sur ce point, la France est restée dans l'ombre. Quelques lueurs se montrent à peine dans cette nuit noire. La plupart des Français ignorent le mot « végétarisme » et demandent naïvement ce que signifie ce mot, qu'ils ignorent et qu'ils ne trouvent pas dans les dictionnaires. Jusqu'à présent ce sujet n'a pas été pris au sérieux par les Français : ils n'ont vu, dans cette question, qu'une idée ridicule et saugrenue, qu'ils ont rangée parmi les lubies, comme disent les Anglais. Depuis quelque temps cependant, le végétarisme commence à devenir à la mode, et le moment paraît opportun pour en parler.

Digitized by Google

Le *Figaro*, dans son numéro du 29 janvier 1897, a publié un article de M. Jules Bois sur cette question, et le *Petit Marseillais* du 7 février de la même année contient un article de M. Félix Laurent sur ce sujet. Ces deux Messieurs ont abordé la question par le côté plaisant. Il nous semble que des problèmes qui touchent de si près à la morale et à la santé méritent d'être pris au sérieux. M. le Dr Bonnejoy, dans son livre sur le végétarisme, et M. Chaboseau, dans son *Essai sur la philosophie boudique*, sont beaucoup plus sérieux, et j'ai trouvé dans ces deux auteurs, auxquels je dois un tribut de reconnaissance dont je suis heureux de m'acquitter ici, des renseignements précieux.

Les occultistes, les mystiques, les spirites préconisent ce régime, parce qu'ils le croient éminemment favorable à l'entretien de la vigueur des corps et du perfectionnement des âmes. Tous considèrent le meurtre alimentaire comme la cause première de la dégénérescence et de l'affaiblissement de l'espèce humaine.

Ce sujet intéresse tout le monde : chacun de nous est obligé de manger et de boire pour vivre, et tient à jouir, le plus longtemps possible, d'une bonne santé, ce bien suprême de la vie, sans lequel tous les autres ne sont rien.

Nous examinerons donc :

Premièrement, comment ont vécu les hommes aux différentes époques de leur existence sur la terre, suivant les climats qu'ils ont habités ;

Secondement, nous exposerons les inconvénients de la nécrophagie et les avantages du végétarisme, aux points de vue physique, intellectuel, moral et thérapeutique ;

Troisièmement, nous tirerons de cet exposé quelques conclusions pratiques qui pourront nous aider à devenir plus forts et plus sages, deux qualités dont l'excès n'est point à redouter.

Avant de vous dire comment ont vécu les hommes aux différentes époques de leur existence sur la terre, il n'est pas inutile de vous dire comment ils vivent aujourd'hui. Vous serez peut-être un peu surpris d'apprendre que les quatre cinquièmes au moins de ceux qui vivent actuellement suivent, pour des motifs divers, le régime végétarien. Les uns sont végétariens par convictions religieuses, d'autres par tempérament, ceux-ci par hygiène, ceux-là par nécessité. Plusieurs de ceux qui suivent ce régime par force échangeraient volontiers les pommes de terre, les haricots et l'eau pure, contre la bonne viande et le bon vin, s'ils avaient le choix. Malheureusement l'alimentation nécrophagique est une alimentation de

Digitized by Google

luxe; elle coûte cher et n'est pas à la portée de tout le monde. La démonstration du fait que nous signalons exige des développements qui ne sauraient trouver ici leur place. Les hommes des classes inférieures qui habitent l'Europe et l'Amérique septentrionale, et ils sont de beaucoup les plus nombreux, les paysans et les ouvriers, sont forcément condamnés au régime végétarien ou à un régime nécrophagique exécrable par la mauvaise qualité des viandes qu'ils consomment, qui le rend cent fois pire que le régime végétarien le plus austère.

La présence des hommes sur la terre remonte assez loin; il y a bien des années déjà que le soleil se lève et se couche sur leur misère. Cet espace, très long relativement à nos vies éphémères, n'est qu'un moment comparé aux temps qui l'ont précédé et à ceux qui doivent le suivre. Cette durée, qu'il est impossible de préciser exactement, peut être divisée en trois périodes distinctes, marquées par des différences considérables sous le rapport du régime alimentaire.

La première s'étend de la création du monde jusqu'au déluge universel. Le régime de cette époque qui embrasse environ deux mille ans, fut essentiellement végétarien, puisque d'après les récits bibliques, ce ne fut qu'après le déluge qu'il fut permis aux hommes de mêler aux fruits de la terre la chair des animaux.

La seconde comprend les temps qui se sont écoulés depuis ce cataclysme jusqu'à la venue de Jésus-Christ. C'est la période la plus brillante du régime nécrophagique. Les hommes usèrent largement de la permission qui leur avait été accordée de manger de la viande. Ils y ajoutèrent le vin et les liqueurs fermentées, accompagnement indispensable du régime nécrophagique.

La troisième, commencée avec l'ère chrétienne, dure encore. Jésus-Christ parut sur la terre pour retirer l'humanité du bourbier fougueux où elle croupissait. Venu pour régénérer les âmes, il s'occupa aussi des corps dont elles sont inséparables pendant la vie. La conversion du monde au christianisme amena une modification profonde dans le régime alimentaire. L'Église, sans proscrire absolument le régime nécrophagique, le restreignit tellement que le régime végétarien, même végétalien, domina presque exclusivement. Il y avait 232 jours dans l'année pendant lesquels la viande était rigoureusement défendue à toutes les personnes âgées de 21 ans. Il lui eût été facile de rendre le régime végétarien obligatoire pour tous les chrétiens, comme elle le faisait pour les membres des communautés religieuses. Elle ne crut pas devoir le

Digitized by Google

faire. Les mangeurs de cadavres se dédommageaient les jours où l'usage de la viande était permis; ils se livraient à une intempérance effrénée et perdaient ainsi le bénéfice d'un régime qui aurait pu leur être éminemment salutaire.

L'Église catholique s'est relâchée peu à peu de sa sévérité première, sous prétexte que les tempéraments s'étaient affaiblis. Ce n'était peut-être pas le moyen de les fortifier. Sans vouloir préjuger en rien l'avenir, on peut prédire que les temps ne sont pas éloignés où les carêmes et les vigiles iront où vont les vieilles lunes et les neiges d'antan, parce que l'on n'a jamais vu l'eau des fleuves remonter vers leur source.

Ce sont là de tristes symptômes, les prodromes précurseurs qui annoncent la fin d'un cycle et l'approche de temps nouveaux, les signes avant-coureurs d'un changement prochain dans nos mœurs et nos habitudes, d'où peut sortir la rénovation de la France.

D'après une statistique officielle, publiée par la direction de l'Agriculture au Ministère de l'intérieur, la consommation de la viande de boucherie et de charcuterie, qui s'était élevée, en 1883, à 170 millions de kilogrammes, s'élève aujourd'hui à 225, et la mortalité a suivi une progression analogue.

Le régime nécrophagique traîne à sa suite un hideux cortège d'infirmités et de vices. La trichinose, le scorbut, la goutte, le ténia, la néphrite, le cancer, le rhumatisme, la tuberculose, l'ivrognerie, l'alcoolisme, l'abus du tabac... et le reste, sont les tristes conséquences de ce régime, qui paraît arrivé à son apogée et toucher à sa décadence. Il est combattu tout à la fois par la science, l'hygiène et la morale. Une fois entamé, il tombera de lui-même comme un édifice vermoulu. On aura beau multiplier les ligues contre les vices honteux qui nous rongent; tous ces palliatifs n'obtiendront aucun résultat sérieux, tant qu'on n'aura pas attaqué le mal dans sa racine, le régime alimentaire.

La nécrophagie est un régime de luxe qui coûte cher, cinq fois plus cher qu'un régime végétarien convenable; il est l'apanage des riches qui peuvent se le payer. Si les pauvres ne le suivent pas, c'est qu'ils ne le peuvent pas, et quand les circonstances se présentent, ils montrent avec une évidence éclatante que la nécrophagie ne leur répugne pas.

Il nous faut toute la force de l'habitude pour nous faire supporter la vue des cadavres destinés à notre alimentation; ils répugnent à tous nos sens, et quand ils appartiennent aux animaux que nous ne mangeons pas, ils nous inspirent une aversion insurmontable.

Digitized by Google

Il est incontestable que la viande en elle-même n'a rien d'attrayant. Il faut, pour la rendre appétissante, la déguiser par la cuisson et toutes les ressources de l'art culinaire.

La viande ne contient pas un seul principe assimilable, qui ne puisse être emprunté aux végétaux. Il n'y a aucune différence, dit Liébig, entre la fibrine végétale et la fibrine animale, entre l'albumine végétale et l'albumine animale. Il est officiel que la viande, par le sang veineux resté dans les vaisseaux capillaires, les éléments anatomiques en voie de décomposition au moment de la mort, les parasites qui échappent inévitablement à l'examen le plus sévère, sont un foyer constant de dangers pour la santé humaine. Il est encore notoire que le tiers au moins des animaux livrés à la consommation dans les cités européennes sont malades par infection, nourriture défectueuse, insuffisante ou excessive. Si nous savions comment sont nourris bien souvent les animaux dont la viande paraît sur nos tables, nous n'en mangerions à aucun prix, et nous lui préfèrerions certainement les haricots et les pommes de terre.

Au reste, personne ne conteste que notre espèce, par la conformation de sa bouche, de ses dents, de sa langue, de son estomac, de son foie, de son tube intestinal, ne soit frugivore et végétarienne, que les fruits et les végétaux ne soient le plus facilement digérés et le plus complètement assimilés. L'homme n'est ni carnassier, ni carnivore, puisqu'il ne saurait vivre exclusivement de viande. Il est nécrophage, comme les hyènes, les chacals, les vautours, les corbeaux et autres sales bêtes du même genre.

Dans l'article du *Petit Marseillais* dont j'ai parlé plus haut, M. Félix Laurent dit que « l'homme est bâti pour manger de tout... » Hélas oui, il n'est que trop vrai que l'homme mange de tout, boit de tout, et fait autre chose qu'il ne devrait pas faire. Le bon pain et les fruits savoureux ne lui suffisent pas pour apaiser sa faim ; l'eau pure et le vin ne peuvent étancher sa soif, les douces joies de la famille sont insuffisantes pour satisfaire son cœur... Ils lui faut des fruits verts pour réveiller les papilles de son palais blessé ; il lui faut des liqueurs corosives et l'acre fumée du tabac pour exciter les organes de ses sens émoussés ; il lui faut des apéritifs et des digestifs pour combattre la paresse de son estomac délabré ; il lui faut... Arrêtons-nous. L'énumération pourrait être longue... Il mange, et il a encore faim ; il boit, et il a encore soif ; il se vautre, et la fange l'attire... De ce qu'en effet l'homme mange de tout et fait autre chose qu'il ne devrait pas faire, en

Digitized by Google

conclure qu'il est bâti pour manger de tout, boire de tout et faire ce qu'il fait, quel sophisme !...

Vous avez tous entendu répéter, comme moi, qu' « il faut manger de la viande, parce que la viande nourrit la viande et fait la viande. » On énonce cette énormité comme un proverbe, expression de la sagesse des nations, comme un axiome passé à l'état de chose jugée, qui ne se discute pas. Nous le discuterons cependant, et un simple coup d'œil jeté autour de nous suffira pour en montrer la fausseté. Les animaux domestiques qui approvisionnent nos tables de viande, aussi bien que les animaux sauvages et les oiseaux, sont herbivores, frugivores, granivores, tous végétaliens; et pour que personne ne puisse se méprendre sur ma pensée, je citerai les animaux que tout le monde connaît : les bœufs, les moutons, les porcs, les lapins, etc. ; parmi les animaux sauvages, les cerfs, les chamois, les chevreuils, les sangliers, les lièvres, etc. ; parmi les oiseaux, les poules, les dindes, les pintades, les faisans, les paons, les pigeons, les oies, les canards, les perdrix, les cailles, etc. Tous ces animaux font de la viande avec des végétaux. Ceux qui se nourrissent de chair ne font pas de la viande, ou s'ils en font, nous ne la mangeons pas. Voilà comment la viande fait la viande, et comment se vérifie le proverbe si complaisamment invoqué par les nécrophages.

Sans comprendre d'une manière adéquate comment les végétaux se transforment en viande et comment la sève des plantes se change en fruits, ces phénomènes n'ont pourtant rien de choquant. On comprend plus difficilement comment la viande peut se transformer en viande, comment une substance peut être changée en une substance semblable, ce qui se produit cependant pour les animaux carnassiers et carnivores. Je ne suis ni médecin ni chimiste et je laisse aux savants le soin de résoudre ces questions.

Il est inutile d'insister plus longuement sur les inconvénients de la nécrophagie. Nous sentons trop bien que nos arguments ne sauraient prévaloir sur les habitudes prises. Il faudrait ignorer la tyrannie des passions humaines pour conserver la moindre illusion sur ce point. Il nous a paru néanmoins utile d'en parler.

Je vous ai montré les inconvénients de la nécrophagie ; il me reste à vous exposer les avantages du végétarisme aux points de vue physique, intellectuel, moral et thérapeutique.

Malgré tous les avantages que présente ce régime, il ne pourrait être suivi, s'il ne fournissait pas à chacun de nous les ressources

Digitized by Google

nécessaires pour vivre et remplir la tâche qui lui est imposée dans la vie. Ce régime fournit à l'organisme tous les principes nécessaires à la reconstitution des éléments anatomiques ; l'albumine, l'amidon, la fibrine. Il n'est pas un principe élémentaire contenu dans la viande qui ne soit plus aisément et plus naturellement accessible sous la forme végétale. La viande seule serait insuffisante pour l'entretien de la vie, puisqu'elle est dépourvue d'amidon. Le végétarisme exclut absolument de l'alimentation normale de l'homme la chair des animaux, crue ou cuite, sous quelque dénomination ou déguisement qu'elle se présente ; les boissons fermentées ou distillées sont également proscrites. Il admet comme substances alimentaires tous les végétaux, les œufs, le lait et tous leurs dérivés.

Pour mettre un peu d'ordre dans la classification des aliments admis par les végétariens, dont nous ne pouvons donner qu'une énumération sommaire, nous les grouperons en sept espèces principales :

Les fruits, dont les variétés sont si nombreuses qu'elles ne sauraient être indiquées, et paraissent sur nos tables dans toutes les saisons, sous les formes les plus diverses : frais, secs, confits, en conserve, en confiture. Nous les mangeons toujours avec plaisir, guidés par nos instincts primordiaux de frugivores. Tout le monde sait le rôle important que joue l'eau dans l'alimentation des êtres organisés, animaux et végétaux, et de l'homme en particulier. Elle est d'autant meilleure qu'elle est plus pure. Il n'est pas toujours facile de se procurer de l'eau parfaitement pure. La nature nous l'a préparée dans les fruits ; celle qu'ils contiennent, soigneusement filtrée, exempte de microbes, est enfermée dans des flacons cachetés, qui ne sont débouchés qu'au moment où nous nous en servons.

Les graminées, dont les espèces les plus répandues sont : le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le riz, le maïs, suffiraient seules à l'entretien de la vie de l'homme, puisqu'elles nous donnent le pain qui est la base de l'alimentation de la plupart des peuples modernes. Elles nous fournissent la farine, qui entre dans la composition de tous les gâteaux, de toutes les pâtisseries, de toutes les pâtes alimentaires, et qui joue un rôle très important dans une foule de préparations culinaires.

Les légumineuses, dont les plus connues sont les lentilles, en usage depuis un temps immémorial, les haricots, les pois, qui frais ou secs, paraissent sur nos tables dans toutes les saisons,

Digitized by Google

et en dépit de certains préjugés, composent une nourriture excellente.

Les légumes verts, dont vous me dispenserez de vous donner la nomenclature, même sommaire, surtout dans un pays comme le nôtre, exceptionnellement favorisé sous ce rapport, qui expédie ses primeurs dans toutes les contrées du monde.

Les racines et les tubercules, au premier rang desquels se place la pomme de terre, qui se transforme de tant de manières, qui remplacerait à elle seule tous les autres produits, dont certaines populations se nourrissent presque exclusivement, et qui rend la pratique du végétarisme incomparablement plus facile qu'elle ne l'aurait été avant la découverte de ce précieux tubercule. On peut ajouter à la pomme de terre, dans des proportions restreintes, les raves, les navets, les carottes et quelques autres racines.

Le lait et tous ses dérivés, crême, beurre, fromage, surtout le lait de vache, de chèvre et de brebis, qui apporte au végétarisme un appoint inappréciable, lui donne un attrait particulier, et corrige heureusement ce qu'il pourrait avoir de trop austère. C'est un de ces aliments qui, comme la pomme de terre et la farine, se prête aux transformations les plus diverses, toutes aussi agréables au goût qu'avantageuses pour la santé. Il suffirait seul à l'entretien de la vie pendant de longs mois, et la médecine en fait aujourd'hui un fréquent usage dans une foule de maladies graves.

Les œufs, les œufs de poule surtout, qui font l'objet d'un commerce important et entrent pour une large part dans l'alimentation végétarienne; ils sont, avec le lait, le beurre, l'huile, le sucre et la farine, les auxiliaires indispensables de la plupart des préparations culinaires. Ils fournissent tous les produits de la pâtisserie, qui flattent si agréablement notre palais et rivalisent avec les viandes les plus succulentes. Notre estomac ne veut plus de viande qu'il accepte encore des fruits, des crêmes et des gâteaux.

Les végétaux nous donnent encore l'huile, le sucre, le cacao, le miel et le café, sans lesquels le végétarisme perdrait une grande partie de ses charmes.

Toutes les substances dans lesquelles la vie se trouve à l'état latent ou chrysalidal, les grains, les amandes, les noix, les châtaignes, les œufs, toutes celles en un mot d'où peut sortir la vie, sont éminemment propres à la nourriture de l'homme. Il faut éviter d'aller prendre les substances azotées dans les viandes qui ont déjà fabriqué des muscles; il faut aller les chercher où elles ont été préparées pour en faire dans le laboratoire de la nature.

Digitized by Google

Les Anglais, qui n'ont jamais passé pour des cuisiniers émérites, ont dressé une liste de cinq cents plats, où n'entrent que les substances végétales. Un cuisinier français doublerait facilement ce nombre. Il semble qu'avec mille plats on peut composer un menu assez varié, sans recourir à la viande.

La gamme des boissons pour les végétariens n'est pas très étendue, puisque ce régime proscrit rigoureusement toutes les boissons fermentées ou distillées. Heureusement il n'altère pas, et les partisans de cette manière de vivre, pour la plupart, se contentent volontiers d'eau pure. Ils apportent tous leurs soins à l'avoir la plus pure possible, ainsi que l'air qu'ils respirent. Ces deux éléments, indispensables à l'entretien de la vie, ont une grande influence sur la santé. On l'a parfaitement compris de nos jours, et tous les efforts de l'hygiène semblent concentrés sur ce point. On sait aujourd'hui que les mauvaises qualités de l'air et de l'eau sont les causes principales des maladies épidémiques.

Vous serez peut-être surpris d'apprendre que le nombre de ceux qui ne boivent pas de vin est encore beaucoup plus grand que le nombre de ceux qui ne mangent pas de viande. Beaucoup de personnes, parmi les nécrophages, boivent de l'eau par hygiène, par nécessité, par prescription médicale ou par goût, surtout depuis que les vignes sont malades et que les vins sont plus ou moins frelatés, et s'en trouvent bien. Il n'est pas rare de se rencontrer à une table où plusieurs personnes ne boivent pas de vin, et leur nombre augmente sans cesse. C'est, du reste, le seul régime qui convienne à l'homme, qui ne diffère pas sous ce rapport des autres êtres organisés. Aucun animal n'est assez bête pour prendre une boisson alcoolique quelconque, s'il n'y est progressivement amené par l'homme qui fausse sa nature par la domestication; encore n'est-ce qu'à la dose insignifiante de quelques gouttes, corrigées par du sucre, qu'il se décide à en prendre, tant il lui faut d'appât pour tromper ses instincts qui le mettent en garde contre le suicide.

Contrairement à ce que pensent bien des gens, l'eau pure est tout à la fois un sédatif énergique, un tonique puissant, un apéritif merveilleux et un digestif souverain. Les liqueurs débitées comme apéritives et digestives mentent à leur étiquette. Il n'y a pas, et il ne peut pas y avoir des liqueurs apéritives et digestives, parce que toutes les liqueurs, même les plus vantées, ont pour base l'alcool, et que l'alcool conserve au lieu de dissoudre. C'est dans l'alcool que nous mettons les fruits et les substances animales que nous

Digitized by Google

désirons conserver. Ces effets de conservation sont absolument identiques sur les aliments qui sont introduits dans l'estomac, qui sont nécessairement des substances végétales ou animales. C'est pourquoi tous les buveurs d'alcool, sous quelque forme que ce soit, mangent peu, n'ont jamais appétit, et s'usent vite. L'absinthe, qu'ils prennent pour se donner de l'appétit, le leur enlève et rend la digestion difficile. On dit communément : « Fort comme un Turc. » Un Turc ne boit jamais d'aucune liqueur fermentée ou distillée ; l'eau pure est son seul breuvage.

Les fondateurs de religions ont vu, dans la proscription des liqueurs fermentées ou distillées, une question de salut social, encore plus qu'une question de salut éternel. Ils ont prévu que l'usage mènerait vite à l'abus, parce qu'ils avaient étudié la genèse des passions. La santé générale des buveurs d'eau l'emporte de beaucoup sur celle des buveurs de boissons alcooliques. Les Lacédémoniens entretenaient des ilotes, qu'ils plongeaient dans l'ivresse, et les donnaient en spectacle aux jeunes Spartiates pour les détourner de l'intempérance. Nous sommes dispensés d'entretenir des ilotes ; il s'en rencontre assez parmi nous pour nous donner gratuitement ce hideux spectacle, qui ne fait plus une grande impression sur la jeunesse de notre temps. L'alcoolisme est la plaie de notre siècle ; il est aussi une des causes principales de la misère dans les classes ouvrières ; il conduit à la folie, ou tout au moins à l'abrutissement progressif.

Les avantages du végétarisme au point de vue physique sont faciles à constater et frappent tous les yeux. Les hommes les plus robustes, les plus forts, les plus patients, ceux qui vivent le plus longtemps sont végétariens. Les Indiens, les Chinois, les Turcs font à pied, chargés de lourds fardeaux, des trajets que seraient incapables de faire les Européens mangeurs de viande.

Ce régime exerce une influence considérable sur la beauté physique ; il donne à la physionomie, à l'habitude extérieure du corps, un caractère spécial de finesse et communique à la peau un éclat particulier. Adam Smith avait remarqué depuis longtemps que les plus belles femmes de la Grande-Bretagne sont les paysannes irlandaises, qui se nourrissent presque exclusivement de pommes de terre.

On objecte que les ouvriers des grandes villes, obligés de faire un travail vite et bien, seraient incapables de remplir leur rude tâche, s'ils ne mangeaient pas de viande et s'ils ne buvaient pas de vin. On en dit autant du petit verre qu'ils prennent chaque matin,

Digitized by Google

de l'absinthe qu'ils boivent avant leurs repas, des cigarettes ou de la pipe qu'ils fument presque continuellement. Que la viande, le vin, l'alcool et le tabac, qui ne contiennent aucun principe nutritif et ne font que surexciter le système nerveux, leur donnent momentanément des forces factices, on peut l'admettre. Ils expieront cruellement un jour, qui n'est pas éloigné, ce qu'ils se permettent aujourd'hui.

Si le végétarisme est favorable au développement des forces physiques, de la santé, de la longévité, il ne l'est pas moins au développement des facultés intellectuelles. Sous son influence l'intelligence et la volonté acquièrent une énergie prodigieuse. Sur ce point, les faits viennent puissamment corroborer les théories. Tous les fondateurs de religions, tous les chefs d'écoles philosophiques, tous les grands législateurs des peuples, tous les pères des ordres monastiques ont été végétariens.

Les avantages du végétarisme au point de vue moral ne sont pas moins remarquables qu'aux points de vue physique et intellectuel. Ils sont même si évidents et sautent tellement aux yeux qu'il paraît superflu de les exposer. Ce régime est le frein le plus puissant contre les passions funestes qui sont la cause première de toutes nos misères. Supprimez l'ivrognerie, l'alcoolisme, l'abus du tabac, et vous supprimerez en même temps les désordres, les vices et les crimes dont ils sont la source empoisonnée. Le végétarisme, l'expérience le démontre chaque jour, est le remède le plus efficace contre ces trois vices qui dégradent l'homme et sont le fléau de la société. La physiologie, sur ce point, est parfaitement d'accord avec l'expérience.

Toutes les ligues contre l'alcoolisme et l'abus du tabac n'obtiendront aucun résultat sérieux, tant qu'on n'aura pas modifié le régime alimentaire dont ils sont la conséquence inévitable. Il suffit bien souvent de ramener à ce régime l'alcoolique le plus invétéré pour le corriger radicalement de sa déplorable habitude. L'avenir est au végétarisme, dit Virchow, et celui qui pense réformer le boire sans réformer le manger d'abord, sera aussi déçu dans son espoir que celui qui aura planté des arbres avec la racine en l'air.

Il est incontestable que si tous les végétariens ne sont pas des saints et des hommes supérieurs, tous les saints et tous les hommes éminents, à part de très rares exceptions, ont été végétariens. Les saints ne sont saints, et n'ont été proclamés tels par l'Eglise catholique que parce qu'ils ont pratiqué à un degré héroïque

Digitized by Google

les vertus chrétiennes, parmi lesquelles se trouvent la tempérance et la sobriété.

Tous les hommes ne sont pas également sensibles aux avantages physiques, intellectuels et moraux du végétarisme. La force, la science, la vertu même, surtout la vertu, peuvent leur sembler des choses accessoires dont on peut aisément se passer, puisque souvent les plus heureux en ce monde, du moins en apparence, ne sont pas toujours les plus forts, les plus savants et les plus vertueux. Il en est autrement lorsqu'il s'agit de la prolongation de la vie, de la conservation ou du rétablissement de la santé lorsqu'elle a été compromise. Ces biens ont pour tous une telle importance que l'attention s'éveille quand on entend parler des avantages thérapeutiques du végétarisme.

Quoique la vie soit quelquefois amère pour plusieurs d'entre nous, nous y tenons parce que nous l'avons ; nous ne la quittons qu'à regret, et le plus tard possible. Le régime végétarien assure à ceux qui le suivent une longévité exceptionnelle, les délivre des maladies qu'ils ont contractées, en prévient le retour, les préserve d'une foule d'infirmités, conséquences inévitables du régime nécrophagique. Il serait tout à la fois curieux, intéressant et instructif d'exposer comment les Allemands et les Anglais, ces grands mangeurs de viande, ont été amenés à la pratique du végétarisme. Je regrette de ne pouvoir le faire ici.

Ce régime est l'adjuvant indispensable pour la guérison rapide des blessures et des opérations chirurgicales.

Les maladies dont se sont guéris nos voisins atteignent aussi les Français, pourquoi n'essayeraient-ils pas du même régime? Si ceux qui se portent bien n'y consentent pas, ceux qui sont malades pourraient au moins tenter d'en faire usage. Ce n'est pas un remède difficile à employer.

En présence des inconvénients de la nécrophagie et des avantages du végétarisme, il semble que nous ne devrions pas hésiter à abandonner le premier pour suivre le second. Nous ne serons pas aussi rigoureux dans nos conclusions. Nous avons rencontré assez souvent, et nous connaissons encore des personnes que les aliments maigres ne rassasient pas, auxquelles il faut absolument de la viande. Le repas maigre le plus succulent laisse leur estomac vide : elles voudraient suivre le régime végétarien qu'elles ne le pourraient pas, et il serait cruel de le leur imposer. Nous savons tous que l'habitude est une seconde nature, qu'elle est d'autant plus tyrannique qu'elle a été plus longue et plus difficile à prendre.

Digitized by Google

Il faut de la viande à certaines personnes comme il faut à d'autres du vin, de l'absinthe, du tabac et du café. Il doit donc suffire pour le moment d'avoir exposé les inconvénients et les avantages de ces deux régimes, laissant à chacun le choix de celui qu'il croira devoir suivre pour sa commodité et dans l'intérêt de sa santé.

Il ne faut pas se faire illusion : malgré ses avantages, la pratique du végétarisme jetterait dans nos habitudes une telle perturbation qu'elle ne saurait être brusquement introduite. De même que l'habitude de faire usage de la viande n'a été prise que peu à peu, le retour au régime primitif ou végétarien ne peut être que le résultat du temps. L'adoption générale de ce régime présente des difficultés dont ne paraissent pas se douter ses trop zélés partisans. On conçoit très bien qu'il puisse être suivi par un individu, une famille, une communauté, il semble plus difficile, pour ne pas dire impossible, qu'il puisse l'être par toutes les classes d'une grande nation.

Il ne faut pas perdre de vue que le régime végétarien coûte cinq fois moins que le régime nécrophagique, qu'il supprime radicalement l'ivrognerie et l'alcoolisme, causes perpétuelles de désordres et de dépenses pour l'ouvrier. S'il avait le courage de suivre ce régime, d'employer l'argent qu'il dépense pour les petits verres, l'absinthe et le tabac, à acheter du bon pain et des aliments sains pour se nourrir lui et sa famille, l'aisance ne tarderait pas à revenir dans le ménage.

Les privations qu'impose le végétarisme sont plus apparentes que réelles. Ceux qui, par prescriptions médicales, ont dû s'abstenir de certains aliments, ont été surpris de la facilité avec laquelle ils se sont habitués à un nouveau régime.

Cette question, futile en apparence, qui paraît n'avoir qu'un intérêt secondaire, emprunte au temps où nous vivons une importance considérable, et renferme peut-être la solution de l'un des problèmes les plus redoutables de notre époque. Dans un article du *Petit Marseillais*, M. Ernest Daudet démontre, ce qui n'est un mystère pour personne, que toutes les carrières, depuis les plus hautes jusqu'aux plus modestes, sont encombrées. On se plaint que la population de la France diminue, et il n'est que trop vrai que notre pays est devenu trop étroit pour celle qu'il contient, que jamais, autant qu'aujourd'hui, on n'a eu raison de dire que « le soleil ne luit pas pour tout le monde ». S'il y a des ouvriers qui cherchent du travail avec le désir de ne pas en trouver, il en est d'autres qui demandent du travail pour avoir du pain, n'en

Digitized by Google

trouvent pas et meurent de faim. Il est affreux de penser qu'au sein de notre civilisation si vantée, au milieu des jouissances d'un grand nombre, il y a des créatures humaines qui manquent de pain et recourent au suicide pour échapper à la misère. La faim est mauvaise conseillère : tôt ou tard la bête endormie se réveille, et ce réveil est quelquefois terrible, comme l'atteste l'histoire des révolutions.

La machine es surchauffée, c'est incontestable ; la vapeur est haute pression, elle menace à chaque instant de faire éclater la chaudière, si l'on ne trouve une soupape de sûreté, que l'on cherche depuis longtemps sans pouvoir la trouver. Le jour où cette catastrophe se produira, le sol sera jonché de victimes et le train s'arrêtera. Quelques-uns croient trouver cette soupape de sûreté dans la colonisation. Ce moyen n'a pas réussi jusqu'à présent, et l'on peut affirmer, sans crainte d'être démenti par les événements, qu'il ne réussira jamais, pour des raisons qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici. Ceux qui sont allés chercher la fortune au Tonkin, au Dahomey, en Tunisie, même en Algérie, n'en ont rapporté que les fièvres quand ils en sont revenus, et, à part quelques exceptions malheureusement trop rares, sont revenus plus pauvres qu'ils n'étaient partis, après avoir laissé sur la terre étrangère, avec la santé, les illusions et l'espérance qui rendent la vie supportable.

Les paysans désertent les campagnes pour aller dans les grandes villes, où ils trouveront, pensent-ils, la vie plus commode, plus agréable surtout. C'est un mal que tout le monde déplore et contre lequel on cherche vainement un remède.

Le régime végétarien, s'il était généralement adopté, ce qu'il n'est guère permis d'espérer, serait peut-être le remède cherché. Il serait plus facile de se procurer soixante centimes que trois francs, et ils reprendraient le chemin du pays natal, ceux qui ont eu tort de l'abandonner. Ils y seront vraisemblablement ramenés par un autre chemin.

Quand l'industrie, avec ses machines, aura inondé le monde de ses produits et rempli ses entrepôts, l'ouvrier n'aura plus de travail et ne sera plus payé ; quand l'argent ne produira plus rien, et ce temps viendra plus tôt qu'on ne pense, les hommes retourneront à la terre qui ne se lasse jamais de produire, et sur laquelle ne meurent jamais de faim ceux qui veulent se donner la peine de la cultiver.

Digitized by Google

Je ne verrai sans doute pas la réalisation de ce beau rêve ; je serai largement dédommagé de mes peines, si les réflexions qui précèdent peuvent inspirer à quelques-uns de ceux qui me liront le désir d'essayer d'un régime qui peut les rendre plus forts, mieux portants, meilleurs et plus heureux.

Lu à l'Académie de Vaucluse, le 6 mai 1897.

GRIMAUD, prêtre,

Directeur-fondateur de l'Institution des infirmes de la parole, sourds-muets, bègues et enfants anormaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL DOURS.

Épisodes de sa vie ; quelques lettres inédites.

(1749-1796.)

Le général Dours n'est pas un inconnu pour l'Académie de Vaucluse. Déjà l'année dernière notre collègue M. Paul de Faucher, en nous le présentant dans une conférence pleine d'intérêt et riche de documents, nous a fait espérer la publication prochaine de sa correspondance comme général de l'armée des Alpes.

Le hasard de mes recherches m'a fait, de mon côté, découvrir quelques lettres inédites de ce personnage. Si je les publie aujourd'hui, Dieu me garde ! et bien loin de moi la pensée de vouloir déflorer le travail de notre collègue ; mon seul but est de donner comme un avant-goût du plaisir extrême que nous prendrons tous à la lecture de son œuvre.

I.

Joseph-François Dours naquit à Bollène, petite ville du haut Comtat, en l'année 1749 ; je ne sais au juste le mois ni le jour. Dans ses états de service au Ministère de la guerre, il est appelé Dours de Saint-Cirque (1). Est-ce à dire qu'il était de race noble et d'illustre origine ? Peut-être oui, peut-être non. Peut-être aussi l'était-il à la manière de plus d'un comtadin de l'ancien régime. Pour ceux-là point n'était besoin de parchemins séculaires, une *minute* de notaire et sa plume complaisante suffisaient ! Pithon-Curt et Artefeuil, nos grands généalogistes locaux, se chargeaient ensuite de valider le tout à quelques beaux deniers comptants.

(1) Voir *Pièces justificatives*, n° 1.

Digitized by Google

Tel fut par exemple le cas de noble Joseph-Stanislas-François-Xavier-Alexis de Rovère, qui, à travers toutes les péripéties d'une vie politique passablement accidentée, fut aussi incidemment et bien qu'il eût rarement vu le feu, général *in partibus* de l'armée française. Bonnieux était sa patrie. Or, la petite ville si coquettement accrochée aux flancs du Luberon possédait plus d'une spécialité, mais deux surtout qui la rendaient fameuse bien loin à la ronde. C'est de Bonnieux qu'un de nos poètes contemporains, enfant du pays, a dit que :

Ses habitants vendaient au mieux,
Exempts qu'ils étaient de l'amende,
De la poudre de contrebande,
Et ses notaires des aïeux... !

Ce fut donc à un brave tabellion de l'endroit que Rovère, à qui la roture pesait fort, car alors il agitait de vastes projets pour la réussite desquels la possession de titres nobiliaires ne devait pas être un mince appoint, vint hardiment s'adresser.

Oh ! ce fut vite fait. Il s'appelait du vrai nom de ses pères Royère — ce qui sonnait, en effet, peu aristocratiquement — mais il suffit de gratter d'une main légère la queue de l'Y pour en faire l'illustre descendant d'une des plus grandes et des plus anciennes familles d'Italie, famille qui avait donné à l'Église deux papes, des cardinaux et des évêques, à l'Italie des princes souverains, à la république de Gênes des doges, aux ordres les plus distingués de l'Europe des chevaliers, à la cour de Charles II, roi de Sicile et comte de Provence, des gentilshommes des plus marquants, etc., etc.

Du coup, le marquis de Rovère fut nommé capitaine de la garde suisse du vice-légat : vingt-cinq hommes en tout à commander ! Ce fut le commencement de sa fortune militaire !

Notre collègue M. de Faucher nous dira si la noblesse de son compatriote était aussi bien assise.

Quoiqu'il en soit, le 8 septembre 1772, le jeune Dours de Saint-Cirque, — il avait alors 23 ans, — prenait du service en France comme gendarme de la garde du roi. C'est aussi au service de la France qu'il fit les campagnes de Mahon, de Hanovre et de Corse et qu'il alla même en Turquie comme adjoint au baron de Tott. Réformé avec sa compagnie le 1er octobre 1787, il rentra dans son pays où bientôt un nouveau champ allait s'ouvrir à son ambition.

Digitized by Google

On connaît les évènements qui amenèrent la réunion du Comtat-Venaissin à la France. Les villes et bourgades de cette enclave pontificale n'avaient pas attendu cette réunion pour s'organiser à la française, et tandis que dans chacune d'elles la municipalité se substituait au consulat, il n'y eut pas une commune, si petite qu'elle fût, qui ne voulut avoir comme en France sa garde nationale. Dours fut nommé à l'élection commandant en chef de celle de Bollène et, quand plus tard, l'annexion étant définitivement opérée, le district dont Bollène faisait partie eut été réuni à la Drôme, Dours fut nommé commissaire de ce département par l'assemblée électorale.

Mais alors il était devenu Dours tout court. Ses parchemins, si tant est qu'il en eut de vrais ou d'apocryphes, il les avait brûlés résolument sur l'autel de la patrie. Il ne voulut plus être que citoyen et *sans-culotte*. Il est vrai qu'en cela encore, il imitait son ami Rovère, qui, après avoir été sous l'ancien régime le marquis de Rovère de Fontvielle-Saint-Marc, seigneur de la Ramède, de Claret, du Villars-lez-Gap et autres lieux, se réveilla un beau matin roturier et plébéien, fils de cabaretier et petit-fils de boucher ; en quoi il se calomniait, car son père et son aïeul appartenaient véritablement à la bonne bourgeoisie de Bonnieux.

Cependant l'écrasement criminel de la Gironde, dans les journées des 31 mai et 2 juin 1793, avait soulevé dans la France entière un immense cri de réprobation. Caen, Alençon, Évreux, Rennes, Brest, Nantes, Limoges, Lyon, Grenoble, Clermont, Besançon, Dijon, Mâcon, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nimes, Marseille, etc , déclarèrent simultanément que la Convention n'étant désormais plus libre, ses décrets n'avaient plus, depuis le 31 mai, force de loi, et partant ne devaient plus être obéis. En même temps, une fédération de 73 départements, soit plus des 2/3, se prononçait contre la Montagne et faisait appel aux armes.

Marseille fut l'âme de l'insurrection. Son armée rapidement organisée se mit aussitôt en marche. Suivant le plan concerté d'avance, elle devait, après avoir rallié sur sa route les contingents fédéralistes de Vaucluse, de la Drôme et de la rive droite du Rhône, se réunir aux Lyonnais, pour de là se diriger à marches forcées sur Paris, où l'on comptait arriver à la même heure de tous les côtés à la fois, de manière à prêter main forte aux partisans de la Gironde, renverser la Convention et aller ensuite constituer à Bourges un nouveau gouvernement, dont la devise serait : *unité et indi-*

Digitized by Google

visibilité de la République, sûreté des personnes et respect de la propriété, principes indignement violés par la Montagne.

L'incapacité des chefs que s'étaient donnés les fédéralistes Marseillais, le temps qu'ils perdirent en route, en opérations inutiles ou mal combinées, les empêchèrent de faire leur jonction avec les contingents des autres départements et firent prévoir d'avance l'échec d'une entreprise qui, si elle avait réussi, comme on pouvait être autorisé à le croire, aurait peut-être changé radicalement les destinées de la Révolution française.

La Convention ne s'était pas méprise sur la gravité de l'insurrection de Marseille et, dès le début, en avait mesuré le danger. Nous avons dit avec quelle rapidité avait grandi la coalition contre la Montagne. Gagnant de proche en proche comme une traînée de poudre, elle pouvait avoir pour elle des conséquences désastreuses. Aussi n'avait-elle point perdu de temps.

A ce moment même, dans le quadrilatère naturel formé par les Alpes, la Méditerranée et le Rhône se trouvaient échelonnées deux de ses armées : celle des Alpes, commandée par Kellermann, et celle d'Italie par Brunet. L'une et l'autre gardaient à la fois les débouchés de la frontière, et combinaient leurs mouvements en vue d'une expédition prochaine dans le Piémont. Or, ces deux armées avaient comme centre de ravitaillement en hommes, en vivres et en matériels de guerre, tout le territoire compris dans ce même quadrilatère. Laisser avancer les Marseillais, c'était exposer les deux armées à être privées, d'un instant à l'autre, de tout moyen de subsistance, par l'impossibilité où elles seraient de se ravitailler et à se trouver à la merci des Piémontais avec qui elles étaient aux prises, sans compter que Lyon les aurait menacées au nord, et les bandes fédéralistes de la Lozère et de l'Ardèche à l'ouest.

Une action militaire rapide s'imposait donc ; c'est à ces deux armées que la Convention demanda les troupes nécessaires pour combattre les forces fédéralistes des départements du Midi et de la rive droite du Rhône, et réduire Lyon à la raison en en faisant le siège.

Tandis que Kellermann reçoit l'ordre de marcher immédiatement sur cette ville en disposant de toutes les troupes qu'il pourra tirer de la frontière, sans en compromettre la défense, Jean-François Carteaux est désigné pour commander celle qui vient opérer contre le Midi (1).

(1) Jean-François Carteaux, né à Gouhenans (Haute-Saône), le 31 janvier 1751. Adjoint aux adjudants généraux du camp de Meaux le 7 septembre 1792 ; adjudant

Digitized by Google

Cet honneur Carteaux le doit, dit le général Yung, à l'entrain patriotique qu'il avait montré dans les opérations du recrutement (1). A ce moment aussi — milieu de juin 1793 — la légion Allobroge, organisée par Doppet (2), venait de recevoir l'ordre de passer de l'armée des Alpes, où elle gardait les passages de la Maurienne et de la Tarentaise, à celle des Pyrénées-Orientales. Mais, arrivé à Saint-Marcellin, Doppet était avisé par l'état-major de se mettre à la disposition du général Carteaux, à son passage à Valence. Celui-ci avait quitté Grenoble, le 4 juillet, accompagné de l'adjudant général Fox, emmenant avec lui le 2e bataillon de l'ancien Bourgogne (maintenant 59e de ligne), le 3e bataillon des volontaires nationaux des Basses-Alpes, ainsi qu'un détachement du 5e régiment de cavalerie. A Valence, où il arriva le 8 juillet, il trouva, en effet, un escadron de dragons Allobroges, 145 hommes d'artillerie et le 1er bataillon du Mont-Blanc.

La petite armée, dont il prit le commandement en chef, était alors forte d'environ 1.500 fantassins, 200 cavaliers, 100 canonniers et 6 pièces de canon (3).

Il choisit pour chef d'état-major général l'adjoint Dours, qui dut ainsi à son *sans-culottisme*, dont les Sociétés populaires de la Drôme s'étaient portées garantes auprès de la Convention et du Comité de Salut public, d'être attaché à l'armée d'Italie, alors qu'il n'était que simple commissaire de son département (4).

Nous ne suivrons pas l'armée de Carteaux dans sa marche dans la vallée du Rhône. Ce fut à vrai dire une promenade militaire, ou mieux une marche triomphale, jusqu'aux portes d'Avi-

général chef de bataillon le 8 mars 1793 et chef de brigade le 15 mai 1793; général de brigade provisoire à l'armée des Alpes le 21 juin 1793; général de division le 19 août 1793; général en chef de l'armée destinée à réduire les rebelles du Midi le 7 septembre 1793; de l'armée d'Italie le 13 septembre et de celle des Alpes le 3 novembre 1793; destitué le 16 décembre 1793, etc.

(1) Général Yung, *Bonaparte et son temps.*

(2) Amédée Doppet, né à Lémens (Savoie), le 18 mars 1753. Docteur en médecine de l'Université de Turin; sous-officier dans la garde nationale de Grenoble, le 1er avril 1790; réclame, le 31 juillet 1792 la création de la légion des Allobroges, dont il est nommé lieutenant-colonel le 13 août; chef de brigade le 9 août 1793 et général de brigade à l'armée des Alpes le 19 du même mois; général de division et commandant en chef l'armée des Alpes, le 11 septembre 1793; général en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, le 3 novembre 1793; destitué le 4 février 1795, etc.

(3) Il recruta de nouvelles forces à son passage à Montélimar et au Pont-Saint-Esprit, ce qui porta son effectif de combattants à plus de 3.000 hommes.

(4) Voir aux *Pièces justificatives*, n° II, la lettre d'Albitte, représentant du peuple, au ministre de la guerre, Avignon, le 10 thermidor an II (28 juillet 1793).

Digitized by Google

gnon. Lapalud, Saint-Andéol se rendent sans combat. A peine la place du Pont-Saint-Esprit est-elle cernée (14 juillet), que les magistrats viennent fort humblement en apporter les clefs au général en chef. Il en est de même de Bollène, de Mornas et de Montdragon, dont l'armée républicaine s'empare sans coup férir. Orange semble vouloir opposer quelque résistance, mais il est lestement enlevé à la baïonnette par l'intrépide Doppet. Partout les forces fédéralistes se dispersent ou rebroussent chemin, si bien que, dès le 15 juillet, l'avant-garde de Carteaux campait au Pontet, à trois kilomètres environ d'Avignon ! Carteaux y arrive lui-même le lendemain, mais comme il sait par ses émissaires que l'ennemi est en force, la place bien gardée et qu'elle se défendra, il hésite à l'attaquer et juge prudent d'attendre, avant de rien tenter, l'arrivée des renforts, dont le général Kellermann venait de lui annoncer l'envoi par un avis du 18 juillet. Dans cet avis, du reste, il lui recommandait de se conduire avec la plus extrême prudence et de ne rien risquer que sur des réquisitions formelles des représentants du peuple qui étaient avec lui.

Mais, pendant ce temps, une petite colonne volante, composée d'infanterie, de quelques canonniers et de deux pièces de quatre, sous le commandement de l'adjudant général Dours, avec, dit-on, le jeune Bonaparte pour chef de l'artillerie, passait le Rhône au-dessus du Pontet, en descendait la rive droite, s'établissait solidement à Villeneuves-lez-Avignon, tandis que sa petite artillerie allait se poster sur le rocher de la Justice, situé un peu en aval du fleuve, position merveilleuse pour battre la ville assiégée et prendre à revers les batteries marseillaises établies sur le rocher des Doms. De fait, les contemporains semblent s'accorder pour reconnaître que la reddition d'Avignon aux troupes de la Convention fut due à la panique, que jeta parmi les assiégés le tir meurtrier des canons pointés de l'autre rive du fleuve (1).

Ce fait d'armes se passait le 25 juillet à 2 heures du soir, et le lendemain, à la pointe du jour, Carteaux, son état-major et les représentants Albitte, Poultier et Rovère faisaient leur entrée dans la ville désormais soumise à la Convention, qui venait de la reconquérir. L'adjudant général Dours fut, comme bien on pense, chaudement félicité par le général en chef. Les représentants du peuple,

(1) Voir aux *Pièces justificatives*, n° III, le rapport officiel du général Carteaux sur la prise d'Avignon. Il concorde peu avec les relations des annalistes avignonais : Chambeau, Joudou, etc.

Digitized by Google

Rovère surtout, ne lui marchandèrent ni leurs éloges ni leurs compliments.

Le succès de l'armée fédéraliste était déjà bien compromis. Battue successivement à Cadenet, à Pelissanne, à Septèmes, etc., malgré, il faut bien le dire, des prodiges de valeur, et après avoir lutté souvent un contre dix, en vain cette armée se replie à marches forcées jusque sur Marseille, espérant s'y reconstituer et reprendre l'offensive ; Carteaux la suit de près et la harcèle. Marseille n'essaie même pas de se défendre ; le vainqueur y entre sans combat.

L'épopée fédéraliste touchait à sa fin, car Toulon, où parviennent à se réfugier ses derniers combattants, allait être le tombeau de ses armes, et peut-être celui de son honneur... (1)

A Marseille, Dours, sur la proposition du général Carteaux, fut nommé chef de brigade par les représentants du peuple Albitte, Escudier, Nioche, Pomme et Paul Barras (3 septembre 1793). C'était la récompense des services rendus devant Avignon. Il continua de suivre l'armée, qui de Marseille allait faire le siège de Toulon, et c'est là devant cette place que les mêmes représentants le nommèrent général de brigade, grade qui lui fut confirmé le 26 septembre, en même temps qu'il était affecté à l'armée d'Italie.

Son séjour devant Toulon fut d'ailleurs de peu de durée. Le 24 septembre 1793, les représentants Nioche, Escudier et Charbonnier le députaient pour se rendre avec le représentant Albitte à La Pape, auprès de leurs collègues Gautier et Dubois-Crancé, pour en solliciter des secours en vue d'activer le siège de Toulon. Il devait ensuite se rendre à Paris avec Albitte pour exposer au Comité de Salut public la situation précaire de l'armée assiégeante.

Dours était à Paris dès les premiers jours d'octobre 1793. La Convention et le Comité de Salut public l'avaient accueilli avec faveur et lui avaient témoigné le cas qu'ils faisaient de sa personne et de ses services, en le nommant général de division à l'armée des Alpes (1er octobre 1793).

Lyon était à ce moment l'objet des préoccupations de la Convention et du Comité de Salut public. On avait escompté la red-

(1) On sait que Toulon se livra, le 24 août 1793, à l'amiral anglais Hood, en haine de la Convention.

Digitized by Google

dition prochaine de cette place. Or, le siège qui n'avait paru dans le début ne devoir être qu'une opération prompte et facile, se prolongeait contre toutes les prévisions. La Convention en ressentait une irritation d'autant plus grande qu'elle connaissait maintenant par Albitte et par Dours les besoins de Carteaux, et qu'elle comptait sur les troupes que rendrait disponibles la prise de Lyon, pour lui envoyer les renforts nécessaires. Aussi le Comité de Salut public ne se faisait point faute d'exprimer son mécontentement à Dubois-Crancé et à Gautier, représentants à l'armée devant Lyon, et les objurgait-il vivement de n'user d'aucun ménagement et d'en finir au plus vite, et par tous les moyens, avec la ville rebelle (6 octobre 1793).

Depuis le 26 septembre, Doppet menait les opérations du siège (1). Dours fut flatté de lui être adjoint et en témoigna sa gratitude au Ministre de la guerre par la lettre suivante, qu'il lui écrivit de Paris, le 26 du premier mois de l'an II (17 octobre 1793). On la lira avec intérêt ; elle est curieuse à plus d'un titre :

« Je ne dois pas vous laisser ignorer un instant que je suis un vrai *sans-culotte* et que dans aucun acte nobiliaire du ci-devant Comtat, où j'avais mon domicile, et dans la ci-devant Provence, on ne peut y trouver la transcription de mon nom, ni une réclamation de ma part pour m'y faire comprendre.

« A l'âge de 14 ans j'entrai au service en qualité d'officier ; 10 ans après, j'entrai dans la maison du cy-devant roy, je fus employé à l'armée turque avec le citoyen Totte (*sic*) pendant 4 ans, mais jamais je n'ai produit au bureau de la guerre, ni nulle part, aucun certificat de noblesse.

« Le département de la Drôme, toutes les autorités constituées, ainsi que les Sociétés populaires dans l'adresse qu'ils envoyèrent l'année dernière à la Convention, me firent l'honneur de me proposer pour être employé dans les armées de la République. Voilà le seul titre que j'ai à vous présenter ; et d'après cette marque de confiance que je tacherai de mériter par mon dévouement entier à la chose publique ; malgré mes infirmités et mes blessures, je n'hésitai point à suivre, d'après son invitation, l'armée commandée par le général Carteaux, depuis Montélimar jusque devant Toulon, commandant toujours une colonne de cette armée.

(1) Il avait été nommé général en chef de l'armée des Alpes le 11 du même mois.

Digitized by Google

« Sur le compte rendu et à la demande du général Carteaux, le 3 septembre dernier, je fus nommé par cinq représentants du peuple chef de brigade, et fus reçu le même jour en cette qualité à la tête de l'armée. J'ai été ensuite envoyé par les mêmes représentants pour accompagner le représentant Albitte à l'armée devant Lyon, à l'effet de réclamer un renfort de troupes et de munitions de toutes espèces pour l'armée devant Toulon, et ensuite, par les mêmes représentants, auprès de la Convention et de vous, citoyen Ministre, pour accélérer et octroyer notre demande.

« Voilà mes titres, et je jure de mourir pour la République et que l'égoïsme n'entrera jamais dans mon cœur. »

Signé : DOURS (1).

Dans l'intervalle, Lyon s'était enfin rendu et Doppet y avait fait son entrée le 9 octobre. Dours y arriva dans les derniers jours du mois, mais il ne put qu'y serrer la main de son chef qui, le 26, avait reçu par un courrier extraordinaire un arrêté du Comité de Salut public en date du 23, lui enjoignant d'aller prendre immédiatement le commandement de l'armée devant Toulon (2).

Si cette nomination faisait perdre un ami à Dours, ce n'était pas du moins sans compensation, car le même arrêté, qui nommait Doppet à Toulon, le désignait lui-même comme général en chef, au titre provisoire, des troupes employées à l'armée des Alpes et à Ville-Affranchie.

Les deux lettres qui suivent, datées de Ville-Affranchie, le 9 brumaire an II (30 octobre 1793), et adressées au Comité de Salut public ne respirent pas toutes deux cependant une joie sans mélange. Le suprême commandement, dont il venait d'être investi, si flatteur pour son ambition de patriote et de soldat, avait été d'éphémère durée : moins d'une décade ! Le 30 octobre au matin, il est tout à la joie et voit tout en beau. Le commandement en chef a élevé son âme de *sans-culotte* à la hauteur de tous ses devoirs. Le Comité de Salut public peut compter sur lui. Ville-Affranchie le sait et bientôt s'en apercevra mieux encore à ses œuvres.

Il écrit le matin :

(1) Original aux archives de la guerre.

(2) Voir *Mémoires politiques et militaires* du général Doppet, publiés de son vivant à Carouge en 1797 et réimprimés dans la collection Baudouin.

Digitized by Google

« S'il était permis de songer à son repos, j'aurais refusé le grade auquel vous venez de m'élever ; mais, totalement dévoué à la défense de la République, j'accepte le commandement en chef de l'armée des Alpes. Fort de mon amour ardent de la liberté et de la confiance dont vous daignez m'honorer, je ne crains point l'énorme responsabilité dont je me charge Dans aucune occasion, je ne serai conduit par le désir de la domination et l'intérêt personnel, et je vous rappellerai, citoyens, ce que j'ai écrit à la Société populaire de mon canton : « Si après avoir passé par les emplois de la « République, on me trouve plus riche que je ne l'étais avant, je « consens que ma tête tombe sur l'échafaud.... »

Et plus loin :

« La brave garnison de Valenciennes, égarée par quelques instigateurs qui ne cessent d'infecter le territoire de la liberté, avait un moment manifesté le désir de tenir le serment qu'elle avait prêté aux tyrans du Nord, de ne plus porter les armes contre eux. Mais nous lui avons fait sentir que le premier de tous les serments était de défendre la liberté, qu'ainsi le contrat qui les engageait à épargner les tyrans était nul; qu'au surplus elle eût hâte de se décider, parce que la République avait plus de défenseurs qu'il lui en fallait et que l'honneur lui serait peut-être enlevé de marcher sur les rebelles. La garnison a obéi et part pour le camp du Midi... »

Enfin :

« On fusille ici chaque jour les principaux moteurs des troubles de Lyon et l'on fait périr des scélérats qui voulaient résister à la volonté nationale. Ainsi périront, j'espère, tous les ennemis de la liberté et de l'égalité (1). »

Voilà que dans le courant de cette même journée, il apprend que le général Lapoype est désigné pour prendre le commandement en chef. C'est pour Dours l'effondrement de toutes ses espérances. Non seulement il voit sa situation militaire amoindrie en passant en sous-ordre, mais on lui donne pour chef un général qu'il connaît peu et qui est déjà suspect... C'est cette inquiétude autant que le dépit, que reflète sa seconde lettre au Comité de Salut public, écrite le 31 au soir, dans laquelle il demande à être renvoyé à l'armée de Toulon, sous les ordres de son ancien chef Doppet :

(1) Original aux archives de la guerre.

Digitized by Google

« Je ne vous laisserai pas ignorer que du moment où l'armée qui était à Valence s'est mise en marche pour aller sur Marseille et Toulon, j'en ai sans interruption commandé la première division. Appelé à l'armée des Alpes sous les ordres du général Doppet, je m'y suis rendu avec plaisir, car Doppet est mon ami et son *sans-culottisme* m'est connu.

« Nommé provisoirement général en chef en son absence et jusqu'à son retour de Toulon, j'ai été flatté du choix dont on m'honorait et je conservais l'espoir de me revoir bientôt sous les ordres du général Doppet. Mais aujourd'hui que je reçois l'avis de l'élévation du général Lapoype au poste de général en chef de l'armée que je commande maintenant, n'ayant jamais servi avec le général Lapoype, et persuadé que l'avantage de la République exige un parfait accord entre les généraux, et que cet accord tient à la confiance mutuelle et presque sans borne des généraux qui composent la même armée et qui sont sous les ordres les uns des autres, je vous prie, citoyens, de m'accorder la faveur de retourner à l'armée de Toulon, commandée par le général Doppet.

« Si cette demande contrariait les vues de votre Comité, je vous ferai celle d'être employé à l'armée du général Carteaux, à la tête de laquelle j'ai déjà battu l'ennemi et dont l'état-major m'est connu. Au surplus, citoyens, je n'ai pas blanchi dans le métier des armes pour ignorer que, depuis le soldat jusqu'au général, tous doivent obéir. Ainsi donc, quelque endroit que je sois envoyé, je m'y rendrai toujours plein d'amour pour la liberté et je dirigerai sans cesse tous mes efforts vers le succès des armes de la République.

« Persévérance et ça ira. »

Signé : Dours (1).

Pour une raison ou pour une autre, le Comité de Salut public ne crut pas devoir donner satisfaction à la demande du général Dours. D'ailleurs, le général Doppet ne devait pas rester longtemps à l'armée devant Toulon, puisque, à la date du 5 novembre, il recevait l'ordre de se rendre à celle des Pyrénées-Orientales, dès l'arrivée de Dugommier nommé à sa place ; et que, d'autre part, Carteaux était appelé lui-même à celle des Alpes (2). Quant au général Lapoype, il était maintenu à l'armée d'Italie.

(1) Original aux archives de la guerre.

(2) V. Krebs et Moris, *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution*, t. I, 1791-1792. Carteaux avait été nommé au commandement de l'armée d'Italie, le 11 septembre 1793, en remplacement de Doppet, que le même arrêté appelait à celle des Alpes.

Digitized by Google

En réalité, par suite de ces mutations incessantes de généraux qui, désignés, ne se rendaient pas à leurs postes ou recevaient presque immédiatement de nouvelles affectations, Dours continua à exercer le commandement en chef de l'armée des Alpes jusqu'au 16 novembre 1793, date de l'arrivée de Carteaux à Lyon.

A la date du 8 novembre 1793, il connaissait bien la nomination de Carteaux, mais il ignorait encore l'affectation nouvelle de Doppet ; c'est ce qui explique la lettre qu'il écrit ce jour-là au Ministre de la guerre, lui faisant connaître « qu'il a appris du représentant Laporte que le Comité de Salut public venait de nommer le général Carteaux au commandement de l'armée des Alpes, et à cette occasion lui rappelant la demande antérieure qu'il lui a faite de quitter Ville-Affranchie, *où le canon ne se fait plus entendre, pour se rendre à Toulon où l'artillerie française va le faire ronfler.* » Il lui sera agréable, ajoute-t-il, de servir sous Doppet qui est son ami, et de se trouver auprès d'Albitte envoyé à cette armée (1).

Assurément, le mobile qui dicta sa demande fait le plus grand honneur à son patriotisme et à son tempérament de soldat. Ce désir d'aller au danger, alors que rien ne l'y oblige, et de préférer la recherche d'une part de la gloire que vont recueillir ses frères d'armes, au long repos que font entrevoir d'abord la pacification de Lyon maintenant assurée et aussi l'impossibilité pour l'armée des Alpes de rien entreprendre contre l'ennemi avant la fin de l'hiver, nous prouve bien qu'à toutes les époques de notre histoire, le tempérament de notre race, fait d'intrépidité, d'héroïsme et de mâles vertus, ne s'est jamais démenti et que même chez les généraux improvisés, si le talent ne fut pas toujours à la hauteur de leur mission, du moins ils ne reculèrent jamais devant la peine, et que leur courage fut toujours plus grand que les difficultés. Cette constatation une fois faite, peut-être que si nous cherchions à pénétrer dans les replis plus profonds de son cœur, trouverions-nous qu'un mobile d'intérêt plus humain n'était pas absolument étranger à la détermination du général Dours.

Carteaux était maintenant, à tort ou à raison, moins en faveur. Depuis l'échec du général Laborde à l'Aiguillette et à Balaguier (21 septembre 1793), depuis surtout celui plus grave de Lapoype à Croix-Faron (1er octobre), où les renforts demandés à

(1) Lettre du général Dours, de Ville-Affranchie, le 18e jour du 2e mois de l'an II (8 novembre 1793); original aux archives de la guerre.

Digitized by Google

Carteaux n'arrivèrent qu'après la perte de ce poste, ce général avait cessé de plaire à Salicetti et aux autres représentants, qui imputaient à son incapacité ces échecs successifs. On dit même que Lapoype, soutenu par son beau-frère, le représentant Fréron, avait demandé le remplacement de son collègue. Ce qui est bien acquis, c'est que se sentant peu capable de diriger à la fois les opérations du siège de Toulon et celles de l'armée d'Italie, dont le commandement lui avait été dévolu, il avait donné lui-même sa démission de commandant de cette armée, le 7 octobre, et que, remplacé par le général Doppet, il avait quitté le 6 novembre Ollioules, où il était cantonné, pour se rendre à Nice (1).

Eh bien ! cette nomination inattendue de Carteaux à l'armée des Alpes, après une disgrâce qu'il devait surtout à son incapacité, Dours la jugeait blessante pour son amour-propre, puisqu'au dépit qu'il ressentait de céder le commandement à un chef disqualifié, elle joignait pour lui l'obligation humiliante de servir sous ses ordres immédiats.

Il faut pour apprécier la valeur de telles susceptibilités, les juger avec l'esprit de l'époque et du milieu où elles étaient en faveur, chez des hommes qui ayant fait à la patrie le sacrifice de leur vie et ne vivant plus que pour la gloire des armes et leur glorification personnelle, étaient si chatouilleux sur le point d'honneur et si ombrageux pour tout ce qui pouvait apporter la moindre atteinte à leur propre considération : jalousie de métier, dira-t-on peut-être, mais jalousie aussi qui, à son heure, enfantait des héros !

Au reste, l'humiliation ne fut pas de longue durée. En ce temps-là les généraux de la République pesaient fort peu dans les mains des représentants aux armées et du Comité de Salut public. Le général Yung observe que, de 1791 à juillet 1793, 593 généraux furent nommés ou remplacés successivement. Dans la suite, la consommation ne ralentit pas. Le général Carteaux arrivé à Lyon le 16 novembre, était de nouveau mis à pied, selon l'expression consacrée, le 22 décembre, et arrêté le même jour (2). A partir de cette date, le général Pellapra exerce provisoirement le com-

(1) V. Krebs et Moris, *Campagnes dans les Alpes*, 1792-1793.

(2) Cette exécution se fit, d'après Krebs et Moris, dans les conditions suivantes : le chef du génie, de Barraux O'Kennedy, mis en accusation sur l'ordre du commissaire du ministre, Chevillon, avait été acquitté par la commission militaire. Carteaux ne se contente pas de faire mettre cet officier en liberté ; il fait arrêter le président du tribunal, qui, effrayé, se brûle la cervelle. (*Campagne des Alpes*, t. II, 1794, 1795 et 1796.)

Digitized by Google

mandement, mais refuse de le prendre définitivement, sous prétexte qu'il a 40 ans de service, 12 campagnes et des blessures. Enfin, le 21 janvier 1794, arrive le général Dumas, que les représentants du peuple avaient empêché de prendre le commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales, qui lui avait été dévolu en octobre 1793 (1). C'est ainsi que, dans l'espace de trois mois, sept généraux en chef : Kellermann, Dornac, Doppet, Dours, Carteaux, Pellapra et Dumas se succédaient à l'armée des Alpes. Tel était l'effet de la lutte opiniâtre des partis politiques ! Les conséquences en furent la rapide désorganisation de cette armée, qui peut-être ne dut son salut qu'à l'impossibilité où se trouvait l'ennemi de rien tenter contre elle, par suite de l'obstruction par la neige de tous les passages des Alpes.

Entre temps (nivôse an II), Dours déléguait de Ville-Affranchie son aide de camp, le citoyen Payan, pour porter à la Convention cent drapeaux, qui étaient ceux de toutes les sections fédéralistes de la ville rebelle, tandis que les représentants du peuple Collot-d'Herbois, Fouché, Albitte et Laporte poursuivaient avec acharnement l'exécution des mesures de vengeance prescrites contre la ville et ses habitants (2).

Le premier soin du général Dumas, en prenant le commandement de l'armée des Alpes, fut de profiter de l'entrée des troupes dans leurs quartiers d'hiver pour la réorganiser. Elle formait alors trois divisions, occupant l'une la haute vallée de la Durance, la seconde la Maurienne et la Tarentaise, la troisième le Chablais et le Faucigny, sans compter les réserves réparties dans le Dauphiné, aux environs de Genève, etc.

Avec le concours du représentant du peuple, Gaston, le général en chef non seulement pourvut aux nécessités de l'habillement, de l'armement et de l'équipement des hommes et assura leur ravitaillement en vivres et en munitions ; mais il s'attacha surtout à mettre à leur tête de bons chefs en qui elles aient confiance. Au général Dours fut dévolu le commandement de la deuxième division, dont le quartier général était à Chambéry. Le général de brigade Walther et l'adjudant général Rey, tous deux officiers de valeur, lui furent adjoints.

Dours s'était acquis la confiance du général en chef par l'énergie

(1) Krebs et Moris, *loco citato*.

(2) Du 7 au 19 décembre 1793, suivant l'état fourni par le général Declaye, commandant la place, il y eut à Lyon 371 personnes fusillées. Dix mille individus, chargés des démolitions de la ville, ne purent suffire à leur tâche ; il fallut employer la mine.

Digitized by Google

dont il avait fait preuve en maintes circonstances difficiles dans lesquelles il s'agissait surtout de réprimer l'insubordination des troupes. Un des premiers, il avait réclamé l'encadrement des hommes de la réquisition, comme devant être la mesure la plus efficace pour remédier à cet affaiblissement de la discipline qu'il ne cessait de déplorer. Il y a notamment une lettre de lui du 12 novembre 1793, dans laquelle, en signalant la désertion d'un bataillon de Saône-et-Loire et la mauvaise conduite d'un bataillon de Gex à Thonon, il fait observer justement que « les états-majors de nouvelle création sont d'autant moins utiles à la République qu'ils sont encrassés de leur ignorance baptismale (*sic*) » (1).

Aussi, quand dans le mois de décembre 1793, le représentant du peuple, Petitjean, et le délégué du ministre, Liautey, avaient commencé à procéder aux opérations de l'encadrement des troupes de la nouvelle réquisition, ils avaient trouvé dans le général Dours un auxiliaire convaincu, utile et dévoué. C'est de tous ces services que le général Dumas s'inspirait en le nommant au commandement d'une division de première ligne. Malgré le choix flatteur de son chef, malgré ses services, malgré son passé de vrai *sans-culotte*, Dours ne se sentait cependant pas très sûr du lendemain. Tant de camarades suspendus, révoqués sur des dénonciations de simples subalternes, lui faisaient craindre continuellement pour lui-même. Un incident, dans lequel il eut sa part de responsabilité, vint augmenter ses craintes et leur donner une apparence de fondement.

Suivant le projet général des opérations militaires de la campagne de 1794 établi par Carnot, le commandant en chef de l'armée des Alpes avait reçu l'ordre du Comité de Salut public, sur la fin du mois de janvier 1794, de s'emparer le plus tôt possible du petit Saint-Bernard et du Mont-Cenis occupés par l'ennemi; ce qui permettrait d'agir offensivement sur cette partie de la frontiere et, d'autre part, de donner la main à l'armée d'Italie, qui devait attaquer Oneille, d'où il lui serait ensuite facile d'entrer en Piémont, en prenant à revers le poste de Saorgio et en faisant le siège de Coni. Car, outre que franchir la chaîne des Alpes était réputé une opération très difficile par le défaut de chemins, il y aurait aussi à compter, quand on les aurait franchis, avec la nécessité de faire le siège de Suze, citadelle très fortement défendue (2).

(1) Krebs et Moris, *loco citato*.

(2) Archives de la guerre, *Extrait du système général des opérations militaires de la campagne prochaine par Carnot, le 11 pluviôse an II* (Krebs et Moris, t. II, Pièces justificatives, n° 3).

Digitized by Google

En accusant au ministre de la guerre réception de cet ordre et des instructions qui y étaient jointes, le général Dumas observait que les cols étant impraticables : il vaudrait mieux, si les Suisses voulaient véritablement donner le passage, gagner le Milanais par le Saint-Gothard (1). Le ministre répondit à cette proposition étrange et en opposition si formelle avec les ordres du Comité de Salut public, en demandant au même Comité le remplacement immédiat du général en chef (7 février), auquel il écrivit lui-même une lettre très vive, lui réclamant d'urgence des explications. Or, dans sa réponse, le général Dumas fut contraint d'avouer que ce projet ne lui était pas personnel, qu'il lui avait été suggéré par le général Dours, et que, ne connaissant pas le pays, il l'avait simplement transmis. Le ministre rendit compte au Comité de Salut public, non sans ajouter des commentaires malveillants à l'endroit des deux généraux (2).

On s'explique maintenant pourquoi Dours avait doublement raison de craindre. Il essaya de conjurer le danger, en adressant au ministre une nouvelle profession de sa foi républicaine et sans-culotte (3). Et cette profession il la fit d'autant plus absolue et sans réserve qu'il y vit son unique chance de salut et qu'il s'agissait de répondre une fois pour toutes aux calomnies que des camarades jaloux faisaient courir sur son compte, dans le but de le perdre.

Écoutons cette page d'autobiographie ; elle est bien suggestive et caractérise une époque :

« Comme la calomnie pourrait s'exercer sur moi, il faut que tu saches les faits suivants :

« Je ne suis point né noble ; si on m'en a donné la qualité, c'est par l'effet de l'usage établi dans le Comtat, où l'on accordait ce titre à tous les officiers brevetés en France.

« Mon grand-père était maître jardinier et mon père fermier. Ce dernier est mort ainsi que ma mère ; je n'ai ni sœur, ni oncle, ni tante émigrés ; quant à ma femme, j'en suis séparé de corps et de biens juridiquement depuis 15 ans, ainsi que de ses enfants. Je viens en outre de faire prononcer mon divorce ; huit ans avant la

(1) Lettre du général Dumas au ministre de la guerre, le 3 février. V. Krebs et Moris, t. II, *loco citato*.

(2) V. Krebs et Moris, t. II, *loco citato*.

(3) Bouchotte, simple capitaine de cavalerie, était ministre de la guerre depuis le 4 avril 1793 et le resta jusqu'au 20 avril 1794.

Digitized by Google

Révolution, j'ai été exilé par le pape pour avoir émis des opinions contraires au fanatisme et à l'esclavage.

« Lors de la réunion du Comtat à la France, je fus un des premiers à répandre les principes français et je fis courir dans les campagnes et dans les villes une brochure intitulée *Avis aux Comtadins,* par laquelle je les engageais à secouer le joug du premier des calotins.

« Pour récompense, je fus décrété de prise de corps par la légation et obligé d'abandonner mes foyers.

« Réunis à la France, mes concitoyens de Bollène me nommèrent commandant de la garde nationale, et toujours je fus choisi électeur par le canton.

« Nommé commissaire du département de la Drôme, je fus autorisé par le représentant du peuple Boisset, sur la demande du département, pour former des sociétés populaires et y propager l'esprit public dans un temps où il commençait à se corrompre.

« J'ai été présenté à la Convention nationale par une adresse que fit le département, et à laquelle toutes les autorités constituées et sociétés populaires adhérèrent, pour être enrôlé à l'armée.

« Je ne suis entré enfin dans les gendarmes de la garde que pour la continuation de mes services et pour cause d'infirmités pour mes blessures passées, mais je défie que l'on puisse dire m'avoir jamais vu monter une garde chez *Capet,* je me suis toujours fait remplacer dans ce genre de service.

« Je ne me précipiterais pas au-devant de toi, pour te donner tous ces détails, si la circonstance n'exigeait que chaque individu revêtu d'une autorité quelconque fournît sur sa conduits passée et présente les plus amples renseignements.

« J'ai prouvé et je prouverai constamment que je suis *sans-culotte* par principe, et que, malgré mon âge et quelques infirmités, je suis prêt à verser mon sang pour ma patrie ; heureux si ma mort lui est utile.

« Salut, union et fraternité. »

Signé : Dours (1).

Cette justification, Dours ne la juge pas encore suffisante pour lever tous les doutes dans l'esprit de Bouchotte, et le 10 germinal (30 mars), il lui adresse comme preuve péremptoire de son

(1) Lettre datée de Chambéry, 26 ventôse an II (17 mars 1794).

Digitized by Google

civisme, un certificat (1) que vient de lui délivrer (2 germinal) la municipalité de Bollène, revêtu de l'approbation du Comité de surveillance et de la Société populaire des sans-culottes de la même ville, de l'administration du district d'Orange (3 et 4 germinal), etc. Il l'accompagne de la lettre suivante :

« LIBERTÉ. ÉGALITÉ. SOUMISSION A LA LOI. »

« Tu recevras ci-inclus l'extrait du certificat de *civisme,* dont j'envoie l'original par le même courrier au Comité de Salut public. Il te prouvera quelle est ma naissance, mon patriotisme depuis et avant la Révolution jusqu'à aujourd'hui. Il te servira d'arme pour me défendre, au cas que quelque mal intentionné voulût surprendre ta religion contre moi et m'enlever ton estime et ton amitié.

« Salut, union et fraternité. »

Signé : DOURS (2).

On conviendra qu'après de pareilles affirmations, Bouchotte devait être définitivement fixé sur le civisme intransigeant du général patriote, qui dès sa prise de commandement de la deuxième division de l'armée des Alpes, s'était déjà recommandé à son estime et à son amitié par cette opportune déclaration : « J'ai reçu, citoyen ministre, les décrets concernant les décorations militaires et les brevets donnés par l'ancien régime. Je n'aurai rien à t'envoyer, car je n'ai pas attendu le décret pour me défaire de toutes ces marques de la tyrannie. Un des premiers, j'ai quitté la croix que distribuait le tyran et qu'il avait avilie. Tous mes brevets ont servi à allumer un feu de joie fait en l'honneur de la liberté, et la Société populaire de mon canton sait le peu de cas que je faisais de tous ces signes de l'inégalité (3). »

Le général Dours fut maintenu à son poste. Et ce qui sans doute au moins autant que ses lettres le sauva et avec lui le général Dumas, fut le remplacement du ministre Bouchotte par une commission militaire présidée par Pille, qui ne jugea pas à propos de

(1) Voyez ce certificat de civisme, *Pièces justificatives,* n° VII.

(2) Lettre datée de Chambéry, 10 germinal an II (30 mars 1794).

(3) Lettre de Dours au Ministre de la guerre, Chambéry, 29 frimaire an II (19 décembre 1793).

Digitized by Google

donner des suites au moins immédiates à l'incident que nous venons de relater (1).

L'esprit désormais plus tranquille, Dours put se consacrer tout entier à son commandement. Sa division, — la deuxième de l'armée des Alpes, — forte d'environ 16.000 hommes, occupait toute la Maurienne et la Tarentaise. A Bonneville, il avait l'adjudant général Levrai et à Moutiers le général de brigade Baudelaune et l'adjudant général Almeras. Lui-même avec son état-major était à Chambéry, où il avait concentré également ses réserves en même temps qu'à Annecy et à Montmélian. Il en fit une troupe solide, robuste, aguerrie et de bonne volonté, bientôt en état de donner des preuves de son endurance et de sa valeur.

Dans la nuit du 16 au 17 germinal (8 avril 1794), elle attaquait le Mont-Cenis. Le 5 floréal (24 avril), le général de brigade Badelaune enlevait lestement le petit Saint-Bernard avec tous les retranchements et toutes les redoutes qui le défendaient (2). Vingt jours après, dans la nuit du 25 (13 mai), le même général s'emparait définitivement des défenses du Mont-Cenis. Le 30 prairial (18 juin), Badelaune écrivait encore à Dours, pour lui annoncer un nouveau succès qu'il venait de remporter au Saint-Bernard, en repoussant l'ennemi qui avait cherché à le chasser de ses positions.

Enfin, au 2 messidor an II (20 juin 1794), toutes ces troupes de première ligne, solidement établies au Saint-Bernard et au Mont-Cenis, s'y tenaient dans un état de respectable défensive, attendant impatiemment qu'il plût au Comité de Salut public de donner l'ordre de prendre l'offensive et de marcher à la conquête du Piémont. Le mot de « Turin » était alors sur toutes les bouches et la certitude de vaincre dans tous les cœurs. Le général Badelaune, en récompense de sa brillante occupation du Saint-Bernard, venait d'être promu divisionnaire, et en ce moment même prenait à Moutiers ses dernières dispositions pour marcher en avant.

La fortune souriait à Dours. Les succès de la deuxième division remontaient jusqu'à lui qui en était le chef. Il savourait son triomphe et son âme débordait de joie et de nouvelles espérances.

(1) C'est le 20 avril 1794 que le Ministère de la guerre fut remplacé par une commission exécutive dont Pille fut le commissaire. Cette commission fonctionna jusqu'au 6 novembre 1795.

(2) 11 floréal an II (30 avril 1794). Décret de la Convention nationale déclarant que l'armée des Alpes a bien mérité de la patrie.

Digitized by Google

Qu'avait-il à craindre ? La brillante conduite de sa division consacrait sa propre réputation de général habile et heureux. Quant à son civisme, il était parfaitement connu d'Albitte et de Laporte, représentants du peuple à l'armée des Alpes, aux yeux de qui, comme son collègue le général Petit-Guillaume, « il marchait d'un pas ferme et solide dans la carrière de la Révolution ».

Cette confiance en l'avenir, le général Dours devait la voir bientôt cruellement démentie.

II.

La journée du 9 thermidor an II (27 juillet 1794), avait vu la chute du parti montagnard et inauguré pour la France un régime nouveau. Au *Ça ira* et à la *Carmagnole* avait succédé l'hymne de Chénier :

> Salut, neuf thermidor ! jour de la délivrance,
> Tu vins purifier un sol ensanglanté.
> Pour la seconde fois tu fis luire à la France
> Les rayons de la liberté !

Comme la nation, l'armée des Alpes avait applaudi à cette journée, où la Convention avait triomphé « des complots des traîtres hypocrites, des poignards des scélérats, de l'audacieuse et criminelle ambition des conspirateurs » et précipité du haut de la roche tarpéienne « ces audacieux et modernes Catilinas ». Avec beaucoup de ses collègues, Dours était, du fait de ce changement politique, en fort mauvaise posture. Il était connu pour un des généraux sur lesquels Robespierre avait exercé une influence plus particulièrement active.

A ce moment même, le Comité de Salut public se livrait à un travail de classement et d'épuration dans le personnel des officiers généraux et des états-majors, qui avait pour objet non seulement de mettre de l'ordre, mais aussi de se débarrasser par la retraite des officiers généraux, qui avaient paru être par trop partisans du gouvernement révolutionnaire (1).

Dours ne pouvait pas ne pas se sentir très fortement compromis, ne fût-ce que par ses propres lettres, les dernières surtout, adressées au ministre Bouchotte, dans lesquelles, comme nous l'avons vu, il

(1) Krebs et Moris, t. II, p. 239.

Digitized by Google

étalait avec tant de cynisme ses principes de *sans-culotte* exagéré. Quel sort lui était-il réservé? Sorti à peine des transes mortelles dans lesquelles l'enserrait la peur d'être destitué, voilà que la menace était de nouveau suspendue sur sa tête. Hier, peut-être parce qu'il n'était pas assez sans-culotte et aujourd'hui parce qu'il l'était trop! N'aurait-il donc échappé à Charybde que pour tomber aussitôt en Scylla?

Sous l'empire d'une telle obsession, il se cherche des protecteurs. Naturellement, il songe à « son cher camarade » Rovère. Qui pourrait le servir plus utilement? Rovère a la suprême habileté en partage. Jugez-en. Intrigant émérite, il a jusqu'ici évolué lui-même sûrement et comme en se jouant à travers toutes les intrigues des partis, soit pour les déjouer, soit pour les faire tourner à son profit ou à l'avantage de la cause qu'il sert momentanément. Lui, l'instigateur des massacres de la Glacière à Avignon et des journées de septembre à Paris; lui, dont les mains, encore teintes du sang de *Capet,* ont applaudi au supplice de la Gironde; lui, qui, après avoir servi tour à tour tous les partis, les a successivement tous trahis; Rovère enfin, que chacun méprise mais que tous redoutent, n'est-il pas en ce moment plus grand, plus puissant que jamais? C'est un des héros de thermidor. Il a fait cette révolution contre Robespierre, dont il fut un des séides et des adulateurs les plus passionnés, et maintenant que de forcené terroriste il est devenu fougueux réacteur, ce sont ses complices de la veille qu'il frappe avec le plus de fureur au nom de la clémence et de l'humanité! Rovère domine à la Convention; il est le maître au Comité de sûreté générale, en impose au Comité de Salut public; il trône dans les salons, règne dans les faubourgs; il inspire la presse et dirige l'opinion. On dirait que la France ne vit plus que pour lui et par lui. Sa fortune politique n'a d'égale d'ailleurs que sa fortune militaire : Robespierre l'avait fait colonel, thermidor va le faire général (1)!

Dours n'hésite pas. Rovère est son compatriote, son camarade et son ami; il voudra être aussi son sauveur. Et le 25 nivôse

(1) Voici les états de service de Rovère, établis de sa propre main et qu'il adressa, le 20 thermidor an III, au citoyen Pille, en le priant de lui faire expédier le brevet de général, grade auquel le Comité de Salut public l'avait nommé le mois précédent :

« *État des services du citoyen Joseph-François Rovère, général de brigade, né en 1748.*

« Entré aux mousquetaires gris en 1772; lieutenant de cavalerie à la suite des armées; capitaine de cavalerie à la suite en 1787; lieutenant de la garde nationale de Bonnieux en 1790; nommé par l'assemblée nationale d'Avignon, en mars 1791, lieutenant-général

Digitized by Google

(14 janvier 1795), il lui adresse de Bonneville une supplique dans laquelle il lui expose que c'est dans ce moment que se fait le travail des officiers généraux, qui doivent être conservés aux armées ou à qui on doit accorder des retraites; que malgré ses blessures et ses longs services, il désire faire encore la campagne prochaine et que ce serait pour lui « un chagrin mortel d'être mis à la retraite ». Il ajoute : « Je viens m'adresser à toi, mon cher concitoyen, pour que sans délai tu déjoues le projet de quelques ennemis, qui, sous le voile de l'amitié qu'ils prétendent me porter, travaillent à me faire obtenir une retraite honorable. La Commission a mes services sous les yeux, » etc.,

Quelle différence avec le ton de ses précédentes lettres! Le jacobin et le sans-culotte ont disparu. Dours est désormais tout à la patrie et tout à la nation, mais à la patrie qu'il veut grande et glorieuse au dehors, à la nation qui s'est ressaisie et se régénère... De titres à la protection de Rovère il n'en veut d'autres que ses états de service militaire, ses campagnes de Mahon, du Hanovre et de Turquie. « Tu n'ignores pas, mon cher camarade, dit-il encore, tout ce que j'ai fait à l'armée du Midi, soit pour la reddition de Saint-Esprit, de Villeneuve-lez-Avignon, du passage de la Durance, soit à la ville d'Arles, soit à la bataille de Salon, où je commandais l'aile droite dont je fis toutes les dispositions, ainsi qu'en pourra rendre compte le représentant Nioche, soit enfin jusque sous les murs de Toulon, où je faisais dans cette armée les fonctions de chef de l'état-major et de général.

« C'est d'après le compte rendu et les demandes des représentants du peuple près les armées au Comité de Salut public, que j'ai été promu aux différents grades de général. Je n'ai jamais rien demandé ni lorsque je fus nommé général en chef de l'armée des Alpes, poste que je n'ai occupé que six semaines, ayant envoyé ma démission au ministre, vu le délabrement de ma santé par les fatigues des précédentes campagnes.

« Je n'ai jamais été ni destitué, ni suspendu, ni même dénoncé; j'ai dépensé depuis la Révolution et absorbé de ma fortune 30.000 livres de capitaux qu'on m'a extingués.

de l'armée patriotique de Vaucluse. Ayant commandé en chef en cette qualité à la bataille de Sarrians et dans diverses affaires où il a eu un cheval sous lui emporté par un boulet de canon et un sabre emporté dans la même journée. Lieutenant-colonel du 15e régiment de dragons en 1792. Chef de brigade du 14e régiment de chasseurs à cheval le 22 mai 1793; nommé général de brigade en messidor 1795. »

Signé : J.-F. Rovère.

Il oublie, avec intention sans doute, d'indiquer aussi qu'il a été capitaine de la garde suisse du vice-légat.

Digitized by Google

« Je ne sers point par ambition et mon seul désir sur la fin de ma carrière serait de mourir comme Dugommier au champ d'honneur. Je te prie, mon cher camarade, de t'occuper de moi et de demander avec insistance que je sois encore conservé pour faire la campagne prochaine, et pour récompense du service que tu me rendras, je me battrai comme un diable, et si la réussite répond à mon zèle, tu en auras toute la gloire. Conserve-moi ton amitié.

« J'attends ta réponse avec un empressement sans égal. »

Signé : DOURS.

Mourir au champ d'honneur : beau rêve assurément pour un soldat ! Mais si la mort s'obstine à l'épargner, des jours glorieux ne l'attendent-ils pas encore ? L'armée des Alpes fait toujours face à l'ennemi et attend avec impatience, l'arme au pied et fièrement campée, l'heure des grandes actions (1). Précisément

(1) Au 14 germinal an III (3 avril 1795), époque de l'arrivée du général en chef Kellermann, l'armée des Alpes était composée de dix-neuf bataillons d'infanterie à effectif moyen de 1.000 hommes, d'un bataillon de sapeurs de 1.600 hommes, de huit compagnies de hussards des Alpes, forte chacune de 1.022 hommes, et de 2.754 artilleurs, soit un total d'environ 20.666 soldats présents sous les armes. Cette armée formait quatre divisions ; son aile droite était à Barcelonnette et son aile gauche appuyée au lac de Genève.

La première division de droite, sous le commandement du général Petit-Guillaume, forte de cinq bataillons, occupait Barcelonnette, la vallée de l'Arche, Mont-Lyon, le fort Queyras, Briançon et le mont Genèvre jusqu'aux Clavières. Son arrondissement comprenait tout le département des Hautes-Alpes et le district de Barcelonnette.

La deuxième division, dite du centre, commandée par le général Pouget, avait huit bataillons, dont trois et demi occupaient le Mont-Cenis et la vallée de la Maurienne ; trois et demi étaient placés au mont Saint-Bernard et dans la vallée de la Tarentaise. Le huitième était en réserve à Chambéry. L'arrondissement de cette division comprenait les districts de Saint-Jean de Maurienne, Moutiers, Chambéry et Annecy dans le département du Mont-Blanc.

La troisième division, dite aile gauche, ayant pour chef le général Dours, était composée seulement de trois bataillons à Sallanches, Cluzes, Bonneville, Thonon, Carouges et Fernez. Ces trois bataillons, dispersés en détachements très nombreux, étaient surtout destinés à empêcher l'exportation des comestibles et les communications avec les émigrés réfugiés en Suisse. Les districts de Carouges, Thonon et Cluzes dans le département du Mont-Blanc et tout le département de l'Ain formaient l'arrondissement de cette division.

La quatrième division, dite de réserve, commandée par le général Pellapra, comprenait trois bataillons, dont deux à Lyon et le troisième à Grenoble. Cette division avait pour arrondissement les départements de l'Isère, de la Drôme et de Rhône-et-Loire. La majeure partie de l'artillerie était réunie pour son instruction à Valence et à Grenoble. La cavalerie était rassemblée à Vienne.

En résumé, l'armée des Alpes occupait un front de soixante lieues avec des forces en réalité bien insuffisantes pour garder un espace aussi étendu. (V. le rapport du général de brigade Piston, chef de l'état-major de l'armée des Alpes, Chambéry, 14 germinal an III : Archives historiques de la guerre.)

Digitized by Google

le Comité de Salut public, après avoir réduit momentanément cette armée à un rôle purement défensif, afin de donner le temps aux généraux en chef des armées des Alpes et d'Italie de combiner leurs mouvements contre le Piémont, vient de donner l'ordre (26 floréal an III, 18 mai 1795), d'envahir le Piémont, dès que la saison le permettra, par la vallée de la Stura. Encore quelques jours, et — Kellermann l'a promis — les troupes de la République se précipiteront, comme un torrent qui a rompu ses digues, sur le territoire ennemi.

Quelle moisson de gloire! Elle serait assez grande pour que chacun en eût sa large part. Dours escomptait par avance celle qu'il recueillerait à la tête de sa division et se voyait déjà le front ceint du laurier des héros et des triomphateurs (1). Hélas! ce fut pour lui le rêve de Perrette.

Sans doute, Rovère avait bien transmis à son collègue Dubois-Crancé la requête de son ami; mais, soit qu'il l'eût insuffisamment recommandé (2), soit que son protégé fût décidément trop compromis, son intervention resta sans effet et Dours fut définitivement mis à la retraite.

Il ne lui restait plus qu'à se résigner; il eut la sagesse de le faire. C'est ce dont témoigne la lettre suivante, que Rovère écrivit encore au citoyen Pille, directeur de la commission de réorganisation de l'armée. Elle est datée de Paris, le 26 thermidor an III (13 août 1795).

« Je reçois, citoyen, une lettre du citoyen Dours, général divisionnaire à l'armée des Alpes, qui me marque qu'il vous a écrit pour vous prier de lui envoyer promptement son brevet de retraite, m'ajoutant que vous devez avoir ses états de service. Il paraît qu'il est très pressé et même impatient de se rendre à Avignon, pour se faire traiter d'une maladie de l'œil droit dont il est affligé. Je vous serai donc obligé de lui faire expédier son brevet le plus tôt qu'il vous sera possible et d'une manière honorable,

(1) Le 3 fructidor an II (20 août 1794), le général Petit-Guillaume avait donné l'ordre au général Dours de partir immédiatement de Chambéry pour aller à Bonneville relever le général Pouget dans le commandement de la troisième division. Le même ordre avait prescrit à ce dernier de venir prendre le commandement de la deuxième division au Mont-Cenis.

(2) On lit, écrite de la main de Rovère en marge de la lettre reproduite ci-dessus, cette apostille assez banale : « Je renvoie la lettre individuellement à mon collègue Dubois-Crancé, pour avoir tel égard que de raison. » Ce qui était, en effet, peu compromettant et parfaitement anodin.

Digitized by Google

comme le méritent ses longs et fidèles services, et de me le faire passer; je me chargerai de le lui envoyer.

« Salut et fraternité. »

Signé : ROVÈRE.

A cette lettre, le bureau de la guerre répondit, le 13 fructidor suivant :

« Au représentant du peuple Rovère,

« Le retard qu'éprouve, citoyen représentant, l'expédition qui concerne la commission pour la pension de retraite du général de division Dours, provient de ce qu'elle n'a pas dans ses bureaux toutes les preuves des services de cet officier général; elle s'occupe activement de se les procurer des bureaux de l'artillerie, et vous pouvez être sûr qu'aussitôt qu'elles lui seront parvenues, il ne sera pas perdu un instant à les transmettre à la commission des secours publics chargée du travail des pensions... »

A peu de jours de là, sur la fin de ce même mois de fructidor, le général Dours quittait définitivement sa division et reprenait le chemin du foyer natal. Maintenant, il n'avait plus au cœur qu'un désir, celui de passer dans l'isolement et l'oubli les derniers jours d'une vie désormais résignée. Sans doute là-bas, dans ses souvenirs reposés, au pied de ce Mont-Ventoux dont la cime neigeuse lui rappellerait les frimas des Alpes, il revivrait quelquefois ses dures campagnes et avec elles la gloire qu'il avait un instant partagée avec ses compagnons d'armes, mais cette évocation d'un passé bien fini n'altèrerait en rien la sérénité de l'heure présente et doublerait le charme d'un repos bien acquis. Ainsi pensait-il, et cependant une mort tragique l'y attendait !

Action et réaction ! Telle est bien, semble-t-il, la loi mystérieuse qui, à l'insu des acteurs eux-mêmes de ce grand drame, domine et dirige la marche de la Révolution française, faisant du parti tout puissant aujourd'hui le vaincu de demain et armant l'opprimé devenu à son tour oppresseur, des mêmes armes sanguinaires. Le sang de la Gironde et des ci-devant, massacrés sans pitié, appelle le sang des jacobins et des sans-culottes, et la terreur blanche succède sans répit à la terreur rouge. Sous Robespierre on proscrit et on tue juridiquement au nom de la nation; après thermidor on traque et on assassine encore, mais cette fois malgré la loi et au nom de l'individu.

Digitized by Google

Dans le département de Vaucluse, éprouvé entre tous, après Maignet, qui, pour venger la loi qu'il disait outragée, avait brûlé Bedouin et fait instituer cet inique tribunal populaire d'Orange, qui, en quelques décades, envoya 363 victimes à l'échafaud, voici Isnard et Cadroy, ses successeurs, qui arment eux-mêmes les mains vengeresses des compagnons de Jéhu et du Soleil. « Si vous n'avez pas d'armes, leur crie Isnard, si vous n'avez pas de fusils, eh bien ! déterrez les ossements de vos pères et servez-vous en pour exterminer tous ces brigands ! »

Cet appel ne fut que trop entendu. Œil pour œil, dent pour dent : tel fut désormais le cri de ralliement des réacteurs. Alors dans Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, partout le sang ruissela ; partout les cadavres s'amoncelèrent ; le Rhône et la Durance devinrent, selon l'expression d'un contemporain, comme « *des Glacières flottantes* ». Dours avait applaudi aux fusillades de Ville-Affranchie, à l'incendie de Bedouin, et, à son tour, il va tomber frappé à mort d'un coup de poignard, tandis que les flammes dévoreront la maison de ses pères, où lui-même était venu chercher le repos et l'oubli !

« Le 1er nivôse an IV (21 décembre 1795), dit un rapport officiel, une troupe de jeunes gens armés et déguisés se portèrent vers les sept heures du soir à la maison de campagne du citoyen républicain d'Ours *(sic)*, général de division de l'armée des Alpes, qui était venu à Bollène, son pays natal, pour refaire sa santé délabrée par les fatigues de la guerre. Les cannibales font garder toutes les avenues, entrent dans la maison, surprennent d'Ours, le poignardent, pillent ses effets les plus précieux, font sortir le fermier, les troupeaux et ensuite mettent le feu aux quatre coins du bâtiment, qui en peu d'heures fut complètement consumé (1). »

Malgré toutes les recherches, les coupables échappèrent à la justice. L'administration centrale du département députa en vain des commissaires à Bollène, pour informer sur cet assassinat et sur l'incendie qui l'avait suivi. Ils ne recueillirent que de vagues présomptions, qui leur firent attribuer ce double crime à des déserteurs qui se trouvaient en grand nombre dans le canton et que la municipalité n'avait pris aucune mesure pour faire rejoindre.

Un arrêté du 11 nivôse suspendit provisoirement cette municipalité, « pour la punir de sa négligence et de son manque de zèle », mais les officiers municipaux nommés pour la remplacer donnè-

(1) Voir aux archives départementales de Vaucluse, série L, Révolution.

Digitized by Google

rent leur démission, ce qui contraignit l'administration du département à faire de nouvelles désignations (1).

Le mystère n'en continua pas moins à planer sur cet horrible drame. Le voile impénétrable qui le couvre ne se lèvera jamais.

Rovère, l'ami, le camarade du général Dours trouva bientôt lui-même l'expiation.

Arrêté au 18 fructidor an V (4 septembre 1797) comme conspirateur royaliste et agent de l'étranger, il fut déporté à la Guyanne et mourut à Sinnamary, le 11 septembre 1798, victime de ce climat pestilentiel. Il expira loin de sa femme et de ses enfants, dans une

(1) « *Séance publique du vingt-sept nivôse an IV de la République française une et indivisible.* (Extrait du registre des séances de l'administration du département de Vaucluse.)

« Présens les citoyens Bruny, président; Guérin et Trie, administrateurs; Piot, commissaire du Directoire exécutif, et Domény, secrétaire général.

« L'administration du département de Vaucluse, ouï le rapport d'un de ses membres qui a observé que les citoyens nommés pour remplacer provisoirement la municipalité de Bollène suspendue, avaient donné leur démission et que les anciens administrateurs de ce canton continuaient d'exercer leurs fonctions d'administrateurs municipaux;

« Considérant que les fonctions administratives ne doivent pas rester plus longtemps confiées à des individus qui n'ont rien fait pour prévenir et arrêter les troubles excités dans la commune de Bollène par les ennemis du gouvernement, et qui sont restés dans une coupable inaction lors de l'assassinat commis sur la personne du général Dours et de l'incendie de sa maison ;

« Considérant qu'il est urgent de les remplacer par des citoyens d'une énergie reconnue et capables de réprimer les auteurs de ces forfaits, et qu'il importe au triomphe de la liberté de revivifier l'esprit public dans ce canton ;

« Ouï le commissaire du directoire exécutif ;

« Arrête :

« ARTICLE 1er.

« Les citoyens, etc.... sont nommés pour remplir provisoirement les fonctions d'administrateurs municipaux du canton de Bollène jusqu'à la décision du Directoire exécutif.

« ARTICLE 2.

« Les citoyens Baratier et Laurent, d'Orange, sont chargés de l'installation de la nouvelle administration du canton de Bollène.

« ARTICLE 3.

« Le présent arrêté sera envoyé par une ordonnance aux citoyens Baratier et Laurent, d'Orange, ainsi qu'aux citoyens. .. *(Suivent les noms des administrateurs municipaux nommés)*; il sera de plus adressé au commissaire Fréron et au ministre de l'intérieur, pour être soumis à l'approbation du Directoire exécutif.

« Pour expédition :

« BRUNY, président.

« DOMENY, secrétaire général. »

(Ms. n° 3027 de la bibliothèque du Musée-Calvet d'Avignon, fol. 42.)

Digitized by Google

case misérable, où il n'eut pour l'assister à l'heure suprême de l'agonie que la pitié de quelques pauvres noirs, qui voyant ce blanc si durement frappé, imploraient pour lui la miséricorde du Grand Esprit!

Dr Victorin LAVAL.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

« Du 8 septembre 1772 : (*matricule*), Joseph-François Dours de Saint-Cirque, écuyer, âgé de 23 ans, natif de Bollène au Comtat-Venaissin, diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux. M. Girard, L^t-colonel, et M. le vidame de Vassé à Avignon (ses parrains). »

(Registre des inscriptions des gens d'armes de la garde du roi : archives de la guerre.)

II.

Albitte au Ministre de la guerre.

« Ministre et ami,

« Vous connoitrés par Payan, patriote de la Drôme, muni par moy de pouvoirs à ce nécessaires tous les détails de notre expédition, ceux de la prise du Pont Saint-Esprit, de l'affaire d'Avignon, de sa reddition, de la fuite des Marseillais, des dispositions hostiles de leur ville ainsi que de celles de Toulon ; vous connoitrés également par luy la foiblesse de nos moyens, le patriotisme et le courage de nos soldats ; il vous dira les belles choses qu'ils ont fait ; *il vous citera particulièrement la conduite d'un vieux militaire de Bollène,* nommé *d'Hours* (sic), *il vous rendra compte des services importans qu'il nous a rendu ;* le général Carteaux l'a nommé son aide de camp quoiqu'il ne fut plus en activité dans le service ; il vous demande de la manière la plus formelle de lui en envoyer le brevet ; vous rendrez justice et service à la chose publique ; toutes les autorités constituées de la Drôme dans leur addresse à la Convention l'ayant déjà demandé pour être employé dans l'armée.

« Nous reviendrons victorieux ou bien je ne vous verrai plus.

ALBITTE.

Au quartier général à Avignon, 28 juillet 1793, l'an II de la République française. »

(Archives de la guerre).

III.

« 20 juillet 1793, ordre donné au citoyen Tallin, commandant les compagnies de Valence, de Romans et du Bourg de l'unité, de se porter sur le champ à Villeneuve-lès-Avignon, pour s'y joindre au détachement de 400 hommes partis avant-hier sous le commandement du citoyen Dours, mon aide de camp. »

(Cahier de correspondance du général Carteaux, du 5 au 20 juillet 1793 : Archives de la guerre).

Digitized by Google

IV.

« Au quartier général du Pontaix, le 25 juillet 1793 (7 thermidor an II), Carteaux au général Kellermann, pour le ministre de la guerre.

« Vous m'avés demandé un compte juste et détaillé de mes opérations avec une copie de toutes les réquisitions qui me sont faites par les représentants du peuple français, pour employer les forces qui me sont confiées pour corriger les rebelles. Cette marche que vous m'avés indiqué était déjà prévue. Je vous prie de croire, général, que je sens toute la délicatesse de la mission dont vous m'avez chargé à mon arrivée au camp du Pontaix, le 22 de ce mois. Voici la copie fidèle d'une lettre que j'ai reçue en route sans être cachetée, aportée par une personne qui me rencontra à Orange. Je ne me permes aucune reflexion sur son contenu, mais lisés :

« 21 juillet 1793, l'an 2e.

« Général... Nous employons tous les moyens pour retenir les troupes, ce n'est pas « possible de leur donner le change, et si vous n'arrivés pas sur le champ, il vous sera « impossible de les dissuader que vous n'êtes pas de connivence avec les Marseillais ; « c'est ce qu'on publie partout; vous ne pourrez détruire ce bruit mal fondé qu'en arri- « vant et marchant sur Avignon. Si vous n'arrivés pas, ma foi, à tout hasard nous risque- « rons d'attaquer les scélérats, car nous sommes las d'entendre les relations abominables « qu'on nous fait des Marseillais dans ce pays. Un peu plus tard, vous perdez votre ré- putation et la chose publique. Arrivés ou nous partons. *Signé :* Poultier.

« Le porteur a besoin d'un sabre, nous requérons le général de lui en donner un.

« Ma réponse fut courte, je signai : *Carteaux, fils de soldat, incapable de trahir ses camarades.*

« Ordre que je reçus des députés de la Convention nationale :

« Nous, représentants du peuple, envoyés dans les départements du midi, requérons « le général de brigade Carteaux de sommer la ville d'Avignon, occupée par les re- « belles, de se rendre aux armées de la République.

« Au quartier général aujourd'hui 24 juillet 1793, l'an II. *Signé :* J. Rovère, Albitte, « Poultier. »

« D'après cet ordre je fis mon plan d'attaque, et, toutes mes dispositions bien arrêtées, tant d'attaque que de retraite, je fis assembler chez moi tout le corps des officiers pour leur communiquer et les consulter sur toutes mes opérations. Je vous envoie cy-joint copie de la marche, que nous avons tenu dans la journée du 24 au 25, signé par tous les corps :

« Au quartier général du Pontaix, le 25 juillet 1793, l'an II de la République française.

« Mon général,

« Ensuite des ordres très précis des représentants du peuple, j'ai attaqué hier Avi- « gnon ; les troupes se sont mises en marche à six heures précises et je les ai mises en « bataille à cent cinquante toises de la porte Saint-Lazare. J'avais envoyé sommer la « ville de recevoir les troupes de la République, et les réponses ont été insignifiantes « jusqu'à l'arrivée d'un citoyen accompagné de mon trompette et porteur d'une lettre « dans laquelle étaient exprimés les véritables sentiments des habitants ; ils décla- « raient ne reconnaître en aucune manière la Convention nationale, depuis le 31 mai « qu'elle n'était plus dans son intégrité par l'arrestation de différents membres. Il était « alors 8 h. 1/2 ; je disposai la troupe sur 4 colonnes pour embrasser par mon front « d'attaque les 4 portes qui sont depuis le Rhône jusqu'à la Durance (je vous observe « que je tenais avec 3.000 hommes une étendue de terrain d'environ 1 lieue 1/2), « j'avais ordonné au capitaine Dammartin, commandant de l'artillerie (de l'intelli- « gence duquel j'ai singulièrement à me louer) de commencer l'attaque en faisant

Digitized by Google

« jetter dans la ville des obus avec une pièce de 8 démontée et disposée pour ce; « j'avais disposé le reste de mon artillerie sur les autres différents points d'attaque « avec ordre à chacun de commencer le feu par le signal qui partirait de mon atta- « que de droite. A 1 heure moins 1/4, le feu a commencé sur toute l'étendue de mon « front et toutes les colonnes se sont approchées successivement à 25 pas des portes, « où elles ont été accueillies par les pièces de 24 et de 18 des Marseillais, qui ont fait « sur nous un feu très vif de canon et de mousqueterie, qui s'est également soutenu « depart et d'autre jusqu'à huit heures précises. Alors (après avoir consulté tous les « chefs), jugeant qu'il était impossible avec des pièces de 4 de forcer des postes aussi « bien gardés, j'ai donné des ordres pour faire la retraite; ce que chaque colonne a « exécuté avec autant de bravoure que de fermeté. Je m'étais porté au centre de l'at- « taque avec une réserve d'infanterie, toute ma cavalerie et une pièce de 2 servable « pour protéger le déployement des colonnes; les troupes sont rentrées dans leur pre- « mier camp à 10 heures précises du matin. Voilà, général, l'état des choses et j'attends « vos ordres ultérieurs. Je dois les plus grands éloges au capitaine Saint-Marc du 59e « régiment, qui a attaqué la porte Saint-Roch avec une seule pièce de 4 et s'y est sou- « tenu malgré un feu de revers, partant du village de Barbentane, croisé sur celui « de la porte, et a fait sa retraite sans perdre un seul homme. Il y a eu 4 hommes de « tués et 10 de blessés, dont 3 officiers. *Signé* : Pellapra, chef de bataillon du 59e « régiment; Doppet, Dammartin, capitaine d'artillerie légère, commandant de l'ar- « tillerie de l'armée; Isnard, capitaine; Chambon ainé, capitaine au 59e; Épernet, « capitaine commandant le détachement du 5e régiment de cavalerie, etc. (*Suivent « quelques autres signatures illisibles.*)

« A 4 heures après midi, la ville d'Avignon m'envoya une députation, pour me dire que les portes de la ville m'étaient ouvertes et que les habitants m'attendaient avec impatience, vu que les Marseillais avaient évacué leur ville en se sauvant dans le plus grand désordre. Cette fameuse colonne marseillaise était au nombre de 3.000 hommes; mais comme la veille, étant au camp du Pontaix à parler à mes soldats, et que j'étais sur d'être entendu par quelques espions des Marseillais, je leur avais dis : « Mes camarades, « demain 25, nous faisons une fausse attaque seulement, et le 26 ou le 27 je vous réponds « que la ville sera à nous »; la manière dont je les avais chauffés pour une fausse attaque, les a dégouttés au point qu'ils se sont sauvés dans le plus grand désordre.

« J'ai donc entré le 25 dans Avignon à neuf heures du soir et voici les précautions que j'avais pris, crainte de trahison. Je fis battre la générale dans mon camp à 5 h. du soir; à 6 h. 1/2 je disposai un petit détachement de 200 hommes, 4 pièces de canon de 4 et 2 pièces de 8 chargées à mitraille, précédé d'un détachement de 20 hommes d'Allobroges avec 25 hommes de cavalerie du 5e chasseurs, avec ordre à mon corps d'armée de ne pas bouger du camp que je ne le fasse avertir. Je me mis donc en marche avec mon petit détachement et lorsque je fus à un petit demi quart de lieue de la ville, je donnai l'ordre à ma cavalerie de se porter en avant au grand trot et de pénétrer le plus avant possible dans la ville, étant bien persuadé que s'il y avait eu de la trahison j'aurais éte précédé par cette troupe. Je fis halte à la porte Saint-Lazare avec mon artillerie et voyant que le peuple venait au devant de moi et que la ville était illuminée, je fis passer la 1re compagnie de chasseurs de Bourgogne; la 2e fermait la marche. J'ai été reçu avec acclamation par le peuple: Vive la Convention nationale! vive l'armée de la République! Je me suis emparé de tous les postes et avant de venir rejoindre mon camp, j'ai donné ordre à la cavalerie que j'avais avec moi, d'après les renseignements qui m'étaient donnés que la colonne marseillaise se retirait dans le plus grand désordre, de les poursuivre avec deux pièces de canon et de les harceler dans leur retraite. Je rentrai de suite au camp, où je commandai un détachement de 100 hommes de cavalerie, que j'avais fait partir d'Avignon. La précaution ne fut pas inutile, car ils prirent deux pièces de canon de 4 aux ennemis, en tuèrent une grande partie, mais je vous réponds, général, que cette armée formidable de Marseillais est fondue comme un peloton de neige. Voilà ces gens qui m'ont écrit une réponse aussi impertinente

Digitized by Google

aux trois sommations que je leur avais faites ! Je la joins ici parce qu'elle vous amusera. Je n'ai perdu, général, que 4 hommes ; encore c'étaient ceux qui restaient sur les derrières.

« Je vous joins ici le rapport du citoyen Doppet sur l'expédition de la ville de l'Isle. Il était essentiel d'avoir cette place. Je vous observe que ce n'est point de mon chef ; que je ne suis arrivé au camp du Pontaix que le 22 et que la cannonade était commencée ; sur le rapport qui me fut fait qu'il fallait encore deux pièces de canon et un détachement de 200 hommes, je les donnai sur le champ, il était alors midi. Il est bon que vous sachiez que cette ville n'était remplie que d'aristocrates et que c'est eux qui ont tiré les premiers, en ne voulant reconnaître ni Convention, ni armée de la République : aussi le 23 à 8 h. du matin la ville fut à nous ; à 10 h. on m'apporta deux drapeaux, l'un aux armes de la ville, l'autre du 2e bataillon de la garde nationale de l'Isle. Je ne vous cache pas que la ville a souffert du pillage ; j'ai pris toutes les mesures de sureté pour le faire cesser.

« Voilà, général, mon compte exact de ma conduite depuis que j'ai quitté Grenoble. Je compte camper demain 28 courant sur le bord de la Durance.

« Le général de brigade de l'armée des Alpes, commandant à Avignon,

« CARTEAUX. »

(L'original de ce rapport se trouve aux archives de la guerre. M. Arthur Chuquet, à qui j'en dois la connaissance, vient de le publier le premier dans son ouvrage : *La jeunesse de Napoléon*, tome IIIe. On voit que dans ce rapport de Carteaux, si précis et si détaillé, il n'est nullement question de Bonaparte, ni de la batterie d'artillerie établie sur le rocher de la Justice et dont les pièces auraient été, suivant les narrateurs avignonais, pointées par lui. Il n'en est pas question davantage dans le rapport suivant, daté du 28 juillet, qui complète celui du 25 et que nous reproduisons également.)

V.

« Au quartier général à Avignon, le 28 juillet 1793,
l'an II de la République française.

« Citoyen ministre,

« D'après les ordres des représentans du peuple, je suis parti de Grenoble le 2 juillet pour me mettre à la tête de trois bataillons, savoir le 2e bataillon du régiment de Bourgogne, le 3e bataillon des Basses-Alpes et le 2e bataillon du Mont-Blanc (ce dernier n'était point encore armé), avec une compagnie d'artillerie légère qui se formait à Valence. Avec ce peu de troupes qui ne m'est arrivé que successivement, s'est joint la légion des Allobroges, que j'ai ramassés sur ma route dans différends cantonnements. Eh bien ! citoyen ministre, avec aussi peu de forces j'ai converti 4 départements, empêché la jonction des Lyonnais avec les Marseillais, et je tiens dans ce moment-ci une étendue de 40 lieues de terrain en mon pouvoir, dont j'ai chassé les factieux et fait emprisonner les principaux chefs. Les autorités constituées ont été rétablies par les représentants du peuple. Voici en deux mots la position de la force que je commande. Je tiens les Lyonnais en respect avec un détachement de 200 hommes, dont une partie est à Saint-Vallier et l'autre à Serves. J'ai deux pièces de canon de 8 et deux pièces de 4 longues, en bas sur le Rhône et sur la grande chaussée, où je peux retenir une colonne de cent mille hommes. A Valence, j'ai un peu de garde nationale pour contenir les mal intentionnés, au Bourg-Saint-Andéol sur la rive droite du Rhône, j'ai une pièce de canon de 4 avec 200 hommes de garde nationale ; ce poste m'a été très utile. Le pont Saint-Esprit est gardé par deux compagnies de troupes de ligne, que j'ai placées à la citadelle. A Nimes, département du Gard, j'ai

Digitized by Google

le bataillon des côtes maritimes, qui n'est point armé ni exercé; mais ce département sait de quel bois je me chauffe et ne bougera pas. A Villeneuve-lez-Avignon, je me suis emparé du fort Saint-André, où j'ai placé deux pièces de canon de 4 et deux pièces de canon de 4 long et une couleuvrine que j'ai trouvée, et, malgré la sommation des Marseillais de leur rendre ce poste, je l'ai gardé avec 400 hommes de garde nationale. Je vous envoie la relation de la prise d'Avignon, dont je suis en possession depuis le 25 au soir. J'oubliais de vous dire que j'ai pris Lille le 23 à 8 h. du matin; aujourd'hui 28, je m'empare de Tarascon, de Beaucaire et de Cavaillon. Me voilà par ces deux positions maître du Rhône et de la Durance. J'attendrai pour marcher sur Marseille et Toulon deux bataillons qui me sont promis.

« Dites un peu à votre 1er commis de ma part de m'accorder sa protection, pour avoir mon brevet de général de brigade, attendu que je crois qu'il m'est bien acquis, car si je n'eusse pas empêché la jonction des Marseillais avec les Lyonnais, la 4e révolution était bien faite.

« Ne croyez pas, citoyen ministre, que ces grandes occupations me fassent négliger mon opération du recrutement; je m'en occupe sérieusement.

Le général de brigade, commissaire supérieur du conseil exécutif et commandant l'armée à Avignon,

CARTEAUX.

« *P. S.* — J'apprends dans l'instant que le département du Var avec les Marseillais qui se sont enfuis, vont se réunir au nombre de 12 à 15.000 hommes ; mais les positions que je tiens me mettent à même de ne craindre nullement leurs tentatives, mais il me faut des forces pour les aller relancer au fond de leur tannière.

« CARTEAUX. »

(Archives de la guerre.)

VI.

« Avignon, 6 août 1793.

« Poultier, représentant du peuple, au citoyen Albite, aussi représentant.

« Mon ami, nous te ferons passer les deux bataillons que tu demandes. Quant aux opérations militaires, nous voulons nous en mêler seuls, sous notre responsabilité, ou ne pas nous en mêler du tout.

« Vous avez fait une grande sottise en passant la Durance. Nous n'avons jamais approuvé cette mesure. Nous la regardons encore comme un grand acte d'ignorance, pour ne pas dire plus. Je m'y suis opposé au conseil de guerre. Je n'ai pas été écouté. Toi-même m'as interrompu plusieurs fois. Tu es le champion de la liberté, mais on n'en a guère avec toi, quand on veut dire son avis. J'ai écrit pour mon compte au Comité de Salut public de me rappeler, car je ne veux pas être responsable des démarches indiscrètes que l'on te fait faire. Tu aimes bien à t'appliquer les succès ; mais il faut aussi que tu supportes le blâme des échecs, car il est impossible que vous n'en éprouviez pas bientôt en disséminant votre armée, tandis que les Marseillais peuvent vous attaquer avec une masse imposante et tourner sur Avignon, sans que cette ville puisse se défendre. Le nouveau camp que vous avez choisi est un endroit très mal sain, marécageux et sans communications. La moindre fièvre va se communiquer aux soldats et tuer le peu de monde que vous avez.

« Vous n'avez qu'une ressource si vous voulez sauver votre armée, c'est de repasser la Durance. Vous ne pouvez sauver les départements du Midi que par cette démarche qui n'a rien de honteux, car il n'y a point de honte à sauver son pays. Si vous vous obstinez à demeurer sur les points perdus que vous occupez vous serez enveloppés

Digitized by Google

avant peu de jours et vous faites encore une fois égorger les patriotes. J'écris dans le même sens au Comité de Salut public, pour qu'il fasse donner par le ministre de la guerre des ordres positifs au général Carteaux ; car pour nous il paraît qu'il ne nous connaît pas, que de nos ordres et de nos instructions il n'en tient pas compte.

« Tous ceux qui connaissent le lieu que vous avez choisi pour votre camp est généralement blâmé (*sic*). Vous répondrez des soldats qui vont périr par l'ineptie du général. Je demande mon rappel, car je ne puis voir de sang-froid tant d'impudence, de présomption et d'ignorance.

« Ton ami,

« POULTIER. »

(Archives de la guerre.)

VII.

« *Liberté. — Égalité.*

« CERTIFICAT DE CIVISME.

« Nous maire, officiers municipaux et membres du conseil général de la commune de Bollène, district d'Orange, département de Vaucluse : Certifions et attestons à tous ceux qu'il appartiendra que le citoyen Joseph-François D'OURS (*sic*), général divisionnaire des Alpes, natif dudit Bollène, est un vrai et pur patriote révolutionnaire, ayant donné constamment des marques d'un civisme aussi ardent qu'éclairé, depuis le commencement de notre heureuse Révolution ; et, même avant, il fut exilé par le tyran de Rome, poursuivi et proscrit par les vils agents de la ci-devant légation d'Avignon, pour avoir manifesté des sentiments contraires à l'esclavage ;

« Qu'à l'époque des troubles d'Avignon et du ci-devant Comtat Venaissin pour leur réunion à la France, non seulement ledit D'OURS prononça bien fortement son vœu pour cette réunion, mais encore qu'il y insista, y porta le peuple de tout son pouvoir, soit par ses discours, soit par des imprimés qu'il faisait courir dans les villes et dans les campagnes ; ce qui lui valut l'animadversion de tous les papistes, fanatiques, aristocrates qui dominaient alors nos contrées, au point qu'il fut forcé de fuir, d'abandonner pour quelque temps son domicile ;

« Que, dans ce même temps où il était dangereux d'être seulement appelé patriote, il fut un des fondateurs de notre Société populaire et de plusieurs autres qu'il a assidûment fréquentées et qu'il n'a jamais cessé de parler en faveur du peuple et de professer les sublimes principes de la sainte Montagne ; qu'il a été commandant du bataillon de notre garde nationale et s'est très bien acquitté de cet emploi jusqu'à ce que le département de la Drôme l'appela pour remplir diverses commissions, pendant lesquelles ce même département fit une adresse à la Convention nationale, adresse adhérée par toutes les autorités constituées et clubs du département, pour demander que ledit D'OURS fut employé comme général aux armées de la République ; que depuis 15 ans, ledit D'OURS est séparé de corps et de biens de sa femme et de ses enfants, et même en ce moment qu'il vient d'obtenir le divorce d'avec sa dite femme ;

« Que le dit D'OURS n'était point d'extraction noble, puisque son grand-père était jardinier, comme le sont encore ses parents ; son père fut d'abord cardeur à laine et ensuite fermier du citoyen *Vence*.

« En foi de quoi, nous en avons délivré le présent certificat, délibéré dans ce conseil

Digitized by Google

général de la commune de ce jour, muni du sceau de la municipalité, et contresigné par son secrétaire greffier pour servir ce que de droit.

« Fait à Bollène, dans la maison commune, le 2 germinal de l'an II de la République française, une, indivisible et démocratique.

François MARCHAND, *maire ;* SERMENT, BREUGNE, VARÈNE, DARASSE, AURIBEL, REYNAUD, *officiers municipaux ;* GUILLERMIÈRE, BÈS, RADAL, COMBE, GALON, POMIER, PILON, BOURBONNOIS, MOUNIER, VARENNES, GLODIN, *notables ;* TOURNILHON, *greffier.*

« Vu et approuvé par nous, membres du Comité de surveillance de cette commune, établi en vertu de la loi du 21 mai de l'année dernière.

« Bollène, 2 germinal an II.

« POMIER, *président.* »

(Suivent les approbations de la Société populaire des sans-culottes de Bollène 3 germinal, et de l'administration du district d'Orange, 4 germinal. (Imprimé de 4 pages, petit in-8°, s. l. n. d.)

Digitized by Google

Digitized by Google

SONNETS.

Le Jour des Morts.

On fête le retour du sombre anniversaire.
Les éternels regrets ont d'annuels élans.
Chacun vient tout en noir, parmi les marbres blancs,
Apporter le tribut de larmes nécessaire.

L'usage mondain veut que notre cœur se serre,
Ce jour-là, que l'on aille en famille, à pas lents,
Visiter les défunts avec des airs dolents.
Moi, je trouve ce deuil chronique peu sincère.

Je comprends plutôt ceux que la mort isola,
Et qui, le cœur trop plein, viennent s'épancher là,
Sous les ifs désertés, à l'heure où la nuit tombe;

Ceux dont l'amour survit fidèle et sans remords,
Et qui puisent, charmés par la paix de la tombe,
Dans l'oubli des vivants le souvenir des morts.

Dimanches.

Joie artificielle et morne des dimanches.
Sur le trottoir vibrant de vulgaire gaîté,
Des toilettes sans goût, lourdes de vanité.
On voit des fronts hâlés sous les voilettes blanches.

Dans les quartiers déserts un bruit inusité
De peuple et d'écoliers qui prennent leurs revanches.
Les couples élégants ont fui, loin, sous les branches,
Devant l'hostilité sourde de la cité.

Digitized by Google

Là-bas, dans son séjour charmant elle se farde,
Taille ses ifs, fleurit ses tombes, la Camarde,
Afin de recevoir la foule dignement.

Le funèbre jardin, d'ordinaire morose,
Est si riant que l'on y vient en robe rose...
Et, ce jour-là, la mort elle-même nous ment.

L'Épave.

La foule se lamente et prie
Sur les quais. Sourd à ses sanglots,
Le Rhône roule dans ses flots
L'homme, l'arbre, la métairie.

Le long de la rive flétrie,
Des meubles épars, des bouleaux
Forment de tragiques îlots ;
C'est affreux tout ce qu'il charrie.

Là-bas, quelque chose d'humain
S'agite ; une petite main
Pend hors d'une épave et l'anime.

Parmi des débris de roseaux,
— Défi de la vie à l'abîme, —
Un berceau flotte sur les eaux.

Paul Manivet.

Digitized by Google

L'ARMURE.

Les murs froids, les créneaux maussades
De ce vieux manoir féodal
Ont gardé depuis les croisades
Un aspect morne et sépulcral.

Morts, les barons, oiseaux de proie
Qui nichaient en ce burg muet !
Leurs fils ont des pourpoints de soie
Et dansent bien le menuet.

Et tandis que les jeunes maîtres
Font auprès du roi les mignons,
Le castel fermé des ancêtres
Semble un repaire de démons.

Dans le jour personne ne passe
Devant le manoir redouté,
Et la nuit on dit à voix basse
Que le vieux logis est hanté.

Maintes fois sur ses tours superbes
Des éclats de foudre ont roulé ;
La cour d'honneur est pleine d'herbes
Et les escaliers ont croulé.

Dans l'antique salle des gardes
Font leurs nids les chauves-souris,
Et, perchés sur des hallebardes,
Les hibous jettent de grands cris,

Digitized by Google

Les immenses tapisseries
Que durant de longs mois entiers
Les dames de leurs seigneuries
Brodèrent sur leurs grands métiers,

Lamentables et résignées
A l'oubli complet du destin,
Pendent, couvertes d'araignées,
Aux murs des salles de festin.

Dans les immenses cheminées
Où, sur de grands landiers de fer,
Des chênes de trois cents années
Brûlaient en un seul soir d'hiver,

Le vent a dispersé la cendre,
Et sous le manteau du bûcher,
En bourdonnant, on voit descendre
Des abeilles pour y rûcher.

D'un passé glorieux et rude,
Rien ne semble avoir survécu.
Tout est désastre et solitude :
Le temps rongeur a tout vaincu.

Pourtant là-bas, sous cette ogive,
Au fond d'un sombre corridor,
Je crois voir — lueur fugitive ! —
Briller une étincelle d'or.

Une porte s'ouvre !... Mystère !
Dans le castel abandonné,
Glisse, ne touchant point la terre,
Un grand fantôme couronné.

De la porte mystérieuse
Il franchit lentement le seuil.
Comme à l'époque glorieuse,
Qui du vieux château fut l'orgueil,

Il porte la solide armure
D'acier pur fortement trempé,
Qui ne garde aucune souillure
Des coups dont son maître est frappé.

Digitized by Google

Sous le grand panache du heaume,
La ventaille close, on peut voir
La place des yeux du fantôme :
Un double trou béant et noir.

Le haubert enserre en ses mailles
Une encolure de taureau,
Et sur le glaive pas d'entailles,
Mais au glaive pas de fourreau.

Les brassards géants emprisonnent
Des bras aux muscles surhumains,
Et les vieux gantelets frissonnent
Comme de menaçantes mains.

Son écu luit sur la cuirasse :
« Tour de gueules au champ d'azur ».
Les pieds de ce géant qui passe
Sont chaussés d'éperons d'or pur.

L'armure qu'un mystère agite,
Qu'anime un esprit inconnu,
Erre seule dans ce vieux gîte
Où de longtemps nul n'est venu.

Elle est vide, hélas ! nul fantôme,
Nul héros ne cache ses traits
Sous la ventaille de ce heaume
Qui fait rêver les vieux portraits.

Nul éclair — ô regret qui navre ! —
Ne s'allume dans ses yeux morts.
Ce n'est même pas un cadavre,
C'est un masque où manque le corps.

Le dernier brave — ô destinée ! —
Qui la teignit de sang vermeil,
Depuis quatre fois cent années
Repose du dernier sommeil.

Depuis lors le heaume et l'épée,
Le haubert et le gantelet,
Dans la salle de noir drapée,
Sont dressés sur un chevalet.

Digitized by Google

Mais fière de ses jours d'armée,
En rêve d'un passé d'espoir,
De l'âme des morts animée
L'armure erre en le vieux manoir.

Tous les soirs, quand vient la nuit sombre,
La vieille armure des barons
S'en va par le manoir plein d'ombre,
Faire sonner ses éperons.

Ses yeux morts cherchent dans les salles
Où l'on festoyait autrefois
Les châtelaines idéales
Qui savaient broder de leurs doigts

Ces divins tableaux de bataille
Où les illustres paladins,
En frappant d'estoc et de taille,
Se ruaient sur les Sarrazins.

Dans les cours mornes et sévères,
L'armure croit entendre encor
Les voix mâles des vieux trouvères
S'accompagnant au rebec d'or.

Et, dans la grande salle pleine
D'habits de soie et de velour,
Elle revoit la châtelaine
Qui préside la cour d'amour.

Rêves!... Dans cette nuit obscure
Nul bruit d'armes, nul cliquetis!
Car pour revêtir cette armure
Tous les hommes sont trop petits.

Nul ne pourrait brandir l'épée,
Ces éperons sont trop pesants,
La cuirasse lourde est trempée
A la mode de cinq cents ans.

Et ce n'est pas tout de nos hommes!
Couvert de ce harnais de roi,
Quel guerrier au siècle où nous sommes
N'écraserait son palefroi?

Digitized by Google

Tu peux dormir, vieille ferraille,
Sous la rouille tu peux crier :
Plus de beaux soleils de bataille
Ne luiront sur ton pur acier !

Dors, oubliée et dédaignée,
Mais fière des devoirs remplis !
Seule la toile d'araignée
T'enveloppera de ses plis,

Et plus tard, — dans cent ans peut-être, —
Quelque vieux juif te revendra
Au vrai fils de ton ancien maître
Qui, ricanant de toi, dira :

« Était-ce bête, ces époques
« Où nos papas, sans nuls efforts,
« Habitaient de vieilles bicoques
« Et s'habillaient en coffres-forts ! »

DUBOIS DES ISLES.

(Marie-André Haguenot)

Digitized by Google

Digitized by Google

PORTRAIT DE FRANKLIN PAR J.-S. DUPLESSIS.

(*Cabinet du Dr Pamard*).

Cliché de M. J. Michel.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

SUR LE

PEINTRE JOSEPH-SIFFREIN DUPLESSIS

ET SUR LES

PORTRAITS DE FRANKLIN EXÉCUTÉS PAR LUI

Ce n'est pas une biographie de cet artiste carpentrassien que je veux faire ici : les documents d'ailleurs me manqueraient et je ne pourrais que reproduire, après les rédacteurs de l'*Annuaire du département de Vaucluse pour l'an XII* (1) et le biographe Barjavel (2), la notice que lui a consacrée M. Lauzan, « conservateur-adjoint au Musée spécial de l'École française », dans le *Moniteur universel* du 10 messidor an X. Cette notice nécrologique est encore ce qu'on a écrit de plus complet sur l'homme et sur le peintre.

Pourtant, depuis l'an X, plusieurs auteurs se sont occupés avec intérêt de Duplessis : d'abord, M. Paul Achard, dans l'*Annuaire du département de Vaucluse pour l'année 1865* (3), a relevé la mention de différents tableaux exécutés par lui de 1748 à 1772 pour les hospices de Carpentras. Ce sont des portraits de bienfaiteurs : le chanoine Gualteri, Collot, M. de Costebelle, Lassone, Gérenton de Saint-Vallier, le chanoine Inguimbert. Chacun d'eux lui fut payé d'une très modique somme, variant de 24 à 55 livres. Remarquons qu'en 1772, date à laquelle on lui donnait encore 53 livres pour une

(1) P. 167.
(2) *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique de Vaucluse*, t. I, p. 144.
(3) P. 275.

Digitized by Google

toile, Duplessis était depuis trois ans agréé à l'Académie, dont il devait faire définitivement partie le 6 août 1774. Il était déjà donc en pleine possession de son talent. Plus tard, tout à fait à la fin du XVIII[e] siècle, alors que la gloire l'avait consacré et qu'il avait acquis une réelle célébrité après avoir exécuté des portraits de la famille royale et d'illustres personnages (Glück, Franklin, Necker et sa femme, etc.), il estimait être récompensé de sa peine et de son talent quand il recevait 600 livres pour un tableau. Ces chiffres sont intéressants à relever : ils sont surtout fort suggestifs quand on les compare à ceux que demandent un siècle après lui les successeurs de Duplessis.

Duplessis vécut surtout à Paris. On sait déjà qu'il en partit sous la Révolution, « pour retourner à Carpentras, ou plutôt pour fuir une tyrannie, sous laquelle le mérite et les vertus étaient des titres à la proscription. Arrivé dans cette ville, il y trouva les autorités occupées de l'exécution des lois conservatrices rendues contre le vandalisme dans ces temps d'anarchie. Le seul nom de Duplessis rappelait trop les arts, pour que l'on négligeât de confier à ses mains habiles leurs plus chers intérêts. Il en rassembla les débris, et après les avoir en quelque sorte réhabilités dans leurs beautés premières, il en fit, aux termes des lois, un catalogue raisonné. » Tel est le récit de Lauzan, qui place ce voyage en 1792, et fait durer deux ans et demi les nouvelles fonctions du peintre. Le document ci-après rectifie un peu ces dates et montre à quelles difficultés se heurta le pauvre artiste, lorsqu'il se rendit à la convocation du Directoire du district de Carpentras. Duplessis s'y montre peut-être un peu « geignard » et beaucoup plus préoccupé de manger que de peindre et de réunir des œuvres d'art ; mais à qui en était la faute ? Surtout à ceux qui l'avaient appelé, sans lui assurer efficacement les moyens de vivre. Voici ce document, aujourd'hui conservé à la bibliothèque d'Avignon (1) :

« *Duplessis aux citoyens compsant le Directoire du district de Carpentras, ce 13 vendémiaire l'an 3 de la République.*

[4 octobre 1794.]

« Citoyens,

« Rendu a vos ordres dans cette commune pour une opération ordonnée par la Convention nationale, et arrivé depuis trois semaines, tout le monde me demande si j'ay commencé mes opé-

(1) Autographes Requien, n° 11089.

Digitized by Google

rations : non, dis-je, je cours au plus pressé, avant tout il faut que je vive.

« Citoyens administrateurs, voici quelles sont mes occupations : Je cours toutte la ville et me présente a la porte de chaque boulanger : Citoyen, avez-vous du pain ? — Non, me dit-on partout. Il faut, quand j'ai fini ma ronde, en commencer une auttre ; je vais chez un homme de ma connoissance, je ne le trouve pas ; je vais chez un autre, je lui conte mon embarras, il n'a que deux pains et m'en donne un que je suis honteux d'accepter. Le lendemain, il faut recommencer : meme réponse chez les boulangers ; la discrétion me deffend de retourner chez l'homme qui m'a preté du pain la veille, je vais chez un auttre. Insensiblement j'épuise mon crédit et je ne sçais plus ou en emprunter. Vous avés du bled, hélas ! pourquoy ne m'en donneriés-vous pas ?

« Il faut du bois pour cuire les alimens : je demande a touttes mes connoissances ou l'on peut en acheter ; personne ne sçait me l'apprendre. Je m'adresse au bureau des subsistances : des trois membres qui le composent, l'un est absent, l'autre est malade, et le troisième ne sçait, dit-il, ce qu'il y a a faire a cela. Cependant il faudra bien le savoir incessamment, l'hiver approche, il faudra chauffer vos bureaux, le besoin éveillera l'industrie, et vous trouverés surement les moyens de vous en procurer. Vous le mettrés en réquisition, je le présume : c'est ce que j'ay vu faire l'hiver passé aux administrateurs de la commune de Villeneuve. Il me semble que vous pourriés faire aujourd'hui pour moy ce que bientôt vous serés obligés de faire pour vous. Si le besoin de se chauffer n'est pas pressant, il faut cependant que je puisse faire ma soupe. J'ay parcouru la campagne, j'ay été de grange en grange demander du bois, sans avoir pu m'en procurer. Je me suis procuré un peu de charbon ; on m'a prêté ou donné 50 sarmens, mais tout cela est épuisé ou prêt a l'être. Voilà, citoyens, la situation ou je me trouve pour avoir quitté Villeneuve a votre intention.

« L'opération que vous m'avés confiée est sans contredit une des plus difficiles de touttes celles ordonnées par le Comité d'instruction publique. Je ne me trouve pas trop bon pour remplir ses intentions et je desirerois de tout mon cœur qu'un auttre plus capable fit ce travail a ma place. Cependant, j'ai pu croire que vous regardiés comme une bonne fortune de trouver a votre disposition un homme sorti du sein d'une Académie célèbre, et quelle que soit la méfiance que j'ay de mes lumières, je me dois a la justice de penser qu'a cinquante lieues a la ronde vous ne trouveriés peut-

Digitized by Google

être pas un homme capable de me remplacer. Ces considérations et le désir de me rendre utile a ma patrie ont surmonté touttes mes répugnances et m'ont porté a faire toutes sortes de sacrifices.

« Un voyage a Paris dans le plus bref délai possible m'étoit impérieusement ordonné pour la conservation de mes intérests : en l'abandonnant ou en le différant, je m'expose a des malheurs : le moindre de tous est une perte de 1.500 livres.

« Le comte Oslap, connu de tout Avignon sous le nom du comte polonois (1), jaloux de profiter de la présence d'un artiste qui s'est fait un nom dans la capitale, m'avoit demandé son portrait ; je lui avois fait espérer que je le ferois, si je ne me trouvois pas obligé de faire le voyage de Paris. Je ne fais ni le voyage de Paris, ni le portrait demandé : cependant la Convention nationale ordonne que l'opération qui m'est confiée soit faitte dans quatre mois, et accorde 5 livres par jour d'indemnité, ce qui fait a peu près 600 livres pour les quatre mois. Or, depuis vingt ans je n'ai pas fait un seul portrait à moins de 600 livres, et le comte Oslap, a qui on donne cent mile livres de rente, ne m'eut pas, je pense, refusé mon prix ordinaire, et ces 600 livres je les eusse gagnées en moins d'un mois et sans sortir de mon cabinet. J'ajouterai qu'a peine la quinzaine étoit expirée depuis mon départ de Villeneuve pour me rendre ici, que j'avois déja dépensé deux cent livres, dont les trois quarts avoient été emportés par les frais de mon déplacement. D'après cet apperçu, il est clair que l'opération qui m'est confiée, bien loin d'etre lucrative, sera onéreuse et peut meme selon les circonstances devenir ruineuse pour moy. Je l'ai senti d'avance, mais si j'ai fait civiquement le sacrifice de mes intérets, je ne devois pas m'attendre qu'arrivé a Carpentras pour répondre dignement a la confiance dont mes concitoyens m'ont honoré, je ne devois pas m'attendre que je serois réduit a courir de porte en porte demander du pain, que je serois réduit d'aller de grange en grange demander du bois et retourner ensuite chez moy avec la seule ressource de souffler dans mes doits, si j'ay froid.

« Je n'ay point de vieux meubles a brûler pour faire ma soupe,

(1) C'est le fameux comte Thadée Grabianka, staroste de Liva et chef des Illuminés d'Avignon, qui vécut en notre ville d'une existence bizarre. Prochainement j'espère pouvoir mettre en lumière cette curieuse figure, en publiant une histoire de cette secte des Illuminés. Oslap était un pseudonyme adopté par lui : c'est ainsi qu'il signa une lettre adressée par lui au Dr Calvet et conservée dans le ms. 3050 de la Bibliothèque d'Avignon.

Digitized by Google

rien n'est à moy dans la maison ou vous m'avés logé. Ainsi point de ressource. Ah ! qu'on ne me dise pas : Faittes comme les auttres. Tout le monde sentira que, quoique né à Carpentras, apprès cinquante ans d'abcence, j'y suis comme étranger, que je ne puis par conséquent y trouver les memes ressources que mes concitoyens. Et quand je parviendrois a découvrir des magasins de bled et de bois, ce dont je suis loin encore, puis-je forcer les propriétaires à m'en livrer, s'ils ne le veulent pas ?

« Il n'y a donc que vous, citoyens, qui usant des moyens qui sont en votre pouvoir, puissiés me procurer, en payant, ces deux objets de première nécessité : du bled d'abord pour faire du pain, du bois ensuite, en quantité suffisante, pour ne pas etre obligé d'y revenir souvent et perdre du temps a solliciter pour le meme objet.

« Dans ce pays ou souvent on ne brule souvent que du bois verd, quelques sarmens deviennent nécessaires pour l'alumer.

« J'espère, citoyens, que vous ne souffrirés pas plus longtemps qu'un homme que vous avés appelé pour une opération d'utilité publique, perde tout son temps a chercher (et a le chercher inutilement) les objets dont il ne peut se passer.

« J'espère encore que vous voudrés bien considérer que le reste de la belle saison se passe sans rien faire, et que bientôt nous entrons dans celle ou je ne ferois pas en deux jours ce que je puis faire a présent dans un seul.

« J'avoue qu'on m'a déja insinué que je pourrois trouver le moyen d'avoir du bled, mais on m'a dit a l'oreille qu'il faudroit le payer 12 a 15 livres. Douze a quinze livres ! pour un objet que la loi a taxé a cinq ! Non ! citoyens, j'espère qu'après les sacrifices que j'ai déja faits, vous ne me livrerés pas a cette triste ressource, d'autant plus triste qu'en épuisant mes moyens, je violerois encore la loi.

« J'avois a Villeneuve, d'ou je viens, du bon pain ; j'en avois sans peine et tant que j'en voulois. Le secrétaire greffier de la commune m'avoit promis de me faire avoir du bois pour mon hiver et j'avois droit de compter sur cette promesse. Refuseriés-vous les memes avantages a celuy qui a tout quitté pour se rendre a vos ordres ?

« DUPLESSIS.

« Je prévois quelques objections a ma demande, je les aurois prévenues et j'y aurois répondu d'avance s'il ne falloit pas finir ; mais je ne l'ay pas fait. Il me paroit qu'il suffira de méditer un moment le dernier paragraphe de ma lettre. »

Digitized by Google

N'est-ce pas qu'elle est navrante, cette lettre d'un grand artiste, obligé de mendier son pain?

Le catalogue d'objets d'art qu'il dressa à Carpentras, d'après Lauzan et Barjavel, ne s'est pas retrouvé : du moins, il a échappé à mes recherches. Un heureux hasard le révèlera peut-être un jour. Son travail une fois achevé, Duplessis reprit le chemin de la capitale, espérant y trouver un meilleur sort. Et, de fait, il eut une bonne inspiration. Après quelques démarches, il obtint d'abord d'être nommé administrateur du Musée national spécial établi à Versailles. Il se montra dans ces nouvelles fonctions, dit son biographe Lauzan, « sage, prudent, éclairé, toujours plein de ces vues nouvelles qui décèlent à la fois l'artiste intelligent, laborieux et tellement animé de remplir les devoirs de sa charge, que, malgré son grand âge, on le voit se charger des travaux les plus pénibles. En moins d'un an, il restaure les trois grands tableaux de Jouvenet, *la Pêche miraculeuse, la Résurrection de Lazare, le Magnificat; le Repos en Égypte* et *la Présentation au Temple* de Louis de Boulogne; *le Martyre de saint Gervais* par Goulay; deux grands tableaux de Vouet, plusieurs autres encore et enfin *la Vie de saint Bruno* par Le Sueur, en vingt-deux morceaux. » Peut-être eût-il mieux valu qu'il dépensât moins d'activité et qu'il restaurât moins!

Malgré sa situation officielle et l'inscription de son nom au budget de l'État, il n'avait pas fini de compter avec les difficultés de la vie, qui assombrissaient sa vieillesse et le rendaient d'une humeur maussade. Nous retrouvons le ton de sa première lettre dans celle-ci qu'il écrivit à un ami inconnu, quelques mois après sa nomination de conservateur (1).

« Versailles, ce 1er complémentaire de l'an V [17 septembre 1797].

« Et vous aussi, mon cher compatriote, vous êtes victime, hélas! Oh! oui, je me souviens de vous et je m'en suis toujours souvenu avec plaisir jusqu'au moment ou l'on ne peut que gémir sur le sort d'une personne que l'on estime autant que vous mérités de l'être, et qui est tombée dans le malheur. Croyés qu'absorbé par mes propres peines, je partage encore les vottres et plut a Dieu qu'il ne tint qu'a moi de les adoucir!

« Je dois avoir, dites-vous, des puissans amis. J'en avois auttre fois, mais ils sont dispersés et tous ceux qui ont du pouvoir aujourd'hui sont des hommes nouveaux que l'on ne connoit pas et

(1) Autographes Requien, n° 11090.

Digitized by Google

dont on n'est pas connu. J'ay cependant obtenu une place pour moi, mais c'est une affaire de circonstance. Je ne connoissois pas du tout quelques mois auparavant l'home en place qui m'en a procuré une lorsque je m'y attendais le moins. Si quelque circonstance favorable se présentoit, et je ferai mes efforts pour la faire naitre, croyés que je me ferois le double plaisir de vous servir et de vous attirer dans le lieu que j'habite, pour y jouir de l'avantage de votre aimable société.

« La place que j'occupe ne seroit pas mauvaise si nous étions payés, mais nous ne le sommes pas. Sur une année juste que j'occupe ma place, il nous est du sept mois et les auttres n'ont été payés qu'a moitié en valeurs réelles. Cela n'est pas attrayant. Nous espérons toujours du mieux ; je croyois qu'a la la paix notre sort deviendroit meilleur, et voila la foudre qui tombe sur les rentiers pour achever de les écraser. On vient de prendre une résolution au Conseil des 500, qui ordonne le remboursement de touttes les rentes meme viagères des deux tiers de leur valeur, et ce remboursement se fera en papier décrié et de presque nulle valeur. On écrasera par la les pauvres rentiers, qui languissent sans payement depuis plusieurs années ; ils avoient du moins l'espérance d'un meilleur sort, elle leur est enlevée. On favorise les agioteurs, on ouvre le chemin de la fortune a cette espèce perfide, et les petits rentiers qui ont survécu a la déplorable négligence avec laquelle on les a traités, périront jusqu'au dernier de faim et de misère, hélas !

« La fatale résolution n'a pas encore passé au Conseil des anciens ; cela fera passer encore deux ou trois jours de perplexités, au bout duquel tems nous recevrons le coup de massue, je m'y attends.

« Salut et fraternité.

« DUPLESSIS. »

Un an plus tard Duplessis était atteint de la paralysie, qui le privait de l'usage de ses jambes et de son bras droit. Ses craintes sur son sort augmentèrent : il redouta d'être congédié et de se trouver sans aucunes ressources ; mais le préfet du département de Seine-et-Oise le rassura : « Citoyen Duplessis, lui dit-il, ayez confiance dans la justice du ministre, et soyez bien convaincu qu'un gouvernement comme le nôtre n'oublie pas un homme tel que vous. » Et en effet quelques jours après, il recevait le titre d'une pension de 2.000 livres. Il en profita jusqu'au 11 germinal an X (1er avril 1802), date de sa mort.

Digitized by Google

* * *

Je n'entreprendrai pas ici de donner la liste des œuvres de Duplessis, liste qui a été en partie dressée d'après les livrets du Salon (de 1769 à 1801), par Bellier de la Chavignerie et Auvray dans leur *Dictionnaire des artistes de l'École française* (1); je ne passerai pas davantage en revue les toiles que conservent de lui la cathédrale de Saint-Siffrein, les musées du Louvre, de Chantilly, d'Avignon (2), de Carpentras (3), d'Orléans, etc.

Je désirerais seulement noter ici quelques renseignements sur les fameux portraits de Franklin exécutés par lui. On sait qu'il en exposa un, appartenant alors à M. de Chaumont, au Salon de 1779, et un second au Salon de 1801. Faisons remarquer à ce propos que des répliques, ou plutôt que deux ou trois portraits d'un même personnage se rencontrent fréquemment dans l'œuvre de Duplessis. Donc, il est certain qu'il reproduisit au moins sur deux toiles les traits de l'illustre apôtre de l'indépendance américaine.

Or, il y a quelques années, je me suis trouvé en présence de trois portraits de Franklin attribués à Duplessis.

1° Le premier est à Avignon depuis longtemps déjà ; il fait partie du cabinet du Dr Pamard. Il figure, sous le n° 18, dans le *Catalogue raisonné d'une petite collection de tableaux appartenant à M. Pamard*, imprimé à Avignon sous la Restauration par François Chambeau. Le rédacteur du *Catalogue* ajoute, après l'avoir mentionné : « Il est d'une vérité et d'une ressemblance frappante. C'est celui qui a été gravé par Chevillet. » Franklin y est représenté à mi-corps, vu de trois quarts, tourné à droite; il est vêtu d'un habit marron avec collet de fourrure. La toile n'est pas signée.

(1) T. I, p. 486. Ce catalogue est loin d'être complet : c'est cependant ce qui a été donné de mieux jusqu'aujourd'hui.

(2) Le Musée d'Avignon a les portraits : 1° du médecin Lassone, acquis de M. Besaure, de Cavaillon, en 1836 (il avait été exposé au Salon de 1785) ; 2° de Joseph Péru, professeur de dessin à l'École centrale de Vaucluse (né à Avignon le 21 janvier 1721 et mort à Carpentras le 26 pluviôse an VIII, 15 février 1800 : cf. *Annuaire de Vaucluse pour l'an IX*, p. 74), ce portrait n'est qu'une esquisse, admirablement traitée par exemple ; et 3° de l'abbé Arnaud, ce dernier portrait acquis de M. Eugène Martin et de Madame veuve Camille Barjavel, qui le tenaient de leur parent Olivier-Vitalis, ancien bibliothécaire de Carpentras. Il a été exposé au Salon de 1769 et contribua à faire recevoir l'auteur membre de l'Académie des Beaux-Arts.

(3) Le Musée de Carpentras possède : 1° le portrait de Duplessis par lui-même ; 2° et 3° ceux de Joseph Péru et de l'abbé Arnaud, celui-ci réplique de la toile d'Avignon ; 4° et 5° ceux de M. et Madame de Vérot ; plus quelques études.

Digitized by Google

2° Un deuxième est à Berlin, chez le Dr Clifford Snyder; il appartenait en 1892 à une américaine, Mme Hélène Stauffre, qui l'avait acheté dans une petite ville de Saxe. Le père du vendeur l'avait acquis au commencement de ce siècle d'un Courlandais, qui l'avait apporté de Paris. Ce tableau, non signé, représente Franklin dans la même posture et avec le même vêtement que celui du Dr Pamard.

3° M. de Guestiers, à Paris, tient en héritage de son aïeul maternel, M. Pâris d'Illius, un troisième portrait de Franklin, que l'on a tout lieu de croire comme étant aussi de Duplessis. Il aurait appartenu à Mme Brillon de Gouy, grand'-mère de M. Pâris d'Illius, qui avait été très liée avec Franklin. Là, le héros américain est en habit gris, sans collet de fourrure.

Est-il possible de classer ces trois tableaux et de leur attribuer une date certaine? Ce serait chose fort ardue, s'il n'existait pas de document précis. Par bonheur, il y a au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale deux gravures qui servent de points de repaire. Une première, montrant Franklin avec le collet de fourrure, porte la mention : « Duplessis pinxit, Parisiis, 1778. Tiré du cabinet de M. le Roy de Chaumont... Chevillet sculpsit. » Il n'y a pas d'hésitation possible : c'est le portrait exposé au Salon de 1779. La deuxième, représentant le personnage sans collet de fourrure, est signée : « Duplessis pinxit. Alexandre Tardieu sculpsit. » Selon toute vraisemblance, c'est donc la reproduction du tableau exposé en 1801.

Or, les toiles du Dr Pamard et du Dr Snyder sont absolument identiques à la gravure de Chevillet, et celle de M. de Guestiers paraît avoir servi de modèle à Alexandre Tardieu. Par conséquent, il faut croire que cette dernière est, sinon l'original, au moins une copie du portrait de 1801.

Reste à déterminer qui, du Dr Pamard ou du Dr Snyder, possède l'original de 1779. La comparaison des deux tableaux est fort instructive à cet égard, mais il n'y a pas à s'y tromper : celui du Dr Pamard est franchement de Duplessis, tandis que l'autre n'est qu'une copie Excellente copie, exécutée dans l'atelier et sous les yeux de l'artiste, soit, mais quand même une copie. On n'y sent pas la largeur de touche du maître, le modelé est loin d'y être accentué comme dans ses œuvres originales; la facture est plus molle. Bien que dans l'une et dans l'autre toile on retrouve les mêmes détails jusqu'aux plus infimes, l'expression, par suite de cette différence de pinceau, a un peu varié. Dans l'original, Franklin

Digitized by Google

est plus grave et plus sévère ; dans la copie, il a une physionomie plus douce. Le dessin du nez et des lèvres est plus énergique dans le premier, plus adouci et plus estompé dans la seconde. Le tableau du Dr Pamard est, comme exécution, entièrement semblable aux originaux parfaitement connus de Duplessis (je citerai entre autres le magnifique portrait de Lassone et l'étonnante esquisse du portrait de Péru au musée d'Avignon) ; celui du Dr Snyder est un Duplessis affadi.

Le peintre et le modèle ont dû entretenir de longues relations à Paris. Duplessis était entré très profondément dans l'intimité de Franklin : la preuve en est dans les deux portraits sur toile, qui viennent d'être signalés ci-dessus. Mais pour se préparer à cette besogne, qu'il considérait toujours comme extrêmement difficile, pour mieux pénétrer le caractère de son modèle, Duplessis avait encore fait d'après lui plusieurs études. On en a conservé au moins une : c'est un pastel que, depuis quelques années, M. de Senormant, de Paris, a vendu à M. John Bigelow. Celui-ci écrivait une vie de Franklin, il y intercala la gravure de ce pastel par I.-D. Hall.

Telles sont les quelques notes que j'avais à consigner ici. Il m'a semblé que tout incomplètes qu'elles fussent, elles offriraient peut-être quelque intérêt à cause de leur objet : c'est pour cela que, après de longues hésitations, j'ai cru devoir les publier.

L.-H. LABANDE.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE.

Séance du 5 octobre. — Présidence de M. Carre, président.

Sont présents : MM. Carre, Laval, Labande, Alphant, Fichaux, Ruat, Naquet, Mouzin, Bayol, Fichou, Rémy Roux, d'Anselme, Goudareau, de Vissac, Bourges, Patras, Grimaud, Belladen, Arnaud de Fabre, Avon, M. Méritan.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président fait part du décès de M. de Mortillet, professeur à l'école d'anthropologie de Paris, ancien attaché au musée de Saint-Germain. Quoique éloigné d'Avignon, M. de Mortillet s'intéressait aux travaux de l'Académie : il se faisait un devoir de communiquer à notre Société les nombreuses études qu'il publiait. M. le Président loue le talent et les connaissances de notre collègue en archéologie préhistorique et en anthropologie. Il exprime tous les regrets que cause parmi nous son décès et adresse à son fils, membre correspondant de l'Académie, les sincères condoléances de ses collègues.

Rappelant ensuite le récent décès de M. le docteur Villars, M. le Président dit les nombreux et importants services, que rendit à l'Académie notre distingué et regretté collègue. Membre actif et laborieux de plusieurs autres sociétés, M. le docteur Villars avait accepté et rempli avec un entier dévouement les fonctions de trésorier et ensuite de vice-president de l'Académie. Les multiples travaux qu'il présenta soit à notre Société, soit au conseil municipal, soit enfin aux autres corps savants dont il faisait partie, se distinguaient par la précision d'un style large, clair et rapidement compris de tous. Sa science médicale égalait son dévouement. M. le Président se fait un devoir de le rappeler, en ayant fait lui-même l'heureuse expérience. L'Académie s'associe aux sentiments exprimés par son Président et envoie à la veuve et au fils de M. le docteur Villars l'hommage de sa vive sympathie.

La mort, ajoute M. le Président, a encore fait parmi nous une victime. M. Châtelet, conservateur du musée Requien, directeur de l'école professionnelle, avait été longtemps professeur au lycée. Il a laissé de sa longue carrière consacrée à l'instruction de la jeunesse, le souvenir d'un savant modeste, désintéressé, entièrement dévoué à son œuvre. Ces titres suffisent à recommander sa mémoire parmi nous et l'Académie exprime à sa veuve et à ses fils ses unanimes regrets.

M. le Président rappelle encore le deuil qui a atteint M. Bonnecaze dans ses plus chères affections et exprime la part que prend l'Académie à la douleur de son dévoué trésorier.

A côté de la tristesse de ces deuils, M. le Président est heureux d'enregistrer la nomination de M. Vernet, sculpteur, comme officier de l'instruction publique et adresse à notre collègue les félicitations de l'Académie.

Digitized by Google

M. le Président annonce que la commission des concerts va reprendre l'étude du projet. Il espère que ses travaux amèneront le succès, malgré de sérieuses et nombreuses difficultés.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Préfet de Vaucluse, informant le bureau que la demande de déclaration d'utilité publique adressée au Ministre de l'intérieur avec avis favorable, n'a pu être admise par suite du défaut de capital suffisant.

M. le Secrétaire général dépose sur le bureau deux brochures offertes par leurs auteurs : *Voyage chez les Beni-Mzab*, par M. le docteur Chobaut ; *Notice nécrologique de M. Tamizey de Larroque*, par M. de Berluc-Pérussis. Il rappelle que M. Tamizey de Larroque, qui était inscrit parmi les membres correspondants de l'Académie, s'était attaché à faire revivre les hommes savants du Midi, Peiresc en premier lieu, et que son œuvre nous est à ce titre plus précieuse.

Communication est encore faite : 1° du *Programme du Congrès des Sociétés savantes*, qui doit se réunir à Toulouse en 1899. Les mémoires doivent parvenir au Comité historique près le Ministère de l'Instruction publique avant le 20 janvier et être transmis par les soins de l'Académie ; — 2° d'une circulaire du Comité de l'Exposition de 1900, invitant notre Société à prendre part aux travaux des différentes sections, en particulier de celle d'Économie sociale.

La parole est donnée à M. le commandant Fichou, délégué de l'Académie aux fêtes données à Agen, les 6 et 7 août, en l'honneur de Jasmin. Après avoir dit le cordial accueil qu'il a reçu des autorités administratives et du comité organisateur, notre collègue rend compte des différentes cérémonies et réjouissances auxquelles il a pris part. Il indique le vrai caractère de ces fêtes, qui furent des fêtes de bienfaisance en l'honneur de la poésie et du poète Jasmin.

M. le Dr Laval lit ensuite une note sur le général Dours et édifie avec deux ou trois documents une biographie complète de son héros. Né à Bollène, d'une famille noble, officier aux armées du roi, Dours se proclama sans-culotte dès les premiers jours de la Révolution. Cette épithète, dont il se parait volontiers, lui tint le plus souvent lieu de titres personnels à l'avancement. Officier dans l'armée de Carteaux, il eut Bonaparte sous ses ordres : il devint brigadier à l'armée des Alpes, puis divisionnaire. Il ne put monter plus haut et se retira à Bollène, où il fut assassiné.

M. Bourges, en une spirituelle causerie, pleine d'aperçus nouveaux, fait remarquer le rôle que jouent la proportion et la dimension dans l'appréciation des œuvres d'art. Présentant à l'Académie une amphore de Dutertre, il s'attache à démontrer l'analogie de ses dimensions avec celle d'un torse féminin et il en déduit son caractère artistique. Il montre ensuite par la comparaison de la Vénus de Milo avec la Vénus de Médicis la différence qui s'établit entre une œuvre belle par ses dimensions et celle que distingue la justesse des proportions.

La séance est levée sur les applaudissements qui prouvent à notre collègue que sa causerie a été goûtée de tous.

Séance du 10 novembre. — Présidence de M. Carre, président.

Sont présents : MM. Carre, Laval, Labande, de Vissac, Sagnier, Alphant, Avon, Bayol, Goudareau, Bonnecaze, Michel-Béchet, Durand, Manivet, Bruguier-Roure, Michel, M. Méritan.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Michel, directeur de la succursale de la Société générale, est présenté pour être admis comme membre titulaire, par MM. Carre, Taulier, Bonnecaze.

M. le Secrétaire général dépose sur le bureau, au nom de M. Nicot, une *Ode pour le quatrième centenaire de la réunion de la Provence à la France*. L'auteur sollicite son admission en qualité de membre correspondant.

La parole est donnée à M. Sagnier pour une communication sur l'emplacement de Macaovilla. Après avoir rappelé les passages de Grégoire de Tours et de Paul Diacre

Digitized by Google

qui parlent de cette ville, notre collègue cite les divers auteurs qui se sont occupés de la question et critique les différentes opinions. Il établit ensuite son sentiment et fixe l'emplacement de la *villa* gallo-romaine à 2 kilomètres de Morières, dans le domaine dit de la France.

M. Manivet lit ensuite des vers, extraits d'un volume en préparation, qui aura pour titre *En Avignon*. Le poète a choisi parmi les pages de son livre celles qui s'accordent le mieux avec la tristesse émue du jour des morts. L'Académie doit à cette délicate pensée d'avoir trouvé un charme de plus à ces vers, que suffisaient à recommander l'élévation de la pensée et l'harmonie du rythme.

On remet à une prochaine séance la lecture du mémoire de M. Fichou sur le poète Jasmin, inscrite à l'ordre du jour.

M. Labande communique à l'Académie une lettre de Calvet au conservateur du musée de Versailles, Duplessis, au sujet d'un grand ouvrage alors en préparation, sur les antiquités méridionales. Des dessins avaient été faits par Pierre Mignard, et ils étaient en grande partie gravés lorsque la mort vint interrompre l'œuvre commencée : les planches et les croquis furent dispersés et nos collections n'en ont rien conservé.

Avant de se séparer, l'Académie admet M. Michel comme membre titulaire et M. Nicot comme membre correspondant.

Séance du 1er décembre. — Présidence de M. Carre, président.

Sont présents : MM. Carre, Laval, Labande, Fichou, Naquet, Gleizal, Bourges, Sagnier, Grimaud, de Vissac, Brun, Belladen, Fichaux, Bruguier-Roure, Gouelle, Bonnecaze, Alphant, M. Méritan.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président informe l'Académie que pour mieux honorer le talent et les mérites de M. de Mortillet, membre d'honneur, récemment décédé, il a chargé M. Nicolas d'écrire une notice sur la vie et les œuvres de notre regretté collègue. Il annonce ensuite qu'il y a lieu de pourvoir aux vides que la mort a faits parmi les membres d'honneur de l'Académie. Après une rapide discussion sur les personnalités qui pourraient être l'objet du choix de la Société, le vote, conformément aux statuts, est renvoyé à la prochaine séance.

M. Genin, officier principal d'administration en retraite, est présenté comme membre titulaire, par MM. Bourges, Laval et Labande.

La parole est donnée à M. Fichou pour la lecture du mémoire qu'il avait bien voulu promettre sur Jasmin, sa vie et ses œuvres. Né en février 1789, le poète agenais grandit au milieu des nombreuses difficultés, que lui suscita sa famille peu fortunée et insensible aux charmes et aux gloires des muses. Installé enfin dans un petit salon de perruquier, Jasmin put chanter tout à son aise, connu seulement des clients que l'habitude ou le hasard heureux lui amena. Ce fut ainsi qu'il vit Charles Nodier, dont les encouragements le décidèrent à affronter le grand public. Son premier volume parut en 1834 et lui valut l'estime des meilleurs poètes du temps. Depuis cette époque jusqu'à sa mort (5 octobre 1864), il ne se lassa pas de produire, chantant toujours pour les pauvres, les préférés de sa muse. Notre collègue, en terminant son intéressante lecture, offre à l'Académie un exemplaire de luxe de l'œuvre capitale de Jasmin : *Los papillotos*.

M. Naquet communique ensuite les parties les plus importantes d'un mémoire sur la solution des difficultés soulevées par la résiliation des contrats de louage de services entre employés et patrons. Étudiant d'abord la jurisprudence actuelle dans les différents arrêts appliquant la loi de 1890, notre collègue y relève les règles qui président à la résiliation de ces sortes de contrats. Il recherche ensuite les moyens d'empêcher les dissentiments qui peuvent naître au sujet de leur observation. Après avoir établi

Digitized by Google

les principes d'obligation et de réciprocité du délai de congé et de l'indemnité, celle-ci demeurant moindre de la part de l'employé que du côté du patron, il propose le classement des employés en quatre catégories et fonde sur la considération des services rendus et sur le dommage qui peut résulter de la cessation de l'emploi, les bases légitimes d'une entente amiable. L'orateur termine son étude consciencieuse et parfaitement documentée par deux tableaux établissant la durée du délai de congé et la quotité de l'indemnité due par catégorie.

M. Genin, officier principal d'administration en retraite, est ensuite élu membre titulaire et le mémoire de M. Labande sur la date des principaux monuments de l'architecture romane mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le Secrétaire,
M. MÉRITAN.

Le Président,
CARRE.

Digitized by Google

VOLUMES ET FASCICULES

REÇUS PAR L'ACADÉMIE

Pendant le quatrième trimestre de 1898.

I. — Envois du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1° Comité des travaux historiques et scientifiques : comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, section des sciences. — 2° Bulletin archéologique du même Comité, 1897, 3e livraison. — 3° Comité des travaux historiques et scientifiques, missions, bibliothèques, archives : bibliographie de leurs publications au 31 décembre 1897. — 4° Revue des travaux scientifiques, t. XVIII, nos 8 et 9

II. — Dons des auteurs et des particuliers.

1° Espérandieu (Capitaine Émile), membre titulaire de l'Académie : Calendrier de Coligny (Ain). — 2° Nicot Augustin, membre correspondant de l'Académie : Ode pour le quatrième centenaire de la réunion de la Provence à la France. — 3° M. le commandant Fichou, membre titulaire de l'Académie : Jacques Jasmin, los Papillotos. — 4° Chevalier (Chanoine Ulysse) : Les nominations épiscopales du XIIIe au XVIe siècle. — 5° Vaganay Hugues : Les traductions du psautier en vers latins au XVIe siècle. — 6° Ch. Janet, membre correspondant de l'Académie : Études sur les fourmis, les guêpes et les abeilles, notes 16, 17 et 18; — sur une cavité du tégument servant, chez les Myrmicinae, à étaler au contact de l'air un produit de sécrétion; — réaction alcaline des chambres et galeries des nids de fourmis; — durée de la vie des fourmis décapitées; — sur un organe non décrit servant à la fermeture du réservoir du venin et sur le mode de fonctionnement de l'aiguillon chez les fourmis; — notice sur les travaux scientifiques présentés par M. Ch. Janet à l'Académie des sciences au concours de 1896 pour le prix Thoré; — les habitations à bon marché dans les villes de moyenne importance; — sur l'emploi de désinences caractéristiques dans les dénominations des groupes établis pour les classifications zoologiques.

III. — Envois des Sociétés correspondantes.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, série in-8°, n° 22. — Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 1898, nos 10 et 11. — Bulletin de la Société les Amis des sciences et arts de Rochechouart, t. VIII, n° IV. — Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 1896. — Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1897. — Revue des langues romanes, 1898

Digitized by Google

nos 8 et 9.— Mémoires de l'Académie de Nimes, t. XX (1897). — La Feuille des jeunes naturalistes, n° 338. — Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire : Flore des champignons supérieurs du département de Saône-et-Loire, par B. Bigeard. — Société languedocienne de géographie, t. XXI (1898), 3e trimestre. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, nos 116 à 119. — La Revue félibréenne, t. XIII (1897). — Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn, t. XV, nos 4 et 5. — Bulletin de la Société de géographie, t. XIX (1898), 3e trimestre ; — comptes rendus des séances, 1898, n° 8. — Revue d'Auvergne, publiée par la Société des Amis de l'Université de Clermont, nos 1 à 6.

Digitized by Google

TABLE DU TOME XVII.

(ANNÉE 1898.)

	Pages
Armure (L'), par Dubois des Iles (Marie-André Haguenot)	387
Bibliographie par M. A. Mouzin	323
Bibliothèque de l'Académie. Volumes et fascicules reçus	104, 328, 407
Confiscations (Les) de forêts d'émigrés dans les départements de Vaucluse, du Gard et de l'Ardèche, par M. E. Rouis	125
Étude sur les abbés et le monastère de Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon, par M. l'abbé M. Méritan	273
Étude sur les épées de bronze du Musée-Calvet par M. A. Sagnier	105
Faune ichthyologique du département de Vaucluse (n° III), par M. le Dr J.-M.-F. Réguis	23
Général (Le) Dours. Épisodes de sa vie; quelques lettres inédites (1749-1796), par le Dr Victorin Laval	349
Glaciers du Mont-Ventoux et blocs de Belle-Vue, par M. H. Nicolas	85
Installation du nouveau Bureau	1
Notes archéologiques et topographiques sur le fort de Saint-André, par M. Bayol.	309
Notes sur le peintre Joseph-Siffrein Duplessis et sur les portraits de Franklin exécutés par lui, par M. L.-H. Labande	393
Numismatique appliquée à la topographie et à l'histoire des villes antiques du département de Vaucluse (VIII. Vaison), par M. A. Sagnier	67
Premiers (Les) siècles du christianisme à Uzès, par M. L. Rochetin	237
Procès-verbaux des séances de l'Académie	99, 325, 403
Sonnets (le jour des morts, dimanches, l'épave), par M. Paul Manivet	385
Un problème d'histoire typographique. L'imprimeur de la *Chronologia praesulum Lodovensium,* publiée à Aramon, en 1634, par M. L.-H. Labande	267
Végétarisme (Le), par M. l'abbé Grimaud	331
Voyage chez les Beni-Mzab (sud de la province d'Alger). Contribution à l'étude de la faune entomologique du Sahara algérien, par M. le Dr A. Chobaut	131
Voyage d'exploration à la Côte d'Ivoire (bassin du Bandama), par M. J. Eysséric.	5

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNÉE 1897

ET

SUPPLÉMENT DES ANNÉES 1894 A 1896 (1).

---

431. ALBALAT (A.).— Frédéric Mistral. — *Nouvelle Revue*, 1er mai.

432. ALBANÈS (Chanoine J.-H.). — Actes anciens et documents concernant le bienheureux Urbain V pape, sa famille, sa personne, son pontificat, ses miracles et son culte, recueillis par feu M. le chanoine J.-H. Albanès... et publiés par le chanoine Ulysse Chevalier,... t. Ier. — *Paris, A. Picard et fils; Marseille, P. Ruat*, in-8°.

433. ARDOUIN-DUMAZET. — Voyage en France, 11e série. Forez, Vivarais, Tricastin, Comtat-Venaissin. — *Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie*, in-12.

434. ARTOZOUL (A.).— Biographie de Jean Fauvety, président du Tribunal révolutionnaire d'Orange. — *Lyon, A. Bonnaviat*, in-8°.

435. Assassinat du maréchal Brune. — *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, t. 35, col. 566.

436. AUBERT (A.). — Le brave Crillon. 1541-1615. — *Lyon, A. Coste; Avignon, Durand*, in-8°.

437. AUDIBERT (R. P.). — Panégyrique de sainte Anne.— *Sainte-Anne d'Apt*, p. 562 et 576.

438. BARBIER.— Benoît XII et son tombeau à Avignon. — *Revue de l'art chrétien*, mars, 2e livr.

439. BAUER (Jules). — Une nouvelle Inscription hébraïque [inscription du Musée Calvet]. — *Revue des études juives*, octobre-décembre, p. 305; — *Paris, A. Durlacher*, in-8°.

440. — La Peste chez les Juifs d'Avignon.— *Revue des études juives*, avril-juin, p. 251.

441. BAYLE (Gustave). — Contribution à l'histoire de l'école avignonaise de peinture (XVe siècle).— *Mémoires de l'Académie de Nimes;— Nimes, A. Chastanier*, in-8°.

442. Le véritable Emplacement de l'habitation de Pétrarque à Vaucluse. — *La Revue du Midi*, nos 8 et 9, p. 145 et 315; — *Nimes, Gervais-Bedot*, in-8°.

443. — Notes historiques sur l'église de Saint-Pierre d'Avignon.— *Avignon, F. Seguin*, in-12.

444. BENOIT (Le président). — Les Usages locaux d'Avignon, mis en harmonie avec le nouveau Code rural. — *Annuaire administratif... de Vaucluse*, 2e partie.

445. BERGER (Philippe). — Note sur une inscription phénicienne à Avignon. — *Journal asiatique*, 9e série, t. X (novembre-décembre), p. 489.

446. BONDURAND (Edouard). — L'Arc-de-triomphe d'Orange et son inscription.— *Mémoires de l'Académie de Nimes; — Revue du Midi*, n° 4, p. 270; — *Nimes, A. Chastanier*, in-8°.

BOSQ (Paul). — V. RÉAL (Antony) fils.

447. BOURGE (Canounge). — Un Éco di noço sacerdotalo de l'abat Chamboun, em'uno letro de D. Savié de Fourviero. — *Avignon, Aubanel frères*, in-8°.

448. BOURGES (Gabriel). — Le Monument triomphal de Cavaillon. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 199; — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

BROM (Gisbertus). — V. Bullarium Trajectense.

(1) Les publications dont le millésime n'est pas indiqué sont de 1897.

Digitized by Google

449. Bruchet (Max). — Robert de Genève [Clément VII, pape d'Avignon]. — *Revue savoisienne*, 1er trimestre.

450. Bullarium Trajectense. Romanorum pontificum diplomata, quotquot olim usque ad Urbanum papam VI (an. 1378), in veterem episcopatum Trajectensem destinata, reperiuntur, collegit et edidit Gisbertus Brom. — *Haga-Comitis, M. Nijhoff*, 1891-1896, 2 vol. in-4°.

451. César de Bus et la Gascogne [Signé : L.-C.]. — *Revue de Gascogne*, p. 183.

452. Camau (E.). — La Provence après la création de l'homme. — *La Géographie*, 4 et 18 mars.

453. Carrara (E.). — I commenti antichi e la cronologia delle ecloghe petrarchesche. — *Giornale storico della litteratura italiana*, t. XXVIII, 1896, p. 123.

454. Cerasoli (F.). — Innocent VI et Jeanne Ire de Naples; documents inédits tirés des archives du Vatican (*suite*). — *Archivio storico per le provincie napoletane*, anno XXII, fasc. 2, 3 et 4; anno XXIII, fasc. 1 et 2.

Chevalier (Chanoine Ulysse). — V. Albanès (Chanoine J.-H.)

455. Cloches (Les) de Saint-Agricol. Rapport du jury sur le concours poétique — *Semaine religieuse du diocèse d'Avignon*, p. 8.

456. Concours agricole cantonal de Bonnieux. Discours de M. Valayer. — *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, p. 304.

457. Concours de gymnastique [Xe fête fédérale organisée par les Patriotes de Vaucluse en la ville d'Avignon, les 5, 6 et 7 juin 1897]. Programme des fêtes. — [*Avignon, F. Seguin*], in-12.

458. Courtois (A. de). — Le Reliquaire et les reliques de saint Eutrope, évêque d'Orange. — *Avignon, Aubanel frères*, in-8°.

459. Daumet (G.). — Étude sur les relations d'Innocent VI avec D. Pedro Ier, roi de Castille, au sujet de Blanche de Bourbon. — *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, p. 153.

460. David (Abbé J.). — Panégyrique de saint Agricol, prononcé en l'église paroissiale de Saint-Agricol, le dimanche 5 septembre 1897. — *Semaine religieuse du diocèse d'Avignon*, p. 535, 550 et 566.

461. Davidsohn (R.). — Tre Orazioni di Lapo da Castiglionchio, ambaxiatore fiorentino a papa Urbano V et alla curia in Avignone. — *Archivio storico italiano*, t. XX, fasc. 2.

462. Dégagement des arches de rive gauche du pont Saint-Esprit. Exposé des motifs et décision votée par les riverains du Rhône dans la séance plénière tenue le 7 février 1897. — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.
Syndicat agricole de Pont-Saint-Esprit et des cantons de Bagnols, Bollène, Barjac et Bourg-Saint-Andéol.

463. Didiée (J.). — Les Inondations [du Rhône] d'octobre 1896 et les grandes perturbations atmosphériques. — *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, p. 103.

464. Digonnet (F.). — Le Théâtre antique d'Orange. Les spectacles à l'époque romaine, les *Erynnies* et *Antigone*, les 2 et 3 août 1897. — La musique au théâtre antique d'Orange, par J. Goudareau. — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

465. Dubord (Raoul-Louis). — O Rhône !!! La crue du Rhône en 1896 (vers), suivi de : Ode à Orange. — *Orange, Sibourg*, in-8°.

466. Duhamel (L.). — Annuaire administratif, historique et statistique de Vaucluse. Année 1897. — *Avignon, Bernaud et Cie, Assaleix, Durand, Roumanille*, in-8°.

467. — Le Palais des papes à Avignon. — *Monde moderne*, mars.

468. Essai historique sur la congrégation des religieuses de l'Immaculée-Conception d'Avignon d'après des documents inédits (1750-1888). — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

469. Farcy (L. de). — Communication de trois pièces tirées des mss. nos 2305 et 2778 de la Bibliothèque d'Avignon, concernant Louis Ier et Louis II, ducs d'Anjou. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 4e série, t. XI.

470. [Faucher (Paul de). — Mémoire présenté par un citoyen de Bollène au sujet des réparations et embellissements projetés à l'église paroissiale de cette ville. — *Aix, J. Nicot*, in-4°.

471. Fêtes (Les) d'Orange. Programme. Souvenir illustré. Le théâtre romain. — *Montélimar, Bourron*, in-16.

472. Foerstmann (J.). — Novae Constitutiones audientiae contradictarum in curia Romana, promulgatae A. D. 1375. — *Lipsiae, Veit et Cie*, in-8°.

473. Fontané (Paul). — Voyage de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne au Comtat-Venaissin et en Provence (Avignon, Orange). — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXV, p. 67; — *Montauban, imp. Forestié*, 1896, in-8°.

474. Fournier de Flaix (E.). — De la Colonisation de la France au com-

Digitized by Google

mencement du XVI[e] siècle. Acte d'habitation de la terre de Vitrolles-lez-Luberon. — *Réforme sociale* ; — *Paris, Levé, 54, rue de Seine*, in-8°

475. Frédéric Mistral et l'Académie française. — *Felibrige latin*, janvier-mars.

476. Froger (L.). — Pétrarque et Ronsard. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XII, 2[e] et 3[e] livr., p. 271.

477. Garcin (A.-M.).— Liste des grands et illustres personnages qui, du VIII[e] siècle à aujourd'hui, ont visité les reliques de sainte Anne, déposées depuis le 1[er] siècle de notre ère dans l'église de la ville d'Apt (*suite*). — *Sainte-Anne d'Apt*, p. 493, 505, 521, 565, 606, 634 (*à suivre*).

478. — Notice sur la vie et les travaux d'Esprit-Joseph Brun, architecte et ingénieur.— *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 289 ; — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

479. Gilles (J.) — Le Pays d'Arles et ses trois tribus saliennes, les Avatiques, les Désuviates et les Anatiles... Deuxième partie. Fin des Désuviates. — *Avignon, J. Chapelle*, in-8°.

Gondareau (J.). — V. Digonnet (F.).

480. Gouget (Gricò). — Uno Vesito à Betelen dei reialisto Avignounen, nouvé... — [*Avignon, F. Seguin*], in-8°.

481. Grailly (F. de). — Révolte des Avignonais et des Comtadins contre le pape Eugène IV et leur soumission par le légat Pierre de Foix (1433). — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 324; — *Avignon, F. Seguin*, 1898, in-8°.

482. Grimaud (Abbé A.). — Dicours prononce à l'occasion du baptême de trois cloches dans l'église paroissiale de Saint-Agricol, le jeudi 8 avril 1897. — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

483. Imbert (E.). — Sant Gènt o lou sant ermito coumtadin, estùdi d'après naturo. — *Carpentras, J. Seguin; Vau-Rias, l'autour* ; *Avignoun, Mme Roumaniko*, in-18.

484. Jourdanne (G.). — Histoire du félibrige (1854-1896). — *Avignon, Roumanille*, in-16.

Kautzsch. — V. Suchier und Kautzsch.

485. Labande (L.-H.).— Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, t. XXIX. Avignon, t. III, 1[re] partie.— *Paris, E. Plon, Nourrit et Cie*, in-8°.

486. — Discours prononcé aux obsèques de M. L. Rochetin.— *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 313.

487. — Le Tombeau de Clément VII (Robert de Genève). — *Revue savoisienne*, 2[e] trimestre ; — *Annecy, Abry*, in-8°.

488. — Sur une Amie de l'amiral d'Ornesan, baron de Saint-Blancard [Madeleine Lartessuti]. — *La Correspondance historique et archéologique*, p. 312.

489 Lafenestre (G.). — Nicolas Froment, d'Avignon. — *Revue de l'art ancien et moderne*, n° 8, p. 305.

490. Lambert (Mayer). — Une Inscription phénicienne à Avignon.— *Journal asiatique*, 6[e] série, t. X (novembre-décembre), p. 485 ; — *Paris, imprimerie nationale*, 1898, in 8°.

491. Laval (Dr Victorin). — Ancienne Ecole de médecine d'Avignon. — *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, t. 35, col. 687.

492. Lecacheux (P.). — La première Légation de Guillaume Grimoard en Italie, juillet-novembre 1352. — *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, p. 409.

493. Lecnam. — La Veste en cuir de Pétrarque.—*L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 10 janvier.

494. Le Ghoën de Pénarvan (Vicomte). — La Légende du palais du Roure.— *Versailles*, in-16.

495. Levillain (L.).— A Propos d'un texte inédit relatif au séjour du pape Clément V à Poitiers, en 1307. — *Le moyen âge*, 1897, p. 73; — *Paris, E. Bouillon*, in-8°.

496. Maire (Alphonse).— Félix Alquier.., — *Avignon, E. Millo*, in-8°.

497. Majocchi (Rod.) — Pavie relevée de l'interdiction lancée contre elle par le pape Jean XXII.— *Archivio storico lombardo*, anno XXIV, fasc. 15; —*Milano, Confalonieri Pietro*, in-8°.

498. Manivet (Paul). — Le Rhône, poésie.— *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 344.

499. Manteyer (G. de). — Les Légendes saintes de Provence et le martyrologe d'Arles-Toulon (vers 1120).— *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, p. 467.

500. — La Marche de Provence jusqu'aux partages et l'évêché d'Avignon jusqu'à la commune.— *Positions des thèses soutenues par les élèves de l'Ecole des Chartes de la promotion de 1897*, p. 53;— *Noyon, H. Copillet*, in-8°.

501. Marchand (J.)— La Faculté des arts de l'Université d'Avignon. Notice historique...— *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 1 ; — *Paris, A. Picard et fils*, in-8°.

502. Margerie (Amédée de).— Pétrarque. — *Revue de Lille*, mars ; — *Arras et Paris, Sueur, Charruey*, in-8°.

503. Marquet de Vasselot (J.-J.)— Deux Œuvres d'Antoine Le Moiturier.—

Digitized by Google

Paris, E. Leroux, in-fol. (Extrait des *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*)

504. Melodia (G.).— Difesa di Francesco Petrarca. — *Giornale Dantesco*, anno IV, p. 213, 385; — *Venezia, L.-S. Olschki*, in-4°.

505. Méritan (J.). — Note sur l'inscription punique de Champfleury. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 364.

506. Meyer (Paul). — Les Archives communales d'une ville du Midi [Apt]. — *La Correspondance historique et archéologique*, p. 297;— *Paris, H. Champion*, in-8°.

507. Michel (J.-B.). — Le Livre d'or du Musée Calvet d'Avignon... — *Avignon, chez l'auteur*, 1895-1897, in-4°.

508. Mieusset (Pierre). — La Légende de saint Bénézet, patron des ingénieurs (poème).— *Bulletin de l'Académie de Besançon*, séance publique du 6 février 1896; — *Besançon, Jacquin*, 1897, in-8°.

509. Mirot (L.). — Les Rapports financiers de Grégoire XI et du duc d'Anjou.— *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, p. 113.

510. Monniot (Albert). — Chez Mistral. — *La Revue du Palais*, 1er juin.

511. Montricher (Henri de) et Valabrègue (André). — L'Assainissement d'Avignon (étude d'hygiène urbaine).— *Avignon, E. Millo et Cie*, in-4°.

512. Mouzin (A.). — Discours prononcé aux obsèques de M. E. Benoît. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 375.

513. Nicolas (H.). — Etude sur les terrains tertiaires des environs d'Avignon. Le miocène. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 60; — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

514. — Rapport sur la nature des dépôts qui constituent le sol où a été découvert à Avignon une pierre portant une inscription phénicienne. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 370.

515. Niel (Emile). — Alimentation du canal Puy au moyen de siphons. — *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, p. 43.

516. Nourrit (Eugène). — Récits d'un missionnaire vauclusien. — *Semaine religieuse du diocèse d'Avignon*, p. 65, 78, 90, 387, 447, 598, 612, 625.

517. Œuvre des vocations sacerdotales du diocèse d'Avignon. Année 1897. Rapport du Comité central à S. G. Mgr Sueur. — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

518. Pamard (Dr). — Éloge du Dr de Ferry de La Bellone, prononcé dans la réunion annuelle des médecins de Vaucluse. — *Avignon, Aubanel frères*, in-8°.

519. Patrie (La) de saint Bénézet. — *Semaine religieuse du diocèse d'Avignon*, p. 317.

520. Pellat (Edm.).— Observations sur le terrain miocène des environs d'Avignon.— *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 283; — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.

Peyrol. — V. Saboly.

521. Pierrugues (Ant.-Dom.). — Giornali del principe d'Orange nelle guerre d'Italia dal 1526 al 1530... — *Firenze, G. Pellas*, in-12.

522. Rapport sur les conférences ecclésiastiques tenues en 1896 dans les divers cantons du diocèse d'Avignon. — *Avignon, Aubanel frères*, in-8°.

523. Réal (Antony) fils.— Le Théâtre antique d'Orange et ses représentations modernes. 2e édition. Préface de M. Paul Bosq. Avec le Salut à la Provence, paroles et musique de M. Antony Réal. — *Paris, Lemerre*, in-18.

524. Recueil de cantiques à l'usage de la paroisse Saint-Didier d'Avignon.— *Avignon, F. Seguin*, in-16.

525. Recueil de cantiques à saint Gens. 8e édition. — *Carpentras, J. Seguin*, in-16.

526. Redon (Abbé). — L'Abbé Antoine-Maximin Sadrin, professeur au petit séminaire de Sainte-Garde (1832-1841).— *Association fraternelle des anciens élèves du Petit Séminaire de N.-D. de Sainte-Garde*, p. 43;— *Carpentras, J. Seguin*, in-8°.

527. Requin (Abbé H.). — Le Sculpteur Antoine Volard. — *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, p. 211.

528. Richemont (Vicomte de).— Une Page de la correspondance de l'abbé de Salamon, chargé des affaires du Saint-Siège pendant la Révolution. — *Revue des questions historiques*, 1er avril, p. 515.

529. Roubin (N.). — La Vie commerciale des Juifs comtadins en Languedoc au XVIIIe siècle — *Revue des études juives*, avril-juin, juillet-septembre; janvier-mars 1898; — *Versailles, Cerf*, in-8°.

530. Rocafort (J.). — « Antigone » au théâtre antique d'Orange [à propos de la représentation du 3 août 1897]. — *Revue du Midi*, n° 9, p. 316.

531. Rosières (R.). — D'Horace à Aubanel, histoire d'un lieu commun. — *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. I, 1894, p. 412.

Roumanille (J.). — V. Saboly.

Digitized by Google

532. ROUMEJOUX (A. de). — Le Congrès archéologique de Nimes et Avignon. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, p. 346.
533. ROUX (Joseph). — Ode au théâtre antique d'Orange, précédée d'une lettre de M. Fernand Xau. — *Carpentras, Berlot*, in-8°.
534. SABOLY (Nicolas). — Recueil des noëls composés en langue provençale. Nouvelle édition... publiée... par Fr. Seguin. — *Avignon, F. Seguin*, in-4°.
535. — Li Nouvé de Saboly, de Peyrol e de J. Roumanille, em'un bon noumbre de viéi nouvé que se canton en Prouvènço... — *Avignoun, J. Roumanille*, in-8°.
536. SAEGMÜLLER (J.-B.). — Le Trésor de Jean XXII. — *Historiches Jahrbuch*, Bd XVIII, heft 1.
537. SAGNIER (A.). — L'Inscription de Saint-Marcellin près Vaison. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 224.
538. SAINT-MARTIN (Jean). — M. Clovis Hugues et moi dans l'affaire de Panama. — *Avignon, E. Millo*, in-8°.
539. SAINT-REMY (A.). — Le Théâtre d'Orange. — *France illustrée*, 14 août.
540. SAINT-VENANT (J. de). — Les derniers Arécomiques. Traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard. — *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1896, p. 481 ; — *Paris, imp. nationale*, 1898, in-8°.
541. SAUERLAND. — Additions à l'itinéraire de Jean XXII dressé par le P. Eubel et le Dr Schmitz. — *Historisches Jahrbuch*, Bd XVIII, heft 3.
542. SAUTEL (A.). — Récompenses aux bons serviteurs ruraux de l'arrondissement d'Orange. — *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse*, p. 16.
543. SAUVAGE (P.). — Lou Curat de Cadarousso. — *Annales des Basses-Alpes*, t. VIII, 1896, p. 495.
SAVIÉ DE FOURVIERO (D.). — V. BOURGE (Canounge).
544. SCARANO (N.). — L'Invidia del Petrarca. — *Giornale storico*, t. XXIX, fasc. 1.
545. SCHULTZ-GORA. — Noch einmal zu den Briefen des Rambaut de Vaqueiras. — *Zeitschrift für romanische Philologie*, Bd XXI, p. 205.
546. Séance publique de l'Académie de Vaucluse. 24 octobre 1897. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 315.
SEGUIN (Fr.) — V. SABOLY (Nicolas).
547. Société de prévoyance et de secours mutuels des médecins de Vaucluse. Assemblée générale tenue à Avignon, le 9 novembre 1897. — *Avignon, Aubanel frères*, in-8°.
548. SUCHIER und Kautzsch. — Eine provenzalische Bilderhandschrift [provenant des Célestins de Gentilly]. — *Zeitschrift für romanische Philologie*, Bd XXI, heft 4.
549. Syndicat des fossés et roubines du territoire d'Avignon. Compte administratif... pour l'exercice 1896. — *Avignon, F. Seguin*, in-4°.
550. Syndicat du canal de Vaucluse. Compte administratif... pour l'exercice 1896. — *Avignon, F. Seguin*, in-4°.
551. Syndicat général des sériciculteurs de France. Assemblée générale du 10 janvier 1897, tenue à l'hôtel de ville d'Avignon. — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.
552. Tableau des recettes et dépenses faites dans le diocèse d'Avignon pour l'Œuvre de la Propagation de la foi (exercice 1896). Supplément aux annales de 1897. — *Avignon, Aubanel frères*, in-8°.
553. TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). — Le Pape Jean XXII et la Gascogne. — *Revue catholique de Bordeaux*, 10 mai.
554. TAVAN (Anfos). — Lou Cant dóu Cieucle de l'industrio e de felibre de Castèu-Nòu de Gadagno (Vaucluse). — *Aubanel frères*, in-8°.
555. TERRIS (Mgr). — Le saint Mors (le saint clou de Carpentras) et son reliquaire. Nouvelle édition. — *Carpentras, J. Seguin*, in-8°.
556. TERRIS (Chanoine Paul de). — Panégyrique de saint Siffrein, évêque et patron de Carpentras, prononcé en l'ancienne église cathédrale de Carpentras, le dimanche 28 novembre 1897. — *Semaine religieuse du diocèse d'Avignon*, p. 675 et 688.
557. — Le saint Clou de Carpentras. — *Semaine religieuse du diocèse d'Avignon*, p. 160.
558. — Sainte Anne d'Apt, ses traditions, son histoire d'après les documents authentiques (*suite*). — *Sainte-Anne d'Apt*, p. 471, 485, 501, 517, 581, 597, 613, 629 (*à suivre*).
559. TORCAPEL et ZACHAREWICZ. — Carte agronomique de la commune de Morières. Notice explicative. — *Avignon, F. Seguin*, 1896, in-8°.
Société d'agriculture de Vaucluse.
560. — Carte agronomique de la commune de Sainte-Cécile. — *Avignon, F. Seguin*, in-8°.
Société d'agriculture de Vaucluse.
561. Une Découverte épigraphique [au Petit Séminaire d'Avignon]. — *Association fraternelle des anciens élèves du Petit Séminaire d'Avignon*, p. 26.

Digitized by Google

562. Utilisation de Vaucluse et des sources de région calcaire. [Signé : X..., ingénieur]. — *Spelunca, bulletin de la Société de spéléologie,* n° 12, p. 155.

VALABRÈGUE (André). — V. MONTRICHER (Henri de) et VALABRÈGUE (André).

VALAYER. — V. Concours agricole cantonal de Bonnieux.

563. VALENS-NIEL. — Compte rendu des opérations de l'association avignonaise de bienfaisance mutuelle pendant l'exercice 1896-1897. — *Avignon, F. Seguin,* in-8°.

564. VERDET (Ernest). — Mémoire sur l'introduction de la betterave à sucre et de l'industrie sucrière dans le département de Vaucluse et la région du Sud-Est. Témoignages et documents. — *Avignon, E. Millo et C^ie^,* in-8°.

XAU (Fernand). — V. ROUX (Joseph).

565. ZACHAREWICZ (E.). — Rapport sur le concours de bonne tenue de ferme et de métayage du canton de Bonnieux. — *Bulletin de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse,* p. 314.

— V. TORCAPEL et ZACHAREWICZ.

566. ZUCCARO (Louis). — Les Poètes provençaux vivants et le félibrige. Traduction d'une conférence faite au Cercle philologique de Turin. — *Digne, Chaspoul et veuve Barbaroux; Avignon, Roumanille,* in-8°.

Digitized by Google

Feuillet à supprimer lors du brochage ou de la reliure.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

YD 11059

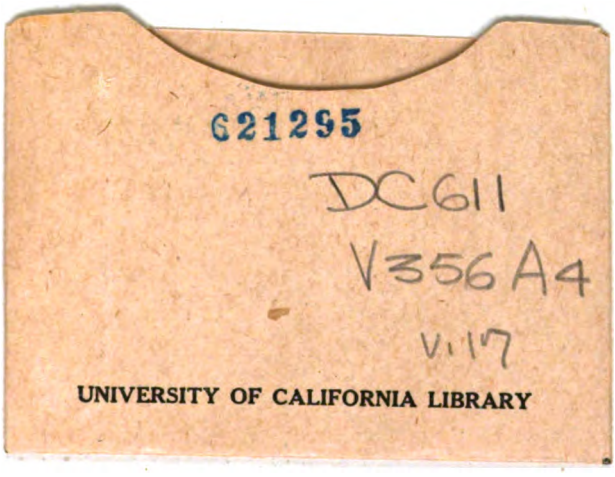
621295
DC611
V356A4
v.17
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google